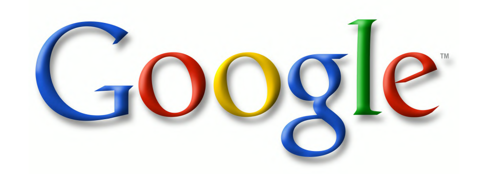




LES ŒUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT :

Première partie (publiée).

1. LETTRES ET ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . 2 vol. Prix, 7 fr.
2. CONSEILS AUX DEMOISELLES QUI ENTRENT DANS LE MONDE. . . . . 2 vol. Prix, 7 fr.
3. LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES ADRESSÉES AUX DAMES DE SAINT-CYR. . . . 2 vol. Prix, 7 fr.

Deuxième partie (en préparation).

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . . 10 vol.

(*Sous presse.*)

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DEPUIS LE TEMPS DES GAULOIS JUSQU'EN 1848,

PAR M. THÉOPHILE LAVALLÉE.

Édition 15e et définitive.

8 vol. in-8°.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

[redacted]

LETTRES ET ENTRETIENS

SUR

L'ÉDUCATION

DES FILLES

PAR Mme DE MAINTENON

Madame Scarron

RECUEILLIS ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. TH. LAVALLÉE

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1861




NEW YORK

[redacted]

LETTRES ET ENTRETIENS

SUR

L'ÉDUCATION

DES FILLES

PAR Mme DE MAINTENON

Madame Scarron [illegible]

RECUEILLIS ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. TH. LAVALLÉE

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—

1861



[redacted]

PRÉFACE.

Les écrits de Mme de Maintenon se divisent en deux parties très-distinctes : 1° la partie relative à son histoire, à celle de Louis XIV, aux affaires de l'État, aux événements de son temps; c'est celle que j'ai l'intention de publier sous le titre de *Correspondance générale* et qui n'aura pas moins, grâce aux nombreux documents que je rassemble depuis quinze ans, de dix à douze volumes; 2° la partie relative à l'Institut de Saint-Cyr, à l'éducation, à la piété, enfin ce qu'on pourrait appeler les œuvres spirituelles de Mme de Maintenon. C'est celle que j'ai publiée sous les titres suivants :

Lettres et entretiens sur l'éducation des filles, 2 vol.;

Conseils aux demoiselles qui entrent dans le monde, 2 vol.;

Lettres historiques et édifiantes adressées aux Dames de Saint-Cyr, 2 vol.[1].

[1] J'ai l'intention d'y ajouter un volume de *Méditations et Prières*.

Les lettres ou instructions contenues dans ces six volumes et qu'on n'aurait pu, sans un dommage évident, mêler à leur date dans la *Correspondance générale*, comprennent tout ce que Mme de Maintenon a écrit, soit sur l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr, soit pour former les religieuses qui étaient chargées de cette éducation. C'est une œuvre particulière qui a une grande importance dogmatique, littéraire et spirituelle. Elle présente peut-être moins de variété, moins d'intérêt historique que la *Correspondance générale*, mais elle montre mieux Mme de Maintenon dans sa vie privée, sa vie ordinaire et réelle, dans le secret et l'intimité de sa pensée, dans ses véritables affections et ses goûts, enfin, dans tout l'éclat et la plénitude de ses facultés. C'est dans cette correspondance avec ses chères filles de Saint-Cyr qu'elle se révèle entièrement, comme écrivain, comme penseur, comme moraliste de premier ordre et qu'on peut hardiment la mettre à côté de Bossuet, de La Bruyère et de Mme de Sévigné; c'est là enfin que le problème de cette femme, tant discutée, tant calomniée, se trouve résolu, et qu'il est démontré que Mme de Maintenon a été moins un personnage politique gouvernant l'État et Louis XIV, qu'une femme occupée uniquement du salut du roi, et qui s'était donné pour mission l'éducation de Saint-Cyr, mission où elle montre une telle supériorité d'esprit, une telle connaissance du cœur

[redacted]

humain, un bon sens si exquis, tant de grâce et tant de sagesse, qu'on peut la dire l'*institutrice* la plus parfaite qui ait jamais existé.

Je réimprime les *Lettres et Entretiens sur l'éducation des filles*[1], et je vais expliquer quelle est la valeur et l'origine des écrits qui composent ces deux volumes.

Il ne faut pas croire que ces *Lettres* soient des instructions dogmatiques, des traités méthodiques sur l'éducation ; ce sont tout simplement des lettres familières, pratiques, écrites jour par jour, heure par heure, suivant les nécessités, les circonstances, les personnes, tantôt aux Dames de Saint-Cyr, tantôt aux demoiselles, où il ne s'agit presque jamais de l'éducation considérée théoriquement, mais de l'éducation particulière qu'on donnait à Saint-Cyr, lettres qui servent d'ailleurs à compléter et à expliquer l'histoire de la maison de Saint-Louis et de sa fondatrice. Mais encore bien qu'elles aient été écrites dans un but spécial et pour le cas particulier de deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse élevées par la munificence royale, on y trouve pour toutes les conditions et pour tous les temps les enseignements

[1] Dans la première édition, les *Lettres* et les *Entretiens* formaient deux volumes séparés ; j'ai jugé à propos dans cette édition nouvelle de mêler, suivant leur date, et comme Mme de Maintenon l'avait fait, ces *Lettres* et ces *Entretiens* qui ne font réellement qu'une seule et même œuvre.

les plus solides, des chefs-d'œuvre de bon sens, de naturel et de vérité, enfin des instructions d'éducation qui approchent de la perfection. « Les affaires que nous traitons à la cour, disait l'illustre dame, sont des bagatelles, celles de Saint-Cyr sont les plus importantes. — La vocation d'une Dame de Saint-Louis est sublime. — Il y a dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » Tout cela est écrit dans un style que Saint-Simon définit ainsi : « Langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court ; — langage de la sagesse, dit Fénelon, qui parle par la bouche des Grâces ; — il y a dans tout ce qu'elle dit, ajoute une de ses élèves (voir la page XI de cette préface), une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer. »

Les *Entretiens* sont de deux sortes : avec les Dames de Saint-Louis, avec les demoiselles. Voici où et comment ils avaient lieu :

Les Dames de Saint-Louis avaient, dans le milieu de la journée, une heure de récréation qu'elles passaient ordinairement dans leur salle de communauté, autour d'une grande table, à converser librement et à travailler à l'aiguille. Mme de Maintenon manquait rarement de venir à ces récréations ; elle y apportait

[redacted]

son ouvrage, et, tout en travaillant, elle conversait avec les Dames, se laissant interroger sur toutes sortes de sujets, leur donnant des instructions, soit sur la conduite de la maison, soit sur l'éducation des demoiselles, entremêlant le tout de nouvelles de la cour, d'anecdotes particulières, d'exemples tirés de sa propre vie. Les Dames étaient d'une curiosité extrême à assister à ces entretiens, et comme toutes ne pouvaient le faire, étant occupées aux diverses charges de la maison, elles répétaient à leurs compagnes absentes ce qu'elles avaient entendu; elles l'écrivaient, et elles finirent par en faire des recueils. Mme de Berval[1] fut la première à composer un de ces recueils; elle le donna à lire à Mme de Maintenon, qui le corrigea de sa main. Voici l'avertissement que Mme de Berval a mis en tête de son volume :

« Le plaisir que j'ai de voir ce que les filles de la Visitation ont recueilli des entretiens qu'elles avoient avec saint François de Sales, leur saint fondateur, m'a fait penser à mettre ici, pour la satisfaction de nos sœurs qui viendront après nous et pour la mienne propre, les choses que Mme de Maintenon nous a dites tous les jours, soit en général, ou à moi en particulier. J'écrirai chaque jour, tant que je le pourrai, ce que je croirai d'utile, et je mettrai aussi sans ordre

[1] Voir sur cette dame la note de la page 182 du présent volume.

les choses dont je me souviendrai, bien qu'il y eût déjà du temps que je les eusse entendues d'elle-même ou par le rapport de nos sœurs. »

« Après avoir déjà recueilli plusieurs choses, me trouvant embarrassée sur une qui me parut de conséquence, je résolus de l'envoyer à madame notre institutrice pour voir si j'avois bien expliqué ses intentions, et par là je me trouvai dans la nécessité de lui découvrir mon secret. En me rendant cet écrit, elle dit que puisque nous voulions qu'elle nous parlât de ce qui pourroit nous aider à bien exercer nos charges et à bien gouverner nos demoiselles, elle vouloit bien qu'on écrivît, comme j'avois commencé, les choses principales qu'elle disoit, et qu'ensuite on lui montrât ce qu'on auroit écrit, afin qu'après avoir vu si nous l'aurions bien entendue, elle pût encore faire examiner par nos supérieurs si elle ne nous auroit rien dit de mauvais ou de dangereux; « car, « m'ajouta-t-elle, je ne ne suis pas savante, et, avec « les meilleures intentions du monde, je pourrois me « tromper, et je dois prendre d'autant plus de pré- « caution pour ne vous rien laisser qui ne soit bien « approuvé, que l'amitié que vous avez pour moi « vous rend plus attachées à ce qui en vient, et qu'on « vous a tant dit de m'écouter, et de ne jamais oublier « ce que je pense sur votre Institut, que je craindrois « dans la suite que vous ne voulussiez rien croire de « contraire à ce que j'aurois avancé ; mais quand vos

« supérieurs[1] l'auront approuvé, nous serons tous en « repos, et alors vous aurez raison de ne rien suivre « de tout ce qui ne seroit pas conforme à mes écrits.

« J'avoue que quelque soin que je prenne de dire la vérité, tout ce que je rapporterai d'elle perdra beaucoup de sa force et de sa grâce étant dit par une autre. Il y a dans tout ce qu'elle dit et dans toutes ses manières une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer; au moins je m'en sens fort incapable, et je voudrois bien que tous ceux qui diront quelque chose d'elle fissent cet aveu plutôt que d'imposer au public par une idée fort au-dessous de la vérité[2]. »

Les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr* confirment ce que vient de dire Mme de Berval : « Nous entreprîmes, disent-elles, de mettre au net le recueil des entretiens que nous avions eus avec Mme de Maintenon sur l'esprit dans lequel nous devions entendre nos obligations, et surtout celles qui regardent les classes et la manière

[1] « M. Paul Godet des Marais, évêque de Chartres et directeur de Mme de Maintenon, M. Joly, supérieur général de MM. de la Mission et notre supérieur, MM. les abbés Tiberge et de Brisacier. »

[2] J'ajouterai à cette préface que Mme de Maintenon ne se contentait pas de corriger le recueil de Mme de Berval, mais qu'elle en écrivait certaines parties. J'ai trouvé aux archives de la préfecture de Versailles un fragment de Mme de Maintenon écrit entiè-

de bien élever nos demoiselles. Nous donnâmes à ce recueil beaucoup de temps, et, après l'avoir transcrit plusieurs fois à loisir, nous le montrâmes à Mme de Maintenon, qui le lut d'un bout à l'autre, qui mit *bon* et une apostille à chaque cahier par laquelle elle adopte tout ce qui y est contenu. »

Les entretiens avec les demoiselles se passaient à peu près de la même façon que les entretiens avec les dames. Encore bien qu'il y eût à Saint-Cyr un enseignement régulier et un ordre du jour, chaque maîtresse disposait à peu près à son gré du temps et des leçons. Elle ne faisait pas ce que nous appelons des *cours*; elle n'imposait pas des devoirs; mais comme tout était subordonné à l'éducation, elle profitait de tout, d'un mot, d'une lecture pour faire des instructions morales à ses demoiselles, pour les redresser sur leurs défauts, pour leur donner des conseils sur leur vie actuelle et future.

D'après cela, Mme de Maintenon arrivait souvent à l'improviste dans une classe; elle prenait occasion,

rement de sa main, et qui est tout à fait conforme à une page du *Recueil des Réponses*. Au-dessous de ce fragment est écrit de la main de Mme de Glapion, Dame de Saint-Louis : « Cet écrit est de la main de Mme de Maintenon, parce qu'ayant trouvé ce dont il s'agit mal rendu par une Dame de Saint-Louis qui n'avoit pas bien pris sa pensée, elle le corrigea en l'écrivant elle-même. » — J'ai donné ce fragment en *fac-simile* dans l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.

soit d'une instruction faite par les Dames ou répétée par les demoiselles, soit d'une question qui lui était adressée par les unes ou les autres, pour prendre la parole, et elle donnait ainsi aux demoiselles, sur tous les sujets, les instructions les plus variées, les plus attrayantes, les plus sages. Elle se laissait interroger par les plus petites comme par les plus grandes; elle répondait à toutes avec une patience, une bonté égale à la justesse et à la droiture de son esprit; elle mêlait aux préceptes les plus sévères des détails curieux, des anecdotes agréables ; puis, après avoir recommandé à ses chères enfants de mettre en pratique ce qu'elle leur avait dit, elle les quittait, les laissant émerveillées de son beau langage, de sa raison pleine de grâce et d'agrément, de sa piété douce, attrayante et pratique.

Les entretiens avec les Dames commencèrent à être recueillis en 1694, à l'époque où Saint-Cyr fut changé en monastère, où la maison prit une forme régulière, où Mme de Maintenon s'efforça, par des instructions plus fréquentes qu'auparavant, de rendre les Dames de Saint-Louis dignes de leur sublime vocation.

Les entretiens avec les demoiselles ne furent recueillis qu'en 1700. A cette époque, Mme de Maintenon s'adonna entièrement aux classes, y allant tous les jours, y faisant les fonctions de maîtresse, enseignant aux Dames, par son exemple, à rendre leurs

élèves « les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde. » — « Je suis résolue, dit-elle dans un de ces entretiens, de me donner tout entière et de vous aider de tout mon pouvoir à établir dans les classes un bon esprit, et cette éducation solide dont je vous parle si souvent : celle que nous leur avons donnée jusqu'ici a été trop extérieure et trop superficielle. »

J'ai inséré dans ce volume tous les entretiens de Mme de Maintenon avec les demoiselles, moins trois ou quatre qui trouvent mieux leur place dans le volume intitulé : *Conseils aux demoiselles*, etc. Quant aux entretiens avec les Dames, je n'ai mis dans ce volume que les entretiens relatifs à l'éducation ; d'autres, qui sont entièrement remplis de détails historiques, auront naturellement leur place dans la *Correspondance générale* ; enfin il en est quelques-uns que j'ai entièrement supprimés. Ceux-ci sont remplis uniquement de détails inutiles à rapporter sur la tenue intérieure de la maison, les différentes fonctions des dames, etc. ; comme beaucoup de lettres de même genre et que j'ai également supprimées, ils n'offrent aucun intérêt pour nous.

On ne saurait aujourd'hui proposer entièrement et absolument pour modèles ces instructions, si sages qu'elles soient ; les temps sont changés ; le nôtre ne s'accommoderait pas de cette éducation où l'instruction proprement dite n'était que secondaire, et

[redacted]

entièrement sacrifiée à la manière de former le cœur, la raison, le caractère, où cette éducation dans son ensemble et ses détails était toute religieuse, où elle consistait presque uniquement dans le travail des mains, les soins du ménage, les lectures de piété. Nos maisons d'éducation ne pourraient supporter les prescriptions si austères, si minutieuses, si absolues qu'on trouvera dans ces lettres, ces nombreuses pratiques religieuses, cette clôture complète, cette privation de toute liberté pendant douze à treize ans, le soin qu'on prenait des demoiselles à chaque heure, à chaque moment, qui faisait que chacune d'elles était instruite, formée, dirigée, encouragée, corrigée en toutes choses par des institutrices saintement dévouées à cette œuvre, qui ne les perdaient pas de vue un seul instant, qui variaient leurs soins, leurs instructions, leur vigilance d'après les caractères, les âges, les circonstances. Mais quelque étrange et sévère que cette éducation puisse paraître, je crois qu'à ceux qui observent la manière dont les femmes sont aujourd'hui élevées, les résultats de cette éducation de luxe et de plaisirs, non-seulement pour le foyer domestique, mais encore pour la société et la vie politique, l'avenir et les hommes qu'elle prépare à la France, elle inspirera d'amères réflexions; qu'elle leur fera préférer cette éducation, pour ainsi dire virile, qui purifiait les mœurs privées et enfantait les vertus publiques; qu'elle leur fera estimer et

regretter cette œuvre de Mme de Maintenon qui a empêché pendant un siècle la corruption de la cour de gagner les provinces, qui a maintenu dans les vieux châteaux, où s'isolait la plus grande partie de la noblesse, de solides vertus, des mœurs simples et antiques, enfin qui a produit ce dévouement, ce courage, cette résignation chrétienne que les femmes ont déployée pendant la révolution.

Il me reste à donner quelques explications sur les manuscrits d'où j'ai tiré les *Lettres et Entretiens sur l'Éducation*.

La plupart des lettres, écrits et papiers autographes de Mme de Maintenon avaient été recueillis par les Dames de Saint-Cyr, qui en avaient fait plusieurs copies. Le tout formait, avec les mémoires écrits par elles, une bibliothèque particulière d'environ 50 à 60 volumes, mais où il y avait des répétitions et des doubles. Cette précieuse bibliothèque n'était communiquée qu'à un petit nombre de personnes. Vers le milieu du XVIIIe siècle, les Dames de Saint-Cyr (on ne sait par quelle raison) en laissèrent prendre copie à un écrivain protestant, La Beaumelle ; et celui-ci s'en servit pour publier ses romanesques *Mémoires* et sa fameuse collection de *Lettres de Mme de Maintenon*, publications qui ont été si funestes à la réputation de l'illustre femme [1].

[1] Voir la préface des *Lettres historiques et édifiantes*.

[redacted]

En effet, La Beaumelle a négligé ou dédaigné toute la partie des manuscrits de Saint-Cyr relative à la piété et à l'éducation, c'est-à-dire celle où Mme de Maintenon ne saurait être discutée; et pour la partie qu'il a publiée, il l'a presque partout transformée, tronquée, falsifiée. Dans certaines lettres le texte de Mme de Maintenon, moins le sens général et quelques mots, disparaît entièrement; tout le reste est inventé souvent avec esprit, mais aussi souvent avec ignorance. Dans d'autres, La Beaumelle retranche, ajoute, change des mots, des lignes, des phrases entières; à la phrase de Mme de Maintenon qui court familière, naturelle, négligée, pleine d'ampleur et d'incorrection, mais toujours nette, précise et simple, il substitue son arrangement, son esprit, sa pensée, son style, même le trait, la raillerie, l'agrément du dix-huitième siècle. D'autre fois, il se contente de couper une lettre en plusieurs parties, ou bien de prendre à droite ou à gauche des fragments exacts dont il fait une lettre, puis il corrige ou arrange le style, mais sans toucher au fond de la phrase. En un mot, le texte de La Beaumelle est tantôt un abrégé, tantôt une paraphrase, tantôt une traduction du texte de Mme de Maintenon. Enfin tout cela est fait à la hâte, étourdiment, sans ordre, sans travail, et renferme quelquefois les plus étranges erreurs.

Les lettres autographes de Mme de Maintenon, les copies des Dames de Saint-Cyr ont été dispersées

pendant la révolution ; mais elles ne sont pas toutes perdues, et j'ai eu la bonne fortune d'en retrouver une grande partie au séminaire de Versailles, chez M. le duc de Noailles, chez M. Feuillet de Conches, etc., etc. C'est avec ces documents authentiques que j'ai le projet de publier la collection complète et exacte des écrits de Mme de Maintenon, « collection, dit M. Guizot, la plus importante qui reste à faire sur le siècle de Louis XIV. »

Voici ceux de ces documents dont je me suis servi pour les deux volumes de *Lettres et Entretiens sur l'Éducation*, volumes qu'on peut regarder comme *inédits*, puisque La Beaumelle n'en a donné que six lettres avec deux entretiens, et après les avoir arrangées à sa manière.

1° *Avis aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état;* 2 vol. in-fol., ayant ensemble 4,020 pages. Le premier volume de ce précieux recueil a pour titres particuliers : 1re partie, *Avis sur les devoirs de leur état ;* 2e partie, *Avis sur leurs devoirs à l'égard des demoiselles*. Le deuxième volume renferme : 3e partie, *Lettres utiles et agréables ;* 4e partie, *Lettres pieuses*.

2° *Lettres édifiantes de Mme de Maintenon,* 7 vol., in-8. — Ce recueil a été fait par Languet de Gergy, archevêque de Sens, au moyen des collections de lettres que possédait la maison de Saint-Cyr. Il renferme non-seulement des lettres de piété et d'édu-

cation, mais des lettres historiques très-nombreuses, et quelquefois abrégées.

3° *Lettres et avis de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et le gouvernement des classes*, 1 vol. in-4°, de 984 pages. C'est en partie une répétition du manuscrit cité au n° 1.

4° *Recueil des réponses que Mme de Maintenon, notre institutrice, a eu la bonté de nous faire en diverses occasions*, 1 vol. in-4°, de 638 pages. — Sur le titre on lit: « L'original de ce premier cahier, écrit de la main de Mme de Berval et corrigé de celle de Mme de Maintenon, est gardé au dépôt. » L'auteur de ce recueil est, en effet, Mme de Berval, et nous en avons donné plus haut la préface.

5° *Recueil d'instructions de Madame*, 1 vol. in-4°. Ce volume, écrit par Mlle d'Aumale, est précieux, parce que les instructions qu'il renferme sont plus négligées, plus familières, moins châtiées. On y trouve de nombreuses réprimandes aux demoiselles.

6° *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, 2 vol. in-4°. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Louis, par Languet de Gergy*, 2 vol., in-4°. — Comme je me suis peu servi de ces manuscrits pour les *Lettres et Entretiens sur l'Éducation*, et que j'en ai beaucoup parlé dans mon *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, je renvoie à la préface de cette histoire.

7° *Extrait des écrits de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis, contenant les principaux avis qu'elle leur donnait et ses intentions touchant les devoirs de leur Institut*, 1 vol. in-8. — Ce volume est un choix des principales maximes de Mme de Maintenon; il ne renferme qu'un très-petit nombre d'instructions qui ne soient pas ailleurs.

8° *Lettres aux Supérieures*, 1 vol. in-12. — Ce petit volume, fort mal écrit et non achevé, a probablement appartenu à une supérieure de la maison de Saint-Louis.

9° *Instructions de l'évêque de Chartres* aux religieuses de Saint-Louis, 1 vol. petit in-fol., non achevé.

Tous ces manuscrits, la plupart dépareillés ou incomplets, ne sont pas recueillis avec beaucoup d'ordre; la plupart n'ont point de dates ou en ont d'inexactes; ils n'indiquent presque jamais les personnes auxquelles les lettres ou instructions sont adressées. Les notes y sont fort rares. J'ai donc dû entreprendre sur ces manuscrits un travail très-long et très-minutieux pour mettre les lettres dans un ordre régulier, leur assigner des dates, rechercher les personnes auxquelles elles sont adressées, les éclairer de notes explicatives, etc.

Il ne me reste plus qu'à extraire de mon *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*[1] quelques notions sur

[1] Un vol. grand in-8, chez Furne et Cie.

[redacted]

cette maison, indispensables à l'intelligence des *Lettres et Entretiens sur l'Éducation*.

La maison royale de Saint-Cyr, dite l'Institut de Saint-Louis, fut fondée en 1686 par Louis XIV, pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse. C'était le roi qui nommait aux places vacantes.

Les demoiselles entraient dans la maison depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de douze ans; elles y restaient jusqu'à vingt ans, sans jamais sortir que par des permissions rares et spéciales, ne pouvant être visitées par leurs parents que pendant les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. Elles étaient partagées, suivant leur âge, en quatre *classes*, et dans chaque classe en cinq ou six *bandes* ou *familles* de huit ou dix élèves. Jusqu'à l'âge de dix ans, elles étaient dans la classe *rouge*, et elles y apprenaient à lire, écrire, compter, les éléments de la grammaire, le catéchisme et des notions de l'histoire sainte. A l'âge de onze ans, elles passaient dans la classe *verte*, et y apprenaient la même chose, avec la musique et des notions d'histoire, de géographie et de mythologie. A l'âge de quatorze ans, elles passaient dans la classe *jaune*, où l'instruction roulait principalement sur la langue française, la musique, la religion; on leur donnait aussi quelques leçons de dessin, et on leur apprenait à danser. A l'âge dix-sept ans, elles passaient dans la classe *bleue*, où l'instruction ne roulait

plus que sur la langue et la musique, mais où l'instruction morale était développée jusqu'à la perfection. D'ailleurs, plus de la moitié des demoiselles de la classe bleue était dispersée dans la maison, soit pour aider les maîtresses des classes, soit pour assister les officières de la maison, c'est-à-dire la dépositaire, l'économe, les infirmières, les maîtresses d'ouvrages, la sacristine, l'apothicaire, etc. C'était dans ces divers exercices qu'elles trouvaient le complément de leur éducation. On dispersait de même un certain nombre de jaunes, pour aider au service de la maison, et même on y employait les plus petites.

L'éducation manuelle était fort étendue à Saint-Cyr; on y apprenait à coudre, à broder, à tricoter, à faire de la tapisserie; on y faisait tout le linge de la maison, de l'infirmerie, de la chapelle, les robes et vêtements des dames et des élèves; « mais point d'ouvrages exquis, dit Mme de Maintenon, et d'un trop grand dessin, point de ces colifichets à broderie ou au petit métier qui sont inutiles. » Enfin, les religieuses et les sœurs converses étant insuffisantes pour l'instruction et le service de la maison, les demoiselles étaient appelées à les aider pour desservir le réfectoire, balayer les dortoirs, nettoyer les classes. « Il faut les mettre à tout, dit Mme de Maintenon, et les faire travailler aux ouvrages pénibles, pour les rendre robustes, saines et intelligentes. »

Les demoiselles sortaient de Saint-Cyr à vingt ans,

[redacted]

et on leur donnait une dot de trois mille livres avec un trousseau.

Les Dames de Saint-Louis étaient prises ordinairement parmi les élèves de Saint-Cyr : elles étaient dans l'origine astreintes seulement à des vœux simples; puis en 1692 on transforma la maison en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin, et elles firent des vœux solennels. Elles étaient au nombre de quarante, professes ou novices, qui se partageaient les charges de la maison.

Les grandes charges étaient celles : 1° de la *supérieure*, qui avait le gouvernement général de la maison, sous la surveillance de l'évêque de Chartres pour le spirituel, et pour le temporel d'un conseiller d'État nommé par le roi; elle était nommée à l'élection et pour trois ans; 2° de l'*assistante*, qui était la suppléante de la supérieure; 3° de la *maîtresse des novices*; 4° de la *maîtresse générale des classes*, directrice générale de l'enseignement et supérieure particulière des demoiselles; 5° de la *dépositaire*, qui avait le maniement général des recettes et dépenses de la maison.

Les petites charges étaient celles des *maîtresses des classes*, de l'*économe*, de la *portière*, de l'*infirmière*, de la *maîtresse générale des ouvrages*, de la *robière*, etc.

Les affaires de la maison de Saint-Louis étaient régies par un *conseil du dedans*, composé des cinq

officières, et par un *conseil du dehors*, composé d'un conseiller d'État, d'un avocat au parlement de Paris, et de l'intendant de la maison.

La maison jouissait, à l'époque de la révolution, de quatre cent quatre-vingt seize mille livres de revenu.

Elle fut supprimée par la Convention en 1793.

[redacted]

LETTRES ET ENTRETIENS

SUR L'ÉDUCATION

DES FILLES.

---

1. — MAXIMES POUR LES PAUVRES FILLES DE RUEIL[1].

1682.

Dieu vous a voulu réduire à servir ; rendez-vous-en capables et accommodez-vous à votre fortune.

Dieu veut que les riches se sauvent en donnant leur bien et les pauvres par n'en point avoir.

[1] Vers 1680, Marie de Brinon, religieuse ursuline du diocèse de Rouen, fut obligée de sortir de son couvent qui avait été supprimé à cause de sa pauvreté extrême ; « elle vint, selon les notes des Dames de Saint-Cyr, demeurer aux environs de Montchevreuil, où Mme de Maintenon la vit et goûta son esprit et sa piété. Cette religieuse voulant s'adonner, selon l'esprit de son institut, à l'éducation des filles, Mme de Maintenon lui donna des pensionnaires, et, pour l'avoir plus près d'elle, elle l'engagea à s'établir près de Paris. La religieuse, s'étant associé deux ou trois autres du même ordre, établit sa pension près de Montmorency, et la forma des filles que Mme de Maintenon lui confioit. Au bout de deux ans, Mme de Maintenon, la trouvant trop éloignée, la transféra à Rueil, afin d'être plus à portée d'aller visiter plus souvent cette école*, » et elle commença à y faire élever des filles pauvres de la noblesse. Elle n'en continua pas moins ses soins aux filles des paysans et leur adressa cette instruction, le premier écrit qu'on ait d'elle sur l'éducation.

* Tiré du manuscrit des *Lettres édifiantes*, t. I, p. 257. Pour ce manuscrit voir la *Préface*.

Les riches auront plus de peine à se sauver que les pauvres.

Il y a de bons riches et de très-méchants pauvres.

Les riches vous donnent de quoi vivre, donnez-leur vos prières.

C'est ainsi que nous contribuons au salut les uns des autres.

Dieu a voulu que vous travaillassiez ; ne souhaitez point d'autre état.

Les pauvres dorment mieux sur leur paille que les riches sur leurs lits magnifiques.

Ne croyez pas qu'il suffise d'être pauvre et souffrant pour être sauvé ; il faut supporter patiemment cet état pour l'amour de Dieu.

N'enviez point le plaisir qu'il y a de faire l'aumône, puisqu'en la recevant vous pouvez avoir autant de mérite devant Dieu.

Ne murmurez jamais contre les riches ; Dieu a voulu qu'ils le fussent, comme il a voulu que vous fussiez pauvres.

Si vous ne vous soumettez à la volonté de Dieu sur vous, votre misère vous sera aussi inutile pour l'autre monde qu'elle vous est pénible pour celui-ci.

Votre cœur est content pendant que votre corps travaille ; la plupart des grands ont le cœur agité pendant qu'ils nous paroissent bien heureux.

---

2. — NOTES POUR LES MAITRESSES DE NOISY[1].

1685.

Je voudrois qu'on inspirât aux demoiselles :

Un grand amour pour le catéchisme;

Qu'il n'y a rien de si important sur la terre que la réception des sacrements;

Une conscience droite, simple et ouverte;

Qu'on se rendît maître de leurs lectures et qu'on leur dît que dans le Nouveau Testament il faut adorer ce qu'on n'entend pas et pratiquer ce qu'on entend;

Qu'il ne faut point être curieux et se borner à un petit nombre de livres;

Que toute piété consiste dans l'observance des commandements et la pratique des vertus.

Leur faire aimer le silence et le travail.

Chercher des inventions ou quelque intérêt pour leur donner le goût du travail.

Expliquer ce qu'on leur dit; les rendre simples à tout dire, en ne les grondant jamais.

Réjouir leur éducation.

Diversifier leurs instructions.

[1] *Lettres et Avis de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et le gouvernement des classes*, p. 131. (Voir sur ce manuscrit la *Préface*.) — L'école de Rueil fut transférée, en 1684, au château de Noisy, que le roi donna à cet effet à Mme de Maintenon; il y payait les pensions de cent pauvres demoiselles. L'établissement prit alors une grande importance. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III.)

Reprendre continuellement et doucement.

Regarder les classes comme le principal de la maison.

Que la supérieure soit ingénieuse à faire des distinctions qui mettent l'émulation dans les classes.

Qu'on peut se servir de petites inventions pour mettre cette émulation, mais qu'il faut pourtant se garder des distinctions qui élèvent trop les unes et qui découragent trop les autres.

Qu'on leur apprenne à parler françois, mais simplement.

Qu'elles écrivent de même.

Qu'on leur parle chrétiennement et toujours raisonnablement.

Qu'on égaye souvent leurs instructions et qu'on ne leur en fasse pas de trop longues.

Qu'on les élève en séculières, bonnes chrétiennes, sans exiger d'elles des pratiques *religieuses*[1], comme de n'oser lever les yeux.

Qu'elles ne fassent point de déclarations publiques de leurs fautes.

Qu'on ne les fasse point mettre à genoux en toutes occasions.

Qu'elles se réconcilient seulement comme les chrétiens doivent faire quand ils se sentent offensés les uns aux autres.

Qu'on les aime toutes également.

Qu'on leur inspire une grande horreur pour le monde, sans qu'elles puissent croire que c'est pour

[1] C'est-à-dire des pratiques de couvent.

les porter à être religieuses, mais qu'on leur explique les avantages de la *religion*[1].

3[2]. — LETTRE AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE DU RUBAN JAUNE, A NOISY.

A Versailles, ce 20 septembre 1685.

Je suis très-contente de vous, mes chères jaunes[3]; rien n'est plus joli que votre lettre et vous êtes fort éloquentes, ou vous avez de fort bons amis. Les nouvelles que vous me mandez m'ont fait plaisir; la familiarité n'est point incompatible avec le respect, et vous me l'auriez appris quand je ne l'aurois pas su, car votre lettre est toute pleine de l'un et de l'autre. Continuez à bien faire, et que tout ce qui a autorité sur vous en soit aussi content que M. Lhermineau[4]. Je ne vous oublie point, et je vous aime de tout mon cœur.

[1] C'est-à-dire de la vie religieuse.

[2] *Lettres édifiantes*, t. 1, p. 314. (Voir la *Préface*.)

[3] Les demoiselles de Noisy étaient partagées, suivant leur âge, en quatre classes et distinguées par des rubans de diverses couleurs : celles de sept à dix ans avaient le ruban rouge; celles de onze à quatorze ans, le ruban vert; celles de quatorze à dix-sept ans, le ruban jaune ; celles de dix-sept à vingt ans, le ruban bleu. Ces couleurs furent transportées à Saint-Cyr, et l'on appelait vulgairement les demoiselles de chaque classe les *bleues*, les *jaunes*, les *vertes*, les *rouges*.

[4] Maître brodeur qui montrait à travailler aux demoiselles. Les demoiselles de Noisy se distinguèrent par leur habileté à travailler la tapisserie; elles brodèrent pour le roi un lit d'une grande beauté, dont le fond était de velours cramoisi et la broderie d'or et d'argent. Ce lit existait encore à Versailles en 1792.

4[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE BUTERY[2].

Janvier 1686.

Je suis fort aise d'être en commerce avec vous, mademoiselle, et je juge, par la charge que Mme de Brinon vous a donnée, qu'elle vous croit beaucoup de charité et d'exactitude. Vous pouvez vous adresser à moi pour tous vos besoins, en ne demandant pourtant que ceux dont il est impossible de se passer; car on aura tout neuf à Saint-Cyr[3], et ainsi il faut avoir patience à Noisy. Quand vous m'écrirez, mettez un peu plus d'intervalle dans vos lignes[4],

[1] *Lettres et Avis sur les classes*, p. 453. (Voir la *Préface*.)

[2] Marie-Isabelle de Tournillion de Butery devint la neuvième Dame de Saint-Louis. Elle n'avait qu'une médiocre capacité, et, comme cette lettre le témoigne, peu d'instruction; mais Mme de Maintenon l'avait choisie à cause de sa bonté angélique et de sa charité pour les malades. Elle exerça, en effet, pendant presque toute sa vie, les charges de l'infirmerie. — Cette lettre lui fut écrite quand elle était novice à Noisy.

[3] L'établissement de Noisy ayant réussi, Mme de Maintenon conçut l'idée d'en faire une fondation durable; elle obtint de Louis XIV, le 15 août 1685, la création de l'Institut de Saint-Louis, à Saint-Cyr, et consulta Mme de Brinon sur la forme à donner à ce grand établissement.

[4] On lit dans les Mémoires des Dames de Saint-Cyr : « Ayant vu quelques lettres des demoiselles qui n'étoient guère bien faites, elle leur ordonna de lui écrire, afin d'avoir occasion de leur faire mieux voir leurs fautes, soit pour le style, soit pour l'orthographe, en quoi elle étoit une habile maîtresse... Elle se faisoit donc écrire par les demoiselles pour corriger leurs lettres et leur apprendre à écrire simplement, sans détours et sans chercher à faire de l'esprit. Si elle faisoit cette attention pour les demoiselles, elle en avoit encore une plus particulière pour les Dames, à cause que

afin que je puisse corriger l'orthographe les jours que j'en aurai le loisir; mais la meilleure manière de l'apprendre seroit de copier des livres. Votre caractère est très-beau, et je vois avec plaisir qu'il y a plusieurs novices qui écrivent fort bien. Je m'en vais tâcher de corriger votre lettre, mais je ne finirai pas la mienne sans vous assurer de mon estime et de mon amitié.

Prenez bien garde à tout ce qui est différent de ce que j'ai corrigé à ce que vous avez écrit, car tout y est pour le mieux.

5[1]. — EXTRAIT D'UN ANCIEN RÈGLEMENT

POUR LES MAITRESSES DES CLASSES DU TEMPS DE NOISY.

1686.

Que toutes les Dames agissent dans une grande union, de sorte que les demoiselles soient persuadées qu'elles sont gouvernées par le même esprit.

Qu'elles entrent de bonne foi dans l'obligation qu'elles ont sur les demoiselles; qu'elles ne les regardent point comme des externes, où il faut aller faire son heure d'instruction et puis retourner à la

nous devons leur montrer ce qu'il faut qu'elles sachent; elle vouloit que toutes les personnes de la communauté lui écrivissent pour lui rendre compte de la manière dont elles exerçoient leurs emplois ou pour d'autres raisons; quand nous avions eu cet honneur, elle nous renvoyoit souvent nos lettres corrigées, où elle nous disoit les défauts qu'elle y avoit remarqués... » (Ch. XIII.)

[1] *Lettres et Avis*, p. 70.

communauté; les demoiselles doivent ici aller avant tout, la communauté n'est faite que pour elles, et c'est l'intention du fondateur; *on ne fait pas seulement vœu de les instruire mais de les élever*, *et ce terme comprend tous les soins des mères envers leurs enfants*; il faut donc quitter toute autre affaire pour celle-là.

Il faut leur faire observer le règlement avec grand soin, et avec le plus de silence qu'il sera possible du côté de la maîtresse.

Il faut tâcher de distinguer les fautes qui sont de conséquence pour le bon ordre d'avec celles qui n'en sont pas : par exemple, une demoiselle travaille mal, apprend difficilement tout ce qu'il faut qu'elle sache, il faut avoir patience et ne se point rebuter; une demoiselle sort de la classe sans permission, il ne faut point avoir de la patience là-dessus, il la faut punir, parce qu'il y a une faute de sa volonté, et qui pourroit autoriser les autres à aller où il leur plairoit.

Il ne faut point être pointilleuse, chercher à découvrir leurs fautes, épier les occasions de les confondre; au contraire, il ne faut pas tout entendre, ou pour mieux dire ne pas montrer tout ce qu'on voit et tout ce qu'on entend; il faut faire semblant d'ignorer ce qu'on peut, comme un mot échappé, un rire hors de saison, une faute courte et passagère.

[redacted]

6[1]. — ÉDUCATION DES DEMOISELLES[2]

DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

1686.

1. L'éducation est chrétienne, raisonnable et simple.

2. On les instruit de la religion et on tâche de leur inspirer une piété solide, accommodée aux différents états où il plaira à Dieu de les appeler.

3. On les élève en séculières, bonnes chrétiennes sans exiger d'elles les pratiques *religieuses*.

4. On leur donne une grande estime pour le catéchisme.

5. On leur inspire un grand respect pour le Saint-Siége, pour les évêques et pour tous les ministres de Jésus-Christ.

6. On leur enseigne qu'il n'y a rien de si important sur la terre que la réception des sacrements.

7. On leur inspire particulièrement l'horreur du péché, la pratique de la présence de Dieu, la docilité et une grande modestie.

[1] L'institut de Saint-Louis fut créé par lettres patentes de Louis XIV, au mois de juin 1686. Les Dames et les élèves s'installèrent dans la maison que le roi leur avait fait bâtir le 1er août suivant. (Voir, pour les détails, l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III.)

[2] Cette instruction, dont le fond se retrouve dans les *Notes pour les maîtresses de Noisy*, page 3, était ce que nous appellerions aujourd'hui un *prospectus* ou un programme de l'éducation donnée à Saint-Cyr. Elle était imprimée et on la communiquait à tous ceux qui la demandaient. On la trouve dans le petit volume : *Règlements et usages des classes*. (1 vol. in-32, 1712).

8. On leur forme autant qu'on le peut une conscience simple, droite et ouverte.

9. Elles ne lisent de l'Écriture sainte que le Nouveau Testament.

10. On les réduit à un très-petit nombre de livres.

11. On évite tout ce qui pourroit trop exciter leur esprit et leur curiosité.

12. On veut qu'elles parlent et écrivent simplement.

13. On ne leur laisse ni lettres, ni manuscrits, ni bons, ni mauvais.

14. On fait tout ce qu'on peut pour les rendre silencieuses et laborieuses.

15. On leur inspire l'horreur du monde sans vouloir les contraindre à être religieuses; mais on leur explique les avantages de cette condition.

16. On les instruit des devoirs des femmes du monde et de tous les états où elles pourront se trouver.

17. Elles sont toutes traitées également et il n'y en a pas une de négligée.

18. On ne les distingue que par la sagesse, sans égard au plus ou moins de naissance, ni aux protections qu'elles pourroient avoir, ni aux agréments naturels.

19. On les rend simples et ingénues à tout dire, en les reprenant avec raison et douceur.

20. On essaye toujours de la douceur avant de venir à la rigueur.

21. On diversifie leurs instructions; on les fait

courtes parce qu'elles sont fréquentes ; on les égaye souvent.

22. On se sert de tout jusque dans les jeux pour former leur raison.

23. On tâche de les rendre franches, simples, généreuses, sans finesse, sans mystère, sans respect humain, voulant bien que toutes voient que celles qui sont chargées des autres avertissent les maîtresses de tout.

7[1]. — ORDRE DES CLASSES

DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

1686.

1. Il y a deux cent cinquante demoiselles partagées en quatre classes et distinguées par quatre couleurs différentes. On les partage selon la taille pour la décoration du chœur qui est très-agréable.

2. On distingue les quatre classes par petites ou grandes. Il y en a deux qu'on appelle les grandes classes et les autres les petites classes.

3. On donne pour marque de distinction un ruban noir à celles des grandes classes dont on est le plus content ; le nombre en est d'ordinaire de vingt ; elles aident dans les charges de la maison ; on leur

[1] *Règlements et usages des classes*, p. 1. — Cet ordre des classes date de 1686 et de la fondation même de la maison de Saint-Louis ; mais il n'a pris sa forme définitive qu'en 1693, après que la maison eut été changée en monastère et le système d'éducation réformé.

confie quelques-unes des demoiselles et elles vont seules, ce qui est absolument défendu aux autres.

4. Mme de Maintenon donne aussi un ruban couleur de feu à celles des deux grandes classes dont les premières maîtresses lui rendent un bon témoignage. Celles-là vont aussi seules par la maison et elles sont au nombre de huit ou dix; mais on ne leur confie que les demoiselles des deux petites classes.

5. Quand on donne le ruban noir à celles-là, elles quittent le ruban couleur de feu.

6. Il y a une demoiselle du ruban noir à chacune des deux grandes classes; il y en a deux à chacune des deux petites.

7. Ces filles à ruban noir couchent dans les dortoirs des demoiselles et sont employées pour le service des classes, selon l'ordre des premières maîtresses; elles dépendent pour leur conduite particulière de la maîtresse générale, laquelle les change environ tous les trois mois.

8. Il y a encore dans chacune des deux petites classes deux filles à ruban couleur de feu; elles couchent comme les demoiselles du ruban noir dans les dortoirs, sont employées de même par les premières maîtresses des classes et dépendent pour leur conduite particulière de la maîtresse de la classe dont elles sont. Mme de Maintenon les change aussi de temps en temps, comme elle le juge à propos.

9. Chaque classe a une sœur converse pour la servir, et ce sont des professes qu'on met aux

[redacted]

grandes classes. On peut mettre de simples sœurs aux deux petites. Ces filles sont aux ordres des premières maîtresses de la classe, couchent dans les dortoirs et sont pour leur conduite particulière sous la maîtresse des sœurs.

10. Il y a par chaque classe quatre Dames de Saint-Louis. On peut dans la nécessité y mettre quelques personnes du noviciat.

11. Toutes les classes sont partagées par *bandes* ou *familles* de huit ou dix chacune: elles sont à des tables séparées. On fait dans chaque classe cinq, six ou sept bandes, selon le nombre des demoiselles, qui diminue quelquefois par les maladies.

12. On met à ces bandes trois demoiselles des plus sages : l'une en qualité de chef ou mère de famille: l'autre est aide et l'autre suppléante. Elles ont toutes quelques marques qui les distinguent des autres. La qualité essentielle de ces filles, surtout du chef, est la fidélité pour rendre compte à la première maîtresse; on tâche d'y joindre l'intelligence et d'y mettre les plus âgées.

13. Les bandes demeurent séparées partout, si ce n'est au chœur, où chaque demoiselle reprend le rang de sa taille. Elles ne se mêlent jamais si la maîtresse ne l'ordonne, ce qui arrive très-rarement.

14. On va par familles devant le saint Sacrement, quand il est exposé. On va autant qu'il se peut par famille aider dans les charges. C'est une famille qui fournit les servantes et les lectrices des réfectoires des demoiselles et des sœurs converses. C'est par familles qu'on fait les lectures de la classe tour à

tour. Ce sont les familles tour à tour qui ont soin du feu, d'ouvrir la porte, les fenêtres, etc.

15. Le chef ou mère de famille est chargée de tout ce qui la regarde, comme des livres, papiers, ouvrages, etc. Elle se sert de son aide et de la suppléante pour apprendre le catéchisme, à lire, écrire, compter, travailler à celles qui ne le savent pas. Elle se sert encore de quelques-unes de la bande, si elle en a d'avancées dans les exercices, et elle regarde de temps en temps le progrès de ses filles pour en rendre compte à la maîtresse de la classe qui en est chargée.

16. Par ce moyen ce sont les demoiselles les plus sages et les plus avancées qui instruisent les nouvelles venues, et les Dames de Saint-Louis veillent sur leur conduite pour voir si elle est fidèle et s'il n'y a aucune demoiselle négligée.

8.[1] — USAGES DES CLASSES.

1686.

1. La première classe est ordinairement composée de cinquante-six demoiselles, sans y compter les demoiselles du ruban noir. La deuxième classe est pour l'ordinaire de soixante-deux demoiselles.

[1] *Règlements et usages des classes*, p. 19. (Voir la note de la page 11.)

[redacted]

Les filles de M[me] de Maintenon sont comptées de la classe dont elles portent le ruban ; elles en suivent les exercices, à moins qu'elles n'en soient tirées par leurs fonctions. Les deux petites classes sont de cinquante-six demoiselles chacune.

2. Quoique les demoiselles doivent être continuellement soumises à toutes les maîtresses, elles n'ont rapport qu'à la première pour leur conduite particulière.

3. Elles ne lisent point d'autres livres que ceux que leur première maîtresse leur donne. Elles n'ont rien dans l'habillement qui ne soit conforme les unes aux autres sans permission.

4. Elles prendront garde de se lier jamais par des amitiés et par des attaches particulières ; mais elles auront beaucoup de charité et d'honnêteté les unes pour les autres, évitant de se tutoyer et d'avoir des manières contraires à la bienséance.

5. Elles éviteront aussi avec soin les murmures, les plaintes, les médisances, les railleries, les disputes, la communication de leurs dégoûts, de leurs ennuis, enfin de tout ce qui est spécifié dans le détail des défenses faites aux demoiselles.

6. Comme il est d'un bon esprit et de leur devoir de s'accommoder à l'ordre de la maison où elles sont, elles observeront exactement tout ce qu'on exige d'elles pour le maintenir, évitant avec soin tout ce qui pourroit le troubler, comme de parler ou faire du bruit dans les lieux publics, se déranger dans les marches, manquer aux cérémonies, etc.

7. Elles observeront inviolablement de ne point

aller hors de l'appartement de la classe, soit une, soit plusieurs, sans être accompagnées par leur maîtresse ou quelque autre personne à qui on les auroit confiées.

8. Les demoiselles des deux grandes classes font tous les ans une retraite de quelques jours, à moins que la supérieure n'en ordonne autrement. C'est principalement dans ce temps-là qu'elles font de sérieuses réflexions sur l'état de vie auquel Dieu les appelle. Ce choix est si important qu'il ne suffiroit pas d'y penser lorsqu'elles approchent du temps où elles doivent se déterminer; elles ne peuvent y penser trop tôt.

9. Elles se souviendront toutes de conserver une reconnoissance éternelle et de prier tous les jours pour les personnes dont Dieu s'est servi pour l'établissement de cette maison, surtout pour le Roi, leur fondateur et pour Mme de Maintenon, leur institutrice.

10. Enfin, elles n'oublieront jamais en quelle qualité et pour quelle fin elles y ont été reçues, et combien elles seroient blâmables si elles négligeoient de profiter de tous les secours que la Providence leur a ménagés pour leur donner une éducation vraiment chrétienne.

[redacted]

9[1]. — INSTRUCTION AUX DAMES DE SAINT-LOUIS

SUR L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES[2].

1er août 1686.

Dieu ayant voulu se servir de moi pour contribuer à l'établissement que le roi a fait pour l'éducation des pauvres demoiselles de son royaume, je crois devoir communiquer aux personnes qui sont destinées à les élever ce que mon expérience m'a appris sur les moyens de leur donner une bonne éducation; c'est assurément une des plus grandes austérités que l'on puisse pratiquer, puisqu'il n'y en a guère qui n'aient quelque relâche, et que, dans l'instruction des enfants, il faut y employer toute la vie.

Quand on veut seulement orner leur mémoire, il suffit de les instruire quelques heures par jour, et ce seroit même une grande imprudence de les accabler

[1] *Lettres édifiantes*, t. 1, p. 357. — *Lettres et Avis sur les classes*, p. 1.

[2] Cette instruction porte la date de l'installation de la maison de Saint-Louis. Tout ce que Mme de Maintenon a écrit sur l'éducation peut être regardé comme la paraphrase de cette admirable lettre. Voici les noms des premières Dames de Saint-Louis, avec les charges diverses qu'elles exerçaient : Mme de Loubert, sous-prieure ou assistante de Mme de Brinon, la supérieure ; Mme du Pérou, maîtresse des novices ; Mme de Radouay, dépositaire ; Mme de Fontaines, première maîtresse des *bleues ;* Mme d'Aussy, première maîtresse des *jaunes ;* Mme de Saint-Aubin, première maîtresse des *vertes ;* Mme de Montaigle, première maîtresse des *rouges ;* Mme de Thumery, dépensière ; Mmes de Gautier et de Butery, infirmières ; Mme de Rocquemont, sacristine ; Mme de Saint-Pars, maîtresse des sœurs converses.

plus longtemps ; mais quand on veut former leur raison, exciter leur cœur, élever leur esprit, détruire leurs mauvaises inclinations, en un mot, leur faire connoître et aimer la vertu, on a toujours à travailler, et il s'en présente à tous moments des occasions. On leur est aussi nécessaire dans les divertissements que dans leurs leçons, et on ne les quitte jamais qu'elles n'en reçoivent quelque dommage.

Mais comme il ne sera pas possible qu'une seule personne puisse conduire un certain nombre d'enfants, il sera nécessaire d'avoir plusieurs maîtresses pour la même classe ; il faut qu'elles agissent avec une grande union et un très-grand rapport des mêmes sentiments, que leurs maximes soient pareilles, et qu'elles tâchent de les insinuer avec les mêmes manières.

Il est besoin, dans cet emploi plus que dans aucun autre, de s'oublier entièrement soi-même, ou au moins, si l'on s'y propose quelque gloire, il n'en faut attendre qu'après le succès, et cependant se servir des moyens les plus simples pour y parvenir. Quand je dis qu'il faut s'oublier soi-même, c'est qu'il ne faut songer qu'à se faire entendre et à persuader ; il faut abandonner l'éloquence, qui pourroit attirer l'admiration des auditeurs ; il faut même badiner avec les enfants dans de certaines occasions et s'en faire aimer pour acquérir sur eux un pouvoir dont ils puissent profiter. Mais il ne faut pas se méprendre aux moyens dont on doit se servir pour se faire aimer ; il n'y a que les moyens raisonnables

[redacted]

qui réussissent, et il n'y a que les intentions droites qui attirent la bénédiction de Dieu.

On doit moins songer à orner leur esprit qu'à former leur raison : cette méthode, à la vérité, fait moins paroître le savoir et l'habileté des maîtresses ; une jeune fille qui sait mille choses par cœur brille plus en compagnie et satisfait plus ses proches que celle dont on a pris soin seulement de former le jugement, qui sait se taire, qui est modeste et retenue, et qui ne paroît jamais pressée de montrer son esprit.

Il faut quelquefois leur laisser faire leur volonté pour connoître leurs inclinations, leur apprendre la différence de ce qui est mal, de ce qui est bien, de ce qui est indifférent, et leur accorder tout ce qui est de cette dernière espèce.

Je crois que toutes les personnes qui se donneront la peine de lire ceci entendront aussi bien que moi ce que je veux dire par les choses indifférentes ; mais comme je ne songe qu'à être utile, j'entrerai dans un détail qui peut-être pourra paroître ennuyeux. La manière de vie uniforme des jeunes demoiselles de Saint-Cyr fournit moins de sujets de leur faire ces sortes de distinctions qu'aux enfants nourris dans le monde, où il s'en trouve tous les jours de nouvelles occasions ; mais on peut, par exemple, leur accorder une compagne au lieu d'une autre, une promenade d'un côté au lieu d'un autre, un jeu et mille bagatelles qui leur font voir que l'on ne veut être maîtresse que quand il le faut, et qu'elles le seroient en tout si elles étoient raison-

nables. J'excepte des exemples que j'ai donnés ceux où il se pourroit trouver des conséquences. Une compagne peut être dangereuse, une promenade peut avoir quelque inconvénient, un jeu peut n'être pas de saison ; mais je voudrois qu'en les refusant on leur en dît la raison, autant que la prudence le peut permettre, et tâcher même de leur accorder souvent ce qu'elles demandent pour leur refuser ce qui seroit mal avec une fermeté qui ne se rende jamais : il n'est pas croyable combien ces manières-là rendent le gouvernement facile et absolu.

Il est bon de les accoutumer à ne voir jamais rien accorder à leur importunité. Il faut être implacable sur les vices, et les punir ou par la honte ou par des châtiments qu'il faut faire très-rigoureux, et le plus rarement que l'on peut.

Il faut bien se garder de la dangereuse maxime de quelques personnes qui, par une crainte scrupuleuse que Dieu ne soit offensé, évitent soigneusement les occasions où les enfants pourroient faire paroître leurs inclinations ; on ne peut trop les connoître pour leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, dans laquelle il faut les affermir en leur donnant des principes qui les empêchent de manquer par ignorance.

Il faut étudier leurs inclinations, observer leur humeur, et suivre leurs petits démêlés pour les former sur tout ; car l'expérience ne fait que trop voir combien l'on fait de fautes sans les connoître, et combien de personnes sont tombées dans le crime

sans être nées plus méchantes que d'autres qui ont vécu innocemment.

Il faut donc leur apprendre à éviter les occasions, et qu'une des plus dangereuses est la mauvaise compagnie.

On doit leur apprendre toutes les délicatesses de l'honneur, de la probité, du secret, de la générosité et de l'humanité, et leur peindre la vertu aussi belle et aussi aimable qu'elle l'est.

Quelques petites histoires convenables à ce dessein leur sont très-propres et utiles, et les instruisent en les divertissant ; mais il faut qu'elles soient persuadées que si la vertu n'a la religion pour fondement, elle n'est point solide, et que Dieu ne soutient point, mais réprouve ces vertus païennes et héroïques qui ne sont que les effets d'un orgueil délicat et insatiable pour les louanges.

Il n'est pas nécessaire de faire de longues instructions sur ces matières-là, et il vaut mieux les placer selon les occasions qui se présentent.

Il faut se faire estimer des enfants, et le seul moyen pour y parvenir est de ne leur point montrer de défauts, car on ne sauroit croire combien ils sont éclairés pour les démêler ; cette étude de leur paroître parfaite est d'une grande utilité pour soi-même.

Il ne faut jamais les gronder par humeur, ni leur donner lieu de croire qu'il y a des temps plus favorables les uns que les autres pour obtenir ce qu'ils désirent.

Il faut caresser les bons naturels, être sévère

avec les mauvais, mais jamais rude avec aucuns.

Il faut par des complaisances leur faire aimer la présence de leurs maîtresses, et qu'ils fassent devant elles les mêmes choses que s'ils étoient abandonnés à eux-mêmes.

Il faut entrer dans les divertissements des enfants, mais il ne faut jamais s'accommoder à eux par un langage enfantin, ni par des manières puériles ; on doit au contraire les élever à soi en leur parlant toujours raisonnablement ; en un mot, comme on ne peut être ni trop, ni trop tôt raisonnable, il faudroit accoutumer les enfants à la raison dès qu'ils peuvent entendre et parler, et d'autant plus qu'elle ne s'oppose pas aux plaisirs honnêtes qu'on doit leur permettre.

Les agréments extérieurs, la connoissance des langues étrangères, et mille autres talents dont on veut que les filles de qualité soient ornées, ont leurs inconvénients pour elles-mêmes ; car ces soins prennent un temps qu'on pourroit employer plus utilement. Les demoiselles de la maison de Saint-Louis ne doivent pas être élevées de cette manière, quand on le pourroit ; car, étant sans bien, il n'est pas à propos de leur élever l'esprit et le cœur d'une façon si peu convenable à leur fortune et à leur état.

Mais le christianisme et la raison, qui est tout ce que l'on veut leur inspirer, sont également bons aux princesses et aux misérables ; et si nos demoiselles profitent de ce que je crois qu'elles entendront, elles seront capables de soutenir tout le bien et tout le mal qu'il plaira à Dieu de leur envoyer.

[redacted]

10. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES[1].

Août 1686.

Toutes les maîtresses des classes auront sans cesse devant les yeux que leur premier devoir, en leur qualité de maîtresses, et même de religieuses de Saint-Louis, est de contribuer, selon leur pouvoir, à la bonne éducation des demoiselles, à leur inspirer la vertu, à les corriger de leurs défauts, à rectifier leurs mauvaises inclinations, à leur apprendre tout ce qu'il est nécessaire qu'elles sachent, enfin à en faire de parfaites chrétiennes et à les disposer à remplir saintement les différents états où il plaira à la Providence de les appeler. Dans cette vue, elles ne manqueront jamais de veiller sur les demoiselles, de les accompagner partout, de ne les laisser jamais seules, de les tenir toutes réunies autant qu'il se pourra, et de ne leur permettre pas de s'éloigner dans le jardin hors de la vue de leurs maîtresses. Elles se rendront elles-mêmes des modèles que les demoiselles puissent imiter, en leur inspirant la vertu par leur exemple, étant exactes à observer le silence et les autres exercices de la classe autant qu'elles le pourront, et montrant en toutes leurs actions une piété pure et sincère : c'est la seule conduite que Dieu daigne bénir.

Elles se tiendront continuellement en garde contre

[1] *Lettres et Avis.* — *Avis aux Religieuses de Saint-Louis*, p. 872. (Voir, sur ce manuscrit, la *Préface*.)

leurs passions et contre leur humeur ; elles auront un grand soin que, sans affectation, leurs yeux, leurs discours, leurs postures, leur extérieur, en un mot, tous leurs procédés soient mesurés, ayant affaire à des yeux clairvoyants à qui rien n'échappe, qui sont toujours portés à juger désavantageusement des personnes qui les reprennent.

Dans toute leur conduite elles feront régner l'esprit de Dieu ; elles renonceront à leurs goûts, à la proximité, à l'inclination naturelle, aux agréments personnels des filles qu'elles auront à gouverner, beaucoup plus à la familiarité et à l'apparence des amitiés particulières.

Elles jugeront de tout selon les maximes de l'Évangile, ne feront point acception des personnes, et n'estimeront que ce que Dieu estimera au jour de la récompense ; elles détruiront autant qu'il leur sera possible, dans leurs personnes et dans celles des demoiselles, l'esprit du monde et tout ce qui tenteroit à l'entretenir ; elles auront un discours simple et naturel, des manières modestes et aisées.

Elles formeront de même les demoiselles, sans négliger de corriger tout ce qu'il y aura dans leur extérieur, mais ayant beaucoup d'application à tourner leurs cœurs vers Dieu, à leur faire aimer tout ce que Notre-Seigneur a aimé, haïr tout ce qu'il a haï, ce qui doit se faire pourtant avec sagesse et discrétion.

Pour se prémunir contre la dissipation et contre le découragement, qui sont les deux défauts qu'elles ont à éviter dans leurs emplois, elles seront fidèles

[redacted]

à ne point manquer à l'oraison du matin, tâchant d'accorder tout le soin qu'on leur demande pour les demoiselles avec celui qu'elles doivent avoir pour leur perfection, assistant tour à tour aux exercices de la communauté, et allant chercher aux pieds de Notre-Seigneur la force pour se bien acquitter de tous ses devoirs. Elles penseront souvent que si la fatigue est grande, la récompense le sera aussi; qu'après tout, c'est à quoi elles se sont engagées; que c'est ce que Dieu attend d'elles et demande des religieuses de Saint-Louis; que c'est l'intention de leur fondateur; qu'elles ne sont pas obligées seulement à *instruire les demoiselles, mais à les élever, ce qui comprend tout le soin des mères envers leurs enfants*[1]; que c'est à cette fin que se doit rapporter toute cette maison; qu'il est juste de quitter toute autre affaire pour celle-là, et que si leur vœu sur cet article paroît difficile à soutenir, Dieu, qui leur a inspiré de le faire, leur donnera pour l'accomplir tant de grâces et tant de force, qu'elles n'auront pas lieu de se repentir de l'avoir fait.

11[2]. — LETTRE A MADAME DE GAUTIER[3],

DAME DE SAINT-LOUIS ET INFIRMIÈRE.

1686.

Je vous envoie des oranges pour réjouir le cœur

[1] Mme de Maintenon répète cette phrase dans plusieurs de ses instructions. (Voir page 8.)

[2] *Lettres et Avis*, p. 435. — *Lettres édif.*, t. I, p. 354.

[3] Marie de Gautier de Fontaines fut la sixième Dame de Saint-

de vos malades. On dit que vous vous amusez trop à elles en particulier, et que vous n'êtes pas assez occupée des soins du général; on dit que vous n'êtes pas présente aux repas, et que vous faites faire des distributions par des converses qui s'en acquittent mal; on dit que vous donnez trop à manger et que vous êtes trop bonne. Je vous conjure de regarder avec la sœur Anne[1] et Mme de Butery à la dose de quinquina que vous donnerez à vos demoiselles, et si effectivement elles le prennent. On m'a dit aussi qu'il y a des demoiselles qui font des façons pour prendre leur quinquina; ne souffrez point ces sottises-là dans une maison où l'on doit se conduire en tout par la raison. Je n'aurois pas souffert aux enfants du Roi la moindre résistance pour prendre une médecine; et en leur assurant qu'elles étoient fort mauvaises, je les leur faisois avaler comme de l'eau. Quant à leur déjeuner, il faudroit donner du bouillon à celles qui en voudront, et du pain sec à celles qui ne veulent point de bouillon; on peut leur donner quelques rôties au vin à la collation, mais non pas toujours, et quelquefois des biscuits. Les jaunes ne sont plus des enfants, mais il faut les conduire avec de la fermeté: occupez-les tout

Louis; elle fit ses vœux solennels le 11 décembre 1693 et mourut le 19 janvier 1718. Elle était d'une grande beauté et exerça souvent les charges d'infirmière, de portière, de maîtresse des converses. Elle avait une sœur, aussi Dame de Saint-Louis, qu'on appelait Mme de Fontaines.

[1] Sœur de la Charité qu'on avait fait venir pour apprendre aux Dames de Saint-Louis à soigner les malades.

[redacted]

doucement; permettez-leur de la gaieté et de la conversation, quand elle est générale, mais ne souffrez aucune liaison particulière. Adieu, je vous donne le bonsoir; entrez dans l'esprit et dans les maximes de la maison, et comptez que le moyen le plus sûr pour se faire aimer des demoiselles est de s'en faire estimer.

12[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU[2],

DAME DE SAINT-LOUIS, MAITRESSE DES NOVICES.

(Elle lui donne des instructions sur la conduite du noviciat[3].)

Le 26 octobre 1686.

Je suis persuadée de votre zèle et de votre capacité, et il faut employer l'un et l'autre pour notre chère maison; il est vrai que je suis fort vive pour

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 85e lettre, p. 379.

[2] Catherine Travers du Pérou, née en 1666, morte en 1748. Elle avait été élevée à Noisy, et fut l'une des quatre premières Dames de l'institut de Saint-Louis. Elle fit profession le 2 juillet 1686, et quoiqu'elle n'eût que vingt ans, fut immédiatement nommée maîtresse des novices, mais sous les ordres et la direction de Mme de Brinon, qui remplit en réalité cette charge. La lettre 12 témoigne l'estime que Mme de Maintenon faisait de sa capacité et les espérances qu'elle fondait sur elle. Mme du Pérou fut en effet l'une des lumières et des saintetés de la maison de Saint-Louis; elle en exerça continuellement les plus importantes charges et fut nommée sept fois supérieure. C'est elle qui a écrit les Mémoires sur la maison de Saint-Louis, qui forment la plus grande partie des Mémoires des Dames de Saint-Cyr. Elle était surtout remarquable par son bon sens, sa droiture, son calme, sa fermeté, et ces qualités n'excluaient ni la candeur, ni la tendresse, ni la grâce.

[3] Le premier et le plus important travail que Mme de Maintenon

tous ses intérêts, et je crois même que je vais quelquefois jusqu'à l'impatience; mais il me semble qu'il y a quelque raison à se presser et à se bien servir du temps favorable où nous sommes. Dieu sait que je n'ai jamais pensé à faire un aussi grand établissement que le vôtre, et que je n'avois point d'autres vües que de m'occuper de quelques bonnes œuvres pendant ma vie, ne me croyant point obligée à rien de plus, et ne trouvant que trop de maisons religieuses ; moins j'ai eu de part à ce dessein et plus j'y reconnois la volonté de Dieu, ce qui me le fait beaucoup plus aimer que si c'étoit mon ouvrage; il a conduit le Roi à cette fondation, comme vous l'avez su, lui qui, de son côté, ne veut plus souffrir de nouveaux établissements [1].

Il est vrai qu'autant que j'aurois tremblé dans le gouvernement de Saint-Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant m'y trouvé-je hardie, voyant qu'il avoit été fait par la volonté de Dieu, et que cette même volonté m'en a chargée; aussi puis-je vous dire avec vérité que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon salut, et que je sacrifierois ma vie avec joie pour qu'il y soit glorifié. Ce qui me presse souvent, et peut-être un peu trop quelquefois, c'est que je voudrois que tout fût bien établi avant la mort de Mme de Brinon, la

eut à faire fut de créer des *institutrices*, et les instructions qu'elle donna pour le noviciat sont très-nombreuses et très-remarquables. On verra quelles qualités, quelles perfections elle exigeait des demoiselles qui aspiraient à être Dames de Saint-Louis.

[1] C'est-à-dire de nouveaux couvents ou établissements religieux.

[redacted]

mienne et celle de M. l'abbé Gobelin[1], afin que l'esprit de la maison subsiste toujours malgré les oppositions qu'il trouvera peut-être dans l'avenir, car vous n'aurez jamais une supérieure plus habile et plus absolue, une amie plus zélée pour la maison, ni un supérieur si saint que vous avez présentement.

Nous avons de plus toute l'autorité spirituelle et temporelle entre les mains : le Roi et l'évêque[2] sont prêts à faire tout ce que nous pouvons désirer ; c'est à nous à mettre les choses dans l'état de perfection où nous voulons qu'elles soient pour toujours. Une des choses qui s'y opposent le plus et qui nous donnent le plus de peine, c'est la facilité que Mme de Brinon a pour recevoir de mauvais sujets[3], et vous devez toutes être fermes là-dessus, et en user sans complaisance et sans crainte : vous en rendrez compte à Dieu, et c'est une des plus importantes actions de votre vie.

[1] Directeur de Mme de Maintenon et le supérieur spirituel de la maison de Saint-Cyr : « Il avoit été homme de guerre dans sa jeunesse et s'étoit fait homme d'Église par un vrai détachement du monde et par amour de la science et de la vertu ; avec un aspect fort commun, il avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et lui disoit bien toutes ses vérités. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XIX.)

[2] L'évêque de Chartres. Saint-Cyr était alors dans le diocèse de Chartres.

[3] Cette expression n'a pas le sens qu'on lui donne vulgairement. Mme de Maintenon entend des novices reçues par complaisance et qui n'ont pas de vocation religieuse. En effet, Mme de Brinon faisait de mauvais choix et inspirait aux novices « son esprit de grandeur et ses idées de dame importante. » (Voir là-dessus l'*Hist. de la maison de Saint-Cyr*, ch. VI.)

Dans l'examen de vos filles, attachez-vous toujours à la vraie piété, à l'esprit droit, au goût qu'elles ont pour l'institut, à l'envie d'y devenir habiles, à l'attachement aux règles, à l'esprit de communauté, à l'éloignement du monde, voilà le principal pour une Dame de Saint-Louis ; car pour l'humeur un peu trop prompte, comptez que nous avons les vices et les vertus de notre tempérament : celui qui fait prompte, fait active, vigilante, attachée au succès de ce que nous entreprenons ; celui qui fait douce, fait nonchalante, paresseuse, indifférente à tout, lente et insensible ; la piété rectifie l'un et l'autre dans les suites, et assurément c'est là l'essentiel. Qui est plus prompte que Mme de Brinon et moi ? et nous en aimez-vous moins ? Vous me direz peut-être, et avec raison, que les inférieurs ont à souffrir de ces humeurs-là, mais je vous répondrai qu'il faut souffrir, et après tout, vous n'aurez de supérieures que celles que vous choisirez. En même temps que j'excuse les promptes, et peut-être par amour-propre, je vous exhorte bien à corriger le plus que vous pourrez cette humeur-là dans toutes vos filles.

Vous pouvez montrer tout ce que je vous mande à qui vous voudrez : plût à Dieu qu'il fût assez bon pour que vous en tirassiez toutes quelque profit.

Je n'ai pas le temps de corriger votre orthographe ; vous y avez tant profité depuis quelque temps, que vous la saurez bientôt[1]. L'exactitude qui est établie

[1] Voir la note de la page 6. Il faut ajouter que l'on n'attachait alors à cette science qu'une médiocre importance et que les gens les mieux élevés, même les beaux esprits, y mettaient beaucoup

à se rendre à la communauté fera un bien inconcevable à la maison. Il n'y a pas à hésiter à faire le chapitre aux postulantes et à les éprouver par des mortifications ; nous avons tant voulu ôter les manières de couvent, que nous ferions à la fin une maison particulière dont on se trouveroit mal dans la suite. Parlez là-dessus à la supérieure et établissez ce chapitre au plus tôt. Vous le pouvez faire dans votre réfectoire, ou, s'il y a quelque difficulté, je vous offre tout mon appartement à choisir.

Agissez de concert avec la supérieure ; elle a bien de l'esprit et de la vertu, et il faut tâcher d'amener les autres à votre point. Adieu, ma très-chère fille.

13[1].—LETTRE A MADAME DU PÉROU.

(Sur le même sujet.)

Décembre 1686.

Quoique vous soyez beaucoup plus instruite que moi, je ne puis retenir mon zèle pour le bien de Saint-Cyr, et je vais vous dire tout ce qui me viendra dans l'esprit pour vous aider à former vos novices[2].

Il n'est pas besoin avec vous de poser pour prin-

d'inexactitude. Mme de Maintenon disait : « que pourvu qu'on ne fît pas de fautes grossières sur cette matière, on passoit aisément aux femmes les autres manquements ; elle disoit même que quand on auroit su parfaitement tout ce qui est de cette sorte de science, il ne faudroit pas s'en servir exactement en écrivant des lettres, que cela sentoit trop la pédanterie dans une personne de notre sexe et l'envie de faire la savante. » (Mém. des Dames de Saint-Cyr.)

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 86e lettre, p. 389.

[2] Voir la note 3 de la page 27.

cipe que tout dépend de leur piété : je sais que vous comptez le reste pour rien ; mais il faut ne rien oublier pour leur inspirer une piété droite, ferme, courageuse et simple.

Apprenez-leur la religion dans toute sa grandeur : faites-leur voir qu'elle est en esprit et en vérité ; qu'elle ne consiste point dans les seules pratiques extérieures ni dans une observance judaïque de la loi, mais qu'elle doit être dans le cœur ; que c'est elle qui doit entrer dans toutes nos actions, qui doit les animer et les régler, depuis les plus importantes jusques aux plus petites.

Qu'il faut être soumise, fidèle à toutes les pratiques de la religion, mais sans gêne et sans scrupule.

Qu'on doit juger de la cause par les effets ; que notre salut n'est pas attaché à la seule spéculation, mais qu'il faut éviter le mal et faire le bien.

Qu'il faut commencer par l'éloignement de tout péché ; c'est la première obligation, et, sans celle-là, toute la piété n'est qu'illusion et amusement.

Que la volonté doit être absolument gagnée et déterminée à servir Dieu le reste de sa vie, quoi qu'il vous en coûte.

Jusque-là vous ne pouvez compter sur une fille ; il n'y a que cette volonté entière qui fait entrer dans la voie sainte et qui fait avancer chaque jour.

Que la pureté de votre conscience et le zèle pour leur perfection ne vous fasse pas écarter de la vérité : ne leur donnez pour péché que ce qui est péché mortel, véniel, fautes ; nommez les choses par leur

non autant qu'elles peuvent être décidées, mais ne décidez pas hardiment.

Conduisez-les à Dieu par le chemin de l'amour, et faites-leur voir que, quand le cœur en est rempli, on ne ménage plus rien, on donne tout, et on ne demande ni le plus ni le moins, parce qu'on veut tout donner et tout faire.

Servez-vous de cette comparaison si connue, mais si juste, qui est ce que nous sommes capables de faire pour une créature que nous aimons trop. On lui sacrifie son bien, son temps, sa santé, ses amis, sa liberté, son plaisir, ou, pour mieux dire, on trouve un plus grand plaisir dans ce sacrifice entier de toutes choses qu'on n'en trouve en les possédant.

Quelle honte, si on ne faisoit encore plus pour celui qui a tout fait pour nous, qui ne peut changer, qui ne peut finir, qui est sans défauts, et auquel nous serons unis pour l'éternité!

Quand leur cœur sera touché de ces vérités, rien ne leur coûtera, rien ne les ébranlera; elles entreront dans cette liberté qui est le caractère des enfants de Dieu.

Elles auront une sainte hardiesse avec lui, telle que ces enfants avec leur père quand ils sont bien convaincus qu'ils en sont aimés tendrement. On est bien hardi quand on sent qu'on aimeroit mieux mourir que d'offenser Dieu, qu'on voudroit lui plaire aux dépens de tout, qu'on veut vivre et mourir dans ces sentiments, et que celui qu'on aime les voit dans votre cœur.

Elles seront fermes avec un tel appui et marcheront avec courage au travers des sécheresses, des langueurs, des inégalités, des découragements, et, en un mot, de tout ce qui exerce la vertu.

Si elles sont courageuses, elles seront ferventes et courront avec agilité, indépendamment de la foiblesse du corps et de l'esprit.

Examinez-les sur le courage : que pouvez-vous espérer dans la suite, si les commencements sont lâches?

Le caractère d'une novice doit être une bonne volonté et une ferveur que vous soyez obligée d'arrêter : qu'elles veulent tout, qu'elles croient ne rien faire, et qu'elles volent aux pratiques intérieures et extérieures.

C'est à vous à les ménager et à leur faire désirer d'aller plus loin ; mais une novice qu'il faut exciter et qui fait le moins qu'elle peut sera, selon toutes les apparences, une mauvaise professe.

Qu'elles soient détachées des aises du corps : nourrissez-les durement dans tout ce qui n'intéresse pas leur santé essentiellement. Qu'elles négligent leur personne le plus qu'il sera possible, sans être singulières ou malpropres ; mais ne leur souffrez pas le moindre soin, ajustement ou affectation. Observez ce qu'elles font dans les moindres choses : on doit juger des grandes par les petites. Celles qui ont de l'ordre dans ce qu'on leur confie, qui sont propres, qui sont arrangées, soigneuses, exactes, seront capables pour notre maison.

Mais, madame, ce que je ne puis assez vous re-

commander, c'est l'esprit de simplicité : qu'elles soient sincères, franches, ennemies des moindres duplicités. Suivez cette idée en tout : voyez si elles sont fines ou si elles veulent l'être; si elles sont de bonne foi dans leur conduite et dans leur conversation, car cette droiture de cœur, qui est la simplicité, se remarque en tout; si elles sont capables d'avouer leurs faiblesses, leurs fautes; si, dans leur confiance, elles ne retiennent rien; si elles disent le bien qui est en elles comme le mal quand on leur demande; car la simplicité est ingénue et ne cherche que la vérité, sans vouloir se louer ni se blâmer.

Voyez où elles se portent naturellement, et observez-les avant de leur ouvrir l'esprit sur toutes ces délicatesses, de peur qu'elles ne songent à vous les montrer pour vous tromper.

Instruisez-les de ce qui est nécessaire et solide; ne donnez rien à leur curiosité; empêchez les grands raisonnements, raffinements, objections, et tâchez de démêler si c'est la vérité qu'elles cherchent ou si elles veulent disputer pour se divertir, pour embarrasser ou pour montrer leur esprit.

Si la simplicité est nécessaire et aimable dans la société, elle est encore d'une plus absolue nécessité dans la piété.

N'oubliez rien pour les faire marcher dans cette voie; qu'elles prennent un confesseur, qu'elles n'en changent pas que par de bonnes raisons, qu'elles lui soient soumises en tout ce qui n'est pas mal, et qu'elles ne parlent jamais qu'à vous de la manière

dont elles sont conduites et quand cela sera nécessaire.

Attirez leur confiance pour les mener à Dieu, mais ne les accoutumez point à traiter souvent de leur intérieur; donnez-leur des maximes fortes, libres; faites taire leur esprit et animez leur cœur.

Donnez-leur des pratiques d'oraison sans raffinements; qu'elles y soient simples dans la présence de Dieu; qu'elles méditent les vérités qui leur sont proposées, s'abandonnant à son amour, soit sensible, soit languissant; qu'elles y prennent des résolutions selon leurs besoins, qu'elles y soient fidèles et exactes à y donner tout le temps prescrit.

Qu'elles n'en parlent jamais entre elles et ne leur en parlez pas souvent; cela les accoutume à parler trop d'elles, à s'occuper d'elles-mêmes, et les fait entrer dans des raisonnements inutiles et dangereux.

Menez-les simplement, gaiement et humblement, par cette voie d'amour, d'abandon, de bonne volonté et de bonne foi dans tout ce qu'elles font.

Occupez-les beaucoup; accoutumez-les au silence; qu'elles se divertissent innocemment, et ne leur laissez guère de temps pour les conversations entre elles.

Retenez-les sur les exercices de piété qui ne sont pas de la règle; accordez-leur-en quelquefois, mais toujours comme des grâces, et allez au-devant de cette lassitude où l'on tombe quand on a trop fait en commençant.

Inspirez-leur cette dévotion dont nous parlions l'autre jour, qui est de suivre l'esprit de l'Église en

s'occupant des mystères dans le temps qu'elle a marqué.

Elles passeront leur année bien saintement si elles se préparent à la venue de Notre-Seigneur, si elles le reçoivent de tout leur cœur, si elles l'adorent avec les bergers, si elles lui offrent tout avec les rois, si elles vivent dans la soumission et dans la retraite avec lui, si elles travaillent, souffrent, meurent, et ressuscitent avec lui.

Je garde votre lettre pour parler de ce que vous me marquez quand j'irai au noviciat; je ne demande qu'à vous aider en tout, autant que j'en suis capable.

Ne souffrez point une grande diversité de livres : le Nouveau Testament, l'Imitation, Grenade, Rodriguez, saint François de Sales et quelques autres, suffisent pour toute la vie d'une personne ; on n'a point ici beaucoup de temps pour lire, et ce n'est pas un malheur; l'observance de la règle et les charges prennent toute la journée. Qu'elles ne cherchent point l'éloquence, ce n'est que par vanité, et nous ne savons pas seulement ce que c'est qu'éloquence.

---

14. — AVIS AUX DAMES DE SAINT-LOUIS [1].

1688.

Si les Dames de Saint-Louis veulent suivre les intentions de leur fondateur, il faut qu'elles se regar-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 6. — Le texte porte : « Extrait de quelques autres avis donnés dans le temps de Mme de

dent comme chargées uniquement du soin des jeunes demoiselles qui font partie de la communauté, qui chantent l'office avec elles, qui n'ont rien de particulier et qui en tout doivent être traitées comme les enfants de la maison : même instruction, mêmes règles, même nourriture, mêmes maximes, même esprit, sans nulle différence que celle qu'il y a entre des personnes toutes formées et celles qu'elles doivent former, et entre des personnes qui doivent donner l'exemple et les autres en profiter. Je sais que les Dames ont fait des vœux, et que par là elles sont obligées à une plus grande perfection que les demoiselles; mais c'est aussi le seul point qui les distingue et le seul moyen qu'il y avoit pour les attacher à l'éducation des demoiselles.

C'est leur unique affaire qui s'étend bien loin si elles en connoissent toutes les obligations. Ce n'est pas assez d'un ordre extérieur et de l'accomplissement de la règle de la journée; il faut attaquer les mauvaises inclinations et les vices s'il y en a, en faire de solides chrétiennes, leur donner des principes sur tout, afin qu'elles puissent y revenir quand elles seront assez malheureuses pour s'en écarter pendant quelque temps de leur vie.

Il faut donner à toutes même instruction sur la religion et sur les mœurs; il faut un soin égal de leur santé; mais je crois qu'il ne seroit pas mal à propos d'avoir une attention particulière à ouvrir

Brinon, dont on n'a retranché que les articles que Mme de Maintenon a changés elle-même, et l'original est dans la cassette de la supérieure en entier. »

iaire par leur exemple et par leur instruc-
ais il faut que ces distinctions se fassent
mière imperceptible pour les autres.
ard des affaires temporelles, les Dames doi-
r une grande application pour qu'il n'y ait
désordre dans leurs dépenses, et considérer
nérite de leurs épargnes est bien différent
les autres maisons qui ont besoin de ména-
se soutenir, qui veulent quelquefois s'a-
et que pour les Dames de Saint-Louis elles
n à craindre ni à désirer. Le Roi, par sa
ence, leur a donné de grands biens, et par
prévoyance les a garanties de tout prétexte
, puisqu'elles ne peuvent ni bâtir ni acqué-
i toute leur épargne les mettra en état de
s d'aumônes, et c'est là le motif qu'elles
voir dans le gouvernement du temporel.
tution de Saint-Louis est une manière de

règle et à un office, puisque la clôture étant établie, les filles ne pourroient aller chercher dans les églises cette consolation et cette nourriture pour leur piété; mais il ne faut pas qu'elles augmentent là-dessus ce qui est établi, et qu'il y ait jamais plus de temps au chœur ni plus de chant, se tenant toujours au principe que tout doit être par rapport aux demoiselles qui ne peuvent être plus longtemps à l'église, et qui doivent partager leur journée entre la prière, l'instruction, le travail et le relâchement qui leur est nécessaire.

Il faut se garder du prétexte spécieux de vouloir plus de perfection, plus d'oraison et plus de dévotion, puisque la leur consiste en l'accomplissement de leurs vœux et à suivre l'intention et les conditions de leur fondation.

Il y a des maisons destinées à la contemplation, au chant des louanges de Dieu, à l'adoration perpétuelle du saint Sacrement, et à plusieurs autres manières de servir Dieu, qui sont excellentes; mais Saint-Louis est fait uniquement pour former les jeunes demoiselles et celles qui sont nécessaires pour les instruire. Il faut bien comprendre cette obligation avant de s'y engager; mais quand on a fait les vœux, il faut être bien convaincue que tout ce qui détourne de celui d'employer toute sa vie à instruire, enseigner et élever les demoiselles ne seroit que tentation. Il faut donc que les Dames se rendent parfaites pour perfectionner les autres, et qu'elles y travaillent autant par leur exemple que par leurs paroles.

Le commerce des présents étant interdit aux Dames de Saint-Cyr, puisqu'elles n'en peuvent recevoir, il faut que leurs ouvrages soient utiles à la maison en général ou en particulier : le nombre des enfants qui y sont, la lingerie et la sacristie fourniront assez d'occupation.

Surtout, mes chères enfants, évitez la trop grande liberté, ne courez point par la maison, n'allez qu'où vous avez affaire, ne faites jamais de visites qu'avec permission, et prenez les relâchements dont vous avez besoin dans la communauté, et toutes ensemble. Vous êtes perdues si le dégoût de la communauté vous prend et s'il vous faut des commerces particuliers les unes avec les autres.

J'ai oublié de dire sur les ouvrages particuliers que les Dames de Saint-Cyr n'en sauroient faire particulièrement, puisqu'elles n'ont point de quoi acheter ce qu'il faut pour travailler; néanmoins les maîtresses des classes pourroient apprendre à broder, car on pourra dans la suite vouloir faire des ornements; enfin, tout doit être en communauté, et tout travail doit être utile à la maison.

Les supérieures ne pourroient s'opposer trop fort au commerce des Dames avec les demoiselles; elles ont en santé leurs maîtresses et dans leurs maladies les infirmières.

J'ai passé trop légèrement la nécessité de séparer les Dames d'avec les demoiselles; il faut être implacable là-dessus, et cela se pratique dans tous les lieux où il y a beaucoup d'enfants. Les écoliers ne connoissent que leurs maîtres; les pensionnaires

des Ursulines n'ont aucun commerce qu'avec celles qui sont chargées des classes; on ne sauroit trop renfermer les demoiselles dans la leur; et si on veut en être craintes, respectées et estimées comme il faut l'être pour leur inspirer le bien, il faut rarement se montrer à elles.

On ne peut assez louer Dieu de l'éloignement que l'on a dans votre communauté pour les parloirs; c'est la sûreté de votre vocation, c'est l'intention des fondateurs, c'est votre bonheur pour le temps présent et pour l'avenir, et les anciennes ne peuvent trop soutenir cette sainte pratique.

On a une conduite sur les ecclésiastiques, qui est encore une grande bénédiction. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle ne change jamais; que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne les voie point qu'à l'autel et au confessionnal; que l'on n'en parle point; qu'il ne soit question ni des confessions, ni des confesseurs; que l'on n'ait point de préférence pour les uns ni pour les autres, et que l'on aille simplement à celui que l'on veut, sans dire les raisons de son choix. Il faut que les sacristines soient exactes à ne parler aux prêtres que pour les choses nécessaires, et que ce soit avec une modestie qui les édifie.

Je vous conjure, mes chères filles, de garder une grande simplicité dans le choix de vos livres, de prendre ceux que votre supérieure vous donnera, sans vous mettre en peine de qui ils sont. Attachez-vous aux choses que vous y trouverez, et point aux termes; lisez pour profiter; n'ayez point d'autres vues; elles sont toutes vaines et dangereuses, et

[redacted]

nous sommes trop heureuses d'être obligées, par notre sexe et par notre ignorance, à être simples et soumises, puisque c'est la voie la plus facile et la plus sûre.

Ne soyez point curieuses de savoir ce qui n'est point utile à votre salut et à l'éducation des demoiselles : ce sont les deux seules choses dont vous êtes chargées. Partagez votre vie entre les prières, l'instruction de vos filles, l'exercice de vos charges, et le divertissement honnête et réglé qui vous est nécessaire; attachez-vous à une exacte obéissance envers vos supérieurs, et en cela ne croyez rien de petit; c'est ce qui soutiendra votre maison.

Rien n'est si dangereux dans les communautés que ces esprits qui en méprisent les règles, les coutumes et les maximes, qui y trouvent de la petitesse et qui prétendent que Dieu ne peut compter ce qui n'est pas grand; c'est le discours de l'impie, et vous ne pouvez trop tôt vous défaire de ces sortes de caractères d'esprit. Nous n'avons rien de grand à donner à Dieu; tout est également petit devant lui; il n'y a que notre amour et la pureté d'intention qui y donnent le prix, et l'assujettissement à votre règle lui plaira, comme si vous souffriez le martyre.

Concevez bien vos obligations devant Dieu, et ne croyez pas en être quittes pour être de médiocres religieuses. Il vous faut un zèle ardent à suivre les intentions de votre fondateur, et que vous vous regardiez comme plus chargées que lui de la suite du grand établissement qu'il a voulu faire et des grands biens qu'il vous a donnés. Les vues chrétiennes et

désintéressées qu'il a voulu vous inspirer, et si j'ose parler de moi, tous mes soins et toute mon application, tout cela, dis-je, sera inutile, si vous ne travaillez sans relâche à établir une vertu solide dans votre maison.

Il n'y a point de communauté qui ait tant de surveillants que la vôtre; vous devez l'exemple à deux cent cinquante demoiselles qui ont toujours les yeux sur vous, et dont la plus jeune se mêle de juger tout ce que vous faites.

Examinez bien la vocation des demoiselles que vous voudrez recevoir Dames de Saint-Louis : il leur faut de la santé, de l'esprit et quelques talents, s'il est possible; mais la vertu et la véritable vocation sont préférables à tout, car avec une vertu solide et droite tout se rectifie.

Soyez de même pour vos sœurs converses, et vous verrez qu'une fille pieuse et d'une piété droite vous rendra plus de services avec une force médiocre, qu'une fille forte ne vous en rendra si elle n'a pas la vue de Dieu, et la raison en est, que celle qui sert Dieu en vous servant fait tout ce qui lui est possible, et l'autre le moins qu'elle peut.

Souvenez-vous de ce que je vous ai dit mille fois sur les relâchements dont vous avez besoin; ne les prenez jamais devant vos demoiselles, à moins qu'ils ne soient très-modérés, et qu'elles vous voient toujours en état d'attirer leur estime et leur respect. Ne vous séparez jamais, quoi qu'il pût vous arriver dans la suite, et s'il y en a de plus sages les unes que les autres, qu'elles ne s'éloignent point de

leurs sœurs, qu'elles les attirent à la vertu par leur douceur et par leur amitié.

Gardez un milieu entre l'indifférence de votre charge ou le trop d'attachement ; il faut la bien faire et s'y affectionner, mais tâcher de donner toujours quelques heures à la communauté et à l'union générale.

Quand vous entrerez dans vos affaires temporelles, il faut vous faire donner un état de vos revenus, les prendre toujours au-dessous de ce qu'on vous dira, les non-valeurs, les réparations, les aumônes dans vos terres, les gages de vos gens d'affaires, et ensuite faire votre projet de dépense par avance, car autrement vous vous trouveriez toujours en arrière.

Votre ménage doit être un grand ordre, une application à ne rien laisser perdre et à conserver ce que l'on a, le retranchement de toutes sortes de délicatesses, et une vue d'épargner pour faire plus d'aumônes, c'est-à-dire pour établir plus de filles, soit en les mariant, soit en les mettant dans des couvents, car ce sont là les aumônes dont votre fondateur vous charge. Il faut préférablement aux aumônes donner aux demoiselles tout ce qui leur est véritablement nécessaire, c'est-à-dire un grand soin d'elles dans leurs maladies, et qu'elles soient bien nourries et bien vêtues dans leur santé.

Souffrez que je vous dise encore que l'assiduité à la communauté est ce qui vous sera le plus utile : quand de bonne foi vous partagerez votre journée entre les observances, les fonctions de votre charge

et quelques heures à la communauté, vous n'en aurez guère de reste.

---

13 [1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE GLAPION [2],

DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

Décembre 1688.

Vous écoutiez hier avec tant d'attention ce que je vous lisois, que je ne veux pas attendre aux étrennes à vous donner un livre pour écrire ce qui vous touche le plus. Je vois avec plaisir que Dieu vous occupe ; je le prie de tout mon cœur d'achever son ouvrage en vous, et ce que je puis vous dire par mon expérience, c'est qu'il n'y aura jamais que lui qui vous rendra heureuse dans ce monde ici et dans l'autre. Adieu, ma chère enfant, avertissez-moi quand notre troupe sera sur pied [3], j'en ai bien envie.

[1] *Lettres et Avis*, t. II, p. 463. — *Avis aux Religieuses de Saint-Louis*, p. 988.

[2] Marie-Madeleine de Glapion des Routis, née en 1674, morte en 1729. Ce fut elle qui joua Mardochée dans *Esther* et dont Racine disait : « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va droit au cœur. » Elle devint Dame de Saint-Louis, fit profession le 28 novembre 1695, et fut élue trois fois supérieure. Elle devint l'amie et la confidente ordinaire de Mme de Maintenon, qui l'aimait comme si elle eût été sa fille. — Voir le portrait que j'ai tracé de cette femme remarquable dans les *Lettres hist. et édif.*, t. I, p. 379.

[3] La troupe des demoiselles qui devaient jouer *Esther*.

16[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE GLAPION.

22 janvier 1689.

Gardez-moi le secret que je vous confie; c'est mercredi que je compte que nous ferons représenter *Esther*[2]; tenez tout prêt. J'ai fait écrire à M. Nivers[3] de se rendre à Saint-Cyr pour accompagner avec le clavecin. Je suis ravie, ma chère enfant, de vous voir occupée de Dieu comme vous l'êtes; je le prie de tout mon cœur de se rendre le maître de vous, et de vous conduire dans la voie la plus assurée pour votre salut. Si je pouvois y contribuer, je m'estimerois trop heureuse, et vous pouvez vous adresser à moi avec toute sorte de liberté.

17[4]. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1689.

Je crois que pour être une bonne maîtresse des classes, il faut premièrement un grand désir pour le

[1] *Lettres édif.*, t. II, lettre 26. — *Lettres et Avis*, p. 464. — *Avis aux Relig. de Saint-Louis*, p. 988.

[2] *Esther* fut en effet représentée devant le roi le mercredi 26 janvier 1689. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. v.)

[3] Organiste de la maison de Saint-Louis.

[4] *Extrait des écrits de Mme de Maintenon aux Religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur Institut*, p. 503. (Voir sur ce manuscrit la *Préface*.)

salut de toutes celles qui la composent et être dans la volonté de ne rien omettre de tout ce qui peut le leur procurer, soit réprimandes, exhortations, louanges; qu'il faut faire un divorce parfait avec l'amour-propre, ne se souciant pas de ce que les jeunes personnes diront après l'exhortation, la réprimande ou la louange; ne se jamais persuader qu'il faille les gagner par la flatterie et par là de perdre le fruit de l'instruction : je crois cette conduite très-dangereuse.

Il faut leur dire la vérité dans toute sa pureté, qu'il n'y a que les violents qui ravissent le ciel, que la jeunesse a plus à faire que les autres, parce que les passions des jeunes gens sont plus vives, mais aussi qu'après cela il n'y a presque plus rien à faire; que dès que nous avons commencé ou résolu de commencer, Dieu nous aide, et ce qui nous a paru de loin très-difficile devient doux dans la pratique, parce que Dieu aide aux gens de bonne volonté. Il faut les conduire à la pratique, et, pour cela, entrer dans ce qui leur fait de la peine, qui est pour l'ordinaire l'assujettissement aux règlements; leur montrer que ce qu'elles font malgré elles et en murmurant deviendra leur salut, si elles le font pour Dieu et par charité pour celles qui viendront après elles; qu'il faut s'accoutumer à la soumission et à l'obéissance; qu'en quelque état qu'on se trouve, soit dans le monde, soit dans le couvent, il faut obéir ou par devoir ou par complaisance; qu'on se trouve toujours dans la nécessité d'obéir aux autres; que ce n'est point une nouveauté, que cela se trouve partout, que cela est

[redacted]

de tous les temps; qu'elles savent bien que les livres ne sont pas faits pour elles, et que cependant elles les trouvent pleins de toutes ces choses. Je ne dis pas qu'on dise toujours de suite les mêmes choses, ni tout à la fois, mais je crois qu'il faut, dans tout ce qu'on dit aux jeunes gens, leur faire sentir leur intérêt, la paix qu'on trouve en faisant le bien et la récompense qu'elles en peuvent espérer. Je crois même qu'il ne faut pas étudier ce qu'on a à dire ni penser à arranger ses discours; qu'il faut, comme Jésus-Christ le dit lui-même, attendre tout du Saint-Esprit, parler et dire tout ce qu'il nous dicte et se taire dès qu'il cesse de parler; je crois qu'on sent quand il cesse, dès qu'on commence à faire quelques retours sur soi, pour s'applaudir ou même pour voir si ce qu'on a dit a été trouvé beau et s'il a fait quelque effet sur les esprits. C'est à Dieu à répandre sur chacun ce qu'il convient et à donner ses bénédictions à la bonne volonté de la maîtresse, sans qu'elle doive jamais les rechercher elle-même.

18[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE GLAPION.

Décembre 1689.

On me fit hier des plaintes des bleues, et elles ne peuvent en être plus fâchées que je le fus; elles font

[1] *Lettres et Avis*, p. 465. — *Lettres édif.*, t. II, lettre 33. — *Avis aux relig. de Saint-Louis*, p. 190.

si bien présentement, que je ne saurois croire ce qu'on m'en a dit, et je les veux avertir pour leur donner lieu de se justifier ; du moins pourront-elles se corriger. On prétend que vous ne voulez point chanter les chants d'église, et que vous désespérez M. Nivers : il n'est pas possible qu'avec la piété que vous paroissez goûter, vous ne soyez pas ravies de chanter les louanges de Dieu et de lui rapporter par là un talent qu'il vous a donné, et que je le prie de tout mon cœur que vous n'employiez jamais en rien qui ne soit pour sa gloire. Vous chantez si bien les chants d'*Esther*, pourquoi ne voulez-vous pas chanter les psaumes ? Seroit-ce le théâtre que vous aimeriez, et n'êtes-vous pas trop heureuses de faire le métier des anges[1] ? En voilà assez sur ce chapitre ; je suis assurée qu'on sera aussi content de vous là-dessus que dans tout le reste de votre conduite ; remarquez en passant qu'elle devient réglée parce que vous servez Dieu, et soyez bien convaincues que l'esprit, la raison et la prudence, dénués du christianisme, ne vous feront jamais prendre que de fausses mesures. Croyez que je sais parfaitement ce que je vous dis, et que je voudrois, par l'amitié que j'ai pour vous, que vous en fussiez bien persuadées.

[1] L'éducation donnée à Saint-Cyr fut, dans les premiers temps, trop mondaine, et amena de graves inconvénients qui nécessitèrent une réforme presque complète. (Voir plus loin le n° 26 et l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, chap. VI.)

[redacted]

19. — MAXIMES OU NOTES SUR L'ÉDUCATION, DONT ON N'A PU RETROUVER LE COMMENCEMENT [1].

1690.

Observer l'humeur et la capacité de chaque enfant, et ensuite se conduire selon leur naturel, car il y en a qui se corrigent aussi facilement par une correction de parole que par celle de la main; épuiser la raison et la douceur avant que d'en venir à la rigueur; ne point rabaisser leur courage, mais leur montrer en quoi consiste la bonne gloire.

Ne leur faire jamais d'histoires dont il faille les désabuser quand elles ont de la raison, mais leur donner le vrai comme vrai, le faux comme faux.

Ne leur faire jamais peur que du péché, et encore par des raisons solides, et non par des inventions qui remplissent leurs têtes de fausses idées.

Il ne faut être partiale que pour le mérite et la vertu, en sorte qu'on connoisse que celles qu'on favorise et qu'on aime le mieux, c'est parce qu'elles sont les plus sages.

Ne pardonner jamais le mensonge ni tout ce qui est vice.

Convaincre les enfants qu'on les aime, et que ce qu'on fait est pour leur bien.

Être en garde contre les plus petits défauts, afin qu'on ne puisse reprocher à la maîtresse ce qu'on reprend dans les écolières.

[1] *Lettres et Avis*, p. 86.

Ne laisser rien apprendre par cœur qui ne soit excellent ; donner de grandes et solides idées de religion aux demoiselles qui sont capables de les concevoir.

Reporter tout à Dieu et à la Providence.

Leur montrer souvent ce qu'il y a de faux dans les plaisirs du monde et de solide dans leur retranchement.

Ne leur faire rien affecter à l'extérieur de trop géné, mais leur faire pratiquer la modestie et la bienséance convenables aux personnes de notre sexe.

Leur soulager l'obéissance en leur rendant raison de tout ce qu'on leur refuse quand la chose d'elle-même paroît faisable.

Avoir toujours beaucoup de complaisance pour tout ce que l'on peut accorder sans blesser la règle.

Leur faire aimer la vertu en la leur montrant par ce qu'elle a de plus attirant pour elles.

Se ménager de telle sorte dans son autorité, que la crainte n'empêche pas la liberté de l'esprit des enfants dans les temps de récréation.

Leur former tout doucement les sentiments du cœur par beaucoup de mépris pour la lâcheté et pour la bassesse.

Les faire juger d'un événement, leur donner de certains choix qui puissent faire connoître ce qu'elles pensent et ce qu'elles conçoivent, comme, par exemple : lequel aimeriez-vous mieux d'être reine avec tous les avantages qui accompagnent cet état, mais sans aucune des qualités nécessaires à la royauté, ou

être pauvre demoiselle sans biens, privée de tous les plaisirs du monde, mais ayant d'ailleurs de la sagesse, de l'esprit et de la vertu, etc.? Et ensuite les faire convenir, quand elles choisissent ce dernier, qu'il faut que le mérite soit d'un grand prix, puisqu'on le préfère à tout ce qui charme et qui éblouit dans le monde, et les exciter par là à l'amour de la vertu et à la correction de leurs défauts.

Il ne faut point forcer l'esprit des enfants ni s'opiniâtrer à les rendre toutes des merveilles, car il est impossible que dans un si grand nombre il n'y en ait d'un médiocre génie; mais il ne faut semer ni insinuer que ce qui est bon, et laisser le succès à la Providence. Il est impossible que des filles qui ne voient dans leur jeunesse que de bons exemples et qui n'écoutent que de bonnes paroles, ne deviennent avec le temps tout ce qu'elles peuvent être, du plus au moins : ainsi il faut se réjouir de celles qui font des progrès, et espérer pour les autres qu'elles en feront ou qu'elles sont capables d'en faire.

Il faut prendre garde à un abus que forme quelquefois la trop grande tendresse de conscience, c'est de se mettre en garde pour empêcher que la conduite ne soit cause que les enfants offensent Dieu, comme, par exemple, ne les point interroger sur un fait parce qu'on craint qu'ils ne mentent; ne leur rien commander, parce qu'on se persuade qu'ils désobéiront. Cette maxime est pernicieuse à l'éducation des enfants. Quoique ce soit l'effet d'une bonne cause, il faut en tout avoir l'esprit droit, et songer qu'il est impossible de tuer un monstre bien caché;

ainsi il faut, pour connoître les vices et les inclinations de la jeunesse, remuer leurs passions avec discrétion, leur faire la guerre, et ne pas craindre leurs vices; leur aider à les surmonter dans un âge où le plus g[illegible] péché est de laisser croître les inclinations naissantes du péché.

Il faut éviter de donner de la jalousie, mais il faut donner de l'émulation, en louant et récompensant beaucoup celles qui en sont dignes devant celles qui en sont indignes.

Il ne faut jamais excuser les défauts de celles qu'on conduit, en leur présence, quand la supérieure les reprend; c'est une mollesse qui gâte l'éducation et qui fait croire qu'on n'oseroit les fâcher, ce qui rend leurs défauts plus hardis et affoiblit l'autorité des maîtresses.

Il ne faut rien promettre aux enfants qu'on ne leur tienne, soit récompense, soit châtiment. Ne les point corriger mollement, mais user rarement du fouet; et quand on le donne, le faire craindre pour toujours, afin qu'on ne recommence pas, ce qui doit être onéreux.

Il faut les accoutumer à trouver bon qu'on les reprenne de leurs défauts et à aimer d'en être averties; il ne faut point souffrir celles qui accuseroient par inclination d'accuser.

Il ne faut pas souffrir qu'on traite de rapporteuses celles qui donnent des avis aux maîtresses, mais il ne faut pas que les maîtresses souffrent qu'on leur dise des riens inutiles à corriger ou propres à altérer l'amitié.

Il ne faut jamais chercher à se faire aimer de la jeunesse que par les moyens qui lui sont utiles.

Il ne faut jamais se décourager dans l'éducation : ce qui ne vient pas tôt peut venir tard, mais il se faut armer de beaucoup de patience.

Il faut se souvenir que ce qu'on ne recueille pas sur la terre dans les soins qu'on prend de bien élever les enfants, on le trouvera immanquablement au ciel, si on les instruit dans la vue de Dieu.

20[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE GLAPION.

(Qui lui avoit fait part de son désir d'être religieuse.)

30 septembre 1690.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, quelque envie que j'eusse de vous marquer la joie que j'ai de ce que vous me mandez : Dieu veuille bénir vos intentions et les conduire jusqu'à l'exécution. Vous serez trop heureuse si vous vous donnez à lui, et vous le serez dès ce monde-ci. Votre naturel doux, facile et tendre, sera bien dangereux si vous ne le tournez à ce qui seul mérite d'être aimé, et je serai bien aise si je vous vois prendre un parti qui assure le salut de votre âme et le bonheur de votre vie. Je vous demanderai compte de temps en temps de votre vocation : traitez-en avec Dieu ; demandez-lui une piété qui vous puisse demeurer en quelque état que sa Providence vous mette. Adieu, ma chère

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 110.

fille; j'espère que des desseins si sérieux n'empêcheront point votre gaieté, car rien n'en donne tant que de bien faire.

21[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Fontainebleau, 19 octobre 1690.

Quand vous ne faites rien qui vaille, j'ai bien de la peine à m'empêcher de vous aimer, mes chères bleues; jugez si vous êtes mal avec moi dans un temps où Mme de Montaigle[2] me mande que vous faites votre devoir entier, et que Mme la chanoinesse[3] m'écrit que vous êtes non-seulement soumises et dociles pour ce que l'on désire de vous, mais que la piété se met parmi vous autres, et que, loin de blâmer celles qui en ont, on songe à profiter de leurs exemples; jugez encore une fois si, à de tels témoignages, je sens redoubler la tendresse où mon inclination se porte si naturellement. On dit qu'autant que les *choux*[4] étoient à la mode l'année passée, autant elle est à présent d'avoir des livres dans sa poche où l'on écrit ce que l'on croit qui peut être utile.

[1] *Lettres et Avis*, p. 475.

[2] Françoise-Louise de Montaigle, la vingt et unième Dame de Saint-Cyr, fit profession le 13 mars 1694. Ce fut l'une des trois Dames qui furent renvoyées de la maison pour cause de quiétisme en 1698. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x.)

[3] Mme de la Maisonfort, chanoinesse de Poussay. Voir sur cette dame, qui devint religieuse de Saint-Louis, les *Lettres hist. et édif.*, t. I, p. 135, et l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x.

[4] Nœud de rubans porté au bonnet.

[redacted]

Je me réjouis d'une telle mode, elle n'est pas même incompatible avec l'autre; nous en parlerons ensemble cet hiver, si vous le voulez. Vous me ferez part de vos livres, je vous communiquerai les miens, et nous prendrons ensemble de bonnes mesures pour la seule affaire qui mérite notre attention. Ne vous en effrayez point, vous n'en serez que plus heureuses, plus gaies, plus tranquilles et plus accommodantes pour tous les états où la Providence voudra vous mettre. Adieu, mes chères enfants; je vous embrasserai dimanche, au moins dans mon intention, car le jour se passeroit en embrassades, si je les commençois. Je ne sais à qui vous avez adressé vos lettres, je n'en ai presque pas reçu.

Je vous prie de dire aux rouges que je suis fort contente d'elles. On m'a donné vos lettres deux heures après que j'ai écrit celle-ci, c'est-à-dire les particulières, car j'avois reçu celles que vous m'écriviez en corps.

22[1]. — LETTRE A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE[2].

Décembre 1690.

Il m'est revenu une désobéissance que vous avez faite à Mme de Labarre[3], et j'ai arrêté la punition

[1] *Lettres et Avis*, p. 457.

[2] Cette lettre sévère est la seule de ce genre qu'on trouve dans les divers recueils des Dames de Saint-Cyr.

[3] C'était une des maîtresses séculières qu'on avait données aux

qu'on vouloit vous faire. Comment pouvez-vous croire qu'on souffrira de pareilles révoltes? y a-t-il quelque exception là-dessus? Est-ce que vous vous croyez nécessaire parce que vous avez la voix belle, et pouvez-vous me connoître et penser que la représentation d'*Athalie*[1] l'emportera sur les règlements que nous voulons établir à Saint-Cyr? non certainement, et vous sortirez de la maison si j'entends encore parler de vous. Soumettez-vous, si vous voulez y demeurer; et, si vous avez envie d'en sortir, il vous sera plus honorable que ce soit de concert avec nous, que de vous faire chasser. Vous êtes lâche et froide pour Dieu, c'est ce qui vous fait tomber en toutes sortes de fautes. Songez, je vous prie, à ce que vous pouvez espérer de vous au milieu des occasions que vous aurez de vous perdre, puisque vous ne pouvez le servir étant environnée de bons exemples, et instruite du matin au soir. Vous devenez grande; il est temps de faire de sérieuses réflexions. C'est à Dieu, ma chère enfant, à toucher votre cœur, mais c'est à nous à régler votre conduite; vous serez bien malheureuse si elle n'est bonne que dans l'extérieur. J'ai voulu vous donner ces avis avant de vous punir, et j'espère que vous me donnerez la joie d'en profiter; je vous le demande de tout mon cœur, car je suis aussi fâchée d'avoir à vous traiter avec rigueur, que je suis résolue

demoiselles dans les commencements de la maison, les jeunes Dames de Saint-Louis n'ayant encore qu'une faible instruction.

[1] *Athalie* fut représentée pour la première fois le 5 janvier 1691. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VI.)

[redacted]

d'établir dans la classe une obéissance entière à tous les règlements.

23[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE GLAPION.

1690.

Non, je ne trouverai point mauvais que vous écriviez à M. Tiberge[2], et je ferai tenir vos lettres et ses réponses avec plaisir. Je suis ravie de pouvoir espérer que vous voulez penser à Dieu : j'ai toujours appréhendé pour vous le commencement de votre éducation. On avoit tourné votre esprit du côté du monde, du paganisme et des sentiments héroïques : c'est ce qu'il y a de plus opposé au christianisme, qui est humble et simple, et dans lequel on retrouve la véritable grandeur. Dieu veuille vous pénétrer de cet esprit-là, comme vous paroissiez l'être de celui d'Esther ! Songez comme elle étoit remplie de Dieu, combien elle se confioit en lui, comme elle lui reportoit tout, et priez avec autant de ferveur qu'elle ; nous avons ce qu'elle attendoit, et l'on ne nous demande point de donner notre vie à Dieu, mon cher enfant. Je désire bien ardemment qu'il vous conduise et vous bénisse.

[1] *Lettres et Avis*, p. 452.

[2] Confesseur extraordinaire de la maison de Saint-Louis. C'était un prêtre aussi pieux qu'éclairé, et dans lequel Mme de Maintenon avait toute confiance.

24[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ[2].

16 juin 1691.

Je ne suis pas fâchée contre vous, ma chère nièce, mais je suis affligée de vous voir si mal répondre à votre éducation. On admire combien vous êtes instruite, et ce que les hommes admirent sera votre condamnation devant Dieu. Vous savez l'Évangile par cœur et vous ne vous conduisez point par ses maximes; c'est de quoi vous rendrez un terrible compte si vous ne changez. J'espère que vous vous examinerez devant Dieu et que, pour lui plaire, vous deviendrez humble et sincère. Regardez-vous comme la dernière de toutes les demoiselles avec qui vous êtes. Dites à M. de Brisacier[3] et à *la mignonne*[4] ce

[1] *Mém. de Languet de Gergy*, t. I, p. 414.

[2] Fille du comte d'Aubigné, frère unique de Mme de Maintenon. Elle était née en 1684 et avait été élevée par sa tante. Elle épousa le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles et maréchal de France.

[3] Confesseur extraordinaire de la maison de Saint-Louis.

[4] Annette Balbien, appelée ordinairement Nanon, femme de chambre de Mme de Maintenon, gouvernante de Mlle d'Aubigné, qui l'appelait sa mignonne, et plus tard femme de chambre de la duchesse de Bourgogne. C'était une personne bien née, fille d'un architecte de Paris, d'une grande piété et d'une grande instruction, dans laquelle Mme de Maintenon avait toute confiance, et qui lui rendit d'éminents services dans l'établissement de Saint-Cyr. Saint-Simon, qui l'a calomniée, comme tout ce qui approchait de Mme de Maintenon, dit d'elle : « C'étoit une demi-fée à qui les princesses se trouvoient heureuses quand elles avoient occasion de lui parler et de l'embrasser, toutes filles du roi qu'elles fussent, et à qui les ministres faisoient la révérence bien bas. »

que vous connoissez de mauvais en vous ; demandez tous les jours à Dieu, par Notre-Seigneur, l'humilité et la simplicité. Désirez ces vertus de tout votre cœur et croyez que c'est par la tendresse véritable que j'ai pour vous que je vous les souhaite, et que je crains en vous les vues qui y sont contraires.

25[1]. — LETTRE A MADAME DE MONFORT,

DAME DE SAINT-LOUIS[2],

(Divers avis sur la manière de conduire à Dieu les jeunes filles.)

Ce 11 septembre 1691.

Il n'est pas étonnant, ma chère enfant, que je réponde avec soin à toutes celles qui m'écrivent ; Dieu veut que je le fasse, et vous devez bien plutôt demander pour moi la patience que de me louer de l'avoir. Ce sont les affaires que nous traitons ici[3]

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 58. — *Lettres pieuses*, p. 1425. (Voir sur ce manuscrit la *Préface*.)

[2] Geneviève de Monfort. Cette dame était une nouvelle convertie que M. Pellisson avait donnée toute jeune à Mme de Maintenon ; elle avait été à Noisy, fut la douzième Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples le 11 janvier 1687. A l'époque des vœux solennels, elle demanda à quitter la maison : « Elle n'aimoit pas les classes, disent les Mémoires des Dames, et avoit des peines sur son état. » Elle se retira aux filles de Sainte-Marie de Melun, où la maison de Saint-Louis lui paya une dot et elle y fit profession. Dans les *Lettres historiques et édifiantes*, j'ai donné quelques-unes des lettres de piété que Mme de Maintenon lui écrivit.

[3] A la cour.

qui sont des bagatelles, et celles de Saint-Cyr sont les plus importantes, puisqu'elles tendent toutes à établir le royaume de Dieu. Vous êtes dans cette maison et dans une des fonctions les plus considérables, et pourtant la plus facile[1]. C'est à vous à planter dans ces jeunes cœurs la connoissance et l'amour de Dieu; de ces premières impressions dépend souvent le salut, car c'est une étrange peine d'avoir à changer et à réparer dans un âge plus avancé le mal qu'on a fait et les idées qu'on a eues. Tournez donc vos enfants uniquement à Dieu, et qu'elles soient conduites selon l'esprit et les maximes de l'Évangile, les accoutumant cependant à n'en parler jamais qu'avec un grand respect. Je crains pour vous et pour elles la tristesse; vous y avez de la disposition, votre santé y contribue, et encore plus vos scrupules; il faut pourtant leur montrer une piété douce, aimable et gaie. Ne soyez point sévère, ayez Notre-Seigneur pour modèle, et attirez-les toutes à lui par votre exemple. Donnez à vos jeunes enfants des pratiques ou par mois ou par semaine, comme, par exemple, l'humilité, la ferveur, le silence, la patience, etc. Ces diversités les rendent plus appliquées, et quoiqu'il entre beaucoup d'enfance et d'imperfection dans leur attention, elles prennent pourtant de bonnes habitudes qui les forment peu à peu. Quand elles auront passé une semaine en silence, elles auront moins de peine à le garder. Il faut les exhorter sans les contraindre et

[1] Elle était maîtresse des *rouges*.

sans les punir, mais louant celles qui sont recueillies, je dis pour le silence de surérogation, car je ne touche pas au règlement. J'ai apporté ici les lettres de saint François de Sales, qui sont en plusieurs tomes, mais il doit y en avoir en un seul dans ma petite bibliothèque : ce seroit même une bonne lecture pour faire à vos petites, car elles sont divertissantes.

Quelle joie pour moi de vous entendre dire que vous êtes désabusée du beau langage et de toutes les délicatesses! Dieu soit béni de faire ainsi tous les jours des miracles en nous! J'en vois d'aussi marqués que la résurrection d'un mort, et je vois aussi des punitions effroyables.

Je crois, comme vous, que toutes les Dames, ou au moins le plus grand nombre, sont très-résolues de se donner à Dieu tout de bon et sans réserve; elles avanceront dans ce dessein à proportion de leur humilité; vous pouvez beaucoup y contribuer par votre exemple, et je crois que Dieu le demande de vous; nous avons là-dessus un grand chemin à faire, car je vous le dis dans le temps que je suis ravie de votre état, comme je vous le disois quand je vous querellois. Adieu, ma chère et très-chère fille.

26[1]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES[2],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES[3].

(Elle avoue bien humblement le tort qu'elle croit avoir eu dans l'éducation des demoiselles, et prescrit le remède qu'il y falloit apporter[4].)

20 septembre 1691.

La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr ne se peut réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure; il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 60. — *Lettres et Avis*, p. 209. — *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XVIII. — *Mémoires de Languet de Gergy*, t. I.

[2] Anne-Françoise Gautier de Fontaines, née en 1658, morte en 1743. Ce fut la septième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples le 6 juillet 1686, et des vœux solennels le 11 décembre 1632. Elle fut élue deux fois supérieure. C'était une femme aussi distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur que par sa beauté. Elle était maîtresse générale des classes lorsque se fit la réforme de Saint-Cyr, et elle y prit une très-grande part.

[3] La maîtresse générale des classes était l'une des quatre grandes *officières* de la maison. Pour ses fonctions et ses obligations, voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Louis*, p. 127.

[4] Cette lettre, l'une des plus belles qu'ait écrites Mme de Maintenon, est le tableau de Saint-Cyr dans les commencements de l'institut, et montre éloquemment les raisons qui amenèrent la transformation de la maison en monastère et le changement de l'éducation des demoiselles. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VI.)

même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. N'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide, j'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison ; j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit, et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendroit de l'être aux plus grandes princesses ; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison, et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne auroit fait de bonnes filles dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir ; voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part que personne. Venons au remède, car il ne faut pas se décourager ; j'en ai déjà proposé à Balbien[1], qui vous paroîtront peut-être bien petits ; mais j'espère, avec la grâce de Dieu, qu'ils ne seront pas sans effet. Comme plusieurs petites choses fomentent l'orgueil, plusieurs petites choses le détruiront. Nos filles ont été trop considérées[2], trop caressées, trop ménagées ; il faut

[1] Voir la note 4 de la page 60.

[2] « Les demoiselles étoient enflées de la faveur où étoit cette maison et de l'honneur qu'elles avoient de représenter devant le Roi, recevant beaucoup d'applaudissements de la cour. On parloit beaucoup en divers endroits de leur hauteur, et on en porta di-

les oublier dans leurs classes, leur faire garder le règlement de la journée, et leur peu parler d'autre chose. Il ne faut point qu'elles se croient mal avec moi; ce n'est point leur affliction que je demande; j'ai plus de tort qu'elles; je désire seulement réparer par une conduite contraire le mal que j'ai fait. Les bonnes filles m'ont plus fait voir l'excès de fierté qu'il faut corriger que n'ont fait les mauvaises, et j'ai été plus alarmée de voir la gloire et la hardiesse de M[lles] de..., de..., et de ..., que de tout ce que l'on m'a dit des libertines[1] de la classe. Ce sont des filles de bonne volonté, qui veulent être religieuses, et qui, avec ces intentions, ont un langage et des manières si fières et si hautaines qu'on ne les souffriroit pas à Versailles aux filles de la première qualité. Vous voyez par là que le mal est passé en nature, et qu'elles ne s'en aperçoivent pas. Priez Dieu et faites prier pour qu'il change leurs cœurs, et qu'il nous donne à toutes l'humilité; mais, madame, il ne faut pas beaucoup en discourir avec elles. Tout à Saint-Cyr se tourne en discours; on y parle souvent de la simplicité, on cherche à la bien définir, à la bien comprendre, à discerner ce qui est simple et ce qui ne l'est pas, puis dans la pratique on se divertit à dire : par simplicité, je prends la meilleure place; par simplicité, je vais me louer; par simplicité, je veux ce qu'il y a de plus loin de moi sur la table. En

verses plaintes à l'évêque et autres personnes. » (Note des *Lettres et Avis*, p. 211.)

[1] Ce mot, dans la langue du dix-septième siècle, signifie : qui aime trop sa liberté, qui raisonne trop, qui est turbulent ou esprit fort.

vérité, c'est se jouer de tout, et tourner en raillerie ce qu'il y a de plus sérieux. Il faut encore défaire nos filles de ce tour d'esprit railleur que je leur ai donné, et que je connois présentement très-opposé à la simplicité ; c'est un raffinement de l'orgueil qui dit par ce tour de raillerie ce qu'il n'oseroit dire sérieusement. Mais, encore une fois, ne leur parlez ni sur l'orgueil ni sur la raillerie ; il faut la détruire sans la combattre, et par ne s'en plus servir ; leurs confesseurs leur parleront sur l'humilité, et beaucoup mieux que nous ; ne les prêchons plus, et essayez de ce silence qu'il y a si longtemps que je vous demande : il aura de meilleurs effets que toutes nos paroles.

Je suis bien aise que Mlle de... se soit enfin humiliée ; louons-en Dieu, et ne la louons point ; c'est encore une de nos fautes de les trop louer. N'irritez point leur orgueil par de trop fréquentes corrections ; mais quand vous aurez été obligée d'en faire quelqu'une, ne les admirez pas de les avoir bien prises.

Quant à vous, ma chère fille, je connois vos intentions ; vous n'avez, ce me semble, nul tort particulier en tout ceci ; il n'est que trop vrai que le plus grand mal vient de moi ; mais prenez garde, comme les autres, de n'avoir pas votre part dans cet orgueil si bien établi partout qu'on ne le sent presque plus. Nous avons voulu éviter les petitesses de certains couvents, et Dieu nous punit de cette hauteur ; il n'y a point de maison au monde qui ait plus besoin d'humilité extérieure et intérieure que

la nôtre : sa situation près de la cour, sa grandeur, sa richesse, sa noblesse, l'air de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand roi, les soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré elle par la force de l'habitude, tous ces pièges si dangereux nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires à celles que nous avons prises. Bénissons Dieu de nous avoir ouvert les yeux : il vous inspire la piété; elle augmente tous les jours chez vous; établissons-la solidement. Ne soyons point honteuses de nous rétracter, changeons nos manières d'agir et de parler, et demandons instamment à Notre-Seigneur qu'il change le fond de nos cœurs, qu'il ôte de votre maison cet esprit d'élévation, de raillerie, de subtilité, de curiosité, de liberté de juger et de dire son avis sur tout, de se mêler des charges les unes des autres, au hasard de blesser la charité; qu'il ôte cette délicatesse, cette impatience des moindres incommodités : le silence et l'humilité en seront les meilleurs moyens. Faites part de ma lettre à notre mère supérieure[1]; il faut que tout soit commun entre nous.

[1] La supérieure était Marie-Anne de Loubert, née en 1665, et qui fut la première Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples le 2 juillet 1686, et quand la réforme commencée à Saint-Cyr força Mme de Maintenon d'éloigner Mme de Brinon de cette maison, elle fut élue supérieure le 26 mai 1689. En 1693, elle refusa de faire des vœux solennels, quitta la maison, et mourut aux Ursulines de Poissy, en 1708.

27[1]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES.

(Sur le même sujet, où elle avoue son tort avec une grande humilité.)

22 septembre 1691.

Ce n'est point par humilité que je prends sur moi l'éducation hautaine et fière des filles de Saint-Cyr. Il est très-vrai que c'est moi qui ai tout gâté, quoiqu'avec de bonnes intentions, mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de nous corriger.

Entrez bien, je vous prie, dans ce que je désire, qui est cet oubli apparent, ne les grondant que le moins que vous pourrez, ne les louant jamais, prenant moins soin de leurs grâces, de leur langage, les laissant plus mal vêtues, les faisant travailler à de plus gros ouvrages, et tout cela avec douceur, sans qu'il paroisse qu'on veut les punir.

J'approuve tout à fait ce que vous me proposez, de les faire travailler davantage quand il y aura quelque chose de pressé; cela les fera hâter. Elles ont travaillé jusqu'à cette heure par manière d'acquit, sans se soucier d'achever, comptant bien qu'il faudra quitter l'ouvrage quand la cloche sonnera. Il faudra changer toutes ces manières-là, et qu'elles voient qu'il faut se hâter dans certains temps.

Il faut qu'elles voient que vous êtes maîtresse de la règle, et que vous la pourrez changer quand il vous plaira; elles en auront plus de respect pour vous. C'est à l'humilité qu'il faut les conduire, et

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 61. — *Lettres et Avis*, p. 216.

pour cela leur en montrer l'exemple; je ne connoi rien en vous là-dessus qui mérite des avis.

L'intelligence et l'uniformité des maîtresses es ce qu'il y a de plus important; mais attendons qu les maladies diminuent un peu, et servez-vous seu lement de l'occasion pour vous aider de vos grande filles pour le soin des malades. Adressons-nous Dieu pour obtenir ce que nous désirons, et encor une fois ne vous pressez point; tout se fera mieu en y travaillant avec douceur et tranquillité.

Que vos filles ne se croient pas mal avec moi, cel ne feroit que les affliger et les décourager; en vérit ce ne sont point elles qui ont tort. Je vous embrass ma très-chère.

28[1]. — LETTRE A MADAME DE VEILHANT[2],

PREMIÈRE MAITRESSE DE LA CLASSE BLEUE.

Décembre 1691.

J'allai dimanche voir les bleues, et je leur parl un demi-quart d'heure de Dieu et du désir que j' de leur avancement spirituel. Tant que mon di cours dura, Mlles de ... et de ... ne cessèrent pas rire. Je ne voulus pas les gronder autant qu'elles méritoient; c'est à vous de voir si vous leur en f

[1] *Lettres et Avis*, p. 222.

[2] Jacquette de Veilhant fit profession le 1er janvier 1694, mourut en 1725, âgée de soixante-douze ans. Voir dans les *Lett hist. et édifiantes*, t. 1er, p. 98, une note plus détaillée sur ce religieuse.

rez une réprimande. Si elles font bien d'ailleurs, et que ce ne soit qu'une légèreté, il suffira que vous leur en disiez ce que vous jugerez à propos ; mais s'il y a dans le reste de leur conduite de ce manque de respect pour les choses de Dieu et pour les personnes à qui elles en doivent, je les enverrai quérir, la première fois que je serai à Saint-Cyr, et leur en dirai mon avis.

Ne vous lassez point, madame, d'attaquer l'orgueil, la mollesse et la liberté de parler qui règnent dans votre maison, et donnez-leur pour pratique l'humilité, le courage et le silence, pendant cet Avent. Partagez ces trois pratiques par semaines : exercez-les à l'humilité dans le temps que vous leur avez marqué, veillez sur elles par rapport à cette vertu, portez-les à l'aimer avec douceur. Voyez, pendant la pratique du courage, si elles s'y porteront à l'observance de leur règle moins lâchement, si elles supporteront mieux le froid, la fumée, la poudre et toutes les incommodités ; éprouvez-en quelques-unes des plus pieuses pour servir d'exemple aux autres. Tenez-les en silence dans la semaine que vous y aurez destinée : ne craignez point de les trop contraindre, c'est le plus grand bien qu'on puisse faire à des filles ; l'habitude en sera utile à celles qui retourneront dans le monde, et quant aux religieuses, elles ne devroient parler que pour les choses nécessaires, excepté le temps des récréations, qui a été donné dans cet esprit, car celles qui ne se contraignent pas dans la journée n'ont point besoin de relâchement. Voilà, ma chère fille, ce qui

m'est venu dans l'esprit pour votre classe, que je remets à votre zèle et à votre jugement.

29[1]. — LETTRE A MADAME DE VEILHANT.

(Usage qu'il faut faire des diverses fêtes de l'année, et des sentiments à inspirer aux demoiselles à leur occasion.)

Décembre 1691.

Le zèle avec lequel vous entriez hier dans la pensée que je voulois vous inspirer de conduire toujours vos filles selon l'esprit de l'Église, me donne la confiance de vous écrire sur ce sujet ce qu'il plaira à Dieu de me donner.

Vous savez que l'année chrétienne commence par l'Avent, et vous comprenez mieux que moi, car vous êtes bien mieux instruite, dans quel esprit de préparation il faut qu'elles soient pour recevoir le salut qui vient par Notre-Seigneur Jésus-Christ, combien elles doivent le désirer, le demander, l'attendre, et de combien de vertus elles doivent se parer pour être moins indignes de lui; la joie de le recevoir à Noël, l'humilité pour imiter celle d'un Dieu qui s'anéantit, l'innocence, la simplicité et l'enfance du cœur pour lui être conformes, la bonne volonté à laquelle les anges promettent la paix; l'adoration des rois, à laquelle elles doivent se joindre; avec quelle promptitude ils quittent tout, avec quelle fidélité ils suivent l'étoile, avec quel courage ils

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, 82e lettre. — *Lettres et Avis*, p. 26.

[redacted]

s'exposent aux fatigues, avec quelle persévérance ils achèvent leur voyage, avec quel respect ils adorent Jésus dans une crèche, avec quel cœur ils offrent ce qu'ils ont de meilleur, avec quelle sagesse ils retournent dans leur pays par une autre route.

Commencez à la fête de la Purification à leur inspirer la dévotion à la sainte Vierge, qui est la reine de tous les chrétiens, mais particulièrement des femmes et des filles. Que n'avez-vous pas à leur dire sur sa pauvreté, sur son humilité, sur son silence, sur son offrande et son esprit de sacrifice, sur son recueillement? C'est encore une autre année à suivre par rapport à elle dans toutes ses fêtes, et qui leur fournira l'exemple de toutes les vertus.

Vous entrerez ensuite dans le carême, dans ce temps de pénitence établi par l'Église, dans ce temps de mort à soi-même; mais surtout dans la dernière quinzaine, et encore plus dans la grande semaine, dans la semaine sainte, qu'elles ne s'entretiennent que de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; qu'elles en considèrent l'opprobre et la souffrance qu'il a voulu opposer à l'orgueil et à la volupté; qu'elles ressuscitent avec lui, qu'elles deviennent de nouvelles créatures, qu'elles goûtent les choses du ciel et méprisent celles de la terre. Voyez ce que dit saint Paul là-dessus, lisez-leur; qu'elles se l'appliquent, et qu'on voie en elles toutes les marques d'une vraie résurrection.

Qu'elles montent au ciel, en esprit, à l'Ascension, par le mépris et le détachement de la terre; qu'elles attendent le Saint-Esprit qui est la consommation

de tous les mystères; qu'elles soient comme les apôtres dans un même lieu, dans un même esprit, si elles veulent le recevoir. Lisez-leur dans ce temps les Actes des apôtres; faites-leur voir que c'est dans cette fête que les grâces se répandent avec abondance, que Jésus-Christ ne rend ses apôtres parfaits que lorsqu'il les a quittés et qu'il regarde l'attachement sensible qu'ils avoient pour sa personne comme un obstacle à leur perfection.

Instruisez-les, pendant l'Octave du saint Sacrement, de la dévotion qu'elles doivent avoir à la sainte Eucharistie et au saint sacrifice de la messe. Combien ont-elles offensé Dieu sur ce point par leurs froideurs, négligences et distractions volontaires, car je n'en crois aucune assez malheureuse pour avoir été jusqu'au sacrilége et à la profanation du sang de Jésus-Christ! Que n'avez-vous point à leur dire sur la manière dont elles doivent le recevoir? En juillet, vous avez une fête de la sainte Vierge; en août, la plus grande de ses fêtes. Vous avez, dans ce même mois, la fête de saint Louis qui doit les remplir des obligations qu'elles ont à leur fondateur, et les porter à lui en témoigner à tout jamais leur reconnoissance, soit qu'il vive encore, ou qu'il ne soit plus au monde : qu'elles prient donc pour celui qui leur a fait apprendre à prier, et qu'elles croient que par cet endroit elles lui doivent plus qu'à leurs propres parents.

En septembre, une fête de la sainte Vierge; en octobre, qu'elles se souviennent de moi le jour de saint François, et qu'elles prient pour celle qui a

[redacted]

désiré leur salut avec une grande ardeur. Qu'elles voient dans la fête de tous les saints ce nombre innombrable de personnes de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, qu'elles doivent et peuvent imiter en quelque état qu'il plaise à Dieu de les appeler.

Recommandez-leur fortement, le jour des morts, l'ancien usage de l'Église de prier pour les fidèles décédés dans la grâce de Dieu ; qu'elles offrent leurs prières, leurs bonnes œuvres et le sacrifice de nos autels, non-seulement pour leurs propres parents, mais encore pour toutes les âmes qui souffrent dans le purgatoire et qui peuvent être secourues par nos prières.

Voilà, madame, toute leur année saintement diversifiée ; ajoutez-y un mot sur chaque saint en particulier dont la fête se présente, et vous verrez que peu à peu, sans vous fatiguer par des instructions recherchées, sans les ennuyer de beaucoup de lectures, sans les accoutumer à une diversité de livres quelquefois dangereuse, vous les instruirez selon l'Église, et elles trouveront même dans cette manière, qui leur fournira toujours quelque chose de nouveau, un très-saint divertissement.

Instruisez-les de la dévotion qu'elles doivent à leur ange gardien ; qu'elles le remercient du soin continuel qu'il a de leur âme, qu'elles rendent grâce à Dieu de leur avoir donné un tel guide, un défenseur et un si puissant intercesseur auprès de lui, selon ces paroles du Psalmiste : « Il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder dans

toutes vos voies. » Ne dites jamais rien qui ne soit tiré des livres approuvés qui sont dans votre maison, et si vous produisez quelque chose de vous-même, consultez-les avant de l'enseigner : notre ignorance a besoin de cette précaution, et c'est ce qui m'a obligée de faire voir, le plus que j'ai pu, toutes les choses que j'ai écrites pour vous. Mes bonnes intentions ne m'avoient pas empêchée de tomber dans des fautes, et j'en ai fait qu'on a corrigées ; je vous conjure, mes chères filles, de garder la même conduite ; n'écrivez jamais rien que vos supérieurs ne vous l'ordonnent, et ne le montrez que par leur ordre et avec leur approbation.

---

30 [1]. — LETTRE A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Au sujet d'une faute qu'elle avoit commise, et dont elle paroissoit fort repentante.)

1691.

Il seroit bien injuste que je ne voulusse pas vous recevoir quand vous voulez revenir, puisque Dieu est prêt de vous pardonner et de vous combler de ses grâces, si votre retour est sincère. Ne doutez donc point de mon amitié et des soins que je prendrai de vous quand vous serez dans l'ordre ; n'attendez rien de vous, mettez toute votre confiance en

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 72. — *Lettres et Avis*, p. 160.

lui, et ne comptez pas sur vos résolutions. Craignez de tomber, évitez soigneusement les occasions; cherchez les plus sages de vos compagnes, évitez celles qui ne le seroient pas; soyez respectueusement à l'église; ne méprisez pas les moindres règlements; allez le plus que vous pourrez au même confesseur, parlez-lui avec une entière ouverture de cœur, soyez fidèle à lui obéir; ne raillez jamais des choses qui ont rapport à la piété; réjouissez-vous innocemment. Ne croyez point que vous n'ayez plus de plaisir si vous devenez dévote, vous en aurez beaucoup plus que vous n'en avez jamais eu; ne prenez pas la piété trop âprement, traitez-vous doucement. Voilà, ma chère enfant, les avis que vous m'avez demandés; ils suffiront pour vous faire une grande sainte : je le souhaite de tout mon cœur.

31[1]. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

(Sur l'instruction sainte des demoiselles.)

Décembre 1691.

1. Vous ne pouvez trop, ni trop tôt, imprimer la religion dans le cœur des enfants qui sont commis à vos soins; il seroit à désirer qu'on leur en eût parlé avant qu'elles viassent chez vous, et vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 80. — *Lettres et Avis*, p. 72. — Cette instruction très-remarquable était imprimée dans le petit livre intitulé : *Règlements et usages des classes de la maison de Saint-Louis*.

aurez peut-être bien de la peine à effacer la mauvaise éducation que l'on aura donnée à quelques-unes.

2. Mais, soit qu'il faille établir ou détruire, travaillez sans cesse à leur faire connoître la religion dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté, sa solidité et sa simplicité.

3. Ne vous lassez jamais de leur apprendre le catéchisme; il faut qu'elles le sachent à la lettre, qu'elles le comprennent, et que ni vous ni elles ne regardiez pas cette instruction comme enfantine; c'est celle des enfants, en effet, mais c'est celle aussi des personnes avancées, et c'est celle de tous les chrétiens.

4. Que leur éducation soit simple et toute chrétienne; ne vous servez jamais de citations ni d'exemples profanes qui enorgueillissent et dégoûtent de l'humilité du christianisme.

5. Tous les chrétiens doivent être humbles et simples; entre les chrétiens, les personnes de notre sexe y sont encore plus obligées, et entre les personnes de notre sexe, les demoiselles de votre maison, qui sont sans fortune, et ne doivent avoir rien d'élevé dans leur éducation.

6. Ne leur souffrez aucun vice; faites-leur la guerre sans relâche dès que vous les apercevrez.

7. Mais reprenez-les avec une grande douceur, et soyez patientes pour le succès de votre travail.

8. Possédez-vous en reprenant les fautes de vos filles; et si vous sentez quelque émotion, remettez à une autre fois ce que vous avez à dire. Ce seroit

[redacted]

une excellente pratique de ne jamais rien commencer sans avoir consulté et prié Dieu.

9. Ne croyez pas qu'un discours animé par la colère les persuade et les touche davantage, outre qu'elle n'opère point la justice : les enfants démêlent bien vite qu'on se laisse aller à son humeur dans ce qu'on leur dit.

10. Un châtiment ou une réprimande faite de sens froid, et quelquefois au bout de huit jours, leur fera plus d'impression : elles voient par cette conduite que l'impatience ou le chagrin n'a point de part à ce que l'on fait.

11. Ne leur parlez pas de Dieu trop souvent, et faites en sorte qu'elles désirent que vous leur en parliez, et que ce soit une récompense de leur régularité à faire ce qu'on exige d'elles.

12. Ne leur parlez jamais de Dieu en riant, et ne souffrez pas qu'elles en parlent qu'avec un profond respect et fort sérieusement ; c'est un écueil où les filles pieuses tombent souvent : elles sont remplies de Dieu, elles en veulent parler incessamment ; on applique la dévotion à tout, et peu à peu on s'accoutume à discourir en badinant de ce qu'il y a de plus respectable.

13. Il y a encore un autre inconvénient, c'est qu'on rebute celles qui n'ont pas le même goût ; et en mettant à tous les jours les vérités les plus importantes, on n'a plus rien à leur dire pour les exciter et pour les toucher.

14. Inspirez-leur un grand respect pour les prêtres ; ce sont les ministres de Jésus-Christ et les dis-

pensateurs de ses grâces; que ce respect soit pour tous ceux qui sont honorés d'un si admirable caractère. On peut choisir pour sa conduite celui que l'on estime le plus, mais il n'y a point de prêtre, tel qu'il soit, qui ne doive être respecté.

15. Si celui qui confère le sacrement doit être respecté, que ne doit-on pas au sacrement même qui nous réconcilie avec Dieu, qui nous justifie, et par lequel nos péchés sont lavés dans le sang de Jésus-Christ?

16. Vous ne pouvez trop les instruire des dispositions qu'elles y doivent apporter et du secret qu'elles sont obligées de garder sur ce qui se passe dans la confession. Ne leur permettez jamais d'en parler, ni de leurs confesseurs, à moins qu'elles n'eussent quelques peines qu'elles pourroient confier à leur première maîtresse, et non à leurs compagnes.

17. Portez-les à une grande sincérité dans leurs confessions, à une simplicité, une bonne foi qui aille à se vouloir faire connoître le plus qu'il est possible, je ne dis pas seulement par rapport à leurs péchés, mais à leurs inclinations et à leur état, afin que le confesseur puisse juger de leurs obligations.

18. Est-ce vouloir être conduite et aidée que de se contenter de dire ses péchés et d'en recevoir l'absolution? Voudroit-on, pour sa santé, faire une consultation aussi légèrement?

19. Comment un confesseur peut-il donner des conseils et des remèdes, des préservatifs, s'il ignore

l'état où l'on est, les occasions dans lesquelles on se trouve et les inclinations naturelles?

20. Vous devez les instruire pour l'avenir aussi bien que pour le temps présent, et leur donner des principes et des pratiques dont elles ne se départent jamais.

21. Dites-leur toujours les choses comme elles sont; ne les outrez point et n'abusez pas de leur innocence pour leur persuader ce qu'elles verroient dans la suite qui ne seroit pas vrai.

22. Donnez-leur donc pour péché ce qui est péché, pour faute légère ce qui est léger, mais tâchez de leur donner de l'horreur pour cette disposition des âmes lâches qui ne veulent pas pécher mortellement, de peur d'être damnées, et qui veulent d'ailleurs se réserver ce qui ne fait que déplaire à Dieu.

23. Qu'elles comprennent avec quelle discrétion elles doivent user de la liberté qu'elles ont de changer de confesseur, et de quelle utilité il sera pour elles d'aller toujours au même.

24. Conduisez-les à Dieu par cette voie d'amour beaucoup plus que par la crainte, et faites-les entrer par là dans cette liberté et cette confiance des enfants.

25. Mais qu'elles sachent, devant toutes choses, que le premier pas de la vie chrétienne et la marque effective de la conversion est l'éloignement du péché: toutes les autres sont équivoques.

26. Après cela, conviez-les à l'excellente pratique de la présence de Dieu, et montrez-leur avec quelle patience il faut marcher dans ce chemin, sans se

troubler quand on s'en est éloigné, mais en s'y remettant doucement sans se trop gêner pour vouloir obtenir trop vite un bonheur qui ne sera accordé qu'à la fidélité qu'elles auront à le demander et à le désirer.

27. Désaccoutumez-les des questions curieuses ou inutiles ; ne soyez point embarrassées quand elles vous en font auxquelles vous ne pouvez répondre ; dites simplement que vous ne savez pas ce qu'elles vous demandent, et faites-leur voir par cette simplicité celle qu'elles doivent avoir.

28. Accoutumez-les au silence autant qu'il sera possible, sans pourtant vous jeter dans l'excès : les filles sont portées à beaucoup parler ; vous ne pouvez trop leur dire que c'est un effet de la légèreté de l'esprit.

29. Instruisez-les pour toutes sortes d'états, et en leur disant que celui des religieuses est le plus parfait, formez-les pour vivre chrétiennement dans le monde, si elles y sont appelées.

30. Faites-leur voir que la vraie piété est de remplir ses devoirs ; qu'elles apprennent celui des femmes, celui des mères, les obligations envers les domestiques, ce que l'on doit d'édification au prochain, et quelle sorte de vie elles peuvent et doivent mener dans le monde.

31. Tâchez de leur donner de l'éloignement pour les hommes dont le commerce est toujours dangereux, et de leur faire aimer la retraite, qui est la seule sûreté pour les femmes.

32. Inspirez-leur une grande modestie avec leurs

[redacted]

compagnes, soit dans les actions, soit dans les discours.

33. Ne les laissez jamais inutiles; il vaut mieux qu'elles jouent que de ne rien faire: l'oisiveté et la conversation entre elles est ce qu'il y a de pis. Faites-les passer d'un exercice à un autre, et que dans les récréations elles se divertissent à des jeux qui les occupent toutes ensemble.

34. Ayez une grande douceur pour elles et une patience sans bornes; semez et attendez les fruits, ils viendront dans leur temps. Servez-vous toujours de termes honnêtes en leur parlant, et n'employez l'autorité que le plus rarement que vous pourrez.

35. Ne désirez point d'être aimées d'elles, par mollesse et par amour-propre, mais faites-vous-en aimer, afin de vous servir du pouvoir que vous aurez sur leur esprit pour les porter à Dieu; c'est ainsi que l'on met tout à profit en faisant tout pour lui.

36. Pour acquérir ce pouvoir, montrez-leur de l'amitié, faites-leur tous les plaisirs qui ne pourroient leur nuire, supportez-les dans leurs infirmités, consolez-les dans leurs tristesses, attendez-les avec une grande patience, soulagez-les dans leurs maux; ne montrez jamais d'inclination pour les plus agréables, et que toute votre conduite les persuade que vous ne comptez que sur ce que Dieu leur comptera.

37. Appliquez-vous particulièrement à former celles qui doivent sortir les premières de votre

classe ; renoncez au plaisir de jouir de votre travail ; allez au bien tout droit, sans vous compter pour rien.

38. N'ayez plus de commerce avec elles quand vous n'en serez plus chargées ; quelque confiance qu'elles puissent avoir en vous, il faut qu'elle finisse ; que tout cède à l'union et à la charité qui doit être entre les Dames qui les gouvernent, qu'il ne faut jamais blesser sous quelque prétexte que ce soit.

39. Que le même esprit d'union vous empêche de vous plaindre de celles qui viennent des autres classes ; ce seroit, en quelque manière, blâmer celles qui les gouvernoient : recevez-les de bon cœur telles qu'elles sont.

40. Ne pressez pas trop vos filles sur la piété ; contentez-vous de les instruire et de les édifier ; c'est à Dieu à faire le reste : lui seul peut toucher le cœur.

41. Évitez les longues instructions, craignez de les rebuter ; ayez en cela plus d'attention aux imparfaites qu'aux autres : il y a plus d'inconvénient à lasser les premières qu'il n'y en a de ne pas contenter le zèle et le goût des parfaites.

42. Ne leur permettez jamais de pratiques qui puissent nuire à leur santé ; mais, dans tout le reste, élevez-les durement le plus qu'il vous sera possible.

43. Rendez-les ménagères et laborieuses ; elles en seront plus propres à tous les partis qu'elles peuvent prendre ; accoutumez-les à ne point

[redacted]

perdre de temps : je ne compte point pour perdu celui qu'elles emploient à se divertir quand il est réglé.

44. Donnez-leur une grande estime pour l'obéissance : Dieu la bénit, et elles y seront, selon les apparences, obligées toute leur vie.

45. Ayez soin que vos filles se tiennent droites, et ne vous faites pas là-dessus un scrupule mal fondé : tous ceux qui servent à l'autel apprennent à faire avec modestie et bienséance tout ce qu'il y faut faire ; le service divin et les cérémonies en sont plus majestueux et plus propres à édifier et à exciter la piété de ceux qui y assistent.

46. Que vos demoiselles soient donc bien droites, mais sans affectation ni rien de mondain ; ne souffrez pas qu'à l'église elles aient la tête de travers ni le corps courbé : c'est le cœur qui doit être prosterné devant Dieu, mais ce n'est point la posture qui excite la ferveur ; il ne faut rien de singulier quand on est à la vue de tout le monde.

47. Ne les accoutumez pas à une grande diversité de lectures ; sept ou huit livres qui sont en usage dans votre maison suffiroient pour toute leur vie, si elles ne lisoient que pour s'édifier : la curiosité est dangereuse et insatiable.

48. Inspirez-leur un grand respect pour le Nouveau Testament ; ne le permettez qu'à celles qui sont disposées pour en profiter, qui en ont le goût et qui le désirent avec ardeur. Conseillez-leur souvent *l'Imitation*.

49. Tâchez de leur faire aimer saint François de

Sales : ses livres sont solides, et mènent à la plu grande perfection avec des manières douces ; que l vieux langage ne les rebute pas : il faut s'attache au sens, et cette difficulté n'arrêtera pas celles qu auront un bon esprit.

50. Il me semble que j'ai passé trop légèremen l'endroit où je vous dis que les conversations qu'elle ont les unes avec les autres sont très-dangereuses vous ne pouvez trop les éviter, mais il faut que c soit par leur en ôter les occasions beaucoup plus qu par en faire des défenses.

51. Je ne vous ai pas aussi assez expliqué le con seil que je vous donne de les élever durement, et d ne rien faire cependant qui puisse nuire à leur santé Il faut leur permettre très-rarement les veilles et le jeûnes à cause de leur jeunesse, mais tâchez de le faire travailler à tout ce qui se présente ; qu'elles man gent de tout, qu'elles soient sobres, qu'elles soien couchées et assises durement, qu'elles ne s'appuien jamais, qu'elles ne se chauffent que dans le gran besoin, qu'elles se servent les unes les autres, qu'elle balayent et fassent les lits, etc. ; elles en seront plu fortes, plus adroites et plus humbles.

52. Quand elles font des fautes, pardonnez-les quelquefois par un esprit de douceur et de patienc mais que les flatteries qu'elles vous feroient n'y aien jamais de part. Ne leur laissez pas croire qu'il y a des temps et des manières pour vous gagner, et qu toute votre conduite soit fondée sur la charité et su la raison.

53. Je vous propose tout ceci, mes chères fille

[redacted]

avec d'autant plus de confiance qu'il a été vu et approuvé par votre supérieur[1].

32[2]. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1692.

Vous êtes trop affligées des défauts qui sont encore dans nos demoiselles; Dieu veut qu'on agisse pour lui plus paisiblement, et sans s'attacher trop au succès et à la satisfaction d'avoir réussi à ce qu'on a entrepris.

Mais il faut aussi, avec cette paix au fond du cœur, ne rien oublier pour mettre les classes sur le pied où vous les désirez. Nous ne prétendons point assembler ici une troupe de libertines, d'espiègles de couvent, qui vivent comme des écoliers; on le souffre de filles qui payent des pensions, qui ne sont qu'en passant, qu'on ôte à un certain âge, et dont on n'est point chargé de l'éducation; mais ici c'est la charité qui les assemble, c'est la piété du Roi qui a voulu qu'on se chargeât des filles aux mêmes conditions que les mères le sont de leurs enfants, et il veut qu'elles y passent les années les plus dangereuses de leur vie.

Il faut répondre à une intention si sainte, il faut que tout ce qui se fait dans cette maison se ressente de ce motif de charité qui l'a établie, et que le prin-

[1] Godet des Marais, évêque de Chartres. (Voir la note 2 de la page 91.)

[2] *Lettres et Avis*, p. 225.

cipal soin soit d'inspirer le christianisme à nos filles et les accoutumer à voir selon les maximes de l'Évangile. Voyez-en l'excellent modèle que M. l'abbé de Fénelon[1] nous présente dans l'écrit qu'il a fait pour cette communauté. Voici comment il parle de ce temps bienheureux où toutes les familles vivoient comme on vit présentement ou comme on doit vivre dans les maisons régulières : « On se taisoit, on « prioit, on travailloit sans cesse des mains, on « obéissoit aux pasteurs ; point d'autre joie que celle « de notre bienheureuse espérance pour l'avénement du grand Dieu de gloire, point d'autres assemblées que celles où l'on écoutoit les paroles de « la foi, point d'autre festin que celui de l'agneau « suivi d'un repas de charité, point d'autres pompes « que celles des fêtes et des cérémonies, point d'au- « tres plaisirs que celui de chanter les psaumes et « les sacrés cantiques, point d'autres veilles que « celles où l'on ne cessoit de prier. O beaux jours ! « quand vous reverrons-nous ? Qui me donnera des « yeux pour voir la gloire de Jérusalem renouvelée ? « C'est à Saint-Cyr que ce bonheur est réservé, et la « peinture que je viens de faire doit être la règle des « demoiselles ; n'oubliez rien pour les y conduire. »

Otez celles qui n'en sont pas capables, et dont l'esprit vain et superbe ne peut se soumettre à cette vie simple et innocente, qui est pourtant la vraie grandeur.

[1] L'auteur de l'*Éducation des filles* était très-goûté de Mme de Maintenon, qui le consulta souvent sur Saint-Cyr et l'invita à y faire des instructions.

[redacted]

Ne vous faites point de scrupule d'en perdre plusieurs pour établir dans la maison une si sainte pratique; on n'aura jamais plus d'autorité que nous en avons présentement pour faire tout ce qu'on croit qui sera utile dans la suite. Otez les filles qui ne respirent que le monde, qui veulent en parler et s'en occuper, qui entraînent les autres par leurs discours et par leur exemple; ôtez ces beaux esprits qui dédaignent ce qui est simple, qui s'ennuient de cette vie uniforme dans les plaisirs doux et innocents, et qui désirent de faire leur volonté.

Ce ne sont pas toujours des crimes, mais ce sont des caractères d'esprit qui détruisent tout le bien; les autres sont honteuses de le pratiquer et se regardent comme de petits esprits. Tâchez d'établir entre elles une grande union, une grande charité sans liaisons particulières, une grande honnêteté les unes pour les autres sans compliments; ne souffrez point celles qui sont chez vous malgré elles et prenez des mesures pour les renvoyer. On peut les changer pour d'autres sœurs plus jeunes, afin de consoler les parents, mais il faut que ce soit le Roi qui donne la place.

Que la piété qu'on leur inspirera soit gaie, douce et libre; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités, les retraites, les délicatesses sur la dévotion et les raffinements.

Qu'elles parlent peu de la piété, qu'elles fassent beaucoup, qu'elles soient unies entre elles, qu'elles se conduisent par les règles de l'Évangile, qu'elles

se préviennent d'honnêteté, qu'elles ne disputent point, qu'elles haïssent le monde, puisque notre Seigneur l'a haï, je dis même celles qui ont dessein d'y retourner; la piété est utile à tout et les rendra bonnes religieuses, bonnes femmes et bonnes mères.

Accoutumez-les à être ménagères, agissantes, adroites, fidèles dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, exactes, véritables jusqu'à s'accuser elles-mêmes quand il convient, remplies d'honneur, de bonne foi, de probité, mais de cet honneur chrétien qui n'a rien de superbe ni de païen.

Vous savez que j'ai voulu que leurs coffres fussent ouverts, et qu'il régnât une fidélité dans la maison qui n'eût besoin d'aucune précaution; j'avois conçu cette idée de l'assemblée de filles d'une naissance noble, et que Dieu a appelées ici : je crois qu'on auroit pu y réussir, si on n'avoit point pardonné les premières fautes qu'on fit après avoir été averties. Tâchez de mettre, autant qu'il se pourra, les choses sur ce pied-là, sans vous rebuter des difficultés que vous y trouverez dans les commencements.

Donnez-moi, avant que je parte, une liste des bonnes filles de toutes les classes, afin que je voie celles que j'espère que vous y ajouterez pendant mon voyage.

[redacted]

33[1]. — LETTRE DE M. L'ABBÉ DES MARAIS[2], NOMMÉ ÉVÊQUE DE CHARTRES, A MADAME DE MAINTENON.

Février 1692.

Je m'en vais, madame, très-content de votre maison : Dieu bénit la mère et les enfants. Je ne suis fâché que d'avoir oublié de témoigner ma joie aux demoiselles de la classe bleue qui se sont distinguées par la joie qu'elles ont marquée d'avoir le saint Sacrement exposé dans cette maison les trois derniers jours du carnaval. J'espère, madame, que votre bonté y suppléera, et que vous leur saurez bon gré de la piété qu'elles font paroître en toutes rencontres : il y a peu de maisons en France où on trouvât des jeunes personnes quitter de bonne grâce les réjouissances du carnaval pour les exercices de piété.

34. — LETTRE A UNE MAITRESSE DES CLASSES[3].

1692.

Il est vrai, ma chère fille, que j'ai reproché sou-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 92.

[2] Paul Godet des Marais, né en 1648, mort en 1709. Il fut nommé, en 1690, évêque de Chartres, et sacré à Saint-Cyr en 1692. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs, et qui étoit propre aux affaires, sans pédanterie, sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. » Il devint le directeur de M[me] de Maintenon après la mort de l'abbé Gobelin, et eut la plus grande part à la réforme de Saint-Cyr et à tout ce qui fut établi dans cette maison, où il étoit regardé comme un saint.

[3] *Lettres et Avis*, p. 242.

vent la lâcheté à Saint-Cyr, et qu'il me paroît qu'il y en a beaucoup dans l'esprit et dans le corps. J'appelle lâcheté cette délicatesse sur les moindres réprimandes, ce découragement qui s'ensuit, ces ménagements qu'on désire et auxquels on force les supérieures, et je crois les confesseurs, ces récompenses continuelles dès qu'on a fait la moindre partie de son devoir, ce goût pour la dévotion sensible, ces peines quand il faut servir Dieu sans foi et sans goût, cette envie d'être à son aise sans que rien ne nous coûte, ce chagrin contre soi-même quand on trouve des difficultés à se corriger; je crois, ma chère fille, que voilà une partie de la lâcheté de l'esprit. Venons à celle du corps : cette recherche continuelle des commodités, qui feroit établir des machines qui apportassent toutes les choses dont on a besoin sans étendre le bras pour les aller prendre, cette frayeur des moindres incommodités, comme du vent, du froid, de la fumée, de la poussière, des puanteurs, qui fait faire des plaintes et des grimaces comme si tout étoit perdu, cette lenteur dans l'ouvrage qu'on ne fait que par force et qu'on ne se soucie pas d'avancer, cette indifférence que ce qu'on fait soit bien fait, cette peur d'être grondée qui est la seule chose qui occupe, sans se soucier du bien dans ce qu'on nous confie, ce balayage qu'on aime autant qu'il laisse des ordures que de n'en pas laisser, pourvu qu'on ne nous en dise rien, le linge mal plié et rangé en désordre, les ouvrages faits avec des gens qui empêchent de les bien faire, ces portes et ces fenêtres mal fermées

[redacted]

pour ne pas s'en donner la peine, ce rayon de soleil qui met une classe en désordre et où les demoiselles courent, soit dans la chambre ou au chœur, pour leur sauver cette incommodité, cette impossibilité de s'acquitter d'une commission exactement parce qu'on s'en remet sur la première personne qu'on trouve sans se soucier jamais du fait, cette impatience de ne pouvoir attendre en paix....

J'étois en bon train, ma chère fille, mais je n'ai pu continuer ma lettre, et je ne sais plus ce que je voulois dire; adieu, ma chère fille, je vous donne le bonsoir.

---

35 [1]. — LETTRE A MADAME DE RADOUAY [2],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

1692.

Ne vous alarmez point des plaintes que l'on fait de vos enfants : songez seulement à former les cœurs à la piété, à la droiture, à la simplicité, à la candeur, à la bonne foi, à la probité, au courage, et vous verrez un jour, s'il plaît à Dieu, qu'elles seront bien éloignées des filles dont vous m'écrivez.

Ne relevez point les fautes des jaunes et des bleues; ayez patience, tout viendra en son temps, et nos sœurs se persuaderont plus par leur expé-

[1] *Lettres et Avis*, p. 254.

[2] Nicole-Suzanne de Raymond de Radouay. Elle fit profession des vœux solennels le 13 mars 1694 et mourut en 1736, âgée de soixante-huit ans.

rience que par tout ce que nous pourrions leur dire. Quant à tout ce que vous avez fait sur le silence, il n'y a rien que de bon ; je vous prie seulement, comme je vous l'ai déjà dit, de le prêcher toujours sans prétendre l'obtenir : vous ne parviendrez point à tenir soixante filles ensemble sans qu'il échappe un mot à quelqu'une. Il faut voir les choses comme elles sont, et ne pas attaquer un petit dérangement comme un vice. Cet arrangement et ce silence sont nécessaires pour le repos, l'ordre et l'édification de votre maison ; mais l'essentiel de l'éducation de vos filles, c'est ce qu'il faut qu'elles emportent partout et qu'elles pratiquent toujours, et ce sont les vertus que je vous ai marquées. Ces vertus ne paroissent pas à ceux qui voient une marche au chœur ou une récréation à la classe, et les maîtresses n'en recevront pas tant de louanges ; mais c'est là cette bonne foi que je vous demande, et que Dieu récompense magnifiquement. Je craindrois fort d'écrire tout ceci à de certaines Dames, qui par de très-bonnes intentions passent d'une extrémité à l'autre sur tout ce qu'on leur dit, et qui, sur ma lettre, ne se soucieroient plus de l'arrangement ni du silence ; mais j'espère que vous m'entendrez mieux. Ménagez vos *chefs*[1] ; ne vous fiez pas tout à fait à vos grandes demoiselles pour les examiner ; on croit assez parmi vous que l'exactitude est de trouver à reprendre. Les demoiselles vous donneront pour grand ce que vous trouveriez bien petit, et elles contristeront vos

[1] Les chefs des *bandes* ou *familles* dans les classes.

chefs, qui ont besoin d'être soutenus. On ne manquera point de me répondre : Vous voilà comme nous, craignant de fâcher les demoiselles ; et comment rompra-t-on leur volonté? Je réponds à la première objection qu'il ne faut pas les fâcher mal à propos ; et qu'on les fâchera et contrariera assez leur volonté, en faisant comme vous l'avez déjà fait, les chefs devenir aides. Elles ne seront rien aux vertes, et puis elles y auront des places ; elles seront particulières aux jaunes, et passeront ainsi par toutes sortes de personnages, et cela sans punitions, et seulement par vos coutumes. Vous les fâcherez en particulier, en leur disant leurs défauts comme aux autres. J'espère encore une fois que Dieu bénira cette conduite ; gardez-la et soyez tranquille.

Il y a quelques jours que je n'ai reçu de nouvelles de Saint-Cyr. Le Roi se porte bien. Je me porte à merveille, et le prince d'Orange est malade.

Ces trois lignes vous serviront pour votre récréation[1].

36[2]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DES CLASSES,

A Marly, 1692.

Lorsque vous voulez savoir quelque chose, ma-

[1] Mme de Maintenon donnait souvent aux Dames des nouvelles politiques, principalement de la guerre, et ses lettres étaient lues à la récréation. Il est question de Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder de Hollande, avec lequel Louis XIV était en guerre depuis 1688.

[2] *Lettres et Avis*, p. 288. — *Recueil des réponses de Mme de Maintenon*,

dame, il vaudroit toujours mieux l'écrire que de vous le dire, parce qu'il est impossible qu'on ne l'oublie pas de part et d'autre. Je suis à votre service pour tout ce que vous voudrez, et je vais recommencer ce que je crois vous avoir dit.

Il faut punir le plus rarement qu'il vous sera possible, et, pour cela, il ne faut pas voir toutes les fautes; mais quand on ne peut ignorer que vous les avez vues, il ne faut pas les pardonner si elles sont considérables et ont été déjà pardonnées; il ne faut non plus attaquer tout à la fois, mais commencer par le plus pressé. Il est question présentement de mettre les demoiselles sur le pied d'une obéissance très-exacte; c'est donc à quoi il faut vous appliquer très-sérieusement, sans pourtant chercher ponctuellement les fautes que vous pouvez ignorer; par exemple, une fille parle pendant le silence, il faut lui dire : Mademoiselle, vous parlez; si elle se tait pour toujours, il faut en demeurer là; si elle parle encore, ou quelque autre, il faut lui dire en un mot: Mademoiselle, vous avez désobéi. Rien n'affoiblit tant une réprimande que la quantité des paroles.

Mettez-vous dans l'esprit, une fois pour toutes, qu'il y a peu de choses où il n'y ait quelques inconvénients, et qu'il faut prendre le parti où il y en a le moins. Il faut aussi distinguer ceux qui troublent l'ordre et le bien public, qui est ce qu'il faut éviter dans les communautés.

Oui, madame, vous aurez le courage qui vous est nécessaire si vous le demandez à Dieu, si vous agissez dans sa présence et pour lui uniquement; si

vous vous renoncez vous-même, ou, pour mieux dire, si vous vous oubliez entièrement, sans penser si vous serez aimée ou haïe; si vous punissez sans préventions, sans écouter vos répugnances ni vos inclinations; si vous considérez que vous plaisez à Dieu, quoi que vous fassiez, et si vous ne voulez que le bien, sans acception des personnes. Si vous gouvernez avec ces dispositions-là, comme je n'en doute pas, Notre-Seigneur gouvernera avec vous; priez-le, je vous en conjure, pour ceux qui vous conduisent.

37[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE LASTIC.

(Sur la fuite du monde.)

A Saint-Cyr, le 9 septembre 1692.

Il n'y a rien de mal dans votre lettre que les excuses que vous me faites de me l'avoir écrite : Dieu me charge de Saint-Cyr, et mon devoir est d'écouter et de répondre à toutes les affaires qui se présentent. Je suis charmée de vous voir dans la résolution de quitter le monde; il est l'ennemi de Dieu, on ne peut trop le haïr, et il vous seroit encore plus dangereux qu'à une autre. Ne songez qu'à vous sanc-

[1] Mlle de Lastic faisait Assuérus dans *Esther*. « C'étoit, dit Mme du Pérou, une beauté qui avoit d'assez grands traits et qui convenoit à ce personnage. » Elle prononça ses vœux à Saint-Cyr, et Racine, « qui vouloit pleurer, » dit Mme de Maintenon, assista à la cérémonie ; mais elle ne fut pas Dame de Saint-Louis et se fit carmélite.

tifier, prenez conseil, et du reste abandonnez-vous à la Providence. Je connois la misère de votre famille, aimez-en l'humiliation. Ne vous pressez point, rendez service à la maison, et comptez que je ne vous abandonnerai pas.

38[1]. — INSTRUCTION A MADAME DE MONTALEMBERT[2],

DAME DE SAINT LOUIS.

(Portrait d'une parfaite novice[3].)

1693.

Une parfaite novice entre au noviciat par une vocation pure, qui consiste dans le dessein de se donner à Dieu sans réserve et de lui sacrifier sa vie entière.

Elle se dévoue à l'humilité, à l'obéïssance, à la pénitence, au service du prochain; et par la pratique de ces vertus elle entre dans le renoncement à elle-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, p. 511. — *Mém. de Languet de Gergy*, t. I, p. 372.

[2] Anne de Montalembert, 18e Dame de Saint-Louis, était parente de Mme de Maintenon, la mère de celle-ci (Jeanne de Cardillac) étant fille de Pierre de Cardillac et de Louise de Montalembert. Elle fit profession des vœux solennels le 1er janvier 1694. (Voir une note plus détaillée sur cette Dame dans les *Lettres histor. et édifiantes*, t. I, p. 120.)

[3] A l'époque où Mme de Maintenon écrivit ce portrait, on travaillait à changer la maison de Saint-Louis en monastère, les Dames de Saint-Louis faisaient un nouveau noviciat, et le gouvernement de la maison était confié à la supérieure du couvent de Sainte-Marie de Chaillot et à deux religieuses de ce même couvent qui préparaient les Dames de Saint-Louis à faire des vœux solennels. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VII.)

même, qui est la perfection du christianisme et qui doit être notre occupation continuelle.

Elle étudie soigneusement ses *constitutions;* elle se fait expliquer ce qu'elle n'entend pas; elle les pratique à la lettre.

Elle est simple, n'ayant qu'une seule intention qui est de plaire à Dieu; elle ouvre son cœur à ceux que la Providence lui a donnés pour sa conduite, sans écouter ses répugnances ou ses inclinations, parce qu'elle regarde en eux la personne de Jésus-Christ.

Quand elle a des peines, elle les déclare simplement et demeure en paix par les consolations qu'on lui donne; si ces peines, par un ordre de Dieu, continuent, elle les souffre comme une autre croix.

Si les personnes qui ont sa confiance lui sont ôtées, elle la donne à ceux qui prennent leur place, croyant fermement que Dieu leur donne aussi la même grâce; cette pratique ne lui est point difficile, car dans une affaire si importante elle ne consulte point son goût naturel.

Elle évite toute singularité; elle prie avec les autres, mais, si elle le peut, mieux que les autres; elle estime et aime sa règle : toute autre perfection n'est point la sienne; elle est ferme sur ce principe, que son avancement dépend de la fidélité à son état.

Elle en aime tout, elle en souffre toutes les peines en esprit de pénitence; le froid, le chaud, le bruit, la poussière, la fumée, la puanteur, l'activité continuelle lui tiennent lieu des haires et des cilices des autres maisons.

Si Dieu lui donne des vues particulières de péni-
tence, elle les propose et demeure en paix, qu'on l
lui accorde ou refuse.

Elle a un grand respect pour ses supérieurs
proportion de ce qu'ils sont dans l'ordre de Dieu.

Elle fréquente les sacrements, autant que la règl
le veut; et si on l'en prive, elle se soumet et s'humili

Elle sacrifie en tout ses propres lumières et l
montre quand on lui ordonne; elle ne fait rien d'ell
même, et toutes ses actions sont enrichies de l'obéis
sance; elle ne cherche jamais son plaisir, et elle l
prend avec simplicité quand les supérieures lui e
donnent.

Elle ne reçoit nulle confidence sans permissio
et si elle se trouve à portée de donner des conseil
elle renvoie le plus qu'elle peut aux supérieures.

Elle sait que tout ce qu'elle a de bon vient de Die
et que tout doit retourner à lui; ainsi elle ne fa
pas une action, ne dit pas une parole, même à l
récréation, qui ne porte ses sœurs à leur devoir.

La simplicité la tient dans la paix; elle ne s'exa
mine qu'autant qu'il est nécessaire pour ses confes
sions, pour pratiquer ses règles et pour éviter le ma
du reste, elle retourne peu sur elle-même et ne ra
fine jamais.

Elle donne ses pensées à Dieu, elle s'occupe d
lui, elle l'aime; elle purifie ses sentiments, elle r
nonce à ce que l'amour-propre y veut mêler.

Elle admire les exemples des saints et la diversit
de leurs pratiques; mais elle se tient ferme à cell
de sa règle.

[redacted]

Elle lit peu, elle se nourrit du Nouveau Testament ; elle adore ce qu'elle n'entend pas, elle profite de ce qu'elle entend.

Elle renonce à toute curiosité, elle craint ce qui peut l'exciter ; elle cherche sa sûreté dans la simplicité, dans la voie commune et dans la dépendance.

Elle ne juge point des livres qu'elle lit, ni des sermons qu'elle entend, mais elle s'en édifie et tâche d'en profiter.

Elle n'est défiante que pour la jeunesse qui lui est confiée quand elle y est employée ; mais elle est simple avec les supérieurs, persuadée qu'ils le sont avec elle ; son esprit lui sert pour trouver des facilités à tout ce qui lui est ordonné, et jamais pour former des contestations.

Elle se lève au premier son de la cloche, elle se presse d'aller au chœur, non pour l'emporter sur les autres, mais par fidélité à la règle.

Elle médite, ou psalmodie, ou chante de tout son cœur, suivant toujours la règle et ne s'en départant jamais par un esprit de fausse liberté.

Elle ne perd pas un moment de ceux qui lui sont destinés pour la prière, et elle n'en prend point d'extraordinaire sans permission ; elle sort de l'église avec les autres et va prendre les relâchements selon son besoin et la volonté des supérieurs.

Elle va à sa charge, ravie de travailler pour le prochain, elle y garde le silence autant que son emploi le permet ; elle le rompt s'il le faut sans scrupule ; elle le reprend avec fidélité ; elle retranche les

paroles inutiles, elle abrége celles qui sont nécessaires.

Si elle se sent dissipée, elle s'en humilie sans chagrin et se remet dans la présence de Dieu.

Elle va au réfectoire et y mange sans choix et sans scrupule ce qui lui est présenté, et prend autant de nourriture qu'elle en a besoin pour conserver ses forces qui sont destinées au service du prochain.

Elle écoute la lecture avec attention, et si c'est elle qui la fait, elle lit haut et distinctement afin que les autres puissent en profiter.

Elle va à la récréation avec joie et simplicité, elle s'y place sans affectation; si elle se trouve auprès des personnes qui lui plaisent, elle en use sans scrupule; si elle est auprès de celles qui lui plaisent moins, elle y demeure en paix et prend part à leur conversation.

Elle ne songe point à montrer de l'esprit; elle laisse tourner la conversation selon le goût des autres; si on l'interrompt quand elle a commencé un discours, elle ne pense pas même à le reprendre, à moins qu'on ne lui demande, parce que dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes, elle ne veut tenir à rien.

Elle reçoit l'obéissance comme l'ordre de Dieu; elle va où elle est destinée, elle s'y donne tout entière après avoir demandé à Notre-Seigneur de la tenir près de lui; si l'activité et la vigilance l'en éloignent quelquefois, elle s'y remet sans s'inquiéter du passé.

S'il faut par nécessité manquer quelque observance, elle le fait sans en avoir de la joie par un esprit de libertinage [1], et sans chagrin par un esprit de scrupule et d'attachement.

Elle veille les demoiselles jour et nuit selon ce qui lui est prescrit; ravie de sacrifier son repos et sa santé pour empêcher que Dieu ne soit offensé par le plus petit dérèglement.

Elle estime les autres instituts, mais elle aime le sien, et s'y tient fidèlement attachée comme au moyen que Dieu lui a marqué pour son salut.

Son caractère particulier est d'être modeste et silencieuse; non-seulement son silence est extérieur, mais intérieur; ôtant à son esprit la liberté des pensées volontaires, elle les restreint à celles de son devoir et de ce que l'Évangile et la règle demandent d'elle, rejetant toutes les autres comme des tentations, quelque belles apparences qu'elles puissent avoir.

Elle n'a pas souvent besoin de repos, car elle travaille sans contention et sans inquiétude, et avec la tranquillité que donne la vraie liberté des enfants.

---

39 [2]. — LETTRE A LA COMMUNAUTÉ.

Mars 1693.

J'apprends avec beaucoup de joie, mes chères

[1] C'est-à dire par un esprit de dissipation ou d'amour excessif de *liberté*.

[2] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 163.

filles, que M. Savoye[1] vous instruit du catéchisme et de la manière dont vous le devez faire. C'est votre obligation, et le moyen d'accomplir le vœu que vous faites pour l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. Aimez cette étude, je vous en conjure, et comptez que celles qui s'y sentiroient une répugnance qu'elles ne pourroient pas vaincre ne sont non plus appelées à être Dames de Saint-Louis, qu'une fille qui voudroit être hospitalière et qui auroit une aversion insurmontable pour les malades. Vous ferez toute votre vie le catéchisme, soit au chœur, soit aux classes; vous reviendrez aux premières questions, après avoir enseigné les dernières et les plus relevées, c'est votre profession; vous voulez faire de véritables chrétiennes, et pour cela il faut qu'elles sachent parfaitement leur catéchisme. Ne regardez point cette étude comme petite : on dit que cela est commun, et entre les mains de tout le monde; mais elle n'est entre les mains de tout le monde que parce qu'elle est nécessaire à tout le monde; le pain est la nourriture la plus commune et celle dont on peut le moins se passer. Estimez donc votre vocation, ne craignez point d'être incapables de vous en bien acquitter, vous n'aurez à parler que pour vos filles; il faut fermer les portes de l'église dès que vous voudrez commencer. Vous le ferez simplement, celle qui le fera le plus humblement y aura plus de grâce. Vous le ferez bien si vous le voulez : vous allez vous y former pendant cette

[1] Supérieur des prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison de Saint-Louis.

année ; soyez d'aussi bonne volonté sur cet article que sur tous les autres dont nos chères mères sont si édifiées. Je ne puis finir sans vous témoigner la joie que je sens de vous voir devenir religieuses ; il me semble que tout respire la piété dans votre maison. Je prie Dieu de vous bénir de plus en plus, et de vous enseigner lui-même.

40[1]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1693.

Je suis bien contente du soin que nos Dames prennent d'observer ce que les demoiselles font au chœur : cette application m'édifie plus que si elles étoient en extase, mais il ne faut pas qu'elles soient si exactes à empêcher les demoiselles de s'asseoir pendant la messe : la plupart des enfants se trouvent mal à genoux, et quand il fera chaud elles s'évanouiroient tout à fait. Il faut remarquer si ce sont toujours les mêmes ; et, si d'ailleurs elles sont lâches et indévotes, il faut les exhorter à se contraindre peu à peu pour être respectueusement devant Notre-Seigneur. Il faut leur apprendre à prendre pour ce petit repos d'autre temps de la messe que celui du sacrifice, et après tout il vaut mieux que quelques-unes abusent de cette tolérance que de faire mal à celles qui sont véritablement délicates. Ceci n'est que pour les maîtresses, les demoiselles doivent l'ignorer.

[1] *Lettres et Avis*, p. 237.

41 [1]. — LETTRE A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Elle la reprend de quelques défauts.)

Le 16 mars 1693.

C'est assurément un moyen sûr de retomber que la confiance qu'on a dans ses propres forces; mais il est à craindre que votre retour à Dieu n'ait pas été sincère, puisque la rechute a été si prompte. N'espérez point de vous convertir par les seules conversations que vous aurez avec des gens de bien; il faut auparavant que la volonté soit bonne, et j'ai lieu de douter que la vôtre soit gagnée. En attendant qu'il plaise à Dieu de vous toucher, je vous demande positivement une conduite réglée et soumise. Les maîtresses que vous avez sont de saintes filles, et si vous ne comptiez sur votre goût naturel, vous n'auriez nulle peine à vous ouvrir à elles. Vous avez Mlle Balbien[2] qui est une fille d'un vrai mérite, et qui vous donnera de véritables secours si vous lui parlez sincèrement; mais elle connoîtra bien vite si vous ne cherchez qu'à vous amuser et à amuser les autres.

Je vous suis bien obligée de la confiance que vous avez en moi; vous me trouverez toujours prête à vous servir, à vous attendre et à vous entretenir,

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 164. — *Lettres et Avis*, p. 467.

[2] Voir la note 4 de la page 60. Pendant que les Dames de Saint-Louis faisaient leur nouveau noviciat, on avait appelé pour les remplacer des Dames externes et Mlle Balbien y tenait la classe bleue.

pourvu que vous commenciez par contenter vos maîtresses, par vous défaire d'un air de hauteur, par prendre des manières simples et modestes, par vous éloigner des moins pieuses, comme je vous l'ai déjà dit, et pour tout dire, en un mot, par changer tout ce qui est dans votre extérieur, qui pour l'ordinaire est une suite de l'intérieur. Je prendrai mes mesures avec vous à mon retour, selon ce que vous aurez fait pendant mon absence.

42[1]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1693.

Vous avez raison de blâmer chez vous la politesse des gens du monde; il ne vous faut que celle que la charité donne, qui est plus étendue et plus sincère. Il est bon d'être aimée des personnes que l'on gouverne, mais il ne faut pas que ce soit par le relâchement, et il est dangerenx que les jeunes s'aperçoivent qu'on songe à leur plaire. Il faut aller droit, et c'est à la longue ce qui fera aimer et estimer : on n'ira pas si vite et on ira plus sûrement. Tout ce que vous me dites sur l'éducation est de très-bon sens. Je n'aime pas cette manière de faire écrire les demoiselles dès qu'elles ont quelque chose de mal à propos. En tout, on écrit trop à Saint-Cyr; on ne peut trop les en désaccoutumer, et quand elles écrivent à leurs proches, il faut que ce soit très-simple.

[1] *Lettres et Avis*, p. 235.

ment. Allons en tout à ce qui leur est bon : il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture, qui est si dangereux pour les filles; ne songeons point à paroître par leur éducation, mais à la rendre solide, simple et chrétienne. J'écrirai sur cela quand vous voudrez; mais il me semble qu'on aime, à Saint-Cyr, à amasser tous les écrits du monde, et qu'on ne les revoit jamais. Continuez, ma chère fille, à me demander tout ce que vous croirez qui en vaudra la peine, et après cela abandonnez-en le succès à Dieu. Soyons humbles et dociles, et tout ira bien.

---

43 [1]. — LETTRE A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Chantilly, 11 mai 1693.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour ne pas vous dire tout ce que je crois qui vous pourra être utile, et je manquerois bien à mes obligations si, étant tout occupée des demoiselles de Saint-Cyr, je vous négligeois, vous que je regarde comme ma propre fille. Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous : quoi qu'il en soit, comptez que vous serez insupportable à Dieu et aux hommes si vous ne devenez plus humble et plus modeste que vous ne l'êtes. Vous prenez un ton d'autorité qui ne vous conviendra jamais, quoi qu'il

[1] *Mém. de Languet de Gergy*, t. I, p. 415.

e vous arriver. Vous vous croyez une personne
rtante, parce que vous êtes nourrie dans une
on où le Roi va tous les jours; et le lendemain
a mort, ni le Roi ni tout ce que vous voyez qui
caresse ne vous regardera pas. Si cela arrive
t que vous soyez mariée, vous épouserez un
ilhomme de campagne fort misérable, car vous
rez pas riche, et si, pendant ma vie, vous épou-
m plus grand seigneur, il ne vous considérera,
d je n'y serai plus, qu'autant que votre humeur
era agréable; vous ne pouvez l'être que par votre
eur et vous n'en avez point. Votre mignonne[1]
aime trop et ne vous voit point comme les au-
gens vous voient. Je ne suis point prévenue
re vous, car je vous aime fort, mais je ne vous
pas sans peine, par l'orgueil qui paroît dans
ce que vous faites. Vous êtes assurément très-
gréable à Dieu; voyez son exemple. Vous savez
angile par cœur; à quoi vous serviront tant
structions, si vous vous perdez comme Lucifer?
gez que c'est uniquement la fortune de votre
e qui a fait celle de votre père et la vôtre. Vous
frez qu'on vous rende des respects qui ne vous
point dus; vous ne pouvez souffrir qu'on vous
qu'ils sont par rapport à moi; vous voudriez
s élever même au-dessus de moi, tant vous êtes
ée et altière. Comment accommodez-vous cette
ure de cœur avec cette dévotion dans laquelle
vous élève? Commencez par demander à Dieu

1 Mlle Balbien.

l'humilité, le mépris de vous-même, qui, en effet, êtes peu de chose, et l'estime de votre prochain. Je souffrois bien, l'autre jour, de tout ce que vous fîtes à Mme de Caylus[1] : vous devez du respect à vos cousines. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous avez l'esprit fort avancé, mais je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins et moins de présomption. S'il y a quelque chose dans ma lettre que vous n'entendiez pas, votre mignonne vous l'expliquera. Je prie Notre-Seigneur de vous changer et que je vous retrouve, à mon retour, modeste, humble, timide, et mettant en pratique tout ce que vous savez de bon ; je vous en aimerai beaucoup davantage. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de travailler sur vous et de prier tous les jours pour obtenir les grâces dont vous avez besoin[2].

[1] Fille du marquis de Villette et cousine de Mme de Maintenon, qui l'avait élevée et l'appelait sa nièce.

[2] Languet de Gergy, après avoir inséré cette lettre dans ses Mémoires, ajoute : « Mlle d'Aubigné n'avoit alors que neuf à dix ans quand sa tante lui donnoit des leçons si parfaites et si saintes ; elle en a bien profité. Après les premières années de son mariage qu'elle fut obligée de passer dans le plus grand monde, à cause du rang qu'y tenoit la maison de Noailles, elle s'en détacha entièrement ; elle ne venoit plus à la cour ; elle passoit chaque année des temps considérables dans la retraite ; enfin, elle est morte saintement, en 1740, qui est l'année où j'ai commencé ces Mémoires. » (T. I, p. 417.)

44[1]. — LETTRE A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES[2].

Le 17 mai 1693.

Puisqu'on est déterminé à faire un ordre singulier de Saint-Cyr, je voudrois bien que vous fissiez un petit ouvrage qui seroit intitulé : l'*Esprit de l'institut des filles de Saint-Louis*.

Que vous élevassiez le bonheur d'être appelées à instruire et à élever tant de demoiselles qui passeront par cette maison ; que vous traitassiez succinctement combien l'éducation doit être étendue, par les différents états où elles seront appelées, mais combien cette éducation doit être renfermée dans l'institut et les pratiques de la religion ; que vous parlassiez sur la perfection des vœux ; que vous fissiez comprendre, aux Dames, le bonheur d'être dans une communauté où elles n'ont rien apporté, où tout est égal, et avec quelle union elles doivent vivre, n'ayant aucune des occasions qui désunissent quelquefois les autres ; qu'en leur inspirant une grande estime pour tous les autres ordres religieux, vous leur fassiez sentir tout l'avantage du leur qui les sépare

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 166. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*.

[2] « Elle lui envoie le projet d'un petit traité qu'elle désiroit qu'il fît sur l'esprit de l'institut des religieuses de Saint-Louis, et qu'il fit, en effet, conjointement avec M. de Fénelon. » Le plan de Mme de Maintenon fut exactement suivi. Elle y fit elle-même de nombreuses corrections et additions, de telle sorte que ce livre doit être regardé comme son ouvrage. Il fut imprimé en 1699 à l'imprimerie royale, en un petit vol. in-32, qui renfermait aussi les constitutions et règlements de la maison de Saint-Louis. — Voir ce traité, p. 135, ainsi que les Lettres qui le précèdent et le suivent.

et les rend tout à fait indépendantes des intérêts du monde, ne pouvant ni lui donner, ni recevoir de lui; quelle reconnaissance cet état indépendant leur doit donner pour Dieu et pour leur fondateur; mais en même temps combien elles doivent éviter la hauteur que cette indépendance inspire. Qu'elles doivent, au contraire, regarder avec humilité que c'est leur pauvreté et la charité du Roi qui les a rassemblées; qu'elles doivent aimer cet état humiliant et le considérer souvent comme un préservatif contre la grandeur de leur institut; l'application qu'elles doivent avoir pour épargner afin d'aider aux demoiselles; qu'elles doivent entrer dans les sentiments des bons pères et des bonnes mères qui s'épargnent tout pour établir leurs enfants.

A l'égard de la chasteté, combien elle doit être pure dans une maison qui sera toujours remplie de jeunesse et d'un sexe qui doit se tenir caché; combien, par la situation de leur maison, elles seront exposées si elles ne s'enferment plus qu'aucunes religieuses; combien, au dedans, leur séparation doit être grande entre les Dames et les demoiselles; combien les punitions sévères pour les moindres fautes qui ont rapport à cette vertu; dans quel éloignement il faut être pour les hommes quelque proches qu'ils soient; dans quel respect pour les ministres de Jésus-Christ.

Le mérite de l'obéissance dans toutes les communautés, et combien il faut la pousser loin dans la leur, par le danger du désordre, si jamais les Dames montroient aux demoiselles quelques exemples de

désobéissance; qu'il faut être exacte à l'obéissance jusqu'au scrupule; que ce n'est pas là qu'il faut appliquer cette liberté de l'esprit de Dieu, et combien il est aisé de l'avoir avec l'exactitude, etc.

Combien, pour la pratique de leurs vœux, la clôture doit être sévère; que plus les Dames en charges pour le gouvernement seront obligées d'avoir des commerces au dehors, plus les autres doivent se renfermer au dedans.

Qu'elles doivent aspirer à répandre partout l'odeur d'une vraie piété, ayant à se soutenir par elles-mêmes, ne pouvant tirer de secours d'aucune autre maison; combien elles ont besoin d'être intérieures pour s'acquitter de leurs devoirs, et d'avoir un extérieur édifiant, étant toujours observées par une troupe de jeunesse aisée à scandaliser, etc.

Avec quelle fidélité elles sont obligées de suivre les intentions de leur fondateur en ne se départant jamais, sous quelque prétexte que ce soit, du soin des pauvres demoiselles, en ne recevant jamais de bienfaits, en ne prenant point de pension, quelque bien qu'on leur offrît, n'étant chargées que de celui pour lequel la fondation est faite, et ne pouvant espérer de récompense pour les bonnes œuvres que Dieu ne leur demande pas. Qu'elles ne parent leur église que pour la décence et la propreté; qu'elles ne se donnent point de commodités particulières, et que tous leurs soins et leurs épargnes soient uniquement pour les demoiselles; qu'elles conservent l'éloignement qu'elles ont pour les parloirs.

Qu'elles ne laissent introduire nulle nouveautés

dans leurs habits, nulles diversités dans la direction; avec quelle fermeté les anciennes doivent faire subsister cet esprit de l'institut; combien elles doivent l'aimer et l'estimer, et inspirer ces sentiments aux jeunes. Il faut bien marquer cet endroit qui leur défend de donner et de recevoir ni pour elles ni pour les demoiselles, et les exhorter à l'observer exactement sans se servir des exemples de dispense qu'on pourroit avoir donnés dans les premiers temps; que, bien loin de prier leur évêque d'accorder des entrées chez elles, elles doivent lui demander instamment de n'en accorder que le moins qu'il lui sera possible; quelle conduite elles doivent garder, si des princes et des princesses, se servant du droit qu'ils ont dans les fondations royales, entroient chez elles, qu'il n'y ait que les supérieurs qui leur parlent, et que les autres s'éloignent le plus qu'elles pourront.

45[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

ALORS ASSISTANTE[2].

A Versailles, le 16 décembre 1693.

Vous avez raison, madame, de me renvoyer la lettre de M. d'Hozier[3], et de ne plus songer qu'à pro-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 199. — *Lettres et Avis*, p. 219.

[2] Le deuxième noviciat des Dames de Saint-Louis se termina à la fin de 1693, et celles-ci ayant fait les vœux solennels, la maison reprit son ancienne forme avec plus de régularité. Mme de Fontaines fut élue *supérieure*, Mme du Pérou *assistante*, Mme du Tourp *maîtresse générale des classes*, Mme de Veilhant *dépositaire*, etc.

[3] C'était le généalogiste de la maison de Saint-Louis.

fiter du temps que la Providence vous donne. Vous me demandez des avis : eh ! que pourrai-je vous dire que je ne vous aie dit mille fois? Aimez votre institut, comprenez-le dans toute son étendue, et sacrifiez-vous pour en remplir les obligations. Pesez bien ce que c'est que le vœu que vous faites à l'égard des demoiselles : *Je promets d'employer toute ma vie à instruire et élever les demoiselles de la maison de Saint-Louis*. C'est donner tout, que de n'excepter rien. Le mot d'élever s'étend à tous les soins des mères ; il faut donc être persuadée que, leur ayant voué tout le temps de votre vie, vous ne pouvez en prendre sans leur voler, et qu'il n'y a, pour votre relâchement et votre plaisir, que celui que la règle vous marque. Il faut que tout le reste soit pour votre sanctification et pour la fin de votre institut, qui est de mettre la religion dans le cœur de vos filles, et prendre, pour les former au bien et pour les préserver du mal, tous les moyens qui vous seront marqués. La même droiture et la même bonne foi qui doit vous occuper d'elles quand vous en êtes chargée doit tourner vos soins ailleurs dès que l'obéissance vous l'ordonne, et vous devez alors oublier vos demoiselles, sans vous en mêler sous quelque prétexte que ce soit. J'espère, par la bonté de Dieu, que vous serez bien éloignée des grands péchés. Mais prenez garde à ne vous pas méprendre dans le bien ; le zèle est quelquefois indiscret, et la charité n'est pas toujours bien réglée. On a connu le fond du cœur d'une fille ; elle a eu de la confiance en vous ; il paroît que vous la portiez à Dieu : on veut suivre cette bonne

œuvre, et cette bonne œuvre n'est plus pour vous : la grâce cesse avec la mission, soyez-en bien persuadée. Marchez selon la foi; souvenez-vous de ce qu'on vous dit le jour de votre noviciat sur la vocation : « Dieu vous envoie où votre supérieure vous « envoie, et c'est pour ces emplois que Dieu vous « donnera la grâce. » Soyez ferme sur ces principes; ils feront votre paix, votre sûreté et l'union de votre communauté. Ne vous mêlez jamais des affaires les unes des autres; s'il se présente à vous quelque désordre sans l'avoir cherché, avertissez votre supérieure, et après cela n'y pensez plus. Vous savez, ma chère fille, combien il y a que je dis la même chose; votre expérience vous en a beaucoup appris; les saintes filles que Dieu vous a données[1] en savent mille fois plus que moi : profitez de tout, faites bien des provisions, mais surtout aimez Dieu. Donnez-vous à lui sans aucune réserve, ne comptez point sur vous, et le reste vous sera donné. Prenez l'esprit de communauté, évitez les singularités, même dans le bien; que votre vie paroisse commune, et qu'entre Dieu et vous ce soit celle d'un ange, ou plutôt celle de Jésus-Christ. Je me laisse aller au plaisir de vous entretenir et à l'ardeur que j'ai de voir une piété solide établie chez vous; demandez-la pour moi et priez pour le Roi de tout votre cœur.

[1] Les religieuses de Chaillot.

46 [1]. — LETTRE A MADAME DE MONTALEMBERT,

DAME DE SAINT-LOUIS.

(Elle lui explique les devoirs des Dames de Saint-Louis, et jusqu'où elles doivent porter la perfection de leur état.)

1694.

Vous me demandez, madame, d'écrire quelque chose sur les obligations d'une Dame de Saint-Louis; je vais le faire simplement et dans la présence de Dieu, après lui avoir demandé son secours.

Je crois que l'état d'une Dame de Saint-Louis doit être très-parfait, ayant à accommoder ensemble la vie active et le recueillement absolument nécessaire pour conserver l'esprit de Dieu.

Une fille active, habile et remplie de talents, ne se soutiendra pas sans une piété solide et intérieure; son humeur l'emportera; elle se lassera et travaillera sans règle et sans persévérance.

Une fille tout intérieure, scrupuleuse, attachée à ses pratiques, abstraite et toute hors des besoins du prochain, ne remplira point les devoirs d'un institut fait pour le bien de ce même prochain, et pour des enfants qu'il faut former par tous les soins, les instructions et le bon exemple qu'on pourra leur donner.

Quelle vertu faut-il donc à une Dame de Saint-Louis pour se livrer au prochain, sans se dissiper, pour travailler toute la vie sans se lasser, et pour

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 130e lettre, p. 596. — *Mém. de Languet de Gergy*, t. I, p. 347. — *Avis aux R. de Saint-Louis*, p. 3.

agir toujours dans la présence de Dieu, en paroissant tout occupée des choses extérieures!

Cependant cet état est possible, Dieu n'en ayant point fait dans lequel on ne puisse faire son salut, en proportionnant toujours ses secours et ses grâces à nos besoins.

Il faut donc qu'une Dame de Saint-Louis soit bien convaincue qu'elle ne peut rien sans lui, et qu'elle se détrompe de l'erreur de croire qu'avec de l'esprit, de la raison et du courage, elle remplira son devoir.

Elle ne se soutiendra jamais que par la piété; tout autre projet est sans fondement solide; Dieu se plaît à renverser ceux qui sont appuyés sur leurs propres forces, et les exemples qu'on en pourroit donner sont en grand nombre.

Que celle donc qui est engagée dans la maison sans ce grand fonds de piété, qui est une volonté déterminée de se donner à Dieu sans réserve, la demande sans se lasser, et qu'elle n'espère rien par elle-même, de quelque raison et vertu morale dont elle se croie pourvue.

Que celle qui sent cette bonne volonté se réjouisse, mais qu'elle craigne de la perdre, qu'elle la conserve par défiance d'elle-même et une entière confiance en Dieu.

Qu'elle partage toute sa vie entre le commerce qu'elle aura avec Notre-Seigneur et les obligations de son état.

Qu'elle commence sa journée par lui donner son cœur, par lui demander son secours et la grâce d'agir sans le perdre de vue.

Qu'elle soit fidèle à son oraison autant qu'il lui sera possible, et qu'elle soit persuadée qu'elle est plus nécessaire pour soutenir l'âme que la nourriture ne l'est pour soutenir le corps.

On ne meurt pas pour manquer quelques repas, mais on s'en trouveroit mal à la longue; si une nécessité rare et pressante fait manquer l'oraison, on n'en mourra pas; mais si cela arrivoit souvent, on s'affoibliroit, on tomberoit malade et on pourroit mourir.

Qu'elle ne se fie donc jamais là-dessus à un certain zèle actif qui fait croire qu'on se soutiendra dans la vie dissipée, pourvu qu'on y porte de bonnes intentions et que l'on n'y soit que pour servir Dieu, et qu'elle croie dans une occasion si importante l'expérience de tous les gens de bien.

Je parle ici sans mesure et comme à mes chers enfants; je me donne souvent à vous pour l'exemple, persuadée que par l'amitié que vous avez pour moi, ils vous font plus d'impression.

Jamais personne n'a été plus opposée à l'oraison que moi, plus difficile à s'appliquer et plus persuadée qu'agissant pour Dieu il n'étoit pas nécessaire d'employer à la prière un temps que l'on pouvoit donner au prochain, et qu'il suffisoit de se livrer aux bonnes œuvres dans la vue de Dieu.

Je puis vous assurer qu'on n'avance jamais par cette voie, qu'on n'est point en paix, qu'on travaille sans règle, qu'on se lasse aisément et que l'on trouve que l'on n'a rien fait pour Dieu, mais par humeur, par amour-propre et par des vues très-éloignées de

la pureté d'intention, qui fait tout le mérite de nos actions.

Il n'en est pas de même quand on travaille avec Dieu, et l'on s'aperçoit bien sensiblement qu'il travaille avec nous.

Une Dame de Saint-Louis, bien pénétrée de ces vérités, mettra toute sa confiance en lui sans rien attendre d'elle-même, et deviendra, par son humilité, plus agréable à Dieu et plus utile à la maison que celle qui aura plus de talents naturels, si elle met en eux son espérance.

Elle fera toutes les charges avec la même joie, puisqu'elles sont toutes également propres à la sanctifier.

Elle sera l'exemple de l'obéissance et de la dépendance pour les supérieurs.

C'est encore là un endroit sur lequel je vous conjure d'être inébranlable; il est de l'ordre de Dieu d'obéir; notre sexe est fait pour obéir; votre état particulier est un état d'obéissance; obéissez donc et obéissez avec joie, vous y trouverez la sûreté et la paix.

Demandez à Dieu de bons supérieurs; mais, quels qu'ils soient, obéissez dans tout ce qui n'est pas péché.

Croyez que Dieu, qui a mis l'autorité entre leurs mains, leur donnera des lumières pour vous conduire; priez pour eux, ils sont plus à plaindre que vous.

Tâchez d'avoir de la confiance en votre supérieure, elle doit vous tenir lieu de mère. Suivez en

tout la voie que Dieu vous a marquée par votre vocation; c'est le plus court, le plus simple et le plus assuré.

Obéissez-lui sans réplique et sans raisonnement; ce n'est pas obéir que de ne faire que ce que vous jugez devoir faire.

Jugez charitablement des intentions de votre supérieure dans le choix qu'elle fait pour les emplois; n'en parlez jamais, et que votre obéissance ait les trois qualités qu'on vous a dites aujourd'hui.

Que le corps obéisse pour les choses extérieures; que le cœur obéisse par l'affection à ce qui vous est commandé; que l'esprit obéisse par la soumission à ne point critiquer ce qu'on lui commande.

Soyez donc soumise à vos pasteurs, à vos supérieurs et à tout ce qui a une autorité légitime sur vous.

Choisissez un guide après l'avoir bien demandé à Dieu, et quand vous l'aurez choisi, abandonnez-vous à sa conduite avec une docilité d'enfant; ouvrez-lui votre cœur avec simplicité; ne craignez point qu'il vous connoisse; allez de bonne foi; dites-lui vos maux avec toutes leurs circonstances.

Quand vous consultez un médecin, quel soin prenez-vous de l'instruire de votre tempérament, de vos rechutes et de vos foiblesses! Regardez votre conducteur avec un extrême respect, puisqu'il tient la place de Notre-Seigneur et qu'il a reçu de lui le pouvoir de vous absoudre. Soyez soumise à tous ses avis : si vous avez peu de lumières, vous avez besoin d'être aidée; si vous en avez beaucoup, sacrifiez-les

avec plaisir. Soyez simple comme des enfants dans tout ce qui regarde votre conscience.

Ne désirez point de dispense pour l'obéissance, obéissez de bon cœur, et regardez toute opposition là-dessus comme l'effet de l'orgueil et du libertinage[1]. Votre fondateur pouvoit vous donner toutes sortes d'exemptions, de prérogatives et d'indépendances; mais par la droiture de son esprit et la solidité de sa piété, il a mis une des plus grandes fondations qui soient dans l'Église sous la plus entière dépendance de l'évêque.

Qu'une Dame de Saint-Louis soit attachée à sa règle, qu'elle l'observe de bonne foi, qu'elle n'y trouve rien de petit, qu'elle considère que l'observation de sa règle est ce que Dieu lui demande.

Que pouvons-nous faire de grand pour Dieu? tout est égal à son égard; son ordre et notre amour pour lui en font toute la différence.

L'observance de la règle prend tout votre temps, elle ne vous laisse pas un moment, et c'est de cet emploi de votre temps que dépend votre bonheur présent et à venir.

Vous aurez assez prié quand vous aurez bien employé les heures que vous êtes au chœur, et vous prierez encore tout le reste du jour si, vous tenant en la présence de Dieu, vous faites vos actions pour lui.

Vous lui serez agréable dans votre récréation; elle sera méritoire, si vous la prenez dans l'esprit de votre règle.

1 Voir la note de la page 66.

A peine trouverez-vous les occasions d'offenser Dieu, et vous vous perfectionnerez avec une grande facilité.

Quel bonheur à une Dame de Saint-Louis de pouvoir espérer qu'elle n'ouvrira pas la bouche que pour Dieu, et de savoir qu'elle lui plaît en reprenant une demoiselle, en faisant une punition à une autre, et que tout est digne d'une récompense éternelle quand il est fait pour lui!

Or, tout ce qui est de votre règle est par rapport à lui; cet accomplissement de la règle est le remède et le préservatif de tous les maux qui sont à craindre dans les communautés; cet emploi du temps n'en laisse point de reste pour s'ennuyer, pour discourir inutilement, pour lier des commerces particuliers, sources de toutes sortes de désordres.

De la manière dont les journées sont disposées, une Dame ne peut avoir de conversation particulière sans dérober ce temps à quelqu'un de ses devoirs.

Défiez-vous de tout ce qui vous éloigneroit de cette vie commune, et regardez comme une illusion les vues de perfection qui vous tireroient des obligations de votre état.

Vous recevez tous les jours de si merveilleuses instructions là-dessus, que vous ne serez pas excusables, si vous n'avez une piété droite et solide. Vous savez que c'est l'amour-propre qui nous fait prendre les chemins extraordinaires, en nous faisant dédaigner notre devoir comme moins propre à nous attirer des louanges.

Vous n'en mériterez pourtant que dans cet accom-

plissement de votre devoir (si nous pouvons en mériter); et ce ne sera que par cette voie que vous deviendrez parfaites.

C'est par l'accomplissement de son devoir qu'une Dame de Saint-Louis édifiera toutes les autres sans jamais les fâcher ni les attrister par aucune singularité, qui, en même temps qu'elle enorgueillit celle qui veut être singulière, décourage celles qui sont dans une vie commune.

Que vous êtes heureuses de vous être données à Dieu sans réserve, et de pouvoir employer tout votre temps à lui attirer des milliers d'âmes qui passeront dans cette maison!

Vous êtes nées d'un sexe qui devroit naturellement vous renfermer dans le silence, dans l'oubli et dans le soin de votre sanctification particulière, et Dieu, par ses desseins sur vous, vous a appelées aux fonctions de ses ministres.

Quel honneur! mais en même temps quelle infidélité si vous n'y répondiez pas!

Qu'une Dame de Saint-Louis peut faire de bien! et, par la même proportion, qu'elle peut faire de mal! Combien d'âmes peut-elle porter à Dieu par ses soins! combien d'âmes peut-elle scandaliser et conduire à la mort par sa négligence!

Votre maison ne peut être médiocre : il faut qu'elle soit sainte ou remplie de trouble et de dissipation.

Il faut que vos demoiselles soient une assemblée d'âmes innocentes et pures qui tendent à Dieu, éloignées de l'esprit du monde, ou que ce soit une troupe

[redacted]

tout la voie que Dieu vous a marquée par votre vocation ; c'est le plus court, le plus simple et le plus assuré.

Obéissez-lui sans réplique et sans raisonnement ; ce n'est pas obéir que de ne faire que ce que vous jugez devoir faire.

Jugez charitablement des intentions de votre supérieure dans le choix qu'elle fait pour les emplois ; n'en parlez jamais, et que votre obéissance ait les trois qualités qu'on vous a dites aujourd'hui.

Que le corps obéisse pour les choses extérieures ; que le cœur obéisse par l'affection à ce qui vous est commandé ; que l'esprit obéisse par la soumission à ne point critiquer ce qu'on lui commande.

Soyez donc soumise à vos pasteurs, à vos supérieurs et à tout ce qui a une autorité légitime sur vous.

Choisissez un guide après l'avoir bien demandé à Dieu, et quand vous l'aurez choisi, abandonnez-vous à sa conduite avec une docilité d'enfant ; ouvrez-lui votre cœur avec simplicité ; ne craignez point qu'il vous connoisse ; allez de bonne foi ; dites-lui vos maux avec toutes leurs circonstances.

Quand vous consultez un médecin, quel soin prenez-vous de l'instruire de votre tempérament, de vos rechutes et de vos foiblesses ! Regardez votre conducteur avec un extrême respect, puisqu'il tient la place de Notre-Seigneur et qu'il a reçu de lui le pouvoir de vous absoudre. Soyez soumise à tous ses avis : si vous avez peu de lumières, vous avez besoin d'être aidée ; si vous en avez beaucoup, sacrifiez-les

n'ont besoin de personne; elles trouvent leur plaisir dans leur maison.

Elles sont appelées à un plus noble commerce : demander à Dieu, recevoir de lui, et répandre sur les demoiselles, voilà le commerce des Dames de Saint-Louis.

L'intention de leur fondateur a été de leur ôter tout prétexte de liaison dans le monde : il n'a pas voulu qu'elles donnassent les places aux demoiselles, ni les bénéfices dépendant de leur abbaye de Saint-Denis [1].

Qu'elles prient pour leurs proches, qu'elles les consolent chrétiennement quand elles les voient; mais qu'elles ne se croient pas obligées de se mêler de leurs affaires et de leur attirer des amis.

Qu'elles oublient les connoissances qu'elles avoient dans le monde, bien loin d'en faire de nouvelles; qu'elles ne pensent qu'à Dieu et à lui tenir tout ce qu'elles lui ont promis.

Qu'elles soient persuadées qu'elles accomplissent toutes le vœu d'élever les demoiselles dans quelques charges qu'elles soient, et que celle qui a soin des habits, celle qui est à la porte, celle qui conduit les converses, remplit les devoirs de l'institut comme celle qui est aux classes.

Qu'elles ne raisonnent jamais sur leurs emplois : ils sont en quelque manière tous égaux; il n'y aura

[1] Louis XIV avait fait supprimer par le pape le titre d'abbé de Saint-Denis et il avait donné le domaine abbatial à la maison de Saint-Cyr.

de différence qu'à proportion de la perfection avec laquelle on s'en acquittera.

47[1]. — LETTRE A UNE NOVICE

QUI TENAIT LA PLACE DE PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES[2].

1694.

Je trouvois bien mauvais, ma chère sœur, que vous ne me disiez rien de votre classe, mais je me doutois un peu que c'étoit pour garder la modestie d'une novice. Je vous pardonne aussi, pour la première fois, la cérémonie qui est dans votre lettre, pourvu que les autres soient en billet et sans compliments. Attachez-vous bien au règlement, et s'il y avoit quelque endroit déraisonnable ou impraticable, marquez-le pour mon retour. J'espère que Dieu bénira vos soins et ceux de nos chères sœurs. Travaillez toutes avec une grande patience, sans empressement et sans relâche; semez sans jamais vous décourager, d'autres feront peut-être la moisson; mais qu'importe, pourvu que vous ayez fait votre devoir. Faites mes amitiés, je vous prie, à nos petites rouges dont vous êtes contente, et dites à celles dont vous ne l'êtes pas qu'il faut se corriger avant mon retour, afin que vous puissiez rendre bon témoignage de la classe en général. Je vous embrasse, ma chère sœur, et toutes celles qui travaillent avec vous.

[1] *Lettres et Avis*, p. 258.

[2] Cette novice est probablement Mlle de Glapion.

48[1]. — LETTRE A MADAME DU TOURP[2],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Fontainebleau, mars 1694.

Je n'ai rien de particulier à vous apprendre, m chère fille, pour rendre les demoiselles plus soi gneuses : les réprimandes, les punitions, et les lais ser manquer des choses qu'elles ont négligées, son les seuls remèdes que je connois.

Vous avez raison de dire que ma sœur de... de quoi être une excellente maîtresse, si elle peut s persuader de ce que nous avons jugé devoir êtr pratiqué dans les classes : elle a une vertu et de talents qui sont propres à y faire beaucoup de bien mais comptez, ma chère fille, que tout manque une religieuse à qui la docilité manque, et qui n

[1] *Lettres et Avis*, p. 264.

[2] Marie-Marthe du Tourp de la Cour. Ce fut la huitième Dam de Saint-Louis. Elle avait été élevée à Noisy, fit profession de vœux simples le 11 janvier 1687, et des vœux solennels le 11 dé cembre 1693. Ce fut une des Dames renvoyées avec Mme de l Maisonfort, par ordre de Louis XIV, pour cause de quiétisme (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x.) Elle sorti de la maison le 7 août 1698, et fut placée au couvent des fille de la Visitation de Grenoble, où elle mourut. Voici ce que le *Mémoires* de Mme du Pérou disent d'elle : « On peut dire que c fut un grand dommage d'avoir été obligé d'éloigner cette fille, qu étoit un très-bon sujet. A ses préventions près, elle parloit d Dieu comme un ange ; toutes les demoiselles l'écoutoient ave grand plaisir ; elle les touchoit, elle les édifioit, les portoit à tou le bien qu'elle vouloit. Avec cela elle étoit si régulière, si austèr et si vertueuse dans toute sa conduite, qu'on la regardoit comm une sainte. »

:ines [1] qui s'ennuient, qui aspirentau monde, e soient arrangées qu'au dehors.

is qu'il pourra y en avoir dans un si grand , quelques-unes, malgré vos soins, qui voue perdre; mais qu'elles n'osent se monqu'en attendant que leur cœur soit touché ui qui en est le maître, que leur conduite ıtrainte par la règle et par l'exemple des

es Dames de Saint-Louis n'entrent jamais en rce avec les demoiselles si leurs charges ne ɔligent, et qu'en ce cas elles ne parlent que qui est nécessaire, avec douceur et gravité. les considèrent l'exemple qu'on leur doit; ne se familiarisent jamais avec elles, surtout grandes. Imitez les mères qui sont sages : caressent que les plus petits enfants, elles t les autres dans la crainte et dans le respect, ils soient l'objet de leur tendresse.

une extrême attention à ne les pas scandaliɔyez qu'on ne peut trop là-dessus être sur les; elles se mêlent de juger plus tôt qu'on ne

les Dames de Saint-Louis conservent précieul'éloignement où elles sont des parloirs et de mmerce avec le monde; elles y ont renoncé, tout leur temps à l'œuvre de Dieu.

le commerce des hommes roule sur l'utilité le plaisir; elles ne sont utiles à personne, et

[1] la note de la page 66.

donne l'accroissement. Ne faites pas votre charge par rapport à votre humilité, ni à votre qualité de novice; il faut que vous la fassiez comme les autres la feront : cette différence feroit de mauvais effets. Quand vous aurez quelques difficultés, écrivez-moi; je serai soigneuse de vous répondre. Vous avez raison de croire fermement que Dieu vous aidera : vous travaillez pour lui, il vous soutiendra et bénira tout.

On ne peut leur donner trop d'horreur pour le mensonge; cependant il faut le détruire dans les nouvelles venues avec une grande patience; il faut leur lire souvent les défenses qu'on a faites, et les faire obéir là-dessus comme dans tout le reste, observant toujours la différence des anciennes d'avec les nouvelles venues. Servez-vous de toutes sortes de moyens pour les corriger : une exhortation générale à l'approche d'une grande fête, une correction douce en particulier à la veille d'une confession, une confusion publique, une humiliation devant les autres, une amende honorable, un relâchement de plaisir, une posture contrainte; enfin, tantôt de la rigueur, tantôt de la douceur, et toujours une grande patience.

Continuez dans la pratique; que celle qui préside dans la classe ne soit attachée à rien de particulier, et qu'elle ait les yeux ouverts sur tout ce qui se passe, tant à l'égard des enfants que de celles qui leur apprennent quelque chose. Appliquez-vous surtout à la lecture et à l'écriture. Je prie Dieu, ma chère fille, de bénir vos peines. Priez beaucoup pour les enfants; faites mes compliments

à ma sœur Marie-Constance[1], et croyez moi toute à vous.

Observez les grandes mangeuses et faites-leur donner de plus grosses portions; tout cela doucement et par manière d'essai, et nous en parlerons à mon retour.

50[2]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES.

(Elle lui envoie le petit traité de l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis*, et lui en fait l'éloge.)

Mai 1694.

Je crois, ma chère mère, devoir remettre entre les mains de la bibliothécaire un écrit qui doit demeurer à tout jamais dans la bibliothèque de Saint-Cyr[3]. Faites-en bien acheter la lecture à Mme de la Maisonfort, et si on désire quelque chose dans sa conduite, voilà un moyen sûr de l'obtenir. Il faut que je sois bien désintéressée de ne me pas garder le plaisir de le lui montrer, car je crois qu'à la vue d'un tel volume toute sa vivacité se renouvellera[4];

[1] L'une des religieuses de Chaillot, qui continuait à gouverner le noviciat.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, 8e lettre. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 80.

[3] C'est le traité de l'*Esprit de l'Institut*, qui est plus loin, page 135.

[4] Pour comprendre cette phrase, il faut lire le ch. x de l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, relatif au quiétisme, dans lequel Mme de la Maisonfort fut le principal personnage.

mais, madame, ce sera bien pis après la lecture, car c'est un ouvrage dicté par l'esprit de Dieu pour l'utilité de notre chère maison. Le mépris du monde et l'estime de votre vocation y sont parfaitement bien traités, mais ce sont deux sujets sur lesquels les Dames de Saint-Louis sont bien avancées. Rien n'est si beau[1] que ce qui est sur les vœux et sur l'institut; il démêle bien nettement ce que j'avois toujours pensé confusément sur la grandeur de votre fonction et l'humilité de votre personne; il vous appelle servantes des demoiselles, et vous charge de mettre la religion dans leur cœur; c'est l'idée que j'ai toujours désiré que vous eussiez de votre état. Rien de plus élevé que vos occupations, rien de plus humble quand il n'est question que de vous; nul rang, nulle autorité, nulle envie d'être estimées, considérées et respectées qu'autant qu'il est nécessaire pour conduire les filles dont vous êtes chargées. Oh! que Dieu bénira votre travail quand il se fera dans cet esprit, et que cette fondation royale si riche et si bien bâtie, si bien protégée et si voisine de la cour, sera remplie par les plus humbles religieuses qui soient dans l'Église! Voilà, ma chère fille, ce que je vous souhaite et ce que j'espère de voir bien avancé avant ma mort. Lisez et relisez ce que je vous envoie, il doit être appris par cœur de toutes nos Dames, et je serai ravie de l'entendre au réfectoire. Il faudra me le rendre pour le mettre dans nos recueils.

[1] Mme de Maintenon dissimule sous ces éloges la part qu'elle eut à la composition de l'*Esprit de l'Institut*, et dont nous trouverons la preuve dans l'entretien suivant.

51. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

Août 1694.

Mme de Maintenon dit aux religieuses de Saint-Louis, à l'heure de la récréation, qu'elle avoit passé la matinée à lire le traité de l'Esprit de leur institut aux novices, qu'elles lui en avoient paru charmées et avoient toutes résolu de l'apprendre par cœur pour y avoir sans cesse recours, dirent-elles, dans leurs doutes et leurs tentations. La communauté, qui avoit déjà reçu ce petit traité avec beaucoup de joie et d'empressement, marqua à Mme de Maintenon l'envie qu'elles avoient de l'avoir chacune en particulier. A quoi elle leur dit qu'on ne jugeoit pas encore à propos de le faire imprimer, parce que leur maison étoit alors si à la mode que chacun le voudroit lire pour faire sa cour, et non-seulement le lire, mais en juger; « et je ne veux, ajouta-t-elle agréablement, ni qu'on le loue ni qu'on le vitupère. » Elle permit seulement qu'on l'eût en manuscrit; elle en copia plusieurs elle-même et en fit copier par quelques personnes de confiance, et les distribua à mesure qu'ils furent écrits. Les religieuses de Saint-Louis, témoignant une grande admiration et un grand plaisir de ce que le Roi, leur fondateur, avoit bien voulu mettre une approbation de sa main sur le livre qu'on en conserve au dépôt, comme un dou-

ble témoignage de sa piété et de sa volonté à leur égard, Mme de Maintenon leur dit : « Cet écrit étant long, je lui ai proposé de le parcourir seulement, mais il l'a voulu lire tout entier : il l'a trouvé parfaitement conforme à ses intentions, et il désire que vous y soyez à jamais fidèles. » Elles supplièrent Mme de Maintenon avec instance de mettre aussi quelque chose de sa main à la fin de ce livre qui pût marquer la part qu'elle y avoit[1], et faire connoître dans la suite combien elle prétendoit qu'elles y demeurassent inviolablement attachées; elle leur répondit avec bien de la modestie : « Vous moquez-vous de moi de vouloir que je mette mon nom auprès de celui du Roi ? et ne voyez-vous pas qu'il convient beaucoup mieux qu'il paroisse à celles qui vous suivront que ce livre vous a été donné par votre saint et premier évêque, qui, ayant fait vos règles, a encore voulu vous marquer plus en particulier dans ce petit traité l'esprit de votre maison ? L'amitié que vous avez pour moi vous attache à tout ce qui vous en vient et vous fait juger que les autres seront comme vous, mais l'autorité du pasteur doit faire encore une plus forte impression. »

[1] Voir la lettre précédente avec les notes.

[redacted]

à ma sœur Marie-Constance[1], et croyez-moi toute à vous.

Observez les grandes mangeuses et faites-leur donner de plus grosses portions; tout cela doucement et par manière d'essai, et nous en parlerons à mon retour.

50[2]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES.

(Elle lui envoie le petit traité de l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis*, et lui en fait l'éloge.)

Mai 1694.

Je crois, ma chère mère, devoir remettre entre les mains de la bibliothécaire un écrit qui doit demeurer à tout jamais dans la bibliothèque de Saint-Cyr[3]. Faites-en bien acheter la lecture à Mme de la Maisonfort, et si on désire quelque chose dans sa conduite, voilà un moyen sûr de l'obtenir. Il faut que je sois bien désintéressée de ne me pas garder le plaisir de le lui montrer, car je crois qu'à la vue d'un tel volume toute sa vivacité se renouvellera[4];

[1] L'une des religieuses de Chaillot, qui continuait à gouverner le noviciat.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, 8e lettre. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 80.
[3] C'est le traité de l'*Esprit de l'Institut*, qui est plus loin, page 135.
[4] Pour comprendre cette phrase, il faut lire le ch. x de l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, relatif au quiétisme, dans lequel Mme de la Maisonfort fut le principal personnage.

ble témoignage de sa piété et de sa volonté à leur égard, M[me] de Maintenon leur dit : « Cet écrit étant long, je lui ai proposé de le parcourir seulement, mais il l'a voulu lire tout entier : il l'a trouvé parfaitement conforme à ses intentions, et il désire que vous y soyez à jamais fidèles. » Elles supplièrent M[me] de Maintenon avec instance de mettre aussi quelque chose de sa main à la fin de ce livre qui pût marquer la part qu'elle y avoit[1], et faire connoître dans la suite combien elle prétendoit qu'elles y demeurassent inviolablement attachées; elle leur répondit avec bien de la modestie : « Vous moquez-vous de moi de vouloir que je mette mon nom auprès de celui du Roi? et ne voyez-vous pas qu'il convient beaucoup mieux qu'il paroisse à celles qui vous suivront que ce livre vous a été donné par votre saint et premier évêque, qui, ayant fait vos règles, a encore voulu vous marquer plus en particulier dans ce petit traité l'esprit de votre maison? L'amitié que vous avez pour moi vous attache à tout ce qui vous en vient et vous fait juger que les autres seront comme vous, mais l'autorité du pasteur doit faire encore une plus forte impression. »

[1] Voir la lettre précédente avec les notes.

[redacted]

51. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

Août 1694.

I

1ᵐᵉ de Maintenon dit aux religieuses de Saint-
ıis, à l'heure de la récréation, qu'elle avoit passé
natinée à lire le traité de l'Esprit de leur institut
ι novices, qu'elles lui en avoient paru charmées
avoient toutes résolu de l'apprendre par cœur
ır y avoir sans cesse recours, dirent-elles, dans
rs doutes et leurs tentations. La communauté, qui
ıit déjà reçu ce petit traité avec beaucoup de joie
d'empressement, marqua à Mᵐᵉ de Maintenon
ıvie qu'elles avoient de l'avoir chacune en parti-
ier. A quoi elle leur dit qu'on ne jugeoit pas en-
e à propos de le faire imprimer, parce que leur
ison étoit alors si à la mode que chacun le voudroit
ı pour faire sa cour, et non-seulement le lire,
is en juger; « et je ne veux, ajouta-t-elle agréa-
ment, ni qu'on le loue ni qu'on le vitupère. » Elle
rmit seulement qu'on l'eût en manuscrit; elle en
pia plusieurs elle-même et en fit copier par quel-
es personnes de confiance, et les distribua à me-
re qu'ils furent écrits. Les religieuses de Saint-
ıuis, témoignant une grande admiration et un
and plaisir de ce que le Roi, leur fondateur, avoit
ın voulu mettre une approbation de sa main sur
livre qu'on en conserve au dépôt, comme un dou-

tion du clergé, le sel et la lumière des pauvres demoiselles de ce royaume. Votre vertu doit être incorruptible et éclatante pour préserver de la corruption et pour éclairer celles qui vous sont confiées: si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on? il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds. On n'allume point la lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

Il n'y a point de communauté religieuse semblable à la vôtre; si vous perdez l'esprit de votre institut, qui est-ce qui le rétablira? C'est pour cette raison que votre pieuse institutrice, et les saints et savants personnages qui ont travaillé avec nous à votre établissement, ont cru devoir faire tant de prières, tant de délibérations, tant d'essais, afin de connaître la volonté de Dieu et ce qui était de plus sûr et de plus propre à vous conduire à la fin pour laquelle vous êtes établies. Nous avons tâché de ramasser ici avec soin ce qui vous distingue des autres congrégations et ce qui fait le caractère principal qui doit vous animer en tout et vous conserver.

Voici donc, mes très-chères filles, la voie par laquelle Dieu veut que vous marchiez.

Je vous dirai ce que Moïse disoit aux Juifs : « Observez, exécutez ce que le Seigneur vous prescrit; ne vous détournez ni à droite ni à gauche, mais vous marcherez par la voie que le Seigneur vous a marquée, afin que vous viviez heureuses dans la terre que le Seigneur vous destine. » Montrez-le à celles qui viendront après vous; ne souffrez jamais aucun

[redacted]

32. — L'ESPRIT DE L'INSTITUT DES FILLES DE SAINT-LOUIS[1].

§ I. *Avant-propos.*

La Providence ayant permis que nous ayons été hargé non-seulement du gouvernement de votre naison dès son commencement, mais encore des remiers soins de son établissement, nous avons ru devoir mettre dans un traité les vues que Dieu a uggérées au Roi votre pieux fondateur, à Mme de Maintenon, votre charitable mère et pieuse institurice, et à toutes les personnes sages, vertueuses et xpérimentées, des lumières desquelles on s'est utiement servi pour ce grand dessein.

Ayez toujours en vue, mes très-chères filles et eux qui vous gouverneront dans la suite, le desein particulier de la Providence sur vous. L'on a rétendu faire revivre en vous ces excellentes filles u'on a comptées autrefois parmi le clergé, que l'on ourrissoit des biens de l'Église et que l'on regardoit omme le modèle, le conseil et le soutien de leur exe. Il a plu à Dieu que vous fussiez ici, à l'imita-

[1] Ce petit traité a eu pour auteurs Mme de Maintenon, Godet des larais, évêque de Chartres, et Fénelon. (Voir pages 111, 131 et 133.) Mme de Maintenon en a formé le plan et écrit la plus grande parle; l'évêque de Chartres a fait l'avant-propos, ajouté les citations ibliques, enfin donné à l'œuvre l'aspect d'une instruction pastoale. C'est lui qui parle et qui prescrit en vertu de son autorité. La part de Fénelon est moins distincte; nous en citerons plus loin un trait curieux.

race dans son service. « Parce que vous avez obéi à votre père, que vous avez gardé toutes les choses qui vous ont été prescrites, dit Dieu par Jérémie, il y aura toujours quelqu'un de sa race en ma présence. »

§ II. *Grandeur de l'institut.*

Vous ne devez jamais oublier, mes chères filles, le rang sublime que vous tenez dans l'Église : vous avez embrassé l'occupation intérieure de Marie et le travail de Marthe. Si le travail de Marthe étoit utile, si le parti de Marie étoit meilleur, le vôtre est excellent, qui renferme l'un et l'autre ; il n'y a aucun institut de filles si propre que le vôtre aux grands desseins de Dieu, qui est la sanctification des âmes, ni qui doive être si conforme à la vie des apôtres, et à la vie même de Jésus-Christ, qui est le modèle de la perfection. Vous succédez à ces anciennes veuves et diaconesses dans lesquelles l'apôtre demandoit une sainteté si affermie et une si abondante charité. Les veuves ecclésiastiques étoient, selon le langage des Pères, le soutien et le conseil de leur sexe ; et, selon les anciennes règles des conciles, elles devoient être inviolablement attachées à l'œuvre de Dieu, aidant continuellement à l'Église par leurs prières et par leur travail : voilà votre état.

Votre esprit est un saint mélange de prières et d'actions continuelles. Si la prière et le recueillement manquent, toute la régularité extérieure, même la plus édifiante, ne servira de rien, c'est un

corps sans âme. Si le recueillement est sans le travail journalier auquel votre état engage indispensablement, c'est une illusion dangereuse; il faut une extrême fidélité aux exercices marqués par le recueillement et la prière. Imitez le prophète, qui prioit souvent de tout son cœur, se livrant sans partage, en certains moments, à la prière : *Sept fois le jour je vous ai offert des louanges.* Il commençoit sa journée par là : *Mes yeux vous ont prévenu avant le jour, afin de méditer sur votre loi.* Ses prières étoient si pleines d'ardeur et de force, dans les moments où il s'y donnoit de tout son cœur, qu'elles animoient ensuite toutes ses actions.

Pendant ces précieux moments de la journée, fermez les portes de votre âme; retirez-vous avec Dieu, unissez-vous à lui de tout votre cœur, tâchez d'acquérir une grande facilité d'y recourir, et n'oubliez rien alors pour faire ce fond de ferveur, de pureté d'intention et d'amour de Dieu qui doit vous mettre en état de travailler ensuite partout en esprit de prière.

Le soin continuel des demoiselles dont vous êtes chargées ne pouvoit pas compatir avec des offices plus longs; ne perdez donc rien des temps destinés à votre recueillement; méditez de tout votre cœur; sortez de la sainte messe tout enflammées de la présence de Dieu; rentrez en vous-mêmes aux temps de vos examens, de vos lectures et conférences; renouvelez vos forces, comme l'aigle, lorsque vous approchez des sacrements; au milieu de vos occupations extérieures, élevez souvent votre cœur à Dieu

par de courtes et ferventes prières; par exemple, par quelque demande du *Pater*, ou quelque verset des psaumes : *O mon Dieu! venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir*; *que votre nom soit sanctifié; ô mon Dieu! que votre volonté soit faite; que votre règne arrive; régnez, Seigneur, dans mon cœur, par votre grâce; que je règne avec vous dans la gloire.* Si on est tenté : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous de tout mal.* C'est ainsi que votre travail sera une continuelle prière; c'est ainsi que vous accomplirez ces paroles de l'Ecclésiastique : *Que rien ne vous empêche de prier toujours;* et celles de Notre-Seigneur : *Il faut toujours prier, et il ne se faut point lasser de le faire;* et celles de saint Paul : *Priez sans cesse.* Vous serez aisément unies à Dieu, en travaillant, en instruisant, et en vos autres exercices, si vous avez bien soin d'employer le temps à l'oraison, à l'office, et à la sainte messe, et au contraire vous serez prodigieusement dissipées, si vous avez été volontairement distraites dans les moments de la prière.

C'est donc ce mélange de prières et d'actions qui doit être l'esprit de votre institut, mes chères filles; si vous n'êtes intérieures, tous les règlements qu'on vous a donnés ne vous préserveront point de la contagion du monde, qui est à votre porte; sans raison, ce grand ouvrage tombera bientôt en ruine, et dans une ruine déplorable, parce que la maison de Saint-Louis fera des maux affreux si elle ne fait pas de grands biens; mais si vous entrez dans ce véritable esprit de recueillement, vous ferez des biens infinis

u prochain et à vous-mêmes; vos fonctions d'obéis-
nce et de charité ne vous détourneront point de
ieu même, ni de cette continuelle prière que l'Écri-
ure recommande ; ce qui est vocation et ordre de
ieu ne détourne point de Dieu, et toute autre voie
oraison sentiroit l'entêtement, le sens propre, la
lonté propre et l'illusion. En chantant, en travail-
nt, en veillant sur la jeunesse qui vous est confiée,
ous pourrez, comme je vous l'ai dit, demeurer de-
nt la présence de Dieu, et unies à lui. N'ayez ni
ntaisie, ni curiosité pour chercher des lectures
traordinaires et des ragoûts d'oraison. Dieu ne se
ouve point dans l'amour-propre, dans le propre ju-
ment, ou dans la singularité, mais dans la simpli-
é, dans la régularité, dans l'obéissance aveugle.

§ 3. *Éducation des demoiselles,*

Si vous mettez toute votre confiance en Dieu, mes
s-chères filles, sans vous appuyer sur vous-mêmes,
sur aucun talent naturel, et sur aucune perfection
ondaine, vous deviendrez, par votre humilité, et
r votre abandon dans la main de Dieu, les vrais
struments de la grâce pour sanctifier les familles
culières et les couvents; vous formerez d'excel-
ntes vierges pour les cloîtres, et de pieuses mères
famille pour le monde.

En sanctifiant ainsi les deux principaux états de
tre sexe, vous contribuerez à établir le vrai règne
Dieu dans les deux sexes pour tous les états et
ur toutes les conditions; car on sait combien une

mère de famille a de part à la bonne éducation de ses enfants, même des garçons; combien une femme prudente et vertueuse peut insinuer la religion dans le cœur de son mari; combien une bonne maîtresse de pensionnaires dans un couvent peut faire de bien sur les jeunes filles qu'elle gouverne. *Il y a donc dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi et d'un véritable amour de Dieu, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme.*

Pour réussir dans ce pieux dessein du Roi votre fondateur, attachez-vous à inspirer aux demoiselles la crainte et l'amour de Dieu, moins par de beaux discours, que par le silence, le recueillement, la modestie, et la pratique des vertus pénibles. Il faut qu'elles travaillent, qu'elles obéissent, qu'elles soient sobres, qu'elles ignorent le monde, qu'elles soient savantes de la science de Dieu, qui s'apprend moins dans les livres que dans la pratique solide de la pauvreté d'esprit et de la mort à soi-même. Fuyez comme la mort, et pour vous et pour elles, tout ce qui n'est que pour orner, élever et contenter l'esprit; craignez la science qui enfle l'esprit, ne cherchez que la charité qui édifie. Il y a une grande différence entre connoître Dieu par la science, par la pointe de l'esprit, par la subtilité de la raison, par la multiplicité des lectures, ou le connoître par les simples instructions du christianisme et par les leçons intérieures du véritable amour qui enseigne tout en rapetissant, en détruisant, en sacrifiant et en formant en nous toutes les autres vertus. C'est l'onc-

tion de l'Esprit qui enseigne toute vérité, selon les termes de l'Écriture. Ne craignez point que des filles instruites avec cette simplicité soient incapables de vivre dans le monde; et quand, en effet, Dieu les y appelleroit, il ne faut pas moins leur inspirer la haine du monde, puisque Jésus-Christ l'a maudit à cause de ses scandales; la charité vaut mieux que toute la politesse du siècle. Quand une fille aura bon sens avec une grande piété, elle sera bonne pour tout, elle sera fidèle à ses devoirs, et elle mettra en œuvre tout ce qu'elle aura de talents naturels pour se façonner; elle vaudra mieux qu'un bel esprit plein de ses pensées et de ses idées en l'air. Ce bon sens simple, quand il seroit grossier et mal poli, plaira plus aux gens même du monde qu'un caractère plus délicat, mais moins vrai et moins désabusé de soi-même. Ne prenez point sur cette jeunesse une autorité dure et âpre; toute hauteur est incompatible avec l'esprit de Dieu; gardez-vous bien de mépriser tous ces petits pour qui le royaume de Dieu est fait, et à qui il faut que vous ressembliez, si vous voulez avoir part à ce royaume. Abaissez-vous, pliez-vous, rapetissez-vous pour vous proportionner à ces enfants; ne regardez ni avec dégoût, ni avec dédain, leurs saletés, leurs maladies, leur éducation basse et grossière : Jésus-Christ, souveraine sagesse, raison de Dieu, a choisi pour compagnie et amis en ce monde des pêcheurs grossiers, ingrats, incrédules, lâches, infidèles; il a passé sa vie avec eux pour les instruire patiemment; il a fini sa vie sans les redresser entièrement.

§ 4. *De la pauvreté.*

Il ne vous est pas permis, mes chères filles, de vous regarder comme celles pour qui la maison est faite; tout est aux jeunes demoiselles, la fondation est uniquement pour leur éducation, vous n'y êtes que pour elles; regardez-vous comme leurs servantes en Jésus-Christ, de même que saint Paul se regardoit comme le serviteur des peuples qu'il étoit chargé d'évangéliser, et que Notre-Seigneur lui-même déclare qu'il est venu pour servir, et non pas pour être servi. Vous n'avez droit de subsister dans la maison des demoiselles qu'autant que vous les servirez, que vous les instruirez, que vous les édifierez, que vous les sanctifierez.

En vous regardant ainsi comme étant destinées de Dieu à leur service, vous ne devez jamais vous regarder comme maîtresses et propriétaires des grands biens attachés à leur maison. Vous faites vœu de pauvreté, et cette pauvreté ne doit pas être moins réelle dans une maison de fondation royale, que chez les capucines. Le bien n'est pas donné pour vous enrichir, ni pour vous faire violer votre vœu de pauvreté, ce seroit une scandaleuse fondation; il n'est donné que pour l'établissement et l'éducation des jeunes demoiselles. Pour vous, mes chères filles, vous devez être pauvres au milieu de tant de richesses.

Épargnez religieusement tout ce que vous pourrez empêcher de coûter à la maison; il n'est point

juste de quitter le siècle qui estime les richesses, et où vous auriez peut-être été pauvres, pour trouver dans un cloître, sous prétexte du vœu de pauvreté, les richesses et les commodités que vous n'auriez pas ues dans le monde. Vous devez considérer que vous tes reçues gratuitement pour l'œuvre de Dieu, et ue vous devez vivre le plus frugalement qu'il vous st possible sur les revenus de la maison.

Le Roi, votre fondateur, a ôté ces biens au peule de son royaume, ou à l'Église qui les possédoit[1] : l a donc pris ces grands biens sur des peuples pauvres et chargés, et sur l'Église qui tient en dépôt e patrimoine des pauvres et le prix des péchés les hommes pour une œuvre sainte. Comment des illes qui ont fait vœu de pauvreté oseront-elles dissiper ce bien consacré pour contenter leurs fantaisies, t pour se rapprocher du luxe du siècle? Je prie Dieu le ne le permettre jamais. Si vous viviez d'aumônes ournalières comme les Capucines, cette aumône ous avertiroit de la nécessité d'épargner, de retrancher et de vous réduire au pur nécessaire; vous auriez honte de vivre largement sur les charités qu'on ous feroit pour vous soulager dans vos extrêmes besoins; cependant, vous vous trompez si vous croyez que la pauvreté des Capucines doit être plus exacte que la vôtre. Quelle différence y a-t-il dans le fond, entre vivre d'aumônes journalières et vivre

[1] Cette phrase étrange, et où l'on voit poindre les idées révolutionnaires de 1789, est de Fénelon. C'est Mme de Maintenon qui nous l'apprend dans une lettre qu'on lira à la suite du traité *De l'esprit de l'Institut*.

d'aumônes qui se payent une fois l'année? Votre fondation est grande, royale et magnifique ; vous avez des biens immenses destinés à un très-saint usage; mais pour vous, tout demande une rigoureuse pauvreté : vous l'avez vouée, et vous savez combien votre très-bonne mère et pieuse institutrice, instruite des intentions du Roi votre fondateur, vous l'a recommandée. Quelle condamnation pour vous, si votre imperfection sur la pauvreté diminuoit un jour le nombre des demoiselles, ou que par là vous manquassiez à faire des charités auxquelles vous êtes obligées dans les lieux qui dépendent de vous!

§ 5. *De la simplicité.*

Il vous est défendu par votre établissement d'augmenter jamais vos bâtiments, et vous devez vous contenter de les entretenir. Ne souffrez jamais le moindre ornement dans le dedans : que tout ressente la pauvreté et la simplicité. Votre fondateur, quoique magnifique en tout, n'a voulu de dorure chez vous que dans le sanctuaire; n'en ayez jamais sous quelque prétexte que ce soit. N'ayez point de riches ornements; que votre office soit simple et pour le dedans de votre maison; ne faites rien pour attirer le peuple par des fêtes et par des spectacles : ils doivent aller aux paroisses; vous n'êtes point établies pour chanter comme des chanoinesses, ni pour faire un office majestueux qui attire le public : il suffit de celui dont vous êtes chargées avec recueillement et simplicité; votre capital est d'instruire et

de donner l'exemple d'une vie chrétienne, humble, silencieuse, frugale et laborieuse.

§ 6. *Du désintéressement.*

Un des grands avantages que vous devez tirer des grands biens de votre fondation est de n'avoir jamais besoin de recevoir des dots, des legs pieux, des présents[1], ce qui est le poison le plus dangereux des meilleures communautés. Vous êtes dans une heureuse impuissance de ruiner votre œuvre par cet endroit; vous ne serez point exposées à recevoir de mauvais sujets pour avoir des dots qui payent vos dettes, qui soutiennent les dépenses de vos bâtiments, qui vous donnent de beaux ornements, ou qui vous mettent en état d'étendre votre enclos par quelque acquisition. Quel bonheur d'être à l'abri de tous ces piéges, de n'avoir aucun besoin du siècle, de pouvoir tenir ferme pour ses règles, sans craindre de rebuter des bienfaiteurs! J'espère, mes chères filles, que vous serez fidèles à l'intention de votre fondateur, qui vous a défendu de prendre jamais le plus petit présent. On donne, on reçoit, on possède, on n'est plus pauvre, on veut ménager les gens à qui on donne, et de qui on peut recevoir. On a des appuis mondains hors de la solitude; tout cela se tourne en intrigues, en insinuations, en flatteries,

[1] Les lettres de fondation interdisaient aux Dames de Saint-Louis de recevoir aucune dotation, aucun présent, excepté des rois de France.

en jalousies. L'esprit de propriété, d'indépendance, de cachotteries, de partialités, d'entêtement, de dissipation, égare bientôt l'âme la plus innocente. Je conjure les supérieures de ne se relâcher jamais sur cette règle, et j'espère que mes successeurs emploieront toute leur autorité pour prévenir un si grand mal.

§ 7. *Du travail.*

Travaillez sans cesse et faites travailler les demoiselles, mais à des ouvrages utiles à la maison, qui épargnent la dépense des ouvriers, et leurs entrées dans la clôture. N'employez rien de précieux, et que tout se ressente de la pauvreté, de l'humilité et de la simplicité. Accoutumez votre communauté à vivre de peu, cela est facile à des demoiselles. Épargnez, retranchez, souffrez même quelque chose, et que le motif de vos épargnes soit l'aumône que vous ferez aux pauvres demoiselles de la maison, et aux pauvres de vos terres : les autres bonnes œuvres ne vous regardent point, et la Providence vous marque vos obligations sur ce point.

Les demoiselles s'accommoderont mieux du travail que d'être toujours sédentaires; elles en auront plus de santé, moins d'ennui, et vous en tirerez de grands secours.

Votre journée est partagée en ces trois fonctions : 1° vos exercices de piété et l'office du chœur tel qu'il est établi dans la maison, et que vous ne ferez jamais ni plus long ni plus pompeux; 2° le caté-

chisme et l'éducation des demoiselles, qui est l'unique fin de votre établissement; 3° le travail des mains pour épargner le fonds des demoiselles et pour les accoutumer à une vie laborieuse. Voilà le plan de la vôtre, et vous ne vous en formerez jamais d'autre.

§ 8. *Du catéchisme.*

Une des plus essentielles obligations est de travailler à l'instruction des demoiselles; *malheur à vous si vous ne leur enseignez la doctrine évangélique*, *car la nécessité vous y engage*. L'intention de votre fondateur, la charité que vous devez au besoin de tant d'enfants mal instruits, et votre quatrième vœu vous imposent cette nécessité. Vous avez promis l'instruction, comme la pauvreté, l'obéissance et la chasteté : quand vous seriez bonnes et régulières en votre particulier, si vous négligez le salut de ces petits, *votre partage sera avec les impies dans l'enfer;* votre âme répondra de celles de ces enfants, s'ils tombent dans le scandale et qu'ils se perdent par ignorance; Dieu vous demandera leur sang. *Je jure par moi-même*, dit le Seigneur, *parce que vous n'avez point eu soin de mon troupeau*, *et que mes brebis ont été dévorées*, *vous m'en répondrez en vos propres personnes*. Qui ne tremblera pas à ces paroles redoutables, s'écrie un Père, si ce n'est celui qui n'attend pas, ou qui ne croit pas l'éternité? Tout est grand dans cet emploi, soit que vous envisagiez les sujets sur lesquels vous avez à travailler, soit que vous considériez les vérités dont vous devez les ins-

truire; ces jeunes plantes seront un jour ce grand arbre de l'Évangile, sur les branches duquel les oiseaux viendront se reposer, la foi en est la racine; elles sont le champ que Dieu cultive par vous, et qu'il rendra fertile; la foi en est la semence; elles sont le bâtiment que Dieu élève, la foi en est le fondement. Cultivez donc avec un soin infatigable la foi de ces enfants; qu'elle croisse de jour en jour, et qu'elle arrive jusqu'à cette pleine connaissance selon laquelle Jésus-Christ veut se former en elles.

C'est dans votre maison et par vos soins continuels, qu'on doit voir bâtir le ferme fondement de la foi, dont parle l'apôtre. C'est de chez vous que doivent sortir ces chrétiennes enracinées, fondées et confirmées dans notre croyance, qui continueront à marcher dans le monde selon les instructions qu'elles auront reçues ici, pleines de la connaissance de la volonté de Dieu, avec cette abondante sagesse et intelligence que la pleine foi communique, fructifiantes en toutes sortes de bonnes œuvres, fortes, patientes, pleines de joie dans les peines, persévérantes, rendant à Dieu de continuelles actions de grâces d'avoir daigné les éclairer par vous de la lumière évangélique, de les avoir arrachées de la puissance des ténèbres pour les faire passer dans le royaume de son fils bien-aimé, et de les faire participantes du sort et de l'héritage des saints. Mais quel est cet évangile du royaume que vous leur devez annoncer? ce sont les vérités sublimes et éternelles, cachées dès le commencement, qui n'ont point été révélées aux enfants des hommes dans les autres

[redacted]

chisme et l'éducation des demoiselles, qui est l'unique fin de votre établissement ; 3° le travail des mains pour épargner le fonds des demoiselles et pour les accoutumer à une vie laborieuse. Voilà le plan de la vôtre, et vous ne vous en formerez jamais d'autre.

§ 8. *Du catéchisme.*

Une des plus essentielles obligations est de travailler à l'instruction des demoiselles ; *malheur à vous si vous ne leur enseignez la doctrine évangélique, car la nécessité vous y engage.* L'intention de votre fondateur, la charité que vous devez au besoin de tant d'enfants mal instruits, et votre quatrième vœu vous imposent cette nécessité. Vous avez promis l'instruction, comme la pauvreté, l'obéissance et la chasteté : quand vous seriez bonnes et régulières en votre particulier, si vous négligez le salut de ces petits, *votre partage sera avec les impies dans l'enfer ;* votre âme répondra de celles de ces enfants, s'ils tombent dans le scandale et qu'ils se perdent par ignorance ; Dieu vous demandera leur sang. *Je jure par moi-même,* dit le Seigneur, *parce que vous n'avez point eu soin de mon troupeau, et que mes brebis ont été dévorées, vous m'en répondrez en vos propres personnes.* Qui ne tremblera pas à ces paroles redoutables, s'écrie un Père, si ce n'est celui qui n'attend pas, ou qui ne croit pas l'éternité ? Tout est grand dans cet emploi, soit que vous envisagiez les sujets sur lesquels vous avez à travailler, soit que vous considériez les vérités dont vous devez les ins-

truire ; ces jeunes plantes seront un jour ce grand arbre de l'Évangile, sur les branches duquel les oiseaux viendront se reposer, la foi en est la racine ; elles sont le champ que Dieu cultive par vous, et qu'il rendra fertile ; la foi en est la semence ; elles sont le bâtiment que Dieu élève, la foi en est le fondement. Cultivez donc avec un soin infatigable la foi de ces enfants ; qu'elle croisse de jour en jour, et qu'elle arrive jusqu'à cette pleine connaissance selon laquelle Jésus-Christ veut se former en elles.

C'est dans votre maison et par vos soins continuels, qu'on doit voir bâtir le ferme fondement de la foi, dont parle l'apôtre. C'est de chez vous que doivent sortir ces chrétiennes enracinées, fondées et confirmées dans notre croyance, qui continueront à marcher dans le monde selon les instructions qu'elles auront reçues ici, pleines de la connaissance de la volonté de Dieu, avec cette abondante sagesse et intelligence que la pleine foi communique, fructifiantes en toutes sortes de bonnes œuvres, fortes, patientes, pleines de joie dans les peines, persévérantes, rendant à Dieu de continuelles actions de grâces d'avoir daigné les éclairer par vous de la lumière évangélique, de les avoir arrachées de la puissance des ténèbres pour les faire passer dans le royaume de son fils bien-aimé, et de les faire participantes du sort et de l'héritage des saints. Mais quel est cet évangile du royaume que vous leur devez annoncer? ce sont les vérités sublimes et éternelles, cachées dès le commencement, qui n'ont point été révélées aux enfants des hommes dans les autres

emps, et que l'Église propose aujourd'hui avec simplicité à tous ses enfants dans le catéchisme. Ces vérités, toutes simples qu'elles paraissent dans nos catéchismes, sont tout le trésor de la science et de a sagesse de Dieu. Par votre sublime fonction de catéchiser, vous voilà associées aux ministres de Jésus-Christ : vous dispensez tous les jours les vérités qu'il a vues, qu'il a entendues de son Père, et qu'il a le premier annoncées aux hommes. Il vous est donné d'enseigner ce que tant de saints prophètes et de saints rois ont désiré d'entendre et de voir, et qu'ils n'ont pas entendu. C'est véritablement dans ces incomparables fonctions que je ne vous appellerai plus les servantes de Jésus-Christ, mais ses épouses véritables et ses confidentes, puisqu'il vous découvre tout ce qu'il a appris de Dieu son père.

O vocation sublime ! qui a pu vous mériter une elle distinction dans tout le royaume de Dieu ? Dites avec saint Paul : *J'ai reçu, moi qui suis la plus petite de toutes, cette grâce d'annoncer les richesses incomparables de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Je ne l'aurois jamais osé, Seigneur, si vous ne m'aviez choisie ; donnez-moi de bien faire ce que vous me commandez de faire.

Je me suis peut-être trop étendu sur cette matière, mes chères filles ; mais rien ne me paraît plus important que de vous instruire et de vous persuader sur ce qui est la fin de votre institut, l'objet de votre fondation, et l'unique intention du Roi votre fondateur.

§ 9. *De l'éloignement du monde.*

Il y a des visites de parents proches qu'on ne peut éviter, quand elles sont rares; aussi ne prétends-je pas les blâmer; mais vous ne pouvez être trop sobres à cet égard. Je compte pour rien les cloîtres et les grilles; ce n'est pas que je veuille qu'on les néglige, à Dieu ne plaise; au contraire, je les regarde comme des précautions essentielles, surtout dans le relâchement et l'imperfection des chrétiens de nos jours; je vous charge même d'être inexorables là-dessus, mais, encore une fois, je compte pour rien tout cet appareil extérieur de solitude et de séparation du monde, si la séparation n'est réelle, effective, constante, et soutenue en tout, et si ce n'est véritablement le tombeau où les vierges de Jésus-Christ disparoissent et s'ensevelissent toutes vivantes pour n'avoir plus de société avec la terre; l'effectif est de ne point voir les gens du monde; c'est de n'être point vues, c'est d'être ignorées, oubliées, anéanties dans une mort civile; c'est de ne plus entendre. Évitez l'égarement de ces jeunes veuves dont parle saint Paul, qui, après avoir été nourries aux dépens du patrimoine de Jésus-Christ, sont tombées dans la damnation pour avoir violé leur première foi; étant devenues fainéantes, elles se donnent la liberté de courir de maison en maison, et elles ne sont pas seulement fainéantes, ajoute l'apôtre, mais causeuses et curieuses, parlant de choses dont elles ne devroient pas parler. Oh! qu'il

est dangereux d'aller au parloir se ragoûter sur des choses dont le mépris et l'oubli font toute votre paix et toute votre sûreté dans la solitude! C'est chercher la tentation, et elle vous cherchera.

§ 10. *Du silence.*

Comme on doit écarter le plus qu'il sera possible les visites du dehors, qui ne seront pas d'une absolue nécessité, il faut aussi une solitude au dedans qui soit proportionnée. Les commerces du dedans sont plus faciles et plus fréquents, plus vifs et par conséquent plus dangereux que ceux du dehors. Le parloir porte avec soi quelque scrupule, mais la confiance et l'épanchement du cœur, l'amusement de la conversation avec une de ses sœurs paroît la consolation du monde la plus innocente et la plus nécessaire; de là viennent les amitiés particulières au préjudice de la charité générale, les entêtements, les cabales, les rapports, les murmures, et tous les autres maux qui agitent tant de communautés, et qui font tant souffrir les supérieurs. Le silence sert à perfectionner les âmes, puisqu'il recueille et épargne bien des tentations; il couvre les imperfections, il évite le scandale, et tient toutes les passions comme amorties. Le silence est le plus grand remède à l'infirmité humaine dans une communauté: on peut dire que c'est le supplément de la plus parfaite vertu. Je vous conjure, mes très-chères filles, de le garder inviolablement, selon qu'il vous est marqué dans votre règle. Le silence

seul ne suffit pas, si l'on ne se tait aussi à l'égard de soi-même ; il faut renoncer au bel esprit, il est ridicule dans le monde profane, affreux et diabolique dans les vierges de Jésus-Christ ; par là vous deviendrez les vierges folles de l'Évangile, qui ont un peu de lumière prête à s'éteindre faute d'huile pour la conserver.

§ 11. *De la régularité.*

Votre régularité doit être d'autant plus exacte et sévère, que si jamais vous vous relâchiez, vous n'avez point les mêmes ressources que les autres communautés pour vous relever. Vous êtes à la porte de Versailles, exposées aux plus violentes tentations et aux engagements les plus insensibles. La faveur qui vous soutient dans le bien présentement peut dans la suite vous précipiter dans les plus horribles maux. Mille beaux prétextes de piété viendront en foule pour se rendre faciles, et pour ne rebuter pas des gens puissants qui auront de bonnes intentions. Tout est perdu si on se relâche dans les moindres choses, car aussitôt qu'on est dans la pente du relâchement on ne peut plus se retenir : le passage des bagatelles aux points les plus importants est imperceptible, comme les nuances des couleurs qui passent insensiblement du blanc au noir, sans qu'on puisse marquer l'endroit précis où commence ce grand changement.

Dès que votre maison cessera d'édifier et de se soutenir dans une fervente régularité, elle ne peut

éviter de faire des maux infinis et de devenir scandaleuse. Pour éviter ce malheur, il faut des précautions extraordinaires, et se roidir en tout contre le torrent. Ne croyez donc point, mes chères sœurs, avoir à soutenir les bienséances d'une fondation royale; rejetez le nom de Dames; prenez plaisir à vous appeler les filles de Saint-Louis; ayez un air simple, religieux et monastique, contraire à toutes les politesses mondaines. Rendez-vos parloirs inaccessibles à toutes visites superflues. Vous n'avez point de temps à perdre, étant chargées d'un si grand nombre de pressants devoirs. Ne craignez point d'être un peu sauvages, mais ne soyez pas fières. Il faut peu voir et peu parler; mais quand on voit et quand on parle, il faut que ce soit avec humilité et modestie, se comptant pour rien, comptant beaucoup plus les autres; pleines de déférence et de respect, de soumission, d'égards, de craintes de choquer; vous devez être petites, et compter les gens médiocres au-dessus de vous. Si vous avez de la hauteur, Dieu vous confondra, et permettra votre chute; vous ne vous conserverez que par l'humilité. Il faut expier tout ce qu'il y a eu de grandeur humaine dans votre fondation; et si jamais par malheur, ce qu'à Dieu ne plaise, il arrivoit chez vous quelque scandale, il faudroit remédier promptement à l'orgueil qui auroit été cause de cette profonde humiliation.

Que les premières professes se regardent comme les douze apôtres, colonnes de l'Église; c'est à elles à soutenir le temple de Dieu, qui ne pourroit tomber

sans écraser un nombre infini de personnes dans sa chute. Qu'elles conservent précieusement jusqu'aux moindres pratiques de régularité, qui sont les dehors de la place, et que les conseillères veillent sans cesse pour ne laisser introduire aucun relâchement déguisé. Je vous conjure, par la modestie de Jésus-Christ, de ne changer jamais rien à votre habit, que pour le rendre encore plus modeste.

Faites votre possible pour établir peu à peu chez vous la conduite spirituelle de votre supérieure : toutes les anciennes communautés de filles en Orient et en Occident n'en avoient point d'autres ; on ne trouvoit point que ce fût gêner les consciences. En effet ce n'est point les gêner, puisque, dans le train ordinaire, des filles raisonnables et vertueuses doivent se contenter de ces secours. Pour les entêtements et les fantaisies, le vrai moyen de les guérir est de ne les point flatter ; et pour les véritables besoins extraordinaires, qui seront toujours très-rares, on a, outre la supérieure, le supérieur, l'évêque, les confesseurs extraordinaires envoyés de sa part, et les personnes qu'il pourroit encore commettre si les choses le méritoient. Il faut être aussi sobres sur les lectures que sur les directions. Fuyez la curiosité, ne lisez que ce qui vous sera donné par vos supérieurs. C'est aux pasteurs à distribuer la nourriture spirituelle. Il ne faut jamais supposer les états extraordinaires, qui sont souvent imaginaires, et très-rarement véritables, quoiqu'ils puissent l'être. Un grand secret pour éviter l'illusion, c'est de ne point chercher dans les livres des choses très-vraies en

[redacted]

elles-mêmes, mais très-fausses pour ceux qui ont la curiosité de les étudier, et qui croient les sentir, parce qu'ils ont appris le langage de ces états extraordinaires dans leurs vaines lectures. Quand Dieu voudra mettre une âme dans un état de perfection ou d'épreuves, il le saura bien faire sans livres et sans étude ; alors ce qui viendra sera moins suspect, n'étant pas venu par le canal de la curiosité ou de l'imagination. Tout ce qui est bon en ce genre vient plus de la grâce que du travail humain. Lors même qu'on est dans ces états, il est très-utile d'y être presque sans le savoir, de s'ignorer soi-même en cela, et d'en laisser le discernement à ses supérieurs.

Il est très-essentiel, mes très-chères filles, que vous sachiez éviter ce dangereux écueil qui se présentera peut-être à vous plus d'une fois dans la suite. Souvenez-vous de l'avis important de Notre-Seigneur : *Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au dedans ne sont que des loups ravissants, vous les reconnoîtrez par leurs fruits.* Gardez-vous de leur mauvaise doctrine, quelque précieuse et parfaite qu'elle vous paroisse : vous la reconnoîtrez à la nouveauté, à la singularité, à la désobéissance, à l'entêtement, au soin de se cacher aux supérieurs, aux troubles et aux autres excès qu'elle produira. Si vous prenez en tout les vraies idées de simplicité et d'humilité ; si vous êtes petites à vos propres yeux, recueillies dans une vie d'oraison et d'action ; si vous êtes pauvres de corps et d'esprit par une vie frugale et laborieuse pour le corps, et opposée pour

l'esprit à toute sorte de présomption, de vaine politesse et curiosité; si vous vous regardez comme les servantes en Jésus-Christ des jeunes demoiselles; si vous vous précautionnez continuellement contre les relâchements insensibles qui ouvrent la porte au monde, vous établirez une œuvre que Dieu bénira, et qui portera des fruits jusque dans les siècles à venir. Mais si vous ne pensez sérieusement à affermir les foibles fondements de votre communauté, tout tombera bientôt en ruine.

Les maisons qui ont commencé par des personnes ferventes, simples, mortes à elles-mêmes, ont bien de la peine à subsister longtemps; on ne voit encore que trop, que de grands instituts formés par des patriarches pleins d'un esprit prophétique et apostolique, avec le don des miracles, sont bientôt ébranlés par des tentations; tout se relâche, tout s'affoiblit, tout se dissipe : la lumière se change en ténèbres; le sel de la terre s'affadit et est foulé aux pieds. Que sera-ce donc d'une communauté qui n'est soutenue d'aucune congrégation, qui est à la porte de la cour, dépendante des rois et des hommes du siècle qui seront auprès d'eux en faveur, qui aura de grands biens pour flatter les passions et pour exciter celle des gens du monde, et qui a été élevée d'abord jusqu'aux nues, sans avoir posé les fondements profonds de la pénitence, de l'humilité et de l'entier renoncement à soi-même? J'avoue que je compte infiniment plus sur le recueillement, sur la présence de Dieu, sur l'oraison du cœur, sur l'adoration en esprit et en vérité, sur l'amour de Dieu,

[redacted]

ue sur toutes les règles les plus importantes de l'ex-
érieur : mais l'intérieur est vrai et solide, il inspi-
era cet attachement inviolable aux règles exté-
ieures. On aimera mieux se taire que de parler ;
ravailler que d'être oisive ; rendre les parloirs in-
tiles en ne voyant personne, que mettre sa sûreté
ans une grille qui est pourtant de bienséance et de
écessité. On aimera mieux épargner par la charité
ue de dissiper par le luxe et la mollesse ; renoncer
à la curiosité, pratiquer la religion, que faire une
étude pour se contenter et pour orner son esprit.
Enfin on aimera mieux suivre la volonté des supé-
rieurs que de s'attacher à la sienne propre. Voilà le
seul moyen que la maison de Saint-Louis soit la
maison de Dieu.

Quittez, mes chères filles, tout autre esprit pour
vous remplir de celui-ci. Vous n'êtes point redeva-
bles aux autres établissements de l'Église, encore
moins au siècle et à la chair, pour vivre selon leur
esprit. Voici votre portion, Jésus-Christ vous l'a
faite selon la mesure de votre vocation. Vivez donc
selon cet esprit ; l'esprit de Dieu agit différemment
dans les diverses parties du corps de Jésus-Christ. Il
y a diversité d'opérations, diversité de dons, diver-
sité de ministères ; et c'est un seul et même esprit
qui opère toutes ces choses en les distribuant à cha-
cun selon qu'il lui plaît. Ici vous trouverez ce qu'il
a plu à Dieu de vous départir. Laissez-vous conduire
en tout par cet esprit ; ne vous écartez jamais de
ces règles, ni de ces conseils. Qui pourroit vous
donner ce précieux trésor, si vous le perdiez ? Pré-

férez cette divine sagesse aux royaumes et aux couronnes, toutes les richesses ne sont rien auprès d'elle. Ne faites point entrer en comparaison avec elle ce qu'il y a de plus riche et de plus précieux sur la terre : tous les biens vous viendront avec elle; vous recevrez de ses mains des richesses innombrables. Réjouissez-vous quand cette sagesse marchera devant vous; elle est la mère de tous les biens; faites-en part à toutes vos sœurs; apprenez-la sans déguisement à toutes celles qui viendront après vous; ne leur cachez rien des grands avantages qu'elle renferme, elle est un trésor infini : toutes celles qui en useront seront les amies de Dieu, recommandables par leurs vertus et par leurs services, car Dieu conduira lui-même celles qui agiront dans cet esprit. Il n'aimera que celles qui en seront remplies; et les autres qui en seront privées seront comme rien devant lui, encore qu'elles paroissent consommées devant les enfants des hommes.

Envoyez, Seigneur, cet esprit de sagesse du haut de votre trône; communiquez-le abondamment à toutes celles que vous avez déjà choisies, et que vous choisirez dans la suite pour gouverner cette maison; qu'il soit et qu'il travaille toujours avec elles, afin qu'elles connoissent en tout temps ce qui vous sera le plus agréable, et qu'elles l'accomplissent constamment avec une parfaite fidélité.

Approbation du roi.

« *J'ai lu ce traité qui explique parfaitement les intentions que j'ai eues dans la fondation de Saint-*

Louis ; je prie Dieu de tout mon cœur que les Dames ne s'en départent jamais.

Signé : Louis.

53[1]. — LETTRE A M. DE LA CHETARDIE[2].

(Sur le traité de l'*Esprit de l'Institut.*)

Versailles, ce 16 décembre 1709.

Jugez de mon loisir, Monsieur, puisque je n'ai pas encore répondu aux objections que vous avez eu la bonté de faire sur les constitutions de Saint-Cyr ; je doute fort que je le puisse encore faire avec quelque suite, ne pouvant jamais trouver une heure de repos.

L'avant-propos est de M. de Chartres : il me semble qu'il commence par des termes qui ne peuvent convenir qu'à l'évêque ; la manière dont il conjure de ne se pas écarter d'une ligne de tout ce qui y est marqué ne dit-elle pas que tout y est essentiel, sans qu'on en puisse faire le choix.

J'ai toujours été choquée de ces paroles : *Le roi*

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 81. — Nous insérons cette lettre, malgré sa date (1709), à la suite du traité de l'*Esprit de l'Institut*, parce qu'elle est une sorte de commentaire de Mme de Maintenon sur ce traité, et surtout à cause de la phrase de Fénelon que nous avons signalée page 145.

[2] M. de la Chetardie, curé de Saint-Sulpice, devint le directeur de Mme de Maintenon après la mort de Godet des Marais. Mme de Maintenon lui ayant donné à lire les constitutions de la maison de Saint-Louis, il fit quelques observations sur l'*Esprit de l'Institut*, auxquelles celle-ci répondit par cette lettre.

votre fondateur a ôté ces biens aux peuples ou à l'Église; elles m'ont paru dures et peu respectueuses, quoiqu'on voie bien l'intention de l'auteur qui est M. de Cambray [1].

On ne peut nier qu'à la page 30 [2] on ne blâme un peu les religieuses, quoique d'ailleurs on les excuse.

Quel autre que l'évêque peut dire : *La Providence nous ayant chargé du gouvernement de votre maison*, etc.?

Dans la page 49, il est vrai qu'on rejette les états extraordinaires, mais il est dit pourtant qu'ils peuvent être [3].

Il me semble qu'à la page 52, l'auteur flatte moins notre communauté que les autres [4].

Il n'est plus question de rien changer; il y a vingt ans [5] que l'on suit les constitutions et règlements; tout le monde en est content; ils ont été faits de concert avec les Dames, et vous verrez, Monsieur, par le procès-verbal que je vous envoie, qu'on les a toutes entendues.

[1] Il est singulier que Mme de Maintenon ait laissé cette phrase dans un traité qui passait pour son œuvre; il est plus singulier encore que Louis XIV, qui avait lu attentivement ce traité, et qui l'a approuvé, n'en ait pas été blessé. Cette phrase concorde d'ailleurs avec tout ce que nous savons des idées avancées de l'auteur du *Télémaque*.

[2] Ces chiffres se rapportent au petit volume imprimé en 1699. — Voir p. 147.

[3] Voir p. 156.

[4] Voir p. 158.

[5] Quinze ans; l'*Esprit de l'Institut* ayant été fait en 1694.

Il est vrai que rien ne seroit plus dangereux à Saint-Cyr que la mollesse, la tendresse et les caresses ; mais je vous assure qu'il n'y a ni hauteur, ni fierté, ni rudesse, que tout y respire la paix, la joie et la douceur.

54[1] — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS,

DEUXIÈME MAITRESSE.

Marly, 29 septembre 1694.

Il est vrai, ma chère sœur, que nous avons jeté les yeux sur vous pour vous mettre seconde maîtresse à une classe ; j'espère que vous aurez l'intelligence qu'il y faut et la docilité pour mettre les choses sur le pied où elles doivent être pour toujours. Je vous ai parlé mille fois là-dessus, et je ne puis, comme vous en convenez vous-même, que vous redire ce que je vous ai dit. Je vois tous les jours qu'on ne m'entend point sur cet article, et c'est ce qui nous presse de faire des expériences qui formeront mieux que tous mes discours. Vous ne comprenez point cette uniformité de maximes et de conduite, cette intelligence parfaite qui doit être entre les maîtresses, et la soumission en tout des subalternes à la première. Je crois que vos doutes viennent de votre peu d'expérience, et de ce que pensant toujours à vous, et vous regardant d'un âge et d'une capacité assez pareille, vous avez peine

[1] *Lettres et Avis*, p. 397.

à comprendre la déférence que je vous demande pour cette première. Cependant, si vous voulez y faire réflexion, vous trouverez qu'il est impossible que les classes soient autrement, et que si les maîtresses avoient une autorité à peu près égale avec des vues différentes, il seroit impossible que les demoiselles ne se partageassent selon leur inclination. Les inconvénients de cette conduite seroient plus grands que ceux qui se trouveroient dans la subordination qui est gardée entre tous ceux qui ont quelque chose à gouverner, quand ils sont plusieurs, ce qui n'est pas une invention nouvelle. Votre conduite à l'égard de votre supérieure doit m'assurer que vous pratiquerez à merveille ce que je désire dès que vous l'aurez bien entendu, elle n'est guère......

Le 30.

J'ai été interrompue, il faut reprendre; je voulois vous dire, ce me semble, que votre supérieure n'est pas des plus vieilles de la maison [1]; cependant, dès qu'elle a été placée, vous lui avez été soumise, et vous voyez aussi ce que Dieu fait en elle et en vous. J'espère qu'il donnera la même bénédiction aux classes qui sont la fin de l'institut : oui, je crois que vous voyant quatre Dames de Saint-Louis à une classe, vous avez peine à comprendre cette soumission des unes aux autres; aussi faut-il éviter, autant qu'il se pourra, cette grande égalité, à moins de choisir celle dont on se croira assuré de la docilité.

[1] C'était Mme de Fontaines.

Mais supposez qu'on mît à une classe ma sœur de Loubert première, ma sœur de Fontaines seconde, et mes sœurs de la Rozière et de Fauquembergue aides[1], vous paroîtroit-il bien déraisonnable qu'elles n'y suivissent pas leurs vues, et que les vôtres fussent soumises et concertées avec ma sœur de Loubert? Il me semble qu'il n'y a rien en cela qui choque le bon sens, et qui ne soit très-praticable, et c'est par où il faut commencer en attendant que nos chères filles soient assez formées pour vouloir bien obéir; car il viendra des temps où l'on mettra une plus ancienne et peut-être plus capable en seconde, parce qu'elle n'aura pas assez de forces pour être première, qui sera certainement la place la plus pénible.

Les demoiselles ne doivent point s'adresser à la maîtresse générale : il faudroit, pour le permettre, une raison particulière et bien rare; mon idée pour la maîtresse générale a été qu'elle fît tout ce qu'il y a à faire hors des classes, afin que les maîtresses particulières n'en sortissent point, et pussent avoir auprès des demoiselles l'assiduité qui y est absolument nécessaire. Encore une fois, mes chères filles, la pratique en apprendra bien plus que mes écrits.

Il est vrai que je vous ai dit quelquefois que vous comptiez trop sur les dispositions de votre cœur, et que vous négligiez trop les démonstrations; ce n'est pas que je vous voulusse affectées, ni même trop affectionnées, mais il faut garder les bienséances. Peu

[1] Les deux premières avaient été supérieures et les deux autres étaient encore au noviciat.

de gens sont assez solides pour ne regarder que le fond des choses : on se touche par l'extérieur; ce n'est donc pas assez de respecter dans le cœur vos supérieures, il faut le montrer par des respects extérieurs et par des déférences en tout. Vous savez que je ne suis pas fort touchée de ces sortes de cérémonies; mais j'ai vu par expérience qu'elles entretiennent le respect, et que les pratiques contraires passent de la liberté à la familiarité, et de là au mépris. Saint Paul ordonne de se prévenir d'honneur les uns les autres : il connoissoit la foiblesse humaine; il y a des personnes à qui ces manières ne sont point nécessaires pour leur inspirer ce qu'elles doivent, mais il faut se conformer au plus grand nombre, qui est toujours le plus défectueux. Saluez donc vos supérieurs, ne les disputez jamais avec opiniâtreté, n'usez point avec eux de termes trop libres, ne décidez point devant eux, et pour sanctifier les pratiques, faites-les en esprit de foi, regardant Notre-Seigneur dans leur personne; cette vue-là en ôtera l'air des cérémonies mondaines, et y mettra la simplicité, l'honnêteté, la liberté et le respect filial et cordial que vous devez avoir pour ceux qui vous gouvernent. Voilà répondre à tous les articles de votre lettre. Quant à vos besoins particuliers, il me semble, ma chère fille, que vous n'avez qu'à continuer à vouloir avancer; vous comprenez très-bien la beauté et l'importance de votre institut, l'honneur que Dieu vous a fait de vous appeler à un si grand ouvrage, les talents qu'il vous a donnés pour y réussir, le compte que vous lui rendrez si, au lieu

le les employer pour lui, vous vous étiez occupée le votre plaisir et de celui des autres; qu'il faut vous mettre à profit; que votre esprit vous est donné pour vous bien acquitter de vos emplois; que votre santé vous met en état d'être l'exemple de la régularité: que votre joie doit contribuer à la joie de toutes vos sœurs; que votre raison doit éclairer celle des autres; que l'amitié que vous inspirez aux autres doit être employée à insinuer ce que les supérieures désirent pour le bien de votre maison, et qu'enfin tout ce que vous avez reçu de Dieu doit lui retourner, ou au trentième, ou au soixantième, et peut-être au centième.

Je crois qu'il sera très-bon de mettre dans le livre des *usages* la manière dont votre saint évêque vous a montré à faire le catéchisme. Adieu, je compte tous les jours de notre séparation. Nous voici au tiers de notre voyage; rien ici ne vaut nos récréations, et rien ne me peut tenir lieu de mes chères filles.

55[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Instruction pour l'infirmerie.)

1694.

Les infirmières sont comme les maîtresses des demoiselles et doivent prendre les mêmes maximes pour leur éducation avec d'autant plus d'applica-

[1] *Lettres et Avis*, p. 143.

tion, que les temps de la maladie et de la convalescence sont des temps de relâchement, comme vous le dites fort bien. Vous devez être encore plus patientes que les autres, mesdames, parce qu'il faut une grande charité et beaucoup de condescendance pour les malades ; mais Dieu vous préserve de pousser l'une et l'autre trop loin, ou, pour mieux dire, de les mal régler, car la vraie charité est droite et solide, et n'abandonne pas les mœurs pour soulager le corps. Songez donc toujours à leur inspirer la vertu et la raison avec des manières plus ou moins fermes, selon qu'elles sont en état de le soutenir. Il ne faut point exciter l'opiniâtreté d'une malade, et, dans ce temps-là, il faut agir avec une extrême douceur ; mais dans le temps de la convalescence, il faut être ferme et ne leur pas laisser tenir des discours et la conduite dont vous me faites une peinture fort vive. Ne souffrez point qu'elles disent : Je veux ou je ne veux point. Faites-leur mettre un *corps* dès que vous jugez qu'elle pourront le porter. Qu'elles ne demandent jamais rien pour leurs compagnes ; n'accordez rien à leurs caresses ; que la piété règle tout. Ce que je vous dis convient à toutes sortes de filles bien élevées et surtout à celles de Saint-Cyr.

Faites-les agir dès qu'elles peuvent marcher : il y a bien des choses qu'elles peuvent faire à l'infirmerie, comme balayer la table après leur repas, servir celles qui sont au lit, mettre la nappe, habiller les petites, etc. Enfin, mes chères filles, il faut que vous soyez en garde contre la pente que vous avez de les trop considérer et ménager ; c'est leur bien qui

me fait parler ainsi. Plus vous les élèverez durement, plus vous contribuerez à leur bonheur; c'est tout ce que vous pouvez faire de meilleur pour elles.

56[1]. — AVIS POUR LES MAITRESSES DES CLASSES[2].

1694.

« Il faut commencer, mes chères filles, par faire observer le règlement avec beaucoup de silence. Ne vous pressez point d'entrer dans la conduite spirituelle de vos filles ni de gagner leur confiance pour les porter à Dieu; soyez sérieuses et graves avec elles. Ce que vous avez à faire, c'est de les contenir, et non pas de les diriger[3]. Comptez que vous aurez bien employé votre journée quand vous les aurez empêchées de faire du mal; qu'elles auront travaillé en silence; qu'elles n'auront point eu de conversations particulières, je ne dis pas seulement dans ce commencement, mais c'est la meilleure conduite que vous puissiez prendre pour toujours. Contentez-vous de les instruire sur leurs devoirs; semez et attendez les fruits avec patience, sans vouloir tout

[1] *Recueil des Réponses de Mme de Maintenon*, p. 99. (Voir, sur ce manuscrit, la préface.)

[2] *Avis merveilleux*, dit le sommaire des manuscrits.

[3] Mme de Maintenon entend par là diriger leur conscience : c'était la tendance des Dames de Saint-Louis, qui voulaient donner aux demoiselles une éducation trop monacale; elle ne cessa de combattre cette tendance et d'exciter les Dames à n'inspirer à leurs élèves qu'une *piété de séculières*.

l'avertir de tout ce qu'elle règle dans la classe pour le général et pour le particulier, afin qu'elle soit toujours en état en son absence. »

Puis, changeant la conversation, elle dit : « Il est très-bon de faire quelquefois ce que vous faites depuis deux jours, c'est-à-dire de faire travailler vos demoiselles assidûment, sans aucune interruption, pour les accoutumer à l'ouvrage, ou pour en finir un pressé, ce que j'entends principalement pour les grandes, car les petites ont trop de choses à apprendre pour qu'il convienne de le faire souvent. »

Nous lui dîmes que depuis quelque temps nous sentions dans nos demoiselles un esprit de murmure, et qu'elles disoient bien des choses mal à propos, et nous lui demandâmes s'il ne falloit point faire quelque exemple pour l'arrêter. « Il faut, dit-elle, en ces occasions prier Dieu et agir avec bien de la discrétion. Je crois que vous rendrez vos filles souples, par ne point faire d'attention à leurs petits raisonnements : quand elles verront que vous ne faites pas semblant de les entendre, et que vous prenez en riant un trait qu'elles lancent à dessein de vous chagriner, allant toujours droit votre chemin, elles cesseront de raisonner. Il ne faut jamais leur dire, ni leur faire faire des choses déraisonnables, mais il ne faut pas non plus toujours leur dire les raisons que vous avez de les leur faire faire, parce que alors elles veulent aussi raisonner et faire des difficultés qui embarrassent. Qu'elles fassent donc tout ce que vous jugerez à propos de leur faire faire, mais ordonnez-le sans hauteur, sans changer de ton

ni de visage, et dites avec un ton doux et ferme : Mesdemoiselles, il faut faire cela aujourd'hui ; vous ne ferez point tel exercice ; vous n'irez point en tel endroit ; vous travaillerez tout le jour, etc. Mais souvenez-vous toujours, et n'y manquez jamais, à leur donner du temps pour prier Dieu l'après-midi les jours que vous ne les mènerez pas à vêpres, afin qu'elles prennent cette bonne habitude et la conservent toute leur vie. »

A une question que lui fit la dépositaire, elle dit : « J'ai remarqué que vos filles ne se soucient point de gâter leurs hardes, parce qu'elles comptent qu'à la distribution il faudra bien leur en donner d'autres. Les *bleues* disent, quand on les en reprend : Il n'y a qu'à prendre la mesure. Je voudrois bien qu'elles les portassent avec des pièces quand elles les ont rompues ; qu'elles ne s'accoutumassent point à vivre comme s'il n'y avoit qu'à aller prendre à la boutique tout ce dont elles ont affaire, sans avoir l'attention de le ménager, et pour les accoutumer à ce ménagement de leurs hardes, laissez-les manquer quelquefois de quelque chose ; faites-les attendre : cela leur sera bon, car si elles ne savent pas ménager ici le bien de votre maison, elles ne sauront pas ménager celui de leurs parents. »

57 [1]. — LETTRE A MADAME DU TOURP,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

1694.

Le peu d'autorité des dames externes, et le peu de déférence des demoiselles pour elles, m'a fait consentir à ce que vous les aidassiez dans toutes les occasions où elles auroient besoin de vous ; mais présentement que l'on a mis une classe entre les mains des personnes de la maison, je vous conjure de faire votre charge comme elle doit être faite à l'avenir. Je vous ai dit plusieurs fois que la maîtresse générale est pour avoir soin des demoiselles quand elles sont hors de la vue de leurs maîtresses ; du reste, elle ne doit point s'en mêler : ce n'est point à elle à les voir sortir du chœur, à les redresser, à les arranger, etc. Elle peut recevoir leurs révérences quand il n'y a pas de supérieure, pourvu qu'elle ne les reprenne point devant les maîtresses. Elle doit les observer au chœur, au réfectoire ; et quand elle voit quelque chose qui va mal, en avertir quelque maîtresse.

C'est à elle à voir en général si on les habille mal, si on leur donne trop peu à manger, et en avertir la supérieure ; mais elle ne doit point reprendre en particulier une fille qui mangeroit de mauvaise grâce ou qui feroit quelque autre faute ; mais après l'avoir vue plusieurs fois, si elle continue, en avertir les maîtresses. Rendez-vous facile à prêter des demoi-

[1] *Lettres et Avis*, p. 137.

« Il faut, nous dit-elle sur quelques autres questions, que les maîtresses agissent avec un grand concert ; mais sur cela je fais une grande différence de celui qui doit être entre la première et la seconde, et celui qu'il doit y avoir entre les quatre maîtresses [1]. Les deux premières doivent régler ensemble ce qu'il y a à faire, et dire ensuite à leurs aides ce qu'elles doivent savoir et faire exécuter. Les maîtresses subalternes doivent veiller comme les premières, avertir de ce qu'elles voient et ne pas croire qu'elles ne sont chargées des choses qu'autant qu'elles ont d'autorité pour ordonner et pour punir. Qu'elles ne trouvent pas mauvais si la première ne punit pas toutes les fautes dont elles l'avertissent, et qu'on ne les consulte pas ordinairement pour le gouvernement de la classe. Quand même toutes seroient capables de conduire les classes, ne comprenez-vous pas qu'il seroit impossible de penser toutes de même, et fort embarrassant pour la première d'avoir à prendre des conseils que souvent elle ne pourroit pas suivre ? et puis, qui veilleroit vos filles pendant que vous vous assembleriez un temps si considérable ou si fréquent, étant inévitable qu'il n'y ait souvent des choses à dire et régler dans le gouvernement d'un si grand nombre de filles ? Pour la première et la seconde, elles doivent avoir plus de rapport ensemble, la première devant

[1] Il y avait toujours quatre maîtresses à chaque classe : les trois premières étaient ordinairement religieuses professes ; la quatrième, novice. (Voir, pour les détails, l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*.)

Enfin le but qu'on a eu en créant votre charge a été de soulager les maîtresses de tout ce qui se fait hors des classes, afin qu'elles y demeurent avec une grande assiduité ; mais il faut qu'elles y gouvernent leurs filles avec une grande liberté, selon les règlements, pourtant, dont elles ne sortiront point.

58[1]. — ENTRETIEN

AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il faut se faire estimer des demoiselles, et éviter de parler de leurs défauts.)

31 décembre 1694.

Dans un chapitre[2] du dernier jour de l'année, où Mme de Maintenon se trouva, elle laissa parler la mère supérieure[3], comme elle faisoit ordinairement quand elle y venoit, et quand la supérieure eut fini, Mme de Maintenon ajouta : « Votre mère a passé légèrement un article bien essentiel, c'est la nécessité de vous faire estimer des demoiselles par une conduite toute religieuse et régulière ; comptez que l'empressement que vous avez à vous instruire, et toutes vos questions qui partent d'un si bon fonds, mes bonnes intentions, mes misérables discours, et tous les moyens que nous pourrions prendre pour établir une vraie piété, une vertu solide et un bon esprit dans vos classes, seront sans fruit si vos

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 189.
[2] Assemblée générale des Dames de Saint-Louis.
[3] C'était alors Mme de Fontaines.

[redacted]

ni de visage, et dites avec un ton doux et ferme : Mesdemoiselles, il faut faire cela aujourd'hui ; vous ne ferez point tel exercice ; vous n'irez point en tel endroit ; vous travaillerez tout le jour, etc. Mais souvenez-vous toujours, et n'y manquez jamais, à leur donner du temps pour prier Dieu l'après-midi les jours que vous ne les mènerez pas à vêpres, afin qu'elles prennent cette bonne habitude et la conservent toute leur vie. »

A une question que lui fit la dépositaire, elle dit : « J'ai remarqué que vos filles ne se soucient point de gâter leurs hardes, parce qu'elles comptent qu'à la distribution il faudra bien leur en donner d'autres. Les *bleues* disent, quand on les en reprend : Il n'y a qu'à prendre la mesure. Je voudrois bien qu'elles les portassent avec des pièces quand elles les ont rompues ; qu'elles ne s'accoutumassent point à vivre comme s'il n'y avoit qu'à aller prendre à la boutique tout ce dont elles ont affaire, sans avoir l'attention de le ménager, et pour les accoutumer à ce ménagement de leurs hardes, laissez-les manquer quelquefois de quelque chose ; faites-les attendre : cela leur sera bon, car si elles ne savent pas ménager ici le bien de votre maison, elles ne sauront pas ménager celui de leurs parents. »

vous oblige à conserver délicatement la réputation de notre prochain ; autrement vous pourriez bien tout bonnement, et sans y penser, être aussi médisantes que nous autres dans le monde. Soyez circonspectes dans vos paroles, soyez délicates sur la charité ; vous savez mieux que moi combien il est aisé de pécher considérablement en cette matière : vous en instruisez les autres. Considérez toujours, avant que de parler, si ce que vous allez dire a quelque nécessité ou utilité, ou du moins s'il est innocent. Je ne vois pas à quoi peut servir de parler des défauts de vos demoiselles ; je vous ai dit quelquefois en riant que je vous abandonnois le prochain *rouge;* c'est une raillerie. Il est vrai que dans le fond il y a moins de précautions à prendre à l'égard de ces enfants, parce qu'elles sont dans un âge où leurs défauts ne font pas grande impression, surtout lorsqu'ils sont légers, je ferois cependant scrupule de parler de ceux qui sont considérables.

Si vous étiez frappées de ce que quelques défauts s'établiroient parmi vos demoiselles, ou quelque mauvaise coutume ou manière, je ne trouverois pas mal que vous dissiez en général que vous craignez qu'un tel défaut ne se glisse dans les classes, ni qu'on en cite même des exemples ; cela vous instruit les unes et les autres, vous précautionne ou vous relève ; mais je ne voudrois jamais que l'on nommât les demoiselles qui ont ces défauts ; je trouverois même moins d'inconvénient à marquer positivement quelle sorte de faute quelqu'une auroit faite que de dire : C'est une humeur difficile, c'est un esprit mal fait, c'est

selles pour rendre service à la maison; c'est à vous qu'on doit s'adresser pour cela, et vous devez ensuite aller à la classe, et dire à la maîtresse qui y préside: Ma sœur envoyez, s'il vous plaît, six, huit ou dix filles à une telle de nos sœurs qui en a besoin. Mais vous ne devez point choisir les filles; cela appartient à la maîtresse de la classe.

Soyez libre de donner des *noires*[1]; mettez-vous à la place de celles qui en demandent. Si vous croyez que les officières en abusent, consultez notre mère, allez dans les lieux où vous avez envoyé des demoiselles, pour voir comment elles s'y comportent, car elles sont hors des yeux de leurs maîtresses.

Les noires sont entièrement sous vous; il ne faut plus que les maîtresses s'en mêlent que pour vous avertir des fautes qu'elles feroient quand elles sont aux classes. Quand vous voulez donner le ruban noir, il faut que ce soit sur le témoignage des maîtresses, et en avertir la supérieure.

[1] C'étaient des demoiselles qu'on tirait de la classe bleue pour aider, soit les maîtresses des classes, soit la supérieure et les officières de la maison. Elles portaient le ruban *noir*. Voici ce qu'en disait Mme de Maintenon dans une de ses instructions : « Madame nous dit encore que les noires étoient un corps très-utile, pourvu qu'on ne le laissât pas affoiblir ; que, pour le conserver dans son intégrité, il falloit n'en point faire un trop grand nombre, parce qu'il est bien plus aisé de trouver dix filles raisonnables que d'en trouver vingt ; qu'il falloit aussi tâcher *de les choisir si bien, qu'on n'eût pas à les punir*, parce que, si une fois il n'y avoit point de différence entre elles et les demoiselles des classes, on ne pourroit plus s'en servir utilement : il faut que leur réputation soit, pour ainsi dire, sans tache. » (*Recueil des réponses de Mme de Maintenon*, p. 14.)

59[1]. — RAPPORT D'UNE VISITE

DE MADAME DE MAINTENON AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE PAR DEUX D'ENTRE ELLES, A MADAME DE BERVAL, LEUR SECONDE MAITRESSE[2].

Janvier 1695.

Puisque vous nous avez ordonné de vous écrire ce que nous dîmes hier à la récréation, nous le ferons le plus exactement et le plus simplement qu'il nous sera possible. Mme de Maintenon eut la bonté de venir exprès pour corriger nos lettres, comme nos maîtresses l'en avoient priée; elle fit d'abord approcher toutes les demoiselles, et celles de qui l'on devoit corriger les lettres étoient les plus proches d'elle; elle leur montra l'une après l'autre les défauts qui étoient dans celles qu'on lui présenta, nous faisant voir particulièrement combien le style simple, naturel et sans tour, est le meilleur, et celui dont toutes les personnes d'esprit se servent, nous disant que le principal pour bien écrire est d'exprimer clairement et simplement ce que l'on pense. Elle nous donna pour exemple M. le duc du Maine, qu'elle faisoit écrire lorsqu'elle en étoit chargée, qu'il n'avoit encore que cinq ans; elle nous raconta que lui ayant dit un jour d'écrire au

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 212.

[2] Louise-Catherine de Sailly de Berval, née en 1670, morte en 1738. Ce fut la vingtième dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux solennels le 1er janvier 1694. Cette dame, remarquable par sa piété et son esprit, exerça longtemps la charge de dépositaire et recueillit la plupart des écrits et conversations de Mme de Maintenon. C'est d'elle qu'est le recueil intitulé : *Réponses que Madame a bien voulu nous faire*, etc.

Roi, il lui avoit répondu fort embarrassé qu'il ne savoit point faire de lettres. Mme de Maintenon lui dit : « Mais n'avez-vous rien dans le cœur pour lui dire? —Je suis bien fâché, répondit-il, de ce qu'il est parti. —Eh bien! écrivez-le, çela est fort bon. » Puis elle lui dit : « Est-ce là tout ce que vous pensez? n'avez-vous plus rien à lui dire?— Je serois bien aise qu'il revînt, répondit le duc du Maine.—Voilà votre lettre faite, lui dit Mme de Maintenon, il n'y a qu'à le mettre simplement comme vous le pensez, et si vous pensiez mal, on vous redresseroit. » C'est de cette manière, ajouta-t-elle, que je lui ai montré, et vous avez vu les jolies lettres qu'il a faites. Mme de Loubert, notre première maîtresse, lui dit qu'elle nous feroit grand plaisir de vouloir bien se donner la peine de nous en faire un modèle; elle y consentit, et prit pour sujet celui des lettres qu'elle venoit de corriger; elle en écrivit une en billet et une en lettre, pour nous en montrer la différence. Nous n'osions lui marquer l'envie que nous avions qu'elle nous en fît comme pour une personne à qui nous devions du respect; une de nos maîtresses voulut bien le faire pour nous. Mme de Maintenon nous demanda, avec sa bonté ordinaire : « Pour qui, mes enfants, voulez-vous que je vous la fasse? » Nous lui répondîmes de manière à lui faire entendre que ce seroit pour elle, comme pour une bienfaitrice. « Eh bien! dit-elle, puisque vous le voulez, je vais vous en faire une de cérémonie et de respect aux personnes âgées, quoiqu'elles ne fussent pas de meilleure maison que vous. » Et s'adressant à une de nous,

elle lui dit : « Par exemple, vous devez du respect un vieux M. T..., votre oncle, que je connois, quo qu'il soit de la même maison que vous; vous n devez aussi du respect par rapport à mon âge; comme nous voulant dire qu'il n'y avoit que ce qui dût nous la faire respecter, tant son humilit est grande; mais il né nous siéroit pas, ma mère, d vous en parler, vous la connoissez mieux que nou

Après avoir fait la lettre que nous lui avions de mandée, elle eut la bonté de nous la lire, et no dit ensuite : « Vous voyez que je l'ai faite respe tueuse et tendre, mais c'est pour celles qui me r gardent comme leur mère et que je regarde comm mes filles. » Nous n'avons pas encore, ma mère, l lettres qu'elle prit la peine d'écrire, mais nous t cherons de les avoir au plus tôt, et nous vous l donnerons sans y rien changer[1]. Nous vous diron encore ce qu'elle nous fit remarquer des dernie mots de sa lettre, qui font voir la tendresse qu'el nous permet de lui marquer, ayant la charité d nous regarder comme ses filles; elle nous dit don « Si une personne que je ne connoîtrois pas m'écr voit ainsi, cela ne seroit pas bien, quoique je ne m' soucie pas; mais pour celles de Saint-Cyr, j'aime fo qu'elles me marquent de la tendresse, et qu'ell m'écrivent sans façon. »

J'oubliois, ma mère, un fait remarquable de journée d'hier, c'est que la maîtresse générale vi chercher Mme de Maintenon; et comme elle n'os

[1] Voir ces modèles de lettres p. 186 et suivantes.

l'interrompre, une de nos mères l'en avertit, parce qu'il y avoit déjà quelque temps qu'elle attendoit. La maîtresse générale approcha donc, et Mme de Maintenon lui dit d'un air agréable : « Eh bien ! que voulez-vous? nous avons bien ici d'autres affaires, pourquoi nous importuner? » Elle lui répondit du même ton : « Je ne savois pas, madame, que vous fussiez si bien occupée. » Mme de Maintenon, lui ayant répondu en fort peu de mots, reprit son occupation; mais comme, en nous levant pour laisser passer la maîtresse générale, il s'étoit élevé beaucoup de poussière, Mme de Loubert, notre première maîtresse, marqua à Mme de Maintenon la peine qu'elle en avoit, laquelle reprit aussitôt avec bonté : *Ces pauvres enfants, j'aime jusqu'à leur poussière.* Nous fûmes toutes pénétrées de la manière tendre dont elle dit ces paroles, et nous en pensâmes pleurer. Elle fit aussi tout cela avec tant d'application qu'elle fut obligée de s'essuyer plusieurs fois le visage. Avant que de s'en aller, elle nous dit : « Mes chers enfants, croyez-vous que cela vous puisse profiter? » Nous lui répondîmes que nous espérions que la peine qu'elle avoit prise ne seroit pas inutile. Elle sortit en nous disant qu'elle le souhaitoit de tout son cœur.

C'est avec bien du plaisir, ma mère, que nous nous sommes acquittées de ce que vous avez souhaité de nous; nous vous prions d'excuser tous les manquements que vous y remarquerez, mais nous croyons qu'il n'est pas besoin de vous expliquer combien nous sommes remplies de reconnoissance pour Mme de Maintenon, qui nous donne tous les jours de

nouvelles marques de sa bonté; c'est ce qui nous fait souhaiter un aussi heureux sort que celui qu'ont eu quelques-unes de nos compagnes d'être auprès d'elle. Nous n'espérons pas que le bonheur nous en veuille assez pour cela, mais du moins nous allons nous appliquer de toutes nos forces à profiter de toutes les bontés dont elle nous honore présentement, et nous tâcherons toute notre vie de faire honneur à l'éducation qu'elle nous procure, à laquelle elle veut bien s'employer si souvent elle-même. Nous sommes, ma mère, avec un profond respect;

vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

D'OSMOND ET DU BOUCHOT[1].

MODÈLES DE LETTRES DONNÉS PAR MADAME DE MAINTENON.

1° — POUR MADAME DE MAINTENON[2].

Madame, je ne puis jamais oublier vos bontés pour les demoiselles de Saint-Cyr, et encore moins celles dont vous m'avez honorée en mon particulier; il n'y a rien, madame, que je ne voulusse faire pour vous en marquer ma reconnoissance. Je sais que vous n'en voulez point d'autre preuve que le profit de tout ce que vous nous avez dit tant de fois; je m'en vais donc faire tous mes efforts pour répondre à une si bonne éducation, et pour vous donner la consolation

[1] Mlle d'Osmond fut quelque temps attachée à Mme de Maintenon comme secrétaire; puis elle épousa le marquis d'Havrincourt. — Mlle du Bouchot fit profession aux Carmélites.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 218.

de voir que vos peines ne sont pas inutiles. La mienne est grande, madame, quand je pense que je n'ai pas l'honneur de vous voir, et que ce n'est que par mes lettres que je puis vous assurer du respect, et, si je l'ose dire, de la tendresse avec laquelle je suis, madame, votre, etc., etc.

2° — POUR UN PÈRE[1].

Vous trouvez, mon cher père, que mes lettres sont peut-être trop succinctes, et que je n'entre point assez dans le détail de tout ce qui se fait ici, et de la bonne vie que je mène. Nous nous levons à six heures, ce qui me paroît bien matin en hiver, et je voudrois bien changer cet article de notre règle; on prie Dieu, on s'habille, on déjeune, on va à la messe, et on revient à la classe se mettre à l'ouvrage, pendant lequel on apprend toutes sortes de choses utiles et agréables; on entend des instructions de piété, on apprend les histoires de l'Écriture sainte, des vers, de la prose, à chanter, à parler, à se taire, à faire des réflexions, et je vous assure, mon cher père, qu'il ne tiendra pas aux Dames de Saint-Louis qu'elles ne vous renvoient votre fille bien chrétienne, bien raisonnable et bien intelligente; je le souhaite, mon cher père, pour vous plaire et pour vous soulager.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 219.

3° — RÉPONSE DE M. DE RAVENEL[1].

(La réponse que M. de Ravenel fit à cette lettre étant fort agréable, on a cru qu'il convenoit de la mettre ici.)

J'ai reçu votre lettre, ma chère fille, et avec beaucoup de satisfaction, en apprenant vos occupations par le détail que vous m'en faites. Je m'intéresse, je vous assure, beaucoup à ce que vous vous levez un peu matin, mais apparemment vous vous couchez de bonne heure, aussi vous ne me parlez que de ce que vous faites le matin; j'espère que vous réserverez à une autre fois à m'expliquer votre après-dînée. Je souhaite que vous vous leviez en bonne santé, que votre prière soit fervente et favorablement reçue du Seigneur, que vous déjeuniez avec appétit, que vous alliez utilement à la sainte messe, que votre retour en classe vous soit profitable, que l'Écriture sainte soit bien gravée en votre cœur, que vous déclamiez des vers avec grâce, que vous prononciez bien la prose, que l'on trouve de l'agrément à vous entendre chanter, que vous parliez juste, que vous sachiez bien vous taire à propos, que les réflexions que vous faites vous attirent la bénédiction de Dieu, et que vous fassiez un heureux fruit des instructions de piété qui vous sont données; je souhaite enfin que les Dames de Saint-Louis fassent de vous une parfaite chrétienne.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 220.

4° — POUR UNE MÈRE[1].

MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Je ne puis exprimer tout le plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles. Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis quelque temps, ce n'est pas, ma chère mère, que je manque à la tendresse et à la reconnoissance que je vous dois, et je vous assure que je n'ai pas de plus grande joie que lorsque je reçois de vos lettres. Je voudrois bien savoir si mon cher père a reçu celle que je lui ai écrite. Permettez-moi de l'assurer ici de mes profonds respects, et faites-moi la grâce de me croire, etc.

5° — POUR UN ONCLE[2].

Pardonnez-moi, monsieur mon cher oncle, si j'ai été si longtemps sans vous écrire. L'espérance où j'étois que vous me feriez l'honneur de me venir voir en est la cause; mais voyant le quartier fini, et que je n'ai pas même eu le bonheur de recevoir de vos nouvelles, je crains que vous ne soyez tombé malade. Vous pouvez croire le chagrin que j'en aurois, ayant pour vous tout le respect et toute la reconnoissance que je dois pour tous les biens que vous continuez à me faire, et que je n'aurois jamais osé espérer. J'ai aussi un grand désir d'apprendre

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 222.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 223.

des nouvelles de ma mère, y ayant fort longtemps qu'elle ne m'a fait l'honneur de m'écrire. J'ai appris avec une grande joie que mon frère s'est enfin consacré à Dieu par la profession religieuse ; je vous supplie, quand vous le verrez ou que vous lui écrirez, de l'assurer que je prierai Dieu pour lui. Je suis, etc.

---

60 [1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE BLEUE.

(Des qualités que doit avoir la véritable piété.)

Janvier 1695.

La première maîtresse de la grande classe [2], qu'on appelle communément classe *bleue*, à cause qu'elles portent un ruban de cette couleur, dit à Mme de Maintenon : « Il y a longtemps, Madame, que vous avez la bonté de me faire espérer que vous renouvellerez à nos demoiselles l'instruction que vous leur avez déjà faite des qualités que doit avoir la véritable piété. — Est-ce qu'elles n'en ont plus nulle idée ? dit-elle : je veux bien la répéter, car il n'y a rien de si nécessaire que de la bien entendre ; je leur ai dit, ce me semble, que la véritable piété doit être solide, droite et simple. » Et adressant la parole à Mlle de Feriol, elle lui demanda ce que c'étoit que la piété solide. La demoiselle lui répondit : « Vous nous avez dit, Madame, que c'étoit celle qui nous fait

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 201.
[2] C'était alors Mme de Loubert. (Voir p. 185.)

consulter Dieu dans toutes nos entreprises. — Oui, dit Mme de Maintenon, afin d'agir en toutes choses par les principes de la religion, par préférence à ses intérêts temporels et à son inclination naturelle. Par exemple, un père et une mère veulent marier leur fille; il se présente deux partis; l'un est plus riche que l'autre, mais de mauvaises mœurs; ils voient clairement que leur fille sera malheureuse et ne pourra vivre chrétiennement avec lui; l'autre a moins de bien, mais est honnête homme: lequel des deux devroit-on choisir? c'est sans doute le dernier. Cependant c'est ce qui ne se fait presque point dans le monde; mille livres de plus ou de moins décident d'un mariage; c'est pourquoi il y en a si peu d'heureux. Un autre exemple encore: un homme a plusieurs enfants; il veut donner son bien à l'aîné; pour cela il destine les autres selon sa fantaisie, sans consulter Dieu ni leur volonté : Je veux, dit-il, que mon aîné ait mon bien, et pour cela je ferai celui-ci d'Église; je veux marier ma fille, et pour cela je ferai les autres religieuses, sans me mettre en peine si elles ont vocation ou non : voilà un manque de piété solide. Une personne a un procès; si elle a de la piété, elle examinera si la cause est juste, si ce n'est pas sa partie qui a raison; si elle découvre que c'est elle qui a tort, elle se démettra de ses prétentions et cessera de plaider. Une personne est-elle dans le cas de choisir un état de vie, il faut que Dieu soit sa première vue, et qu'elle ne fasse rien sans l'avoir consulté; si elle agit autrement, elle n'a point de piété solide. — Mais, ajouta Mme de Main-

tenon, qu'est-ce que la piété droite? — C'est, répondit une demoiselle, de faire chaque chose en son temps. — C'est bien cela, reprit Mme de Maintenon, mais c'est aussi de conformer sa piété à son état : par exemple, si vous vouliez aller visiter les malades pendant que vous êtes à Saint-Cyr, vous voyez bien que votre piété ne seroit pas droite, puisque vous ne le pouvez pas; cela sera bon quand vous n'y serez plus, et qu'étant chez vous, vous aurez la liberté d'aller visiter les malades de votre village, ou ailleurs; il le faudra faire avec les bienséances convenables, les consoler, leur donner quelque chose si vous le pouvez, ou les assister d'une autre manière : alors votre piété sera droite parce que cette pratique sera de votre état. Si une Dame de Saint-Louis vouloit avoir les yeux bien fermés quand il faut vous regarder, ne la trouveriez-vous pas bien dévote? oui, mais sa dévotion seroit de travers, puisqu'elle la doit faire consister à remplir ses devoirs, et elle ne le feroit pas si elle vouloit prier quand il faut vous regarder et veiller sur vous. Si une personne mariée étoit tout le jour à l'église en oraison, abandonnant sa famille à une femme de chambre, ou même à une servante, sa piété ne seroit pas droite, parce qu'elle est obligée de veiller sur ses enfants et sur son ménage, et non pas d'être toujours à l'église. Mais voyons ce que c'est que la piété simple : c'est de ne point chercher de raffinement dans la dévotion, ni de nouveauté dans la doctrine et dans les livres; il ne faut point être curieuse ni en bien ni en mal, car nous sommes des

ignorantes, et n'en devons pas être honteuses; nous n'avons point de science; ainsi nous sommes incapables de juger de ce qui est bon ou mauvais. Ayez peu de livres, et des plus communs, et surtout n'en lisez jamais de suspects, ni pour la doctrine ni pour les mœurs; lisez ceux que vous avez bien choisis, cinquante fois, cent fois, si vous voulez, et enfin jusqu'à ce que vous ayez mis en pratique ce qu'ils enseignent, car c'est la fin que nous devons nous proposer dans toutes nos lectures spirituelles. »

61[1]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS,

MAITRESSE DES OUVRAGES.

16 avril 1695.

Je suis ravie de ce que vous me mandez sur le travail des demoiselles, mais je n'approuve pas les empressements que vous avez toutes pour les louer et pour que je les loue : c'est par cette conduite qu'on les a gâtées et qu'elles croient qu'on leur en doit de reste; quand elles font leur devoir, dites-leur donc simplement que l'ouvrage va bien et rien de plus. Ayez soin aussi de le diversifier afin qu'elles s'en lassent moins; il faut passer du neuf au vieux, du beau au grossier, des habits au linge, aux bonnets, aux coiffes et enfin qu'elles sachent un peu de tout. Il faut que leur intérêt l'emporte en tout sur le vôtre qui seroit de faire travailler les mêmes aux mêmes

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 530.

choses pour qu'elles le fissent mieux et plus vite; c'est ce que des marchands feroient. Mais pour vous qui êtes des mères, prenez-en les sentiments et tâchez de leur apprendre un peu de chaque chose; elles s'ennuieront moins et il leur sera meilleur que d'exceller dans une seule sorte d'ouvrages. Il faut que les jeunes travaillent aux habits: ce sera une utilité pour la maison, parce qu'elles auront quelques années à y travailler et que les bleues deviennent noires et qu'elles ne travaillent plus guère. Souvenez-vous aussi que je vous ai conseillé de ne jamais donner rien de pressé aux vertes et aux rouges; il faut que leurs exercices aillent devant le travail, et que ni les maîtresses, ni les filles, ne se piquent point d'honneur là-dessus. Vous avez toutes besoin d'un bon esprit qui sache prendre le milieu et aller droit, qui s'oublie soi-même pour le bien de celles dont vous êtes chargées. Les ouvrages exquis qui vous sont défendus dans la constitution sont des agnus, des colifichets, des niches, des châsses et choses semblables qui, sous prétexte de piété, sont de vrais amusements d'enfants. Ils sont meilleurs que l'oisiveté dans les maisons où il y a peu de chose à faire; mais pour vous autres vous ne manquerez pas de travail avec la famille dont Dieu vous a chargées: le linge, les habits, les coiffes, les bas, les meubles, les ornements quand il en faudra; tout cela fournira d'ouvrage abondamment et il arrivera souvent qu'on ne pourra tout faire.

62[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

« Parlons un peu de la maîtresse générale[2], dit Mme du Tourp[3]. — Volontiers, répondit Madame ; j'en parlerai mieux que d'aucune officière, car c'est une charge que j'ai créée. Je pensai que les maîtresses ne pouvoient être trop renfermées dans leurs classes, et que pour cela il falloit charger une personne de tout ce qui concerne les demoiselles au dehors, qui se mêlât de leur entrée dans la maison, de leur sortie, de leurs lettres, des parloirs, et enfin qui eût la vue sur elles dès qu'elles sont hors de la classe. Je dirai donc, dit Madame en riant, pour répondre à ce que vous me demandez, que je pense de la maîtresse générale ce qu'on dit de la méthode d'oraison, qu'elle est donnée pour aider, et non pour embarrasser, c'est-à-dire que la maîtresse générale doit soulager les maîtresses, aller à leurs classes quand elles la demandent, ou quand il y a quelque chose de conséquence ; mais hors de là n'y guère paroître, et ne point aller les importuner, les laissant faire au dedans de leur classe comme elles l'entendent, car, puisqu'elles ont la

[1] *Recueil des Réponses*, p. 4.

[2] Voir, sur les fonctions de la maîtresse générale, l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 127.

[3] Elle était alors maîtresse générale. (Voir la note 2 de la p. 128.

peine, il est juste qu'elles en aient l'autorité, et elle leur est même nécessaire pour gouverner les demoiselles, qui s'en moqueroient bientôt si elles remarquoient qu'elles fussent dépendantes de la maîtresse générale pour les punir et pour les récompenser, et rien ne diminueroit l'autorité des maîtresses particulières comme de voir à tout propos une maîtresse générale les tenir, régir et gouverner. — Mais, dit une de nos sœurs, si quelque maîtresse corrigeoit trop, ou donnoit trop de relâchement, ne devroit-elle pas y mettre ordre ? — Comment le saura-t-elle, répondit Madame, puisqu'elle doit aller rarement aux classes ? Il faudroit que cela fût bien excessif pour venir à sa connoissance ; et, en ce cas, elle devroit en parler aux maîtresses ou à la supérieure. J'ai été aux Ursulines [1], et je me souviens que quand la maîtresse générale venoit aux classes, c'étoit une nouvelle dont on parloit quinze jours devant et quinze jours après ; elle avoit sa robe et ses manches retroussées, et nous tremblions de respect. Ces personnes de grande autorité doivent se rendre rares. Après cela, pourtant, les maîtresses ne doivent point être blessées de voir la maîtresse générale parler aux demoiselles en particulier. Elle ne sauroit pourvoir à leur établissement et connoître ce qui leur convient pour le choix d'un état, qu'elle ne juge par elle-même de leurs dispositions ; mais cela ne regarde que la grande classe. » On demanda encore à Madame

[1] Aux Ursulines du faubourg Saint-Jacques, où elle fut élevée depuis l'âge de douze jusqu'à quatorze ans.

comment il falloit entendre l'article de la constitution qui dit que la maîtresse générale veillera sur la conduite des maîtresses. « Cela s'entend, dit-elle, pour ce qui regarde les demoiselles, et non pas pour ce qui regarde les maîtresses personnellement ; car, pour être aux classes, ne sont-elles pas toujours du corps de la communauté ? »

63[1]. — LETTRE A MADAME DU TOURP.

Ce 5 mai 1695.

Il faut défaire nos filles de tous les compliments, excuses, résolutions et promesses qu'elles savent faire, et leur montrer par notre conduite que nous ne compterons plus que sur la leur : je serai contente d'elles quand leurs maîtresses le seront, et jamais autrement. Faites de même, je vous en conjure ; n'écoutez point leurs sentiments héroïques sur les reproches que je leur ai faits. On n'est que trop porté à Saint-Cyr à bien parler : il est temps de pratiquer. J'aimerois mieux leur modestie, leur soumission et leur travail, que les témoignages de leur reconnoissance.

Vous voulez, ma chère fille, que je vous parle sur vous : je n'aurois, ce me semble, qu'à vous appliquer ce que je viens de vous écrire pour vos filles, et j'ai à me l'appliquer incessamment à moi-même. Nous savons assez, nous parlons à merveille, nous exhor-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1536.

tons les autres bien mieux qu'il n'appartient à notre sexe, mais nous ne pratiquons pas assez. Nous nous flattons que nous ferions notre devoir dans les grandes occasions; nous ferions des livres sur l'abandon à la volonté de Dieu, sur le détachement de nous-mêmes et sur la sublime perfection[1], et cependant nous manquons presque à tout ce qui se présente devant nous. Comment, par exemple, avez-vous pu sentir de l'opposition à la manière dont on veut faire la retraite, vous que j'ai vue si disposée à vous passer des secours étrangers et à vous renfermer au dedans de la maison? Je ne comprends point ce qui a pu vous déplaire là-dessus. Soyons fidèles dans les petites choses, ma chère fille; examinez-vous bien sur la soumission au sens des autres et sur la défiance que vous devez avoir du vôtre. Il est très-vrai qu'il vous sera bon d'obéir avant de commander, mais il ne faut pas que vous souffriez dans votre perfection de la nécessité où nous nous trouvons de mettre de jeunes personnes dans les premiers emplois: vous y deviendrez propre si vous vous en croyez incapable, et vous vous y perdrez si vous en jugez autrement. Adieu, ma chère fille; demandez bien l'humilité pour vous, pour moi et pour tout ce que Saint-Cyr renferme: nous ferions des merveilles si nous avions toutes cette vertu.

[1] Mme du Tourp était une des apôtres du quiétisme à Saint-Cyr, et ces expressions sont un blâme de ses opinions religieuses. (Voir le ch. x de l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr.*)

64[1]. — LETTRE A MADAME DE SAINT-AUBIN[2],

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

11 septembre 1695.

Plus vous aurez d'expérience dans les classes, plus vous verrez qu'il faut les conduire avec une uce autorité, qu'il y faut être grave, silencieux, me, et toujours sur ses gardes pour ne pas se nmettre avec les grandes filles, qui abuseront ujours de la familiarité. Il faut peu se fâcher, et core moins caresser, mais leur faire observer ir règle exactement, ne pas voir toutes leurs utes, punir celles de conséquence, ne pas vous patienter du peu de progrès qui vous paroîtra, mpter pour beaucoup d'empêcher le mal en les atenant en votre présence, et surtout prier pour es. Vous ne pouvez être trop unies, ma sœur de rval et vous; décidez tour à tour simplement, si vous pensez différemment en quelque chose conséquence, prenez-moi pour juge. Je suis ra-, ma chère fille, que vous possédiez votre âme paix. Dieu ne vous a pas mise dans un état où vous soit impossible d'être intérieure; et quand vous ai vue dans la classe, il m'a paru que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 68. — *Lettres pieuses*, p. 1577.
[2] Louise de Saint-Aubin de l'Épine, née en 1669, morte en)0. Elle fut l'une des quatre premières Dames de Saint-Louis, profession des vœux simples le 2 juillet 1686, et des vœux so-nels le 11 décembre 1693. Elle était presque toujours employée classes, et succéda en 1695, comme première maîtresse des ues, à Mme de Loubert, qui quitta la maison.

ne le perdiez pas de vue; conservez-le bien soigneusement dans les commencements ici; il viendra un temps où les occupations les plus vives ne vous éloigneront pas de lui. Je me porte mieux, mais je ne sais pas quand Dieu voudra que j'aie la consolation d'aller travailler avec vous.

65[1]. — LETTRE A UNE PREMIÈRE MAITRESSE DES VERTES.

Octobre 169[illegible].

J'ai mandé à notre mère que j'avois reçu votre première lettre, et combien j'en étois contente; je n'y répondis pas parce qu'elle vint avec un trop grand nombre d'autres; je suis ravie de tout ce que vous me mandez de nos chères filles, et j'ai une grande impatience de les voir. Il faut remplir ce temps vide qui précède la messe de ce que la maîtresse juge à propos sans vous lier là-dessus par un règlement; on peut les mener au jardin ou dans une cour quand il fait beau, les faire chauffer quand il fait froid, les faire repasser leurs leçons afin d'avoir plus de temps à écrire, les faire marcher et répéter des révérences ou quelque cérémonie quand elles s'y négligent. Enfin, c'est à la maîtresse à remplir cette heure comme elle l'entendra; ne vous gênez pas trop et louez Dieu, ma chère fille, de ne voir aucun vice; ne vous lassez point de reprendre et d'attendre; parlez

[1] *Lettres et Avis*, t. II.

souvent et succinctement en particulier à vos filles, quelquefois dans votre cellule, et plus souvent dans un coin de la classe. Vous me pourriez répondre que je n'en use plus ainsi, mais c'est peut-être un défaut en moi, et de plus je me presse comme ceux qui, ayant à partir pour un voyage, font en un jour ce qu'il faudroit faire en huit. Évitez qu'elles se parlent en secret; ne négligez jamais les instructions publiques, et priez pour elles. Adieu, ma chère fille.

66[1]. — LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A MADAME DE FONTAINES, SUPÉRIEURE DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

1695.

Je me suis fait lire avec un grand plaisir les *Conversations*[2] de Saint-Cyr; je ne trouve rien de plus sensé ni de plus divertissant. Si Mme de Maintenon y consent, je serai reconnoissant jusqu'à y mettre mes réflexions, s'il y a quelque chose qui mérite ma révi-

[1] *Instruct. de l'évêque de Chartres,* p. 60. (Voir, sur ce manuscrit, la *Préface.*)

[2] Les *Conversations* ou dialogues composés par Mme de Maintenon pour l'instruction des demoiselles de Saint-Cyr. — « Ces *Conversations,* dit Languet de Gergy, pleines d'esprit, de sentiment, de reparties vives et agréables, sont préparées pour chaque classe et proportionnées à l'âge des enfants. Le roi et les princes qui l'accompagnoient dans ses visites à Saint-Cyr goûtèrent beaucoup ces exercices, et Mme de Maintenon en prépara quelques-uns, où elle faisoit entendre aux uns et aux autres de bonnes vérités. » (*Mém. manuscrits,* t. I.) — Nous les avons publiées à la suite des *Conseils aux demoiselles qui entrent dans le monde.*

sion et ma censure. Je ne sais rien de plus propre aux enfants pour leur insinuer la sagesse, et tout se sent dans ces écrits de la source dont ils viennent. Il faut former la raison des jeunes gens, les dresser aux devoirs de la vie civile, leur apprendre les bienséances que la religion approuve; et tout doit être, comme je le vois dans les écrits que vous m'envoyez, traité selon les lois de la philosophie du monde, mais rectifié par la piété et subordonné aux grandes règles du christianisme, où toute instruction de la jeunesse bien élevée doit toujours tendre comme à sa dernière fin, leur faisant entendre que nul effort de la raison, nulle étude de la morale ne peut nous mettre au-dessus de nos passions que la grâce de Jésus-Christ, comme il paroît par ces sages tant vantés des siècles passés; ce que je vois pratiqué avec grand soin dans les écrits judicieux que vous m'envoyez. C'est un grand secret que d'apprendre aux jeunes gens la sagesse en les divertissant.

67[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

« Il n'y a rien de plus raisonnable, nous dit un jour Madame sur plusieurs questions qu'on lui faisoit, que de laisser à vos filles la liberté de parler en particulier à leurs pères et à leurs mères[2] : cela est né-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 85.

[2] Les demoiselles ne sortaient jamais, et leurs parents ne pouvaient les voir que quatre fois l'année.

cessaire pour entretenir le respect et la tendresse qu'elles leur doivent, et que vous ne pouvez trop leur inspirer; il faut leur apprendre à les respecter, à les servir, à les aimer, même malgré leurs défauts; vous devez les instruire sur les commandements de Dieu avec beaucoup de soin, et leur faire voir que rien ne peut les dispenser du respect et de l'amitié qu'elles doivent à leurs pères et mères. Il y auroit de la dureté à empêcher qu'un père parlât en particulier à sa fille; qu'il ne pût lui demander si elle est contente, quel parti elle veut prendre; lui dire en confiance qu'il est mal dans ses affaires, et qu'il n'a pas de pain. Si vous craignez qu'il veuille l'obliger à se faire religieuse, ou qu'il tâche de la détourner si elle en a envie, il vous resteroit assez de temps pour détruire ce qu'on lui auroit dit de déraisonnable, et puis en un quart d'heure de conversation il seroit difficile qu'un père jetât un grand poison dans le cœur de sa fille; car je ne voudrois pas que ces visites fussent longues, qu'on demeurât deux heures à attendre qu'une mère eût caressé sa fille; il faudroit dire honnêtement que vos occupations ne vous permettent pas de si longues visites, et qu'on dit bien des choses en une demi-heure; et quand je dis en particulier, c'est-à-dire parler bas si elles veulent; mais il faut toujours demeurer là pour voir ce qui se passe, autrement elles recevroient, elles donneroient des lettres, d'autres gens pourroient venir les voir quand on les croiroit seules : il n'y auroit nulle sûreté. »

68[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

Madame répondit à la maîtresse générale (Mme du Pérou), qui l'avoit priée de savoir de M. Fagon[2] s'il étoit nécessaire d'user de vin[3] à ses repas quand on prenoit du quinquina, qu'il n'y avoit nulle nécessité, surtout à de jeunes personnes, que cela pouvoit échauffer. Elle ajouta qu'il ne falloit point accoutumer les filles à en boire; elle rejeta ce qu'on lui dit de quelque occasion où l'on avoit cru qu'il en falloit donner à quelques demoiselles, entre autres à une, parce que, disoit-on, elle étoit d'un pays où l'on en buvoit beaucoup : « Fort bien, dit-elle en riant, nous leur apprendrons à s'enivrer de crainte qu'elles ne paroissent sauvages aux buveurs de leur province quand elles y seront retournées. Il n'y auroit pas grand danger qu'elles n'apprissent point ici à connoître le vin. » Elle termina la raillerie en disant que l'usage en devoit être fort rare, et que souvent on s'imaginoit, faute d'expérience, qu'il étoit nécessaire pour des incommodités auxquelles il étoit contraire[4].

[1] *Recueil des Réponses*, p. 17.

[2] « C'est le premier et le plus fameux médecin de la cour. »

[3] Les demoiselles, ainsi que les Dames, ne buvaient que de l'eau. Ce régime était celui de toutes les maisons de femmes. On peut observer, à ce sujet, que l'éducation corporelle était autrefois beaucoup plus dure qu'aujourd'hui : nous en verrons d'autres exemples.

[4] Mme de Maintenon dit dans une lettre à Mme de la Viefville,

69[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Tourner à l'utilité des enfants les punitions qu'on leur fait.)

1695.

« Il faut tant qu'on peut, pour punir et corriger les enfants, se servir des choses qui, en leur servant de pénitences, tournent encore à les former ; par exemple, faire tenir debout, droite, les pieds bien en dehors, une petite fille de mauvaise grâce, ou qui ne sait pas se tenir en place ; mais il ne faudroit pas que cela fût bien longtemps, et il faut plutôt leur faire de petites punitions qui les humilient et qui les contraignent, que des choses pénibles qui puissent nuire à leur santé. Quand vous leur faites aussi répéter des cérémonies, ne les faites pas tenir debout ou à genoux, les enfants n'en ont pas la force. »

70[2]. — INSTRUCTION DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

5 janvier 1696.

... Aimez singulièrement le service des demoiselles ; qu'elles soient continuellement sous votre

abbesse de Gomerfontaine : « Je vois tous les jours guérir des maux d'estomac en quittant le vin. Je suis dans ma soixante-douzième année, et je ne bois que de l'eau ; c'est une erreur dans les filles que l'usage du vin. » (*Lettres et Avis*, p. 799.)

[1] *Recueil des Réponses*, p. 88.

[2] *Instruct. de l'évêque de Chartres*, p. 86.

garde le jour et la nuit; soyez toujours avec elles comme leurs mères et maîtresses, jamais comme des compagnes. Qu'elles prennent sous vous l'habitude de se contraindre : c'est un bien inestimable pour la jeunesse, naturellement ennemie de la règle et de la justice; elle en devient incapable dans un âge avancé.

71[1]. — LETTRE AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

Janvier 1696.

J'ai pensé à tout ce que nous dîmes hier sur l'éducation des demoiselles et avec joie de vous voir toutes si occupées d'une de vos principales obligations; plus j'y fais de réflexion, et plus je suis persuadée que vous ne pouvez leur donner une éducation trop simple et trop silencieuse. Il me paroît qu'elles sont un peu désaccoutumées de cette quantité de questions et de difficultés qu'elles faisoient autrefois : ne leur laissez plus reprendre ce mauvais caractère; il est dangereux pour elles, et très-embarrassant pour les maîtresses. Il est difficile de répondre à propos à cinquante personnes qui décochent leurs flèches sur une seule; ce seroit là une des fatigues des classes. Il faudra pourtant leur faire certains entretiens dans lesquels il leur soit permis de faire des questions sur ce qu'elles n'entendent pas assez bien; rien ne vous fera mieux connoître le ca-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 9.

ractère de leur esprit, en discernant celles qui véritablement cherchent à s'instruire, d'avec celles qui parlent pour parler, quelquefois même pour embarrasser, et qui sont fertiles en difficultés. Mais il faut que ces sortes d'entretiens soient très-rares et qu'on leur en fasse dans lesquels elles n'aient point la liberté de parler, et où l'on aura celle de leur dire ce qu'on jugera à propos. Donnez-leur le plus qu'il sera possible cette maxime de saint François de Sales : de parler peu et de faire beaucoup.

Je crois vous avoir marqué ailleurs qu'il faut les accoutumer à écrire simplement, succinctement et rarement ; elles ne savent point faire une lettre courte : je crois qu'elles en seroient honteuses. Il faut leur apprendre à dire les choses en peu de mots et à ne mettre que quatre lignes quand la matière que l'on veut traiter peut s'y renfermer : les écritures sont une manière de rompre le silence dont il se faut garder. L'occupation sera le moyen le plus facile de les conduire à ce que je vous demande, et qui vous est si bien marqué dans l'*Esprit de l'Institut*.

72[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Ce 3 février 1696.

J'ai votre avancement grandement à cœur, ma chère fille, et je sais avec quelle docilité vous recevez mes avis. Ne songez présentement qu'à vous, et à

[1] *Lettres pieuses*, p. 1673.

modérer votre zèle pour vous recueillir ; j'espère que je vous dirai un jour : Oubliez-vous pour penser aux autres. Il faut nous traiter selon nos besoins. Gardez un grand silence dans la classe avec vos sœurs ; ne pensez point sitôt à les former, vous le ferez même mieux par l'exactitude à vos règles et par leur montrer par votre exemple qu'il ne faut pas beaucoup parler. Placez ce que vous avez à dire aux demoiselles dans vos instructions générales, et quand vous leur parlerez en particulier, ne le faites pas trop longtemps à chaque fois. Ne croyez pas les persuader à force de paroles : dites ce que vous croyez bon, et priez pour elles ; semez sans vous rebuter, vous recueillerez quand il plaira à Dieu. Du reste, dans le cours de la journée, reprenez-les en peu de mots, et faites de même quand vous voulez leur apprendre quelque chose. J'ai vu un écrit de ma sœur Marie-Constance à ses filles, où elle explique fort bien le silence que les maîtresses doivent garder entre elles, et la liberté de parler aux demoiselles. Votre cœur est bon, votre esprit est bien fait, vous aimez votre institut ; rendez-vous donc capable de servir à la gloire de Dieu. Saint François de Sales répond à une dame qui lui mandoit qu'elle ne pouvoit arrêter l'extrême vivacité de son esprit : « Il faut pourtant l'arrêter, ma chère fille. » Cet homme si condescendant ne se rend point là-dessus ; et vous qui aimez tant ses écrits, vous voyez partout combien il prêche contre le trop grand empressement, même pour le bien. Bonjour, ma chère fille ; je crois que j'en ai dit un peu trop pour votre perfection.

73[1]. — EXTRAIT D'UN AVIS

A LA CLASSE BLEUE.

(De la manière dont il faut écouter les lectures.)

1696.

Il faut écouter les lectures avec beaucoup de simplicité, s'édifier de ce qui est bon, et ne point raisonner sur ce que nous n'entendons pas, ou qui n'est point de notre goût. On ne sauroit s'empêcher de penser, mais au moins faut-il se taire et mettre les auteurs au rang du prochain, de qui on doit dire du bien quand on en veut parler, et garder le silence sur leurs défauts ou sur ce qui nous paroît tel.

74[2]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES

16 mars 1696.

En entrant hier dans un dortoir, je vis des filles à qui on faisoit des *corps*[3] et dont la taille se gâte. Je crois, ma chère sœur, qu'il seroit bon que les maîtresses fissent une liste de celles-là et qu'elles travaillassent moins; on pourroit les employer à plusieurs autres choses, comme à la lingerie, au chœur; elles pourroient avoir des charges dans les classes, apprendre souvent ou montrer à lire, faire les com-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 14.
[2] *Lettres et Avis*, p. 150.
[3] Des *corps* de jupe, des *corsets*.

missions, et enfin tout ce qui ne seroit pas la couture, qui grossit leurs épaules. Il vaut encore mieux qu'elles ne sachent pas si bien travailler et qu'elles ne soient pas bossues.

Vous pouvez avoir toujours au chœur cinq *noires* de chaque côté, puisqu'il n'y a que cinquante-deux bleues et toujours quelques malades. Soyez libre et condescendante à donner du secours aux officières, soit des classes, soit des noires; rien n'est plus pressé chez vous que d'y entretenir la charité et l'union.

75[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Mars 1696.

L'Annonciation est la grande fête de cette maison: j'ai bien envie que nous la solennisions mieux que nous n'avons jamais fait. Vous honorez Dieu et la sainte Vierge par l'attention de votre esprit et de votre cœur, et pour l'extérieur je vous prie de chanter leurs louanges. Vous n'êtes point assez touchées de ce bonheur qui n'est permis qu'aux religieuses. On m'a dit qu'il faudroit vous empêcher de porter des livres à l'église les jours de grandes fêtes, parce que c'est ce qui vous empêche de chanter; mais j'espère que l'envie de vous acquitter de votre devoir, et de me faire plaisir, vous excitera plus que les punitions; ne trompez pas la bonne opinion que j'ai

[1] *Lettres et Avis*, p. 474.

de vous. Je vous prie d'envoyer des copies de ce billet aux autres classes, car il est pour toutes les demoiselles de Saint-Cyr, dont vous êtes les aînées.

76[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

18 avril 1696.

Je suis ravie, ma chère sœur, de vous voir aussi occupée de votre charge que vous l'êtes; mais je vous conjure de ne pas vous abandonner au détail, de façon que vous négligiez de vous remplir de l'esprit de votre institut. Vous goûtez tout ce qu'on vous en dit, cependant je ne vois point jusqu'ici que vous mettiez en usage tout ce qui vous est marqué. Souvenez-vous donc toujours que tout est fait pour les demoiselles et pour leur éducation, et que tout le reste y doit céder. Il faut que vos demoiselles travaillent; mais il faut encore plus qu'elles apprennent leur catéchisme et tout ce qu'elles doivent savoir; ne souffrez donc jamais qu'elles soient négligées sur les points principaux. Il faut qu'elles servent la maison; mais il faut aussi qu'elles soient servies en tout ce qui va à les veiller attentivement. On veut bien qu'elles plient tout le linge, qu'elles balayent l'église et le reste, mais en même temps on ne veut pas qu'elles manquent d'une sœur converse pour les servir, parce que c'est une personne de plus pour les

[1] *Lettres et Avis*, p. 153.

missions, et enfin tout ce qui ne seroit pas la couture, qui grossit leurs épaules. Il vaut encore mieux qu'elles ne sachent pas si bien travailler et qu'elles ne soient pas bossues.

Vous pouvez avoir toujours au chœur cinq *noires* de chaque côté, puisqu'il n'y a que cinquante-deux bleues et toujours quelques malades. Soyez libre et condescendante à donner du secours aux officières, soit des classes, soit des noires; rien n'est plus pressé chez vous que d'y entretenir la charité et l'union.

75[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Mars 1696.

L'Annonciation est la grande fête de cette maison: j'ai bien envie que nous la solennisions mieux que nous n'avons jamais fait. Vous honorez Dieu et la sainte Vierge par l'attention de votre esprit et de votre cœur, et pour l'extérieur je vous prie de chanter leurs louanges. Vous n'êtes point assez touchées de ce bonheur qui n'est permis qu'aux religieuses. On m'a dit qu'il faudroit vous empêcher de porter des livres à l'église les jours de grandes fêtes, parce que c'est ce qui vous empêche de chanter; mais j'espère que l'envie de vous acquitter de votre devoir, et de me faire plaisir, vous excitera plus que les punitions; ne trompez pas la bonne opinion que j'ai

[1] *Lettres et Avis*, p. 474.

de vous. Je vous prie d'envoyer des copies de ce billet aux autres classes, car il est pour toutes les demoiselles de Saint-Cyr, dont vous êtes les aînées.

76[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

18 avril 1696.

Je suis ravie, ma chère sœur, de vous voir aussi occupée de votre charge que vous l'êtes; mais je vous conjure de ne pas vous abandonner au détail, de façon que vous négligiez de vous remplir de l'esprit de votre institut. Vous goûtez tout ce qu'on vous en dit, cependant je ne vois point jusqu'ici que vous mettiez en usage tout ce qui vous est marqué. Souvenez-vous donc toujours que tout est fait pour les demoiselles et pour leur éducation, et que tout le reste y doit céder. Il faut que vos demoiselles travaillent; mais il faut encore plus qu'elles apprennent leur catéchisme et tout ce qu'elles doivent savoir; ne souffrez donc jamais qu'elles soient négligées sur les points principaux. Il faut qu'elles servent la maison; mais il faut aussi qu'elles soient servies en tout ce qui va à les veiller attentivement. On veut bien qu'elles plient tout le linge, qu'elles balayent l'église et le reste, mais en même temps on ne veut pas qu'elles manquent d'une sœur converse pour les servir, parce que c'est une personne de plus pour les

[1] *Lettres et Avis*, p. 153.

observer. Il faut qu'elles aient du feu pour se chauffer, mais encore plus soigneusement de la lumière pour les éclairer. Ayez donc toujours, ma chère fille, devant les yeux la fin de votre institut, et faites plutôt la cuisine vous-même que d'abandonner les demoiselles. Vous voyez qu'on n'a pas voulu les quitter pour l'élection [1] : y a-t-il une marque plus convaincante de la nécessité de les surveiller sans cesse? Ne refusez donc jamais aux maîtresses tous les secours qu'elles vous demanderont pour ce bien essentiel de votre maison, et craignez de répondre des péchés dont vous seriez la cause, en ne tenant pas la main à l'observance de tout ce qui a été réglé. Il faut une converse professe aux deux grandes classes, et qu'elles ne changent que le moins qu'il sera possible. C'est à vous à solliciter auprès de votre supérieure pour les demoiselles, et c'est là leur grand intérêt; je veux dire le soin qu'elles ne soient jamais abandonnées à elles-mêmes. Vous êtes maîtresse générale et par là chargée de fournir aux Dames particulières tout ce qui peut contribuer à l'éducation chrétienne de leurs filles. Vous êtes du conseil, et en cette qualité vous ne devez jamais perdre de vue la fin de votre institut, et opiner dans cet esprit-là. Abandonnez toujours les petits intérêts en faveur des grands; vos grands intérêts sont cette éducation; sacrifiez-y donc tout le reste. Faites faire plus d'habits au dehors plutôt que de détourner

[1] Pour l'élection de la supérieure. Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr* pour les règlements et constitutions de l'institut.

vos demoiselles de leurs exercices pour les faire trop travailler; prenez plus de femmes de journée pour la lessive plutôt que d'ôter les sœurs des classes, pour ne pas diminuer celles de la lingerie; donnez à travailler au tapissier plutôt que d'y employer une Dame et une sœur au dedans, si cette Dame et cette sœur sont nécessaires aux demoiselles; appliquez enfin dans les occasions ce qui vous est dit et redit mille fois, *que tout doit céder aux demoiselles*. Qu'on ne dise point que c'est les gâter, que de leur faire voir tant d'égards et tant de soins : les soins sont pour qu'elles soient de bonnes chrétiennes, et qu'elles sachent ce qu'elles doivent savoir; les égards sont pour éviter tout ce qui peut les corrompre. Ce n'est pas par grandeur que vous les suivez partout, c'est par défiance; et vous abaissez bien cet air de grandeur quand vous les faites balayer votre maison et laver les écuelles. Sachez mêler ainsi ce qui peut les humilier avec ce qui peut les conserver pures et innocentes. Je prie Dieu de vous éclairer autant que vous en avez besoin.

77[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE[2].

Ce 30 mai 1696

C'est à vous, ma chère fille, à faire observer autant qu'il vous sera possible tout ce qui est contenu

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 95. — *Lettres et Avis*, p. 157.
[2] Mme de Maintenon eut beaucoup de peine à faire comprendre

dans le *Règlement* et l'*Usage des classes*[1] : vous êtes pour soulager les maîtresses, pour les autoriser, pour soutenir les intérêts des demoiselles, et pour les faire traiter selon les intentions de notre fondateur; mais trouvez bon que je vous aide à les bien entendre.

On vous a dit et écrit mille fois que tout est fait pour les demoiselles, et que ce qui les regarde doit toujours être préféré à tout le reste. Vous ne pouvez trop vous remplir de cette vérité. Les demoiselles sont chez vous ce que sont les pauvres dans les hôpitaux, les séminaristes dans les séminaires, les externes aux Ursulines, les écoliers dans les colléges; tout doit être réglé par rapport à la fin de votre institut, qui est l'éducation des pauvres demoiselles du royaume. Cette éducation consiste à les faire de parfaites chrétiennes, à les rendre capables des états où il plaira à Dieu de les appeler, à prendre soin de leur santé. Que votre premier soin soit donc pour ce qui regarde leur salut, et qu'il ne leur manque rien de ce qui peut y contribuer. Veillez pour qu'elles aient des confesseurs ordinaires et extraordinaires, des instructions, des livres, des retraites, et tout ce qui est marqué dans leur règlement et dans le vôtre. Veillez pour faire donner aux maîtresses des classes tous les

aux jeunes religieuses de Saint-Cyr, qu'au lieu d'être perpétuellement en prière et en contemplation, elles devaient passer leur vie à s'occuper d'éducation, de surveillance et même de choses un peu mondaines. Les instructions qu'elle leur donna à ce sujet sont très-nombreuses. (Voir aussi les *Lettres historiques et édifiantes*.)

[1] Les *Règlements* et *Usage des classes* ont été imprimés en un volume in-32, Paris, 1712. — Voir pages 11 et 14.

moyens de les observer, et qu'elles ne manquent pas de tout ce qui peut leur faciliter cette attention continuelle qui ne cesse pas même pendant leur repos. Je prie Dieu qu'elles se dévouent à ce travail au lieu des autres mortifications que leur ferveur pourroit leur inspirer.

Que l'on ne manque jamais d'éclairer les lieux qui peuvent dérober les filles aux yeux des maîtresses; cet endroit est important, et je meurs de peur de ces petites vues de ménage qui se déguisent sous une fausse charité, en disant que ce qu'on dépense en lumières suffiroit pour nourrir des pauvres. Vous êtes obligées à veiller vos demoiselles, et non pas à nourrir les pauvres. Le Roi vous a donné votre bien à ces conditions; ne prenez pas le change. Soyez donc fermes sur ce principe. Épargnez quand vous voudrez jusqu'à un fagot à vos demoiselles, car cette épargne ne va qu'à les rendre moins délicates; mais en même temps éclairez les lieux où elles sont avec abondance, afin de ne les perdre jamais de vue. Sur ce même principe, n'épargnez rien pour conserver leur taille; donnez souvent des corps de jupe à celles qui en ont besoin; et dans le temps où vous ferez cette dépense, qui ne paroît point, portez la peine et les reproches de les voir éguenillées dans de certaines occasions où vous serez plus pressées de ménager ou de prendre les moyens d'en humilier quelques-unes qu'on verroit vaines et attachées à leur personne, et même toute la classe, pour un temps, si on y voyoit régner ce même esprit. Je traite le soin de leur taille d'un endroit important, parce que si elles deviennent

bossues, elles ne trouvent personne qui les veulent, n'ayant pas d'ailleurs une fortune qui fasse passer par-dessus la difformité. Vous aurez toujours à soutenir les intérêts des demoiselles contre le zèle indiscret qui fera dire qu'il vaudroit mieux les établir que de leur donner du ruban; mais demeurez ferme en tout ce qui est réglé pour leur habillement, qui ne peut être plus simple. Vous ne devez les établir que de ce que vous aurez de reste quand vous les aurez élevées comme elles doivent l'être. Tenez la main pour qu'elles aient toujours une sœur converse pour les servir, ou, pour mieux dire, pour aider aux maîtresses à les observer. *On auroit consenti qu'elles eussent fait elles-mêmes tout le service des dortoirs et des classes, si ces devoirs eussent pu compatir à ce qu'elles ont à faire*, et avec la nécessité de les garder à vue. Que cette sœur change rarement; il faut qu'elle connoisse les demoiselles pour en pouvoir rendre compte aux maîtresses, outre les raisons générales que vous avez d'éviter les changements fréquents qui causent toujours quelque désordre.

Il n'en est pas de même des noires que vous attachez aux classes. Comme leur personnage est contraignant et sérieux pour leur âge, il est bon de ne les pas laisser plus de trois mois. Donnez volontiers des demoiselles aux officières pour leur aider dans leurs emplois, pourvu qu'elles y soient gardées. Rien ne peut plus contribuer à leur santé, et à les rendre intelligentes. Ne laissez rien diminuer de la nourriture des demoiselles; demandez même quelquefois

qu'on la diversifie un peu, afin qu'elles mangent mieux. Il faut non-seulement les nourrir, mais il faut qu'elles croissent, et tâchez de leur donner une bonne santé; mais évitez le plus que vous pourrez de fatiguer les dépensières en demandant des choses particulières et imprévues, et que les maîtresses n'oublient rien pour empêcher leurs filles d'être délicates. Mais ce que je ne puis assez vous recommander, ma chère fille, et ce que vous ne pourrez pousser trop loin, c'est le soin que les classes aient toujours le nombre de maîtresses qui a été réglé : *il faut que tout manque dans la maison plutôt que cet endroit-là;* et dès que vous vous trouveriez hors d'état de le soutenir, il faut en avertir vos supérieurs comme de ce qu'il y a de plus important chez vous; c'est là votre principale obligation. *Il vaut mieux que l'office manque que la garde des demoiselles;* c'est ce dont je charge votre conscience à toutes, et la vôtre en particulier; c'est ce dont vous répondrez à Dieu; c'est ce que je vous reprocherois devant lui si vous y manquiez, car il sait si j'ai rien oublié pour vous faire comprendre que c'est toute la fin de votre institut.

Quand les maîtresses manquent, donnez des suppléantes, et que ces suppléantes donnent tout le temps dont on a besoin; leurs autres emplois seront abandonnés, il est vrai, mais encore une fois, tout doit céder aux demoiselles. Que vous avez besoin, ma chère fille, que la droiture règne dans le gouvernement de votre maison! Demandez-la incessamment à Dieu. Que les filles ont de pente à s'at-

tacher aux bagatelles, et à négliger ce qui est essentiel! Je prie Notre-Seigneur de vous conduire lui-même.

78[1]. — LETTRE A UNE DEUXIÈME MAITRESSE DE LA CLASSE JAUNE.

1696.

Je verrai les jaunes quand ma sœur de Saint-Aubin[2] me le permettra : je serai trop heureuse si je puis leur être donnée en punition ou en récompense; vous savez que j'ai fort envie d'être utile à quelque chose. Je n'ai que des louanges à vous donner, ma chère fille; vous faites des merveilles, vous êtes ferme, douce, grave, silencieuse, voilà tout ce qu'il faut dans les classes, avec une entière union dans les maîtresses; avec cela vous gouvernerez vos filles tantôt mieux, tantôt plus mal, car il faut s'attendre à des inégalités là-dessus; mais si les maîtresses n'ont cette conduite uniforme et pleine d'intelligence les unes avec les autres, tout ira de désordre en désordre, et les classes deviendront impossibles. Non, ma chère fille, elles ne le sont pas plus que vous ne pensiez, et les demoiselles ne sont pas si difficiles. Songez que dans les filles de Sainte-Marie elles ne peuvent venir à bout de dix ou onze en-

[1] *Lettres et Avis*, p. 320.

[2] Voir la note 2 de la page 190. — Mme de Saint-Aubin était alors première maîtresse des jaunes. Les maîtresses changeaient de classe tous les ans ou tous les deux ans.

fants, et que vous tenez cinquante filles de seize et dix-huit ans, qui ne sortent pas de leur place sans permission. C'est que Dieu vous assiste dans votre profession; demandez-lui son secours en tout; continuez, comme vous commencez, et réjouissez-vous à la communauté, je vous en prie, vous en avez besoin.

79[1]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1696.

Vous pouvez parler de ce qui se sera dit au parloir quand vous croirez le devoir faire, pour reprendre les demoiselles de ce qui s'y seroit passé, et si les choses étoient de conséquence, il faudroit en avertir la maîtresse générale. Les demoiselles, et surtout les grandes, doivent être très-modestes au parloir, et rien ne sied si mal à des filles que la familiarité, même avec les plus proches; ce n'est qu'une grossièreté de la mauvaise éducation, et qui ne fait rien au plaisir de voir les personnes que l'on aime.

Vous devriez bien me mander comment va la classe, et comment vous vous accommodez des règlements.

[1] *Lettres et Avis*, p. 406.

80[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

5 août 1696.

Il est sans doute que la maîtresse générale doit former les demoiselles noires à toutes les vertus, et combattre tous leurs défauts. Quant aux exercices, il ne faudroit leur en donner que de communs, afin qu'elles soient plus en état de prendre la piété de la manière dont on le voudra dans les maisons où elles iront.

Vous trouverez aisément des pénitences selon leurs fautes; mais comme ce sont de grandes filles, il faut les prendre par la religion et par la raison. Je voudrois leur faire désirer l'oraison et les autres pratiques de piété, avant de les accorder, et en faire des récompenses, selon, comme vous le dites, que vous en serez contente. Il ne faut point faire de règles différentes pour celles qui ne veulent pas être religieuses; c'est à la discrétion de la maîtresse générale à en faire la différence. C'est trop souvent communier que de le faire tous les huit jours, à moins que leur piété soit solide, ce qu'on juge par l'égalité de leur conduite.

Il ne faut point proposer d'austérités, mais seulement de les estimer, et il les faudroit accoutumer à plus de dureté pour leur corps; rien n'y peut plus contribuer que le travail.

[1] *Lettres et Avis*, p. 134.

Il ne faut point faire venir les bleues aux instructions; elles les entendront quand elles seront noires. Je crois que la fonction de maîtresse générale à l'infirmerie est d'aller voir les demoiselles, de s'informer à l'infirmerie de leur conduite, de les assister à la mort, de suivre les sacrements quand on les leur porte, de représenter à la supérieure ce qui manqueroit aux demoiselles. Il faut mettre tout cela en meilleur ordre que je ne vous le dis. La maîtresse générale doit, comme toutes les autres, rendre compte à la supérieure et prendre ses avis, mais non pas à chaque moment.

---

81 [1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU.

Août 1696.

On m'a donné avis que les noires se dérangent dans les classes, dans les dortoirs, dans les infirmeries et le reste. Je n'en suis point surprise, et je ne les crois pas assez sages pour se maintenir quand on ne les observera pas de près. Les affaires générales nous occupent trop pour penser aux particulières, mais j'espère que nous sommes à la fin. Redonnez-vous donc aux noires, je vous prie; c'est un corps qu'il faut conserver précieusement, et qui vous est absolument nécessaire. Celles des Dames sous qui elles servent ont grand tort de ne vous pas avertir directement de ce qu'elles font; il faut demander

[1] *Lettres et Avis*, p. 136.

à Dieu sans relâche qu'il répande son esprit dans votre maison, et qu'on y agisse pour sa gloire uniquement.

82[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU.

1696.

Tout ce que vous dites est très-vrai, ma chère fille ; mais le vrai remède est de mieux choisir les noires, et de ne pas compter sur deux mois de contrainte comme on fait quelquefois. Il ne faut prendre que les excellentes de dix-huit ans, ou celles qui voudroient être religieuses de Saint-Louis.

Il est vrai que la jeunesse est plus paresseuse qu'elle ne l'étoit autrefois, et qu'elle ne compte que la commodité. Nous voyons ici des personnes de quatorze ans qui aiment mieux se priver des plaisirs que d'avoir la peine de s'habiller. Ne vous rebutez jamais sur vos demoiselles ; elles ont fait tant de progrès qu'il n'y a rien qu'on n'en puisse espérer.

Il est certain, ma chère fille, que vous devez en tout montrer l'exemple aux demoiselles, et vous mettre avec elles à tout ce que vous leur faites faire : si elles savonnent à la sacristie, la sacristine doit savonner avec elles, et je ne comprends pas qu'on puisse faire autrement.

Je ne fais nul cas des inclinations des filles pour

[1] *Lettres et Avis*, p. 205. — *Recueil des Réponses*, etc.

s maîtresses quand les maîtresses sont sages, et ette attention ne me feroit pas faire le moindre érangement. Il faut leur apprendre à aimer raisonnablement, comme on leur apprend autre chose. 'ai aimé ma maîtresse jusqu'à lui écrire toutes les emaines tant qu'elle a vécu, ce qui a duré douze u quinze ans, et j'étois dans le grand monde : ela n'est que l'effet d'un bon cœur. Tout conste chez vous, ma chère fille, dans la sagesse es Dames; avec cela tout ira bien; sans cela nous vons beau faire des règles, nous ne ferons rien ui vaille.

83[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU.

1696.

Madame, j'ai toujours oublié de vous demander ourquoi on continue à donner du pain bis aux demoiselles dans un temps où le blé n'est pas cher; il st très-bien qu'elles apprennent par leur propre xpérience les inégalités des biens de la terre, et u'elles aient quelque part aux souffrances publiues; mais il faut les remettre dans le train ordinaire quand il n'y a rien qui doive nous en tirer. a pente des communautés est de retrancher sur la ourriture plutôt que sur des commodités ou des

[1] *Lettres aux Supérieures. — Avis aux religieuses de Saint-Louis*, . 258.

embellissements dont il faudroit se passer. Cependant, comme la nourriture est réglée et frugale, il n'y faut guère toucher. Les filles en murmurent dans leur cœur d'autant plus amèrement qu'elles n'osent presque en parler. Je tâche en tout de vous faire profiter de mes expériences ; mais pour en revenir aux demoiselles, comptez que c'est principalement par votre conduite que vous leur inspirerez la droiture, la bonté et la raison que vous leur désirez de si bonne foi.

Ne croyez pas, ni pour vous, ni pour vos filles, que celles qui ne sentent point de tristesse n'ont pas besoin de relâchement. Les occupations sérieuses minent peu à peu sans qu'on s'en aperçoive que trop tard ; c'est pourquoi, ma chère fille, il faut prévenir cet accident par des débandements d'esprit qui soient innocents. Prenez garde seulement qu'il ne s'y passe rien de contraire à la modestie religieuse, rien de mondain, rien d'emporté, rien d'excessif ; mais que la douceur, la sainte liberté, la simplicité, la charité, la modestie, règnent en tout. Je ne voudrois pas de danses ; je dis que je n'en voudrois point faire faire, car pour vous autres vous n'en faites pas ; je suis bien aise que vous vous aidiez de vos enfants pour vous amuser....

(*N'est pas achevée.*)

84[1]. — INSTRUCTION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS[2].

Juin 1696.

Monseigneur l'évêque de Chartres ayant parlé, dans l'exhortation qu'il fit aux demoiselles qu'il venoit de confirmer, contre les chrétiens qui se plaisent à la lecture des livres profanes, Mme de Maintenon dit aux religieuses de Saint-Louis à cette occasion : « Je les crois fort dangereux, surtout aux personnes de notre sexe, qui sont naturellement curieuses. — Qu'entendez-vous, dit Mme de Glapion, par ces livres profanes? sont-ce seulement les romans? — Il y a, répondit Mme de Maintenon, des livres mauvais par eux-mêmes, tels sont les romans, parce qu'ils ne parlent que de vices et de passions; il y en a d'autres qui, sans l'être autant, ne laissent pas d'être dangereux aux jeunes per-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 421. — *Recueil des Réponses*, p. 7 et 534.

[2] Cette instruction paraîtrait d'une rigidité excessive si l'on ne songeait à l'époque où elle fut donnée. Nous avons déjà dit ailleurs que l'éducation de Saint-Cyr fut, dans l'origine, superficielle et mondaine, qu'elle amena de graves inconvénients, qu'il fallut la réformer, et que Mme de Maintenon, passant d'un excès à un autre, proscrivit, à Saint-Cyr même, les choses les plus innocentes. Ce fut dans cette ferveur de réforme qu'elle donna l'instruction qu'on va lire, et où l'on trouvera d'ailleurs, toute sévère qu'elle soit, les préceptes les plus sages; mais il est certain (voir plus loin la note de la page 249) que ces conseils outrés ne furent point observés à la lettre, et que l'instruction générale, encore bien que subordonnée, dans Saint-Cyr, à l'éducation morale, ne cessa pas d'y être en honneur.

sonnes, en ce qu'ils peuvent les dégoûter des livres de piété, et qu'ils enflent l'esprit, comme, par exemple, l'histoire romaine ou l'histoire universelle, du moins celle des temps fabuleux. — Mais, dit Mme de Blosset, vous mettez ces histoires au rang des livres profanes ? — J'appelle livres profanes, ma sœur, répondit Mme de Maintenon, tous ceux qui ne sont pas pieux, quoiqu'ils soient innocents, dès qu'ils n'ont pas une vraie utilité. *Apprenez à vos demoiselles à être extrêmement sobres sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état*, et si enfin elles veulent lire, que ce ne soit que des livres bien choisis, propres à nourrir leur piété, à former leur jugement et à régler leurs mœurs. Un bon esprit fait toujours un bon usage de ce qu'il lit, et le tourne à son profit de façon ou d'autre; mais un mauvais esprit en abuse, ou pour s'enorgueillir, ou pour d'autres travers, dont vous devez vous efforcer de garantir votre jeunesse. »

Mme de Rocquemont lui demanda si on ne pouvoit jamais citer aux demoiselles des exemples vertueux des sages païens de l'antiquité et des philosophes, puisque les plus saints livres en sont pleins. « Je craindrois fort, répondit-elle, que tous ces grands traits de générosité et d'héroïsme ne leur élevassent par trop l'esprit, et ne les rendissent aussi vaines et précieuses qu'elles l'étoient dans les commencements, où nous avions pris cette sorte de manière de les instruire; vous avez vu combien tout ce que nous en mêlions dans nos instructions les avoit

gâtées, et quelle peine nous avons eue à les ramener à la simplicité convenable à notre sexe[1]. C'est ce qu'il y a de pernicieux dans ces sortes de citations, et encore plus dans les livres tout profanes; ils dégoûtent de l'aimable simplicité du saint Évangile et de tout ce qui tend à l'humilité, à la petitesse, au mépris de soi-même et aux vertus vraiment chrétiennes. Je crois qu'il ne vous en faut pas dire davantage pour vous convaincre du danger de ces sortes de lectures et de citations. Encore une fois, vos demoiselles ont infiniment plus de besoin d'apprendre à se conduire chrétiennement dans le monde et à bien gouverner leur famille avec sagesse, que de faire les savantes et les héroïnes; *les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses, et dégoûtées des choses solides*[2]. Je suis si persuadée de ce que je vous dis, que vous voyez que c'est la conduite que je tiens à l'égard de ma nièce[3], qui pourra cependant être un bon parti, et tout ce que j'exige de sa gouvernante[4] est qu'elle la rende une bonne fille, douce, pieuse, bienfaisante, charitable et bonne chrétienne. Mais pour en revenir aux citations pro-

[1] Cette phrase explique la note 2 de la page 225.

[2] Ceci s'adresse directement aux Dames en qui Mme de Maintenon voulait arrêter la recherche des choses d'esprit, et principalement à Mme de Glapion, qui avait, disait-elle, un raffinement de savoir.

[3] Mlle d'Aubigné, qui devint la duchesse de Noailles. (Voir page 60.)

[4] Mlle Balbien. (Voir la note 4 de la page 60.) « Elle disoit,

fanes, je ne m'oppose point que, quand elles demandent ce que c'est, par exemple, qu'Alexandre, on leur réponde simplement et sans affectation que c'étoit un roi de Macédoine, fort grand conquérant, et ainsi du reste ; que quand vous leur faites quelque lecture où il se rencontre de ces sortes de traits, vous les leur laissiez lire comme le reste, en leur faisant remarquer en passant la différence qu'il y a entre ces actions qui paroissent si belles en apparence et celles qui sont animées par la religion et par la piété ; que les premières sont punies en l'autre monde à cause de l'orgueil qui les a fait faire, et les secondes couronnées de récompenses éternelles.

« La vie des saints, les actes des martyrs, etc., sont tous remplis des noms des dieux, des empereurs et des philosophes païens ; ce n'est pas une raison pour les leur ôter ; il faut au contraire leur expliquer en peu de mots, à mesure que les occasions se présentent, ce qu'étoient ces empereurs, ces dieux, et encore bien plus ces saints martyrs dont nos histoires sont pleines, mais avoir soin de les exciter au bien ou à la haine du péché par la crainte et l'amour de Dieu, et non pas par des exemples profanes qui, quoique utiles en certaines occasions, ne laissent pas d'exciter un orgueil qu'il faut détruire ensuite, et qui est plus difficile à surmonter

en parlant de l'éducation que Madame vouloit qu'on donnât à sa nièce : Madame veut qu'on ne lui mette dans l'esprit que ce qui peut servir à la rendre une bonne fille. » (*Recueil des Réponses*, p. 8.)

que les plus grands vices. C'est ce qui reste à faire à la plupart de ceux qui se donnent à Dieu : après avoir orné son esprit, s'en être, pour ainsi dire, fait une idole, il faut nécessairement y renoncer, en faire un sacrifice et le soumettre à l'humble doctrine de Jésus-Christ. Croyez-moi, ne préparez pas tant d'ouvrage à vos enfants; insinuez-leur partout l'esprit et les maximes de Notre-Seigneur, qui en vérité n'inspirent que la véritable grandeur. Si elles font quelque faute, dites-leur : Comment accordez-vous ce que vous dites ou ce que vous faites avec l'Évangile ? Si vous avez, par exemple, à combattre quelque acte de paresse, citez-leur saint Paul, qui aimoit mieux travailler de ses mains, quoiqu'il fût tout occupé à prêcher l'Évangile aux nations, que d'être à charge aux autres. Cette sorte d'éducation ne vous fera pas tant d'honneur auprès des mondains; mais souvenez-vous toujours, mes chères filles, que vous ne les élevez pas pour plaire au monde, que c'est pour en faire des personnes toutes vertueuses, toutes sages et toutes raisonnables; je dis raisonnables, car quoiqu'il faille les porter à embrasser de grand cœur la pratique exacte de l'Évangile, il n'y faut mêler rien de bas et de petit, ne leur point faire de contes, ne leur en point faire accroire, ne leur point faire de crimes de choses indifférentes, ne leur point donner comme choses d'obligation celles qui ne sont que des conseils, enfin leur dire toujours vrai et ne rien outrer; je crois que c'est le meilleur moyen pour les affermir dans la piété, et que toutes les railleries des mon-

dains ne les pourront ébranler quand elles seront certaines que vous ne leur avez jamais rien enseigné de trop fort ou de faux.

« Quant aux livres que vous leur donnez, je voudrois qu'ils fussent bien choisis; ils devroient tous renfermer le même esprit, sans s'écarter de ce que doivent faire tous les chrétiens dans une vie simple et commune. Ce que vous leur faites lire sur la religion, quoique excellent, ne leur sert pas ordinairement beaucoup; elles croient que cela n'est bon que pour le cloître, et il est à craindre que celles qui ne veulent pas s'y renfermer ne laissent sous ce prétexte toute autre piété. Il arrive encore, quand on leur lit de ces choses si extraordinaires et singulières, qu'après que l'on a passé bien du temps à les lire, il en faut passer autant à leur faire comprendre qu'elles sont plus admirables qu'imitables; il faut, du moins, alors leur en faire tirer tout le fruit qu'il est possible, en les portant en effet à l'admiration que ces choses méritent, à adorer les différentes conduites de Dieu dans ses saints, à leur faire entendre qu'il faut les suivre avec fidélité quand il les tient sur nous, et soumettre toujours ce qu'il nous inspire aux lumières de ses ministres.

« Que vous avez besoin, mes chères filles, d'avoir une piété plus éclairée, plus droite, et plus solide que sensible et démonstrative, pour ne pas prendre le change dans celle que vous devez inspirer à vos enfants! Accoutumez-les donc à écouter les lectures avec simplicité, à s'édifier de ce qui est bon, à

que les plus grands vices. C'est ce qui reste à faire à la plupart de ceux qui se donnent à Dieu : après avoir orné son esprit, s'en être, pour ainsi dire, fait une idole, il faut nécessairement y renoncer, en faire un sacrifice et le soumettre à l'humble doctrine de Jésus-Christ. Croyez-moi, ne préparez pas tant d'ouvrage à vos enfants; insinuez-leur partout l'esprit et les maximes de Notre-Seigneur, qui en vérité n'inspirent que la véritable grandeur. Si elles font quelque faute, dites-leur : Comment accordez-vous ce que vous dites ou ce que vous faites avec l'Évangile ? Si vous avez, par exemple, à combattre quelque acte de paresse, citez-leur saint Paul, qui âimoit mieux travailler de ses mains, quoiqu'il fût tout occupé à prêcher l'Évangile aux nations, que d'être à charge aux autres. Cette sorte d'éducation ne vous fera pas tant d'honneur auprès des mondains; mais souvenez-vous toujours, mes chères filles, que vous ne les élevez pas pour plaire au monde, que c'est pour en faire des personnes toutes vertueuses, toutes sages et toutes raisonnables; je dis raisonnables, car quoiqu'il faille les porter à embrasser de grand cœur la pratique exacte de l'Évangile, il n'y faut mêler rien de bas et de petit, ne leur point faire de contes, ne leur en point faire accroire, ne leur point faire de crimes de choses indifférentes, ne leur point donner comme choses d'obligation celles qui ne sont que des conseils, enfin leur dire toujours vrai et ne rien outrer; je crois que c'est le meilleur moyen pour les affermir dans la piété, et que toutes les railleries des mon-

85[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des services que l'on peut tirer des demoiselles, et de la discrétion avec laquelle on doit en user.)

1696.

... Madame nous dit en une autre occasion : « qu'on pourroit tirer de grands services des demoiselles[2], mais qu'en cela il falloit un grand désintéressement et s'oublier beaucoup soi-même ; qu'une maîtresse de classe qui ne penseroit qu'à ce qui l'accommode le mieux ne voudroit jamais donner ses filles, qu'une officière qui en auroit besoin les voudroit avoir trop souvent, mais que les unes et les autres devroient penser au bien de la maison et au besoin qu'ont les demoiselles d'être instruites ; que, outre la bonne foi qui étoit nécessaire pour tenir ce tempérament, la supérieure et la maîtresse générale doivent veiller pour qu'on ne tombe point en l'une de ces deux extrémités : c'est une balance qui penchera toujours, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et qu'il faudra de temps en temps redresser. Quoiqu'il soit utile à la maison et avantageux aux demoiselles de les faire agir, il faut bien prendre garde à ne les point trop tirer de leurs exercices, car on s'aper-

du Maine. Ce fut par le conseil et avec l'approbation de cette dame qu'il composa son *Abrégé* d'histoire.

[1] *Recueil des Réponses*, p. 13.

[2] Pour les besoins de la maison.

cevra bien moins vite du tort qu'en recevroit leur éducation qu'on ne s'apercevra de l'utilité de leurs services, celle-ci étant très-visible, au lieu que l'autre ne paroîtroit pas à la communauté; c'est pourquoi une maîtresse qui verroit, par exemple, que ses filles auroient été quelques jours sans lire devroit le dire à la maîtresse générale, et même à la supérieure, pour empêcher qu'on ne les lui ôtât trop souvent. »

86[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Portrait d'une fille propre à bien servir la maison.)

1696.

« Je vous prédis, dit un jour Madame, que Dieu vous punira, comme il punit les autres religieuses, si vous les imitez dans l'inhumanité qu'elles ont pour la santé des filles qu'elles reçoivent, ce qui engage les filles à des déguisements bien contraires à la simplicité, et à des contraintes qui en effet nuisent beaucoup à leur santé, au lieu que, si elles osoient dire leurs incommodités, on leur donneroit de petits soulagements qui raccommoderoient une santé délicate. Ces maisons, où l'on est si attentif à ne prendre que des sujets d'une santé vigoureuse, sont pourtant remplies de filles infirmes, vaporeuses

[1] *Recueil des Réponses*, p. 19 et 20.

et visionnaires, et qui le deviennent après leur profession pour punir le défaut de charité de ces maisons. Il le punira de même chez vous si vous avez la même âpreté. Je ne prétends pas, en vous disant ceci, vous persuader qu'il faut remplir votre maison de filles malsaines, mais seulement vous inspirer de demeurer sur cela dans des bornes raisonnables; ces bornes raisonnables servent, ce me semble, de règle par rapport à la disposition présente des filles sans raisonner sur un avenir fort incertain, et ne pas juger, par exemple, sur un petit rouge qu'on verra à une fille, que sa poitrine est attaquée. Il faut même encore que vous remarquiez que vous recevez des filles dans un âge où elles sont sujettes à des incommodités qui n'ont point de suite; vous l'avez déjà expérimenté en plusieurs qui ont présentement une santé robuste et que l'on condamnoit comme des filles qui toute leur vie devoient être infirmes. Quand on a un vrai sujet de croire qu'une personne a véritablement la santé attaquée d'un mal qui ne se guérira point et qui la rendroit incapable des fonctions de la maison, je crois qu'il ne la faut pas recevoir. Quand je parle de vos fonctions, je ne veux pas dire qu'il soit nécessaire que toutes vos religieuses soient propres aux travaux pénibles de la maison; c'est même à quoi on peut le mieux suppléer, et par conséquent ce qui est le moins important.

« Cette fille servira bien la maison » est une phrase que je n'aime guère, si l'on entend par là qu'elle a bien de la force et de la vigueur pour soutenir son

avail ; ce que j'appelle rendre service à la maison 'est pas d'avoir de meilleurs bras qu'une autre ; les ras ne sont pas ce qui vous manquera, vous en vez ici assez à votre disposition ; ce que j'appelle donc une fille en état de rendre service à la maison, c'est une fille d'une piété solide, d'un sens droit, d'une régularité exacte et en laquelle on peut se confier, à laquelle, par exemple, vous pouvez confier toutes vos demoiselles, assurées qu'elles sont en de bonnes mains, qu'elle ne leur laissera rien faire de mal à propos, et ne leur donnera que de bons exemples. Je croirois donc qu'une fille de ce caractère devroit être reçue (quoiqu'elle fût délicate), par préférence à la plus vigoureuse personne du monde qui n'auroit pas ces qualités-là. Quand donc on vous en présente une que vous soupçonnez d'une santé foible, et qui avec cela est un sujet médiocre, je ne balancerois pas à m'en défaire, parce qu'en effet vous avez besoin de filles qui aient de la santé, et qu'il ne convient de passer par-dessus que lorsque vous êtes récompensées par des qualités préférables à la santé. »

87[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Ce 21 janvier 1697.

Je vous écrivis l'autre jour un mot sur ce qui me parut le plus pressé ; il faut que je vous entretienne

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, 122e lettre. — *Lettres et Avis*, p. 171.

un peu plus à mon aise aujourd'hui. Vous voilà, ma chère fille, dans une des plus grandes places de la maison ; l'expérience, la sagesse et la vertu, auroient dû être formées avant d'être en place [1], mais la nécessité ne nous laisse pas agir avec autant de prudence que nous le voudrions ; justifiez-nous, ma chère fille, par votre conduite, et ne cessez pas de prier pour obtenir les grâces qui vous sont nécessaires. Conduisez bien vos noires, et ne vous commettez pas avec les maîtresses des classes ; prenez plus d'autorité sur la rouge, mais une autorité douce ; appuyez-vous sur votre supérieure et sur moi, disant toujours : Notre mère vous mande de faire telle chose ; Mme de Maintenon dit de faire de telle façon. Lisez et relisez les règlements pour aider à la supérieure à les faire observer ; observez-les vous-même, c'est la meilleure manière pour persuader. Ma sœur Marie-Constance est un bon conseil pour vous ; soyez dans une parfaite union avec celles qui composent celui (le conseil) de la maison [2] ; nous l'avons formé de celles que j'ai cru qui m'entendent le mieux, qui ont plus mon esprit, puisqu'on le veut compter, quelque peu qu'il le mérite ; qui considèrent plus les demoiselles, mais surtout qui sont les plus attachées à la supérieure, et les plus éloignées

[1] Mme de Berval n'était âgée que de vingt-huit ans.

[2] La maison de Saint-Louis était administrée à l'intérieur par un conseil dit *du dedans* et composé de : la supérieure, l'assistante, la maîtresse des novices, la maîtresse générale des classes, la dépositaire. Ces officières étaient élues ordinairement pour trois ans. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VIII.)

de ces malheureuses opinions qui nous font tant de mal et dont je crains tant les suites [1]. Il est malheureux, ma chère fille, qu'une des premières de la communauté donne l'exemple d'avoir un confesseur particulier; je ne veux pas vous trop contraindre, vous le savez bien, mais je voudrois qu'il n'y eût rien à reprendre en vous et que vous fussiez conduite par quelqu'un de ceux qui nous conduisent tous. En attendant que Dieu vous fasse faire ce qu'il lui plaira, ne traitez avec votre confesseur que les affaires de votre conscience, et ne lui parlez point de celles de la maison; il en est revenu souvent des choses qui ont tombé sur vous. Soyez circonspecte en tout, ma chère fille; allez doucement, comptez que tous les yeux sont sur vous, instruisez-vous peu à peu de votre charge pour y suivre l'ordre qui, je crois, y est établi. Si on fait des injustices aux demoiselles, avertissez-moi avant de vous en plaindre; soyez en garde contre votre générosité et libéralité naturelles; il faut que ces vertus s'accommodent avec la pauvreté que vous avez vouée; ouvrez les yeux sur tout ce qui se passe pour faire des avertissements; mais n'en faites point sans le conseil de ma sœur Marie-Constance. Aimez qu'on vous avertisse, ouvrez les yeux sur vos novices et postulantes, mais ne formez pas vos avis sur une seule action. Saint François de Sales dit qu'un homme peut être ivre sans être ivrogne; appliquez cette règle à tout; mais rien

[1] Le quiétisme, qui causa de grands troubles à Saint-Cyr. (Voir l'*Histoire* de cette maison, ch. x.)

n'est si important que les sujets à recevoir. Adieu ; je sens bien en cette occasion le zèle que j'ai pour votre maison et l'amitié que j'ai pour vous ; il y a aussi peut-être un peu d'amour-propre qui me fait désirer que mon choix soit approuvé. Cette lettre ne doit être que pour vous [1].

88[2]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1697.

Je pense comme ma sœur de Loubert et vous sur les retraites, et je suis très-persuadée que toutes ces pratiques de piété doivent être désirées et demandées ; c'est assez, ce me semble, d'en avoir réglé une tous les ans pour leur donner l'occasion de rentrer en elles-mêmes et d'entendre les instructions qu'on leur fera ; mais de recommencer à toutes les grandes fêtes, c'est les lasser et les rebuter en voulant les attirer. On doit suivre l'esprit de l'Église, leur expliquer la fête qui approche ; vous savez ce que j'ai toujours dit là-dessus : on peut bien leur donner un peu plus de silence la veille de ces jours-là, et un peu plus de temps pour prier, encore voudrois-je qu'elles le demandassent. Je n'ose rien décider en particulier sur les communions : ce que vous proposez est fort de mon goût ; cependant, il faut

[1] La plupart des lettres de conseil ou de piété que Mme de Maintenon écrivait à chaque Dame de Saint-Cyr étaient, en réalité, pour toute la communauté.

[2] *Lettres et Avis*, p. 245.

consulter tant de personnes et on pense si différemment, que je n'ose rien avancer, aimant beaucoup mieux me soumettre que de soumettre par autorité ou par complaisance.

89[1]. — LETTRE A UNE PREMIÈRE MAITRESSE DES VERTES.

(Elle lui donne des avis par rapport aux demoiselles.)

Février 1697.

Que puis-je répondre à votre lettre, ma chère fille, et que pourrois-je dire que je n'aie dit et écrit cent fois? mais puisque vous le voulez, je vous dirai encore qu'il faut bien se garder de punir toutes les fautes de vos filles : les pénitences deviendroient communes et ne feroient plus d'impression. Il faut laisser passer beaucoup de fautes sans faire semblant de les voir; il faut quelquefois les punir en marquant qu'on les voit, faire semblant de les écrire, prendre un air sérieux sans dire un mot : il y a des filles mortifiées par un ton, par un geste. Il faut, en d'autres temps, les reprendre en public; une autre fois, les corriger en particulier par des avis de piété; enfin, il n'y a rien où il ne faille plus de diversité; on ne peut là-dessus faire des règles, le bon sens en doit décider.

Poursuivez soigneusement le vice; soyez patiente pour les fautes de jeunesse; soyez ferme pour celles

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 316. — *Lettres et Avis*, p. 246.

qui troublent l'ordre de la maison, Il est vrai qu'il faut que vos filles fassent ce qui est marqué, c'est-à-dire qu'elles se couchent à l'heure réglée et qu'elles y dînent; mais pour le silence, il faut prendre ce que l'on peut; les religieuses y manquent et vous voulez que les enfants y soient exacts. Les maîtresses doivent vous avertir de tout en particulier, mais c'est à elles à s'accommoder à vous, soit que vous punissiez ou que vous ne punissiez pas. Il me semble que vous êtes douce et ferme, c'est ce qu'il faut, et c'est la conduite de Dieu, ferme dans la fin où il faut toujours aller, douce dans les moyens dont il faut se servir, selon les occasions, selon les besoins, selon les temps. Ayez donc toujours pour fin le salut de vos filles; mais servez-vous tantôt de la sévérité, tantôt de la douceur, et sans cesse de la patience. Vous avez très-bien fait de leur donner des récréations; voici un temps de relâchement, et il faudroit de fortes raisons pour les retrancher. Elles entreront ce carême dans la pénitence; il faudra être plus rigide pour le silence, pour le travail et pour tout ce qui peut les faire entrer dans l'esprit de l'Église.

Ayez du courage, ma chère fille, vous êtes très-bien placée, puisque vous l'êtes par l'obéissance; demeurez en paix. Si ma sœur de N... ou ma sœur de N... (c'étoient des novices) font des fautes, avertissez ma sœur Marie-Constance et profitez du temps que nous avons encore pour former nos filles. Prenez garde à ma sœur de B... : je crains qu'elle n'entre pas assez dans le besoin des officières quand elles demandent des demoiselles pour leur aider : il faut

être charitable et condescendante là-dessus quand on ne vous demande pas toujours les mêmes, et qu'on ne les tire pas souvent de leur classe. Mettez-vous en la place des autres et faites comme vous voudriez qu'on fît pour vous. Réjouissez-vous toutes les fois que vous le pourrez : vous êtes trop silencieuse aux récréations et vous avez besoin de vous délasser ; donnez-vous après cela tout entière à l'œuvre de Dieu. Tâchez d'avancer celles qui vont vous quitter les premières ; c'est une pureté d'intention dont il faut être capable si vous voulez être une vraie Dame de Saint-Louis. Adieu, ma chère fille ; je suis à votre service pour tout ce qui me sera possible.

90[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

Mai 1697.

Joignez à tout ce que Dieu vous inspire une profonde paix et une grande patience dans le bien que vous désirez ; il faut attendre les moments ; ne croyez point que mes conseils puissent vous garantir d'avoir besoin de rien demander à l'avenir : on ne peut prévoir les temps et les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez. Ce que je sais bien, c'est que rien ne vous mettra plus en sûreté des nouveautés que l'union qui sera entre vous ; on ne vous propo-

[1] *Lettres et Avis*, p. 271.

sera rien tant que vous serez toutes d'accord; croyez donc que vous ne pouvez rien faire de meilleur que de contribuer à cette union et à la dépendance pour la supérieure.

Je ne crois pas qu'il faille faire de nouvelles règles pour le parloir des demoiselles; l'inconvénient d'y être un peu trop longtemps n'en vaut pas la peine. Leurs visites deviendront tous les jours plus rares; la cour ne sera pas toujours à votre porte; les parents espèrent quelques plaisirs de ma part; quand tout cela manquera, on ne viendra guère chercher vos grilles, à moins que vous ne voulussiez vous-même attirer la compagnie.

Les délicatesses sont grandes chez vous, mais il faut tolérer bien des choses; la vertu croîtra et j'espère que la mollesse diminuera; il vaut mieux que les supérieurs soient trop compatissants que trop rigoureux là-dessus. Vous devez, en toile, en habits, et en nourriture, vous conformer le plus qu'il est possible aux demoiselles. Il est vrai qu'elles seront toujours jeunes et que vous deviendrez vieilles; mais il est vrai aussi que vous serez toujours religieuses et qu'elles seront toujours séculières.

Il est vrai aussi que je ne cesse de prêcher la régularité et les récréations; je suis persuadée que l'un contribue à l'autre, si vous êtes de bonne foi dans les classes et dans les autres charges, si vous y donnez toute votre application et vos soins, si vous y gardez le silence.

Il est certain que vous avez besoin de délassements assez fréquents, et que si vous n'en prenez

[redacted]

être charitable et condescendante là-dessus quand on ne vous demande pas toujours les mêmes, et qu'on ne les tire pas souvent de leur classe. Mettez-vous en la place des autres et faites comme vous voudriez qu'on fît pour vous. Réjouissez-vous toutes les fois que vous le pourrez : vous êtes trop silencieuse aux récréations et vous avez besoin de vous délasser; donnez-vous après cela tout entière à l'œuvre de Dieu. Tâchez d'avancer celles qui vont vous quitter les premières; c'est une pureté d'intention dont il faut être capable si vous voulez être une vraie Dame de Saint-Louis. Adieu, ma chère fille; je suis à votre service pour tout ce qui me sera possible.

90[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

Mai 1697.

Joignez à tout ce que Dieu vous inspire une profonde paix et une grande patience dans le bien que vous désirez; il faut attendre les moments; ne croyez point que mes conseils puissent vous garantir d'avoir besoin de rien demander à l'avenir : on ne peut prévoir les temps et les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez. Ce que je sais bien, c'est que rien ne vous mettra plus en sûreté des nouveautés que l'union qui sera entre vous; on ne vous propo-

[1] *Lettres et Avis*, p. 271.

respectables, et que vous ne le serez que lorsque les demoiselles vous verront faire votre devoir sans y manquer jamais. Comment respecter une maîtresse qui se cache de ses supérieurs et qui fait autrement en leur présence que lorsqu'ils n'y sont pas?

Les maîtresses doivent préférer l'instruction des filles à tous les bonnets et autres ouvrages.......... Adieu, je vais dîner.

91[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

15 septembre 1697.

Je ne sais si j'aurai le loisir et la patience de vous répondre sur la maîtresse générale, car c'est un chapitre que nous avons traité cent fois. Il est très-vrai que les périodes précises de M. Tiberge[2] donnent beaucoup à la maîtresse générale; mais comme il n'y a point d'écrits qui ne puissent être expliqués plus ou moins fortement, ce sera la pratique qui établira cette charge, et l'intention des fondateurs.

Vous savez que je suis très-fondatrice de la maîtresse générale et que c'est une charge qui j'ai créée; j'ai fini son règlement par un article qui dit « qu'elle est chargée des demoiselles quand elles sont hors

[1] *Lettres et Avis* p. 175.

[2] C'était lui qui avait corrigé, à l'époque de la réforme de Saint-Cyr, les constitutions et les règlements.

des classes, » voulant que les maîtresses y soient toujours.

Le peu d'expérience de nos jeunes sœurs, leur docilité, le zèle de ma sœur de Berval, son intelligence sur les règlements, ont été cause qu'elle fait beaucoup de choses que je vous ai dit souvent qu'elle ne devroit pas faire; elle n'est pas assez respectée ni assez crainte, parce qu'on la voit trop souvent.

Il faudroit qu'on menaçât d'elle et qu'on la produit dans les classes. Par exemple, une première maîtresse est malcontente des filles, elle a épuisé toute son autorité : il faut avoir recours à celle de la maîtresse générale et la faire venir pour quelque forte réprimande ou pénitence.

Une maîtresse est contente de sa classe et veut lui faire un grand plaisir, elle prie la maîtresse générale de venir encourager et louer les demoiselles, ou leur annoncer quelque belle recréation, ou récompense. Du reste elle doit tenir la main à ce que les demoiselles aient tout ce qui est réglé, et s'il faut y retrancher ou ajouter, il faut aller à la supérieure.

Vous voyez bien, ma chère mère, que si les maîtresses des classes se tenoient à la règle, elles n'auroient pas tant affaire à la maîtresse générale. Ce n'est point à elle à savoir ce que font les maîtresses ni à les reprendre, mais elles doivent entre elles se faire des avertissements. Ce n'est point à la maîtresse générale à se mêler des demoiselles quand elles vont à l'infirmerie; tout doit se passer entre les maîtresses des classes qui les envoient et les

dances que j'ai pour notre princesse, je serois bien fâchée, par exemple, que vous les laissassiez divertir tout le jour comme elle fait quelquefois, parce qu'elles ont de quoi passer le temps utilement; mais pour Mme la duchesse de Bourgogne et nos princes, nous sommes trop heureux de les tenir dans une chambre, de les y amuser par des petits jeux, et de les tirer par là des lieux et des compagnies dangereuses où ils apprendroient ce qu'il seroit à souhaiter qu'ils ignorassent toute leur vie.»

93[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL.

7 novembre 1697.

C'est très-bien, ma chère fille, de porter à la religion celles que la situation de leur fortune et la foiblesse de leur naturel exposeront davantage aux dangers du monde! Une Puidebar[2] seroit bonne à ôter au démon. Je ne désapprouverois pas que les noires fissent quelques austérités; mais il faudroit qu'elles le demandassent, qu'elles fussent secrètes, et que vos permissions fussent rares. Arrêtez tout court les *conversations*[3] des demoiselles, elles n'ont pas assez d'expérience pour rien dire de bon : ce

[1] *Lettres et Avis*, p. 191.

[2] « C'étoit une demoiselle d'une rare beauté. » (Note du manuscrit.)

[3] Des dialogues que composaient les demoiselles, à l'imitation de ceux qu'avait faits Mme de Maintenon.

seroit une perte de temps et de papier qui les exciteroit sur l'esprit et rendroit orgueilleuses celles qui y réussiroient le mieux. Ce que vous m'avez envoyé est aussi joli que des personnes de cet âge-là le peuvent faire; mais, encore une fois, ne laissons pas rentrer les écritures chez vous, supposé qu'elles en soient sorties[1]. Je compte les jours, ma chère fille; mille amitiés à toutes les miennes.

[1] En effet, elles n'en étaient point sorties, et Mme de Maintenon elle-même ne l'eût pas voulu. Voici ce que dit à ce sujet Mme du Pérou dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr* : « Mme de Maintenon, qui avoit pris à cœur que nous déracinassions ce fonds d'orgueil qu'on voyoit dans nos demoiselles, ne cessoit de nous exhorter à leur donner une éducation simple et chrétienne, comme plus proportionnée à leur état et à leur fortune ; elle nous rebattoit souvent de prendre garde à ne pas réveiller en elles la démangeaison de savoir ; elle avoit une telle crainte là-dessus, qu'elle étoit fort attentive à ne donner ni livres ni écrits qui pussent tant soit peu favoriser la curiosité... Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre tout ce que Mme de Maintenon fit dans ce temps-là, ni tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. On avoit trop donné dans le goût de l'esprit ; elle vouloit ramener à une plus grande simplicité et corriger les défauts dans lesquels ce goût avoit fait tomber; mais son intention n'étoit pas qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans cet abaissement, où elle jugea à propos de les mettre pour un temps. Ce fut seulement pour laisser tomber tout à fait ce qui avoit servi de sujet à leur vanité, et prendre ensuite le milieu entre trop donner de matière à l'orgueil et les tirer de la grande ignorance où sont les filles qui n'ont rien vu qu'un couvent ou rien entendu que des leçons de catéchisme ou la vie des saints; elle vouloit donc bien qu'on leur dît ou qu'on leur lût autre chose... etc. »

94[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Pratiques pour le temps de l'Avent.)

Décembre 1697.

Pour bien entendre et pour profiter du mystère de Noël, il faut renaître avec Jésus-Christ pour souffrir et pour mourir avec lui; renaissez avec Notre-Seigneur; honorez sa naissance en devenant aussi simples et aussi obéissantes que les rouges; souffrez avec lui, en lui offrant les austérités de votre état; soyez patientes dans le froid et dans vos assujettissements.

En attendant que vous mouriez effectivement, mourez à la vanité et à la légèreté de notre sexe; mourez à la vanité en ne songeant point à parer l'homme extérieur, qui est le corps et l'esprit, mais l'homme intérieur, en l'ornant de toutes les vertus; mourez à la légèreté, en vous recueillant davantage et en gardant un profond silence dans les temps marqués pour honorer celui du Verbe dans le sein de Marie.

J'espère que vos maîtresses me diront à Noël que vous avez passé l'Avent sans qu'elles aient vu une désobéissance, et que toute la maison sera édifiée de votre silence. Priez pour le Roi et pour le mariage de la princesse[2].

[1] *Lettres et Avis*, p. 472.

[2] La duchesse de Bourgogne, dont le mariage fut célébré le 27 décembre 1697.

95[1]. — LETTRE A MADAME DE SAINT-PÉRIER[2],

MAITRESSE DES BLEUES.

(Qu'il faut faire des demoiselles de parfaites chrétiennes et de bonnes séculières.)

1698.

Je n'ai rien à vous souhaiter de particulier, ma chère fille, si ce n'est que vous sachiez joindre la vie intérieure absolument nécessaire pour le salut à la vie active absolument nécessaire pour votre institut. Gardez donc la présence de Dieu le plus que vous pourrez ; mais ouvrez les yeux sur vos filles, et occupez-vous de leur instruction, non pas de leur instruction religieuse[3], car elles n'y sont pas appelées ; faites-en de bonnes chrétiennes ; attaquez leur humeur, c'est ce qui a le plus besoin d'être éprouvé. J'ai peur que vous ne craigniez trop de les fâcher. Il ne faut pas, en effet, les pousser trop loin, ni vouloir de sang-froid les fâcher ; mais il faut rompre leur volonté, et si cela les fâche, vous les connoîtrez par là, et vous les traiterez le mieux que vous pourrez. Je ne sais si vous pratiquez ce que ma sœur de Loubert faisoit, de s'occuper davantage des douze plus âgées ; il est impossible d'avoir un soin tout à fait égal de soixante filles. Priez beaucoup pour elles dans votre retraite ; je me flatte que je ne suis pas oubliée.

[1] *Lettres et Avis*, p. 348.

[2] Gabrielle-Françoise de Bandeville de Saint-Périer fit profession le 20 mars 1697 et mourut en 1712, âgée de trente-sept ans. Elle fut continuellement attachée aux classes.

[3] C'est-à-dire relative à la vie religieuse.

94[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Pratiques pour le temps de l'Avent.)

Décembre 1697.

Pour bien entendre et pour profiter du mystère de Noël, il faut renaître avec Jésus-Christ pour souffrir et pour mourir avec lui; renaissez avec Notre-Seigneur; honorez sa naissance en devenant aussi simples et aussi obéissantes que les rouges; souffrez avec lui, en lui offrant les austérités de votre état; soyez patientes dans le froid et dans vos assujettissements.

En attendant que vous mouriez effectivement, mourez à la vanité et à la légèreté de notre sexe; mourez à la vanité en ne songeant point à parer l'homme extérieur, qui est le corps et l'esprit, mais l'homme intérieur, en l'ornant de toutes les vertus; mourez à la légèreté, en vous recueillant davantage et en gardant un profond silence dans les temps marqués pour honorer celui du Verbe dans le sein de Marie.

J'espère que vos maîtresses me diront à Noël que vous avez passé l'Avent sans qu'elles aient vu une désobéissance, et que toute la maison sera édifiée de votre silence. Priez pour le Roi et pour le mariage de la princesse[2].

[1] *Lettres et Avis*, p. 472.

[2] La duchesse de Bourgogne, dont le mariage fut célébré le 7 décembre 1697.

95[1]. — LETTRE A MADAME DE SAINT-PÉRIER[2],

MAITRESSE DES BLEUES.

(Qu'il faut faire des demoiselles de parfaites chrétiennes et de bonnes séculières.)

1698.

Je n'ai rien à vous souhaiter de particulier, ma chère fille, si ce n'est que vous sachiez joindre la vie intérieure absolument nécessaire pour le salut à la vie active absolument nécessaire pour votre institut. Gardez donc la présence de Dieu le plus que vous pourrez; mais ouvrez les yeux sur vos filles, et occupez-vous de leur instruction, non pas de leur instruction religieuse[3], car elles n'y sont pas appelées; faites-en de bonnes chrétiennes; attaquez leur humeur, c'est ce qui a le plus besoin d'être éprouvé. J'ai peur que vous ne craigniez trop de les fâcher. Il ne faut pas, en effet, les pousser trop loin, ni vouloir de sang-froid les fâcher; mais il faut rompre leur volonté, et si cela les fâche, vous les connoîtrez par là, et vous les traiterez le mieux que vous pourrez. Je ne sais si vous pratiquez ce que ma sœur de Loubert faisoit, de s'occuper davantage des douze plus âgées; il est impossible d'avoir un soin tout à fait égal de soixante filles. Priez beaucoup pour elles dans votre retraite; je me flatte que je ne suis pas oubliée.

[1] *Lettres et Avis*, p. 348.

[2] Gabrielle-Françoise de Bandeville de Saint-Périer fit profession le 20 mars 1697 et mourut en 1712, âgée de trente-sept ans. Elle fut continuellement attachée aux classes.

[3] C'est-à-dire relative à la vie religieuse.

96[1]. — A LA MEME.

(Qu'il faut agir avec bonté et avec fermeté à l'égard des demoiselles.)

Avril 1698.

Ne soyez pas pointilleuse pour épier toutes les fautes de vos demoiselles, et ne parlons plus de ce qui s'est passé à la semaine sainte; Dieu l'a permis, et a tourné les choses selon sa volonté. Ce qui est sûr, c'est que vous êtes véritablement religieuse, et qu'il faut affermir votre établissement par une solide piété; vous avez des secours de tous côtés proportionnés à vos besoins.

Lisez et relisez les écrits de M. l'abbé de Fénelon; soyez en garde contre votre promptitude; il est vrai que vous êtes naturellement sévère, cela est bon jusqu'à un certain point. Soyez ferme, grave et silencieuse, à la bonne heure; cette conduite vous fera estimer et craindre par les demoiselles beaucoup plus que les pénitences.

Souvenez-vous toujours qu'il ne faut pas tout voir, et que plus les punitions seront rares, plus elles feront d'effet; apprenez à distinguer les fautes qui sont de conséquence de celles qui n'en sont pas. Adieu, madame; demandez à Notre-Seigneur des lumières, il ne vous les refusera pas.

[1] *Lettres et Avis*, p. 241.

97[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il ne faudra jamais diminuer le nombre de deux cent cinquante demoiselles sous quelque prétexte que ce soit, sinon en cas d'absolue nécessité, et par ordre du Roi[2].)

Ce 1er août 1698.

L'évêque de Chartres a jugé à propos, mes chères filles, que j'écrivisse quelque chose de ce qui s'est passé dans les premières années de votre établissement, et que j'ai suivi en tout de plus près que personne par l'intérêt particulier que j'y ai pris.

Bientôt après que, selon l'intention du Roi, la maison fut remplie de demoiselles, on se trouva embarrassé et chargé du grand nombre, et encore plus de leur âge, qui, vers les dernières années, devient celui de tous le plus inquiet et le plus dangereux, les filles s'ennuyant de la clôture, de la règle et des mêmes exercices qu'elles pratiquent depuis si longtemps. Les personnes les plus vertueuses et expérimentées qui vous aident dans tous vos besoins craignirent qu'à l'avenir les demoiselles ne fussent même plus difficiles à contenir qu'elles ne le sont présentement. Après plusieurs difficultés et réflexions sur cette matière, on jugea à propos d'assembler ce qu'on connoissoit de meilleur et de plus capable pour examiner cette affaire et prendre enfin une ré-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 170. — *Lettres et Avis*, p. 11.

[2] Les charges de la maison étant devenues plus grandes qu'on n'avait cru d'abord, il fut question de diminuer le nombre des demoiselles; mais le Roi aima mieux augmenter la dotation annuelle de trente mille livres.

solution. Toutes les raisons pour et contre furent discutées avec le loisir et l'attention nécessaires, et enfin on conclut que la charité d'élever et d'instruire les filles jusqu'à quinze ou seize ans seroit bien peu de chose, si on les renvoyoit dans le monde à l'âge le plus périlleux ; qu'à la vérité la peine de les garder jusqu'à vingt ans seroit bien grande, mais que cette peine éviteroit bien des péchés ; que les filles ont l'esprit presque formé à vingt ans ; que la plus grande jeunesse est passée, et que le plus grand bien demandoit de s'en tenir à la fondation, sans proposer au Roi aucun changement. On n'a donc plus pensé à rien par rapport à l'âge, mais on est revenu plusieurs fois pour diminuer le nombre par deux raisons : l'une que la subsistance n'étoit pas assez forte, et l'autre, qu'il n'étoit pas possible de veiller assez exactement une si grande quantité de filles. Je l'ai représenté plusieurs fois au Roi par déférence au sentiment des autres ; mais Sa Majesté ne l'a point voulu, et a mieux aimé ajouter trente mille livres de rentes pour suppléer à ce qui manqueroit à votre fondation. Il faut que je rapporte ici un exemple bien convaincant de la fermeté de sa volonté sur le nombre de deux cent cinquante demoiselles qu'il veut faire élever chez vous.

Dans la nécessité où l'on se trouve présentement de changer les combles de la maison [1], j'ai proposé au Roi d'être quelque temps sans recevoir de de-

[1] Ils étaient bâtis en *mansarde* et se trouvaient déjà à moitié pourris : on dépensa à les refaire trois cent mille francs. (*Mém. des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVII.)

moiselles, afin d'être moins embarrassé pour leur trouver du logement, quand il faudra travailler au leur; il n'a jamais voulu y consentir, disant qu'on s'accoutumeroit à avoir moins de filles que la fondation ne porte, et qu'il ne vouloit pas donner cet exemple, quelques raisons qu'il y eût de le demander. Je vous marque ceci pour vous faire comprendre combien vous frustrerez l'intention du Roi si jamais vous diminuez le nombre des demoiselles. Quant à la vigilance, l'expérience vous fait voir tous les jours que cinquante personnes ne sont guère plus difficiles à gouverner que trente, les exercices et les instructions se faisant en général.

Ceux du dehors ont peine à comprendre avec quelle facilité vous conduisez ce grand nombre de filles, et cette facilité augmentera tous les jours si vous vous donnez à votre devoir sans réserve. Je sais qu'il y a eu des désordres et qu'il y en aura peut-être encore de temps en temps; mais je sais aussi qu'il s'en trouve partout où il y a de la jeunesse, en quelque petit nombre même qu'elle soit. Il y a une raison décisive à laquelle il faudra toujours se rendre : c'est que ce nombre de deux cent cinquante vous est marqué dans votre fondation, et que c'est l'intention ferme du Roi, que l'abbaye de Saint-Denis [1] vous est donnée à cette intention, et que vous ébranlerez le fondement de votre établissement, quand vous fournirez ce prétexte à ceux qui

[1] Le titre d'abbé de Saint-Denis avait été aboli et ses biens avaient été donnés à la maison de Saint-Cyr, quand cet institut fut fondé.

voudroient vous ôter l'abbaye de Saint-Denis. Il n'y a que l'impossibilité de nourrir des demoiselles qui en pût faire diminuer le nombre; mais il faudroit pour cela que vos biens fussent considérablement diminués, que vous le représentassiez au Roi, à votre conseil du dehors et du dedans, à votre évêque, à vos supérieurs, et encore plus à Dieu, qui jugera vos intentions. Ne pensez donc plus à rien changer, mais à bien conduire l'œuvre que Dieu met entre vos mains.

On a cru qu'un des meilleurs moyens pour vous en bien acquitter étoit de vous donner le pouvoir de vous défaire de celles des demoiselles dont l'esprit seroit dangereux. Il faut les observer dès leur plus grande jeunesse pour voir si elles se corrigent, et c'est à quoi vous devez travailler avec la vigilance qui vous a été si souvent recommandée; mais quand vous verrez une fille qui a mal fait dans toutes les classes, dont le naturel est mauvais, l'esprit séditieux, ennemi de la règle, qui communique ses peines, qui veut entraîner les autres, vous ne devez pas la laisser monter aux bleues. Ne vous faites point là-dessus une fausse charité, et considérez que si vous êtes cause de la sortie d'une fille, vous l'êtes aussi de l'entrée d'une autre, et que les exemples de sévérité sont d'une grande utilité dans le gouvernement. Vous êtes maîtresse absolue sur cet article : elles n'auront ce que le Roi leur a donné [1] qu'à con-

[1] Le Roi venait de faire une dotation spéciale de soixante mille livres à prendre annuellement sur le trésor, pour fournir aux de-

dition de vous satisfaire et de demeurer avec vous jusqu'à vingt ans. La manière d'appliquer ce dernier bienfait du Roi vous sera marquée dans une instruction particulière.

98[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qu'il faut exciter les demoiselles à avoir du courage.)

4 août 1698.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler du courage : c'est un endroit essentiel sur lequel il faut examiner vos filles. On n'est bonne à rien quand on n'a pas de courage. Marquez-leur certains ouvrages pénibles et pressés, pour voir comment elles s'en acquitteront. La vie de communauté s'oppose quelquefois à ces sortes d'épreuves : la cloche sonne, il faut tout quitter ; mais vous devez un peu déranger vos noires dans certaines occasions, et voir comment elles se porteront de manquer un repas, une récréation, et ainsi du reste. Quand il y aura quelque chose à achever, celles qui seront de bonne foi et courageuses seront ravies de poursuivre ce qu'elles auront commencé. Les jeunes personnes ne sont pas portées à cette sorte de modération, et veulent, au contraire, trop forte-

moiselles sortant de Saint-Cyr une dot de trois mille livres. Il en sortait à peu près vingt par année.

[1] *Lettres et Avis*, p. 164.

ment achever ce qui est commencé; il n'y a que la vertu qui doive modérer en ces occasions, et quand elles s'y portent naturellement, c'est qu'elles sont lâches ou indifférentes, ce qui est bien mauvais. Je vois souvent vos noires en passant : il y a bien du temps perdu, et il est rare que je les trouve dans cette activité où je les voudrois. Il est bon de soutenir les jeunes personnes par les louanges quand elles font bien; mais il faut aussi les blâmer et les contrarier pour éprouver leur humeur, car les louanges qui les soutiennent trop venant à manquer, elles tombent dans le découragement.

99[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL.

(Qualités qu'il faut aux demoiselles qui désirent être Dames de Saint-Louis[2].)

6 août 1698.

Je crois, ma chère fille, que dans le choix des sujets pour votre maison, vous devez vous attacher à la droiture de l'esprit et à la bonne humeur, car je ne parlerai point ici de la piété et de la vocation, puisque vous ne pouvez avoir de doute là-dessus. Tâchez donc de suivre dans les classes les filles qui ont l'esprit bien fait, qui prennent simplement ce qu'on leur dit, qui ne sont ni difficultueuses, ni rai-

[1] *Lettres et Avis*, p. 166. — *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 141.

[2] Le premier des manuscrits cités plus haut porte cette note : « On ne peut trop lire et trop pratiquer tout ce qui est dans cette lettre. »

sonneuses, ni soupçonneuses, ni pointilleuses, qui se font aimer des plus sages et haïr de personne, dont on aime la société, qui aiment leurs maîtresses, qui parlent peu, qui sont timides, qui aiment à faire plaisir, qui sont actives, car toutes ces qualités marquent un bon esprit et un bon cœur. Prenez le milieu entre un trop grand goût pour l'esprit et la crainte des grands esprits : on aura toujours assez d'esprit quand on l'aura droit, doux et commode ; les grands esprits vous rendront de grands services s'ils sont dociles et soumis. Craignez les discoureuses ; défaites-vous de ce que j'entends souvent : Cette fille, dit-on, n'a pas de talents pour l'instruction, et n'a pas de facilité à parler. Il ne faut pour parler, mes chères filles, que savoir ce qu'on veut dire, et avoir du bon sens. Que j'aurois grand'peur d'une fille éloquente, et qui se distingueroit par là ! Quelle tentation de vanité, et que Dieu béniroit peu ce qu'elle diroit dès que l'orgueil s'y trouveroit ! Où est la difficulté de faire une instruction et un catéchisme, le livre à la main, faisant répéter et comprendre ce qui y est, l'appliquant à l'état de vie dans lequel on se trouve, ne disant rien dont on ne soit assuré, consultant sur ce que l'on ne sait pas, et parlant tout simplement dans la présence de Dieu ? voilà ce qu'il vous faut ; toute autre manière vous sera un piége. Tâchez de distinguer l'activité de la dissipation et de la légèreté ; craignez les esprits légers, inquiets, peu maîtres d'eux-mêmes, qui font beaucoup de bruit et peu d'ouvrage, qui tourmentent ceux qui sont au-des-

ment achever ce qui est commencé; il n'y a que la vertu qui doive modérer en ces occasions, et quand elles s'y portent naturellement, c'est qu'elles sont lâches ou indifférentes, ce qui est bien mauvais. Je vois souvent vos noires en passant : il y a bien du temps perdu, et il est rare que je les trouve dans cette activité où je les voudrois. Il est bon de soutenir les jeunes personnes par les louanges quand elles font bien; mais il faut aussi les blâmer et les contrarier pour éprouver leur humeur, car les louanges qui les soutiennent trop venant à manquer, elles tombent dans le découragement.

99[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL.

(Qualités qu'il faut aux demoiselles qui désirent être Dames de Saint-Louis[2].)

6 août 1698.

Je crois, ma chère fille, que dans le choix des sujets pour votre maison, vous devez vous attacher à la droiture de l'esprit et à la bonne humeur, car je ne parlerai point ici de la piété et de la vocation, puisque vous ne pouvez avoir de doute là-dessus. Tâchez donc de suivre dans les classes les filles qui ont l'esprit bien fait, qui prennent simplement ce qu'on leur dit, qui ne sont ni difficultueuses, ni rai-

[1] *Lettres et Avis*, p. 166. — *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 141.

[2] Le premier des manuscrits cités plus haut porte cette note : « On ne peut trop lire et trop pratiquer tout ce qui est dans cette lettre. »

dition de vous satisfaire et de demeurer avec vous jusqu'à vingt ans. La manière d'appliquer ce dernier bienfait du Roi vous sera marquée dans une instruction particulière.

98[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qu'il faut exciter les demoiselles à avoir du courage.)

4 août 1698.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler du courage : c'est un endroit essentiel sur lequel il faut examiner vos filles. On n'est bonne à rien quand on n'a pas de courage. Marquez-leur certains ouvrages pénibles et pressés, pour voir comment elles s'en acquitteront. La vie de communauté s'oppose quelquefois à ces sortes d'épreuves : la cloche sonne, il faut tout quitter ; mais vous devez un peu déranger vos noires dans certaines occasions, et voir comment elles se porteront de manquer un repas, une récréation, et ainsi du reste. Quand il y aura quelque chose à achever, celles qui seront de bonne foi et courageuses seront ravies de poursuivre ce qu'elles auront commencé. Les jeunes personnes ne sont pas portées à cette sorte de modération, et veulent, au contraire, trop forte-

moiselles sortant de Saint-Cyr une dot de trois mille livres. Il en sortait à peu près vingt par année.

[1] *Lettres et Avis*, p. 164.

sous d'eux, qui donnent de la peine et n'en prennent guère. Examinez la bonne foi jusque dans les moindres choses ; il y en a qui ne les font que superficiellement, qui balayent sans se soucier que le lieu en soit plus net, et ainsi du reste ; ces caractères sont mauvais et se portent en tout. Aimez les bonnes filles, qui se donnent tout entières à ce qu'elles font ; la vertu en retranchera l'extrémité, et le profit vous en demeurera. Voyez dans les récréations celles qui sont simples, gaies et commodes, qui prennent tout en bonne part, qui ne se fâchent de rien : c'est ce que j'appelle être de bonne humeur ; examinez si sur ce qu'on dit elles vont droit au fait ; si elles cherchent à s'instruire quand elles n'entendront pas d'abord, si elles se rendent à la raison, ou si elles parlent pour parler, si elles aiment à embarrasser, si elles ne sont pas frappées et convaincues par la raison. Je serois infinie si je disois tout ce qu'il y a à examiner et je vous embarrasserois peut-être. Comptez que les bons caractères d'esprit sont ceux avec qui on est à son aise, à qui il faut peu de ménagements, et pour une religieuse je vous ai déjà dit que je préférerois à toutes les autres celle que la supérieure mettroit à toutes les charges de la maison, sans craindre de la fâcher. Vous, par exemple, ma chère fille, comptez que vous n'êtes pas telle que je le désirerois, si votre supérieure ne sent qu'elle pourroit vous mettre, en sortant de la charge de maîtresse générale, quatrième maîtresse des rouges.

100[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL.

A Compiègne, septembre 1698.

Je ne voudrois pas changer ce quart d'heure d'oraison qu'on a jugé à propos de mettre dans le règlement de la journée des demoiselles; ne pourroit-on pas le faire tout haut pour les exciter, y parlant tantôt plus, tantôt moins, et souvent point du tout? On pourroit quelquefois aussi leur lire quelque sujet d'oraison à deux ou trois reprises : un quart d'heure est bientôt passé. Ne changez pas ce qui est réglé.

Vous ne pouvez trop éviter les conversations des demoiselles entre elles. J'ai donné bien des fois toutes sortes de jeux, et la maison en a bien donné aussi; il faudroit remettre dans les classes des volants, des jonchets, des échecs, des damiers, des trous-madame, etc., etc. Mais c'est une ruine d'avoir toujours à recommencer; vous savez combien de jeux j'avois établis dans le jardin, rien n'y subsiste; je suis sûre qu'on a encore à Marly ces sortes de jeux, qui furent inventés dans le même temps.

Ne souffrez pas que vos filles travaillent au réfectoire et à l'oraison. Du reste, elles ne peuvent trop travailler, et si vous pouvez leur donner le goût de l'ouvrage, ce seroit un bien plus solide que vous ne

[1] *Lettres et Avis*, p. 240.

pouvez vous l'imaginer : je vois tous les jours ce qu'attire l'oisiveté.

Vous verrez tous les jours, de plus en plus, que vous devez être fermes et douces, laborieuses, tranquilles, que vous devez travailler incessamment sans vous impatienter sur le succès. Dites aux demoiselles ce que vous voulez sans les pressentir, et sans chercher ensuite ce qu'elles pensent.

Je vous crois en retraite, et j'espère que vous en sortirez toute fervente pour vos devoirs, demandez pour moi toutes les grâces dont vous savez que j'ai besoin, et surtout l'humilité[1].

101[2]. — LETTRE A MADAME DE JAS,

MAITRESSE DES JAUNES[3].

29 septembre 1698.

Je consens de tout mon cœur qu'on donne le ruban noir à la Borde, si notre mère[4] et ma sœur de Berval en sont d'accord avec vous. Vos raisons de le désirer sont très-bonnes, et les nôtres le sont aussi quand nous craignons qu'elles ne se lassent et

[1] Ce mot se rapporte peut-être aux hommages publics que le Roi lui rendit au camp de Compiègne, et dont Saint-Simon nous a laissé le curieux tableau.

[2] *Lettres et Avis*, p. 323.

[3] Gabrielle de Jas de Saint-Bonet fit profession le 1er janvier 1694, et mourut en 1712, âgée de quarante-trois ans. Mme de Maintenon l'appelait sa *sournoise* et son *pauvre mouton*, à cause de son amour pour le silence et de sa grande douceur.

[4] Mme du Pérou, alors supérieure.

ne se démentent, quand elles sont noires si longtemps[1]; mais si cette fille est telle que vous la dépeignez et qu'elle voulût être Dame de Saint-Louis, on pourroit la prendre avant les vingt ans[2].

J'ai parcouru *Placide*[3], car je n'ai guère de loisir; il me paroît fort bon, et ces sortes d'amusements aussi; je comprends bien qu'ils vous font connoître l'humeur de vos filles.

Je n'ai plus rien à vous dire de particulier sur Mlle de ***. Il faut lui faire une grande honte sur son mensonge, la menacer de le rendre public, le faire en effet si elle ne promet de s'en corriger, prier pour elle, et prendre patience. Ayez-en une infinie sur leur légèreté; c'est l'âge le plus difficile[4] : elles ne sont plus petites filles, et elles ne sont pas encore grandes. Vous me faites plaisir de me dire des nouvelles de votre santé; je ne suis pas en peine de votre âme, elle est, par la grâce de Dieu, en bon chemin. Que ne donnerois-je pas pour que le corps fût de même!

Mes compliments aux jaunes; elles ont écrit une lettre charmante à la princesse.

Mille amitiés à la communauté, je n'écris aujourd'hui qu'à vous.

[1] Il était d'usage de ne donner le ruban noir qu'aux demoiselles bleues; la maîtresse des jaunes le demandait pour une des siennes.

[2] Il sera question plus loin de cette demoiselle la Borde.

[3] Histoire de piété.

[4] Les jaunes avaient de quatorze à dix-sept ans.

102[1]. — LETTRE A MADAME DE LA ROZIÈRE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

3 octobre 1698.

Il faut bien, ma chère fille, que je répare par ma lettre la faute que j'ai faite de ne vous pas voir en particulier quand j'ai vu les autres. Mon peu de loisir me fait manquer à bien des choses que je devrois, que je voudrois faire ; c'est une grande pitié d'avoir pour mère une personne qui court les champs, qui va à la chasse, ou qui est au jeu quand il faut entretenir ses filles. Vous êtes trop bonne de me souffrir avec autant de défauts ; mais je vous assure aussi que j'en suis bien punie, et qu'il n'y a rien dans tous les plaisirs dont je vous parle qui puisse me consoler de n'aller plus à Saint-Cyr.

Vous avez grande raison d'aimer vos enfants, et il faudra les aimer toujours tous, quoiqu'ils ne vous donnent pas une égale consolation. J'en ai plus que je ne puis dire sur votre classe ; continuez, et même augmentez tous les jours pour répondre à l'honneur que Dieu vous fait de vous employer à son œuvre.

Adieu, ma chère fille. Dites à ma sœur Marie-Constance de mander à son abbesse de me faire cinquante paires de gants de fil tout unis, à quarante sous la paire ; ce sera pour cent francs de

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 174. — *Lettres pieuses*, p. 1712.
[2] Jeanne-Marie de la Rozière, née en 1674, morte en 1755. Elle fit profession le 23 novembre 1695.

marchandise; et dites à ma sœur de Veilhant et à ma sœur de Radouay que les dernières nouvelles de Pologne ne sont pas si bonnes que les autres; mais on n'a pas encore vu M. le prince de Conti [1].

103[2]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

1698.

J'ai recommandé souvent à la maîtresse générale de donner des noires très-volontiers, et je crois qu'il leur est meilleur de travailler dans les offices que d'être assemblées autour d'elle, ou travailler sans elle et par conséquent avec beaucoup de négligence; elles pourroient se rassembler les dimanches et les fêtes pour se récréer et pour entendre les instructions. Une noire, confiée à madame Girard [3], ne perdroit pas son temps, une sous ma sœur de la Combe [4] n'y feroit-elle pas bien? J'en voudrois donner une à ma sœur l'économe, une à ma sœur Gauthier [5], et le reste, et en même temps exhorter les Dames à les bien employer. Mais je crois qu'il ne

[1] A la mort de Sobieski, roi de Pologne, le prince de Conti fut élu par la majorité de la diète polonaise; mais une minorité prit pour roi l'électeur de Saxe; Conti, qui était parti avec une escadre que commandait Jean Bart, ne put pas même aborder à Dantzig, et il fut forcé de revenir en France.

[2] *Lettres et Avis*, p. 174.

[3] C'était une maîtresse séculière chargée de la couture.

[4] C'était la *robière*.

[5] Maîtresse des sœurs converses.

faudroit pas simplement s'en tenir aux noires, et qu'on devroit avoir à peu près la même conduite pour les filles des deux grandes classes, avec la différence qu'elles n'iront pas seules dans la maison; les maîtresses en ayant moins dans la classe les connoîtront et les veilleront mieux. J'enverrois ainsi au dehors celles qui savent bien tout ce qu'elles ont à apprendre, et ce seroit peut-être un sujet d'émulation. Tout ceci ne sont pas des règles, mais seulement des propositions sur lesquelles je vous prie de faire vos réflexions et de les communiquer à la maîtresse générale. Une fille ne perdroit point son temps avec ma sœur de Fontaines [1] : ce moyen les formeroit un peu, vous soulageroit et les ennuieroit moins; on les changeroit souvent. Adieu, ma chère fille.

---

104 [2]. — LETTRE A MADAME DE BEAULIEU [3],

MAITRESSE DE LA CLASSE ROUGE

1698.

Oui, certainement, vous êtes dans le fort de l'institut, ma chère fille, et le goût que Dieu vous donne ne diminuera ni votre mérite ni votre récompense. La classe rouge est la plus importante; ce sont les premières impressions; donnez-vous-y tout entière,

[1] Elle était alors *dépositaire.*

[2] *Lettres et Avis*, p. 270.

[3] Marie-Françoise Lefranc de Beaulieu, née en 1676, morte en 1741. Elle fit profession le 16 janvier 1698.

[redacted]

marchandise; et dites à ma sœur de Veilhant et à ma sœur de Radouay que les dernières nouvelles de Pologne ne sont pas si bonnes que les autres; mais on n'a pas encore vu M. le prince de Conti [1].

103[2]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

1698.

J'ai recommandé souvent à la maîtresse générale de donner des noires très-volontiers, et je crois qu'il leur est meilleur de travailler dans les offices que d'être assemblées autour d'elle, ou travailler sans elle et par conséquent avec beaucoup de négligence; elles pourroient se rassembler les dimanches et les fêtes pour se récréer et pour entendre les instructions. Une noire, confiée à madame Girard [3], ne perdroit pas son temps, une sous ma sœur de la Combe [4] n'y feroit-elle pas bien? J'en voudrois donner une à ma sœur l'économe, une à ma sœur Gauthier [5], et le reste, et en même temps exhorter les Dames à les bien employer. Mais je crois qu'il ne

[1] A la mort de Sobieski, roi de Pologne, le prince de Conti fut élu par la majorité de la diète polonaise; mais une minorité prit pour roi l'électeur de Saxe; Conti, qui était parti avec une escadre que commandait Jean Bart, ne put pas même aborder à Dantzig, et il fut forcé de revenir en France.

[2] *Lettres et Avis*, p. 174.

[3] C'était une maîtresse séculière chargée de la couture.

[4] C'était la *robière*.

[5] Maîtresse des sœurs converses.

trop porter vos filles à chanter et à psalmodier au chœur; que vous pouvez même l'exiger de toutes les rouges et de toutes les vertes, sans distinction de celles qui ont de la voix ou de celles qui n'en ont point, parce qu'il leur en peut venir en chantant; et leur faire regarder à toutes comme un grand honneur de chanter les louanges de Dieu; mais je crois qu'on peut laisser aux premières maîtresses des grandes classes la liberté d'en dispenser quelques-unes, et qu'elles pourroient permettre à une fille qui n'auroit point du tout de voix de porter un psautier françois ou une *Imitation*. Je suis cependant persuadée que peu auront un véritable besoin de cette dispense; il est rare de trouver à leur âge des personnes qui n'aient pas assez de voix pour chanter avec tout le chœur, et il sera difficile de les discerner d'avec celles qui le feroient par paresse. Ce qu'il faut observer généralement, ajouta Madame, c'est de ne point permettre aux demoiselles d'avoir au chœur d'autres livres que ceux qui servent à prier. — Ne peut-on pas leur laisser porter des livres à la messe, dit Mme de Montalembert [1], pour empêcher qu'elles y soient oisives? — Il est vrai, répondit Madame, que toutes ne sont pas assez avancées dans la piété pour s'occuper de Dieu sans secours, mais il faut bien distinguer les livres qu'on leur peut permettre; elles n'en doivent point porter d'autres, encore une fois, que ceux qui servent à prier, comme, par exemple, le Psautier, *l'Imitation*, les *Soliloques*

[1] Voir page 98.

de saint Augustin, un Exercice pour entendre la messe, en s'unissant au prêtre. Il seroit très-utile de leur apprendre à s'occuper des mystères qui y sont représentés, et porter celles qui ne sont pas capables de cette occupation à dire leur chapelet ou autres prières vocales, et non pas à passer le temps à lire, parce qu'on ne vient point à l'Église, et surtout à la messe, pour lire, mais pour prier, et l'on seroit peu édifié d'elles dans le monde si on leur voyoit un livre de lecture pendant toute la messe ou vêpres, principalement les fêtes et les dimanches à la messe. Je pensai l'autre jour en aller ôter un que j'aperçus dans les mains d'une demoiselle lorsque j'allois communier, et je l'aurois fait si je n'avois appréhendé de les mal édifier. »

L'on demanda à Madame quels livres il ne leur falloit pas laisser porter à l'Église : « Je ne leur en laisserois point porter, dit-elle, ni d'histoires, quoique pieuses, ni même de morale, à moins que ce ne fussent des méditations ; je ne croirois pas, par exemple, qu'il fût à propos d'y porter les *Confessions* de saint Augustin, quoique ce soit un bon livre. — Y pourroient-elles avoir l'*Introduction*[1] de saint François de Sales ? dit une de nos sœurs. — Quoique ce livre soit excellent, répondit Madame, il ne conviendroit pas d'y lire quand on doit prier, à moins que ce

[1] L'*Introduction à la vie dévote* était une des lectures ordinaires à Saint-Cyr. « Mme de Maintenon y prenoit souvent les sujets de ses instructions et nous a bien recommandé d'en faire apprendre par cœur aux demoiselles les plus beaux chapitres. » (*Mém. des Dames de Saint-Cyr.*)

ne fût pour prendre les méditations qui y sont. — Il y a, dit Mme de Lagny, un chapitre qui marque la manière d'entendre la messe qui est merveilleuse. — Il seroit bon, reprit Madame, qu'elles le lussent avant que d'aller à l'Église, et qu'elles le sussent même par cœur, mais ce n'est guère le temps d'étudier la manière de bien entendre la messe quand il s'agit de l'entendre effectivement.

« A propos d'apprendre par cœur, dit Mme de Bouju, n'y a-t-il pas des mesures à prendre ou à garder pour ne pas trop charger la mémoire des enfants sous prétexte de leur remplir l'esprit de bonnes choses? — Il ne faut jamais, répondit Madame, se piquer de faire briller les filles en leur faisant apprendre plusieurs choses par mémoire; c'est une vanité qui est ordinaire aux personnes qui élèvent les enfants : elles croient par là en faire de petites merveilles; et, en effet, on les admire; mais il est très-dangereux de pousser trop les enfants sur cet article, on leur fait faire quelquefois des efforts de tête qui nuisent beaucoup à la santé, qui pourroient même détraquer leur esprit; et, après tout, cela n'est pas fort utile, il vaut bien mieux que vos filles sachent moins de choses et qu'elles les comprennent, et que les maîtresses s'occupent davantage de former leur jugement que de remplir leur mémoire. — Seroit-il bon, dit Mme de Berval, de faire apprendre aux enfants le Nouveau Testament par cœur? on ne pourroit leur mettre rien de meilleur dans l'esprit. — Le Nouveau Testament, repartit Madame, est un livre si sacré qu'il ne doit être

lu que par les personnes qui ont assez de raison et de piété pour s'en nourrir; il ne le faut pas lire indifféremment comme un autre livre, seulement pour se remplir l'esprit, mais il faut en lire peu et méditer beaucoup; ainsi, je ne le permettrois point dans les petites classes; il suffit de leur faire apprendre par mémoire l'épître et l'évangile des fêtes et des dimanches, et quelques autres endroits choisis. Je n'en permettrois la lecture dans les grandes classes qu'à celles qui se distinguent par leur piété, encore ferois-je attention à leur donner ceux qui seroient les plus clairs et ne leur laisserois-je point lire les obscurs dont elles pourroient abuser, tels que sont certaines épîtres de saint Paul et l'Apocalypse. Si vous en rendez la lecture commune, ajouta-t-elle, elles ne feront aucun discernement de ce livre divin d'avec les autres; elles n'en seront plus frappées quand elles seront en âge de le goûter. Notre infirmité a besoin d'être excitée par quelque chose de nouveau; et qu'aurez-vous à leur donner quand elles seront grandes, si vous leur prodiguez ce qu'il y a de plus excellent dans un âge où elles ne peuvent encore en concevoir le prix? Il seroit utile de leur faire apprendre par cœur les psaumes; ils leur fourniroient l'esprit de saintes aspirations, elles n'en pourroient guère abuser. *L'Imitation* est encore un excellent livre à leur faire goûter. »

106[1]. — LETTRE A MADAME DE SAINT-PARS[2],

MAITRESSE DES SŒURS CONVERSES.

1699.

J'emploierai le premier loisir que j'aurai à parler aux maîtresses sur la conduite des demoiselles; en attendant, ne soyez plus inquiète, donnez-leur ce qui est raisonnable. Si elles ne mangent pas, c'est tant pis pour elles; si elles gâtent, mettez dans la portion des pauvres : on ne peut pas mettre ordre à tout en même temps. Nous avons lieu de tout espérer de la bonté de Dieu sur votre maison; le plus pressé est de vous sanctifier; après cela, vous sanctifierez toutes vos filles; travaillez donc avec patience, n'irritez point leurs foiblesses.

Je n'approuve pas que vous coupiez une poire en deux; il faut traiter vos demoiselles avec honnêteté : elles en seront plus dociles. Cherchez, ma chère fille, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. Je suis parvenue à ce que j'ai tant désiré d'avoir à vous retenir : modérez donc votre zèle, allez au bien doucement, pensez à vous, et surtout n'altérez jamais la charité, s'il vous est possible; voilà ce qu'il y a de plus important présentement.

[1] *Lettres et Avis*, p. 249.

[2] Charlotte de Gillier de Saint-Pars fut la cinquième Dame de Saint-Louis. Elle fit des vœux solennels en 1693 et mourut en 1716, âgée de soixante-quatre ans. C'était une religieuse de la communauté du père Barré, que Mme de Maintenon avait prise, dès Noisy, pour gouverner les sœurs converses; elle fut presque toujours employée à la dépense, au dépôt, etc.

107[1]. — LETTRE A MADAME DE VANDAM[2].

L'UNE DES MAITRESSES DE LA CLASSE JAUNE.

1699.

Vous avez fait une chose dans la classe sur laquelle je vais vous dire mon avis, ma chère fille, car vous savez que je compte beaucoup sur vous, surtout pour nos grandes filles : vous punissez une des vôtres parce qu'elle a mis une épingle pour relever un ruban ; je n'aurois pas fait semblant de le voir ; je ne croyois pas même qu'une autre maîtresse que la première imposât des pénitences, à moins que ce ne fût de concert avec elle ; sans cela on en pourroit punir dont elle seroit contente. Mais pour revenir au fait présent, si j'avois voulu reprendre cette fille, je lui aurois dit : « Quelle enfance de vous croire mieux quand un ruban est un peu plus haut ! Ces foiblesses-là sont de votre âge ; mais vous êtes si bien instruite ici, que vous devriez, plutôt que les autres, haïr le monde que Jésus-Christ a condamné ; » et cela sans aucune âpreté. Je crains celle de votre piété, ma chère fille ; vous l'avez souvent poussée trop loin pour vous, il faut encore moins la pousser pour les autres. Vous avez un grand zèle et vous devez l'avoir ; mais il faut prendre les moyens propres à réussir ; vous n'inspirerez jamais l'amour de Dieu en punissant et en grondant. Vos filles seront

[1] *Extrait des écrits de Mme de Maintenon*, p. 513.
[2] Marie-Henriette de Vandam d'Audegnie fit profession le 14 mars 1698 et mourut en 1768, âgée de quatre-vingt-dix ans.

plus portées à vous imiter quand elles verront votre patience, votre douceur, votre paix et votre joie. Je voudrois que vous profitassiez davantage de vos lectures : saint François de Sales dit qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, mais avec du miel ; ne vous appliquez-vous pas ces maximes-là? Si vous étiez première maîtresse, vous feriez un grand nombre d'hypocrites, comme nous l'avons vu ici autrefois, car la jeunesse devine bien vite ce qu'il faut faire pour plaire à la maîtresse. Je ne doute pas, ma chère fille, que vous ne receviez mes avis avec le même cœur que je vous les donne.

108[1]. — A LA MÊME.

(Combien la douceur et la raison font de bons effets.)

1699.

Vous ne serez pas excusable si vous ne devenez comme nous vous désirons, car il y a peu de chose à faire ; tout ce que vous dites aux demoiselles est bon, juste et raisonnable : il n'y a que le ton à changer. Soyez persuadée, et on le voit déjà, que la douceur et la raison feront de meilleurs effets que la sécheresse, la moquerie, la rudesse et tout ce qu'on a employé jusqu'ici avec la meilleure intention du monde. On m'a mandé que vous êtes encore malade ; j'en suis bien fâchée. Adieu, ma chère fille.

[1] *Lettres et Avis*, p. 365.

109[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1699.

Vous avez bien prévu, mesdemoiselles, ce que je devois vous répondre, et vous vous êtes bien doutées qu'il y avoit de l'avidité à ce que vous demandez. Vous devez être en fonds pour longtemps, après tout ce que vous avez entendu, et avant de recommencer à prodiguer la parole, il faut voir dans quelle terre elle est tombée; on en jugera par ce qu'elle produira. Je vous avoue que j'en espère beaucoup, et que la bonne foi dont vous avez paru faire votre retraite me fait croire que nous en verrons un fruit très-solide. Si cela est, vous entendrez M. Tiberge, et qui vous voudrez; il ne seroit pas juste de vous refuser du secours quand on en verra l'utilité; mais ne vous méprenez pas entre la curiosité et le zèle de l'instruction. Prenez garde que vous ne songiez à vous divertir, et comptez que tant que vous serez si sensibles à la manière de vous annoncer la parole de Dieu, que ce n'est pas sa parole que vous aimez, mais l'éloquence de celui qui vous l'annonce. De quelque façon qu'on vous parlât des personnes que vous aimez, pourvu que ce fût à leur avantage, vous l'entendriez avec plaisir; si vous êtes capables de cette droiture pour des créatures, Dieu vous en demande une plus grande et plus de simplicité; ce qui est très-bon par soi-même n'a pas

[1] *Lettres et Avis*, p. 477.

besoin d'assaisonnement. Dieu est souverainement bon, cherchons-le avec humilité, et gardons-nous bien de l'aimer plus ou moins, selon le goût que nous avons pour ceux qui nous parlent de lui. Vous avez de l'esprit, mais il faut de bonne heure le sacrifier : il n'est bon, en effet, qu'à être la matière du sacrifice que nous devons faire de tout notre cœur.

110[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ce qu'il faut dire aux demoiselles lorsqu'elles questionnent sur les choses qu'on ignore.)

1699.

Madame nous dit souvent que quand il arrive que les demoiselles nous demandent quelque chose que nous ignorons, il ne faut nullement s'embarrasser de leur dire qu'on ne le sait pas : cette simplicité ne leur peut nuire ; on n'est point obligé de tout savoir, et il faut leur apprendre à elles-mêmes qu'il vaut mieux paroître ignorantes que de faire l'habile. « Pour moi, me dit-elle, je ne m'en embarrasserois pas du tout. Si ce qu'elles demandent étoit une chose curieuse ou qu'elles dussent ignorer, je leur dirois : Je n'en sais pas assez pour éclaircir votre question ; mais je le saurois, je me garderois bien de vous dire une chose qui ne serviroit qu'à nourrir votre curiosité. Si elle étoit nécessaire à leur dire,

[1] *Recueil des Réponses*, p. 64 et 65.

je leur promettrois de m'en instruire et de la leur dire après[1]. »

111[2]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne se point décourager sur l'éducation, occuper les demoiselles, travailler avec elles.)

1699.

Madame nous dit un jour qu'une des choses dont nous devions nous garder étoit le découragement : « Il faut, dit-elle, compter que, malgré vos soins et vos instructions, vous aurez des filles qui se perdront ; il n'en faudra qu'une de ce caractère pour faire murmurer tout le monde contre votre éducation ; quand il n'y en auroit pas qui portassent si loin le dérèglement, il est toujours vrai qu'il y en aura un grand nombre en qui vous ne verrez pas sitôt le fruit de votre travail. Mais si vous avez besoin de fermeté et de courage, pour ne vous point abattre par le mauvais succès, ou par l'incertitude où Dieu laisse même quelquefois d'avoir fait tout ce qu'on auroit pu faire pour conserver les unes, et pour en ramener une autre de l'égarement, vous avez aussi de grands sujets de vous consoler en

[1] « C'est assez la manière dont Mme de Maintenon répond aux questions qu'on lui fait ; je ne sais si c'est pour nous apprendre à le faire, ou si en effet elle ignore certaines choses ; je sais bien qu'après un tel exemple nous ne devons pas nous embarrasser de montrer que nous en ignorons beaucoup. » (*Note de Mme de Berval.*)

[2] *Recueil des Réponses*, etc., p. 38.

celles mêmes qui ne marcheroient pas d'abord dans la vérité; car outre que Dieu ne récompense pas votre travail par rapport au fruit qu'il produit, il est certain que ce seroit encore pis si elles n'avoient eu nulle éducation. Il est rare que des personnes qui ont connu la vérité ne reviennent pas, et ne soient touchées dans de certains moments favorables, quand même elles auroient fait de grands écarts. Je trouve encore que c'est une grande consolation de les avoir préservées jusqu'à vingt ans de la corruption du siècle; il y a peu de filles de cet âge dans le monde dont on n'ait parlé; et quand ce seroit sans fondement, c'est toujours leur rendre un grand service de les y mettre avec une réputation sans tache qu'il y a lieu d'espérer qu'elles y conserveront, car l'âge où elles sortent d'ici est un âge où une fille est formée pour l'ordinaire, et elles y passent les années les plus dangereuses de leur vie. C'est une des grandes raisons que les gens sages, qu'on a consultés sur cet établissement, nous ont données pour les garder jusqu'à vingt ans; car ayant bien prévu la peine que cela vous donneroit, on voulut d'abord vous les ôter à quinze ans, mais vous jugez bien vous-mêmes que si vous ne les aviez eues que jusqu'à cet âge, vous n'auriez fait pour elles que ce que font les maîtresses d'école pour les filles qu'elles instruisent pour la première communion, et à qui elles apprennent à lire et à écrire; ce n'auroit pas été les élever et les former comme vous faites en les gardant jusqu'à vingt ans. Il faut donc qu'animées par les grands avantages de votre état, vous passiez

par-dessus toutes les difficultés qui s'y trouvent; il faut avoir une patience sans bornes pour attendre celles qui ne font pas aussi bien que les autres; nous en avons déjà tant vu qui, après avoir fort mal fait et nous avoir donné bien de la peine, sont présentement de bonnes religieuses, ou font fort bien dans les autres places où la Providence les a conduites. Un des meilleurs moyens de les contenir et de les occuper, les faisant travailler avec douceur, travaillant avec elles pour leur apprendre à bien faire l'ouvrage que vous leur commettez, et pour qu'elles n'aient jamais lieu de croire que vous les surchargez pour éviter le travail que vous pourriez prendre. Il faut pourtant là-dessus être raisonnable : il y a des rencontres où il faut les laisser faire, et où il suffit de voir comment elles font; la discrétion et la bonne foi doivent vous régler de ces rencontres, et alors je suis sûre que les demoiselles seront assez raisonnables pour n'être point blessées de ce que vous les ferez travailler. »

112[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'on ne devroit point admettre dans la communauté une fille qui ne seroit pas propre aux classes, quand même elle auroit du talent pour les autres charges.)

1699.

Madame dit un jour que ce n'étoit nullement son avis qu'on reçût une fille qui ne seroit pas propre à

[1] *Recueil des Réponses*, p. 63 et 64.

l'éducation, quand même elle auroit du talent pour les autres charges, parce que l'éducation des demoiselles étoit notre principale affaire ; qu'elle n'entendoit pas cependant qu'on dût exclure une fille parce qu'elle n'auroit pas le don de la parole, ni de la facilité pour l'instruction, quand d'ailleurs elle pourroit être capable d'autres fonctions dans les classes, puisque ce qu'on appelle éducation ne se termine pas à la seule instruction, et qu'il y a mille autres choses à faire dont une fille qui a bon esprit peut fort bien être capable ; qu'en ce cas les maîtresses devroient se partager ; que les unes instruiroient, et que les autres s'appliqueroient au reste, qui n'est pas moins nécessaire, mais qu'elle ne croyoit pas qu'on dût jamais recevoir une fille qui auroit une entière incapacité pour les classes.

113[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Avec quelle douceur il faudroit remédier aux mauvaises coutumes qui se seroient introduites dans une classe.)

1690.

Mme de Maintenon parlant aux religieuses de Saint-Louis sur les demoiselles, elles lui demandèrent comment elle feroit si elle étoit maîtresse de classe : « J'y serois peut-être aussi embarrassée qu'une autre, répondit-elle, quoique je vienne ici

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 687.

décider. — Mais que feriez-vous, ajouta Mme de la Haye[1], si vous étiez embarrassée ? — Je recourrois à Dieu pour lui demander la lumière dont j'aurois besoin, répondit Mme de Maintenon, et je ferois simplement devant lui ce que je croirois de meilleur. — Mais, madame, dit encore la même, si l'on vous nommoit première maîtresse et qu'on vous dît comme à une religieuse de Saint-Louis : Ma sœur, voilà une classe dont on vous donne la conduite, et que vous trouveriez dans les filles qui la composent bien des défauts, de la paresse, de la mauvaise humeur, de la grossièreté, de l'indocilité ; supposez même que cette classe eût été négligée, qu'on s'y fût relâchée sur la vigilance, sur l'éducation, que la règle n'y fût pas gardée ; comment vous y prendriez-vous pour remédier à tout cela et donner à nos filles un autre pli ? changeriez-vous tout d'un coup tout ce que vous trouveriez de mal ? — Je m'en garderois bien, dit Mme de Maintenon ; j'agirois plus tranquillement, je garderois exactement les règles, l'usage et les coutumes générales ; je mettrois ordre aux choses les unes après les autres, mais en disposant tout avec douceur et modération ; je tâcherois pourtant d'en venir efficacement à mon but, qui seroit cette éducation solide que je vous prêche continuellement en détruisant leurs défauts et en travaillant à les remplir de toutes les vertus convenables à leur sexe ; je leur parlerois souvent en

[1] Marguerite Lemétayer de la Haye-le-Comte, née en 1674, morte en 1706. Elle fit profession le 23 novembre 1695.

général et en particulier. Si je voulois, par exemple, attaquer leur paresse, je commencerois par leur faire quelques instructions sur la nécessité et la beauté du courage ; je leur dirois que je suis résolue de les rendre courageuses, sans leur reprocher qu'elles ne le sont pas ; je descendrois cependant dans le détail des fautes qu'elles peuvent faire là-dessus ; je leur ferois voir que c'est une grande foiblesse de se plaindre à tout propos du froid et du chaud et des moindres incommodités, et d'être si avisées pour fuir les plus petites contraintes. — Et si après cette instruction, dit Mme de Radouay [1], vous les entendiez s'en plaindre encore et que vous les vissiez, par exemple, s'enfoncer la tête dans les épaules, que leur diriez-vous ? — Je leur dirois, répondit-elle : En avez-vous moins froid pour vous en être plainte ? Si cela l'adoucissoit, je vous permettrois de le dire ; mais puisqu'il ne vous en revient aucun soulagement, je vous conseille de supprimer vos plaintes. — Vous les railleriez donc quelquefois ? lui dit Mme de Saint-Périer [2]. — Oui, répondit-elle, cela leur fait souvent mieux sentir le ridicule de ce qu'elles font de mal à propos qu'une réprimande sérieuse. — Il leur arrive quelquefois, dit Mme de la Neuville [3], de montrer tout ce qu'elles pensent, et de dire, par exemple : Oh ! que j'aime telle chose ! oh ! que je hais telle autre !

[1] Voir page 93.
[2] Voir page 251.
[3] Sœur de Mme de la Haye. Elle fit profession en 1699, et mourut en 1736.

— Voilà justement, reprit Mme de Maintenon, ce que j'appelle une conduite déraisonnable dont il faut bien les défaire! Je lisois, il y a quelques jours, un entretien de saint François de Sales, où il dit que ceux qui cherchent tout ce qui est conforme à leur inclination et qui fuient tout ce qui leur est contraire se privent par là de l'usage de leur raison, qui fait la différence de l'homme et de la bête, puisqu'au lieu d'agir par le principe de la raison que Dieu nous a donnée, elles le font par l'instinct naturel. Il est surtout très-mal de montrer ainsi ses goûts et ses répugnances sur la nourriture; il y a en cela une bassesse dont les honnêtes gens auroient honte, et si quelques-unes de nos demoiselles avoient ce défaut, il ne leur faudroit pas souffrir. »

114[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur certaines pratiques religieuses.)

1699.

... « Pour répondre à votre question, je crois qu'en effet il y a des pratiques de piété tellement propres aux religieuses, et même à des ordres particuliers, que je ne pense pas qu'il convient d'en instruire les demoiselles comme de choses auxquelles elles fussent obligées, et d'exiger d'elles qu'elles les pratiquassent, comme seroit de ne se point

[1] *Recueil des Réponses*, p. 29.

excuser et de ne vous point dire les raisons quand vous les reprenez d'une chose qu'elles n'ont pas faite, ou qu'elles ont cru devoir faire; pour moi, je pense que j'écouterois leurs raisons si elles étoient bonnes, et que je ne leur ferois pas une querelle de ce qu'elles me les diroient, dès que ce seroit sans hauteur. Je ne dis pas qu'on ne fît fort bien d'instruire et d'exercer dans ces pratiques une fille qui voudroit être religieuse, en lui montrant combien elles sont utiles, et qu'elles sont en usage dans de saints monastères, qu'on ne pût même montrer ce bien aux autres et les y faire aspirer comme à l'exercice d'une grande vertu; mais il y a bien des choses à faire auparavant qui sont plus pressées : fuir le péché, pratiquer le bien qui convient à leur état. »

115[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne point remarquer les défauts des demoiselles, quand on n'en est point chargé; en cas qu'on leur vît faire des fautes considérables, on en devroit avertir.)

1699.

« Vous me demandez quelles sont les personnes qu'il faut avertir des fautes qu'on verroit faire aux demoiselles; je vous assure que, pour moi, je ne sais pas ce que vous pouvez remarquer dans la conduite des demoiselles que leurs maîtresses ne voient

[1] *Recueil des Réponses*, p. 31.

mieux que vous ; vous ne devez pas les examiner, n'en étant pas chargées. C'est, dites-vous, que vous les avez vues badiner pendant que vous leur faisiez le catéchisme, ou que vous en avez remarqué qui étoient assises pendant le *Magnificat* ou la messe. Eh bien! c'est peut-être une fille qui se trouve mal, et qui prend beaucoup sur elle de n'être pas à l'infirmerie; c'en est une autre qui arrive et n'a jamais ouï dire qu'il fallût être à genoux ou qu'il fallût prier Dieu; ou ce sera un jour malheureux qu'elles ne vous écouteront pas parce qu'elles auront vu un je ne sais quoi qui les distrait, quoique d'ailleurs les maîtresses en soient contentes; je voudrois donc qu'on laissât les maîtresses en repos. S'il arrivoit pourtant qu'on remarquât des fautes de quelque conséquence; par exemple la sœur converse qui couche dans chaque classe, si elle voyoit des choses dont les maîtresses ne s'aperçussent pas, je crois qu'elle devroit d'abord le dire à la première maîtresse, à qui l'on fera toujours plaisir de l'avertir immédiatement; et si la chose étoit de telle nature qu'elle dût revenir à la supérieure, il seroit bon d'aller à elle. Enfin, il faut prendre la voie qu'on croit la meilleure, et s'adresser à la personne que, de bonne foi, on croit la plus propre à remédier au mal. »

---

116 [1]. — INSTRUCTION DE MADAME DE MAINTENON

AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le secours qu'on peut tirer des demoiselles.)

1700.

Il n'y a point de communauté de filles si grande que la vôtre, ni dont les emplois soient si étendus, tant pour le spirituel que pour le temporel; mais il n'y en a point qui aient de si grands secours, tant pour le grand nombre des confesseurs, que de gens d'affaires et de domestiques au dehors; le secours au dedans doit se trouver dans les demoiselles, et comme les bons laboureurs se croient riches quand leurs enfants sont grands, parce qu'ils les servent sans intérêts, vous devez de même tirer de grands services de tant d'enfants que vous élevez. Les demoiselles en seront plus soumises et plus intelligentes; vous en serez soulagées dans les embarras où vous pourrez vous trouver, et tout ce que vous avez à craindre est d'en abuser; il faut donc prendre le milieu entre les deux extrémités, ou de les tenir dans les classes sans en tirer aucun service, ou de les charger de tout celui de la maison, pendant que les Dames et les sœurs en rendroient trop peu.

Je crois qu'il faut continuer à avoir toujours des

[1] *Lettres édifiantes*, t. V. — *Lettres et Avis*, p. 19. — Ce dernier manuscrit porte : « Gardé au dépôt, écrit de sa main et intitulé ainsi : *A nos chères filles.* »

noires, mais il ne faut pas en augmenter trop le nombre ; le relâchement s'y mettroit et obligeroit peut-être à s'en défaire. Il vaut mieux en avoir moins, les bien choisir et les garder pour soulager les Dames dans leurs charges, comme aux classes, à la porte, à la sacristie, à l'infirmerie des demoiselles, etc. Il faut que les noires qu'on mettra aux classes aient dix-huit ou dix-neuf ans, afin qu'après avoir servi de maîtresses, elles n'aient point le chagrin de retourner dans l'assujettissement des classes ; les plus sages doivent être choisies pour cet emploi. Il faut être simple à demander ce secours dans le besoin, et de bonne foi à le rendre quand le besoin cesse. Outre le secours des noires qui sont pour les charges, on en peut tirer beaucoup des classes : quand il faut changer de lits à l'infirmerie des demoiselles ou qu'on veut la nettoyer à fond, on peut demander un certain nombre de bleues ou de jaunes, et de même à la lingerie, au garde-meuble, au réfectoire, au balayage, à la sacristie ou ailleurs.

Il ne faudroit point mêler les classes, mais prendre tantôt les unes, tantôt les autres. Tous ces services doivent se rendre en silence, ou ce seroit un grand désordre, un grand bruit et une grande dissipation.

Il y a des services que les petites classes peuvent rendre, comme des fleurs à éplucher pour des sirops, des fruits à ramasser, des légumes à préparer, etc.

Il faut avoir l'art de faire des récompenses de tous ces services, en n'y nommant que les plus sages.

Avec tous ces secours, il faut n'en point faire ve-

nir du dehors, ce qui seroit irrégulier et dangereux. Quand il y aura des malades à veiller, il faut bien regarder quelles filles on y mettra et tâcher de les assortir de façon qu'on puisse être en repos.

Il faut, autant qu'il sera possible, que le secours des demoiselles soit pour les demoiselles, et qu'elles soient loin des Dames malades, qui doivent être servies par leurs sœurs.

Quand il n'y aura rien d'extraordinaire dans la maison, il faut que chaque personne fasse sa charge et qu'on laisse les demoiselles dans leurs classes; il faut de même être exactes à leur rendre les sœurs qui les servent, quand la raison qui les en a privées en est passée.

Rien ne dispose tant à secourir que de voir qu'on ne le demande que dans la nécessité et qu'on n'exige rien injustement.

Quand les sœurs verront que dans les temps de leurs maladies les Dames et les demoiselles se mettront aux services les plus bas, elles en seront bien plus portées à les rendre de bon cœur dans le temps de leur santé.

De même, les demoiselles se mettront à tout quand elles verront que la nécessité étant passée, on se mettra à les servir comme auparavant.

Encore une fois, il faut être simple à demander du soulagement, quand on se trouve surchargé, sans se piquer de vouloir s'en passer, et faire tout soi-même; c'est cette ressource que j'ai toujours comprise, qui m'a fait passer sur la mauvaise santé de quelques-unes de nos filles; nous avons bien des bras à notre

service, pourvu que nous ayons une bonne tête pour les employer. Tout ira bien, mes chères filles, si vous concourez toutes à la même fin, qui est l'éducation des demoiselles, en vous sanctifiant tous les jours, si vous êtes unies entre vous, si vous n'entreprenez jamais sur les emplois les unes des autres, si vous renvoyez toutes les particulières à celle qui en est chargée, si vous ne vous mêlez point des biens qu'on ne vous demande pas, car la charité doit être réglée, elle est sage, elle est prudente, elle craint de troubler la paix, elle retient le zèle qui pourroit la faire perdre; je prie Dieu de tout mon cœur de la faire régner dans votre maison.

117[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur les demoiselles qui vont au parloir.)

28 mars 1700.

Le 28 mars 1700 on demanda à Madame si ce qu'elle marquoit dans ses écrits, que le temps que l'on permet aux demoiselles d'aller au parloir doit ordinairement se réduire à une demi-heure, s'entend pour les proches parents, comme père et mère, et si cela se doit observer même dans le temps du quartier[2]. « Oui, répondit Madame, c'est des plus proches parents dont j'ai voulu parler, puisque si

[1] *Recueil des Réponses*, p. 566.
[2] Les parents n'étaient admis à visiter les demoiselles que pendans les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. On appelait ce temps le *quartier*.

les demoiselles sont demandées par d'autres, elles ne doivent que s'y présenter, et sortir presque aussitôt; une demi-heure est plus que suffisante pour nos demoiselles qui n'ont aucune affaire à traiter. Cela n'empêche pas que si un père ou une mère que l'on sauroit être fort raisonnables demandoient à voir leurs filles plus longtemps, ou à les voir en particulier, surtout celles qui sont assez âgées pour penser au parti qu'elles veulent prendre, on ne dût avoir pour eux cette complaisance, et il ne faudra pas être ric-à-ric avec eux, pour un quart d'heure de plus ou de moins, parce qu'il n'y a point d'égard qu'on ne doive avoir pour un père et une mère; mais généralement parlant, une demi-heure suffit aux demoiselles pour voir leurs proches, dans le temps même du quartier, et ce seroit encore trop pour des parents éloignés, surtout de jeunes cousins, et même de jeunes frères qu'il faut observer de près, et avec lesquels il faut couper court. »

Madame de Bouju[1] lui dit : « Si un père et une

[1] Marie-Anne de Bouju de Montgras, née en 1672, morte en 1712. Elle fit profession le 9 décembre 1694. Voici ce que dit d'elle Mme de Maintenon dans une lettre à l'évêque de Chartres : « C'est une fille qui a beaucoup de vertu, de l'esprit, une prodigieuse mémoire, de la candeur, de la simplicité, une vivacité qui comprend tout dans un moment, un esprit vraiment religieux ; enfin, un sujet à soutenir tout le bien qu'on établit ici, pourvu qu'on la calme, qu'on amortisse cette extraordinaire vivacité, ce torrent de pensées et de paroles, cette légèreté de dire tout ce qui lui vient à l'esprit. » On trouvera dans les *Lettres historiques et édifiantes* un grand nombre de lettres de Mme de Maintenon à cette Dame, ou sur cette Dame, qu'elle appelait *sa chère jaune*, parce qu'on l'avait fait passer immédiatement de la classe jaune au noviciat.

[redacted]

service, pourvu que nous ayons une bonne tête pour les employer. Tout ira bien, mes chères filles, si vous concourez toutes à la même fin, qui est l'éducation des demoiselles, en vous sanctifiant tous les jours, si vous êtes unies entre vous, si vous n'entreprenez jamais sur les emplois les unes des autres, si vous renvoyez toutes les particulières à celle qui en est chargée, si vous ne vous mêlez point des biens qu'on ne vous demande pas, car la charité doit être réglée, elle est sage, elle est prudente, elle craint de troubler la paix, elle retient le zèle qui pourroit la faire perdre; je prie Dieu de tout mon cœur de la faire régner dans votre maison.

117[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur les demoiselles qui vont au parloir.)

28 mars 1700.

Le 28 mars 1700 on demanda à Madame si ce qu'elle marquoit dans ses écrits, que le temps que l'on permet aux demoiselles d'aller au parloir doit ordinairement se réduire à une demi-heure, s'entend pour les proches parents, comme père et mère, et si cela se doit observer même dans le temps du quartier[2]. « Oui, répondit Madame, c'est des plus proches parents dont j'ai voulu parler, puisque si

[1] *Recueil des Réponses*, p. 566.

[2] Les parents n'étaient admis à visiter les demoiselles que pendant les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. On appelait ce temps le *quartier*.

ou qu'elles y dissent des vers? — Il ne faut avoir cette complaisance, répondit Madame, que pour un père et une mère, encore faudroit-il attendre qu'ils le demandassent avec instance, et qu'ils fussent seuls; autrement nos parloirs deviendroient irréguliers comme ils le sont dans d'autres couvents, où l'on en fait des espèces de théâtres. » — Madame de Champigny demanda si étant seule avec son père au parloir, elle y pourroit chanter, en cas qu'il le souhaitât. — « Non, dit Madame, ce ne seroit pas une chose bienséante à une religieuse de chanter au parloir; il faut répondre que cela ne se fait point ici. »

Mme de Saint-Périer raconta qu'une petite fille avoit entretenu un des ses parents au parloir avec autant d'esprit et de vivacité que l'auroit pu faire une fille de quinze ans, et qu'on l'en avoit louée. — « Mon Dieu, reprit vivement Madame, ne louez jamais vos filles d'être causeuses; je l'aurois plutôt reprise d'avoir tant parlé. Il faut leur apprendre qu'on juge qu'une fille a du bon sens quand elle ne se presse point de répondre, qu'elle rougit, qu'elle hésite, qu'elle n'ose parler, parce que c'est une marque qu'elle a assez de raison pour craindre de dire des sottises, qu'elle sent qu'elle n'a rien à dire et qu'elle aime mieux se taire que de parler mal à propos. Elles devroient être timides, répondre un oui ou un non, et souvent par une simple révérence

née en 1672, morte en 1642. Elle fit profession le 9 décembre 1694. C'était une des belles voix qui chantaient dans les chœurs d'*Esther*.

bien respectueuse, car toute fille qui répond vivement à des gens qu'elle connoît peu est une étourdie, et les gentillesses qu'on admire dans les jeunes filles sont ordinairement de vraies marques de folie, au jugement des personnes de bon sens. Ne vous ai-je pas raconté que lorsque madame la duchesse de Bourgogne vint en France, avant qu'elle n'arrivât, ceux qui en venoient dire des nouvelles au Roi, croyant faire leur cour, inventèrent mille reparties agréables qu'ils disoient qu'elle avoit faites ? On trouvoit tout cela fort joli ; mais quand le Roi étoit seul avec moi, nous disions tous deux : Il faut que cette petite soit une folle et une étourdie, si à son âge elle s'avance de dire tant de choses. Nous fûmes ravis au contraire de voir qu'elle étoit fort timide, car au commencent elle ne disoit presque pas un mot. »

118[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des bons et des mauvais caractères d'esprit ; qu'il est important de bien connoître celui des filles qu'on reçoit pour la maison.)

12 avril 1700.

Le 12 d'avril de l'année 1700, Madame nous dit à la récréation : « Je crains qu'on ne compte trop ici sur ce que les demoiselles qui se présentent pour le noviciat ont fait aux classes ; on aura vu com-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 423. — *Lettres édifiantes*, t. V.

mettre une faute considérable à une fille, on lui aura vu quelques défauts, c'en est assez pour être prévenue contre elle; cela n'est pas juste; vous ne devez compter pour le bien et pour le mal que sur la persévérance, parce qu'une fille qui s'est soutenue la même dans toutes les classes montre que c'est son caractère. Ainsi je ne ferois pas faire un long noviciat à celle qui auroit bien fait partout, et sans en exclure une dont on auroit été mécontente dans les premières classes, et qui paroîtroit fort changée à la classe bleue, je prolongerois son noviciat, afin de lui donner le temps de s'affermir dans le bien, si son changement étoit sincère, et d'éprouver s'il est dissimulé, ou si c'est un esprit léger et inconstant dont il seroit à craindre qu'après avoir bien fait quelque temps, elle ne retombât dans ses premiers défauts.

« Une des choses à quoi vous devez autant vous appliquer dans le choix de vos sujets, continua Madame, c'est de connoître le caractère des filles : il est très-important de n'en prendre que de bons, parce que c'est ce qui se rectifie le moins; la piété qui peut retrancher tous les vices n'ôte que rarement les défauts qui viennent du caractère de l'esprit. Pour moi, j'aimerois mieux ce que vous appelez ici une méchante, qui n'est souvent qu'une espiègle, que je ne m'accommoderois d'un esprit de travers, ou d'une mauvaise humeur, quoique pieuse. J'aime assez ce qu'on appelle de méchants enfants, c'est-à-dire enjoués, glorieux, colères, et même un peu têtus, une fille un peu causeuse, vive et volontaire,

parce que ces défauts se corrigent aisément par la raison et la piété, et même presque toujours par l'âge seul. Mais un esprit mal fait, un esprit de travers se soutient en tout. — Qu'appelez-vous, lui dit-on, un esprit de travers, un esprit mal fait? — C'est, répondit Madame, un esprit qui ne se rend point à la raison, qui ne va point au but, qui croit toujours qu'on veut lui faire de la peine, qui donne un mauvais tour à tout, et qui, sans être malicieux, prend les choses tout autrement qu'on n'a prétendu les dire. Mais rien n'est pire qu'un esprit faux, ou déguisé et dissimulé, ou entêté et opiniâtre; prenez garde à tous ces défauts, et à l'humeur, ce sont les plus importuns pour une communauté; car rien n'appesantit plus le joug de la supériorité que d'avoir à gouverner des esprits difficiles, auxquels il faut mille ménagements. Dieu souffre tous ces défauts parce qu'on peut bien être sauvé, ayant l'esprit mal fait : il est, ajouta-t-elle agréablement, plus indulgent que nous, car il reçoit bien des gens en son paradis que je serois bien fâchée que nous admissions dans notre communauté. Cependant, il n'est que trop commun de trouver de ces esprits de travers même dans les sociétés les plus saintes, car, dit-elle en riant, les couvents sont pleins de filles qui souvent ne savent ce qu'elles disent, mais qui savent bien ce qu'elles font, parce qu'agissant de bonne foi, Dieu qui agrée tout ce qui est sincère leur tient compte de leur piété quoiqu'elle ne soit pas toujours fort droite; mais bien qu'on puisse se sauver avec une dévotion de travers, je vous le redis

encore, je n'en voudrois point recevoir ici pour rien au monde, à cause de l'obligation où vous êtes d'inspirer une piété droite à vos demoiselles. — Qu'appelez-vous, dit Mme de Glapion, une dévotion sincère et cependant de travers? — C'est, par exemple, répondit Mme de Maintenon, quitter le saint Sacrement pour aller prier Dieu devant l'image d'un saint, sortir de sa classe quand on y doit être pour aller faire des prières de surérogation, mettre la tête contre un lambris de peur de laisser échapper sa dévotion et être toute troublée si l'on est interrompue pour quelque chose de nécessaire; c'est être une heure à la porte du confessionnal à attendre que la contrition tombe du ciel, et dire encore après cela qu'on n'est pas disposé à se confesser parce qu'on ne sent point la douleur de ses péchés; c'est dépenser beaucoup à orner une chapelle pendant qu'on laisse manquer ses sœurs saines et malades de leurs besoins, employer à la prière beaucoup plus de temps qu'il n'est marqué, et négliger de remplir les devoirs de sa charge; et mille choses semblables.

Madame de Riencourt[1] demanda si c'étoit la même chose d'être un peu boudeuse ou d'être de mauvaise humeur. «Non, répondit Madame en riant; je permettrois bien un peu de bouderie; il n'y a guère d'enfants qui n'y soient sujets; ils n'ont pas pour cela l'esprit mal fait; mais j'appelle une mauvaise humeur celle d'une personne aisée à blesser, qui est soupçonneuse, qui philosophe sur un air, sur une

[1] Charlotte-Catherine de Riencourt, née en 1667, morte en 1741. Elle fit profession le 9 décembre 1694.

parole, enfin avec qui l'on n'est point à son aise, à qui l'on craint d'avoir affaire, au lieu qu'une fille de bon esprit est celle qui prend tout en bonne part, qui laisse tomber beaucoup de choses sans les relever, et qui, bien loin de croire qu'on a dessein de l'attaquer, quand on n'y pense pas, ne s'aperçoit pas même de celui qu'on auroit de la fâcher, qui s'accommode de tout, qui trouve des facilités à tout ce qu'on veut, qu'une supérieure peut mettre sans ménagement à toutes les charges et avec toutes sortes de personnes; voilà ce que j'appelle un bon esprit; c'est un trésor pour une communauté. Ainsi ce que je crois de plus important dans une fille, après la bonne vocation et la piété, c'est ce bon esprit: quand vous trouverez cela, passez par-dessus les autres défauts, car vous ne trouverez jamais de sujets accomplis. — Quels défauts pourroit avoir une personne qui auroit ces bonnes qualités? dit madame de Gautier[1]. — Elle pourroit, répondit Madame, être un peu glorieuse, ou trop vive, ou dissipée, ou prompte, ou impatiente, ou lente, peu capable, peu intelligente, mais tout cela se corrige avec le temps et la piété. » — Madame de la Haye dit qu'on trouvoit dans la petite de Boulainvilliers[2] toutes les bonnes qualités dont Madame venoit de parler; qu'elle avoit toujours contenté ses maîtresses, et n'avoit jamais rien eu à démêler avec ses compagnes. — « Il est vrai, repartit madame de Gautier, que

[1] Voir page 25.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr qui fit profession aux Carmélites de Paris.

c'est un bon esprit, mais elle paroît avoir un tempérament bien délicat, quoiqu'elle soit rarement malade. — Croyez-vous, reprit fortement Madame, que les tempéraments les plus délicats rendent le moins de services à la maison? Vous-même êtes une preuve du contraire; et combien en avez-vous ici de malsaines qui remplissent toutes les charges où on les met! Quand une fille délicate à du courage joint un bon sens et un bon esprit, elle vous est plus utile qu'une fille forte et robuste qui n'auroit pas ces bonnes qualités. Croyez-moi, Dieu partage ses dons, et vous ne trouvez pas tout dans la même personne; il est rare que ces esprits doux, faciles et accommodants se trouvent dans un corps grossier. »

119[1]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1700.

J'ai tant parlé et tant écrit sur la manière d'élever vos demoiselles, que je crois n'avoir plus rien à faire qu'à vous faire comprendre, par la pratique, ce que je vous ai dit [2]. Par tout ce qui me revient

[1] *Lettres et Avis*, p. 252.

[2] C'est ce qu'elle fit en effet. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr* : « Mme de Maintenon donna aux classes une grande application dans ce temps-là : elle fut presque deux ans à les suivre du matin au soir, les jours qu'elle venoit ici, qui étoient quasi tous ceux de la semaine. Je l'ai vue souvent arriver avant six heures du matin, afin d'être au lever des demoi-

de vos classes, je vois que les maîtresses gâtent vos filles, et que la première compte trop avec les autres; les subalternes se mêlent trop de la conduite générale; elles n'ont rien à accorder ni à refuser; mais il faut que je vous voie agir pour pouvoir vous donner mes avis avec quelque utilité. En attendant, guérissez-vous, ma chère fille, car j'espère beaucoup de la piété et de la droiture que Dieu vous a donnée. Je vous verrai, s'il lui plaît, d'aujourd'hui en huit jours; mille amitiés à nos chères demoiselles, et que votre froideur ne diminue rien de la vive tendresse que j'ai pour elles.

selles et suivre ensuite toute leur journée en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger de ce qu'il y avoit à faire et à établir dans le dessein où elle étoit de mettre les choses sur un pied où elles pussent se soutenir. Elle aidoit à peigner et habiller les petites; elle passoit deux ou trois heures de suite à une classe, y faisoit observer l'ordre de la journée, leur parloit en général et en particulier, reprenoit l'une, encourageoit l'autre, donnoit à d'autres les moyens de se corriger. Les demoiselles étoient charmées de ses instructions; elle leur en faisoit sur toute sorte de sujets, mais principalement sur la religion, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la bonne réputation qui doit être une recommandation aux personnes de notre sexe, la bonne gloire, la probité, la droiture, la raison, la simplicité, la véritable dévotion, etc.... » On trouvera plus loin ces instructions.

120[1]. — LETTRE A MADAME DU LONDE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Mai 1700.

N'est-ce pas à vous, ma chère petite mère [3], que je dois une lettre depuis si longtemps? Recevez donc celle-ci d'aussi bon cœur que je vous l'écris, et soyez bien assurée de l'amitié que j'ai pour vous. Je compte fort sur votre capacité pour les classes, quand quelques années vous auront appris à mêler la fermeté avec la douceur : c'est la vertu chérie et pratiquée par Notre-Seigneur, mais il savoit reprendre fortement.

Assurez vos chères sœurs que tout ce qu'elles aiment à Fontainebleau est en parfaite santé. Je commence à compter les jours; les lieux me seroient bien indifférents sans vous, et vous êtes cause que je suis encore attachée. Je demande pardon à ma sœur de Radouay de montrer de tels sentiments, mais il est difficile, et surtout à moi, de cacher ce que l'on sent.

[1] *Lettres utiles et agréables*, p. 1208.

[2] Marie-Charlotte-Angélique du Londe de Lambert. Elle fit profession le 24 février 1700 et mourut le 17 août 1734, âgée de cinquante-sept ans. « Elle fit ses vœux, disent les *Mémoires de Saint-Cyr*, malgré madame sa mère, avec une grande volonté d'y être fidèle ; aussi les a-t-elle observés si exactement qu'elle nous a été un sujet de grande édification et de bon exemple, surtout pour l'instruction des demoiselles, ayant beaucoup de zèle et un talent particulier pour leur faire goûter ce qu'elle disoit. » (Ch. xxvi.)

[3] Elle avait fait profession depuis peu de temps.

121[1]. — LETTRE A MADAME DE GRUEL[2],

DAME DE SAINT-LOUIS.

1700.

Vous serez demain nommée première maîtresse des rouges[3]; commencez par bien demander les grâces qui vous sont nécessaires; ne dites pas un mot du passé dans la classe, ne montrez point que vous voulez changer quelque chose, et passez les premiers huit jours à faire garder la règle sans rien établir; nous verrons ensemble, à mon retour de Marly, ce que nous aurons à faire pour tâcher de bien élever vos enfants. Priez beaucoup pour eux; ce temps-là ne sera pas perdu.

122[4]. — LETTRE AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Attention que nous devons avoir pour ne point altérer la paix qui est entre nous, ne rien dire entre autres sur l'éducation des enfants, et ne se point rebuter soi-même du peu de succès de ses travaux.)

1700.

Je vous répète souvent que ce que vous devez le plus craindre, c'est que la charité entre les Dames

[1] *Lettres et Avis*, p. 253.

[2] Louise-Renée de Gruel fit profession le 25 juillet 1699 et mourut le 20 avril 1730, âgée de cinquante-deux ans.

[3] « En ce temps, Mme de Maintenon entreprit les classes d'une manière particulière : elle commença par la classe rouge, dont elle se tint chargée pendant une année, et passa ainsi consécutivement aux autres classes et y établit tout ce qu'elle crut le plus utile aux demoiselles. » (*Note du manuscrit.*) — Voir la note de la page 298.

[4] *Recueil des réponses*, p. 27.

120[1]. — LETTRE A MADAME DU LONDE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Mai 1700.

N'est-ce pas à vous, ma chère petite mère[3], que je dois une lettre depuis si longtemps? Recevez donc celle-ci d'aussi bon cœur que je vous l'écris, et soyez bien assurée de l'amitié que j'ai pour vous. Je compte fort sur votre capacité pour les classes, quand quelques années vous auront appris à mêler la fermeté avec la douceur : c'est la vertu chérie et pratiquée par Notre-Seigneur, mais il savoit reprendre fortement.

Assurez vos chères sœurs que tout ce qu'elles aiment à Fontainebleau est en parfaite santé. Je commence à compter les jours; les lieux me seroient bien indifférents sans vous, et vous êtes cause que je suis encore attachée. Je demande pardon à ma sœur de Radouay de montrer de tels sentiments, mais il est difficile, et surtout à moi, de cacher ce que l'on sent.

[1] *Lettres utiles et agréables*, p. 1208.

[2] Marie-Charlotte-Angélique du Londe de Lambert. Elle fit profession le 24 février 1700 et mourut le 17 août 1734, âgée de cinquante-sept ans. « Elle fit ses vœux, disent les *Mémoires de Saint-Cyr*, malgré madame sa mère, avec une grande volonté d'y être fidèle ; aussi les a-t-elle observés si exactement qu'elle nous a été un sujet de grande édification et de bon exemple, surtout pour l'instruction des demoiselles, ayant beaucoup de zèle et un talent particulier pour leur faire goûter ce qu'elle disoit. » (Ch. XXVI.)

[3] Elle avait fait profession depuis peu de temps.

entendre pour la sacristine et pour l'économe? Il ne faut pas compter sur la vertu de ses sœurs jusqu'à ne garder nulle mesure; elles seront peut-être assez attentives sur elles-mêmes pour vous entendre plusieurs fois sans répliquer; mais leur cœur ne laissera pas d'être blessé, et il arrivera un jour malheureux qu'elles vous répondront une brusquerie qui vous piquera à votre tour, et de là naissent les sécheresses, les aigreurs, les ressentiments; voilà enfin comme la charité s'altère et se perd. Celles qu'on met aux classes doivent bien se garder de blâmer la conduite des maîtresses qui les ont précédées, ou de se plaindre que les demoiselles qui montent à leur classe sont peu instruites ou mal morigénées. Ces raisonnements arrivent pourtant fort naturellement, surtout quand on n'a point encore d'expérience par rapport à l'éducation. Est-il possible, dira-t-on, qu'on ait laissé des filles dans cette ignorance? qu'on ne leur ait pas appris à lire, à s'habiller proprement? On se persuade que si on les avoit conduites, elles auroient fait des merveilles; mais attendez, et vous verrez si vous rectifierez tout ce qu'il y aura de mauvais dans celles que vous gouvernez; vous connoîtrez à votre tour que vous ferez des réprimandes sans fruit, des catéchismes merveilleux, que vous essayerez des moyens les plus propres à insinuer la vérité, et qu'au bout d'un an vous trouverez des filles qui n'en connoîtront pas mieux leurs principaux devoirs. Il en sera de même de l'orthographe, de la lecture et du travail, et alors vous verrez par vous-même que ce n'est pas toujours aux

maîtresses qu'il se faut prendre de l'ignorance des filles. L'instruction est une semence qui fructifie plus ou moins selon la terre où elle tombe; il ne faut donc ni blâmer les autres, ni s'impatienter soi-même. Le grand nombre des filles qui profiteront doit vous consoler du peu de progrès des autres.

123[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES
DE LA CLASSE BLEUE.

1700.

La lettre que vous m'avez écrite est parfaite, soit pour le caractère, soit pour l'orthographe; le style est simple et net, il n'y a rien d'inutile, et on ne peut en être plus contente que je la suis; j'ai de grandes espérances que je la serai sur des endroits plus essentiels. Il me semble que les demoiselles entendent mieux raison que jamais, qu'elles deviennent plus honnêtes, plus humbles, plus soumises, plus reconnoissantes envers la communauté; tout cela, mes chères filles, parce qu'elles deviennent plus chrétiennes. Comptez qu'il n'y aura que la religion qui vous donnera et qui vous assurera le mérite auquel vous aspirez, et qui n'est que vanité et légèreté quand Dieu n'en est pas le fondement. Je vous verrai les premières, et je vous donnerai tout le temps que je pourrai, m'estimant trop heureuse si je pouvois aider à vos maîtresses à graver dans vos cœurs le véritable bien.

[1] *Lettres et Avis*, p. 182.

124[1]. — LETTRE AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

5 décembre 1700.

Il m'a paru nécessaire d'expliquer encore ce qui regarde la charge de maîtresse générale des classes; je dois faire savoir quel a été mon dessein en la proposant, et vous savez toutes que je n'y ai jamais rien changé, quelques tentatives qu'on ait faites pour que la maîtresse générale entre dans le détail du gouvernement des demoiselles. On me représente la force de la constitution; c'est pourquoi j'ai voulu la lire avant d'écrire ceci, et c'est avec vos constitutions et vos règlements devant les yeux que je vais vous en faire une explication que je soumets à votre évêque, comme tout ce que j'ai écrit pour vous.

Je ne lis rien dans la constitution qui ne soit très-conforme à l'idée que j'ai eue pour cet emploi : *c'est une intendance générale sur les classes;* qui dit générale ne dit pas particulière. Le règlement dit encore moins : *elle doit veiller non-seulement sur la conduite des demoiselles, mais sur celle des maîtresses et faire que tous les règlements soient observés;* tout cela s'entend en général, car on n'a ni prétendu donner une supérieure aux maîtresses des classes, ni que la maîtresse générale entrât dans la conduite particulière des demoiselles; le règlement lui marque toutes ses fonctions dans un grand détail.

[1] *Lettres et Avis*, p. 179.

J'ai toujours regardé et institué la maîtresse générale comme la protectrice, l'avocate et le procureur des demoiselles; la protectrice en veillant dans la maison et dans le conseil pour leurs intérêts, en épargnant pour augmenter leur bien, en empêchant autant qu'elle le pourra qu'on détourne leurs fonds, en faisant leur condition la plus avantageuse; leur avocate en soutenant leurs droits et parlant pour elles, et en leur faisant donner tout ce que la supérieure a ordonné pour leur nourriture, habillement, meubles, commodités; leur procureur en plaçant leur argent, en le faisant valoir, en écrivant pour elles en toutes occasions. La maîtresse générale est chargée entièrement des noires; elle assiste les demoiselles à la mort, parce que la première maîtresse ne pourroit rendre ce service qu'en abandonnant les autres. La maîtresse générale doit faire observer les règlements, voir si les filles sont bien nourries, bien vêtues, si elles ont autant de maîtresses qu'il leur en est marqué, si, lorsqu'elles y manquent, les suppléantes les remplacent, si les places du chœur sont toujours remplies; voilà les soins de la maîtresse générale.

Comme elle sera toujours une des premières de la maison par sa place dans le conseil, on a jugé à propos d'établir encore cette autorité entre la supérieure et les demoiselles des classes pour que l'on en menace les demoiselles et qu'on s'en serve pour des récompenses ou punitions extraordinaires. Mais elle ne doit entrer dans ce détail des classes qu'autant que les maîtresses particulières ont be-

soin de son conseil, et veulent profiter de son expérience.

125[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1700.

Madame nous dit qu'elle ne pourroit trop dire combien il étoit nécessaire d'agir de concert dans les charges, et que ce concert ne consistoit pas seulement dans la soumission des subalternes pour ne rien faire de leur autorité ; que les officières et la supérieure même ont un grand besoin de consulter celles qui dépendent d'elles avant que d'agir et de donner des ordres. « Pour moi, ajouta-t-elle, qui suis à la classe des *rouges*, tantôt première et tantôt subalterne pour essayer de tout [2], j'ai déjà fait l'expérience de ce que je vous dis, et j'ai éprouvé plusieurs fois l'inconvénient qu'il y a pour les maîtresses de ne se pas consulter. Par exemple, j'ai vu faire une faute à une petite fille qui m'a paru assez grossière et qui m'a même donné une assez mauvaise opinion d'elle ; je l'ai mise en pénitence sans consulter les maîtresses. La première est venue un moment après, à qui j'ai rendu compte de la faute et de la pénitence que je venois d'imposer ; elle m'a dit : « Ah ! Madame, que j'en suis fâchée ! cette pe-« tite fille a de bonnes inclinations ; cette faute ne

[1] *Recueil des Réponses*, p. 43.

[2] Voir les notes des pages 158 et 300.

« vient point de malice, et je ne crois pas qu'il en « faille tirer de conséquence; et marque de cela, « c'est qu'elle me vint trouver hier au soir et me dit « telles et telles choses. » — Quand je l'eus entendue, ajouta Madame, je vis bien que j'avois eu tort; je fus fort fâchée d'avoir donné ma pénitence, et je tirai ma conclusion qu'il ne falloit rien faire dans les charges sans concert, et qu'il faut que les demoiselles vous voient tellement unies qu'elles croient ne pouvoir déplaire ou contenter une sans déplaire ou contenter toutes les autres; car il arrivera que si la première maîtresse punit ou récompense sans consulter ses aides, elle le fera souvent mal à propos, et de plus, elle découragera un enfant en lui donnant pénitence pour une faute qu'elle n'a faite que par surprise, et qui d'ailleurs contente ses maîtresses. »

126[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Peu parler aux demoiselles, et leur ôter les occasions de le faire beaucoup elles-mêmes; des petits emplois qu'on peut leur donner.)

1700.

Madame dit aussi qu'il arriveroit immanquablement que quelquefois les demoiselles feroient confidence à leurs maîtresses du goût qu'elles ont pour elles, du dégoût qu'elles ont pour les autres, que quelques-unes le feroient par sincérité, d'autres par

[1] *Recueil des Réponses*, p. 54.

flatterie; et que, pour éviter qu'elles fassent de ces sortes de discours, il faut les recevoir non pas sévèrement, mais d'une manière qui marque qu'on est si uni les unes avec les autres qu'on n'est pas flatté de ces sortes de préférences; qu'on peut leur répondre, par exemple : Je suis ravie que vous m'aimiez, si cela vous donne plus de croyance en moi pour le bien que je veux vous insinuer; mais si vous m'aimez par de bons endroits, vous aimerez bientôt les autres comme moi, car vous trouverez en elles la même amitié pour vous, et que nous pensons si fort les mêmes choses qu'on ne nous doit point regarder comme si nous étions de différentes personnes.

« Il leur faut peu parler, ajouta-t-elle, et leur ôter les occasions de parler beaucoup elles-mêmes, et pour cela, aux heures de récréation, les porter le plus qu'on peut à s'occuper à des jeux innocents. Il faut peu parler, parce que, premièrement, en parlant beaucoup on se hasarde à leur dire des choses qui ne conviennent point ou qui peuvent être mal prises par quelques-unes d'elles, supposé même qu'elles fussent bonnes. Il faut les mettre tantôt haut, tantôt bas, par rapport aux petits emplois dont on les charge, et ne point faire façon de donner le soin des lieux à celles, par exemple, qui auroient été dans les emplois les plus importants; mais pour en user de la sorte, il faut que ce soit d'une manière qui ne les puisse aigrir; il faut qu'en cela elles voient qu'on agit avec un esprit d'équité, puisqu'il ne seroit pas juste que quelques-unes eussent toujours les emplois agréables, et les autres tout ce qu'il y

a de dégoûtant. Quand elles verront qu'on n'a une telle conduite que par raison, que c'est l'esprit de votre maison et que toutes les maîtresses la gardent, cela n'indisposera point leur cœur, et ne laissera pas de rompre leur volonté. »

127[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Des occasions où l'on pourroit permettre aux demoiselles de sortir, et des précautions qu'on devroit prendre.)

1700.

Mme de Fontaines demanda à Mme de Maintenon ce qu'elle entendoit par les personnes obscures auxquelles elle dit souvent aux religieuses de Saint-Louis qu'elles pourroient confier leurs demoiselles, quand elles auroient des raisons indispensables de les faire sortir de la maison pour un peu de temps, de préférence à d'autres personnes d'un rang distingué. « Ces personnes obscures, répondit Mme de Maintenon, sont de bonnes bourgeoises de la probité desquelles vous seriez assurées. J'aimerois mieux, par exemple, confier une demoiselle à Mme Balbien[2] et à d'autres femmes de cette sorte qu'à tout ce qu'il y a de princesses et de dames de qualité de la cour, quelque vertueuses qu'elles fussent, parce que ces dames ont bien d'autres choses à faire

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 717.

[2] Sœur de l'architecte de la maison de Saint-Louis, et mère de la femme de chambre de Mme de Maintenon.

que de garder vos demoiselles, et que leur chambre étant remplie de monde, elles n'y seroient guère en sûreté. Croyez-vous que moi-même, avec tout le zèle que j'ai pour les faire garder, je me hasarderois à en mener chez moi, si mon domestique n'étoit tourné comme il est, si je n'avois pas Mlle Balbien qui, certainement, vaut bien une excellente maîtresse, Mlle de Normanville[1], qui a une conduite si sage, que, toute jeune qu'elle est, en lui confie Mme la duchesse de Bourgogne? Outre cela, tous mes gens sont pleins d'honneur; il n'y en a pas un qui n'ait autant de pudeur et de modestie que bien des filles et des femmes. Sans cela je ne les croirois pas en sûreté dans ma maison. A plus forte raison ne consentirois-je de les abandonner à une jeune comtesse qui ne seroit occupée que de son plaisir, et qui laisseroit votre demoiselle à elle-même mêlée avec des écuyers et des femmes souvent peu raisonnables, ou qui se divertiroit avec elle, la mèneroit à l'Opéra, lui feroit lire des romans, etc. Je ne craindrois guère moins de les confier à une dévote qui leur inspireroit peut-être une piété de travers, ou qui passeroit toute la journée à l'église sans se mettre en peine de ce qu'elles deviendroient. Encore moins les confierois-je à une parente même, à une mère qui, n'ayant pas de chez elle, promèneroit sa fille de maison en maison, lui laissant voir toutes sortes de personnes sans choix. Mais s'il arrivoit, par exemple,

[1] C'était une demoiselle de Saint-Cyr que Mme de Maintenon avait prise auprès d'elle comme secrétaire ou pour l'accompagner. Elle épousa le président de Chailly.

que vous eussiez quelque fille à faire traiter pour une maladie extraordinaire, que vous entendissiez parler d'un fameux médecin tel qu'est M. Fagon, et que votre maison n'étant plus en crédit comme elle l'est aujourd'hui, vous ne pussiez pas le faire venir chez vous, je vous conseillerois de confier cette demoiselle à la femme de votre tailleur, si vous la connoissez sage et vertueuse, plutôt que de la donner à une dame de qualité. Vous pourriez encore, en pareil cas, la mettre chez les sœurs de la Charité, s'il y en avoit dans ce lieu-là, ou chez une maîtresse d'école dont le curé répondroit. Enfin vous ne devez laisser vos demoiselles qu'à des personnes dont vous seriez aussi sûres que de vous-mêmes, et ces sortes de personnes ne sont pas aisées à trouver; elles sont rares, même parmi celles qui sont pieuses; il y en a peu qui comprennent l'extrême danger qu'il y a de perdre une jeune fille de vue, même pour un moment. »

Mme de Saint-Pars [1] demanda si on pourroit accorder ces sorties de la maison à une demoiselle qui auroit dessein d'y être religieuse, et d'aller quelque temps chez son père et sa mère pour voir un peu le monde avant que d'y renoncer. « Oh! Dieu non, répondit-elle, ce seroit une coutume bien dangereuse d'y faire passer toutes celles que l'on voudroit recevoir au noviciat; il seroit fort à craindre qu'elles ne perdissent en ce peu de temps tout le fruit de l'éducation que vous leur auriez donnée pendant plusieurs

[1] Voir page 272.

années, et qu'elles vous rapportassent un mauvais esprit qui gâteroit les autres. Le moindre inconvénient seroit qu'elles y perdissent leur vocation, comme il arrive souvent à des filles que l'on fait ainsi sortir des monastères dans la vue de leur faire connoître le monde. Il est vrai qu'il n'y auroit pas sujet de regretter une vocation qui n'auroit pu soutenir six semaines cette épreuve. Je crois néanmoins ue pour elles-mêmes il est de la sagesse de ne les y oint exposer, et qu'entre celles qui sont demeurées ans le monde, plusieurs auroient été bonnes relil ieuses si elles n'avoient jamais vu que leur couent. Il est difficile de résister à l'occasion, surtout de jeunes personnes qui aiment naturellement le aisir et la liberté.

« Il ne faut pas, cependant, vous lier si absoluent par vos règlements ni par mes écrits que vous puissiez jamais, en aucun cas, faire certaines oses que, généralement parlant, il est bon d'évir. Il y auroit tels parents à qui on pourroit confier ne fille pour se former et lui donner quelques conissances, ou pour d'autres bonnes raisons. Par cemple, j'ai permis que M[lle] de Boufflers [1] allât quelue temps chez M. le maréchal de Boufflers [2], parce

[1] Jeanne-Françoise de Boufflers de Remiencourt fit profession 29 décembre 1703 et mourut en 1751, âgée de cinquante-huit is. C'était une nièce du maréchal de Boufflers, qui assista à la rémonie de sa profession. Elle devint supérieure de la maison de aint-Louis.

[2] L'illustre défenseur de Lille s'était lié de grande amitié, ant déjà colonel général des dragons, avec M[me] de Mainteon, dont il avait voulu épouser la nièce, M[lle] de Villette, qui fut

que je suis aussi sûre de lui que de moi ; ce n'est pas à cause du nom qu'il porte que j'ai consenti : il y en a beaucoup de ce rang à qui pour rien dans ce monde je ne voudrois confier une fille ; mais pour lui je suis certaine qu'il la gardoit, comme on dit, à l'œil; je sais qu'elle ne sortoit jamais et qu'elle ne voyoit personne sans être accompagnée d'une sage gouvernante; que tout le domestique de M. de Boufflers est vertueux et réglé, comme le pourroit être un monastère réformé. J'ai encore confié Mlle de La Noue[1] à Mme Balbien, pour qu'elle lui fît voir quelque chose, qu'elle lui apprît à vendre, à acheter et pareilles choses de ménage qu'elle ne pourroit savoir ici, parce que je la savois autant en sûreté chez une femme de cette sagesse et de cette vertu qu'elle l'auroit été dans votre maison ; je suis assurée qu'elle ne la perdoit pas un instant de vue. Mais il ne faudroit user de cette liberté que pour des raisons très-particulières, et que les filles qu'on confieroit ainsi fussent elles-mêmes sages et bien nées, car il y en a à qui cela pourroit être fort dangereux, quelque précaution qu'on prît. C'est à la prudence d'une supérieure et de son conseil à discerner les temps et les circonstances où ces sortes de choses se pourroient permettre ; il y en a à qui il seroit très-mal de l'accorder, et d'autres où il n'y auroit aucune consé-

Mme de Caylus. Elle refusa par modestie : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti pour vous, dit-elle ; je ne vous la donnerai point, mais je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. »

[1] Françoise-Jacqueline Vasconcelles de La Noue Pié-Fontaines, Dame de Saint-Cyr, fit profession le 3 février 1703.

quence. Par exemple, notre mère [1] fit sortir vos demoiselles du *ruban noir* [2] pour s'aller promener sur la montagne [3] et aux environs pendant que nous étions à Fontainebleau; quelques-unes de vous, craignant qu'il n'y eût quelque danger, m'en écrivirent pour savoir mon avis. J'avoue que si vous faites de pareilles consultations au dehors, il n'y a personne qui ne vous réponde qu'il est mieux de ne pas laisser sortir vos demoiselles, parce qu'en général il ne peut avoir d'inconvénient à prendre le parti le plus sûr, qu'on veut toujours enfermer les filles. Mais, dans les circonstances présentes, il n'y en avoit aucun à faire ce petit plaisir à vos demoiselles; tout ce qui vous environne vous garde; la proximité de la cour vous est une sûreté bien loin de vous être un piége, comme elle le seroit sous un roi qui auroit moins de bonté pour Saint-Cyr que le nôtre; chacun s'empresse à vous servir et à vous garder pour lui plaire; ainsi je ne vois aucun danger d'envoyer quelquefois promener vos demoiselles dans le village et aux environs, bien accompagnées, car c'est à quoi il ne faut jamais manquer; ajoutez à cela que vous êtes surveillées par MM. les missionnaires [4], qui ne vous laisseroient rien passer d'irrégulier. Il est vrai que si vous étiez à l'avenir, proche de la cour comme vous y êtes, environnées de gardes et de mousquetaires qui ne seroient pas retenus, comme ils le sont

[1] La supérieure, qui était alors Mme du Pérou.
[2] Voir sur les demoiselles du *ruban noir*, ou les *noires*, p. 177.
[3] C'est-à-dire le coteau qui domine la maison de Saint-Cyr.
[4] Les prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison.

que je suis aussi sûre de lui que de moi ; ce n'est pas à cause du nom qu'il porte que j'ai consenti : il y en a beaucoup de ce rang à qui pour rien dans ce monde je ne voudrois confier une fille ; mais pour lui je suis certaine qu'il la gardoit, comme on dit, à l'œil ; je sais qu'elle ne sortoit jamais et qu'elle ne voyoit personne sans être accompagnée d'une sage gouvernante ; que tout le domestique de M. de Boufflers est vertueux et réglé, comme le pourroit être un monastère réformé. J'ai encore confié Mlle de La Noue[1] à Mme Balbien, pour qu'elle lui fît voir quelque chose, qu'elle lui apprît à vendre, à acheter et pareilles choses de ménage qu'elle ne pourroit savoir ici, parce que je la savois autant en sûreté chez une femme de cette sagesse et de cette vertu qu'elle l'auroit été dans votre maison ; je suis assurée qu'elle ne la perdoit pas un instant de vue. Mais il ne faudroit user de cette liberté que pour des raisons très-particulières, et que les filles qu'on confieroit ainsi fussent elles-mêmes sages et bien nées, car il y en a à qui cela pourroit être fort dangereux, quelque précaution qu'on prît. C'est à la prudence d'une supérieure et de son conseil à discerner les temps et les circonstances où ces sortes de choses se pourroient permettre ; il y en a à qui il seroit très-mal de l'accorder, et d'autres où il n'y auroit aucune consé-

Mme de Caylus. Elle refusa par modestie : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti pour vous, dit-elle ; je ne vous la donnerai point, mais je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. »

[1] Françoise-Jacqueline Vasconcelles de La Noue Pié-Fontaines, Dame de Saint-Cyr, fit profession le 3 février 1703.

quence. Par exemple, notre mère [1] fit sortir vos demoiselles du *ruban noir* [2] pour s'aller promener sur la montagne [3] et aux environs pendant que nous étions à Fontainebleau ; quelques-unes de vous, craignant qu'il n'y eût quelque danger, m'en écrivirent pour savoir mon avis. J'avoue que si vous faites de pareilles consultations au dehors, il n'y a personne qui ne vous réponde qu'il est mieux de ne pas laisser sortir vos demoiselles, parce qu'en général il ne peut y avoir d'inconvénient à prendre le parti le plus sûr, et qu'on veut toujours enfermer les filles. Mais, dans les circonstances présentes, il n'y en avoit aucun de faire ce petit plaisir à vos demoiselles ; tout ce qui vous environne vous garde ; la proximité de la cour vous est une sûreté bien loin de vous être un piége, comme elle le seroit sous un roi qui auroit moins de bonté pour Saint-Cyr que le nôtre ; chacun s'empresse à vous servir et à vous garder pour lui plaire ; ainsi je ne vois aucun danger d'envoyer quelquefois promener vos demoiselles dans le village et aux environs, bien accompagnées, car c'est à quoi il ne faut jamais manquer ; ajoutez à cela que vous êtes surveillées par MM. les missionnaires [4], qui ne vous laisseroient rien passer d'irrégulier. Il est vrai que si vous étiez à l'avenir, proche de la cour comme vous y êtes, environnées de gardes et de mousquetaires qui ne seroient pas retenus, comme ils le sont

[1] La supérieure, qui était alors Mme du Pérou.
[2] Voir sur les demoiselles du *ruban noir*, ou les *noires*, p. 177.
[3] C'est-à-dire le coteau qui domine la maison de Saint-Cyr.
[4] Les prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison.

aujourd'hui, par la protection spéciale dont le Roi vous honore; si vous aviez un curé moins régulier que le vôtre; si votre fermier, votre fermière n'étoient pas des gens à qui vous puissiez vous confier, il y auroit un extrême danger à laisser sortir vos demoiselles, et pour rien au monde il ne le faudroit permettre. Mais tant que les choses seront comme elles sont aujourd'hui, quel mal y a-t-il que la supérieure, de temps en temps, envoie quelques demoiselles, sous la garde de personnes de confiance, entendre la messe à la paroisse ou voir un peu la campagne, ce qui est une récompense merveilleuse? Mais je vous conseille encore une fois, ajouta-t-elle, de ne pas consulter aux personnes du dehors des choses de cette nature, ou du moins de faire la consultation entière, car il y en a plusieurs de cette sorte qui, proposées toutes nues, sans être accompagnées de certaines circonstances, paroissent d'abord très-blâmables, au lieu qu'on les trouve bonnes ou du moins indifférentes quand on en fait voir toutes les raisons et les manières de les faire. Il n'y a rien, par exemple, qui soit plus inviolable dans les couvents que la clôture; cependant notre évêque ne permet-il pas que quelques-unes de vous autres sortent quelquefois pour faire la visite des appartements de votre dehors [1], quand cela est nécessaire? Mais encore une fois, quand vous enverrez ainsi

[1] Les appartements où logeaient l'évêque de Chartres et autres hôtes de distinction. Ils étaient dans la cour, dite *du dehors*, où le public était admis. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. IV.)

promener vos demoiselles, vous devez toujours les faire accompagner par quelque honnête homme de ceux qui sont attachés à votre maison, outre les femmes à qui vous les confierez ; car elles pourroient être rencontrées par un fou, par un ivrogne ou par quelque impudent qui leur diroit une sottise, et quoique l'on ne soit pas cause de ces aventures, il est cependant fort désagréable de les essuyer. Il peut encore arriver des incidents dont ils se démêleroient mieux que votre tourière. Nous observons cela dans le monde quand nous allons à des promenades ou à les églises éloignées. »

128[1]. — ENTRETIEN AVEC LA CLASSE JAUNE.

(Sur la manière de parler raisonnablement et sur le silence.)

1700.

Madame dit un jour aux demoiselles de la classe jaune : je n'ai fait les *Conversations*[2] que pour vous apprendre à vous entretenir ensemble, à savoir disputer sans vous quereller. Si tout le monde était d'abord de même avis, il n'y aurait presque rien à dire ; c'est ce qui m'a fait mettre des sentiments si différents surtout dans la conversation du *mensonge*[3]. Quand vous avez joué quelque proverbe,

[1] *Recueil d'instructions*, p. 127.

[2] Voir la note de la page 291 et la *Préface* des *Conseils aux demoiselles*, etc.

[3] Voir, la Conversation XVIII, dans le t. I des *Conseils aux demoiselles*, etc.

27.

parlez-en entre vous; dites, par exemple, sur: *tel maître, tel valet*[1] : il me semble que je traiterois fort bien mes domestiques, je mettrois mes gens sur le pied de ne point donner de raisons, je voudrois qu'ils fussent prompts à faire ce que je leur dirois. La manière de converser ne s'apprend pas comme des notes, mais l'habitude fait qu'on l'acquiert insensiblement. Je ne comprends pas qu'à votre âge vous le sachiez si peu, et qu'il faille encore vous l'apprendre. Si quelque fille peu raisonnable s'ennuie, laissez-la s'ennuyer et ne vous rendez pas par mauvaise complaisance à parler de niaiseries. Vous pouvez dire que vous ne dites rien de mauvais. C'est quelque chose de mauvais pour vous de ne point parler raisonnablement, puisque vous ne vous formerez jamais et que vous serez toujours enfants.

Je vous exhorte encore au silence. Beaucoup parler montre le peu de pouvoir qu'on a sur soi-même. C'est une grande louange de dire d'une personne qu'elle est maîtresse d'elle, et au contraire c'est lui attribuer un grand défaut de dire qu'elle ne l'est pas. Il y a bien des hommes qui ne voudroient pas d'une fille par la seule raison qu'elle seroit légère ou qu'ils l'auroient vue jouer ou parler toute une nuit, parce qu'ils jugent qu'elle seroit capable de bien plus grands maux.

Il y a si longtemps que nous vous demandons le silence; je voudrois que vous le gardassiez pour l'a-

[1] Voir le Proverbe XXXIV, dans le t. II des *Conseils aux demoiselles*.

mour de Dieu ; c'est là la vue la plus solide. En attendant que vous l'ayez, faites-le au moins pour une maîtresse qui fait tout pour vous. Madame la duchesse de Bourgogne vint hier ici avec Mme Dangeau. Elles furent charmées du calme qui régnoit par toute la maison, où il y a cependant plus de 300 personnes. Mme la comtesse de Gramont ne peut s'empêcher de pleurer de dévotion quand elle entre, parce qu'on respire partout un air de régularité et de piété qui charme.

129[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

24 février 1701.

Il m'a toujours paru que vous désiriez que j'écrivisse sur les choses qui pourroient être de quelque conséquence dans votre maison. Je mets dans ce rang-là les représentations des belles tragédies que j'ai fait faire pour vous et qui pourront peut-être, à l'avenir, être imitées. Mon dessein a été d'éviter les mauvaises compositions des religieuses telles que que j'en avois vu à Noisy ; j'ai cru qu'il étoit raisonnable et nécessaire de divertir les enfants, et je l'ai vu pratiquer dans tous les lieux où l'on en a rassemblé ; mais j'ai voulu en divertissant celles de Saint-Cyr remplir leur esprit de belles choses dont elles ne seront point honteuses dans le monde, leur

[1] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVIII. — *Mémoires de Languet de Gergy*, p. 394.

apprendre à prononcer, les occuper pour les retirer de la conversation qu'elles ont entre elles, et amuser surtout les grandes qui, depuis quinze jusqu'à vingt ans, s'ennuient un peu de la vie de Saint-Cyr. Voilà mes raisons pour continuer chez vous les représentations, tant que vos supérieurs ne les défendent pas; mais vous devez les renfermer dans votre maison, et ne jamais les faire voir à la grille, sous quelque prétexte que ce soit. Il sera toujours dangereux de faire voir à des hommes des filles bien faites, et qui ajoutent des agréments à leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent. N'y souffrez pas, dis-je, aucun homme, quel qu'il soit, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni séculier; je dis même un saint s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourroit faire, si un supérieur vouloit voir ce que c'est, en effet, que ces pièces, seroit de faire jouer les plus petites, comme nous avons fait. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fîmes hier[1]; vous savez comment nous nous sommes embarquées; mais j'espère, et je vous en conjure, que ce soit la dernière fois.

[1] Les grandes demoiselles, en habit de Saint-Cyr, avaient joué *Athalie*, au parloir, devant l'évêque de Noyon (parent de Mme de Maintenon) et les confesseurs de la maison. « Les demoiselles jouèrent si bien leur rôle, que monseigneur de Noyon et toute la compagnie en furent très-satisfaits ; et, en effet, on peut dire qu'elles n'avoient guère moins bien réussi que dans les premiers temps où d'habiles maîtres leur avoient montré. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVIII.)

130[1]. — LETTRE A MADAME DE GRUEL,

PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES.

5 mars 1701.

Vous admirez beaucoup trop ce que je fais pour votre classe, mais, tel qu'il est, vous ne l'imitez pas assez. Vous parlez à vos enfants avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs; il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes, pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront; il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer, en un mot, il faut tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très-propre à vivre avec des saints; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également.

131[2]. — LETTRE A MADAME DE GRUEL.

7 mars 1701.

J'ai toujours oublié de vous dire ce que j'ai remarqué, il y a quelques jours, en vous entendant expliquer l'Évangile; il me paroît que vous embrassiez trop de matières, il en faut peu pour des en-

[1] *Lettres et Avis*, p. 276. — *Extrait des écrits*, p. 459.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 193. — *Lettres et Avis*, p. 185.

moi, ne donnez point cela à faire à vos enfants, dites-leur plutôt quand elles font mal : Comment pouvez-vous accorder cette action avec l'Évangile, avec un tel précepte de la loi de Dieu? De plus, ne trouve-t-on pas la vraie grandeur dans la doctrine de Jésus-Christ? Par exemple, leur citer saint Paul, qui aimoit mieux travailler de ses mains dans un temps où il étoit tout occupé à prêcher l'Évangile aux nations que d'être à charge aux fidèles. Cette éducation simple et chrétienne que je vous propose ne vous fera pas tant d'honneur, et ne plaira pas tant aux gens du monde qui aimeroient mieux une éducation plus vaine qui orneroit davantage l'esprit de leurs enfants et leur donneroit quelque chose de plus brillant. Mais vous ne les élevez pas pour plaire au monde; c'est pour en faire de bonnes chrétiennes, des filles sages et raisonnables, car il ne faut rien de bas, rien de petit; point de contes, point en faire accroire; leur donner les choses pour ce qu'elles sont; ne leur point faire un crime d'une bagatelle; ne leur point donner pour obligation une chose de perfection, comme on fait presque dans tous les couvents. On fera les mêmes réprimandes à une fille qui aura manqué d'entendre la messe un jour ouvrier, comme si elle l'avoit fait un dimanche; et quand elle est dans le monde et que ses affaires ne lui permettent pas d'aller à la messe un jour ouvrier, elle croit qu'elle pourra bien aussi s'en dispenser une fête ou un dimanche pour la même raison, parce qu'elle n'en aura pas compris la différence. Vous n'aurez jamais de force dans vos instructions,

que par la vérité : quand vous leur dites, par exemple, que la transgression de leur règle est de soi un péché, et qu'ensuite elles le vont demander à leur confesseur, qui leur dira encore plus librement qu'à l'ordinaire que, puisque la plupart des règles des religieuses n'obligent point, sous peine de péché, à plus forte raison celles qu'on fait à des personnes qui ne sont point engagées par vœux ne les y obligent point ; jugez si après une telle décision, qui est convaincante, elles s'en tiendront à la vôtre, et le cas qu'elles feront ensuite de toutes les autres que vous leur ferez. Il vaut donc bien mieux les exciter à aimer leurs règles, parce qu'elles sont le témoignage de la volonté de Dieu sur elles, et que ce n'est que par la fidélité à les suivre qu'on l'honore véritablement ; que par des petites infidélités, on se dispose insensiblement à des infidélités plus considérables. De plus, il faut faire remarquer que ces transgressions de leur règle ne sont pas seulement de simples imperfections, mais des péchés, non à cause de la règle, mais à cause qu'on ne la transgresse ordinairement que pour suivre une passion déréglée qu'on devroit combattre, et aussi à cause des circonstances qui accompagnent souvent ces transgressions ; enfin leur faire honte de cette mauvaise disposition qui fait qu'on ne craint que ce qui est péché, que ce qui damne, et qu'on passe facilement sur ce qui déplaît à Dieu. Il faut instruire avec simplicité et netteté, faire voir à vos filles la doctrine dans sa pureté, sans s'amuser à leur dire des choses curieuses et inutiles, la foi simple et la docilité à

l'Église convenant mieux à des filles que ces rai
nements qui exciteroient leur curiosité et qui sou
les embrouilleroient. Ce seroit aussi une excell
chose de retrancher la multiplicité des livres; ma
ne faut pourtant pas pousser cela trop loin, car il
occuper les enfants, il faut les former, et la lec
bien choisie et bien faite est très-utile; il ne faud
donc pas retrancher les livres, mais la variété
maximes, des conduites et des moyens; ils devroi
tous renfermer le même esprit sans s'écarter d
que doivent faire tous les chrétiens dans une
simple et commune. Ce qu'on leur fait lire par
port à la vie religieuse, quoique excellent, ne l
sert ordinairement pas beaucoup: elles croient
cela n'est bon que pour le cloître, et quand e
n'ont pas dessein de s'y renfermer, elles laissent s
ce prétexte toute piété; et ce qui arrive encore
ces choses extraordinaires qu'on leur lit, c'est qu
près leur avoir fait une lecture de demi-heure
faut en passer une autre à leur faire entendre
cela ne leur convient pas et que ce sont des co
duites de Dieu qu'il faut admirer. Quand on re
contre par hasard de ces choses merveilleuses qu'
trouve dans la vie des saints, il ne les faut p
laisser passer sans fruit et sans les instruire, et le
faire voir que Dieu a sur ses créatures des condui
différentes qu'il faut suivre avec fidélité, quand il
inspire, et avec soumission à ses ministres.

que par la vérité : quand vous leur dites, par exemple, que la transgression de leur règle est de soi un péché, et qu'ensuite elles le vont demander à leur confesseur, qui leur dira encore plus librement qu'à l'ordinaire que, puisque la plupart des règles des religieuses n'obligent point, sous peine de péché, à plus forte raison celles qu'on fait à des personnes qui ne sont point engagées par vœux ne les y obligent point ; jugez si après une telle décision, qui est convaincante, elles s'en tiendront à la vôtre, et le cas qu'elles feront ensuite de toutes les autres que vous leur ferez. Il vaut donc bien mieux les exciter à aimer leurs règles, parce qu'elles sont le témoignage de la volonté de Dieu sur elles, et que ce n'est que par la fidélité à les suivre qu'on l'honore véritablement ; que par des petites infidélités, on se dispose insensiblement à des infidélités plus considérables. De plus, il faut faire remarquer que ces transgressions de leur règle ne sont pas seulement de simples imperfections, mais des péchés, non à cause de la règle, mais à cause qu'on ne la transgresse ordinairement que pour suivre une passion déréglée qu'on devroit combattre, et aussi à cause des circonstances qui accompagnent souvent ces transgressions ; enfin leur faire honte de cette mauvaise disposition qui fait qu'on ne craint que ce qui est péché, que ce qui damne, et qu'on passe facilement sur ce qui déplaît à Dieu. Il faut instruire avec simplicité et netteté, faire voir à vos filles la doctrine dans sa pureté, sans s'amuser à leur dire des choses curieuses et inutiles, la foi simple et la docilité à

135[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1701.

Dans une de nos journées de travail, Mad
nous dit : « Vous me demandez que je vous instr
sur les classes : l'expérience vous en apprendra
que je ne saurois vous en dire ; c'est moins l'e
qui m'a appris ce que j'en sais, que ce que j'ai
périmenté moi-même dans le temps que j'élevoi
princes. Il faut avoir une conduite proportio
aux divers caractères ; il faut une conduite fe
mais il ne faut point trop gronder ; il faut sou
fermer les yeux et ne point tout voir, et su
prendre garde à ne point aigrir vos filles et
les pas pousser à bout indiscrètement. Il y a des j
malheureux où elles sont dans une émotion,
un dérangement, prêtes à murmurer ; tout ce
vous feriez alors, toutes les remontrances, to
les réprimandes, ne les remettroient pas dans
dre. Il faut couler cela le plus doucement que
peut, afin de ne point commettre son autorité,
arrivera quelquefois que le lendemain elles fe
des merveilles. Il y a des enfants si emportés e
ont des passions si vives, que quand une fois ils
fâchés, vous leur donneriez dix fois le fouet de s
que vous ne les mèneriez pas à votre but ; ils
incapables dans ce temps-là de raison, et le c
ment est inutile. Il faut leur laisser le temps

[1] *Recueil des Réponses*, p. 73.

calmer, et se calmer soi-même; mais afin qu'ils ne puissent croire que vous vous rendez, et que par leur opiniâtreté ils sont devenus les plus forts, il faut user d'adresse, faire intervenir un médiateur, ou dire qu'on ne remet la chose à une autre fois que pour la rendre plus terrible, et ne pas croire qu'ils soient colères et emportés toute leur vie, parce que dans la jeunesse ils ont les passions vives. Je l'ai vu dans M. le duc du Maine; c'est l'homme du monde le plus doux, et dans son enfance, comme il étoit toujours aigri par des maux et par des remèdes violents, il étoit quelquefois dans un feu et dans une impatience, que tout le monde me reprochoit de souffrir. On le mettoit dans un bain bouillant, et parce qu'il crioit, qu'il étoit de mauvaise humeur, on vouloit que je le grondasse; mais je vous avoue que je n'en avois pas le courage; je m'en allois écrire, je me faisois appeler, afin qu'il ne crût pas que je tolérois son impatience et sa mauvaise humeur (ce qui, me semble, étoit bien pardonnable en ces occasions); et puis ces remèdes lui échauffoient si fort le sang, que tout ce que je lui aurois pu faire, tout ce que j'aurois pu lui dire dans ce temps-là ne l'auroit point adouci. Il faut donc étudier les moments, prendre les moyens convenables pour corriger les enfants. Quelquefois un regard, une parole, les remet dans leur devoir, ou une conversation particulière, où vous les faites entrer en raison en leur parlant avec bonté. Il y en a qu'il faut reprendre en public, quelquefois même plusieurs fois, avant de les punir; il y en a d'autres qu'il faut punir d'abord

sans faire paroître de ménagement; enfin la discrétion et l'expérience vous apprendront le parti qu'il faut prendre suivant les occasions; mais vous ne réussirez point si vous n'agissez avec une grande dépendance de l'esprit de Dieu. Il faut beaucoup le prier pour les personnes dont vous vous trouvez chargées; il se faut adresser à lui d'une façon spéciale quand vous êtes embarrassées; ne doutez point qu'il ne vous aide tant que vous vous défierez de vous-même, et que vous aurez soin de demeurer unies à lui.

« Quand vous trouvez des enfants plus difficiles ou mal nées, il faut profiter de tout pour travailler incessamment et patiemment à leur correction, comme de l'occasion d'une fête, d'une lecture, d'une communion, pour les animer et les encourager à entreprendre elles-mêmes la destruction de leurs défauts; mais encore une fois, ne les rebutez point par des corrections trop fréquentes, ou faites sur-le-champ; par exemple, si vos Demoiselles parlent dans le réfectoire ou dans les corridors, ou qu'elles se dérangent, ce n'est point le temps de les reprendre ou de les tirer par la manche pour les faire marcher sur une même ligne; c'est là ce qui les impatiente et leur fait faire de sottes réponses dont on est un peu coupable par son impatience; on ne réussit pas par cette précipitation; quand elles sont en mouvement elles ne vous entendent qu'à demi et ce que vous dites augmente le dérangement; s'il est considérable, redressez-le avec fermeté et à propos; sinon, ayez patience tant que le bien surmontera le mal; c'est l'avis que saint Paul nous donne dans l'épître d'aujourd'hui, et comp-

ter que quoi que vous fassiez, il y aura toujours quelques filles qui parleront ou qui se dérangeront; il est impossible que cela soit autrement dans un si grand nombre. »

Une maîtresse lui dit que depuis quelque temps elle sentoit un esprit de murmure dans sa classe, que quelques-unes disoient bien de petites choses mal à propos, et elle demanda s'il ne falloit point faire quelque exemple pour l'arrêter. « Je vous dirai toujours la même chose, dit Mme de Maintenon; priez pour elles en ces occasions et agissez avec bien de la discrétion; je crois que vous rendrez vos filles souples par ne point faire d'attention à leurs petits raisonnements; quand elles verront que vous ne faites pas semblant de les entendre, ou que vous prenez en riant un trait qu'elles lancent à dessein de vous chagriner et que vous allez toujours votre chemin, elles cesseront de raisonner.

« J'ai encore à vous recommander à leur sujet de ne leur jamais rien dire de déraisonnable, et encore moins de leur jamais faire faire des choses qu'elles voient bien, ou qu'elles verront un jour de ne l'être pas; vous n'êtes pas obligées à leur rendre toujours raison de ce que vous exigez d'elles, quoiqu'il soit ordinairement bon de le faire; mais ordonnez avec hauteur, sans changer de ton ni de visage, et dites avec un ton de voix doux et ferme : Mes sœurs ou mesdemoiselles, il faut faire cela aujourd'hui, vous ne ferez point un tel exercice, vous n'irez point en tel endroit, vous travaillerez tout le jour. Mais souvenez-vous toujours, et n'y manquez jamais, de leur

donner du temps pour prier Dieu l'après-midi, les jours que vous ne les mènerez point à vêpres avec les autres, afin qu'elles prennent cette bonne habitude et la gardent toute leur vie. »

Madame nous dit ensuite qu'ayant entretenu les novices sur l'éducation, elles lui avoient demandé ce qu'il faudroit faire à une petite fille qui rougiroit jusqu'au blanc des yeux d'orgueil et de dépit quand on la reprend, et qui pourtant ne dit mot ; qu'elle leur avoit répondu que pour elle, elle l'admireroit d'avoir assez de pouvoir sur elle pour se taire ; qu'il ne falloit pas faire semblant de voir ces sortes de mouvements, non plus que les répugnances qu'on voit bien qu'elles ont pour de certaines choses qu'on leur fait faire. « Il faut passer par-dessus sans s'embarrasser ni leur en faire une querelle, quand elles sont assez sages pour ne point éclater et pour ne point entraîner les autres au murmure manifeste, car nous sommes hommes, et nos passions remueront toujours quand elles seront contrariées. »

136[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que chacun aime son ouvrage et le préfère à celui d'autrui ; de la droiture à soutenir les filles en les recevant aux classes à peu près sur le pied qu'on les a données.)

1701.

Une des Dames disoit un jour à Madame : « Je ne sais comment accorder le soin particulier que

[1] *Recueil des Réponses*, p. 301.

vous nous recommandez, d'avancer et de former les douze plus âgées de la classe, avec celui que je voudrois prendre des plus âgées dont on peut se servir pour inspirer le bien qu'on veut établir dans les demoiselles. — Il faut, répondit Madame, s'occuper de bonne foi de ces douze plus grandes, parce qu'on les doit bientôt perdre, sans néanmoins que cette attention préjudicie au soin général de la classe, qu'il ne faut jamais négliger. J'en dis de même de celui que vous voulez avoir des plus sages, que je crois fort utile. Il est bien certain que si quelques-unes de vos filles avoient un bon esprit, elles le communiqueroient aux autres comme elles se communiquent leurs travers. Vous devez donc tâcher d'en former quelques-unes des plus raisonnables pour vous aider à établir dans vos classes la raison, la droiture, la bonne foi, le courage. — Comment s'y prendre ? continua la maîtresse. — Comme j'ai fait aujourd'hui aux *rouges*, répliqua Madame ; j'ai demandé d'abord quatre des plus raisonnables : on m'a présenté de grandes filles prêtes à monter à une autre classe ; j'en ai demandé quatre plus jeunes, qui puissent, en restant plus longtemps, servir à inspirer le bon esprit aux autres ; je leur ai parlé là-dessus, je les y ai exhortées ; je les verrai de temps en temps pour leur parler raisonnablement. C'est ainsi que je vous conseille d'en user : il faut former les jeunes de quelque espérance, et les avancer sur leurs exercices et leurs ouvrages, pour qu'elles vous aident à former leurs compagnes, et les âgées pour leur bien

particulier, parce qu'elles sont le plus pressées, ayant moins de temps que les autres. »

« Il y a dans vos classes, ajouta Madame, une chose qui me fait toujours de la peine, et que je tolère parce qu'elle me paroît irrémédiable, c'est que ces filles dont vous avez pris un soin particulier, et dont pour la plupart vous avez fait des merveilles, deviennent, en sortant de votre classe, les dernières de celle où elles montent et sont comptées pour rien, ce qui les afflige et les décourage, se voyant tellement déchues qu'au lieu qu'il n'étoit question que d'elles, elles sont comme oubliées. Or il y a peu de personnes qui n'aient besoin d'être soutenues pour se maintenir dans le bien ; et il n'est pas étonnant qu'elles dégénèrent quand elles ne le sont plus comme elles l'étoient auparavant. Cependant je n'y vois guère de remède, car la maîtresse de la classe où elles entrent a ses mérites anciens, dont elle est bien plus touchée que des nouveaux, parce que les premiers sont son ouvrage et que ce qui est nôtre nous paroît toujours plus merveilleux que les choses où nous n'avons point de part. — Que voudriez-vous donc qu'on fît, Madame, dit Mme de Glapion, pour soutenir ces merveilles nouvellement arrivées dans une classe ? les mettriez-vous d'abord au nombre des bonnes filles ? — Je ne veux rien dire sur cela, répondit-elle agréablement, car je sais bien que, quoi que je puisse vouloir, je ne parviendrois pas à persuader qu'un mérite étranger pût valoir celui que nous regardons comme le fruit de notre travail. La maîtresse des *jaunes*, par exemple, à qui celle des

vertes donnera des filles sur le pied d'excellentes trouvera que les médiocres de sa classe valent infiniment mieux, et n'admettra les nouvelles qu'après avoir jugé de leur mérite par sa propre expérience, sans vouloir s'en rapporter au jugement de la maîtresse qui les a données; et avant qu'elle puisse les connoître par elle-même, il se passera bien du temps encore; après cela arrivera-t-il souvent qu'elle n'en fera pas grand cas, pendant qu'aux vertes on les trouvoit admirables, parce que chaque maîtresse attache le mérite à des qualités bien différentes. L'une ne comptera que sur la dévotion : si elle n'en remarque pas une bien sensible à une fille, elle ne l'estimera guère, quelque bonne qualité qu'elle puisse avoir; au contraire, elle en trouve une autre bien dévote, elle la prônera comme une merveille et n'aura pas d'yeux pour voir ses défauts. Une autre qui aimera beaucoup l'ouvrage ne connoîtra point d'autre mérite, et si une fille travaille bien, elle la mettra au nombre des excellentes, quelque défaut qu'elle ait. Une autre attachera le mérite à l'esprit, à l'intelligence, aux agréments et à d'autres semblables qualités, et comptera pour de médiocres sujets celles qui n'en seront pas bien pourvues. Je ne voudrois pas exclure du nombre des bonnes filles celles qui se distingueroient par ces sortes de talents, mais ce n'est pas par là que je jugerois du mérite. — Qu'appelleriez-vous donc, dit une de nos sœurs, une bonne et excellente fille? — Ce seroit, répondit Madame, celle qui auroit des inclinations portées au bien, qui auroit de la piété,

particulier, parce qu'elles sont le plus pressées, ayant moins de temps que les autres. »

« Il y a dans vos classes, ajouta Madame, une chose qui me fait toujours de la peine, et que je tolère parce qu'elle me paroît irrémédiable, c'est que ces filles dont vous avez pris un soin particulier, et dont pour la plupart vous avez fait des merveilles, deviennent, en sortant de votre classe, les dernières de celle où elles montent et sont comptées pour rien, ce qui les afflige et les décourage, se voyant tellement déchues qu'au lieu qu'il n'étoit question que d'elles, elles sont comme oubliées. Or il y a peu de personnes qui n'aient besoin d'être soutenues pour se maintenir dans le bien ; et il n'est pas étonnant qu'elles dégénèrent quand elles ne le sont plus comme elles l'étoient auparavant. Cependant je n'y vois guère de remède, car la maîtresse de la classe où elles entrent a ses mérites anciens, dont elle est bien plus touchée que des nouveaux, parce que les premiers sont son ouvrage et que ce qui est nôtre nous paroît toujours plus merveilleux que les choses où nous n'avons point de part. — Que voudriez-vous donc qu'on fît, Madame, dit Mme de Glapion, pour soutenir ces merveilles nouvellement arrivées dans une classe? les mettriez-vous d'abord au nombre des bonnes filles? — Je ne veux rien dire sur cela, répondit-elle agréablement, car je sais bien que, quoi que je puisse vouloir, je ne parviendrois pas à persuader qu'un mérite étranger pût valoir celui que nous regardons comme le fruit de notre travail. La maîtresse des *jaunes*, par exemple, à qui celle des

vertes donnera des filles sur le pied d'excellentes trouvera que les médiocres de sa classe valent infiniment mieux, et n'admettra les nouvelles qu'après avoir jugé de leur mérite par sa propre expérience, sans vouloir s'en rapporter au jugement de la maîtresse qui les a données; et avant qu'elle puisse les connoître par elle-même, il se passera bien du temps encore; après cela arrivera-t-il souvent qu'elle n'en fera pas grand cas, pendant qu'aux vertes on les trouvoit admirables, parce que chaque maîtresse attache le mérite à des qualités bien différentes. L'une ne comptera que sur la dévotion : si elle n'en remarque pas une bien sensible à une fille, elle ne l'estimera guère, quelque bonne qualité qu'elle puisse avoir; au contraire, elle en trouve une autre bien dévote, elle la prônera comme une merveille et n'aura pas d'yeux pour voir ses défauts. Une autre qui aimera beaucoup l'ouvrage ne connoîtra point d'autre mérite, et si une fille travaille bien, elle la mettra au nombre des excellentes, quelque défaut qu'elle ait. Une autre attachera le mérite à l'esprit, à l'intelligence, aux agréments et à d'autres semblables qualités, et comptera pour de médiocres sujets celles qui n'en seront pas bien pourvues. Je ne voudrois pas exclure du nombre des bonnes filles celles qui se distingueroient par ces sortes de talents, mais ce n'est pas par là que je jugerois du mérite. — Qu'appelleriez-vous donc, dit une de nos sœurs, une bonne et excellente fille? — Ce seroit, répondit Madame, celle qui auroit des inclinations portées au bien, qui auroit de la piété,

qui aimeroit à plaire à ses maîtresses et à les contenter toutes, et non pas celle qui en aimeroit une avec passion et compteroit pour rien de mécontenter les autres; un esprit droit et simple, qui seroit frappé de la raison et sur qui elle ne couleroit pas comme l'eau sur la toile cirée, une humeur douce et accommodante, une fille qui se prendroit par la douceur, qui ne seroit pas aisée à blesser, qui ne feroit point de peine aux personnes avec qui elle vit, qui seroit courageuse et dure sur elle-même, qui aimeroit l'ouvrage, je ne dis pas qui travailleroit bien, car elle pourroit être née maladroite, sans en être moins bonne; mais je ne choisirois pas pour mes mérites des filles molles, paresseuses et difficultueuses, qui se fâchent aisément. — Comment éviter, dit-on, de négliger les filles qui montent d'une classe à l'autre, car la maîtresse de celle où elles arrivent est obligée de prendre un soin particulier d'avancer et de former les plus âgées de sa classe de préférence à elles? — Il est vrai, répondit Madame, qu'elle doit s'occuper beaucoup des filles dont il faudra plus tôt se défaire (c'est un désintéressement que j'ai toujours demandé, et ce qui me fait regarder comme irrémédiable l'oubli des mérites nouveaux venus à une classe); mais sans en être occupée comme des plus grandes, je voudrois du moins qu'on les soutînt sur le pied qu'on les a données, et que si elles étoient de bonnes filles à la classe qu'elles quittent, on ne les mît point au nombre des mauvaises ou des médiocres à celle où elles arrivent. Je ne désapprouverois pas cepen-

dant qu'on leur donnât un peu de temps pour les éprouver et pour mériter les distinctions, et je n'approuverois point du tout qu'on mît au nombre des sages celles qui ne le mériteroient point, ou qu'on leur donnât des distinctions peu de temps avant le changement des classes, sous prétexte de les faire mieux recevoir à celles où elles sont prêtes de monter, afin, comme l'on dit quelquefois, de faire valoir la marchandise : cela ne seroit pas de bonne foi. »

137[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Ne se point fatiguer inutilement, et le faire avec courage quand il est nécessaire.)

1701.

« ... Vous avez ici tant d'occasions de vous fatiguer, nous dit Madame, que je voudrois bien que vous ne le fissiez point inutilement. Une des peines que j'ai à ma classe[2] est de faire asseoir nos Dames : ou elles se promènent, ou elles demeurent debout, et j'en voyois une dernièrement qui raccommodoit la jupe d'une petite fille en cette posture ; n'auroit-elle pas fait aussi bien de s'asseoir ? Pour moi, je voudrois qu'on le fît dès qu'il n'y a plus de nécessité de

[1] *Recueil des Réponses*, p. 76.

[2] Mme de Maintenon était alors à la classe rouge, où elle fit successivement les fonctions de première, deuxième, etc., maîtresse. (Voir les notes des pages 298 et 300.)

faire autrement. Si vous voulez voir ce qui se passe dans tous les coins de votre classe, faites-y un tour, puis asseyez-vous, tantôt appuyée sur un bout de la table, ou bien dans vos grandes chaises, une autre fois sur leurs bancs auprès d'elles; enfin ménagez-vous, si ce n'est pour la lassitude présente, que ce soit pour celle qui pourroit venir. J'ai été huit jours à me remettre d'une après-dînée où, passant d'une chose à une autre avec nos maîtresses, je demeurai presque tout le jour debout. Vous ne serez pas toujours jeunes, mes chères filles. Si, lorsque vous avez été maîtresses, vous avez gardé cette manière de veiller et d'agir autour de vos demoiselles, je ne m'étonne pas qu'on ait trouvé les classes fatigantes. Je vois aussi que quand nos novices ont été là deux heures de suite, elles n'en peuvent plus, elles sont rouges et enflammées. Savez-vous ce qui arrive? c'est qu'après s'être fatiguée mal à propos par une mortification mal entendue, on est si lasse le reste du jour qu'on en est de mauvaise humeur et avec soi et avec les autres, car le corps s'épuise et l'esprit en devient plus faible. Pour moi, quand j'établis une de nos petites filles pour apprendre *ba bé* à celles qui arrivent, je la fais fort bien asseoir, et la disciple est à genoux devant elle, parce qu'elle n'a pas longtemps à rester dans cette posture. J'ai remarqué dans vos dortoirs que vous faites tout autrement : vous coiffez vos demoiselles assises devant les petites tables comme des dames à leur toilette. Et qui a jamais entendu parler de cela? n'avons-nous pas toutes été coiffées par la femme de chambre de notre mère, ou par

ne gouvernante qui nous met à terre devant elle, la
tte sur un vilain tablier? Ne gâtez donc point vos
emoiselles, je vous en prie; asseyez-vous pour les
habiller; vous êtes leurs mères, traitez-les bonne-
ent comme vos filles. Ne dites pas que vous ne
ensez pas à vous reposer de si bonne heure : eh!
uand vous sortez de votre lit, vous ne pensez pas
ue vous pourrez être lasses; quelque vigoureuses que
ous vous sentiez à six heures du matin, souvenez-
ous qu'il faut agir jusqu'à neuf heures du soir, et
énagez-vous à cette intention. Je ne prétends point
ar là que vous soyez des filles lâches et qui crai-
gnent le travail; je voudrois des filles qui ména-
geassent un quart d'heure de repos qu'elles peuvent
rendre sans nuire à leurs charge , et sussent perdre
rois heures de leur sommeil, se lever la nuit, quand
l gèle bien serré, pour soulager une petite fille, ou
our faire le tour de son dortoir[1] si on le croit né-
cessaire, mener les demoiselles à la promenade le
our qu'on auroit plus besoin de se coucher que de se
promener. Il faut ici du courage et de la discrétion:
voilà vos véritables mortifications. Si vos demoiselles
voyoient une de leurs maîtresses qui ne mangeât
point, qui demeurât toujours dans une posture
gênante, qui s'allât enrhumer dans une porte, elles
la canoniseroient sans autre examen, bien qu'elle ne
soit pas la plus sage au moins en cela; elles seroient
au contraire scandalisées d'en voir une qui mange

[1] Les maîtresses des classes avaient leur cellule dans les dortoirs des demoiselles.

tout simplement ce qu'on lui donne ou qui évite ce qui pourroit l'incommoder quand elle le peut sans manquer à ses devoirs. J'espère pourtant que si l'on tient en cela un juste milieu, elles ne pourront ne pas être édifiées de vous voir si simples à prendre les soulagements nécessaires et à ménager vos forces, et si courageuses pour les sacrifier, et pour n'y pas même faire attention dès qu'il s'agit de vos devoirs. »

138[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur la suffisance.)

1701.

« Il me revient bien des choses, dit Madame, et je les rapporte toutes à vous, pensant toujours à vous, mes chères enfants ; aussi je veux vous parler sur la gloire, sur la suffisance. Monseigneur le cardinal de Noailles fait sa visite présentement au Val-de-Grâce : il m'a dit qu'on s'y plaignoit que les demoiselles de Saint-Cyr étoient glorieuses, qu'elles n'y étoient point aimées. Je ne sais où vous avez pris cette suffisance ; cela ne se voit point dans la noblesse. Il ne faut jamais parler de votre naissance, et ce n'est que pour vous instruire qu'on en parle. Vous ne voyez pas vos maîtresses vous vanter leurs parents ; elles sont cependant demoiselles comme vous. Je parlois à la récréation de Mme de Dangeau : c'est une princesse étrangère, elle est venue en France pour être

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 587.

fille d'honneur de Mme la Dauphine; n'ayant pas un sol, elle a épousé M. de Dangeau, qui est un gentilhomme; elle voit passer devant elle je ne sais combien de gens qui ne sont seulement pas nobles; vous m'avouerez que cela est bien triste pour elle. Elle pourrait dire : il est bien dur à une princesse de se voir traitée de la sorte, mais non; il y a dix-sept ou dix-huit ans que je suis avec elle; je ne crois pas que depuis ce temps-là elle ait jamais dit un seul mot de sa naissance. On dit que vous n'en parlez pas non plus entre vous, c'est donc hors d'ici que vous portez cette suffisance. Celles qui iront dans le monde sentiront bien vite combien la noblesse est misérable; présentement elle est comptée pour rien; c'est au bien, à la fortune, au savoir-faire, qu'on regarde dans le monde. Vous verrez bien des bourgeois marcher sur votre tête et entrer dans des maisons dont la porte vous sera fermée. Je n'ai pas d'instruction à leur donner là-dessus : elles sont assez humiliées et méprisées. Vous avez ici un grand bien, qui est l'éducation. Les pauvres demoiselles qui sont dans le monde n'ont pas le même bonheur, et la misère est si grande présentement dans la noblesse qu'un père fait sa servante de sa fille, ne lui demandant pas autre chose que de mettre la viande au pot, et n'a pas le temps de lui apprendre la moindre chose, ce qui fait qu'elles ont mille défauts. »

Une maîtresse dit à Madame, qu'ayant demandé à M. l'abbé Brunet ce qu'on disoit des demoiselles de Saint-Cyr : Je ne sais si je dois le dire, répondit-il, mais on dit qu'elles sont un peu glorieuses, qu'elles

ont des airs hautains, et qu'elles sont un peu sensibles. — Je n'en suis pas surprise, dit Madame, et pour la sensibilité je ne dirois point que cela n'est point de demoiselles ; après avoir été élevées si doucement, il n'est pas étonnant qu'elles soient sensibles dans le monde à ce qu'on leur dira, car on ne les reprendra pas avec la même charité. »

130[1]. — INSTRUCTION FAITE A LA CLASSE ROUGE.

(Portrait d'une personne raisonnable.)

1701.

Mme de Maintenon demanda à Mlle de Provieuse si elle savoit ce que c'étoit qu'une fille raisonnable. La demoiselle ne sachant pas trop que répondre à cette question[2], Mme de Maintenon lui dit : « Une personne raisonnable, c'est une personne qui fait toujours et à chaque heure du jour ce qu'elle doit faire, qui commence la journée par adorer Dieu de tout son cœur, non pas seulement parce qu'on lui a dit de le faire, ou parce que les autres le font, mais qui pense tout de bon à s'offrir à Dieu et tout ce qu'elle sera pendant le jour. Elle se lève promptement, s'habille avec diligence, modestie, et le plus proprement qu'elle peut ; fait bien son lit, arrange bien ses hardes, aide aux plus petites si elle a du temps de reste. Elle descend à la classe, y prie Dieu avec

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 745.

[2] Le lecteur n'oubliera pas que cette instruction s'adresse à des enfants de sept à dix ans.

respect et avec dévotion, sans badiner, sans rire, car rien n'est plus sérieux que de prier Dieu. Après cela elle déjeune aussi de tout son cœur; s'il est permis de parler, elle le fait, sinon elle garde le silence et s'entretient avec Dieu. Elle va au chœur pour entendre la messe, elle pense à se bien placer; elle regarde si ses compagnes ont de la place, elle se met vis-à-vis d'elles, elle ne regarde point de tous côtés pour voir ceux qui entrent ou qui sortent; elle s'applique aux parties de la messe avec tout le respect et la dévotion dont elle est capable, parce que de toutes les choses de la religion, c'est la plus sainte. Elle retourne à la classe, où elle s'occupe à ce qui est marqué; elle s'applique à bien apprendre à lire, à écrire; si elle est capable de montrer aux autres, elle s'y donne tout entière, comme si sa vie en dépendoit; elle écoute avec attention et respect, tâche de comprendre ce que l'on dit et d'en tirer quelque profit pour sa conduite intérieure ou extérieure, selon la matière dont on parle. Avant d'aller dîner, elle fait son examen particulier, pour voir en quoi elle peut avoir déplu à Dieu dans la matinée, pour lui en demander pardon, et prendre résolution de mieux faire le reste du jour; elle regarde surtout si elle n'est tombée en rien dans le principal défaut dont elle a entrepris de se défaire. Voilà notre personne raisonnable au réfectoire; qu'y fait-elle? elle y mange de bon appétit; point en gourmande, la tête sur son assiette, mais de bonne grâce et proprement, et puisque Dieu a bien voulu qu'on trouvât du plaisir dans le manger, elle le prend sans scrupule et avec

simplicité. Elle écoute la lecture avec encore plus de plaisir, et c'est sa principale attention; elle fait la récréation d'aussi bon cœur que le reste, y apporte la joie, saute, danse, et joue volontiers à tout ce que les autres désirent; elle pense à les réjouir, car cette personne raisonnable fait bien tout ce qu'elle fait, et il ne seroit pas raisonnable d'être sérieuse à la récréation, et de n'y vouloir jamais parler que de choses graves ou de dévotion. Elle écoute ensuite la lecture ou l'instruction, tâche de la retenir, et demande ce qu'elle n'entend pas; elle apporte la même application aux exercices de l'après-midi qu'elle a fait à ceux du matin; elle travaille de son mieux, elle ne perd pas un moment de temps, elle chante avec les autres, et est ravie de chanter les louanges de Dieu; elle écoute le catéchisme sans ennui, tâchant de s'en bien instruire. Elle va souper comme elle a dîné, et ensuite à la récréation, où il faut encore bien sauter, se promener, jouer et rire, car cette personne est fort gaie. Elle fait la prière et l'examen, et s'ira coucher parfaitement contente de sa journée. »

Ensuite Mme de Maintenon, s'adressant à ces jeunes demoiselles, leur dit : « Ne trouvez-vous pas tout cela bien raisonnable? et ne l'est-il pas en effet d'adorer Dieu, de l'aimer et d'apprendre à le servir? C'est pour cela seul que nous sommes au monde; c'est la première chose qu'on nous apprend dans notre catéchisme, parce que c'est la plus importante et la plus nécessaire, et ce que vous devez faire toute votre vie. N'est-il pas encore bien raisonnable que

des jeunes personnes apprennent à lire, à travailler, et toutes les autres choses qu'on vous montre ici? Vous serez bien aises, quand vous retournerez dans le monde, de savoir faire quelque chose, ou pour votre ménage, ou pour vous personnellement, ou pour vos parents, suivant les occasions. Il est aussi très-raisonnable que vous vous réjouissiez; vous en avez bien des sujets, mes chères enfants : vous êtes chrétiennes, quel bonheur! que de gens qui ne le sont pas, et qui ne le seront jamais! vous êtes ici dans une bonne maison, à l'abri de toutes sortes de maux corporels et spirituels; vous êtes jeunes et gaies; réjouissez-vous donc, cela est de votre âge; je prie Dieu, mes enfants, que vous en ayez toute votre vie autant de sujet que vous en avez présentement. »

Notre première maîtresse [1], dit Mlle de Saint-Bazile [2], nous parle presque continuellement de raison, et nous dit souvent que, si c'étoit une marchandise qu'on pût acheter, elle en feroit bonne provision pour nous en donner à toutes. — C'est en effet une excellente marchandise, dit Mme de Maintenon; c'est elle qui apprend à s'accommoder de tout, à vivre avec toutes sortes de personnes, et à savoir se passer de celles qui nous plaisent davantage. »

Mme de Gruel dit qu'une demoiselle sortie d'ici n'avoit pu durer avec les gens avec qui elle étoit, parce qu'ils n'avoient pas une piété assez droite. « Sa piété elle-même n'étoit pas droite, repartit

[1] C'étoit Mme de Gruel. (Voir sur cette Dame, p. 300 et 322, etc.)
[2] Demoiselle de la classe rouge.

Mme de Maintenon; elle en savoit la définition, mais elle ne la pratiquoit pas, puisqu'elle consiste à s'accommoder à son état et aux personnes avec qui on vit. Une personne bien raisonnable sait supporter bien patiemment ceux qui ne le sont pas, sans même leur laisser apercevoir qu'elle les supporte; elle fait son compte en elle-même d'en rencontrer partout où elle va, de sorte que rien ne la surprend ni ne la fâche. Je vous assure, mes chères enfants, que sans être prophétesse, je vous prédis que vous aurez beaucoup à souffrir. Dieu a disposé les choses de telle manière qu'il y a des peines dans tous les états; et cependant on aime la vie, quoiqu'elle soit remplie d'afflictions et de disgrâces. Que seroit-ce si Dieu y avoit mis beaucoup de plaisirs? On ne pourroit se résoudre à la quitter; on ne penseroit point à cette vie éternelle qui est le fondement de notre espérance. Comptez donc, mes enfants, que vous aurez partout de la contrainte, soit que vous vous fassiez religieuses, ou que vous retourniez dans le monde. On croiroit que les religieuses en ont beaucoup plus que les personnes mariées; c'est tout le contraire. Les filles sont présentement bien contraintes. On les marie sans leur demander leur consentement, sans s'informer de l'humeur de celui qu'on leur destine, s'il est raisonnable, s'il a de la piété, de sorte qu'elles se trouvent engagées pour toute leur vie sans presque savoir à qui. Il est certain que les contraintes des religieuses ne sont pas si grandes que celles qu'on a à essuyer dans le monde. Vous passez ici une vie douce et tranquille, et vous

ne savez presque ce que c'est que la peine ; vous le sentirez un jour.

« Vous croyez peut-être que quand vous serez de grandes personnes vous n'aurez plus de règles à garder, et je réponds à cela que si vous êtes aussi raisonnables que j'espère que vous le serez, vous saurez bien vous faire vous-mêmes une règle de journée que vous suivrez fidèlement, au cas qu'il n'y en ait pas dans l'endroit où vous serez. C'est assez pour l'ordinaire d'avoir sa liberté pour ne savoir qu'en faire. C'est pour cela qu'autrefois, quand nous faisions des voyages, quelques dames et moi, n'eût-ce été que pour six semaines, la première chose à quoi nous pensions, c'était de nous faire une règle. Étant à Richelieu[1] pour quelque temps, nous réglâmes nos journées d'une manière fort agréable. On se levoit à l'heure qu'on vouloit, nous descendions dans la chambre de Mme de Richelieu[2] pour lui souhaiter le bonjour, nous allions à la messe ensemble, et revenions causer avec elle jusqu'au dîner, pendant lequel on faisoit une lecture ; après quoi nous tenions conversation, ne manquant jamais de travailler ; ce fut dans ce temps que je fis cet ornement de tapisserie que j'ai depuis donné aux Dames de Saint-Louis.

[1] Chez Mme la duchesse de Richelieu. Cette anecdote se rapporte au temps du veuvage de Mme de Maintenon.

[2] Anne Poussart, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine. Après la mort de la reine mère (en 1666), qui faisait une pension à Mme de Maintenon (alors Mme veuve Scarron), elle lui offrit une retraite dans sa maison. Celle-ci refusa ; mais elle fréquentait habituellement son hôtel, où elle se lia avec la plupart des gens distingués de cette époque.

Après la conversation, chacune se retiroit dans sa chambre et y faisoit ce qu'elle vouloit; à trois heures et demie, on se rassembloit chez Mme de Richelieu pour y garder le silence, ou chanter; à quatre heures, on s'alloit promener jusqu'au souper, puis on causoit une demi-heure, et après la prière, qui se faisoit en commun, chacun se retiroit de son côté. On ne manqua pas à un point de cette règle pendant six semaines; ce temps-là m'a toujours paru le plus heureux de ma vie, et je vous avoue que depuis que je suis à la cour, je n'en ai point eu de pareil. Cela vous fait voir, mes enfants, que vous n'êtes pas les seules qui ayez une règle, et que toute personne raisonnable s'en fait une, ou se la fait faire par son directeur, et la suit fidèlement, quand rien ne l'en empêche. On a pour l'ordinaire mauvaise opinion d'une personne que l'on voit vivre sans règle, se levant un jour matin, un jour tard, dînant tantôt à une heure, tantôt à une autre, et ainsi de toutes les choses qu'elle a à faire. Adieu, mes enfants, devenez bien raisonnables, et je vous assure que vous serez fort aimables.»

140[1]. — RÉPRIMANDE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur la mauvaise gloire.)

1701.

« Il y a longtemps que je vous parle de cet orgueil mal placé que je tâche de détruire à Saint-Cyr, et

[1] *Recueil d'instructions*, p. 308.

cependant je l'y trouve encore. Je ne saurois comprendre ce qu'a fait une de vous. On l'envoie balayer, et parce qu'on lui marque ce qu'elle doit faire, elle s'en choque et dit : une servante ne doit pas me commander, c'est à nous à faire ce que nous voulons. Peut-on voir une telle insolence ? Quoi ! parce qu'on vous dit : vous balayerez là, ou vous ferez cela, vous êtes choquée ! Mais moi, si on m'envoyoit aider à une servante, la première chose que je ferois seroit de demander ce qu'elle veut que je fasse, car certainement je ne saurois par où commencer. Il faut qu'il y ait bien du travers dans votre tête. Et où en serions-nous si c'étoit un affront de s'instruire de gens au-dessous de soi ? On le fait tous les jours et personne ne s'avise de s'en croire déshonoré. On dit à une autre de porter du bois et de balayer, elle répond qu'elle n'est pas une servante. Non certainement vous ne l'êtes pas ; mais je souhaite qu'au sortir d'ici vous trouviez une chambre à balayer, vous serez trop heureuse, et vous saurez alors que d'autres que des servantes balayent. Je me souviens qu'allant un jour chez Mme de Monchevreuil qui attendoit compagnie, elle avoit bien envie que sa chambre fût propre, et ne pouvoit pas la nettoyer elle-même parce qu'elle étoit malade, ni la faire faire par ses gens qu'elle n'avoit pas alors ; je me mis à frotter de toutes mes forces pour la rendre nette, et je ne trouvai point cela au-dessous de moi. J'aurois beau frotter votre plancher, aller quérir du bois ou laver la vaisselle, je ne me croirois point rabaissée pour cela. Que tout le

monde vienne à Saint-Cyr et qu'on vous trouve toutes le balai à la main, on ne le trouvera pas étrange et cela ne vous déshonorera pas. Nous sommes toutes nées demoiselles, mais pauvres demoiselles, et comme dit Jeannette, j'aurois beau m'élever au-dessus du rang où Dieu m'a fait naître, je ne serai jamais qu'une simple demoiselle. On ne peut se donner la naissance ni se l'ôter; ainsi toutes ces choses ne sauroient vous faire mépriser. Il n'y a que les gueux revêtus qui ont cette sotte gloire et qui croiroient se rabaisser en les faisant. Vous ne serez pas moins nobles, pour porter du bois ou pour balayer; vos preuves sont ici et vous devez croire qu'on ne doute point de votre noblesse. Je suis persuadée que vous feriez toutes ces choses avec plaisir si on ne vous le disoit point, quand ce ne seroit que pour sortir de votre banc, monter et descendre; et parce qu'on vous y envoie une fois en trois mois, cela vous fait faire mille insolences. C'est un orgueil insupportable. On connoît dans le monde la noblesse par son honnêteté; elle aime à faire plaisir, à soulager, à épargner de la peine [1], et il est étonnant que vous ne vouliez pas rendre service à une maison qui fait tant pour vous. Encore une fois, vous n'en seriez pas dégradées. Il faut que je vous dise une parole de Mlle Balbien qui m'a toujours paru admirable. Elle étoit à la tête des bleues, dans le temps que les Dames faisoient leur noviciat. On obligea une demoiselle de lui venir demander par-

[1] Cette phrase se retrouve dans les *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 78.

don, et elle lui dit : Voyez, mademoiselle, où vous a réduite votre orgueil, jusqu'aux pieds d'une couturière, d'une petite femme de chambre ! Cela n'est-il pas admirable ? Voilà une femme qui mériteroit assurément bien d'être née de parents nobles. Rien n'est si beau que de ne point sortir de son état. Ceux qui ont le cœur véritablement noble ne sont point portés à s'élever ni à mépriser personne. Si on forçoit une de vous de servir chez quelque particulier et qu'elle ne pût s'y résoudre, aimant mieux passer ses journées depuis le matin jusqu'au soir à travailler pour gagner ce qui lui seroit nécessaire, je ne pourrois la blâmer. Si on venoit faire à une autre la proposition d'un mariage avec un homme sans naissance, et qu'elle me répondît : je ne puis vaincre la répugnance que je sens là-dessus, je la plaindrois de ce qu'elle refuse un parti qui pourroit la rendre heureuse, mais je ne le trouverois pas étrange, car ce sont des inclinations ordinaires à la noblesse. Si j'entendois dire à une demoiselle : j'aurois bien mieux aimé voir mourir mon frère que de savoir qu'il a fui, et de penser qu'il passe pour un poltron, je dirois aussi : voilà qui est d'un cœur noble et j'en pense tout autant que vous. Si plusieurs disoient : j'aime mieux être toute ma vie vêtue d'étamine que de recevoir des présents, vivre de mes cinquante écus avec ce que je puis gagner par mon travail que de prendre quelque chose, je dirois : voilà des demoiselles qui sentent leur noblesse, et c'est en cela justement que consiste la bonne gloire. »

141 [1]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DE CLASSE.

1702.

J'ai tant filé pour votre service, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire.

J'ai à répondre à deux de vos lettres. Il s'en faut bien que je sois telle que vous me croyez, mais ne vous lassez point de prier pour moi, et de demander surtout l'humilité.

Vous avez bien fait de marquer à Saint-Paul et à Bégny que vous êtes contente d'elles ; il faut soutenir les vertus naissantes. Mettez toute votre délicatesse de conscience à vous donner tout entière à vos filles, sans autres intentions que leur salut et la gloire de Dieu.

Reposez-vous tout simplement quand l'obéissance vous l'ordonne, ce ne sera pas pour vous un relâchement. La modération que nous demandons dans les récréations de nos enfants est difficile à fixer, il faut compter qu'il y aura toujours à les reprendre là-dessus.

Je n'ai point prétendu rien changer à la décoration du chœur, mais il y faut exiger d'elles une très-grande modestie, et qu'elles entendent la messe à genoux. Il est aisé de voir si celles qui s'appuient sont foibles, délicates, et sortant de l'infirmerie ; il faut condescendre à celles-là en les exhortant à se contraindre. Ne soyez pas blessée du grand nombre ;

[1] *Lettres et Avis*, p. 306.

j'aimerois mieux en voir vingt assises dans les temps de maladies que deux par lâcheté ; guérissez-vous en tout de l'envie de paroître.

Je n'approuve point que vous jouiez aux échecs ; les jours que la classe n'a pas les jeux, vous devez être assez occupée de voir comment leur récréation se passe. Courage, ma chère fille, tout ira bien ; instruisez vos filles des pratiques de leur état présent, et prévenez-les sur celles des états où elles pourront se trouver.

Je reçus hier une lettre où chacune de nos sœurs me dit un mot : la même raison qui m'a empêchée de vous écrire de ma main m'empêche de leur répondre ; je suis bien fâchée de ne le pouvoir faire à une très-belle lettre que j'ai reçue des bleues, et encore à une plus belle de ma sœur de Sailly.

Voici une lettre de monseigneur de Chartres pour vous ; je ne vous ferai pas la façon de la cacheter. Cette main impotente pour votre service ne m'empêche pas de me porter fort bien d'ailleurs.

---

442 [1]. — LETTRE A MADAME DE SAILLY [2],

MAITRESSE DES ROUGES.

Mars 1702.

J'espère, ma chère fille, que vous ferez fort bien aux rouges, parce que j'espère que ce sera Dieu qui

[1] *Lettres et Avis*, p. 311.
[2] Marie-Madeleine-Catherine de Sailly de Berval, née en 1680,

sera en vous et par vous. Consultez ma sœur du Londe, qui connoît fort cette classe; elle est très-importante; c'est là où il faut commencer à former Jésus-Christ dans le cœur de ces âmes innocentes; les premières impressions sont bien fortes. Lisez vos règlements : votre saint évêque les a approuvés, quoique ce ne soit pas encore la forme ordinaire. Ne parlez point à vos filles en particulier que je ne vous le dise; attachez-vous à les connoître; aidez-vous des lumières que ma sœur de Gruel doit vous avoir données en les quittant, et de celles de ma sœur du Londe. Priez beaucoup pour ces enfants, et adressez-vous à moi pour tout ce qui vous embarrassera tant soit peu; vous me trouverez toujours disposée à vous aider autant que je le pourrai; lisez et relisez le petit chapitre de l'éducation des demoiselles, qui est dans votre dernier règlement, afin d'élever vos filles dans cet esprit-là. Je prie Dieu de vous conduire dans tous les moments de votre vie.

---

143 [1]. — LETTRE AUX MAITRESSES DES CLASSES.

Septembre 1702.

Votre institut est composé d'intérieur et d'extérieur; vous êtes faite pour instruire et pour vous livrer sans réserve à l'éducation des demoiselles;

morte en 1749. Elle fit profession le 12 mars 1701. C'était la sœur de Mme de Berval.

[1] *Lettres et Avis*, p. 280.

comment accommoder cette dissipation avec le recueillement et avec la pratique du silence qui est dans votre règle? Voilà, mes chères filles, sur quoi roulent vos difficultés. Vous accommoderez tout si vous évitez l'empressement dans vos actions, et si vous prenez le milieu dans votre conduite. Gardez-vous bien de parler continuellement à vos filles; gardez-vous bien de ne leur parler qu'aux instructions; toutes les extrémités sont à éviter; mettez-vous bien dans l'esprit que l'éducation est un ouvrage fort lent, qu'il faut y travailler tous les jours, mais tranquillement, qu'il faut reprendre vos enfants tantôt doucement, tantôt sévèrement, toujours chrétiennement, toujours raisonnablement; qu'après avoir semé, il faut attendre patiemment le fruit qui peut être réservé pour une autre maîtresse ou dans une autre classe. Mettez-vous encore dans l'esprit qu'il faut accommoder leur intérêt avec le vôtre, qu'il faut prendre du temps pour vous recueillir, qu'il faut en employer à vous reprendre pour elles, qu'en tout cela le bon sens et la bonne volonté doit régler. Vous voudriez que tout le fût, et savoir combien de paroles il faut dire et combien de pénitences il faut donner; ce que vous désirez est impossible; il faut faire selon l'occasion, ne se piquer ni d'être sévères, ni d'être douces; il faut donner quatre pénitences publiques par semaine, si on les mérite; il faut être longtemps sans en donner, si on n'y voit point de nécessité; mais ce discernement sera plus aisé à trouver en quatre personnes qu'en seize, et ç'a été une de mes raisons pour rendre les premières maî-

tresses si absolues. Il faut tâcher d'en donner de raisonnables, et que les autres se conforment à elles, autrement vos classes n'iront jamais bien. J'ai dit souvent et montré moi-même à égayer un peu les instructions, afin de réveiller l'attention des enfants; mais il ne faut pas que cela aille jusqu'à devenir une récréation.

Il ne faut pas accoutumer les filles à faire tant de questions; les avertissements ne sont pas une pratique pour les classes; la meilleure invention que je vous puisse donner pour gouverner vos demoiselles, c'est de vous en faire estimer, car tant qu'elles vous verront faire des fautes, elles feront des chansons, se moqueront de vous, et auront peu de créance en ce que vous leur direz : on n'en fait point accroire aux enfants, ils voient plus clair qu'on ne pense. Adieu, vous devez être contentes de moi.

---

144 [1]. — LETTRE A MADAME DE GLAPION [2],

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

(Les demoiselles auront l'esprit que nous leur donnerons encore plus par nos exemples que par nos paroles.)

Ce 6 novembre 1702.

Je vous sais très-bon gré, ma chère fille, de votre tendresse pour les bleues, et je voudrois qu'elles

[1] *Lettres et Avis*, p. 337.

[2] Mme de Glapion, dès qu'elle eut fait profession, fut envoyée à l'apothicairerie, où Mme de Maintenon, pour amortir sa délicatesse et son goût pour les choses d'esprit, lui fit apprendre l'usage des

vissent la vivacité de votre lettre, et qu'elles en eussent la reconnoissance qu'elles doivent. J'irai à leur classe avec une entière confiance en Dieu et en elles ; ma plus grande peine est de ne le pouvoir pas encore. Je les conjure de pratiquer par avance ce qu'elles savent que je leur demanderai. Si j'avois réussi par les châtiments aux petites classes, je me trouverois embarrassée avec de grandes filles ; mais n'ayant employé que la raison, la douceur et la patience, je ne puis douter qu'elles ne soient encore plus sensibles à ces manières-là que des enfants. Nous nous accommoderons bien ensemble, je vous en réponds. Ne vous affligez point du mal qu'on dit d'elles, et tirez-en le profit de ne jamais parler en mal de ce qui se fait aux classes. Jugez de la peine que vous feriez par celle qu'on vous fait : vous savez combien de fois je vous l'ai recommandé ; c'est vous autres qu'il faut former à la droiture et à la raison ; vos filles auront l'esprit que vous leur donnerez, et vous le leur donnerez moins par vos discours que par vos exemples. Soyez donc simples dans tout ce que vous faites ; ne vous blessez pas aisément ; n'exagérez point ce que vous dites ; portez la paix partout ; aimez à concilier les esprits ; laissez tomber

drogues, la botanique, un peu de médecine, etc. Elle excella si bien dans ces connaissances, qu'elle devint l'infirmière modèle de la maison, et elle se signala par son dévouement et sa charité dans les maladies épidémiques. On la laissa dans ces occupations pendant près de cinq ans ; puis Mme de Maintenon, qui la destinait aux plus hautes charges de la maison et la regardait comme celle qui devait achever son œuvre, la fit nommer première maîtresse des bleues.

tout ce qui peut fâcher; agissez en tout dans la présence de Dieu et le plus parfaitement que vous le pourrez. Par ces moyens-là, votre éducation fera d'excellentes filles, et vous remplirez la fin de votre institut en les envoyant édifier tous les couvents et toutes les familles. Je vous embrasse, ma fille.

---

145 [1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que trop d'attention à faire plaisir aux demoiselles et à prévenir leurs besoins les rend molles et délicates.)

28 juin 1707.

Le 28 juin, Madame eut la bonté de passer tout le jour avec nous; ayant dit d'abord en riant qu'elle était résolue de ne dire que des inutilités, elle soutint quelque temps la conversation sur ce ton-là fort agréablement. On parla de la mollesse qui règne présentement dans le monde. Madame nous dit qu'on la porte si loin, que les jeunes personnes même ne veulent pas se donner la moindre peine pour se procurer un divertissement; que l'on ne connoît pas l'usage des plaisirs de l'esprit; que l'on ne pense qu'à manger et à se mettre à son aise; que les femmes passent la journée en robe de chambre, couchées dans une grande chaise, sans aucune occupation, sans conversation, sans lecture; que tout est bon, pourvu qu'on soit en repos. — Une de nos sœurs ayant dit qu'on sentoit ce même esprit dans nos de-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 554.

moiselles, qui aiment mieux quelquefois se priver de jouer ou de se promener, que de prendre la peine de sortir de la classe et de chercher des jeux, Mme de Bouju[1], qui ignoroit le projet de Madame parce qu'elle n'étoit pas venue au commencement, croyant que c'étoit une belle occasion de la mettre en vivacité et de lui faire dire quelque chose d'utile, lui demanda où nos demoiselles pouvoient avoir pris l'esprit du monde, étant venues si jeunes dans la maison. « Ma sœur, répondit-elle, il n'est pas besoin de l'enseigner, puisque chacun le trouve dans son propre fonds. — Mais que faudroit-il faire, ajouta-t-elle, pour détruire cette mollesse? » Madame, qui vouloit tenir sa résolution, changea de propos, et nous regardoit d'un air d'intelligence, avec cette bonté et familiarité qu'elle veut bien avoir avec nous. Mme de Bouju, n'en sachant pas la raison, la demanda à celle qui étoit auprès d'elle. Mme de Radouay, à qui elle s'adressa, dit tout haut : « Voilà ma sœur de Bouju, Madame, qui demande ce que vous avez dit d'utile; elle ignore la résolution que vous avez prise de livrer ce jour aux inutilités. » Madame reprit en riant, et avec beaucoup de vivacité : « Que veut cette affamée de bonnes choses? Que pourrois-je dire que je n'aie pas dit cent fois? » Puis, l'apostrophant, elle ajouta vivement : « Vous vous plaignez que vos demoiselles sont paresseuses, qu'elles ont l'esprit de mollesse; pourquoi le leur donnez-vous par la trop grande application que

[1] Voir page 290.

vous avez à leur faire plaisir ? D'où vient que vous leur donnez tant de récréations extraordinaires, des promenades et des amusements, comme si elles n'étoient pas toutes en âge de travailler, je dis même les petites ? Quelle est la fille qui ne travaille pas depuis le matin jusqu'au soir dans la chambre de sa mère, et n'en fait pas son plaisir ? Elle n'y trouve, le plus souvent, que de la mauvaise humeur à essuyer, beaucoup de désagréments, quelquefois même des mauvais traitements, et personne ne s'avise de la plaindre et de lui procurer des délassements. La plupart travaillent assidûment toute la semaine, et ne se promènent que les fêtes et dimanches, et vous autres, qui êtes obligées, par les règles établies dans votre maison, de faire mener à vos demoiselles une vie sans comparaison plus douce que celle que la plupart mèneroient chez elles, au lieu de tâcher d'y mêler un peu de dureté, autant que l'ordre général le peut permettre, vous n'êtes occupées, au contraire, qu'à l'adoucir ; non contentes qu'elles aient tous les jours une grande heure de promenade le soir, et presque tout le jour le dimanche, vous les y menez encore à la récréation du matin, et à des heures extraordinaires. Pour moi, je gémis quand je vous vois si empressées à leur chercher des amusements dès qu'elles ont huit ans ; devroient-elles en avoir d'autre que le plaisir d'un travail aussi doux que l'est celui de vos demoiselles ? Si vous les accoutumiez à goûter ce plaisir dès cet âge, vous les empêcheriez d'en désirer d'autres qui seroient aussi dangereux que celui-ci est in-

nocent, et par là vous leur rendriez un des plus grands services qu'elles puissent attendre de vous pour le présent. Quel avantage de contenir de jeunes personnes qu'il est si dangereux d'abandonner à elles-mêmes dans ces temps de récréation, où les conversations entre elles sont si pernicieuses ! Pour l'avenir, cet amour de l'ouvrage seroit un préservatif contre toutes sortes de maux. La maxime des gens d'expérience est qu'*une fille doit être coquette ou laborieuse.*

« Il faut en toutes choses, ajouta Madame, avoir du discernement. Quand je vous blâme de chercher trop à faire plaisir à vos filles, et de les promener à toutes les récréations, je n'entends pas que vous leur retranchiez toute promenade et tout délassement, car ils leur sont nécessaires ; je n'en blâme que l'excès, et je trouve fort bon que l'hiver, où la saison les contraint d'être renfermées tout le jour, une maîtresse qui voit un rayon de soleil puisse, sans être molle, profiter de ce beau temps passager pour les mener à la promenade ; elle fera même très-bien, cela étant aussi bon pour leur santé que pour leur plaisir ; mais en été, où elles y vont le soir, je ne vois pas de raison qu'elles y aillent ordinairement à d'autres heures.

« Quand je vous exhorte aussi à faire travailler même les petites à la récréation, et d'exiger d'elles qu'elles travaillent assidûment et diligemment dans les autres heures, à ne pas souffrir qu'elles n'aient de l'ouvrage que par contenance, sans se soucier de l'avancer, je conviens cependant que dans le temps

vous avez à leur faire plaisir? D'où vient que vous leur donnez tant de récréations extraordinaires, des promenades et des amusements, comme si elles n'étoient pas toutes en âge de travailler, je dis même les petites? Quelle est la fille qui ne travaille pas depuis le matin jusqu'au soir dans la chambre de sa mère, et n'en fait pas son plaisir? Elle n'y trouve, le plus souvent, que de la mauvaise humeur à essuyer, beaucoup de désagréments, quelquefois même des mauvais traitements, et personne ne s'avise de la plaindre et de lui procurer des délassements. La plupart travaillent assidûment toute la semaine, et ne se promènent que les fêtes et dimanches, et vous autres, qui êtes obligées, par les règles établies dans votre maison, de faire mener à vos demoiselles une vie sans comparaison plus douce que celle que la plupart mèneroient chez elles, au lieu de tâcher d'y mêler un peu de dureté, autant que l'ordre général le peut permettre, vous n'êtes occupées, au contraire, qu'à l'adoucir; non contentes qu'elles aient tous les jours une grande heure de promenade le soir, et presque tout le jour le dimanche, vous les y menez encore à la récréation du matin, et à des heures extraordinaires. Pour moi, je gémis quand je vous vois si empressées à leur chercher des amusements dès qu'elles ont huit ans; devroient-elles en avoir d'autre que le plaisir d'un travail aussi doux que l'est celui de vos demoiselles? Si vous les accoutumiez à goûter ce plaisir dès cet âge, vous les empêcheriez d'en désirer d'autres qui seroient aussi dangereux que celui-ci est in-

une promenade ; voilà ce qui les gâte et ce qui peut leur faire croire qu'on leur en doit de reste, quoiqu'elles n'aient fait après tout que ce qu'elles doivent faire. Il suffiroit qu'en les remettant entre les mains des maîtresses, elle dît simplement : J'en ai été contente ; et cela, non pour leur faire plaisir, mais pour en rendre compte. Il faudroit dire de même : Elles ne font rien qui vaille. »

Madame de Sailly [1] demanda si ce n'étoit pas une bonne raison de prendre une suppléante quand la maîtresse a un rhumatisme ou une fluxion qui l'empêche de mener les demoiselles à la promenade. « C'est là une pauvre raison, repartit Madame, pour embarrasser une communauté à vous chercher une suppléante qui quitte sa charge ou ses sœurs à la récréation pour aller promener vos demoiselles ; c'est trop les gâter que d'avoir pour elles ces sortes d'égards. Il faut faire céder tout à leur sûreté préférablement à leur plaisir. Quel inconvénient y auroit-il de les laisser quelque temps sans prendre l'air ? cela n'arrive-t-il pas souvent à des enfants dans le monde qui sont plus distingués qu'elles ? Et pour vous donner un exemple de votre connoissance, Mlle d'Aubigné ne demeura-t-elle pas ici très-longtemps sans sortir de sa chambre, parce que sa gouvernante avoit un rhumatisme ? N'auroit-on pas pu la confier à une autre, si on avoit été aussi occupé de son divertissement que vous l'êtes de celui de vos demoiselles ? Et tout le temps qu'elle a été chez moi à Versailles, elle

[1] Elle était alors maîtresse des *rouges*. (Voir p. 523.)

n'a pris l'air que les fêtes et les dimanches, parce que mes femmes travaillent les jours ouvriers. » On lui dit que s'il n'y avoit qu'une maîtresse d'incommodée, elle pourroit demeurer à la classe avec une partie des demoiselles, et l'autre iroit au jardin. « Fort bien, dit Madame, si cela accommode les maîtresses, mais il ne faut pas qu'elles s'en contraignent. — En quoi remarquez-vous ce peu de courage que vous reprochez à nos demoiselles? dit une de nos sœurs. — En ce qu'elles n'entreprennent rien avec affection, répondit Madame; elles ne se soucient point de réussir, elles ne craignent qu'une seule chose, qui est d'être reprises ou punies; elles s'embarrassent fort peu que tout aille mal, pourvu qu'elles se puissent tirer à quartier et dire : Ce n'est pas moi. Elles vous laisseroient volontiers mourir, pourvu, dit-elle en riant, que vous ne revinssiez point de l'autre monde les en reprendre. Les bons cœurs sont autrement disposés; ils aiment mieux faire trop que trop peu, et ils consentiroient volontiers à être grondés, pourvu que tout allât bien. Ma pauvre Nanon [1] est si affectionnée à mon service, que si je la chassois par une porte elle reviendroit par une autre pour me servir. — Ce défaut de nos demoiselles, dit Mme de Berval, vient, je crois, de mal entendre une maxime qui dit qu'il vaut mieux être appelée que chassée. — Oui, reprit Madame, elles tournent tout en mal, parce qu'elles n'agissent pas simplement; elles font des réflexions infinies

[1] Femme de chambre de Mme de Maintenon. (Voir p. 60.)

sur ce qu'on pensera. Demandez à une fille si elle veut être religieuse de Saint-Louis; au lieu de répondre simplement ce qu'elle veut, elle fera mille détours et retours sur ce qu'on pensera de sa réponse. Leur travers vient aussi de ce qu'elles prennent pour elles des maximes qui ne conviennent qu'à des religieuses fort avancées dans la perfection. et qu'elles leur donnent un mauvais sens. Ne les avons-nous pas vues se mettre dans la sainte indifférence dont il étoit question du temps du quiétisme [1], et la porter jusqu'à ne montrer aucun désir du noviciat, attendant qu'on leur proposât d'y entrer? Ce manque de courage et ce fonds de mollesse que je vois dans nos demoiselles ne m'inquiètent point pour celles qui sortent, parce que je suis persuadée qu'elles n'auront pas essayé durant trois mois de la vie qui les attend hors d'ici qu'elles reviendront de cette foiblesse, et que la nécessité où elles seront de ménager tout le monde, sans trouver personne qui les ménage, les fera bientôt changer de sentiments, comme nous l'expérimentons déjà en plusieurs. Je voudrois que vous entendissiez parler nos Carmélites [2]. Vous savez qu'elles étoient ici de nos merveilles; elles disent fort agréablement qu'elles ont bien à décompter, qu'elles étoient accoutumées à être louées, admirées, ménagées, et croyoient être regardées comme des merveilles dans les maisons où elles ont été, mais qu'elles ont eu beaucoup à

[1] Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x.

[2] C'est-à-dire celles des demoiselles de Saint-Cyr qui s'étaient faites Carmélites.

rabattre de cette estime d'elles-mêmes quand elle: se sont vues négligées et reprises sans aucun ména gement; qu'elles ont alors commencé à connoîtr le ridicule de leur orgueil. Elles ont tellemen changé d'idées, qu'une d'elles me disoit avec simpli cité, il y a quelques jours : Quand je pense aux sen timents que j'avois à Saint-Cyr, à ma sensibilit pour le moindre blâme, et aux ménagements qu j'exigeois pour moi, je ne comprends pas qu'on pû m'y supporter.

« Je crois donc, comme je viens de le dire, qu vos demoiselles reviendront de leur délicatesse quan elles seront dans le monde, mais je crains fort qu celles qui viennent des classes au noviciat n'y appor tent cet esprit, et ne le perpétuent à l'infini, ce qu seroit un grand malheur. Comment faire aller un maison avec des filles molles, tendres sur elles mêmes, occupées de leur santé, ne pouvant rier porter avec courage et dont l'esprit seroit encor plus délicat ? Il faut bien attaquer ces défauts dan: vos demoiselles ; et vous devez prendre garde à n les pas entretenir par les ménagements superflu que vous avez pour elles, par une trop grande bont et manque d'expérience. — Je voudrois bien, di Mme de Faure [1], que vous voulussiez nous dire e détail en quoi vous faites consister cette mollesse e ce que vous appelez des ménagements superflus. — C'est, répondit Madame, dans la délicatesse à crain

[1] Gilberte-Marie-Madeleine Lacombe-Chasoures de Faure. Ell fit profession le 9 décembre 1694, et mourut le 20 mai 1735 âgée de soixante et un ans.

dre la moindre incommodité, à ne point supporter le froid, le chaud, la pluie, une mauvaise senteur, la privation d'un repas, le retranchement d'une heure de sommeil, de récréation; à compter pour quelque chose les plus petits maux, à s'attendrir sur soi-même pour la plus légère infirmité, à s'en plaindre jusqu'à en fatiguer les autres, et vingt choses semblables. Soyez attentives à ne laisser échapper aucune occasion sans attaquer en elles toutes ces foiblesses; il faut les en reprendre souvent, tantôt doucement, tantôt fortement, mais toujours patiemment et sans se rebuter. Vous avez un ouvrage auprès de cette jeunesse d'une extrême étendue, et qui demande un soin et une attention continuelle de votre part, tant par rapport à elles que pour leur donner vous-mêmes l'exemple de tout ce que vous exigez d'elles sur toutes choses. »

146[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur la civilité.)

1702.

Madame de Maintenon ayant eu la bonté de demander aux demoiselles sur quel sujet elles vouloient qu'elle leur parlât, Mlle de Bouloc la supplia de les instruire sur la civilité. Elle leur dit que la civilité consistoit plus dans les actions que dans les paroles

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 840.

et les compliments ; qu'il n'y avoit sur cela qu'une règle à leur donner : « C'est l'Évangile, dit-elle, qui s'accommode fort bien avec les devoirs de la vie civile. Vous savez que Notre-Seigneur dit qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît ; voilà notre grande règle, qui n'exclut pas celle des bienséances en usage dans les pays où l'on se trouve. Pour ce qui regarde la société, je ferois consister la civilité à s'oublier soi-même pour s'occuper de ce qui convient aux autres, à faire attention à tout ce qui peut les accommoder ou incommoder, pour faire l'un et éviter l'autre ; à ne jamais parler de soi, à ne se point faire écouter trop longtemps, à beaucoup écouter les autres, à ne point faire tomber la conversation sur soi ou selon son goût, mais la laisser tourner naturellement selon celui des autres ; à s'éloigner quand on voit des personnes parler bas, à remercier pour le moindre service, à plus forte raison pour un grand. Vous ne pouvez mieux faire, mes enfants, que de vous exercer à toutes ces bonnes manières entre vous, et d'en prendre tellement l'habitude qu'elles vous deviennent comme naturelles. Je vous assure que ces attentions et ces égards continuels que l'on a pour les autres rendent bien aimables dans la société, et ne coûtent guère aux personnes bien nées ou bien élevées ; vous avez pour la plupart ces deux avantages, mettez-les donc à profit, et vous serez bien dédommagées des premières contraintes qu'il faudra vous faire d'abord par l'estime et l'amitié que ces manières pleines de déférence vous attireront.

Croyez-moi, mes chères enfants, attachez-vous à être vraiment polies, et vous paroîtrez parfaites, en attendant que vous le soyez véritablement; car une personne polie ne montre jamais que de la douceur, sait réprimer son humeur de façon que l'on ne s'aperçoit ni de sa hauteur ni de ses fantaisies et bizarreries si elle en a. Si vous voyiez les personnes du monde qui savent vivre, même les plus mondaines et les moins pieuses, vous les croiriez d'une vertu et d'une humilité parfaites; il semble, à les entendre et à les voir, qu'elles se comptent pour rien, et qu'elles font un cas infini des personnes à qui elles parlent, pendant que souvent elles ont au fond du cœur un souverain mépris pour elles. Je vous voudrois ces bonnes manières extérieures, mes enfants, et qu'étant aussi bien instruites que vous l'êtes, vous y ajoutassiez les sentiments intérieurs de charité et d'estime du prochain et de bas sentiment de vous-mêmes, comme l'Évangile vous l'ordonne. N'est-il pas honteux pour nous que le seul usage du monde fasse faire extérieurement par orgueil et par vanité les mêmes choses que notre religion nous demande, en y ajoutant seulement des dispositions chrétiennes qui nous rendroient méritoire pour le ciel l'attention à ne rien faire qui déplaise à notre prochain, et que nous ne puissions pas gagner cela sur nous?»

M[lle] de Rofiac demanda comment il falloit remercier une personne de respect. «Tout naturellement, répondit M[me] de Maintenon, en lui disant : Je vous remercie très-humblement, madame, je vous sui très-obligée, et choses semblables. Pour moi, je ne

demande aucun compliment; mais je suis bien aise de savoir si j'ai fait plaisir. J'ai connu une dame à qui l'on faisoit très-souvent des présents considérables, jusqu'à lui faire trouver de grosses sommes sous le chevet de son lit, et qui ne remercioit jamais, quoiqu'elle connût bien les personnes qui lui faisoient cette amitié, qu'elle les vît tous les jours et mangeât même avec elles. » — Mlle de Chounac dit qu'elle se seroit bientôt dégoûtée de lui rien donner. « Vous voudriez donc, aussi bien que moi, être remerciée? lui dit agréablement Mme de Maintenon, cela est tout naturel. » — Mlle de Raigecourt demanda si on devoit remercier un laquais. « Oui, répondit Mme de Maintenon; mais il n'est pas nécessaire de se lever, une inclination suffit, ou un : Je vous remercie, selon les cas ou les circonstances où l'on se trouve. Il ne faut point en cela d'affectation. — Mais un laquais qui seroit à nos gages? dit Mlle de La Gatine. — Non, répondit Mme de Maintenon, ce n'est pas la coutume; il m'arrive pourtant quelquefois de le faire, mais dans l'usage ordinaire on ne le fait point. — Remercie-t-on la femme de chambre d'une autre, et faudroit-il se lever pour lui faire la révérence? — C'est selon, dit-elle. Il la faudroit faire si on n'étoit pas en familiarité avec elle, et qu'on ne fût pas libre dans la maison; mais si on y étoit aimée et fort accoutumée, il suffiroit d'une inclination ou d'un mot obligeant. — Appelle-t-on les laquais Messieurs? — Oui, quand ils ne sont point à vous : cela fait honneur aux maîtres, et je ne vois présentement personne qui ne le fasse. Cependant

il suffit aux gens du Roi de les qualifier de leur qualité, en disant, par exemple : Cocher du Roi, arrêtez, je vous prie ; et non pas : Arrête, cocher, comme l'on diroit au sien ; de même aux valets de pied du Roi : Valet de pied du Roi, donnez-moi telle chose, s'il vous plaît ; cela les honore et les contente. Vous savez bien que chez le Roi il n'y a point de laquais, on leur donne le nom de valet de pied. — Faudroit-il appeler Monsieur un homme de métier qui nous viendroit voir de la part de notre famille ? — C'est selon. Il y a de ces gens-là qui sont à leur aise, qu'il conviendroit d'appeler Monsieur ; d'autres qui sont de pauvres misérables, qui croiroient qu'on se moqueroit d'eux : il faut que le bon sens règle en bien des choses. — Si, en entrant dans une église, un homme nous présentoit de l'eau bénite, faudroit-il en prendre ? — C'est encore selon, répondit Mme de Maintenon. Si c'étoit un homme connu qui fît cela bonnement, on le pourroit une fois en passant ; mais si la chose étoit ordinaire il faudroit faire semblant de ne le pas voir, et n'en point prendre. — Si, en passant un fossé, un homme nous donnoit la main pour nous aider à le passer, que faudroit-il faire ? — Si vous voyez qu'il s'en fît un plaisir, et qu'il y eût de l'affectation, il ne lui faudroit jamais donner la main ; mais si vous étiez en compagnie avec d'honnêtes femmes, et qu'un honnête[1] homme qui seroit parmi vous donnât par civilité la main à

[1] Le mot honnête homme ne signifie point ici homme probe ou poli, mais bien né, bien élevé : c'est le *gentleman* des Anglais. Mme de Maintenon emploie presque toujours ce mot dans ce sens.

tout le monde, vous pourriez la lui donner comme les autres. — Si une personne de considération présentoit du tabac, pourroit-on le refuser? — Je crois qu'il seroit du respect d'en prendre un peu; et s'il incommodoit, laisser tomber imperceptiblement le reste.»

Mlle de Saint-Bazile demanda pourquoi on ne salue point le Roi quand on passe devant lui. « C'est l'usage, dit Mme de Maintenon; cependant, quand le Roi salue, il faut lui rendre profondément. C'est l'homme du monde le plus civil, il salue les plus petites gens, jusqu'à une femme de chambre. — Observe-t-on la même chose pour Mme la duchesse de Bourgogne? — Oui, dit Mme de Maintenon. — Faut-il saluer un homme qu'on rencontre en son chemin? — Assurément, il faut saluer tout le monde quand on passe; il n'y a que dans les villes que cela n'est pas d'usage. J'ai connu un duc et pair qui saluoit tout le monde[1]. Il ne faisoit qu'ôter et mettre son chapeau. C'étoit un plaisir de le voir dans la grande cour de Versailles où il y avoit un monde infini; il saluoit souvent son propre laquais, et lui ôtoit son chapeau comme aux autres. Cela se disoit partout; on l'en railloit; cependant, il n'en étoit que plus estimé. — Salue-t-on en carrosse? — Non, à moins que ce ne soit des personnes de connoissance ou de respect; alors on fait arrêter le carrosse, on baisse les glaces, et on s'incline bien bas, surtout si c'est le Roi ou quelque prince ou princesse. Tout cela se fait selon l'usage des pays. J'ai vu autrefois des am-

[1] C'est le duc de Beauvillier.

bassadeurs se lever en carrosse et faire une profonde révérence. En France, on ne se lève point, mais on fait une profonde révérence.

« Bonsoir, mes chères enfants; rappelez-vous tout ce que nous avons dit au commencement de cette conversation sur la politesse chrétienne que l'Évangile et moi nous vous demandons. Ces deux motifs ne sont pas d'une force égale; mais tout est utile aux bons cœurs, et je crois que vous vous en piquez. »

147[1]. — INSTRUCTION AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le désintéressement et la bonne foi à former les demoiselles.)

1702.

Madame ayant eu la bonté de nous accorder une de ces journées que nous appelons les récréations de Madame, parce qu'elle demeure avec nous pendant quelques heures; on travaille, on lit, on chante, on cause, selon la règle qu'on a faite pour ce jour-là[2]; elle commença par nous dire qu'elle avoit bien à cœur d'établir l'autorité des premières maîtresses, et de convaincre les subalternes que c'est cette première qui doit répondre de tout, qu'ainsi il faut qu'elle tienne ce qu'on appelle les rênes du gouver-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 366. — *Lettres édifiantes*, t. V.

[2] Voir quelques programmes de ces récréations dans les *Lettres historiques et édifiantes*.

nement, que les autres doivent à la vérité travailler avec elle, mais dépendamment d'elle, et qu'enfin elle doit être dans sa charge comme la supérieure est dans toute la maison. Une de nos sœurs demanda s'il falloit étendre son vœu d'obéissance jusqu'à ses premières officières, et se faire un devoir de leur obéir à l'aveugle, comme on le doit à l'égard de la supérieure. Madame répondit : « Dès que ce qu'elles ordonnent n'est pas contraire aux constitutions et aux règlements, les maîtresses subalternes doivent obéir à la lettre ; mais si ce qu'elles exigent y paroît opposé ou qu'il y ait quelques bonnes raisons de ne le pas exécuter, on peut faire ses représentations, puisqu'on a bien cette liberté à l'égard de la supérieure, pourvu qu'après la représentation, l'on se soumette et l'on demeure en paix. Si les choses en valoient la peine, il en faudroit avertir la supérieure. »

Les premières officières ayant dit qu'elles croyoient qu'on ne pouvoit avoir plus de déférence ni leur obéir plus exactement que le faisoient les maîtresses subalternes, Madame répondit : « Je m'aperçois avec plaisir qu'on se conduit bien sur cet article ; mais j'appréhende qu'on ne se rende sur cela à mon sentiment par soumission et par déférence, et non par conviction et par la persuasion de la droiture et de la nécessité de cette conduite ; car vous savez, ajouta-t-elle, que j'aime mieux persuader que soumettre, et qu'on me reproche que ma folie est de vouloir faire entendre raison à tout le monde. » Mme du Pérou lui dit que nous avions remarqué que

dans tous les instituts on avoit toujours retenu quelque portion de l'esprit des fondateurs, et qu'elle espéroit qu'il en seroit de même de nous par rapport à elle. « Il est vrai, repartit Madame fort vivement, mais ce qui vous manque, c'est d'avoir une sainte institutrice. Je vois bien que vous retiendrez quelque chose de moi, mais c'est à savoir si ce sera quelque chose de bon : je crains plutôt que vous n'en reteniez un certain tour de raillerie dans la conversation qui m'est naturel, et qui ne convient pas tout à fait à des religieuses. » Nous lui répondîmes que nous espérions encore en retenir des choses meilleures. « Eh bien! retenez-en donc, ajouta Madame, cette attention à vous occuper de faire valoir les autres et de chercher en tout à leur être utile, en vous oubliant vous-même, car c'est ce que je voudrois vous inspirer, et ce que je crois le plus nécessaire dans votre maison pour bien exercer vos charges. En même temps, par exemple, que je prêche aux maîtresses subalternes d'être tout occupées de faire valoir l'autorité de la première, en se comptant elles-mêmes pour rien, je voudrois aussi que cette première fît son affaire de former ses aides, particulièrement la seconde; qu'elle lui dît ses vues, ses desseins, sa conduite, et que de bonne foi elle ne négligeât rien pour la rendre capable de remplir sa place, bien éloignée de se faire un plaisir d'entendre, après qu'elle sera sortie de sa charge : Ma sœur N. faisoit bien mieux. »

Madame ajouta : « Si l'on s'examine bien, l'on trouvera quelquefois que, sans y penser, l'on se laisse

aller à des sentiments qui partent d'un fonds de dureté très-criminel aux yeux de Dieu, et c'est sur cela que je voudrois que les Dames s'examinassent, et, qu'au lieu de se casser la tête pour démêler si une distraction a été volontaire, elles commençassent leur examen par les sept péchés mortels, les dix commandements de Dieu, ceux de l'Église et les vœux de la religion. »

« Quels péchés pourroit-on faire contre notre vœu d'instruction? dit une de nos sœurs. — Ces péchés, répondit Madame, regardent principalement les premières maîtresses. — Dites-nous donc, je vous supplie, lui dit une maîtresse des bleues, ceux d'une première. — Ces péchés, repartit Madame, seroient par exemple de négliger l'éducation des demoiselles, de se contenter d'un certain arrangement extérieur de la classe, faire lever les filles à l'heure marquée, les mener à l'église, les y tenir dans une posture composée qui charme ceux qui les voient, leur faire faire leurs exercices dans la classe; mais du reste ne se pas mettre beaucoup en peine de les rendre raisonnables, de leur apprendre tout ce qu'elles doivent savoir, de leur donner de bons principes qui leur restent toute leur vie; leur laisser prendre des méchantes habitudes, ne pas prendre tout le soin possible pour déraciner leurs mauvaises inclinations et leurs vices, ne pas rompre leur humeur, crainte de se commettre, ne pas relever leurs fautes ou le faire trop mollement, crainte d'en être moins aimées, et les livrer trop à elles-mêmes pour s'éviter la peine de s'en occuper au point qu'on le doit: voilà ce que

je crois de plus dangereux dans une première maîtresse; s'attacher trop à un ordre extérieur, qui fait croire qu'une classe va à merveille pendant que dans le fond les filles ne sont formées sur rien, qu'on tolère des défauts très-considérables, crainte qu'en les approfondissant on ne fût obligée de faire de fortes punitions et un éclat qui parût à toute la maison. Je sais bien qu'avant d'en venir là il faut avoir essayé vingt fois de la douceur, et c'est à quoi je vous exhorterai toujours. »

« Et les subalternes, dit une autre, quels sont leurs péchés? — Il n'y en a point pour elles, répondit Madame agréablement; il faut laisser aux premières ceux que je viens de dire. » Puis, parlant plus sérieusement : « Les péchés des maîtresses subalternes par rapport aux demoiselles seroient de ne pas assez veiller, de ne pas remarquer leurs fautes, de ne les pas reprendre, de ne pas avertir fidèlement la première de celles qui le méritent, par négligence ou par mollesse, de se contenter de demeurer à une bande sans s'occuper de bonne foi de les former et de les instruire, enfin de ne pas se donner tout entière à l'éducation des demoiselles. »

« Pour nous autres, dit une Dame qui était l'apothicairesse, qui ne sommes point aux classes, nous avons encore moins de péchés à faire par rapport à notre quatrième vœu que les maîtresses subalternes. — Qui est-ce, répondit, Madame, qui soit ici dans une charge qui n'ait point de rapport aux demoiselles? N'en avez-vous pas quelquefois dans vos offi-

ces, et pour lors n'êtes vous point aussi chargées d'elles que les maîtresses? — Je comprends bien, dit une officière, que je suis obligée de veiller sur elles pendant que je les ai, et de les reprendre de certaines fautes qui ont rapport à l'ouvrage que je leur fais faire, mais je ne me tiens point chargée de leur éducation comme leurs maîtresses. — Je sais bien, repartit Madame, qu'une officière qui a des demoiselles en passant dans sa charge n'ira pas entrer dans leur conduite, ni les menacer de leur faire donner pénitence comme feroit leur maîtresse; mais ne peut-elle pas dire à ces filles : Ce que vous dites là est une sottise; vous parlez trop; gardez le silence; vous perdez votre temps; vous n'avez pas fait en un jour ce que vous auriez dû faire en une heure; vous venez de faire une telle grossièreté? »

La maîtresse générale ajouta : « Et par rapport aux *noires*, les officières, sous qui elles sont, ne se doivent-elles pas compter particulièrement chargées de leur éducation? Pour moi, je les vois si peu que je ne puis seule en répondre. — Il est vrai, dit Madame, qu'on ne sauroit presque appeler le soin que la maîtresse générale prend des noires une éducation, car elle ne les voit guère, puisqu'elles sont dispersées dans les offices; mais ce qui doit la rassurer, c'est que la maîtresse des bleues ne devant donner pour noires que des filles excellentes, il faut supposer qu'elles sont bien élevées, et qu'ainsi il ne reste plus qu'à leur montrer tout ce qu'elles peuvent apprendre dans les charges, et empêcher qu'elles ne perdent ces bonnes habitudes qu'elles ont dû

prendre aux *bleues*. C'est le soin des officières sous qui elles sont, et pour cela il faut qu'elles soient fidèles à veiller sur leur conduite, à les reprendre de leurs défauts, et avertir la maîtresse générale quand elles ne se corrigent pas ou qu'elles font des fautes considérables. — Si l'on avoit remarqué, dit une autre, qu'une *noire* qu'on a dans sa charge a de la hauteur, de la mauvaise humeur, un air affecté, seroient-ce des défauts à dire à la maîtresse générale, car ils ne regardent pas l'emploi ? — En pouvez-vous douter ? répondit Madame ; comment l'en corrigera-t-elle si vous ne l'en avertissez, puisqu'elle ne la voit presque point ? — Mais, dit une troisième, si, après qu'une noire est sortie de notre office, nous apprenons des fautes qu'elle y auroit faites et que nous aurions ignorées tout ce temps qu'elle auroit été avec nous, faudroit-il après cela en avertir la maîtresse générale ? — Oui, dit Madame, car en ayant paru contente en la quittant, elle la mettra dans quelque charge où elle fera les mêmes fautes sans peut-être qu'on s'en aperçoive, parce qu'on ne se méfiera pas d'elle, et qu'on la croira une bonne fille. — Les devons-nous reprendre de leur grossièreté par rapport à nous ? dit une de nos sœurs, et ne faut-il pas au contraire leur donner l'exemple de l'humilité religieuse, en n'exigeant point d'elles les marques de respect qu'elles nous doivent comme à leurs maîtresses ? — Comment, répondit Madame, les accoutumerez-vous au respect et à la déférence qu'elles doivent à leur père et à leur mère dont vous leur tenez lieu, si vous souffrez qu'elles soient grossières

à votre égard? Vous ne devez jamais perdre l'idée de la conduite d'une mère à l'égard de sa fille; se fait-elle un devoir de politesse de ne pas lui dire : Vous devez me respecter et m'obéir; vous avez manqué au respect que vous me devez en telle occasion; vous auriez dû avoir tel égard pour moi en cette autre? Enfin il faut oser prononcer : *Respectez-moi;* et ne croyez pas que cette autorité que vous prendrez sur elles, et qui est nécessaire pour les accoutumer à avoir des égards pour les personnes à qui elles en doivent, les mal édifient, si cela est uniforme dans les maîtresses. Elles verront bien que c'est par respect à votre charge et non à votre personne que vous exigez ce respect, surtout si elles voient que vous avez autant de soin de faire rendre ces devoirs aux autres maîtresses qu'à vous-même, et que vous ne vous épargnez pas dans les fonctions les plus pénibles et les plus basses qu'il faut faire auprès d'elles ou ailleurs. »

On lui demanda si, étant assises, nous devions nous lever pour une demoiselle qui viendroit nous parler dans notre office. « Une mère se lève-t-elle pour répondre à sa fille? dit Madame; j'en reviendrai toujours là. Je ne voudrois pas affecter de demeurer sur mon siége d'un droit qui marqueroit que je craindrois d'avoir pour elle la moindre considération; il me semble qu'il est naturel de cesser un moment ce qu'on fait et de faire une inclination à une personne qui vient vous parler, mais je voudrois fort accoutumer vos demoiselles à avoir beaucoup d'égards pour vous, et que vous n'eussiez pour

elles que ceux qu'une mère tendre et raisonnable a pour sa fille aînée, car elles seront obligées hors d'ici à en avoir pour tout le monde et souvent pour des personnes au-dessous d'elles. Quand Mme la duchesse de Bourgogne vint en France [1], elle étoit déjà fort polie; Mme de Savoie l'avoit élevée à avoir de l'honnêteté et de la civilité pour tout le monde. Le Roi se divertit quelquefois à la faire souvenir de quelle manière elle se comporta la première fois qu'elle mangea avec lui; elle ne recevoit pas un service du moindre officier sans l'en remercier. Quand la reine d'Angleterre [2] est à Fontainebleau, comme elle est obligée de partir de grand matin pour retourner à Saint-Germain, nos princesses, si délicates et si attachées à leurs aises, ne se lèvent-elles pas, quelque temps qu'il fasse et quoiqu'elles se soient couchées bien tard, pour assister en habit de cérémonie à la toilette de la Reine [3]? on les voit là, les yeux à moitié fermés par l'envie de dormir, sans qu'aucune ose se dispenser de cette bienséance. Si ces personnes-là sont obligées de se contraindre ainsi, à plus forte raison devez-vous accoutumer vos demoiselles à faire céder leur plaisir et leur commodité à ce qui convient aux autres. Ne vous souvenez-vous point de Mme de Loubert [4]? elle étoit merveilleuse sur cet article : elle faisoit fort bien garder le si-

[1] Elle n'avait que dix ans.
[2] Veuve de Jacques II.
[3] C'était l'étiquette de la cour.
[4] Voir, sur cette Dame qui n'était plus à Saint-Cyr, la note de la page 68.

lence à toute la classe pendant la récréation quand elle avoit la migraine. Je voudrois que vous prissiez assez d'autorité pour dire simplement à vos demoiselles : Cessez le chant, gardez le silence, parce que votre bruit me fait mal à la tête, et les faire même coucher de meilleure heure, quand une maîtresse auroit besoin de se reposer, afin qu'elle pût le lendemain se lever à l'heure ordinaire et éviter de faire perdre matines à une suppléante pour venir garder le dortoir. Non-seulement je voudrois qu'elles eussent cette attention pour une maîtresse qui seroit incommodée, mais je l'exigerois même pour une de leurs compagnes : si je voyois l'une d'elles, par exemple, qui eût une migraine considérable, un accès de fièvre, je la ferois fort bien mettre dans un fauteuil, et je dirois à tout le reste de la classe de se taire pendant une récréation pour ne point incommoder leur compagne. N'a-t-on pas des égards dans le monde pour ses domestiques mêmes ? Il faut aussi qu'elles les aient ici pour leurs sœurs converses, qu'elles incommodent fort. »

Une de nos sœurs dit qu'elle avoit vu une demoiselle passer et repasser plusieurs fois entre deux sœurs converses, plutôt que de se détourner un pas pour prendre un autre tour. « Il faut, répondit Madame, les aviser de ces attentions-là, puisqu'elles ne le font pas d'elles-mêmes. Vous auriez dû, ajouta-t-elle, appeler cette fille et lui dire : Ne voyez-vous pas que vous incommodez ces sœurs, et que vous pouviez aisément prendre un autre chemin ? voilà des manquements d'égards et d'attentions qui

ne sont pas pardonnables. Ou si vous aviez une noire proche de vous, lui faire remarquer le manque d'attention de sa compagne. Je suppose, dit Madame, que vous ne fussiez pas en communauté, car il ne faudroit pas qu'une particulière quittât son rang pour aller faire une réprimande à une demoiselle dont elle n'est pas chargée; mais si vous étiez dans la tribune ou dans l'avant-chœur, et que vous vissiez par occasion de ces sortes de fautes, je ne voudrois pas que vous les laissassiez passer sans les faire apercevoir. »

148[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Comme il faut conserver la bonne renommée, pratiquant néanmoins l'humilité.)

1702.

Quand la lecture du chapitre [2] fut finie, Mme de Maintenon dit : « Je suis persuadée, mes chères enfants, qu'il n'y en a pas une parmi vous qui ne veuille avoir une bonne réputation, car il faudroit être insensée pour ne s'en pas soucier, et je suis sûre que quand vous entendez parler de certaines femmes dont tout le monde dit du bien, vous dites aussitôt en vous-mêmes : Ah ! que je voudrois être comme cela ! Cela est juste et naturel, mais ce n'est

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 851.
[2] Un chapitre de l'*Introduction à la vie dévote*, qu'on lisait quand elle entra dans la classe.

pas pourtant le vouloir de la bonne manière, si avec cela on ne travaille pas à faire tout ce qu'il faut pour établir cette réputation que saint François de Sales appelle bonne renommée. » Puis elle demanda à Mlle de Maulne ce que c'étoit que la réputation. Elle répondit que c'est la bonne opinion que le public a d'une personne. Mme de Maintenon ajouta : « Qu'est-ce qu'il faut faire pour mériter une bonne réputation ? » La demoiselle dit qu'il falloit se bien conduire en toutes choses, et Mlle de Saint-Laurent, à qui Mme de Maintenon fit la même question, ajouta : Et devant tout le monde. « Suffiroit-il, reprit Mme de Maintenon, d'être estimée d'un certain nombre de personnes choisies, sans s'embarrasser du reste ? — Je crois, répondit la demoiselle, que ce ne seroit pas assez, et qu'il faut que toutes les personnes qui nous connoissent disent la même chose. — Vous avez raison, dit Mme de Maintenon, c'est en effet ce qui fait la réputation, et pour commencer par les personnes importantes, il faudroit que monsieur votre père dît : Ah ! que je suis heureux d'avoir une fille comme la mienne ! madame votre mère : Mon Dieu, que ma fille est raisonnable ! vos autres parents, chez qui vous pouvez être : Qu'il y a du plaisir à avoir mademoiselle une telle chez soi ! votre femme de chambre : Que mademoiselle est aisée à servir ! tout de même d'un cordonnier, d'un tailleur, d'une blanchisseuse, d'un domestique, car les domestiques n'ont point d'autre conversation, dès qu'ils sont seuls, que de leurs maîtres et maîtresses, et

pour peu qu'il y ait du mal à dire d'eux, il est bientôt divulgué, ainsi que ce qu'ils remarquent en eux. Souvent la réputation dépend plus de ces gens-là, que des personnes au-dessus qui ne nous voient pas de si près.

« Je me souviens toujours de ce que me dit un cordonnier qui me chaussoit étant jeune. Quand ces gens-là viennent chez vous, ils ont de grands mannequins pleins de souliers à toutes sortes de personnes, et parmi tous ces souliers il y eut une petite paire qui me plut fort. Je lui demandai à qui elle étoit. Il me répondit : C'est à mademoiselle une telle ; je lui demandai : Comment ! vous chaussez une telle? qu'elle est douce et aimable ! Il me répondit : C'est un vrai petit diable ; quand je la vas chausser, et qu'elle ne se trouve pas à sa fantaisie, elle se met en colère et me jette ses souliers à la tête. Ce cordonnier fit peut-être la même histoire à cent personnes en cette même matinée. Voyez par là que votre réputation dépend souvent des gens dont on se défie le moins, et c'est pour cela qu'il faut être toujours sur ses gardes avec tout le monde. »

Elle demanda ensuite à Mlle de Boulainvilliers [1] si cela étoit bien difficile. La demoiselle répondit que oui, parce que toutes nos inclinations ne nous portent pas toujours au bien également, surtout à une aussi continuelle contrainte que celle qu'il faut se faire pour ne jamais rien montrer que de bon. « Cela est vrai, reprit Mme de Maintenon, mais on

[1] Cette demoiselle fit profession aux Carmélites.

est bien dédommagé de cette contrainte par l'estime qu'on s'acquiert, et par le goût que les gens vertueux ont communément pour nous ; car quant aux libertins, il ne se faut pas mettre en peine de leurs critiques, mais marcher malgré leurs moqueries d'un pas égal, et avec toutes sortes de précautions, dans le chemin de l'honneur et de la vertu. Comptez que vous ne sauriez commencer trop tôt à travailler à vous établir une bonne réputation, et que vous ne devez pas négliger, même dès à présent, l'estime de vos compagnes, parce que les premières impressions sont fortes et ne s'effacent guère, et il est tout simple que si elles remarquent en vous un mauvais naturel, une méchante conduite, ou quelque défaut considérable, duquel vous négligerez de vous corriger, l'impression leur en reste toute leur vie. Celles d'entre vous, par exemple, qui sont accommodantes, qui ne parlent guère, qui écoutent volontiers les autres, qui s'incommodent pour leur faire plaisir, qui montrent de la modération, de la sagesse et de la piété en tout, sont déjà estimées parmi nous ; à quoi tient il que vous ne soyez toutes comme cela ? Je sais, encore une fois, que cela n'est pas également aisé à tout le monde, et qu'il y en a à qui il faut qu'il en coûte plus qu'aux autres ; mais comptez qu'il n'y en a pas une qui n'y puisse parvenir ; car, heureusement pour nous, tout notre mérite dépend de notre travail, aidé de la grâce de Dieu, comme nous le dit très-bien une *bleue* l'autre jour, et cette grâce de Dieu ne nous manque jamais quand nous sommes

fidèles à la lui demander avec instance et humilité. Faites vos réflexions sur ce que je viens de vous dire, mes chères enfants, et prenez dès à présent vos mesures pour acquérir une bonne réputation ; mais, selon l'excellent avis de saint François de Sales, afin d'en faire une vertu chrétienne qui soit agréable à Dieu et méritoire pour vous, n'oubliez pas de l'accompagner de l'humilité. Comment cela se peut-il faire, d'Ardenne, qui me regardez avec tant d'attention? — C'est, dit la demoiselle, en ayant de bas sentiments pour nous-mêmes, en ne désirant point d'avoir cette bonne réputation uniquement par rapport à nous, mais dans le même esprit que Notre-Seigneur nous a dit, de faire nos bonnes œuvres devant les hommes, non pas pour être loués, mais pour que Dieu en soit glorifié. — Voilà qui est parfaitement bien répondu, reprit Mme de Maintenon; pratiquez, mes enfants, tout ce que vous savez de bon, et ni vous ni nous n'aurons pas perdu notre temps. Priez pour moi. »

149[1]. — RÉPRIMANDE A LA CLASSE JAUNE

1702.

... « Il faut punir rigoureusement celles qui, après les défenses que nous faisons, auront la hardiesse d'y

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 213.

[2] Nous avons déjà fait remarquer que la classe jaune était la plus difficile à tenir ; aussi Mme de Maintenon était-elle obligée d'employer souvent avec elle la rigueur et la sévérité. Les répri-

contrevenir; mais il faut les punir tranquillement et sans s'émouvoir. J'ai sujet de craindre qu'on ait mal compris ce que j'ai dit : qu'il ne faut pas faire souvent des punitions; j'appréhende que vous ne soyez empêchées par là de punir celles qui le méritent. Il faut toujours commencer par essayer de la douceur, avertir plusieurs fois, donner un temps suffisant pour qu'on puisse se corriger, et ne jamais prendre, comme on dit, les gens en trahison. Vous avez grand besoin de l'esprit de Dieu pour bien conduire vos filles, car il ne les faut pas traiter de la même manière. Il y en a qui veulent être menées par la rigueur, d'autres qui demandent une grande fermeté, d'autres encore à qui il faut beaucoup de douceur, surtout les nouvelles venues, afin de connoître l'éducation qu'elles ont eue et les connoître aussi elles-mêmes. Pour cela, je leur parlerois souvent en particulier pour voir si leur fonds est bon ou mauvais; je patienterois un mois, même un an sur leurs défauts, s'il étoit nécessaire.

« Il faut, Mesdames, vous faire craindre de vos demoiselles. Il est juste que, puisque vous leur tenez lieu de mères et que vous leur en rendez tous les services, elles aient pour vous l'obéissance que les enfants doivent à leurs proches. Il faut punir très-sévèrement celles qui osent vous résister. Faites-leur essayer toutes sortes de punitions; si celles qui sont établies ne suffisent pas pour les réduire, nous

mandes à cette classe sont assez nombreuses; mais elles sont presque toujours personnelles et peu intéressantes.

en chercherons d'autres, et j'espère que j'en trouverai autant que j'ai su trouver de proverbes et de jeux pour les réjouir.

« Il faut que les demoiselles sachent que les Dames de Saint-Louis ont tout pouvoir de les renvoyer sans être obligées d'aller au Roi, à son conseil, à son confesseur ni même à l'évêque, en un mot, sans en parler à personne. Vous avez beau, mes chères enfants, avoir des protections dans le monde, vous n'en sortirez pas moins si vous l'avez mérité; mais il est de la charité de ces Dames d'essayer, avant, de tout ce qui peut vous réduire, afin de ne vous priver du don du Roi que dans l'extrémité. Pourquoi pensez-vous qu'on ait donné cette autorité à ces Dames, sinon afin que vous sachiez que c'est à elles que vous avez affaire, et que vous soyez engagées par là à leur rendre toute l'obéissance et la soumission qu'elles ont droit de vous demander? »

150[1]. — LETTRE A LA MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

3 mars 1702.

« Pour mettre l'ordre et la règle dans les classes de Saint-Cyr, comme les Dames de Saint-Louis l'ont désiré, j'ai cru à propos d'en ôter de certaines filles qui pouvoient nuire à mon dessein; mais comme elles n'étoient point assez mauvaises pour les priver

[1] Autographe du cabinet de M. de Cherry.

du bienfait que la loi leur a réglé quand elles auront demeuré jusqu'à l'âge de vingt ans dans la maison, j'ai usé de l'autorité que l'Église et le Roi m'ont donnée pour gouverner la maison de Saint-Louis, et j'ai envoyé ces filles dans des couvents ou chez elles, me chargeant de payer leur pension jusqu'à ce qu'elles aient vingt ans, en comptant qu'on leur enverra dans ce temps-là leurs contrats, comme on a fait pour Mlles de Pressy et d'Ételfay. Il faut en user de même pour Mlles de Foye du Candal, de la Cour et de Querlec, et j'ai déclaré ici mes intentions, en cas que je mourusse avant de les avoir exécutées. »

---

151 [1]. — ENTRETIEN AVEC LA CLASSE VERTE.

(De la nécessité de tout apprendre, et de faire plaisir.)

1702.

Madame étant venue à la classe verte, et ayant demandé des nouvelles d'une demoiselle, la maîtresse dit qu'elle avait renoncé au plain-chant. — « Elle n'a donc pas de voix ? dit Madame. Eh bien ! nous avons cela de commun. Je n'ai jamais mis en air, mais je n'entends pas un chant que je ne le retienne, et dès la deuxième fois je sens toutes les fautes qu'on y fait. Je chante quelquefois quand je suis seule, cela me fait un très-grand plaisir ; mais je crois que je n'en ferois pas beaucoup aux personnes qui m'entendroient. Quel effet le plain-chant

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 391.

fait-il dans les classes? — On est ravi de l'apprendre, répondit la maîtresse, et cela leur sera fort utile. — Oui, assurément, dit Madame, quand même elles ne pourroient pas chanter, elles auront toujours une petite connoissance qui leur fera plaisir. Il ne faut jamais négliger d'apprendre quoi que ce soit. Ainsi, je n'aurois jamais cru que de savoir peigner m'eût servi à quelque chose. Ma mère, allant à l'Amérique, mena plusieurs femmes avec elle, mais elles s'y marièrent toutes, jusqu'à une vieille, laide, affreuse, qui avoit les pieds tournés. Il ne restoit à ma mère que de petites esclaves qui n'étoient guère capables de la servir, et surtout de la peigner. Elle m'apprit à le faire, et comme elle avoit une très-belle tête et les cheveux bien longs, il falloit me monter sur une chaise, et je la peignois très-bien. De là je suis venue à la cour, et ce petit talent me donna la faveur de Madame la Dauphine. On fut tout étonné de me voir manier le peigne [1]. Je commençois par démêler le bout des cheveux, et j'allois toujours en avançant.

[1] Mme de Maintenon était deuxième dame d'atours de la Dauphine. Voici ce que raconte à ce sujet Bussy-Rabutin, à la date du 25 mars 1680 (*Correspondance*, t. IV, p. 94 de l'édit. Charpentier) : « Je ne sais si on vous aura mandé le démêlé de la maréchale de Rochefort (première dame d'atours) et de Mme de Maintenon. La maréchale, qui coiffoit Mme la Dauphine, ayant été obligée de sortir parce qu'elle saignoit du nez, Mme de Maintenon acheva d'habiller la princesse ; la maréchale étant revenue, se plaignit de ce qu'on avoit entrepris sur ses fonctions ; et comme elle sembloit vouloir refaire ce que Mme de Maintenon avoit déjà fait, Mme la Dauphine leur dit qu'elle ne savoit pas comment on en usoit en France, mais qu'en Bavière quand elle étoit une fois habillée, on ne la déshabilloit plus que pour la coucher. On a réglé que la première des deux dames qui commenceroit Mme la Dauphine l'achè-

Elle disoit n'être jamais mieux peignée que quand elle l'étoit par moi. Je le faisois fort souvent, parce que les femmes de chambre ne le faisoient jamais si bien. On auroit été fâché de ne m'avoir pas tous les matins au moins pour cela. Je crois que vous vous peignez les unes les autres; vous ne devez pas en faire de difficulté, ni croire que cela soit indigne de vous, parce que vous êtes demoiselles. Pour moi, je suis venue ici bien des fois de grand matin pour peigner des rouges, couper leurs cheveux et les nettoyer de la vermine. On vous donne aussi la liberté de couper vos cheveux : cela fait de belles têtes. Je me souviens que ma mère ne me voyoit guère sans porter des ciseaux sur la mienne; elle est parvenue à ce qu'elle vouloit, car j'ai encore beaucoup de cheveux.

« Je vous le répète, mes chères enfants, il ne faut rien négliger de ce qu'on peut apprendre. Rien ne marque tant l'esprit d'une personne que d'aimer à apprendre et à voir comment se fait chaque chose. Ainsi, je suis charmée de Jeannette[1]. Il est étonnant qu'un enfant de cet âge s'applique comme elle fait : elle passoit l'autre jour une demi-heure à voir mettre une serrure, elle tournoit de tous les sens et y donnoit toute son application. Mme la duchesse de Bourgogne sait toutes sortes d'ouvrages, j'en suis souvent étonnée; je crois qu'elle a été élevée comme le sont

veroit. Cela étant, ce sont deux charges égales. Personne n'est mieux avec le roi que Mme de Maintenon. »

[1] Voir l'histoire de cette enfant dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 266.

tous nos princes, et qu'apparemment quelque femme de chambre, pour lui faire sa cour, lui apprenoit ce qu'elle savoit. Elle n'a pas besoin de savoir des métiers dans la place où elle est; cependant elle sait tout, on ne peut rien lui montrer. Ainsi, croiriez-vous qu'elle se connoît à la fièvre, et elle ne manque guère de me tâter le pouls quand elle croit que je suis malade, et ce qu'elle me dit, il est sûr que M. Fagon me le dit aussi. Elle sait filer la laine, le lin, la soie, filer au rouet, tricoter; elle s'est brodé un habit de taffetas jaune. Je me suis aussi appris à filer moi-même pour vouloir faire plaisir à ma gouvernante; je lui filois des habits. M. de Louvois savoit toutes sortes de métiers; il avoit les doigts prodigieusement gros, à peu près comme deux de mes pouces, et avec cela il démontoit une montre avec une adresse admirable, quoiqu'il n'y ait rien de si délicat. Il étoit cordonnier, maçon, jardinier. Un jour que je dévidois de la soie plate sur deux cartes ou carrés faits d'une jolie façon, il étoit auprès du Roi, dans ma chambre, et mouroit d'envie de voir comment ce que je tenois étoit fait. Le Roi s'en aperçut, et me le dit tout bas; je le lui montrai, il défit la soie, examina la carte, et raccommoda tout fort adroitement.

« Il n'y a rien qu'on n'ait quelquefois besoin de savoir. Dans le temps que j'élevois les princes, il falloit les tenir cachés; pour cela, nous changions souvent de lieu, et il falloit chaque fois retendre les tapisseries; je montois à l'échelle moi-même, car je n'avois personne, et je n'osois le faire faire par des

nourrices; ainsi, il me falloit faire un métier que je n'avois assurément jamais appris.

« C'est que vous aviez beaucoup de courage, dit une maîtresse. — Il est vrai, reprit Madame, que j'en avois dans ma jeunesse. — C'est ce qui manque, dit la maîtresse, un peu à nos demoiselles; elles se trouvent fatiguées de la moindre peine; elles ne sauroient faire un tour de jardin qu'elles ne soient lasses. — Elles ne devroient pas, dit Madame, être un moment assises; il est bon de sauter, danser, courir, jouer aux barres, aux quilles et autres jeux d'exercice; cela les fait croître. C'est peut-être ce qui fait qu'elles demeurent si petites. Il est étonnant qu'elles n'aiment point à agir à leur âge, et qu'elles soient partout portées à s'asseoir et à s'appuyer. Mme de Richelieu, à soixante-dix ans, ne s'étoit jamais appuyée dans son carrosse, et moi, vieille et malade comme je suis, je reste toujours droite comme vous me voyez. Je suis ravie quand je vous vois frotter et balayer l'église, parce que cela est bon à votre santé; si on le pouvoit, on vous enverroit partout pour vous faire agir, mais on ne peut vous élever en courant toujours.

« Je leur dis souvent, dit une maîtresse, que ce qui rend les gens de métier si forts c'est qu'ils s'exercent beaucoup. — Et leur esprit, ajouta Madame, est tout appliqué à ce qu'ils font; ils sont comme les bêtes : ils ne pensent toute la journée qu'à leur charrue, et le soir ils reviennent chez eux pour dormir, Une autre raison qui rend ces gens-là si forts, c'est qu'ils sont nés dans cette condition et qu'ils y ont

été élevée. Le travail de l'esprit est bien plus pénible que celui du corps. Il y a un proverbe qui dit : Le couteau use la gaîne, l'épée le fourreau, l'esprit le corps. Le corps ne prend de fatigue que ce qu'il en peut porter ; quand il est las jusqu'à un certain point, il demeure ; mais l'esprit va plus loin qu'il ne peut ; il fait des efforts extraordinaires, et c'est ce qui le rend infirme. On va quelquefois jusqu'à en perdre la raison, ce qu'on ne voit guère parmi ces bonnes gens ; mais il est plus ordinaire aux nobles, parce qu'ils ont une plus grande vivacité, et que leurs occupations sont plus appliquantes. Je me souviens que pendant le siége de Mons, un jour que j'étois dans ma chambre, j'appelai Manceau, et je me mis à faire avec lui la maison de Mlle de Blois ; je calculois à combien cela montoit ; j'étois malade et j'avois été saignée, par conséquent il ne falloit point m'appliquer. Cependant je le fis, je me forçai, et, sur-le-champ, je sentis, aussi sensiblement que je sens ce fuseau, qu'il se dérangeoit quelque chose dans ma tête. Je fis retirer Manceau, et j'ai été depuis longtemps sans pouvoir m'appliquer à rien.

« Je ne comprends pas que vous ayez de la peine à balayer, cela vous fortifie. Il ne faut jamais se faire de peine d'aider une servante ; je n'ai vu de suffisance sur cela dans la noblesse qu'à Saint-Cyr. Je comprends bien que les gueux revêtus que je vous dépeins[1] n'osent pas toucher la terre du bout du doigt, mais les nobles ne trouvent pas ces choses au-dessous

[1] Voir le Proverbe VIII dans les *Conseils aux demoiselles*, t. II.

d'eux. — Il me semble, dit une maîtresse, que vous avez eu la bonté de nous dire que vous appreniez à lire à votre gouvernante. — Oui, assurément, répondit Madame, et rien ne me faisoit plus de plaisir. Quand elle ne vouloit point, elle me disoit que je ne la ferois pas lire, et je faisois toute chose imaginable pour n'en être pas privée. Je suivois toujours cette femme de chambre et je passois quelquefois des journées à tamiser dans une huche. On me montoit sur une chaise pour le pouvoir faire plus commodément. C'est un métier fort lassant; cependant je le faisois avec plaisir pour obliger ma gouvernante. Depuis, Dieu m'a élevée à une haute fortune et m'a donné de grands biens; mais je n'ai jamais aimé l'argent que pour en faire part. Je ne le mets pas à avoir de belles jupes; vous le voyez par les habits que je porte; mais je le mets à faire plaisir aux autres. Vous savez que l'une des maximes que je vous ai données est celle-ci : Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire. »

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

LETTRES ET ENTRETIENS

SUR L'ÉDUCATION

DES FILLES



LES ŒUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT :

Première partie (publiée).

1. LETTRES ET ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . 2 vol. Prix, 7 fr.
2. CONSEILS AUX DEMOISELLES QUI ENTRENT DANS LE MONDE. . . . . 2 vol. Prix, 7 fr.
3. LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES ADRESSÉES AUX DAMES DE SAINT-CYR. . . . 2 vol. Prix, 7 fr.

Deuxième partie (en préparation).

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . . 10 vol.

(*Sous presse.*)

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DEPUIS LE TEMPS DES GAULOIS JUSQU'EN 1848,

PAR M. THÉOPHILE LAVALLÉE.

Édition 15e et définitive.

8 vol. in-8°.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

LETTRES ET ENTRETIENS

SUR

L'ÉDUCATION

DES FILLES

PAR Mme DE MAINTENON

RECUEILLIS ET PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. TH. LAVALLÉE

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

TOME DEUXIÈME

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1861



LETTRES ET ENTRETIENS

SUR L'ÉDUCATION DES FILLES.

152[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur la vocation religieuse.)

3 février 1703.

Mme de Maintenon s'étant rendue à la classe bleue, après la cérémonie de la profession de Mlle de la Noue[2], leur demanda si elles en avoient été touchées. Elles dirent toutes que oui; mais comme en ce temps-là peu de ces demoiselles pensoient à être religieuses, elle leur dit : « Je suis surprise, mes enfants, que voyant des professions aussi souvent que vous faites ici, vous n'en soyez pas plus touchées, et qu'il n'y en ait pas davantage d'entre vous qui se fassent religieuses. Autrefois, les mères n'osoient mener leurs filles à aucune de ces cérémonies, de crainte qu'elles n'eussent envie d'entrer au couvent, tant cela étoit ordinaire. De dix filles qui alloient à une profession, il y en avoit neuf qui demandoient à

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 303. — *Recueil d'Instructions*, p. 283.

[2] Françoise-Jacqueline Vasconcelles de la Noue-Plé-Fontaines, Dame de Saint-Louis.

entrer en religion. Ce n'est point, mes chères enfants, que je veuille vous forcer à être religieuses ; personne n'a moins cette dévotion que moi. Je vous le dis assez souvent pour que vous soyez convaincues que je serois bien fâchée de vous contraindre ; je sais trop qu'il faut être appelé de Dieu d'une manière particulière. Madame de Fontaines, en montant à votre classe, me disoit que lorsqu'elle étoit jeune, et qu'elle alloit à quelque prise d'habit ou profession, elle fondoit en larmes, et qu'elle avoit envie d'en faire autant. Je lui ai répondu que j'étois de même à cet âge. — Ce n'est pas tant, madame, dit Mlle de Merbouton, que nous manquions de vocation, mais nous entendons dire si souvent que lorsqu'on n'est pas dans l'état où Dieu appelle, on est presque assuré de n'être pas sauvé, parce qu'en ce cas Dieu retire ordinairement les grâces qu'il nous destinoit pour l'état où il nous vouloit, que cela nous tient dans la crainte. — Est-ce que vous comptez, dit Mme de Maintenon, que Dieu vous déclarera visiblement sur cela sa volonté ? Ce n'est plus sa conduite ; il ne s'explique point directement par lui-même ; il ne descendra pas du ciel, ni n'en fera pas descendre quelqu'un de ses anges, pour vous dire qu'il vous veut religieuse ou non. On ne voit plus de nos jours, du moins cela est rare, de ces grâces extraordinaires qui viennent, comme on dit, frapper si fort un cœur, qu'aussitôt on va se jeter dans un couvent ; il se sert de moyens moins sensibles, mais qui n'en sont pas moins efficaces quand on est fidèle à y correspondre. Vous craignez, dites-vous, d'être poussées au choix

de la vie religieuse par la considération de votre mauvaise fortune. Cette vue ne vous paroît pas un bon motif; il se pourroit faire qu'en effet il ne le seroit pas; mais il se peut aussi fort bien que ce motif soit bon, et que Dieu ait résolu de toute éternité de s'en servir pour vous appeler d'une manière particulière à son service, et pour vous sauver. Voyons si je pourrai vous aider à discerner si ce motif, en chacune de vous, est bon ou mauvais. Mettez toutes la main sur la conscience, et examinez de bonne foi votre vraie disposition à mesure que je vais vous parler. Je suppose que plusieurs d'entre vous raisonnent ainsi : « Je suis sans biens, sans fortune, et hors d'état de faire une bonne figure dans le monde et d'y avoir aucun agrément; il vaut bien mieux me retirer dans un couvent, où je trouverai les choses nécessaires à la vie. J'en chercherai un bien doux, point si régulier, où on aille souvent au parloir, où je ne sois point contrainte, où, enfin, je puisse en quelque sorte me dédommager des plaisirs que je ne pourrai prendre dans le monde; je coulerai le temps le plus doucement qu'il me sera possible. » Si ce sont là vos sentiments, comptez que vous n'avez pas de vocation; demeurez dans le monde : il vaut encore mieux y être une médiocre chrétienne qu'une mauvaise religieuse. Mais si, au contraire, vous dites : « Je suis pauvre, le monde ne me convient point, car je ne pourrois faire que très-peu de bien, et je serois continuellement dans l'occasion de beaucoup de maux. Dieu, apparemment, a eu ses desseins en m'appauvrissant. Je vais y ré-

pondre et entrer en religion pour l'y servir de toutes mes forces, pour y faire volontairement et par vertu ce qui me devient en quelque façon nécessaire. Je vais choisir une maison austère, ou du moins d'une grande régularité, afin d'y mettre mon salut en sûreté, et d'y faire le plus de bien qu'il me sera possible. » Si ce sont là vos sentiments, comptez que vous avez une très-bonne vocation.

« Vous savez bien, mes enfants, que le dessein de Dieu, en nous envoyant des afflictions, est de nous faire retourner à lui, et de nous engager à nous y attacher d'autant plus fortement, que nous voyons que tout le monde nous manque. Il est sûr qu'il ne fait rien sans dessein. L'Évangile nous apprend que nos cheveux sont comptés, et qu'il n'en tombe aucun sans l'ordre de notre Père céleste. Si une si petite chose n'arrive point par hasard, combien plus est-il véritable que les adversités viennent directement de Dieu pour nous conduire à ses fins! Un homme, par exemple, étoit libertin, et ne connoissoit pas même les devoirs du christianisme; Dieu lui ôte un fils qu'il aimoit passionnément, et sur lequel il fondoit toute l'espérance de sa famille, afin de le faire rentrer en lui-même; cet homme est touché de la grandeur de sa perte; elle lui fait faire des réexions qui le portent à revenir à Dieu; il se convertit et change de vie. Une femme ou une fille se complaisoit dans sa beauté, et pouvoit être l'occasion de bien du mal, ou se seroit perdue elle-même par la vanité; Dieu la rend difforme par la petite vérole ou quelque autre accident; la perte de sa

beauté donne lieu à sa conversion, et quelquefois même à sa retraite du monde. Il permet qu'une autre tombe d'une haute fortune dans une grande misère; ce changement subit lui ouvre les yeux; elle pénètre dans les desseins de Dieu sur elle, change de vie et même d'état. Toutes ces vocations sont très-bonnes, et elles font ordinairement de très-bons chrétiens et chrétiennes et d'excellentes religieuses.

« Seriez-vous du sentiment de certaines personnes qui croient qu'on peut commettre plus de péchés dans le couvent que dans le monde, à cause qu'on y contracte l'obligation des vœux et de l'observance des règles? Ce seroit vouloir se tromper à plaisir : les vœux et les règles étant de grands moyens d'éviter les péchés et pour se sanctifier, il est certain qu'on en fait beaucoup moins; on y vit éloigné de toutes les occasions; chaque chose y est marquée depuis le matin jusqu'au soir; il n'y a qu'à suivre la règle, qui même n'oblige pas sous peine de péché, à moins qu'il n'y ait quelque autre accompagnement, comme seroit un grand mépris, une révolte, etc., qui sont par eux-mêmes des péchés, dit saint François de Sales. Mais ces choses arrivent rarement, et presque jamais dans les maisons bien régulières; au lieu que dans le monde on est continuellement exposé à des occasions dangereuses; on a de grands devoirs à remplir, sur lesquels il est bien plus aisé de faire des fautes considérables. Vous ne sauriez, mes enfants, prendre une trop juste idée de l'étendue des devoirs d'un simple chrétien. Voyez ce

qu'en dit le premier commandement : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces. » Cela est-il si aisé dans le monde, et sitôt fait de donner tout son cœur à Dieu sans partage? C'est pourtant ce qu'il faut faire en quelque état que l'on se trouve; bien des gens s'y trompent, parce qu'ils ne comprennent pas ce précepte dans toute son étendue, qui demande une grande perfection. Or, il est bien plus facile de l'accomplir dans la religion que dans tout autre état.

« Je vous conjure de ne vous point croire trop jeunes pour penser à vous décider sur votre vocation. Commencez par demander instamment à Dieu qu'il vous la fasse connoître; rendez-vous-en dignes par votre piété et votre fidélité à la pratique de vos devoirs présents; parlez-en à messieurs vos confesseurs, vous en avez de fort expérimentés, à vos maîtresses, et faites votre choix dans la maturité, dans la seule vue d'obéir à Dieu, de faire quelque chose pour lui témoigner votre amour, et pour mettre votre salut en assurance. Que celles auxquelles il accorde cette grâce le prient tous les jours de la leur conserver, car c'est le plus grand bonheur qui puisse jamais leur arriver; elles feroient bien de s'essayer sur le courage et sur la mortification du corps, sans néanmoins faire des austérités, ou fort peu : vous êtes encore trop jeunes, et il faut laisser croître et fortifier votre corps pour qu'il soit ensuite en état de soutenir la règle que vous embrassez. Mais ce que je vous conseille bien fort de faire à présent, c'est

de n'avoir nulle délicatesse dans le manger; de ne jamais marquer de dégoût pour aucune sorte de nourriture qu'on vous présente; de vous accoutumer à manger de tout; à vous lever promptement quand l'heure en est venue, sans écouter la paresse; à travailler assidûment; à garder le silence de votre règle; à ne vous chauffer l'hiver que par la nécessité; à souffrir les chaleurs de l'été sans en parler et sans vous en plaindre; enfin, à endurer avec paix et tranquillité toutes les mortifications de la Providence qui se présentent. Ce seroient là les vraies marques que vous avez véritablement envie d'être religieuses, et elles vous y disposeroient merveilleusement bien, sans faire tort à votre santé.

« La résolution d'être religieuse est assurément un des plus grands effets de la grâce et demande un grand courage, puisque c'est renoncer en tout à la nature; or, si vous ne vous y accoutumez pas de bonne heure, vous n'en aurez que plus de peine quand vous serez dans un noviciat. Vous vous imaginez peut-être que vous ferez bien quand vous voudrez. Vous vous trompez, Dieu n'est pas obligé de vous donner la grâce lorsqu'il vous plaira de la recevoir, après l'avoir négligée quand elle s'est présentée. J'ai toujours remarqué que les personnes qui commencent de bonne foi à s'adonner à la piété se portent à pratiquer les austérités dont on voit tant d'exemples dans la vie des saints, et qu'on a besoin d'arrêter leur ferveur, qui, sans cela, les porteroit à des mortifications outrées. Quand Mme la duchesse de La Vallière fut touchée de Dieu et qu'elle fut sur

le point d'entrer aux Carmélites, je crus, comme plusieurs autres, lui devoir représenter qu'elle ne devoit pas passer de la vie molle de la cour à une vie austère, et je lui conseillai de s'essayer quelque temps, en se contentant de se retirer de la cour pour entrer comme bienfaitrice dans un couvent, y demeurant d'abord comme séculière, jusqu'à ce qu'elle vît par elle-même si elle pouvoit en observer les règles. J'ajoutai : « Mais pensez-vous bien que vous voilà « toute battante d'or (car elle s'habilloit magnifiquement), et que dans quelques jours vous serez « couverte de bure ? » Elle me confia qu'il y avoit longtemps que sous ces dehors d'une vie mondaine elle portoit le cilice, couchoit sur la dure, et faisoit toutes les autres austérités des Carmélites. Et quant au conseil que je lui donnois de se retirer comme bienfaitrice dans un couvent pour y servir Dieu paisiblement en dévote séculière, elle me dit : « Seroit-« ce là une pénitence ? Cette vie seroit trop douce, « ce n'est pas là ce que je cherche[1]. » Voyez, mes enfants, ce que fait la grâce dans un cœur qui correspond à ses mouvements.

« Croyez-vous qu'il n'y ait que les religieuses qui pratiquent des austérités et qui font l'oraison ? Nous voyons plusieurs des dames du palais de madame la duchesse de Bourgogne se retirer à plusieurs heures pour prier ; elles savent s'esquiver adroitement de la compagnie pour vaquer à l'oraison. J'en connois

[1] On peut voir, t. II, p. 56, édit. de 1779, dans les *Mémoires* de la Beaumelle, comme cet écrivain a transformé ces curieux détails.

une qui, depuis plus de vingt-cinq ans, couche sur la dure. Elle a l'adresse de renvoyer ses femmes qui croient qu'elle va se coucher après avoir prié Dieu; mais dès qu'elles sont sorties, elle ôte les matelas de son lit afin de se coucher sur la dure, et pour cacher sa mortification, elle remet chaque chose à sa place le lendemain avant qu'on n'entre dans sa chambre. Je connois encore une autre personne de la cour qui vient tout nouvellement de se convertir. C'étoit une jeune personne fort agréable, et qui étoit de toutes les parties de plaisir. Elle avoit la bonne coutume de lire tous les soirs un chapitre du Nouveau Testament, qu'elle tâchoit d'imprimer dans son esprit et sur lequel elle faisoit réflexion en se couchant. Cette lecture lui a été très-salutaire, car au milieu des spectacles et de tous les autres divertissements qu'elle se permettoit, elle se disoit à elle-même : Ce n'est pas là ce que j'ai lu dans l'Évangile; ma vie est bien différente de celle de Jésus que je suis obligée d'imiter. Cette réflexion, souvent réitérée, la fit rentrer en elle-même, et résoudre de changer de vie. Elle commença par s'excuser de se trouver à une partie de plaisir dont elle étoit priée; son refus étonna toute la cour, car elle n'avoit aucun empêchement; moi-même je trouvai ce refus si extraordinaire en elle, que je lui en demandai le sujet; elle se contenta de me dire qu'elle avoit des raisons; je ne la pressai pas davantage. Quelque temps après nous la vîmes rompre ouvertement avec le monde et faire profession de la dévotion. Elle me conta ensuite que la lecture d'un chapitre du Nouveau Tes-

tement, joint aux réflexions dont je viens de parler, avoit été la cause de ce changement. Remarquez en passant, mes enfants, que ce ne fut pas la lecture toute seule, quoique excellente, qui la convertit, mais les réflexions solides qu'elle faisoit sur ce qu'elle avoit lu, en comparant sa vie mondaine avec la vie humble et mortifiée de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il faut que vous vous appliquiez ce que vous entendez et lisez, et faire un sérieux examen sur votre conduite pour y réformer ce que vous remarquez en avoir besoin à mesure qu'il vous est connu. Adieu, mes enfants. »

153[1]. — LETTRE A MADAME DE GLAPION.

3 mars 1703.

J'étois ravie, il y a quelques jours, de vous voir aux bleues avec la cordialité, la bonté, la douceur, la gravité, et en un mot à souhait pour attirer leur estime, leur amitié et leur respect; continuez, ma chère fille, et prenez garde seulement à ne vous familiariser pas trop. Souvenez-vous toujours du personnage de mère, de sœur aînée, et de religieuse; parlez-leur raisonnablement toutes les fois que les occasions s'en présentent; mais sous prétexte de les former, ne les rendez pas trop discoureuses, ne leur inspirez pas le goût de la conversation: elles en trouveront peu dans leurs familles;

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 3. — *Lettres et Avis*, p. 338.

tâchez de leur faire aimer le silence, et rappelez-les toujours à la religion. Conservez-leur le goût de l'ouvrage, faites-leur des entreprises là-dessus, des tâches, des journées de travail, etc., rien ne leur est meilleur, et plus convenable à leur fortune. Je vous embrasse de tout mon cœur.

184[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUJU,

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES[2].

Ce 4 mars 1703.

Vous me faites plaisir de me mander des nouvelles de votre retraite[3]. Je ne vous vois point, parce que si je commençois, je m'engagerois à voir toutes les autres, et il faudroit abandonner la classe où je crois faire plus de bien qu'en vous parlant. Vous ne pouvez, ma chère fille, prendre de résolutions plus solides que sur les points que vous me marquez ; vous ne vous soutiendrez jamais sans l'oraison, et vous devez y être fidèle. Quant à ce qui regarde la classe, il est vrai que, me voyant agir, vous voyez ce que je crois qu'il y faut faire, et il me semble que cette manière de vous former doit vous être bien plus utile. Plus j'y travaille et plus je crois qu'il faut une vigilance continuelle et une patience sans bornes ;

[1] *Lettres et Avis*, p. 295.
[2] « Les instructions contenues dans cette lettre ne peuvent être trop lues et pratiquées. » (*Note du manuscrit.*)
[3] Pendant que la première maîtresse des jaunes était en retraite, Mme de Maintenon avait pris sa place à la classe.

vos filles ne peuvent être bien élevées que par cette attention, dont il ne faut pas se départir un moment, et ce n'est point pénible à qui veut bien s'y donner de bonne foi. Vos relâchements doivent être remis aux heures où vous êtes à la communauté. Il faut soutenir la séparation des bandes, il faut reprendre toutes les fautes avec une extrême douceur, il faut redire cent et cent fois la même chose sans s'impatienter. Il faut que les filles voient qu'on a toujours les yeux sur elles, il faut leur inspirer une piété conforme à leur état, il faut la leur faire aimer en l'accommodant à leur foiblesse et à la joie de leur âge. Il faut diversifier les instructions de peur de les lasser; il ne faut leur donner de lectures que celles qu'on aura choisies; il faut leur ôter le goût pour les lettres, et chercher mille inventions pour leur faire aimer l'ouvrage; il faut les accoutumer au silence. Il ne faut jamais sonder leur volonté, mais les mettre et changer comme l'on veut, sans les consulter et les fâcher par des manières rudes; il faut leur parler toujours avec raison, et une raison chrétienne; il ne faut pas pourtant leur parler toujours de dévotion; il faut égayer quelquefois les instructions; il faut les gouverner avec une grande dépendance de la première maîtresse; il faut se soutenir les unes les autres, par vouloir la même fin et les mêmes moyens. Voilà, ma chère fille, ce que vous avez désiré de moi : Dieu veuille vous donner tout ce qui vous manquera, et faire croître ce que vous avez déjà.

135[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUJU,

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES.

20 mars 1703.

Mademoiselle de Fourquevaut m'a dit qu'elle n'est plus en pénitence et que vous lui avez marqué beaucoup de bonté. Priez Dieu qu'elle fasse de bonnes Pâques; mais quoi qu'il arrive, ma chère fille, croyez que vous ne les rendrez pas parfaites à force de châtiments : il faut s'en servir quelquefois, il faut ensuite essayer de la douceur, il faut les prendre par la piété, il faut user d'adresse; il faut toujours tout voir, mais il ne faut pas toujours montrer qu'on voit tout, il faut fermer les yeux, il faut laisser passer des fautes; en un mot, il faut gagner le temps qui, après la prière, est le meilleur remède que vous puissiez appliquer à leurs maux. Vous avez déjà assez d'expérience pour avoir vu de mauvaises filles devenir bonnes sur la fin de leur séjour dans cette maison; ayez donc un fonds de patience inépuisable, de douceur et de bonté. On dit que les jaunes vous craignent moins et vous aiment mieux que dans le commencement; il faut qu'elles croient aussi que vous les aimez. Notre pénitente me promet merveilles; le temps pascal nous donnera lieu de l'attendre, et enfin elle gagnera celui d'aller aux bleues; en voyant quelque chose de nouveau, elle s'ennuiera peut-être moins, car il faut que vous croyiez ferme-

[1] *Lettres et Avis*, p. 325. — *Recueil des Réponses.*

ment qu'elle sera aussi bien dans les mains d'une autre que dans les vôtres. Je vous embrasse, ma chère fille, je m'en vais demander à Dieu de nous éclairer toutes et de nous rendre capables de ce qu'il veut que vous fassiez.

Dimanche.

Je vis hier, avec plaisir, qu'on lisoit chez vous l'*Introduction à la vie dévote;* je vous prie de donner ce livre à celle de la classe qui s'appliquera le mieux à s'instruire et à profiter de ce livre qu'on ne peut trop estimer.

158[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

(Sur l'éducation et sur l'avantage d'être élevé un peu durement.)

Mars 1703.

Mme de Maintenon, étant entrée dans cette classe, dit à Mme de La Haye, qui y étoit maîtresse, de leur faire faire l'exercice qu'elle voudroit tout comme si elle n'y étoit pas. Elle fit répéter à une demoiselle une instruction que Mme de Maintenon avait eu la bonté de faire quelque temps auparavant. Mme de Maintenon en fut très-contente et dit à cette jeune demoiselle : « Vous seriez bien criminelle, ma chère fille, si vous ne profitiez de tout ce que vous savez, il y a plaisir à vous instruire puisque vous retenez si bien tout ce que l'on vous dit ; il n'y a plus qu'à le

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 11.

mettre en pratique. » La demoiselle ayant continué, Mme de Maintenon dit : « Cela est admirable ! mais tu l'embellis, Cateuil [1], tu y mets du tien, il n'est pas possible que j'aie dit de si bonnes choses. » Mlle de La Barre dit ensuite ce qu'elle avoit retenu d'un entretien sur la droiture, et en rapporta plusieurs exemples, entre autres, que les Dames de Saint-Louis ne feroient pas leur devoir si elles manquoient de nous instruire. « Non-seulement si elles manquoient de vous instruire, reprit Mme de Maintenon, mais même si, se contentant de faire l'instruction, elles passoient le reste du jour à prier Dieu, au lieu de veiller sur vous et d'avoir les autres attentions nécessaires à votre éducation; car quoique la prière soit une œuvre excellente, elles ne laisseroient pas de se perdre, parce que leur devoir capital est de s'occuper à vous instruire et à vous bien élever. Vous voyez que, quoiqu'elles soient obligées comme religieuses à dire l'office et à faire l'oraison en commun, elles quittent cependant tour à tour l'un et l'autre pour être auprès de vous, et pour ne vous jamais laisser seules, parce que votre bonne et pieuse éducation est la principale fin de leur institut, et ce que leurs fondateurs exigent d'elles avant toutes choses.

« Mais quel compte n'aurez-vous pas à rendre à Dieu, mes enfants, touchant cette bonne éducation? Supposez-vous pour un moment dans l'état où vous devriez être naturellement, comme demoiselles, s'il

[1] Marie-Madeleine de Vaudretz de Cateuil devint Dame de Saint-Louis, et fit profession en 1711.

n'étoit pas arrivé de revers de fortune dans votre famille : votre mère auroit au plus deux femmes de chambre, dont l'une seroit votre gouvernante. Quelle éducation pensez-vous qu'une telle fille vous donneroit ? ce sont ordinairement des paysannes, ou tout au plus de petites bourgeoises qui ne savent que faire tenir droite, bien tirer la busquière, et montrer à bien faire la révérence. La plus grande faute, selon elles, c'est de chiffonner son tablier, d'y mettre de l'encre : c'est un crime pour lequel on a bien le fouet, parce que la gouvernante a la peine de les blanchir et de les repasser ; mais mentez tant qu'il vous plaira, il n'en sera ni plus ni moins, parce qu'il n'y a rien là à repasser ni à raccommoder. Cette gouvernante a grand soin de vous parer pour aller en compagnie, où il faut que vous soyez comme une petite poupée. La plus habile est celle qui sait quatre petits vers bien sots, quelques quatrains de Pibrac qu'elle fait dire en toute occasion, et qu'on récite comme un petit perroquet. Tout le monde dit : La jolie enfant ! la jolie mignonne ! La gouvernante est transportée de joie et s'en tient là. Je vous défie d'en trouver une qui parle de raison.

« Je me souviens que quand j'étois chez ma tante [1], une de ses femmes de chambre avoit soin de moi ; elle me tiroit à quatre épingles et elle me disoit continuellement de me tenir droite ; du reste, elle me laissoit faire tout ce que je voulois. Mais montons jus-

[1] Mme de Villette, chez laquelle elle fut élevée quand, après la mort de son père, elle revint d'Amérique. Elle avait alors dix ans.

qu'à nos princes : comment pensez-vous qu'ils soient élevés ? On leur donne pour gouvernante une femme de qualité, qui souvent a été élevée à peu près comme je viens de dire ; c'est d'ordinaire la femme d'un favori ou la parente de quelque ministre, qui souvent est la plus sotte femme du monde. Comment pensez-vous qu'elle parle à la petite princesse ? est-ce de piété et de raison ? cela seroit bien à désirer ; mais pour l'ordinaire ce n'est que de ce qui la peut faire briller dans le monde. Quand elle va en compagnie, elle a grand soin de l'ajuster et de la parer, lui recommandant d'être bien honnête ; elle la prend par la lisière si c'est une enfant, ou la suit si elle est déjà grande, l'instruit de la manière de recevoir la compagnie chez elle, et puis s'en va pour le reste du jour, laissant la princesse avec une paysanne, autrefois sa nourrice, et devenue sa première femme de chambre, qui n'est guère en état de lui parler raisonnablement, et encore moins de l'instruire de la bonne foi, de la droiture, de la probité.

« Le Roi me surprend toujours quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouoient, dit-il, tout le jour, et le laissoient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi, car vous savez qu'il a régné à trois ans et demi. Il mangeoit tout ce qu'il attrapoit sans qu'on fît attention à ce qui pouvoit être contraire à sa santé ; c'est ce qui l'a accoutumé à tant de dureté sur lui-même. Si on fricassoit une omelette, il en attrapoit toujours quelques pièces, que Monsieur et lui alloient manger dans un coin. Il raconte quelque-

fois qu'il étoit le plus souvent avec une paysanne; que sa compagnie ordinaire étoit une petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine; il l'appeloit la reine Marie, parce qu'ils jouoient ensemble ce qu'on appelle *à la madame*, lui faisoit toujours faire le personnage de reine, et lui servoit de page ou de valet de pied, lui portoit la queue, la rouloit dans une chaise, ou portoit le flambeau devant elle. Jugez si la petite reine Marie étoit capable de lui donner de bons conseils, et si elle pouvoit lui être utile en la moindre chose.

« Je vous assure encore une fois, mes chères enfants, que vous serez bien coupables devant Dieu si vous ne profitez point des peines que l'on prend sans cesse pour vous rendre les plus parfaites qu'il soit possible selon Dieu, et même selon le monde. J'entends ici par le monde les personnes pieuses, raisonnables et polies qui y demeurent, car pour les libertins et ceux qui n'ont point d'honneur ou de religion, ce vous sera une gloire de n'être pas de leur goût, à cause de votre différente manière de penser et d'agir.

« Puisque me voici en train de vous parler, je vais vous dire encore plusieurs choses que je réservois pour les grandes, mais qui vous seront aussi bonnes. Au nom de Dieu, mes chères enfants, ne soyez pas fières ni hautes, ne comptez pour rien votre noblesse, n'en parlez jamais. A quoi vous serviroit-elle si vous n'aviez point de vertu? n'est-ce pas elle qui fait la vraie noblesse? la vertu n'est-elle pas son origine? Ayez des égards pour tout le monde,

et même du respect pour les personnes d'un certain âge ou d'un certain état, quand bien même elles n'auroient point de naissance; le monde est plein de ces sortes de personnes, et vous verrez, quand vous y serez, que l'on a avec elles les meilleures manières. Mettez-vous bien dans l'esprit, une fois pour toutes, que la noblesse n'est rien sans mérite, et que c'est au mérite que l'on doit l'honneur, l'estime et le respect, en qui que ce soit qu'il se trouve. Par exemple, d'Andrieux, quelle aimeriez-vous mieux, d'une demoiselle élevée dans son village, grossière, rustaude, maussade et ignorante, faute d'éducation, ou d'une fille de ces bonnes maisons bourgeoises de Paris sans naissance, mais qui, ayant du bien, a été bien élevée et est de bonne humeur, douce, polie, gracieuse? — C'est cette dernière, dit la demoiselle. — Je suis bien de votre avis, reprit Mme de Maintenon. L'éducation est le plus grand bien que vous puissiez avoir, surtout n'ayant pas de fortune.

« Je vous exhorte aussi à n'être point délicates, et à contribuer de vous-mêmes, par votre propre volonté, à vous élever un peu durement. Soyez bien aises quand vous trouvez l'occasion de faire quelques ouvrages un peu grossiers; cela vous fortifie, et vous est très-bon; vous savez que le Saint-Esprit loue la femme forte de ce qu'elle a roidi ses bras pour le travail, c'est-à-dire qu'elle a surmonté sa foiblesse et sa délicatesse naturelle pour s'adonner aux soins de son ménage.

« Ne vous plaignez de rien, vous êtes très-honnêtement traitées pour toutes choses. Nous avons

tâché, dans tout ce qui a été réglé pour vous, de prendre le milieu, en telle sorte que celles qui retomberont dans la misère ne tombent pas de si haut, ce qui les rendroit doublement malheureuses ; pour celles qui seront à leur aise, elles ne s'en trouveront que mieux d'avoir été élevées un peu durement. Je vois cela tous les jours en Mme la marquise de Dangeau[1], qui est une princesse d'Allemagne qui, ayant douze sœurs et plusieurs frères, n'a pas eu dans sa jeunesse toutes les commodités convenables à sa naissance. Avec cet air mignon et délicat que vous lui voyez[2], rien ne l'incommode, et je ne connois personne qui s'avise moins qu'elle de prendre ses aises. Elle est fort infirme ; mais parce qu'elle a été élevée fort durement, elle s'accommode de mille choses que nous ne pourrions supporter. Elle est menacée d'un cancer : on ne peut guère le porter plus gaiement et avec plus de courage ; elle ne fait aucun remède, ne consulte point les médecins, souffre son mal avec patience, et dit : J'aime autant mourir de cela que de la fièvre, puisque Dieu le veut. N'est-on pas bien heureux de s'accoutumer ainsi de bonne heure à la souffrance? J'ai été mariée à seize ans : on est ordinairement ravi à cet âge de faire sa volonté ; je croyois sottement que c'étoit

[1] Fille du comte de Lowenstein, de la maison palatine ; elle épousa le marquis de Dangeau qui s'en crut, dit Saint-Simon, électeur palatin. C'était une femme d'une grande vertu, et l'amie très-intime de Mme de Maintenon. (Voir t. I, p. 340.)

[2] « Elle étoit jolie comme le jour, dit Saint-Simon, et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. »

faire la grande dame de m'appuyer, et de faire mille autres choses dont je me sens fort bien encore, et dont je suis bien fâchée. J'ai connu une vieille personne (c'étoit Mme la duchesse de Richelieu[1]) bien plus raisonnable que moi sur cet article, et par conséquent plus heureuse : elle avoit tellement l'habitude d'une contenance ferme, sans se permettre la moindre posture commode, qu'elle ne s'appuyoit jamais, quelque malade qu'elle fût, et le plus qu'elle faisoit étoit de se pencher un peu les bras ; alors on disoit : Madame la duchesse, vous n'en pouvez plus.

« Pourquoi, mes enfants, croyez-vous que je vous dise tout cela ? C'est pour votre bien, afin de vous encourager à prendre l'habitude de vous contraindre, et de vous accoutumer à ne pas chercher vos aises ; c'est un vrai moyen d'adoucir un peu la mauvaise fortune qui vous attend peut-être ; et quand vous devriez avoir chacune trente mille livres de rente, je vous dirois encore les mêmes choses ; car en quelque état que vous vous trouviez il vous sera très-avantageux d'avoir été élevées un peu durement. Adieu, mes enfants ; je ne me repentirai pas de vous avoir tant parlé, si vous pratiquez aussi bien ce que je vous ai dit que je vois que vous le retiendrez. »

[1] Voir la note 2 de la page 347, t. I.

157[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Porter les demoiselles à parler peu, et leur inspirer l'amour de leur réputation.)

1703.

Madame nous dit un jour, à l'occasion d'une maxime un peu forte qu'on avoit avancée aux demoiselles sur l'obligation du silence : « Il faut leur dire la vérité et ne la point exagérer ; il n'est pas vrai qu'elles pèchent toutes fois qu'elles rompent le silence ; ce qui est certain et qu'on doit leur expliquer, c'est qu'elles pourroient cependant pécher en ne l'observant pas, parce qu'il est presque impossible d'avoir de longues conversations sans dire quelque chose de mauvais, et que, comme dit le Saint-Esprit : « Dans la multitude des paroles il y a toujours du péché ; » non que c'en soit un de dire des inutilités, mais parce que les paroles inutiles donnent occasion, ou de perdre le temps, ou de blesser la charité, la vérité ou la prudence. Vous ne pouvez trop leur répéter, ajouta Madame, qu'il n'y a rien de si mauvais à une fille que de parler beaucoup ; que cela leur fera faire mille sottises au sortir d'ici ; que, ne sachant rien, elles doivent prendre la résolution de se taire et d'écouter les autres, se contentant de répondre modestement à ce qu'on leur demande ; que ce silence est le parti que prennent toutes les

[1] *Recueil des Réponses*, p. 551. — *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 187.

personnes de notre sexe qui sont sages ou raisonnables, même selon le monde et sans rapport à la piété, car il est bon de prendre les jeunes personnes du côté de l'honneur. »

Mme de Glapion demanda si c'étoit une maxime générale : qu'on ne peut beaucoup parler sans pécher. « Je ne crois pas, répondit Madame, que ce soit précisément la multitude des paroles qui fasse le péché; ceux qui ont beaucoup de choses à dire seroient bien à plaindre; je le serois moi-même plus qu'une autre, car tant que je suis ici la bouche ne me ferme pas. Croyez-vous donc que Dieu m'impute à péché ce grand nombre de paroles? Je crois, au contraire, mériter en parlant ainsi depuis le matin jusqu'au soir, et qu'il m'en tiendra compte, non-seulement des choses sérieuses que je vous dis dans les instructions, mais même des inutilités de la récréation; et je ne pense pas avoir perdu mon temps quand je vous ai fait passer agréablement celui-là, disant des nouvelles d'Espagne et de la guerre.

— Je crois bien, dit Mme de Saint-Pars, que Dieu vous en tiendra compte à cause du motif qui vous le fait faire; mais nos demoiselles n'ont pas cette pureté d'intention dans ce qu'elles disent. — Quoi! reprit vivement Madame, vous voulez exiger la pureté d'intention de jeunes enfants que la vivacité de l'âge emporte malgré elles, de filles qui, bien éloignées d'avoir cette délicatesse dans la piété, ont à peine l'essentiel du christianisme? vous les voulez mener trop loin! Notre-Seigneur n'en usoit pas ainsi avec ses apôtres; ne leur disoit-il pas : « J'ai encore beau-

coup de choses à vous dire, mais vous n'êtes pas maintenant capables de les porter?» Il y a longtemps que je suis frappée de ce que vous n'avez pas cette modération avec vos demoiselles : vous leur dites tout ce que vous savez de plus sublime et de plus parfait en fait de spiritualité, et dès que vous avez entendu quelque maxime, quelque nouvelle pratique à une conférence, vous venez leur en faire part. Il y a pourtant bien de la différence d'elles à vous. Il ne faut pas prétendre les mener si loin que vous; car, si en effet vous les conduisiez à cette haute perfection, elles seroient trop heureuses; mais ce qui arrive, c'est qu'en leur demandant des choses qui sont au-dessus de leur portée, vous leur ôtez le courage d'entreprendre même le nécessaire. — Peut-on les mener trop loin, ajouta Mme de La Haye, quand on ne leur propose que l'exemple de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints? — Vous ne pouvez les mener plus loin, ajouta Madame; il n'y a rien au delà de l'exemple de Jésus-Christ, et heureuses et très-heureuses celles qui auront le bonheur d'atteindre à la perfection qu'il nous a enseignée, et quoiqu'il doive être le modèle de tous les chrétiens, tous n'ont pas le bonheur de parvenir à l'imiter dans le même degré de perfection; beaucoup se rebutent des difficultés, et vous devez y porter vos enfants le plus sagement et sûrement qu'il vous est possible; et pour cela exiger d'elles, avant toutes choses, la pratique des vertus solides et nécessaires du christianisme. C'est l'essentiel et le principal, et qui amènera tout le reste.

— Pour en revenir au silence, dit Mlle de Gruel, ne seroit-ce pas assez, pour obliger les demoiselles à le garder, de leur dire que c'est leur règle ? — Que gagnerez-vous, répondit Madame, en leur alléguant un motif qui ne sera presque d'aucun poids dans leur esprit ? Il ne faut pas que vous croyiez que celui de la règle soit aussi fort pour les séculières qu'il le doit être pour des religieuses. Vos filles savent bien que les vôtres n'obligent ni à péché mortel, ni à péché véniel, à plus forte raison concluront-elles que la leur ne les oblige pas sous peine de péché ; ainsi elles n'auront pas grand scrupule d'y manquer. Vous réussirez mieux si vous leur proposez des vues qui regardent leur avantage particulier, et si vous leur faites voir, par exemple, qu'elles ne seront jamais estimées si elles ne savent se taire à propos et se posséder elles-mêmes. Elles sont quelquefois lasses d'entendre parler de piété ; si vous avez l'adresse de commencer par des motifs d'honneur, de sagesse et d'un intérêt raisonnable, cela réveillera leur attention, et vous pourrez après leur insinuer ceux de la religion en y rapportant les premiers, que vous pouvez bien employer, mais non pas vous en tenir à eux uniquement ; car il faut tout reporter à Dieu, et ne se servir du reste que comme un moyen pour arriver à lui et pour y conduire les autres.

— Vous ne voulez pas, Madame, lui dit Mme de Fauquemberghe, qu'on attende des demoiselles des motifs bien épurés dans ce qu'elles font ; mais tolèreriez-vous l'amour-propre déguisé d'une fille qui, en avertissant sa maîtresse en particulier de la faute

d'une de ses compagnes avec toutes les marques de modération, cacheroit sous cette apparente fidélité un secret désir de se venger, accusant celle qui lui auroit fait de la peine comme si elle l'avoit fait à une tierce personne? — Je ne serois pas surprise de trouver ce défaut de droiture dans une enfant, répondit Madame, je ne lui en ferois point des reproches, et encore moins de confusion publique; je réserverois cela pour le placer dans un entretien particulier, et je lui dirois sans la gronder : Prenez garde à vous; j'ai lieu de penser que vous n'êtes pas tout à fait droite et sincère dans les avis que vous donnez; il paroît que vous dites adroitement ce qu'on a fait contre vous, cela n'est pas bien, il faut être de meilleure foi; mais je n'exigerois point de la fille un aveu de son détour, et je ne fouillerois pas plus avant dans son intention.»

Dans la même conversation, Madame nous dit : « Vous ne sauriez trop inspirer à vos demoiselles l'amour de leur réputation, il faut qu'elles y soient délicates; comptez que les meilleures de vos filles sont celles qui paroissent les plus glorieuses, je ne dis pas d'une sotte gloire qui aille à disputer le pas à quelqu'un, et à se vanter de sa qualité, mais d'une certaine gloire qui rend jaloux de sa réputation, qui fait craindre d'être trouvée enfant, qui rend sensible à une confusion publique. Ce seroit un défaut dans une religieuse; il faudra mourir à cette délicatesse quand on sera avancé dans la piété; mais avant que d'y mourir, il faut y avoir vécu. Rien n'est si mauvais que de certains naturels sans honneur et

sans gloire; on ne sait par où les prendre pour leur faire surmonter les obstacles qu'ils trouvent en leur chemin; ainsi il seroit très-dangereux d'étouffer ces sentiments dans les jeunes personnes qui pour l'ordinaire ne sont pas encore capables d'une haute piété.

— Vous n'attaqueriez donc pas, lui dit Mme de Bouju, la sensibilité d'une fille qui ne pourroit recevoir la moindre marque de mécontentement de ses maîtresses sans en être consternée ? — Je m'en garderois bien, dit Madame; c'est une des plus sûres marques d'un bon naturel que cette crainte de déplaire aux personnes de qui l'on dépend, que l'envie de les contenter; il ne faut pas demander à vos filles le courage qu'on exige des novices pour porter les humiliations et les répréhensions; il est bon, au contraire, qu'elles craignent les confusions, qu'elles soient sensibles aux punitions. — Vous ne regarderiez donc pas, lui dit-on, comme un effet de force d'esprit dans une demoiselle de porter une réprimande, une forte punition sans faire paroître aucun sentiment de tristesse, et avec une égalité qui ne lui feroit pas rabattre la moindre démonstration de joie à la récréation ? — Bien loin de là, répondit Madame, j'aurois très-mauvaise opinion de ces caractères insensibles et indifférents; mais je ne voudrois pas leur en faire un procès, ni aller creuser et approfondir si les filles se soucient de la réprimande qu'on leur a faite, si elles affectent de se mettre au-dessus; il n'y a nulle utilité dans ces recherches; il suffit de les contenir dans leur devoir. On ne trouve point de ressource, ajouta-t-elle, dans ces naturels

insensibles, quand d'ailleurs ils sont peu susceptibles des motifs de piété, comme vous n'en trouverez que trop parmi vos demoiselles, qui, bien loin d'en être touchées, auront à peine les sentiments et les dispositions essentielles à tous les chrétiens. C'est pourquoi, de peur que quelques-unes étant assez malheureuses pour ne pas craindre beaucoup les péchés, même considérables, ne se laissent aller quelque jour au désordre, cultivez soigneusement en elles les sentiments d'honneur qui sont comme naturels aux personnes de notre sexe, principalement aux nobles, et n'allez pas exiger d'elles des pratiques qui pourroient affaiblir cette bonne gloire et les rendre hardies : par exemple, leur faire déclarer des fautes humiliantes publiquement en croyant que ce seroit rappeler la coutume des confessions publiques que l'Église a cru devoir supprimer. — Vous ne loueriez donc pas, dit Mme de Gruel, une fille qui, dans une instruction qu'on feroit sur le mensonge ou la gourmandise, diroit de sang-froid qu'elle a quelqu'un de ces défauts? — Non, répondit Madame, cela seroit très-mauvais et marqueroit un fond de hardiesse et d'insensibilité bien dangereux ; je ne la gronderois pas cependant de cet aveu, je le laisserois passer ; mais je me garderois bien de rien dire qui donnât aux autres le courage d'en faire autant. Si j'étois première maîtresse, j'en ferois une note, et quand je parlerois à cette fille, je lui dirois bonnement : « Pourquoi un tel jour avouâtes-vous un tel vice? « quel fut votre motif? est-ce qu'en effet vous y « êtes sujette? Vous pourriez me le confier en parti-

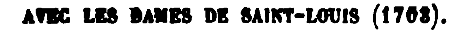
« culier, parce que je puis vous donner des moyens « pour vous corriger ; mais il ne convient pas « de le dire devant toutes vos compagnes, il faut « avoir plus d'honneur et être honteuse d'un défaut « comme celui-là. » Et je leur ferois là-dessus des instructions générales.

— Convient-il, dit Mme de Bouju, de reprendre à la récréation même des fautes qu'elles y font, ou s'il est mieux d'attendre ? — Qui vous a appris, répondit Madame, d'avoir pour elles ces ménagements, de n'oser les reprendre à la récréation ? Cela vient encore de ce que je vous reproche quelquefois, que vous voulez en tout en user avec elles comme votre supérieure en use avec vous, et parce que vous voyez qu'elle évite de vous reprendre à la récréation, vous voulez avoir les mêmes égards pour vos filles ; mais il y a une différence : elles font tant de fautes et disent tant de choses mal à propos, sans même les apercevoir, qu'à moins que vous ne leur fassiez remarquer sur-le-champ en quoi elles manquent, elles ne s'en souviendront plus dans un autre temps, et cela vous échapperoit à vous-mêmes d'un autre côté. Il ne faut pas aussi vouloir tout relever comme on fait au noviciat. Êtes-vous encore, ajouta-t-elle, dans la persuasion qu'il ne faille jamais rien passer sans le reprendre ? Au moins, aurez-vous fait un grand progrès, si vous en demeuriez à la réprimande, car j'ai vu que vous vous faisiez un devoir de tout punir; il n'en est pourtant pas ainsi, il faut passer bien des choses sans montrer qu'on les voit, et beaucoup patienter, mais sans nonchalance. C'est pourquoi je

voudrois mettre sur toutes vos portes *patience* et *vigilance*, car ces deux choses seront toujours les plus nécessaires et d'un usage continuel : c'est ce que je ne cesserai de vous prêcher tant que je vivrai.

— Nous sommes bien éloignées de tout punir, dit une maîtresse ; présentement on ne voit plus de pénitence, et peut-être trouveriez-vous que nous n'en donnons pas assez. — Cela pourroit bien être, reprit Madame en riant, car on passe aisément d'une extrémité à l'autre ; cependant je vous prêcherai toujours la patience. — Vous avez pourtant dit quelquefois, ajouta Mme de Blosset, que vous ne vouliez point qu'on eût de patience. — C'est pour vous autres, dit-elle agréablement, que je n'en veux point ; je me souviens que c'est sur la régularité que je dis qu'on n'en doit point avoir, mais il en faut beaucoup sur tout le reste.

— Approuveriez-vous, par exemple, continua une maîtresse, que pour patienter on laissât abolir dans une classe la coutume de se taire au son de la cloche, qu'on ne soutînt pas que les demoiselles gardassent le silence dans les lieux publics ? — Non, répondit Madame, cette exactitude dépend tellement d'elles, que je ne voudrois pas qu'elles y manquassent, d'autant plus qu'en se relâchant là-dessus elles iroient insensiblement plus loin, elles en viendroient à ne plus garder le silence. Je tiendrois la main à leur faire observer celui qui est prescrit par le règlement. »



158[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Que pour établir un bon gouvernement dans les classes, il faut éviter la diversité dans la conduite.)

1703.

« Il y a, dit-on un jour à Madame, des maîtresses qui ont l'attrait de s'attacher à perfectionner les demoiselles les mieux nées et les plus sages ; d'autres de s'appliquer aux mauvais caractères ; lequel aimeriez-vous mieux ? — Je ne voudrois, répondit Madame, négliger ni les unes ni les autres, non plus que les préférer ; je vous l'ai déjà dit autrefois, mais vous touchez là l'endroit qui fera que votre gouvernement n'ira jamais bien ; c'est cette conduite différente des maîtresses. Les unes croiront qu'il faut s'appliquer à former les plus raisonnables ; les autres penseront qu'il seroit mieux de s'attacher aux mauvais caractères et aux plus défectueuses ; l'une voudra une éducation dure ; l'autre en voudra une douce et peut-être molle. Tant que cette diversité se rencontrera, je ne dis pas dans les maîtresses d'une même classe (car il ne doit y avoir que la première qui soit maîtresse du gouvernement), mais je dis entre la maîtresse qui a précédé et celle qui lui succède, jamais vos demoiselles n'auront une éducation solide. Tant qu'elles pourront dire avec fondement : La maîtresse des rouges est douce, celle

[1] *Recueil des Réponses*, p. 312.

des vertes est sévère; l'une ne presse point sur l'ouvrage, l'autre en exige trop; on tolère à la classe bleue des défauts qu'on attaque dans les jaunes; enfin dès qu'elles changeront de conduite en changeant de maîtresse, comptez qu'elles ne prendront jamais de bonnes habitudes : ce qu'une aura établi, une autre le détruira. Il faudroit, pour réussir dans votre gouvernement, n'avoir toutes que les mêmes idées, les mêmes maximes, ou du moins, si vous en avez de différentes, être assez humbles pour renoncer à vos sentiments et suivre ceux de vos supérieurs, soutenant ce qui est établi par eux malgré votre propre jugement; il faudroit un seul esprit qui régnât dans la maison; que vos demoiselles trouvassent dans toutes les maîtresses une telle conformité, qu'elles ne sentissent pas même la différence d'une classe à l'autre. Je sais bien qu'il y en aura toujours à faire des rouges aux bleues; mais on doit pourtant les conduire par le même esprit, et pour cela il faut se soutenir les unes les autres, ne donnant jamais sujet aux demoiselles de faire des comparaisons de vous. Je sais bien que vous ne sauriez empêcher qu'elles n'en fassent quand elles voudront parler pour parler, mais je voudrois que vous ne leur donnassiez jamais lieu de les faire.

« Défaites-vous, ajouta Madame, des projets particuliers que l'amour-propre fait faire pour se dédommager de la nécessité où l'on se trouve de s'accommoder au sentiment d'une officière. On se laisse le plaisir de désavouer en soi-même sa conduite et de se dire : Si je suis jamais à cette charge, je m'y

prendrai bien d'une autre façon, je ferai ceci ou cela, je serai ou plus douce ou plus ferme. Jamais, encore une fois, votre gouvernement ne s'établira avec cette diversité de conduite. Il vaudroit mieux ne pas faire tout à fait si bien et qu'on fît toujours de même, que de faire sentir ce haut et ce bas dans la manière d'élever vos demoiselles et d'exercer vos charges.

« Un autre article encore bien nécessaire est de renoncer au plaisir d'être aimée particulièrement des demoiselles; on ne doit pas vouloir non plus en être plus crainte et respectée que les autres; il faut porter le désintéressement jusqu'à n'être pas susceptible du plaisir de sentir qu'elles ont quelque chose de particulier pour vous, et leur montrer en toute occasion que vous êtes si unies les unes avec les autres, qu'elles n'osent jamais s'aviser de vous faire leur cour aux dépens d'une autre maîtresse. Une fille vous dit qu'elle a beaucoup de confiance et d'attachement pour vous; répondez-lui bonnement : Je suis bien aise que vous aimiez les personnes que Dieu vous a données pour vous conduire : c'est une bonne marque; cette reconnoissance est dans l'ordre; je me persuade que vous avez les mêmes sentiments pour vos autres maîtresses, puisque vous avez les mêmes raisons de les aimer. Si les filles portent la flatterie jusqu'à vous faire entendre qu'elles vous goûtent bien plus qu'elles ne goûtent les autres, témoignez un si profond mépris de ces bassesses et un si grand désir que vos sœurs ne soient ni moins estimées ni moins aimées que vous, qu'elles con-

noissent que vous êtes bien éloignées de prendre plaisir à leur discours. Il seroit très-mal de leur faire apercevoir qu'on a cette foiblesse. »

159[1]. — LETTRE A MADAME DE GLAPION.

8 juin 1703.

Ne vous effrayez point, je vous prie, de ce que vos filles aiment à parler : la contrainte où elles sont y a beaucoup de part. Vous avez été formée au silence et au recueillement dans un long noviciat, et le fond de votre piété vous y soutient ; les séculiers ne sont pas de même. La liberté où l'on est de parler quand on veut fait qu'on ne s'aperçoit presque pas si on parle peu ou beaucoup et ôte même cette envie de parler ; mais songez que vos filles sont presque toujours en silence : elles se lèvent en silence ; avec la messe, les exercices, le chant, le profond silence, le réfectoire, les instructions, elles n'ont pas plus de trois heures et demie de liberté là-dessus. Ce que je vous dis là n'est pas pour rien diminuer de ce qu'on exige d'elles sur cet article, mais pour vous consoler de la peine que vous avez de l'obtenir ; si elles étoient en liberté, vous en verriez de silencieuses. Les témoignages que vous rendez à leur piété et à leur simplicité sont essentiels et me font un grand plaisir.

Vous n'êtes point raisonnable sur vous-même

[1] *Lettres et Avis*, p. 341.

quand vous jugez de votre piété par votre ferveur. Où en serions-nous si c'étoit là notre règle? Qui est-ce qui n'auroit pas de ferveur si elle étoit en notre pouvoir? Ce que vous faites avec langueur est très-bon, pourvu que vous le fassiez quand cette langueur ne nous fait rien quitter; elle rend nos devoirs plus méritoires, et cela est bien juste, car il est aisé de faire l'oraison quand on est touché sensiblement. Non, je ne demanderai point à Dieu la ferveur sensible pour vous; j'irois contre la conduite qu'il garde pour toutes les âmes qu'il veut sauver, qui est de les tenir dans différents états selon leurs besoins; il changera le vôtre quand il lui plaira; ce ne sera point la retraite qui fera ce changement, je craindrois l'ennui pour vous. Dans la disposition où vous êtes, soyez fidèle sur les communications que vous voudriez avoir; évitez le péché, travaillez avec joie et confiance, tout ira bien, et vous vous sauverez avec beaucoup d'autres; employez tout ce que Dieu vous a donné pour sa gloire et pour lui attirer des servantes. Je suis bien éloignée du découragement, et jamais je n'ai eu plus d'ardeur pour vous aider en tout ce qui me sera possible.

Les quatre filles à qui j'ai parlé m'ont promis des merveilles; travaillez, ma chère fille, avec joie et confiance en Dieu. Il est impossible que vous ne soyez distraite, et il est heureux que vos distractions viennent de l'occupation de votre devoir; tâchez de n'y pas consentir, et du reste, soyez en paix, car rien ne doit vous troubler tant que votre bonne volonté sera sincère.

160 [1]. — INSTRUCTION AUX PETITES DEMOISELLES

qui avoient fait ce jour-là leur première communion.

Juin 1703.

« Je voulois, mes chères enfants, vous envoyer chercher hier, mais je n'en ai pas eu le temps; je vous prends aujourd'hui pour vous congratuler du bonheur que vous avez eu de communier ce matin, et voir si vous comprenez bien la grandeur de l'action que vous venez de faire. » Et s'adressant à Mlle de Villers : « Savez-vous, ma fille, lui dit-elle, ce que vous venez de recevoir en communiant? » Elle répondit que c'étoit Notre-Seigneur. « Oui, lui dit Mme de Maintenon, c'est son corps, son sang, son âme et sa divinité. C'est une grâce au-dessus de tous les mérites imaginables; ni les saints, ni les anges n'en sont pas dignes, et cependant Notre-Seigneur Jésus-Christ veut bien s'abaisser jusqu'à cet excès de bonté de se donner à nous d'une manière si intime; nous ne pouvons assez lui témoigner notre reconnoissance. Voilà que vous avez fait pour la première fois cette grande action; on a pris tous les soins possibles pour vous y bien préparer; mais comptez, mes enfants, qu'il faudra toute votre vie y apporter les mêmes dispositions, autant de désirs, d'amour et de ferveur que vous en avez eu en cette première fois; et plus vos communions seront fréquentes, plus il faut que toutes ces saintes disposi-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 57.

tions croissent en vous. Souvenez-vous, mes chères enfants, de ne vous jamais familiariser avec les sacrements, et de n'en approcher jamais, la centième et la millième fois, qu'avec un tremblement et le même respect que vous venez de faire. Je voudrois que vous vissiez le Roi, comme il montre sa foi dans cette occasion ; tout le monde est pénétré de le voir approcher de la sainte table ; il le fait avec une si grande humilité qu'il paroît tout anéanti en lui-même à la vue de ce divin sacrement. Rien ne fait mieux connoître l'abaissement où tout chrétien doit être devant Dieu que de le voir en ces occasions.

« Vous ne devez plus vous regarder comme des enfants depuis que vous avez communié ; votre conduite doit être à présent toute pieuse et raisonnable ; vous devez avoir grand soin de tenir votre conscience pure, et exempte de tous péchés volontaires, quelque petits qu'ils puissent être. Que vous serez heureuses, mes chères enfants, à l'heure de votre mort, et même dans tout le cours de votre vie, si, à commencer dès aujourd'hui, votre conscience vous rend le témoignage que depuis votre première communion vous n'avez fait que des fautes d'inadvertance, et pas une de volontaire ; vous paroîtriez devant Dieu avec une grande confiance, et vous auriez sujet d'en être bien reçues.

« Il y a trois choses que j'ai toujours désirées dans les filles de Saint-Cyr, et que je vous recommande d'une manière particulière, persuadée que vous y ferez une grande attention en un jour comme

celui-ci : c'est l'horreur du péché, la présence de Dieu et la docilité. Qu'entendez-vous par l'horreur du péché, Parthenay? — C'est, dit la demoiselle, avoir pour le péché plus que de la haine. — Fort bien, dit Mme de Maintenon; il est sûr que d'avoir quelque chose en horreur est encore plus que de le haïr. Que fait-on ordinairement pour les choses que l'on a en horreur? — On les fuit de toutes ses forces. — Oui, dit Mme de Maintenon, et voilà ce que nous devons faire à l'égard de tout ce qui est péché. Mes enfants, haïssez-le et l'ayez en horreur toute votre vie. Je me souviens que quand Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit à peu près de votre âge, vint en France, elle paroissoit être indifférente pour toutes sortes de plaisirs, et elle étoit de même pour les richesses et pour les honneurs dont il ne sembloit pas qu'elle se souciât; mais quand je lui disois : Il y aura du péché si vous faites cela, elle reprenoit avec une grande vivacité : Il y aura du péché? voilà qui est fait, je ne le ferai point; et j'avois le plaisir de lui voir toujours le même mouvement de vivacité, toutes les fois que je la faisois apercevoir qu'il pourroit y avoir du péché à quelque chose; et quelque envie qu'elle eût de le vouloir faire, elle s'arrêtoit tout court. Voilà comme je vous désire, mes enfants, et que vous ajoutiez à cette heureuse disposition la présence de Dieu, qui vous entretiendra infailliblement dans cette horreur du péché que je vous recommande.

« Monfalcon, savez-vous ce que c'est que la pratique de la personne de Dieu? — Madame, dit la

tite demoiselle, c'est de penser toujours à lui. — us serions infiniment heureuses, répondit Mme de intenon, si nous pouvions avoir le bonheur de nser toujours à Dieu sans aucune distraction, mais ne vous en demande pas encore tant ; cela pourra nir dans la suite ; commencez seulement par offrir Dieu, tous les matins, tout ce que vous ferez dans journée, élevez votre cœur vers lui de temps en nps, par exemple, quand l'horloge sonne ; et si ccasion se présente de faire quelque chose qui déuise à Dieu, abstenez-vous-en en disant en vousêmes : Dieu me voit, cela me suffit pour ne le jaais faire. S'il vous arrive quelque bonheur ou quelle peine, recevez l'un et l'autre comme de la main Dieu, lui rendant grâce de ce qui vous fait plaisir vous soumettant humblement à ce qui vous fait la peine, sans murmurer, sachant qu'il ne nous ut jamais rien arriver contre son ordre ou sans sa rmission. Par exemple, c'est lui qui permet que vous parle à présent ; c'est lui qui vous a conites ici pour vous faire instruire de votre religion, n que vous soyez de bonnes chrétiennes ; c'est lui i ordonne tous les événements de la vie des homes, et qui veut qu'ils en fassent un bon usage, de elque nature qu'ils soient. Vous voyez bien que tte pratique n'est pas seulement pour le temps que us avez à rester ici, mais que c'est pour toute la ite de votre vie que je vous la recommande, et us devez l'observer jusqu'au milieu du monde, et ême du plus grand monde, si vous y êtes engaes. Vous trouverez peut-être étrange que je vous

parle de la présence de Dieu à votre âge; je vous assure, mes chères enfants, que vous ne pouvez commencer de trop bonne heure à vous accoutumer à regarder Dieu en tout, et à reconnoître sa main qui agit sur nous dans tous les différents événements de cette vie.

« La troisième qualité que je souhaite à mes filles, c'est la docilité; je voudrois bien savoir ce que vous entendez par la docilité. — C'est, répondit Mlle de Moléon, de bien obéir aux maîtresses. — Non-seulement aux maîtresses, dit Mme de Maintenon, mais encore plus à votre confesseur. Rien n'est d'un meilleur augure pour l'avenir que cette docilité à se laisser conduire, à embrasser le bien qui nous est recommandé ou inspiré. Et ne croyez pas que ce soit une vertu d'enfant; cette docilité convient à tout âge, et je suis persuadée que c'est ce que Notre-Seigneur recommandoit à ses apôtres lorsqu'il leur disoit : Si vous ne devenez comme des enfants vous n'entrerez point dans le royaume de Dieu. Ayez donc l'esprit et le cœur dociles à présent, et conservez cette docilité jusqu'à la mort. Adieu, mes enfants, n'oubliez jamais la grande action que vous venez de faire aujourd'hui, et songez à mettre en pratique ma petite instruction; je vous reverrai dans quelque temps pour voir si vous l'avez bien retenue. »

Puis revenant sur ses pas elle leur dit : « Nous avons une jeune princesse de dix ans (Mlle de Charolais[1]) qui vient aussi de faire sa première commu-

[1] Mlle de Charolais, nommée aussi Mlle de Bourbon, née en 1693.

nion. Elle vint quelques jours auparavant voir le Roi dans ma chambre ; il lui recommanda avec une piété et un zèle admirables de bien prendre garde à ce qu'elle alloit faire, d'en comprendre toute l'importance, et d'y apporter toute l'attention possible. J'étois charmée de l'entendre. Il lui répéta plusieurs fois que c'étoit la plus grande action qu'elle pût jamais faire en sa vie ; elle l'écoutoit d'un air respectueux et touché. Je lui dis : « Prenez bien garde, princesse, de ne pas conserver la piété dans laquelle vous êtes élevée, et fortifiez-vous contre les railleries que l'on vous fera sur vos communions et sur vos autres exercices de piété. » Elle répondit : « Il y en a déjà beaucoup qui s'en moquent.— Comment, dit le Roi, il se trouveroit des gens qui se moqueroient de votre piété ? — Oui, dit-elle, on me raille quand je vais à confesse. — Ce sera assurément, ajouta Mme de Maintenon, un miracle si cette jeune princesse persévère ; priez Dieu qu'il lui en fasse la grâce. J'espère cependant de ses bonnes inclinations et du fond de religion qu'on lui inspire, car elle n'a autour d'elle que des personnes vraiment chrétiennes et pleines de vertu. J'ai voulu, mes enfants, vous dire encore ce petit mot pour vous faire peser le bonheur que vous avez ici d'être poussées et excitées à la piété généralement par tout le monde, bien loin d'en être détournées par qui que ce soit. »

était fille de Louis, duc de Bourbon, et fut mariée en 1713 à Louis Armand de Bourbon, prince de Conti.

161[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(De l'utilité des réflexions, et qu'il ne faut point éviter la peine.)

Juillet 1703.

« Je suis fort contente, mes chères enfants, d'avoir trouvé en vous la même docilité et la même simplicité que dans les petites classes ; je prétends par là vous donner une grande louange. Si les Dames de Saint-Louis ne vous aimoient solidement et ne cherchoient que leurs commodités, elles se tiendroient en repos sans exiger autre chose de vous que ce que vous faites, contentes de ce que l'extérieur va bien ; mais comme nous vous aimons pour vous-mêmes, et que nous cherchons votre plus grand bien, nous allons travailler à former l'intérieur. Je veux commencer par vous apprendre à profiter des temps de silence que nous avons mis dans le règlement, ce que nous n'avons fait que pour de bonnes raisons ; je veux bien vous les dire ; je crois que vous serez assez raisonnables pour les comprendre. On veut ordinairement que les enfants obéissent à l'aveugle, sans examiner ce qu'on leur ordonne. Nous ne vous traitons pas de même ; au contraire, je vous permets d'examiner si ce qu'on vous dit et ce qu'on vous fait faire est raisonnable ou non, parce que vous devez être capables d'entrer dans nos intentions. La pre-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 65. — *Recueil d'Instructions*, p. 323.

mière raison du silence qu'on vous fait observer, c'est de vous apprendre à vous taire ; rien ne sied si mal à une fille que de toujours parler, quand même elle auroit le plus grand esprit du monde et qu'elle diroit des merveilles. On a toujours reproché ce défaut aux demoiselles de Saint-Cyr. Une autre raison, c'est pour vous donner le temps de faire de sérieuses réflexions, persuadées que si vous le savez bien employer, rien ne contribuera tant à vous rendre raisonnables. Mais pour cela il faut savoir ce que c'est que réfléchir : c'est penser plusieurs fois avec attention à la même chose. Je crains que vous ne perdiez tout le temps qu'on a prétendu que vous emploieriez aux réflexions ; celles qui vous conviennent présentement sont, par exemple, sur l'état de vie que vous devez choisir, sur ce que vous deviendrez quand vous ne serez plus à Saint-Cyr, sur ce que vous entendez dire de bon pour vous l'appliquer, sur la conduite des personnes raisonnables pour y conformer la vôtre. Les plus pieuses prendront ce temps-là pour penser à Dieu et pour s'entretenir avec lui. Vous pourriez quelquefois compter de mémoire, répéter une instruction pour tâcher de bien la comprendre, répéter ce que vous avez appris par cœur, ou apprendre quelque chose, narrer une histoire que vous voulez retenir, ou raconter ou écrire ; en un mot, vous occuper toujours utilement. Si je pouvois contenter ma curiosité et connoître à quoi s'occupe votre esprit, et quelles sont vos pensées quand vous êtes obligées de garder le silence, j'aurois bien envie de le savoir ; au moins

apprenez à le garder comme il faut, et à vous rendre ce temps utile.

« Je veux encore traiter avec vous des précautions que vous prenez pour éviter toutes peines et tout travail. Il semble qu'il y en a qui croient pouvoir s'exempter de la loi commune, et qui voudroient ne pas souffrir la moindre chose; cependant ce que vous avez à souffrir présentement n'est rien du tout en comparaison de ce que vous trouverez dans le monde. Il n'y a personne qui ne souffre; j'ai l'honneur depuis longtemps de voir le Roi de fort près : s'il y avoit quelqu'un qui pût secouer le joug, et n'avoir point de peine, ce seroit assurément lui; cependant il en a continuellement : il est quelquefois toute une journée dans son cabinet à faire des comptes; je le vois souvent s'y casser la tête, chercher, recommencer plusieurs fois, et il ne les quitte point qu'il ne les ait achevés; il n'a garde de s'en décharger sur ses ministres. Il ne se repose sur personne du règlement de ses armées; il possède le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail comme je possède les familles de vos classes [1]. Il tient plusieurs conseils par jour, où l'on traite d'affaires très-sérieuses, souvent fâcheuses et toujours ennuyantes, comme des guerres, des famines et autres afflictions. Il a présentement le gouverne-

[1] Louis XIV, depuis la mort de Mazarin, a travaillé constamment huit heures par jour aux affaires de l'État; dans les dernières années de son règne, il travaillait souvent pendant dix à douze heures. On sait que Napoléon possédait, comme Louis XIV, « le nombre de ses troupes et de ses régiments en détail. »

ment de deux grands royaumes [1], car rien ne se règle en Espagne que suivant son ordre; le roi d'Espagne n'a point d'argent par la paresse de ses sujets; leurs terres sont bien plus étendues que celles de la France, mais elles ne rapportent rien faute d'être cultivées; cela donne de nouveaux embarras au Roi; il n'est plus question de plaisirs pour lui; les affaires prennent tout son temps. Cependant y a-t-il une condition en apparence qui devroit être plus exempte de fatigues que celle de la royauté? Les ministres, dont les places sont si briguées et si enviées, quoique sans raison, méritent bien le profit de leur charge par les peines et les fatigues qu'ils ont à essuyer. M. de Chamillard [2] est dans un travail continuel : il n'est plus question pour lui de délassements, encore moins de plaisirs; il ne sauroit voir sa famille, qu'il aime passionnément, parce qu'il ne trouve pas un moment à lui donner, étant depuis le matin jusqu'au soir à entendre des affaires désagréables, à voir, par exemple, qui a raison de Pierre ou de Jacques, etc. On craint qu'il ne tombe bientôt malade, il est très-changé; il a fait venir sa fille auprès de lui pour la marier, et il ne peut la voir; c'est pourtant un homme qu'on croit très-heureux.

« Les juges ont aussi beaucoup de peine; ils pas-

[1] Le royaume de France et le royaume d'Espagne.

[2] Chargé à la fois du contrôle général des finances et de l'administration de la guerre, et incapable de ce lourd fardeau. C'était un homme d'une admirable probité, et populaire malgré son incapacité : quand il fut nommé au ministère des finances, on disait de lui aux portes des églises : « En voici un qui aime le peuple. » C'est Mme de Maintenon qui nous a révélé ce détail.

sent leur vie à examiner des affaires où ils n'ont aucun intérêt, à voir de quel côté est la justice, et souvent à prendre le parti des pauvres gens qui sont hors d'état de reconnoître le bien qu'ils leur font. Les évêques ont encore de très-grandes peines quand ils font leur devoir : ils se font haïr bien souvent parce qu'ils se croient obligés de reprendre ceux qui ne font pas bien ; ils refusent continuellement des dispenses qui leur sont demandées sans de vraies nécessités ; ils essuient d'étranges fatigues dans la visite de leurs diocèses. Il y a quelque temps que M. de Noyon [1] me dit qu'il avoit donné la confirmation en un même jour à quatre mille personnes ; il avoit, par conséquent, répété quatre mille fois les paroles qui sont la forme de ce sacrement, ce qui lui avoit donné une extinction de voix.

« Je n'ai pas le temps de parcourir les autres états pour vous faire voir qu'il n'en est aucun où il n'y ait de la peine et du travail d'esprit ou de corps. A la guerre, dans le mariage, tout le monde a de la peine ; je ne connois que les demoiselles de Saint-Cyr qui n'en voudroient point avoir. Nous voyons cela même jusque dans vos jeux : vous ne voulez point chercher ce qu'il convient de dire ; on ne sauroit vous faire un plus grand plaisir que de vous le souffler sur-le-champ. J'ai toujours aimé les enfants, et je crois que Dieu m'a donné ce goût pour vous

[1] C'était un d'Aubigné, parent éloigné de Mme de Maintenon ; il devint archevêque de Rouen. Mme de Maintenon a eu avec ce prélat une très-longue correspondance inédite et que je me propose de publier.

autres. J'en ai élevé plusieurs, et qui jouoient comme vous à des jeux où il falloit penser, chercher; mais loin d'éviter la peine, ils tâchoient de l'augmenter en se retranchant la liberté de chercher généralement sur toutes choses, mais seulement sur quelques-unes; par exemple, ce qu'il faut pour un habillement, une cuisine, sur l'ameublement d'une chambre, sur ce qu'il faut à un repas; plus leur esprit agissoit, et plus ils trouvoient de plaisir. Votre goût est bien différent du leur, et la première chose que vous dites sur tout ce qu'on vous propose est toujours : Cela est trop difficile, cela est impossible, je ne saurois. Si vous faites un compte, vous ne cherchez pas à le trouver, mais que quelqu'un vous le dise pour vous en épargner la peine; vous êtes bien aises d'entendre une histoire, mais vous ne voudriez pas être obligées de la raconter à d'autres. Je n'ai jamais été que trois ans avec ma mère[1], et je me souviens qu'elle me défendit, à mon frère et à moi, de parler entre nous d'autres choses que de ce que nous lisions dans Plutarque; c'est un livre où sont contenus les faits des grands hommes et des femmes qui se sont distingués par leurs vertus ou par quelque action mémorable. Nous ne finissions d'en parler. Après avoir lu, nous étions toujours à comparer les

[1] Mme de Maintenon n'a été en effet avec sa mère que pendant son séjour à la Martinique, de 1645 à 1647. Elle avait alors de dix à douze ans. La mère de Mme de Maintenon était une femme très-sévère, qui éleva ses enfants assez durement. « Mme de Maintenon ne se souvenoit d'avoir été embrassée de sa mère que deux fois, et seulement au front, cela après une séparation assez longue. » (*Mémoires* de Mlle d'Aumale.)

faits des uns et des autres. Une telle femme, lui disois-je, s'est plus signalée qu'un tel homme, elle a fait telle et telle chose. Mon frère me prouvoit que son héros étoit plus merveilleux. Cette belle action, me disoit-il, est de lui ; et je courois vite regarder dans mon livre s'il n'y avoit rien à opposer à ce qu'il disoit : nous soutenions bien l'un et l'autre notre parti fort vivement ; cela nous divertissoit beaucoup, et depuis que ma mère nous eut défendu de parler d'autre chose, nous y mîmes tout notre plaisir, bien loin de regarder cette espèce d'assujettissement comme fâcheuse et pénible. Il y en a bien d'entre vous qui auroient trouvé cet ordre trop gênant, et qui s'en seroient peut-être fait un sujet de peine.

« Tous les exemples que je viens de vous citer, mes enfants, ne sont que des bagatelles, mais qui nous font voir que vous étendez cette crainte de la peine à tout, et jusque dans vos divertissements ; il faut, assurément, que vous vous croyiez de meilleure condition que le reste du monde, puisque vous voulez vous exempter d'avoir part à tout ce qui est généralement pour tous. Ce que je vous dis, mes enfants, je le dis pour vous piquer un peu d'émulation, et vous forcer à être plus courageuses, à compter pour rien la peine, à savoir en prendre de toutes les sortes et de bonne grâce quand elles se présentent et sont ou utiles, ou convenables, ou nécessaires et inévitables. Ne vaut-il pas infiniment mieux, en ces occasions, faire de bon cœur et courageusement les choses, que de suivre ses répugnances, son dégoût et son ennui ? Je vous parle

pour ainsi dire humainement, car à des filles pieuses, comme je me persuade que vous l'êtes, je devrois ne parler que de motifs de piété, et vous faire comprendre avec quelle fidélité tout bon chrétien a soin de ménager, pour l'amour de Dieu et pour son salut, toutes les peines et les contraintes qui se présentent, de quelque nature qu'elles soient, petites et grandes, et surtout celles de son état; il sait faire un saint usage de tout. Et voilà, mes enfants, comme je vous désire toutes. »

162[1]. — ENTRETIEN AVEC LA CLASSE VERTE.

(Sur le bon esprit.)

1703.

Le 5 juillet, Madame, ayant la bonté de nous faire l'instruction, nous dit d'abord qu'elle alloit nous parler du bon esprit que nous avions tant d'envie de connoître, et, s'adressant à une demoiselle, elle lui demanda ce qu'elle en pensoit. Elle répondit que le bon esprit étoit de s'accommoder à tout. — « Votre définition est bonne et courte, dit Madame. Il est vrai que le bon esprit, la sagesse et la raison se ressemblent fort; ces trois choses apprennent à s'accommoder aux temps, aux lieux et aux personnes avec qui l'on vit. Par exemple, quoique la règle de Saint-Cyr ne soit pas d'usage partout, vous devez pourtant faire votre capital de l'observer tant que vous y êtes, et d'entrer dans les intentions des per-

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 654.

sonnes qui gouvernent la maison. Il y a un article sur lequel j'ai parlé cent fois inutilement : c'est sur vos coiffures, que je ne trouve point assez modestes; vous montrez trop de cheveux pour les petits bonnets que vous avez; vous les reculez trop, cela convient mal au reste de votre habillement, et ne vous sied point. Vous seriez beaucoup mieux comme nous vous voulons. Vous pouvez même vous souvenir que quand j'ai voulu vous faire paroître devant quelques personnes extraordinaires pour les représentations, j'ai toujours eu soin de recommander qu'on vous coiffât simplement, que vos bonnets fussent approchés, qu'on ne vous tirât guère de cheveux. S'il étoit vrai que vous fussiez mieux autrement, je ne me serois pas donné cette peine; mais quand même vous seriez plus jolies de la manière que vous vous mettez, si vous étiez raisonnables et que vous eussiez un bon esprit, n'aimeriez-vous pas beaucoup mieux faire ce qu'on veut de vous et être un peu plus mal mises? Il faut, mes enfants, vous mettre au-dessus de toutes ces petitesses, et comme j'ai dit dans un de vos proverbes, de ces faiblesses de notre sexe, et ne pas faire comme quelques-unes qui se frisoient la nuit pour faire croire qu'elles l'étoient naturellement. Votre habit n'est pas fait pour être relevé; il faut que vos troussures soient simples et que tout respire en vous la modestie et l'envie de contenter les personnes qui vous conduisent. Il faut aussi savoir prendre sur soi pour s'accommoder aux personnes avec qui l'on se trouve; c'est par là que vous vous ferez aimer et estimer. Il n'y a rien de si

aimable qu'un esprit accommodant; c'est ce qu'on appelle un bon esprit. »

Puis, s'adressant à une demoiselle, Madame lui demanda lequel était le plus aisé de prendre [illegible] ou sur les autres. Elle répondit que c'étoit de prendre sur soi. « Vous avez raison, dit Madame. Il me paroît bien plus juste et plus à propos de s'incommoder que d'incommoder les autres; il faut, au contraire, être toujours occupé des autres pour éviter de leur causer de l'incommodité. Mme la duchesse de Bourgogne a entrepris un ouvrage depuis quelque temps; elle a fait venir pour cela une brodeuse qui passa hier tout le jour chez moi sans qu'on pensât à lui donner à dîner. Je m'informai vers les deux heures si elle avoit mangé, elle me dit que non; je la fis dîner et souper, car personne n'y pensoit. Le Roi, qui est d'une attention merveilleuse, reprit très-fort Mme la duchesse de Bourgogne. Elle en vouloit rire; mais il lui dit qu'il ne pouvoit plaisanter d'une chose pareille. Si ce manque d'attention est pardonnable à une jeune princesse de seize ans, vous voyez que nous nous servons de tout pour vous instruire, et il faut encore que je vous conte l'histoire de cette brodeuse. Elle a été gouvernante de feu Mademoiselle, qui lui laissa si peu de chose en mourant, qu'elle n'avoit pas de quoi nourrir sept enfants qu'elle avoit, étant presque en même temps devenue veuve, et n'ayant aucune ressource. Elle se mit à travailler, apprit la broderie, la tapisserie, et, par ce moyen, a fait subsister sa famille. Cela revient bien à notre proverbe : *Tant vaut l'homme, tant vaut*

la terre[1]. Dès que je la vis, je me souvins de l'avoir bien connue autrefois. C'est une femme de qualité, jolie et bien faite de sa personne. N'êtes-vous pas charmées de cet exemple? Pour moi, je le trouve admirable; il confond bien des gens qui passent leur vie à se plaindre sans sortir de la misère, parce qu'ils ne veulent se donner aucune peine.

« J'espère que vous profiterez des instructions qu'on vous fait; car, quelque mauvais que soit un naturel, il ne peut s'empêcher de voir la vérité qui lui est montrée, et il est presque impossible de résister à la raison, qui est toujours la même. Pour moi, tant que je vous verrai, je ne vous parlerai que de raison, et cela parce qu'il y a des personnes qui, tout en l'aimant, manquent d'expérience pour la bien connoître, et qui, dès qu'on vient à la développer, sont ravies de voir clairement ce qu'elles ne faisoient qu'entrevoir. »

163[2]. — LETTRE A MADAME DE GLAPION,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

18 juillet 1703.

Ma sœur de Bouju m'a dit qu'elle vous a envoyé la liste des filles qu'elle vous destine à la fin des trois mois[3]; je crains qu'on ne vous en donne trop : elles

[1] Voir, dans les *Conseils aux demoiselles*, etc., t. II, le Proverbe III.
[2] *Lettres et Avis*, p. 343.
[3] La liste des *jaunes* qui devaient monter à la classe *bleue*.

ne paroissent pressées au chœur; d'un autre côté, il en sort souvent [1]; faites donc ce qui vous conviendra, et mettez toujours quinze filles sur le banc d'en haut, afin que du dehors nos troupes paroissent complètes.

Arrangez vos *familles*, et envoyez-m'en le projet en me confiant le secret; faites vos chefs les plus vieilles de la bande, si vous le pouvez. Je ne sais si c'est par intérêt, mais je commence à faire grand cas des avantages de l'âge.

J'ai parlé à du Saussay, elle veut être religieuse; mais selon la bonne coutume de la maison elle n'est pas pressée d'entrer au noviciat.

Je prie Dieu, ma chère fille, de bénir votre retraite, d'ouvrir vos yeux à la lumière, d'échauffer votre bon cœur, qu'il a fait bon pour lui, de vous donner une volonté déterminée de le servir sans retourner un moment en arrière, de vous faire connoître la grandeur de votre vocation; celle des simples chrétiens est grande, celle des religieux encore plus grande; s'il y en a un grand nombre qui rampent, c'est leur faute, et non pas celle de leur vocation, qui est très-élevée; *celle d'une Dame de Saint-Louis est sublime, quand elle voudra en remplir tous les devoirs.* Celle qui commence l'établissement sera bien précieuse à Dieu si elle se livre avec courage pour son salut; mais il faut se donner sans réserve, et qu'il n'y ait pas un moment dans la journée qui ne soit une bonne œuvre.

[1] Celles qui avaient atteint vingt ans.

164[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Septembre 1703.

Il y a quelque temps que j'entendis dire que deux ou trois bleues avoient passé la nuit auprès du corps d'une petite rouge ; il ne faut pas les y laisser seules, elles n'y seroient pas en sûreté ; mêlez-les toujours avec des Dames ou avec de bonnes sœurs converses, ou au moins avec des noires les plus sages et de celles qui sont prêtes à sortir pour être religieuses. Rien n'est meilleur, pour elles et pour nous, que de les occuper ; elles seront trompées si elles s'attendent à passer leur vie au chœur et dans leur cellule, et si elles vouloient un peu raisonner elles verroient qu'il faut que l'ouvrage de la maison se fasse : on fait le pain, la lessive, on frotte, on fait la cuisine, on a peu de converses, elles y sont quelquefois malades, et les religieuses suppléent ; ainsi tout ce que vous leur ferez faire, à Saint-Cyr, sera toujours peu de chose en comparaison de ce qu'elles feront ailleurs ; employez-les donc au service de la maison sans scrupule, et tâchez de les accoutumer à ne se pas dissiper par l'action.

Je suis bien édifiée de nos voisines[2] ; l'abbesse me paroît une sainte fille, et je vous voudrois, de tout

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 5. — *Lettres et Avis*, p. 182.
[2] Le couvent des Bénédictines de Saint-Cyr ou de Notre-Dame des Anges. Mme d'Aligre en était alors abbesse.

mon cœur, que vous puissiez lui donner des nôtres en lui faisant toutes sortes de plaisirs.

J'ai écrit au maréchal de Boufflers pour sa parente ; il me promet de la faire carmélite dans son gouvernement ; plus vous l'exercerez, et plus vous assurerez sa réception.

Tâchez de finir cette année avec d'Hozier[1], afin que le Roi commence à nommer, l'année prochaine, aux places qui vaqueront chez vous.

Je donnerai, un de ces jours, le voile à une Maure qui désire que toute la cour soit à sa cérémonie ; je proposois de la faire à portes fermées ; mais on m'a dit que ce seroit une nullité à des vœux solennels ; il faut donc se résoudre à voir rire le peuple[2]. Adieu, ma chère fille ; je comptois vous écrire plus amplement, mais le temps me manque.

165[3]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU.

18 octobre 1703.

Je souhaite fort, ma chère fille, que vous mettiez la charge de maîtresse générale sur le pied que je crois le meilleur. Il n'est pas question qu'elle fasse des coups d'autorité sur les demoiselles ; cela n'est bon à rien ; il faut que tout soit réglé chez vous, par rapport à leur bien et à l'union qui doit être entre vous. La maîtresse générale est pour avoir une vue

[1] Généalogiste de la maison de Saint-Louis.

[2] Voir sur cette Maure, qui était religieuse à Moret, ce que dit Saint-Simon. (T. III, p. 124 de l'édition de 1853.)

[3] *Lettres et Avis*, p. 134.

sur les classes, afin qu'il ne leur manque aucun secours spirituel ni temporel; ses soins sont très-bien expliqués dans son règlement et dans son *usage;* comme elle est dans le conseil, elle sera toujours en état d'empêcher qu'on ne manque jamais à ce qu'on doit aux demoiselles; elle doit être parfaitement instruite de l'intention du fondateur, et prendre pour les demoiselles tous les soins du dehors, afin que les maîtresses soient renfermées dans les classes. Suivant l'esprit de cette charge, il faut que la maîtresse générale facilite aux maîtresses le gouvernement, qu'elle les autorise, qu'elle les avertisse de ce qu'elle voit, qu'elle ait un grand soin que les maîtresses soient remplacées, qu'elle s'oppose le plus qu'elle pourra aux suppléantes : il n'y en aura toujours que trop souvent, et les demoiselles en souffrent; mais il faut que ces soins soient de bonne foi, et qu'on ne s'attache pas littéralement au nombre sans regarder ce que c'est que les sujets qu'on y met. Tant que l'on comptera mes vues pour quelque chose à Saint-Cyr, il faudra vous consulter, et mes sœurs de Glapion et de Bouju [1], sur les classes, parce que vous avez vu et compris toutes trois ce que j'ai cru y voir de meilleur. Donnez donc et recevez les avis de bon cœur; agissez bonnement et sans hauteur; ne donnez point de récréation aux classes sans consulter les maîtresses; vous avez vu de près les mauvais effets que cela produit; vous devez toutes agir de concert, et si quelqu'une s'en séparoit, allez

[1] Elles étaient premières maîtresses des bléues et des jaunes.

à votre supérieure. Adieu, ma chère fille; portez-vous bien, je vous prie.

166[1]. — LETTRE A MADAME DE MONTALEMBERT[2],

MAITRESSE DES BLEUES.

(Elle lui recommande de n'avoir de préférence que pour les plus sages, et lui parle sur l'ennui de la cour.)

19 octobre 1703.

Vos dispositions sont à souhait, ma chère fille, et nous ne pouvons trop louer Dieu de ce qu'il fait pour vous par votre saint et habile directeur. Je vous le dis encore, ma joie seroit parfaite si je vous voyois marcher aussi droit sans un si grand soutien; mais il faut avoir confiance en Dieu, et croire que la provision que vous faites présentement vous nourrira à l'avenir. L'amitié que vous avez pour vos filles ne vous nuira jamais tant que vous les aimerez également; les préférences perdroient les classes et vous-même; il n'en faut avoir que pour les plus sages, et celles-là ne doivent point faire redouter les autres; on doit attendre les plus imparfaites, et espérer qu'elles se corrigeront. Pourquoi ne leur demandez-vous pas tout ce que vous savez que je leur demanderois? Mon plus grand honneur à Saint-Cyr est qu'on s'y puisse passer de moi; ce que je fais ne seroit rien, et s'il y a quelque chose de bon il faut qu'il passe à vous, mes chères enfants, et demeure toujours dans cette maison. Je souhaite de tout mon

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 11. — *Lettres pieuses*, p. 1882.
[2] Voir la note de la page 98 du tome I.

cœur qu'elle soit l'école de la vertu, et qu'on y vive comme des anges, tandis que la corruption augmente tous les jours dans le monde. Que ne donnerois-je pas pour que vos filles vissent d'aussi près que je le vois combien nos jours sont longs ici, je ne dis pas seulement pour des personnes revenues des folies de la jeunesse, je dis pour la jeunesse même qui meurt d'enui parce qu'elle voudroit se divertir continuellement, et qu'elle ne trouve rien qui contente ce désir insatiable de plaisir? Je rame, en vérité, pour amuser madame la duchesse de Bourgogne. Il n'en seroit pas ainsi si on ne vouloit plaire qu'à Dieu, travailler et chanter ses louanges comme on fait chez vous; la paix que cette sorte de vie met dans le cœur est une joie solide et durable. Adieu, cette matière me mèneroit trop loin; je n'écris qu'à vous aujourd'hui; assurez vos chères sœurs que les santés auxquelles elles s'intéressent sont fort bonnes.

167[1]. — RÉPRIMANDE A LA CLASSE JAUNE.

1703.

Madame entrant un jour dans la classe jaune dit aux demoiselles qu'elles avoient tout à fait bien chanté à la messe, qu'il falloit convenir qu'elles le faisoient toujours fort sagement. « Cela marque, ajouta-t-elle, que vous faites ce que vous voulez, et que si vous vouliez tout ce qu'on vous demande, vous le

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 185.

feriez de même. » Elle demanda à la maîtresse si elle étoit contente de la classe. Elle répondit qu'elle n'avoit pas tout à fait lieu de l'être ; que la première maîtresse ayant promis un plaisir qu'on avoit attaché au silence, surtout dans les dortoirs, les demoiselles ne s'étoient point mises en état de l'obtenir, qu'elles parloient beaucoup. — « Oui, reprit Madame, on me dit qu'elles le font même dans leurs lits. Est-il possible qu'à l'âge que vous avez vous ayez si peu de pouvoir sur vous ? C'est une des plus mauvaises qualités qu'une fille peut avoir. Je me souviens d'avoir été en pension dans un couvent[1] ; j'avois plus de vingt-cinq ans, j'étois veuve et une femme toute venue, par conséquent maîtresse de moi ; cependant j'aurois été tout à fait fâchée qu'on eût fait le moindre bruit dans ma chambre dans le temps du silence, de peur d'inquiéter les religieuses. Et vous autres qui avez toutes sortes d'obligations à une maison qui fait tout pour vous, vous n'avez pas la moindre considération pour les règles établies ! — Après tout, mesdames, c'est votre faute ; je vous le dirai toujours, vous êtes trop bonnes. Je suis persuadée que si vous marquiez moins d'amitié aux demoiselles, vous en viendriez mieux à bout. On est trop occupé de leur faire plaisir et moi la première : cela les gâte. Si vous les laissiez toujours suivre l'ordre de la maison à la lettre, sans y rien ajouter d'agréable, elles se trouveroient trop heureuses le jour qu'il arriveroit que

[1] Le couvent des Hospitalières de la place Royale. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. II.)

vous le feriez; mais vous cherchez continuellement à y placer quelque chose qui les diversifie, et cela fait que le jour qu'elles n'ont que l'ordinaire elles le trouvent étrange. Il y en a peut-être cinq ou six raisonnables que cette conduite porte à mieux faire leur devoir et qui disent : puisqu'on a tant de bonté pour nous, il faut que nous donnions tout le contentement possible; mais tout le reste en abuse et prend vos plaisirs sans se mettre en peine de vous contenter. » Et se tournant vers les demoiselles : « Nous avons cru jusqu'ici que rien n'étoit plus capable de vous gagner que la bonté et la douceur. A de bons cœurs, en effet, il ne faut rien autre chose : ils font tout ce qu'on veut sans qu'on ait la peine de leur dire. Je croyois que vous aviez toutes ce bon cœur; je me suis bien trompée : sur soixante il n'y en a pas dix. Cependant toutes sortes de raisons vous y portent; la piété, votre éducation et le sang dont vous êtes, devroient vous inspirer une certaine noblesse de sentiment qui porte à faire son devoir, quand même personne n'en sauroit rien. Mais vous en êtes bien loin. Depuis deux ans et demi que je me mêle des classes, que j'épuise toutes les voies de raison et de caresse, je vois que tout cela ne vous fait rien. Que faut-il donc faire ? Apparemment tout le contraire. Nous allons donc changer entièrement de conduite, commencer à vous traiter comme des esclaves qui se trouvent trop heureux le jour qu'on ne les bat point, parce qu'on le fait presque tous les jours de l'année. Vous n'aurez aucun plaisir; on vous fera travailler à la tâche, nous vous réduirons de gré ou de force. Quoi ! mes

enfants, est-ce là la reconnoissance que vous me devez marquer? Si vous en aviez tant soit peu, refuseriez-vous de m'accorder ce que je vous demande depuis si longtemps pour l'amour de moi? Je sais que vous devez agir pour Dieu, je suis trop peu de chose pour être la fin de vos actions; il faut remonter plus haut; un chrétien ne doit avoir que Dieu en vue dans ce qu'il fait. Mais en attendant que vous ayez ces vues qui sont les seules solides, contraignez-vous pour moi, vous ne laisserez pas de faire un bien dont je vous saurai très-bon gré. On n'entendra plus dire que les jaunes sont les plus difficiles et que leur classe est la peine et le supplice des maîtresses. »

168[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUJU,

MAITRESSE DES JAUNES.

(Qu'il faut être simple en tout.)

Ce 4 janvier 1704.

Oui, ma chère fille, il faut avoir un langage simple; une religieuse doit le régler aussi bien que ses yeux, sa démarche, et toutes ses actions; nous devons être nourries de l'Écriture sainte; mais nous ne devons en savoir les termes qu'autant qu'il le faut pour l'entendre. On loue souvent M. Fagon de ce qu'il parle de médecine d'une manière si simple et si intelligible, qu'on croit voir les choses qu'il explique; un médecin de village veut parler grec.

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 13. — *Lettres et Avis*, p. 287.

Expliquez à vos filles ce qui se trouve dans les livres que vous leur lisez, en leur disant toujours qu'il ne faut jamais se servir de ces grands mots-là. Du reste, notre mère et moi n'avons eu aucun dessein particulier; on tomba sur ces noms que vous introduisez, et qu'il ne faut pas introduire, et de là nous passâmes aux mots savants, et sur ce qui s'appelle l'esprit pédant; on ne le peut souffrir dans les savants, à plus forte raison déplaît-il dans les ignorants, et particulièrement dans notre sexe. Nous aurions grand tort, ma chère fille, d'avoir de l'art avec vous, puisque, par la grâce que Dieu vous fait, on peut vous tout dire sans ménagements; demandez-lui, je vous prie, cette même grâce pour moi.

---

169 [1]. — LETTRE AUX PREMIÈRES MAITRESSES.

4 mars 1704.

Le zèle que j'ai pour votre institut et le besoin que je vois souvent dans les classes m'avoient fait penser à vous assembler aujourd'hui; mais j'ai pensé que vous retiendriez peut-être mieux ce que je vous écrirois que ce que je vous dirois.

Je voulois vous conjurer encore de ne vous pas donner aux classes d'une manière superficielle, et de ne pas croire que vous avez rempli votre devoir quand vos filles se sont levées en silence, qu'elles ont fait leur prière, qu'elles ont passé les corridors sans

[1] *Lettres et Avis*, p. 100.

[uer celles dont elles ont à parler, de peur de l'ou-
›lier; dire simplement : Une telle ne se corrige point
l'un tel défaut, sans conter le détail de la faute, le
este faisant perdre du temps à celle qui parle et à
:elle qui écoute.

Dieu veuille vous enseigner lui-même.

170[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

4 avril 1704.

Je prie Dieu de bénir votre résolution : qu'elle oit solide et convenable à votre âge; vous n'êtes ›lus des enfants; il est temps d'être sages et de de-enir ma consolation, le modèle des demoiselles de Saint-Cyr, le bras droit des maîtresses. Vous ne pou-ez répondre qu'un si grand nombre tienne ce que ous promettez, mais vous y trouverez le remède, en déclarant qu'elles ne porteront plus la marque de otre classe. Je vous demande l'attention à l'église, e silence dans les lieux publics; de ne souffrir au-cun murmure et de pratiquer l'ordre de la journée, i moins que les maîtresses ne vous en dispensent. Si vous tenez les promesses que vous faites, vous asserez dans cette maison d'heureuses années, et rous prendrez des habitudes et un goût pour la vertu lont vous profiterez le reste de votre vie; vous pro-ongerez la mienne et vous serez mes plus chères illes.

[1] *Lettres et Avis*, p. 484.

171 [1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Se renouveler souvent dans la vigilance à l'égard des demoiselles.)

Juin 1704.

Un jour de la fête du saint Sacrement, Madame dit à la récréation : « Faisant ce matin réflexion sur les austérités que plusieurs de vous voudroient faire et qui ne sont pas en usage dans votre maison comme en d'autres communautés, j'ai trouvé que c'en étoit une bonne que cette vigilance continuelle et sans relâche qu'il faut avoir sur les demoiselles ; je la crois même plus difficile parce qu'elle est de tous les jours, et que naturellement nous aimons le changement. Il est bien aisé de se relâcher sur ce point, qui est pourtant très-important, si on a soin de s'y renouveler souvent. Il faudroit le faire dans les retraites, aux grandes fêtes, dans les temps de dévotion, dans les examens, et se demander à soi-même : Ne me suis-je point relâchée sur la veille des demoiselles pendant cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui ? ai-je pris garde d'assez près à leur conduite dans cette occasion ? leur ai-je dit ce qui convenoit dans cette autre ? ai-je empêché qu'elles ne liassent une conversation ? ou bien ai-je été attentive à ce qu'elles disoient ? ai-je regardé ce que faisoient telles et telles ensemble ? à ce qu'elles

[1] *Recueil des Réponses*, p. 365.

écrivoient? Quand je suis à leurs bandes, pensé-je à leur être utile, prévois-je quelquefois ce que je leur dirai? ne me suis-je point trop reposée sur une sœur ou une noire à qui je les ai confiées? Ce renouvellement est d'autant plus nécessaire à faire à présent, que vos demoiselles paroissent plus portées au bien et plus dociles que jamais. Vous pouviez penser qu'il y auroit moins de nécessité à les suivre de si près; mais soyez persuadées que c'est à cause que vous êtes si exactes à les veiller qu'elles sont si aisées à conduire, et qu'aussitôt que vous cesserez de les observer, elles deviendront libertines [1]. Il ne paroîtra pas d'abord grand changement à l'extérieur; elles vous charmeront peut-être même par leur conduite, et vous serez tout étonnées qu'un beau matin vous découvrirez dans le plus grand nombre un mauvais esprit, point de piété et un si grand relâchement, que vous aurez toutes les peines du monde à en venir à bout, et à rétablir parmi elles cette droiture, cette simplicité, cette docilité et cette innocence de vie si aimable. Le moyen d'éviter les petits désordres qui pourroient arriver dans vos classes, je vous le redis encore, c'est cette vigilance sans relâche, dans les temps mêmes qu'elle vous paroît le moins nécessaire. »

[1] Voir la note de la page 103 du tome I.

172[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

(De la reconnaissance.)

Juin 1704.

Mme de Maintenon, étant à la classe verte, demanda aux demoiselles sur quoi elles vouloient qu'on leur parlât; Mlle d'Escoublant[2] lui proposa la reconnoissance; plusieurs furent du même avis. Mme de Maintenon dit à Mlle de Ségonzac[3] d'opiner du bonnet, lui demandant si elle savoit ce que c'étoit. — Elle répondit que c'étoit d'être du même sentiment que ceux qui donnent leur avis avec nous sur quelque chose. « Oui, dit Mme de Maintenon, et par exemple quand les juges sont assemblés pour terminer quelque affaire, et que le rapporteur a expliqué le fait en question, chacun dit son sentiment, et quand les premiers ont parlé, si les autres sont de même, ils ne font qu'ôter leur bonnet pour marquer qu'ils sont de même avis que les autres; cela s'appelle opiner du bonnet, parce que c'est en effet un bonnet qu'ils ont quand ils jugent. — Mais savez-vous, ajouta-t-elle, ce que c'est qu'opiner? » Une demoiselle répondit qu'elle croyoit que ce mot venoit d'opinion, et qu'opiner, c'étoit prendre l'avis ou le sentiment de ceux qui doivent délibérer sur

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 191. — *Recueil d'Instructions*, p. 701.

[2] Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville. Cette demoiselle devint Dame de Saint-Louis; elle fit profession le 15 mars 1711.

[3] Cette demoiselle fit profession aux Capucines.

quelque chose. Mme de Maintenon approuva cette réponse et dit agréablement : « Nous avons déjà appris aujourd'hui ce que c'est qu'opiner du bonnet : passons à la reconnoissance. Solare, qu'en pensez-vous? — C'est, dit-elle, faire tout son possible pour plaire aux personnes qui vous ont fait du bien. — Non-seulement vouloir leur plaire, répondit Mme de Maintenon, mais se souvenir du bien qu'elles nous ont fait et le témoigner dans les occasions qui s'en présentent. Et l'ingratitude, la connoissez-vous ? » La demoiselle dit que c'étoit tout le contraire. « Il est vrai, dit Mme de Maintenon, c'est oublier les bienfaits qu'on a reçus. Savez-vous pour qui vous devez avoir de la reconnoissance? C'est premièrement pour Dieu, et puis pour les personnes qui vous font du bien; par exemple, devez-vous avoir de la reconnoissance pour l'instruction que je vous fais à présent? » La demoiselle fut embarrassée : elle en sentoit beaucoup pour Mme de Maintenon, et elle voyoit qu'elle en devoit avoir encore plus pour Dieu; elle ne savoit que dire. « N'en doutez point, lui dit Mme de Maintenon; c'est principalement pour Dieu qu'il en faut avoir; c'est lui qui a permis que je vinsse ici plutôt qu'ailleurs; c'est lui qui m'inspire de vous parler, et qui fait que l'on vous dit des choses convenables. Mais pensez-vous qu'il soit indigne de Dieu de se mêler de si petites choses, et croyez-vous en effet qu'il s'en mêle? — Oui, madame, dit Mlle de Merbouton[1]. — Assurément, reprit-

[1] Cette demoiselle fit profession aux Capucines.

172[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

(De la reconnaissance.)

Juin 1704.

Mme de Maintenon, étant à la classe verte, demanda aux demoiselles sur quoi elles vouloient qu'on leur parlât; Mlle d'Escoublant[2] lui proposa la reconnoissance; plusieurs furent du même avis. Mme de Maintenon dit à Mlle de Ségonzac[3] d'opiner du bonnet, lui demandant si elle savoit ce que c'étoit. — Elle répondit que c'étoit d'être du même sentiment que ceux qui donnent leur avis avec nous sur quelque chose. « Oui, dit Mme de Maintenon, et par exemple quand les juges sont assemblés pour terminer quelque affaire, et que le rapporteur a expliqué le fait en question, chacun dit son sentiment, et quand les premiers ont parlé, si les autres sont de même, ils ne font qu'ôter leur bonnet pour marquer qu'ils sont de même avis que les autres; cela s'appelle opiner du bonnet, parce que c'est en effet un bonnet qu'ils ont quand ils jugent. — Mais savez-vous, ajouta-t-elle, ce que c'est qu'opiner? » Une demoiselle répondit qu'elle croyoit que ce mot venoit d'opinion, et qu'opiner, c'étoit prendre l'avis ou le sentiment de ceux qui doivent délibérer sur

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 191. — *Recueil d'Instructions*, p. 701.

[2] Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville. Cette demoiselle devint Dame de Saint-Louis; elle fit profession le 15 mars 1711.

[3] Cette demoiselle fit profession aux Capucines.

ıelque chose. Mme de Maintenon approuva cette ponse et dit agréablement : « Nous avons déjà ıpris aujourd'hui ce que c'est qu'opiner du bonnet : ssons à la reconnoissance. Solare, qu'en pensez-ıus? — C'est, dit-elle, faire tout son possible pour aire aux personnes qui vous ont fait du bien. — ɔn-seulement vouloir leur plaire, répondit Mme de aintenon, mais se souvenir du bien qu'elles nous ıt fait et le témoigner dans les occasions qui s'en ésentent. Et l'ingratitude, la connoissez-vous ? » ı demoiselle dit que c'étoit tout le contraire. « Il t vrai, dit Mme de Maintenon, c'est oublier les bien-its qu'on a reçus. Savez-vous pour qui vous devez oir de la reconnoissance? C'est premièrement ıur Dieu, et puis pour les personnes qui vous font ı bien ; par exemple, devez-vous avoir de la recon-ıissance pour l'instruction que je vous fais à pré-nt? » La demoiselle fut embarrassée : elle en ntoit beaucoup pour Mme de Maintenon, et elle yoit qu'elle en devoit avoir encore plus pour Dieu ; e ne savoit que dire. « N'en doutez point, lui dit me de Maintenon ; c'est principalement pour Dieu ı'il en faut avoir ; c'est lui qui a permis que je asse ici plutôt qu'ailleurs ; c'est lui qui m'inspire vous parler, et qui fait que l'on vous dit des oses convenables. Mais pensez-vous qu'il soit in-gne de Dieu de se mêler de si petites choses, et ɔyez-vous en effet qu'il s'en mêle ? — Oui, ma-me, dit Mlle de Merbouton[1]. — Assurément, reprit-

[1] Cette demoiselle fit profession aux Capucines.

elle; il vous les rend profitables et utiles. Y a-t-il rien dans l'Évangile qui marque que Dieu ordonne et permet tout? » Mlle de Cateuil[1] répondit que notre Seigneur Jésus-Christ dit qu'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans son ordre. « S'il ne tombe pas un seul cheveu de notre tête sans son ordre, reprit gaiement Mme de Maintenon, combien plus se mêlera-t-il de mon instruction, car ne vaut-elle pas mieux qu'un cheveu? »

Puis elle demanda à Mlle de Morangle si elle pouvoit avoir de la reconnoissance pour une personne qu'elle n'aimeroit pas. Elle répondit que cela étoit difficile, mais qu'il faudroit se contraindre. « Laissons la reconnoissance, ajouta-t-elle, pour un moment; dites-moi tout simplement si vous pourriez aimer une personne pour qui vous n'auriez pas d'estime. » Elle répondit que non. « Il est vrai, dit Mme de Maintenon, qu'il n'est pas possible d'aimer d'une vraie amitié une personne qu'on n'estime point, parce que la vraie et solide amitié est fondée sur l'estime, et l'estime sur le mérite. Revenons à la reconnoissance. Il faut rapporter à Dieu tout le bien qu'on nous fait, mais il ne faut pas se faire de cela un mauvais prétexte pour être ingrates à l'égard des personnes de qui Dieu s'est servi pour nous faire du bien; ce seroit un très-mauvais raisonnement de dire : C'est pour Dieu que je dois avoir de la reconnoissance, je ne dois rien aux créatures. Il veut qu'on leur doive après lui tout le bien

[1] Voir la note de la page 15.

qu'il nous fait par elles. Il y a des personnes de si mauvais cœur, qu'elles voudroient n'avoir obligation à qui que ce soit ; j'en ai connu une qui disoit : Je voudrois que cette personne fût morte, car me voilà engagée à lui être obligée toute ma vie. »

Elle demanda ensuite s'il n'y avoit point d'ingrates dans la classe ; elles répondirent toutes que non ; elle dit encore : « Que les ingrates se lèvent ! » personne ne remua de son siége ; ce qui lui fit dire que l'ingratitude est un défaut qu'on ne veut point avouer, parce qu'il est bas, et qu'il montre un bien mauvais cœur ; chacun le désavoue, et cependant il est fort commun. Il y a d'autres défauts dont on convient plus aisément : je suis sûre, par exemple, que si je demandois les paresseuses, il y en auroit qui se lèveroient pour peu qu'elles fussent simples, car il n'est pas qu'il n'y en ait ici quelqu'une qui s'en sente coupable. » Puis parlant à la première maîtresse : « Consolez-vous, ma sœur, lui dit-elle, vous n'avez pas une seule ingrate dans votre classe ; cependant je vous apprendrai bien à les connoître : ce sont celles qui donnent de la peine et qui ne font pas leur devoir ; elles sont ingrates, puisqu'elles ne savent pas reconnoître par leur bonne conduite les bontés qu'on a pour elles et les soins qu'on en prend, puisqu'elles sont indociles, et qu'elles ne se soucient pas de donner du contentement, car les cœurs reconnoissants font tout ce qu'ils peuvent pour satisfaire les personnes à qui ils ont obligation ; il n'y en a pas de plus grande que d'être élevées et instruites comme l'on est ici. »

Elle demanda ensuite s'il n'y avoit point de disputes dans la classe et si elles étoient toutes bien unies ensemble. La maîtresse assura qu'elles s'aimoient toutes comme des sœurs, et qu'on ne voyoit aucun démêlé parmi elles. « Si cela est, répondit Mme de Maintenon, vous avez la paix, qui est un si grand bien, que Jésus-Christ a tant de fois recommandée à ses apôtres, et que saint Paul souhaitoit aux chrétiens à qui il écrivoit. C'est une excellente disposition pour vous préparer à recevoir le Saint-Esprit. Adieu, mes enfants, je vous reviendrai voir avant cette fête pour nous exciter ensemble à la bien célébrer, et à tâcher de mériter d'y recevoir l'abondance des grâces qui y sont attachées. »

173[1]. — LETTRE A MADAME DE BERVAL[2].

6 octobre 1704.

Vous me faites plaisir, ma chère fille, de ne me point parler de votre charge. Je ne sais ce que deviendroit mon goût et ma dévotion pour l'obéissance, si on me la vouloit donner; le commerce avec M. Bernard[3] ne m'en consoleroit pas. Vous me faites toutes un grand plaisir de vous renouveler dans l'esprit de votre institut, et de ne pas renvoyer le zèle aux maîtresses de classes. Vous y allez toutes directement ou indirectement; et on doit leur dire

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 108. — *Lettres agréables*, p. 1203.
[2] Elle était alors dépositaire.
[3] Intendant de la maison.

à l'infirmerie, au garde-meuble, à la porte et à l'apothicairerie, ce qu'on leur dit dans les classes, et avoir toutes les mêmes principes d'éducation, quoiqu'on y soit employé différemment. Vous le comprenez fort bien, et ce n'est que malice quand vous y manquez. Mais laissons les reproches du passé, et faisons merveille pour l'avenir.

Notre mère me ravit en ce qu'elle me mande de l'éducation des demoiselles. Je n'ai jamais mieux senti l'intérêt ou l'affection de mon cœur pour Saint-Cyr, d'avoir été capable de la joie que je sens d'un progrès si essentiel ; mais il faut soutenir tout ce qui s'établit, ou vous le verrez tomber. Dites à mes sœurs de Champigny et de Cuves[1] qu'il faut suspendre les *conversations*, les *proverbes*, les vers, etc., dans les temps que la lecture et les écritures sont en arrière, et que ces sortes de choses-là devroient leur être accordées comme des récompenses d'avancement dans leurs exercices. J'ai reçu une lettre de ma sœur de Routy[2] ; mais je voudrois savoir combien de brouillons elle a faits, car Solar[3] me rend fort défiante des beaux ouvrages des demoiselles : je suis pourtant bien contente d'elle.

Adieu, mes filles, priez pour nous, mais ne vous affligez point avec nous[4] ; aimons la volonté de Dieu quand elle est contraire à la nôtre ; nous ne savons

[1] Dames de Saint-Louis.
[2] Novice qui devint Dame de Saint-Louis en 1706.
[3] « Jeune demoiselle qu'elle faisoit écrire sous elle et qui avoit assez de peine à s'en tirer. » (*Note du manuscrit.*)
[4] On venait de perdre la bataille de Hochstett.

ce que nous demandons; ce que nous regardons comme un éloignement de la paix en sera peut-être la cause; enfin, quoi qu'il puisse arriver n'arrivera pas au hasard, ce sera l'accomplissement des ordres de notre souverain Maître. Ceux qui aiment le Roi portent de meilleur cœur les charges publiques; si nous aimons Dieu, nous porterons de bon cœur les croix.

174[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUJU,

PREMIÈRE MAITRESSE DE LA CLASSE JAUNE.

Décembre 1704.

Dieu vous garde, ma chère fille, de vous décourager jamais! vous pourrez vous trouver dans de plus grandes peines, et il faut vous préparer à tout. Vous ne faites que commencer à souffrir : les moyens de vous sanctifier vous sont donc bien marqués par la Providence; vous n'avez guère de consultations à faire; obéissez à votre supérieure, en soumettant sincèrement votre jugement; vivez avec vos subalternes comme vous voudriez qu'on vécût avec vous si vous l'étiez, non avec des déférences et politesses mondaines, mais avec une vraie douceur et charité, avec une droite simplicité, qui vous fasse exiger ce qui est dû à la première, pour bien établir les charges sans autres vues que le bien de la maison.

Travaillez en la présence de Dieu, intérieure au

[1] *Lettres et Avis*, p. 289.

milieu de l'action, mais intérieure sans contention, sans embarras, et seulement par la paix et la douceur d'un cœur qui aime Dieu et qui agit pour lui. Soyez détachée de tout sentiment naturel, servant la plus choquante et la plus ingrate de vos filles, comme celles qui vous plaisent le plus et qui le méritent le mieux; reprenant toujours ce qui est mal et excitant toujours au bien, car il n'y a point d'état de langueur ni de maladie qui doive vous empêcher de faire le personnage de mère, en tâchant de les faire profiter de tout et en leur disant quelques mots édifiants. Vous les voulez chrétiennes à la vie et à la mort, vous les voulez raisonnables, c'est le fond de votre éducation: il faut donc suivre continuellement ce projet, sans les fatiguer par de longs discours, mais en semant à chaque moment. Conservez-vous, au milieu de votre travail, afin de travailler longtemps. Bonsoir, ma chère fille; j'ai été interrompue; dites à toutes vos sœurs que je me porte bien, que je les aime tendrement, que Gibraltar est assiégé[1], et qu'il faut demander qu'il soit bientôt pris.

[1] Après la bataille navale de Velez-Malaga, les Français et les Espagnols essayèrent vainement de reprendre Gibraltar, qui avait été pris par les Anglais le 4 août de cette année.

175[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES

DES DEUX GRANDES CLASSES.

(De la nécessité de se convertir, et du bonheur qu'il y a d'être à Dieu sans réserve.)

1704.

Mme de Maintenon leur dit : « Je commence aujourd'hui par vous exhorter à bien profiter de cette retraite[2], à ne vous pas attendre à apprendre des choses nouvelles, puisque les vérités de la religion sont toujours les mêmes ; mais à les méditer avec plus de goût que jamais, et à y faire une attention toute nouvelle et encore plus grande que par le passé. Allons, mes chères enfants, que ces saints jours soient ceux de votre conversion ; vous savez que tout le monde en a besoin, du petit au grand, et qu'il y a toujours beaucoup à réformer en nous tant que nous sommes en cette misérable vie. Les prédicateurs prêcheront toujours la patience et le retour vers Dieu, parce qu'on aura toujours besoin de se convertir à lui, les uns plus, les autres moins ; ce seroit un grand orgueil et une grande présomption de croire n'en avoir pas besoin. Prenez de bonnes mesures avec Dieu pour détruire en vous tout ce qui lui déplaît, pour y établir en la place les vertus qui vous manquent, et pour vous fonder et enraciner si solidement dans la piété, que rien dans la suite ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 829.

[2] « Celle de trois jours que les demoiselles de Saint-Cyr ont coutume de faire tous les ans. »

puisse vous en détourner. Comptez, mes enfants, qu'il n'y a que cela de bon même dans ce monde-ci, et que, hors de ce chemin, on est toujours dans un péril évident de se perdre, et que l'on se perd effectivement pour l'éternité si Dieu ne fait une espèce de miracle sur lequel il ne nous est pas permis de compter, pour nous rappeler à lui.

« Quelques-unes d'entre vous pourroient peut-être me dire : Mais nous sommes encore bien jeunes, et nous aurons tout le temps, après nous être diverties, de rentrer en nous-mêmes et de revenir à Dieu. Je leur réponds que l'on ne peut commencer trop tôt à bien servir Dieu ; que plus tôt elles auront commencé, et plus elles l'auront fait avec ferveur et avec fidélité, plus leur récompense sera grande. Je crois qu'un écueil assez ordinaire aux jeunes personnes, c'est de compter sur une pénitence à venir, qu'elles ont dessein de faire un jour après s'être donné du bon temps ; elles se flattent que Dieu, comme à un saint Augustin et à une sainte Thérèse, etc., leur fera la grâce de se convertir, et qu'elles deviendront saintes à leur tour. Mais, hélas ! que le nombre de ces heureux pénitents est petit ! et que celui des pécheurs qui ont compté sur la pénitence, et sont morts malheureusement sans avoir eu le temps de la faire, est innombrable ! J'espère, mes chères enfants, qu'aucune de vous ne prendra ce travers si périlleux, et je suis bien aise en passant de vous faire faire attention sur le grand avantage que les âmes innocentes, et ferventes en même temps, ont sur les âmes pénitentes, je dis même sur les saints péni-

tents; car n'est-il pas ordinaire que les âmes innocentes, qui ont toujours été pénétrées de son amour et de la crainte de lui déplaire en la moindre chose, pleurent et gémissent sur leurs plus petites infidélités avec la même contrition, la même douleur et la même ardeur que les saints véritablement pénitents le font sur leurs plus grands péchés? Ce que je ne dis pas pour diminuer le mérite de ces saints pénitents dont l'exemple est si consolant pour les pécheurs, mais pour vous encourager à faire vos efforts, et à prendre toutes sortes de précautions pour conserver chèrement le précieux trésor de l'innocence, qui est le moyen le plus sûr et le plus doux pour se sauver, et qui porte toujours avec lui de si grands avantages, même dans ce monde.

« Je ne puis mieux faire, ce me semble, pour vous encourager à embrasser généreusement pour le reste de vos jours la pratique d'une vie chrétienne, que de vous proposer l'exemple de M. le duc de Bourgogne[1]; c'est un jeune prince à peu près de votre âge, puisqu'il n'a pas encore vingt-deux ans. Depuis sa première communion, nous avons vu peu à peu disparoître tous les défauts de son enfance, qui nous donnoient de grandes craintes pour l'avenir; sa piété a toujours été croissant, son progrès étoit visible d'une communion à l'autre; il a surmonté généreusement toutes les railleries qu'il a eu à essuyer dans le commencement; et à présent il est l'admiration de tout le monde. Il communie très-

[1] On sait qu'il fut élevé par Fénelon.

à ceux qui, n'ayant pas la ressource de la piété, se laissent tyranniser par leurs passions, ne savent à quoi passer le temps, et cherchent à s'étourdir depuis le matin jusqu'au soir en faisant succéder un plaisir à un autre, sans en trouver aucun qui les satisfasse entièrement. Ils vont à la comédie, à la chasse, à une promenade; je voudrois que vous pussiez les voir revenir, rien n'est plus propre à faire la méditation; vous les verriez avec un visage chagrin, se plaignant que rien n'a réussi selon leurs désirs : la comédie a été mal jouée, on y mouroit de chaud, le mauvais temps les a privés du plaisir de la promenade, les chiens ont mal chassé, on n'a point bien pris ses mesures; enfin, à en juger par leur air, on diroit qu'ils viennent d'avoir les plus grandes mortifications; au lieu que le jeune prince de la piété duquel je vous parle est toujours content, parce qu'il sait remplir son temps d'exercices pieux et utiles.

« On voit les religieuses les plus austères et les plus régulières être gaies et contentes dans une vie si pénible à la nature, et cette innocente joie est le partage de tous ceux qui font le bien. Plusieurs d'entre vous sont pressées de sortir d'ici; que feront-elles si elles n'ont amassé un bon fonds de piété? Elles ne savent pas ce qui les attend. Quelques-unes payeront pension dans des communautés et elles y auront bien des contraintes et des désagréments; d'autres se trouveront peut-être avec un mari jaloux, bizarre, débauché, joueur, etc.; d'autres éprouveront différentes sortes de peines et de contradictions;

gagner; qu'il craignoit que cela ne vînt d'un fond d'avarice, et qu'il lui sembloit impossible que ce qui vient du péché mortel fût innocent en soi-même. Il pense de même sur tous les autres articles, et quelque envie qu'il ait de faire quelque chose, c'est assez de lui dire qu'il peut y avoir de l'offense de Dieu pour l'arrêter tout court. Madame sa femme, qui sait bien cela, qui connoît sa grande simplicité malgré son grand esprit, abuse un peu de cette délicatesse de conscience pour le faire abstenir des choses qui lui déplaisent, quoiqu'elles ne soient pas péché, car il suffit qu'elle lui dise : « Monsieur, si vous continuez à faire cela, vous serez cause que Dieu sera offensé, parce que je me mettrai en colère. » Il n'en faut pas davantage pour l'arrêter. Certaines gens pensoient que c'étoit par avarice qu'il avoit quitté le jeu, mais les aumônes secrètes qu'il fait depuis qu'il s'est adonné à la dévotion le justifient parfaitement de ce soupçon, et ce qui montre davantage que c'est véritablement par vertu qu'il se prive du plaisir du jeu, et que ce n'est point par entêtement de soutenir son entreprise, c'est qu'il ne fait pas difficulté de jouer quand cela est nécessaire pour condescendre au goût de Mme la duchesse de Bourgogne; mais il se contente pour lors d'un petit jeu, comme d'une pistole ou deux tout au plus; à peine lui arrive-t-il de jouer une fois en huit jours. Il prend de même avec modération et par complaisance d'autres plaisirs innocents, comme la chasse, la promenade, etc.; et bien loin que sa piété s'oppose à ces sortes de plaisirs, elle les lui rend plus agréables qu'ils ne le sont

Après cela, Madame nous fit jouer devant elle le proverbe : *L'eau qui coule vaut mieux que celle qui croupit* [1]; et elle nous dit : « Je vous recommande toujours la gaîté dans mes instructions, parce qu'il n'y a rien de si bon qu'une fille gaie, au lieu qu'une triste n'est propre à rien et est toujours de mauvaise humeur. Quand même la gaîté seroit excessive, les suites en sont moins fâcheuses que celles de la tristesse. Vous le voyez par cette fille mélancolique, qui ne veut point se réjouir et qui veut bien se laisser enlever, au lieu que la gaie aime mieux mourir que de manquer à un seul de ses devoirs. Les personnes gaies ont ordinairement l'humeur douce, obligeante, sont de bonne volonté. Quand on me parle d'un sujet pour cette maison, je ne manque pas de m'informer si c'est une fille gaie, parce qu'elles sont meilleures que d'autres pour les communautés; mais en recommandant la gaîté, je ne prétends pas que vous soyez évaporées, ni que vous vous laissiez aller à des ris immodérés. La gaîté ne doit point du tout faire tort à la modestie. »

---

177 [2]. — ENTRETIEN AVEC LA CLASSE VERTE.

(Sur la douceur.)

1704.

« ... Une chose qui me fait de la peine, dit Madame,

[1] *Proverbe* XVI. — Voir le 2e volume des *Conseils aux demoiselles*, p. 130.

[2] *Recueil d'Instructions*, p. 603.

comment pourront-elles supporter toutes ces choses si elles n'ont pas une grande piété? Demandez-la donc à Dieu sans relâche, mes chères enfants; travaillez de toutes vos forces à l'affermir et à la perfectionner pendant que vous êtes encore ici; demandez-la instamment à Dieu pendant votre retraite, et demandez-la avec grande confiance et une grande foi en la parole qu'il a bien voulu donner lui-même dans son Évangile, d'accorder les vrais biens à ceux qui les lui demanderont. Priez pour moi, mes chères enfants. »

176[1]. — INSTRUCTION A LA CLASSE JAUNE.

(Sur la bonne humeur.)

1704.

« Comme je n'ai pu aller vous voir, mes chères enfants, je vous envoie quérir. Il me semble que vous êtes toutes de ma connoissance. Voilà N...: j'ai eu une grande consolation quand on m'a mandé qu'elle faisoit mieux; j'espère qu'après avoir goûté le plaisir qu'il y a de bien faire, elle ne voudra pas retourner au mal. » — « Eh bien! mesdames, dit-elle aux maîtresses, est-ce sans raison que je vous prêche la patience et que je vous dis souvent que vos peines ne seront pas perdues quoique vous n'en voyiez pas sitôt le fruit? De toutes les demoiselles de Saint-Cyr, je n'en connois aucune qui ait fait déshonneur à la maison. »

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 387.

nêtes, ce qui vous fera haïr. La douceur est la vertu de notre sexe. Il faut laisser aux hommes le courage et la bravoure de se laisser tuer de sang-froid, mais ce qui nous convient, c'est l'honnêteté, la modestie, la douceur et la timidité. Je suis toujours surprise de ne point trouver parmi vous l'honnêteté qui règne dans ce monde corrompu, dont on vous dit tant de mal, et où il y en a beaucoup en effet. On n'y voit point assurément se chagriner les unes les autres; au contraire, c'est une grande attention à s'y faire plaisir. Une demoiselle de Saint-Cyr se feroit une honte de caresser une paysanne, pendant que Mme la duchesse de Bourgogne, qui est la reine de France, embrasse Jeanne, cette pauvre fille que vous avez vue ici, et qui est cependant si raisonnable. Faites donc bien, mes chères enfants, et ne vous contentez pas de dire que vous voulez être polies, il faut travailler à le devenir. C'est ici la classe où les filles commencent à entendre raison; les vertes ont toujours été jolies et aimables; ne vous relâchez point, mes chères enfants. »

178[1]. — AVIS SUR LES CLASSES.

1705.

Plus j'entre dans le détail sur les secours que vous pouvez tirer des demoiselles et sur ceux qui pourroient leur être nuisibles, et plus je vois le

[1] *Lettres et Avis*, p. 117.

c'est que celles qui savent bien lire, écrire, travailler, n'aiment point à le montrer à leurs compagnes, ou le font trop rudement, et que celles qui ne savent rien ne veulent rien apprendre de celles qui savent. Pour moi, si j'étois encore en âge d'apprendre, je ne me ferois point de peine d'apprendre de quelques-unes de vous des choses que vous savez et que je ne sais pas; par exemple : vous me montreriez bien à piquer un bonnet. Il faut donc que celles qui savent quelque chose le montrent aux autres avec plaisir; mais il faut montrer doucement et point brusquement et rustaudement. Il faut donner de ce qu'on a et recevoir de ce qu'on n'a pas; c'est là ce qui fait le commerce dans le monde. Il y a des pays qui manquent de blé et d'autres ont beaucoup de vin. On donne de son vin et on reçoit du blé. Nous donnons à l'Espagne de la filasse et de la toile, et nous en recevons de la laine, parce que la leur est très-belle.

Il faut, mes enfants, user toujours de douceur en quelque poste qu'on soit. Le Roi lui-même, s'il traitoit ses sujets avec rigueur, auroit grand tort. Que celles qui gouvernent reprennent avec fermeté, comme je le fais présentement, mais toujours avec douceur. Punissez s'il le faut, mais doucement; si vous vous accoutumez de bonne heure à montrer avec douceur, vous serez dans des couvents de bonnes maîtresses de pensionnaires; dans le monde, de bonnes mères de famille. Tâchez donc de vous traiter avec douceur, car si vous n'en usez ainsi aux vertes, vous serez aux jaunes rustaudes et malhon-

a besoin d'aide, il faut lui donner autant de demoiselles noires ou autres qu'elle en demandera, parce qu'il est sûr qu'en les employant elle leur dira tout ce qui peut les former et les rendre intelligentes, qu'elle ne les laissera point et qu'elle les renverra où elles doivent aller.

En un mot, il faut que les demoiselles soient toujours en état d'être instruites ou formées, ce qui ne se peut faire que par des Dames. Si les portières ne se servent des noires que pour se soulager des messages, elles ne font pas leur devoir; elles doivent leur apprendre à faire les messages et leur inspirer à chaque occasion tout ce qu'il y a de meilleur.

Enfin, mes chères filles, l'éducation est l'objet que vous devez avoir toujours devant les yeux; rejetez comme tentation tout ce qui peut y être nuisible ou inutile.

Laissez conduire les détails à la supérieure : qu'elle soit libre à refuser ou à accorder selon ce qu'elle juge à propos; facilitez sa pénible charge par votre obéissance. Ne croyez pas avoir rempli ce vœu d'obéissance en demandant permission; il faut s'accommoder du refus et se soumettre intérieurement et extérieurement. Profitons de tout pour affermir l'institut dont nous sommes chargées chacune à notre manière, et demandons à Dieu la fermeté qui nous est nécessaire pour nous opposer à tout ce qui peut donner quelque atteinte à l'éducation des demoiselles.

On sera toujours tenté d'épargner quand il n'en

c'est que celles qui savent bien lire, écrire, travailler, n'aiment point à le montrer à leurs compagnes, ou le font trop rudement, et que celles qui ne savent rien ne veulent rien apprendre de celles qui savent. Pour moi, si j'étois encore en âge d'apprendre, je ne me ferois point de peine d'apprendre de quelques-unes de vous des choses que vous savez et que je ne sais pas: par exemple: vous me montrerez bien à piquer un bonnet. Il faut donc que celles qui savent quelque chose le montrent aux autres avec plaisir; mais il faut montrer doucement et point brusquement et rustaudement. Il faut donner de ce qu'on a et recevoir de ce qu'on n'a pas; c'est là ce qui fait le commerce dans le monde. Il y a des pays qui manquent de blé et d'autres ont beaucoup de vin. On donne de son vin et on reçoit du blé. Nous donnons à l'Espagne de la filasse et de la toile, et nous en recevons de la laine, parce que la leur est très-belle.

Il faut, mes enfants, user toujours de douceur en quelque poste qu'on soit. Le Roi lui-même, s'il traitoit ses sujets avec rigueur, auroit grand tort. Que celles qui gouvernent reprennent avec fermeté, comme je le fais présentement, mais toujours avec douceur. Punissez s'il le faut, mais doucement; si vous vous accoutumez de bonne heure à montrer avec douceur, vous serez dans des [illegible] bonnes maîtresses de pension[illegible] de bonnes mères de famill[illegible] traiter avec douceur, [illegible] vertes, vous serez [illegible]

179[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUFFLERS,

PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES.

1705.

Je suis bien édifiée, ma chère fille, de ce que vous faites pour votre classe; j'y avois bien pensé, mais je n'avois osé le proposer, parce que je crains d'être trop dure[2]; cependant, il y aura des occasions où l'on pourroit ainsi prendre des partis qui seroient utiles aux demoiselles et qui épargneroient même de l'ennui aux maîtresses. Souvenez-vous que je vous ai toujours demandé de faire le personnage de mère; faites-vous donc servir par vos filles, non par hauteur, mais pour ne pas les abandonner, pour les former et pour leur faire voir ce qu'elles devront à leurs familles. Qu'elles vous traînent dans votre chaise; qu'elles vous fassent changer de place dans la classe; ne leur épargnez nulle peine; mettez votre pied dans la posture la plus commode; ne craignez point de les scandaliser; parlez-leur là-dessus comme vous feriez pour une autre; par ce moyen, elles ne souffriront rien ou peu de chose de votre incommodité. Ne vous hâtez pas de marcher, et faites-le plutôt de huit jours trop tard que d'un jour plus tôt. Ne craignez point de leur faire manquer des prome-

[1] *Lettres et Avis*, p. 293.

[2] Mme de Boufflers (voir t. I, p. 314) s'était fait une entorse et avait persisté à rester dans sa classe. Mme de Maintenon, qui faisait servir tous les détails, toutes les circonstances à l'éducation des demoiselles, l'approuva.

besoin que vous avez de la bonne foi qu'on vous prêche tous les jours.

Vous ne devez jamais perdre de vue leur instruction. Il me parvient, par des avis que je reçois, qu'on regarde les noires comme des filles toutes élevées et dont on ne doit se servir que pour le soulagement des maîtresses; on trouve mauvais que dans les classes les Dames s'occupent d'elles. Les Dames ne sont plus chargées de leur conduite générale et ne doivent point leur parler en particulier, mais elles doivent les instruire devant les autres, qui en profiteront autant et souvent davantage que si la parole leur étoit adressée.

Quand une Dame de Saint-Louis est à une bande où il y a des noires, elle fait très-bien de leur parler tout haut; elle ne sauroit rien dire qui ne convienne aux autres, et elles ont plus besoin de conseils et de préservatifs qu'aucune, parce qu'elles vont se trouver dans le danger. Les noires sont vos filles comme les bleues; elles sont du nombre des deux cent cinquante demoiselles que vous avez fait vœu d'instruire et d'élever; vous devez les veiller jour et nuit.

Il ne faut pas laisser vos filles longtemps sans Dame de Saint-Louis, sous prétexte qu'elles travaillent avec la sœur converse; il vaut mieux que l'ouvrage n'avance pas que de manquer à cette éducation qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il ne faut point de noire à la lingerie; mais quand ma sœur l'assistante voudra y aller pour y demeurer quelque temps et pour y faire quelque chose où elle

sation? — Ce que vous dites là ne faisant pas une partie indispensable de leur éducation, répondit Madame, si je voyois une fille bien orgueilleuse qui méprisât les autres, je pourrois bien une fois en passant ne la pas mettre d'une tragédie ou d'une conversation; mais, pour règle générale, je la formerois, autant qu'elle en seroit capable, sur tout ce qui a rapport à l'éducation; je cultiverois ses talents comme ceux d'une autre, et je ne la priverois du reste que d'une manière passagère. »

181[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Madame, étant à la récréation, dit à la maîtresse des ouvrages de n'en pas exiger beaucoup des maîtresses des classes; qu'elles n'en devoient avoir que par contenance, leur capital étant d'être toujours occupées des demoiselles, non pas en demeurant immobiles au bout d'une table sans oser détourner un moment les yeux de dessus elles, mais en s'occupant de les former sur toutes sortes de choses, allant montrer à une à tenir son aiguille, à une autre à faire son ourlet, s'asseyant un moment auprès d'une troisième et prenant son ouvrage pour lui montrer à travailler de bonne grâce. Elle ajouta : « Je ne demande de vous que deux choses, la bonne

[1] *Recueil des Réponses*, p. 391.

coûtera que de prendre sur les demoiselles, et l'on n'aura point cette intention [1]; le tort qu'on leur fera sera imperceptible et le profit visible; il faut donner de l'argent pour faire travailler au dehors, et le dedans ne paroîtra guère moins occupé. Il est certain qu'il faut qu'elles travaillent par toutes sortes de raisons; il est certain qu'il ne faut pas qu'elles travaillent trop, parce qu'elles ne peuvent partager leur attention en tant de choses différentes.

Comment trouvera-t-on ce milieu dans la pente qu'on a toujours de les jeter dans les extrémités? Cependant, il le faut chercher et en approcher le plus qu'on pourra. J'ai toujours cru que les deux petites classes, ayant tant de choses à apprendre, ne doivent travailler qu'autant qu'il est nécessaire pour apprendre à travailler.

Les deux grandes classes peuvent travailler depuis le matin jusqu'au soir, mais sans trouble et sans emportement, car il faut que les maîtresses soient tranquilles pour leur pouvoir parler, et que les filles le soient pour les écouter.

N'oubliez jamais que l'esprit qui doit régner à Saint-Cyr est de se renfermer dans l'éducation des demoiselles, et de renvoyer au dehors tout embarras, afin de travailler sans cesse paisiblement et continuellement à cette éducation.

[1] Le commencement de ce paragraphe a probablement été oublié; il devait avoir ce sens : « Ne cherchez pas à faire des économies en faisant trop travailler les demoiselles au linge, aux robes, etc. »

›rit Madame; elles n'en doivent tenir que par ntenance et parce qu'il leur ennuieroit fort de ›ir les bras croisés. Combien leur ai-je recom- ındé de n'en point avoir d'appliquant, afin que ıte leur attention soit sur les demoiselles! Quand dis qu'on se serve d'elles pour faire lire, écrire les tres, je ne dis pas qu'on s'en repose sur leur nne foi, il faut que les maîtresses voient si elles le ıt bien, et que la première examine souvent le ogrès de ses filles. »

183[1]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le mariage.)

1705.

Mme de Maintenon ayant marié Mlle de Norman- lle[2], qu'elle avoit gardée pendant quelques années

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.

[2] Cette demoiselle était restée pendant plusieurs années auprès Mme de Maintenon pour l'accompagner et lui servir de secré- re. « Elle étoit venue ici, disent les *Mémoires des Dames de int-Cyr*, à l'âge de huit ou neuf ans; elle avait donné dès cet › des marques d'un bon naturel et d'un aimable esprit; elle se tingua dans toutes les classes par des qualités très-estimables, se rendit agréable à tout le monde. Lorsqu'elle fut à la cour. › y réussit parfaitement, et gagna non-seulement les bonnes ces de Mme de Maintenon, mais aussi celles du Roi. Il se ser- t d'elle assez souvent pour écrire sous lui et faire des calculs. rès avoir passé quelques années de cette sorte, elle fut mariée I. le président de Chailly, et en considération de ce mariage,

nades : une fille dans le monde, qui a sa mère incommodée, passe des mois sans sortir de sa chambre. Envoyez-m'en une des vôtres dîner avec moi : il faut leur faire des récompenses de tout. Bonjour, ma chère fille ; je suis bien fâchée de n'oser aller chez vous.

180[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Une de nos sœurs demanda à Madame si elle approuvoit que pour humilier une enfant portée à l'orgueil, on ne l'avançât pas autant qu'elle seroit capable de l'être. « Quoi ! dit Madame, parce qu'une petite fille est glorieuse, il faudra la laisser aller aux grandes classes sans savoir lire et écrire, afin de l'humilier ! — Ce n'est pas cela, reprit la même personne, ce seroit, par exemple, de ne pas lui montrer un ouvrage particulier qu'elle auroit de la facilité à apprendre. — Vous n'en avez point ici, reprit Madame, qui doivent beaucoup inspirer de vanité ; ceux que vous faites sont des plus communs, et ce ne seroit pas une raison de les laisser ignorer à une fille par la crainte qu'elle ne fût enflée de les savoir. — Mais ne seroit-il pas bon, dit une maîtresse, de ne lui pas faire faire des choses qui ne sont pas nécessaires, comme dire des vers, être d'une *conver-*

[1] *Recueil des Réponses*, p. 395.

— Il est vrai, répondit Mme de Jas, que nous passions ordinairement cet article du catéchisme, et l'on consultoit la supérieure pour savoir si on en parleroit; nous ne l'avons même fait au chœur que depuis que vous nous avez dit qu'il falloit en parler comme des autres matières du catéchisme quand l'occasion s'en présente. — Ne comprenez-vous pas, mes chères enfants, reprit Mme de Maintenon, que c'est un travers qui est insoutenable dans une maison comme la vôtre de n'oser y parler d'un état que plusieurs de vos demoiselles embrasseront, qui est approuvé par l'Église, et que Jésus-Christ même a honoré de sa présence? Comment les rendrez-vous capables de bien remplir les devoirs des divers états où Dieu les peut appeler, si vous ne leur en parlez jamais, et, qui pis est, si vous leur laissez entrevoir la peine que vous avez à en parler? Il y a certainement moins de modestie et de bienséance à ces façons que lorsque vous leur en parlerez bien sérieusement et bien chrétiennement comme d'un état saint qui a de grandes obligations à remplir. Craignez que les omissions qu'elles feront par ignorance des devoirs de cet état ne retombent sur vous qui aurez manqué de les en instruire.

— Ayez la bonté, madame, dit encore Mme de Jas, de nous faire un petit détail de ce qu'il nous convient de leur dire à ce sujet. — Vous ne sauriez trop leur prêcher, reprit Mme de Maintenon, l'édification qu'elles doivent à leur mari, le support, l'attachement à sa personne et à tous ses intérêts, tout le service et les soins qui dépendent d'elles, surtout le

foi et la vigilance : la bonne foi vous portera à vous donner tout entières à leur éducation sans rien négliger de ce qui est propre à les former, et la vigilance vous mettra en état de leur faire éviter mille fautes, et de leur faire prendre toutes sortes de bonnes habitudes. Cette continuelle attention qui leur est si nécessaire vous est également bonne pour l'exercice de votre vertu ; car, à parler franchement, sans ces sortes d'assujettissements qui nous ont obligées à vous retrancher les autres austérités, votre vie seroit trop douce pour des personnes consacrées à Dieu. »

182[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1705.

Madame dit qu'elle approuvoit tout à fait qu'on se servît des demoiselles les plus avancées pour montrer aux autres : « Outre que cela vous donne, dit-elle, la facilité de veiller davantage sur elles et de vous appliquer à perfectionner les plus capables, c'est que par là vous les stylez elles-mêmes, et vous vous fatiguez moins que vous ne feriez en montrant l'alphabet. — Vous ne voudriez pas, dit une de nos sœurs, que ce fût par attache à son ouvrage qu'on fît faire les exercices par les demoiselles ? — Quelle attache peuvent avoir les maîtresses à leur ouvrage?

[1] *Recueil des Réponses*, p. 398.

ɔurs par là qu'il faut commencer quand on reçoit ¡uelques bonnes nouvelles. — Leur premier mou-'ement, dit Mme de Vandam, a été un cri de joie. — ;ela est tout naturel, dit Mme de Maintenon, et je eur saurois bien mauvais gré de n'y être pas sen-ibles. Mais pourquoi, mes enfants, cette affaire-ci 'ous fait-elle tant de plaisir? Voyons celles d'entre 'ous qui m'en donneront de bonnes raisons. » Cha-:uneà l'envi en dirent de toutes les façons, comme : ue cela achemineroit à la paix; que c'étoit autant l'ennemis de moins; que cela relèveroit le courage le nos troupes et abattroit celui de nos ennemis; ue le peuple en seroit soulagé, et plusieurs autres emblables, auxquelles Mme de Maintenon répondoit le petits mots d'approbation. Enfin il y en eut une ui dit que ce qui la réjouissoit le plus étoit que cela aisoit plaisir au Roi et soutenoit sa confiance. « Ah! oilà la première, dit-elle, qui pense au Roi; je ne loute pourtant point que les autres ne l'aient fait, nais personne jusqu'ici ne l'a encore dit. Oui, assu-ément, cela lui fait un très-grand plaisir, et vous y levez prendre part, mes chères enfants, quand même l n'y auroit pas toutes les autres bonnes raisons que ous venez de dire; il est votre Roi, votre protec-eur, votre fondateur; vous êtes ses filles, et vous nanqueriez à votre devoir si vous vous oubliiez dans ette occasion de la reconnoissance que vous lui de-ez. Je vous sais bon gré, Fortin (c'étoit le nom de a demoiselle), du sujet de votre joie; vous pourriez encore ajouter le plaisir que cela me fait à moi-nême, et combien de telles nouvelles peuvent con-

depuis qu'elle étoit sortie de Saint-Cyr, à M. le président Brunet de Chailly, lui fit l'honneur de se trouver à ses noces; le lendemain elle dit aux religieuses de Saint-Louis que M. l'abbé Brunet, son oncle, lui avoit fait en la mariant une excellente exhortation dans laquelle il avoit blâmé la délicate modestie des personnes qui se récrient dès qu'un prêtre ouvre la bouche pour parler dans l'église d'un sacrement qu'on y administre, que Jésus-Christ a institué, que saint Paul appelle grand et honorable, pendant que leurs oreilles ne se font pas scrupule d'entendre hors de l'église des chansons d'amour, des mots à double sens, etc. « Cette fausse délicatesse est un des travers que je voudrois ne pas voir chez vous, mes chères filles; la plupart des religieuses n'osent prononcer le nom de mariage; saint Paul n'avoit pas cette sorte de scrupule, car il en parle très-ouvertement; je vous ai vu ce foible, je voudrois bien qu'il fût détruit ici pour toujours.

le Roi remit à lui et à sa famille une très-grosse somme. Les noces se firent chez M. de Chamillard, pour lors ministre d'État, qui avoit beaucoup contribué à l'établissement de cette demoiselle pour faire plaisir à Mme de Maintenon. Dès le lendemain des noces, M. de Chailly emmena sa femme à Paris; elle y reçut de grands compliments et de grandes marques d'amitié de tous les parents et amis de son mari; la dame étoit fort gracieuse, d'une jolie figure, pleine d'esprit et bien raisonnable. Elle étoit si prudente dans ses paroles qu'on disoit d'elle : Mme de Chailly ne dit que ce qu'elle veut dire. Elle se fit estimer et aimer, non-seulement de son mari et de sa famille, mais aussi de tous ceux qui la connurent. Elle eut deux ou trois enfants qui moururent jeunes, et après plusieurs années de mariage elle mourut aussi de la petite vérole. »

jamais été aussi contente que je le suis de vous toutes; jamais, ce me semble, vous n'avez été moins glorieuses ni plus pieuses; je ne puis vous exprimer combien cela me fait de plaisir. J'espère que plus nous irons en avant et plus vos progrès seront grands, et qu'autant les demoiselles de Saint-Cyr étoient, dans le commencement de cet établissement, orgueilleuses, hautes et fières, autant elles se distingueront à l'avenir par l'humilité, la douceur, la simplicité et la déférence pour tout le monde.

« On m'assure aussi qu'il n'y a pas un seul mauvais esprit parmi vous, et que vous vous portez mutuellement au bien par vos exemples et par vos discours; je vous en félicite, et j'en bénis Dieu de tout mon cœur. Oh! que la vertu est charmante et que le bien est aimable! n'est-il pas vrai, mes enfants? Je ne comprends pas qu'on le puisse connoître et en voir la beauté sans l'aimer. Mais quelque belle que soit la vertu, quelque plaisir qu'il y ait à la pratiquer, et quelque honneur qui y soit attaché, ne croyez pas qu'elle ne souffre aucune difficulté; elle ne seroit pour ainsi dire plus vertu si on n'avoit jamais rien à surmonter, et si elle n'exerçoit pas notre courage et notre générosité. Faites présentement, mes chères enfants, un grand fonds de piété, de vertu et de bons principes pour qu'ils vous soient une ressource au besoin dans la suite de votre vie, qui ne sera pas toujours aussi douce et aussi unie qu'elle l'est ici. Vous aurez bien des traverses et des obstacles à surmonter, car la vie ne se passe point sans cela; bien des chagrins à éprouver et à supporter

zèle sincère et discret pour son salut dont tant de femmes vertueuses leur ont donné l'exemple, aussi bien que celui de la patience; le soin de l'éducation des enfants qui s'étend bien loin, celui des domestiques et du ménage qui sont plus indispensables aux mères de famille que les prières de surérogation que quantité d'entre elles ont coutume de faire, au préjudice de ces premiers et plus importants devoirs de leur état. Quand vous parlerez du mariage à vos demoiselles de cette manière-là, elles n'y trouveront pas de quoi rire, rien n'étant plus sérieux qu'un pareil engagement; établissez donc chez vous de leur parler sur cette matière quand elle se présente comme toutes les autres qui leur conviennent, et ne souffrez pas que, sous prétexte de modestie et de perfection, on n'ose y nommer le nom de mariage. Cette sotte affectation, si j'ose m'exprimer ainsi, vous rejetterait bien bas dans toutes les petitesses que j'ai tâché de vous faire éviter avec tant de soin.

184[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Au sujet d'un avantage remporté sur les ennemis.)

1705.

Mme de Maintenon, ayant appris la bonne nouvelle d'une défaite des ennemis, vint exhorter les demoiselles à en remercier Dieu, et leur dit : « C'est tou-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 245.

vois avec plaisir que vous êtes si portées; car celles de vos compagnes à qui vous inspirez de la piété et les maximes de l'Évangile les iront répandre dans le monde si elles y retournent. Si elles se marient, elles élèveront leurs enfants dans la crainte de Dieu et dans la piété; puis ils communiqueront aux leurs ce qu'ils auront reçu d'elles, et ainsi successivement à l'infini. Si elles sont religieuses, quel bien ne feront-elles pas par leurs bons exemples, et par les instructions qu'elles donneront à leur tour aux pensionnaires dont elles pourront être chargées! Ces pensionnaires, élevées dans la piété, en élèveront d'autres dans les mêmes principes, et le bien ira toujours en augmentant, et le principal mérite et la principale récompense retomberont sur les premières qui auront inspiré le bien aux autres; cela n'est-il pas bien encourageant et bien engageant à tâcher d'être utile au salut du prochain? Mais en retournant la médaille, comme l'on dit, il n'y a rien de pire et de plus dangereux pour son propre salut que de donner ou de mauvais exemples ou de mauvais conseils aux autres, de les détourner du bien ou de les porter au mal; c'est le métier du démon; ce sont de ces péchés d'autrui qu'il est si difficile et même comme impossible de réparer, et dont je prie Dieu instamment, mes enfants, de vous préserver, et toutes celles qui viendront après vous. »

---

tribuer à me faire bien porter. Voilà, mes enfants, de quelle manière il faut profiter de tout pour vous former, et ne point vous réjouir sans savoir pourquoi : c'est ce qui m'a fait vous demander les raisons de votre joie. Il y en a encore beaucoup d'autres que vous n'avez pas encore touchées.

« Que ne faites-vous de ces sortes de choses le sujet de vos conversations? Vous diriez de bonne amitié vos sentiments différents ; l'une soutiendroit une raison, et une autre la sienne ; cela vous amuseroit agréablement et vous donneroit occasion de faire de bonnes réflexions. C'est en profitant ainsi de tout ce qui arrive, de tout ce que l'on voit ou entend que l'on se forme. De pareilles conversations avec vos maîtresses, où vous feriez bonnement toutes vos objections et où vous agiteriez le pour et le contre, pourroient suppléer en plusieurs choses à votre peu d'expérience.

« Vous vous plaignez de n'en avoir point. Qui est-ce qui en donne, sinon de s'appliquer et de réfléchir sur ce qu'on voit et ce qu'on entend ? Mme de Saint-Pars a dit sur cela un joli mot : un jour que nous nous plaignions de votre enfance, elle dit que cela venoit de ce que vous vous formiez les unes les autres. Effectivement c'est de là que vient tout votre mal. Vous n'avez rien vu, vous n'en savez pas plus les unes que les autres, vous êtes de même âge et toujours ensemble ; comment vous formeriez-vous? On ne devient raisonnable qu'en écoutant et en croyant ceux qui en savent plus que vous.

« Je suis ravie de pouvoir vous dire que je n'ai

les toucher, quand même elle les trouveroit encore? Cela est moralement impossible; mais par la même raison qu'il y a avantage à faire le bien et à l'inspirer aux autres, il en est comme de la semence que le laboureur jette en terre, il ne la voit pas paroître tout d'un coup; cependant elle pousse avec le temps; on la voit verdir, monter bien haut; elle rapporte beaucoup, se multiplie et sert à en faire venir encore d'autres. Ainsi une Dame de Saint-Louis qui inspire le bien aux demoiselles, ou une demoiselle qui y porte les autres par son exemple, ne voit pas d'abord le fruit de son travail, cependant il sera grand. Cette fille à qui on aura inspiré la piété et les maximes de l'Évangile les ira répandre dans le monde si elle y retourne; si elle se marie, elle élèvera ses enfants dans la piété, et ceux-ci communiqueront aux leurs ce qu'ils auront reçu d'elle. Si elle est religieuse, quel bien ne fera pas son exemple sur le cœur de ceux et de celles qui seront à portée de l'entendre et de la voir! Quelle consolation pour une Dame de Saint-Louis de penser que ce qu'elle dit prendra au moins racine en quelqu'une! Quand il n'y en auroit qu'une seule, n'est-ce pas un grand bien? mais il est rare qu'il n'y en ait davantage. Que la vertu est charmante, que le bien est aimable! Je ne comprends pas qu'on le puisse connoître et en voir la beauté sans l'aimer de tout son cœur. Quelle récompense doivent espérer les personnes qui auront procuré le salut à tant d'autres! Faites-vous présentement, mes chères enfants, ce fonds de vertu, car vous en aurez besoin au sortir d'ici pour

toute la suite de votre vie. Mme de La Lande[1] m'écrivoit l'autre jour qu'elle avoit besoin de se rappeler les instructions qu'on lui a données ici pour se soutenir dans son affliction : elle vient de perdre son fils dans le temps qn'elle commençoit à en jouir, car il avoit deux ou trois ans et étoit fort joli. Vous autres vous ne connoissez presque point ici l'ennui ni les afflictions; mais comptez que vous n'en manquerez pas dans la suite, et vous pourriez, en vous accoutumant à bien prendre les petites présentement, vous mettre en état de supporter les grandes qui vous attendent dans le monde. »

186[2]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Des vertus cardinales[3].)

Juin 1705.

Mme de Maintenon, se trouvant à la classe bleue, parla aux demoiselles sur les vertus cardinales, et dit premièrement que ce mot était pris d'un mot latin qui signifie un gond, parce que de même qu'une porte roule sur ses gonds, aussi toute la conduite de notre vie doit rouler sur ces quatre vertus qui renferment toutes les autres. Elle les exhorta à les aimer et à ne s'en pas tenir à les savoir définir, mais à les pratiquer, afin d'acquérir de bonne heure du mérite.

[1] Voir la note de la page 100.
[2] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 355.
[3] Voir dans les *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 259, la *Conversation* XIV sur le même sujet.

Mlle de Villeneuve lui demanda en quoi consistait le mérite; elle répondit : « A avoir un assemblage de vertus et de bonnes qualités, et surtout de la religion et de la raison. » Puis elle expliqua la justice, disant que celle d'action consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû et à consentir qu'on nous rende à nous-mêmes ce que nous méritons : « Qu'est-ce que l'on mérite quand on a tort? Mademoiselle de Laudonie, répondez. — On mérite le blâme, répondit la demoiselle. — Oui, dit Mme de Maintenon, et c'est une justice de souffrir qu'on nous blâme quand nous avons tort, et outre cela, c'est une des meilleures manières de réparer ses fautes; il n'y a personne qui n'en puisse faire; mais c'est la marque d'un très-bon esprit de les reconnoître et d'en convenir, et, au contraire, c'est une marque de très-petit esprit que de ne pouvoir convenir de ses torts, et de chercher de fausses excuses pour les couvrir. »

Elle dit ensuite qu'outre cette sorte de justice qui se doit trouver dans nos actions, il y en a une de jugement qui s'appelle équité, qui fait que, sans se laisser préoccuper par ses inclinations ou ses répugnances, on se forme de justes idées de toutes choses, on discerne le bien d'avec le mal, jusqu'à voir les défauts de ses amis sans se laisser aveugler en leur faveur par l'amitié qu'on a pour eux, et à reconnoître de bonne foi les bonnes qualités qui se peuvent trouver dans les personnes que nous aimons le moins ou qui nous sont le plus contraires. « Non que nous soyons obligés de découvrir les défauts de nos amis, puisque l'amitié

185[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE[2].

1703.

... « Qu'une de vous dégoûte une fille de la piété, cette fille en dégoûtera plusieurs autres qui deviendront ou de méchantes religieuses, dont le mauvais exemple en gâtera encore plusieurs, ou des mères de famille qui, étant impies, élèveront leurs enfants dans l'impiété et le libertinage. Ces enfants se marieront et donneront à leurs enfants l'éducation qu'ils avaient reçue de leurs mères, cela se multipliera sans fin, se perpétuera, et on aura à répondre à Dieu des péchés qui se commettront peut-être mille ans après sa mort. Que cela est terrible! Quel labyrinthe, et comment en sortir? Quand une fille mauvaise, mais seulement pour elle, est touchée de Dieu et veut se convertir, son changement n'est pas difficile; elle n'a qu'à demander pardon à Dieu du passé, travailler à corriger ses défauts, et pratiquer le bien; mais celle dont nous parlons en a gâté tant d'autres, comment fera-t-elle? Car il faut réparer le mal qu'on a commis et le faire cesser; où trouver les personnes qu'elle a gâtées, qui sont peut-être déjà mortes? comment les persuader et

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 685.

[2] Cette instruction reproduit, mais en d'autres termes, la fin de l'instruction précédente.

du Roi firent réflexion que cette terre étant à lui, les maisons qui y étoient situées devoient par la même raison lui appartenir, ou du moins qu'il falloit lui payer la valeur du fonds où elles étoient bâties; les particuliers prétendoient que le long temps qu'il y avoit qu'ils étoient en possession de ces maisons étoit un titre suffisant pour se les conserver. L'affaire fut rapportée au Roi et jugée en sa présence : une partie des juges fut pour lui; l'autre, en pareil nombre, se déclara pour les particuliers; ce qui fut bien louable, le Roi étant présent. Or, c'est une loi du royaume que dans les procès qui sont ainsi jugés devant le Roi, à la pluralité des opinions, en cas de partage égal, celle qu'il embrasse a gain de cause; il ne tenoit ainsi qu'au Roi de gagner son procès, puisque, les opinions étant également partagées, il pouvoit embrasser le parti qui lui étoit favorable; mais, au lieu de le faire, il se mit du côté qui lui étoit contraire, en disant que, puisqu'il y avoit de bonnes raisons de part et d'autre, il aimoit mieux relâcher de ses droits que de les porter trop loin au préjudice de ses sujets.

« Passons à la prudence : c'est une vertu qui règle toutes nos paroles et nos actions selon la raison et la religion; elle fait discerner ce qu'il faut faire ou omettre, dire ou taire, selon les occasions et les circonstances; elle est opposée à l'indiscrétion qui fait parler mal à propos. » Et sur cela, elle demanda à Mlle de Saint-Maixant[1] ce qu'elle croyoit de plus

[1] Ou Saint-Messant.

toute la suite de votre vie. Mme de La Lande[1] m'écrivoit l'autre jour qu'elle avoit besoin de se rappeler les instructions qu'on lui a données ici pour se soutenir dans son affliction : elle vient de perdre son fils dans le temps qn'elle commençoit à en jouir, car il avoit deux ou trois ans et étoit fort joli. Vous autres vous ne connoissez presque point ici l'ennui ni les afflictions ; mais comptez que vous n'en manquerez pas dans la suite, et vous pourriez, en vous accoutumant à bien prendre les petites présentement, vous mettre en état de supporter les grandes qui vous attendent dans le monde. »

186[2]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Des vertus cardinales[3].)

Juin 1705.

Mme de Maintenon, se trouvant à la classe bleue, parla aux demoiselles sur les vertus cardinales, et dit premièrement que ce mot était pris d'un mot latin qui signifie un gond, parce que de même qu'une porte roule sur ses gonds, aussi toute la conduite de notre vie doit rouler sur ces quatre vertus qui renferment toutes les autres. Elle les exhorta à les aimer et à ne s'en pas tenir à les savoir définir, mais à les pratiquer, afin d'acquérir de bonne heure du mérite.

[1] Voir la note de la page 100.
[2] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 355.
[3] Voir dans les *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 259, la *Conversation* XIV sur le même sujet.

elle empêche tout emportement de passion, soit de joie, soit de tristesse : si on rit, c'est avec modération et modestie; si on pleure, c'est sans se livrer tout entière à la douleur, la portant paisiblement et patiemment; si on mange, c'est avec modération; enfin la tempérance empêche tout excès. J'ai connu trois personnes qui eurent un grand sujet de tristesse par la perte d'un frère qui leur étoit également cher; l'une d'elles étoit si outrée de douleur, qu'elle se battoit la tête contre la muraille, ne vouloit ni boire ni manger, et donnoit toutes les marques d'une douleur excessive; les autres, au contraire, pleuroient si paisiblement, quoique très-amèrement, qu'elles ne faisoient aucun geste qui marquât le moindre emportement : laquelle de ces tristesses trouvez-vous la plus raisonnable? C'est sans doute celle qui demeure dans les bornes de la modération et de la patience.

« La tempérance vous est, à vous autres, très-nécessaire en toute occasion, car le faible de la jeunesse est l'emportement pour la joie et le plaisir; tout la met hors d'elle et l'empêche de se posséder, si elle n'a grand soin de retenir la fougue de ce penchant. Retenez bien ce que je vais vous dire : Toute personne qui n'est pas maîtresse d'elle-même n'aura jamais de mérite, ni selon Dieu, ni selon le monde. Il faut être maîtresse de sa joie pour ne se pas laisser aller aux grands éclats de rire, aux démonstrations excessives; toute joie qui se montre par la posture du corps est immodérée, et, par conséquent, opposée à la tempérance. On ne doit jamais entendre

nous engage à les couvrir et à les excuser, si ce n'est qu'il fût nécessaire d'arrêter le mal en le découvrant; mais la justice veut que nous jugions mauvais ce qui est mauvais et bon ce qui est bon, indépendamment de nos dispositions à l'égard des personnes en qui l'un ou l'autre se trouve. La plus sûre règle pour ne se point tromper dans ses jugements, c'est de les approcher le plus près que l'on peut de ceux de Dieu, qui nous sont manifestés dans l'Écriture sainte et dans l'Évangile, et la seconde règle, qui est aussi tirée de l'Évangile, est de juger les autres comme nous voulons être jugés, de penser et de parler d'eux comme nous voulons qu'ils pensent et jugent de nous, et de les traiter en tout comme nous voudrions en être traités. Mais il y a encore un degré de justice plus excellent que celui-là et qui demande bien une autre vertu : c'est le désintéressement, qui nous rend capables de décider contre nous-mêmes en faveur de ceux qui ont le bon droit de leur côté. Il se trouve bien des gens qui sont assez équitables pour juger justement les causes des autres; mais dès qu'ils y sont intéressés, on les trouve tout préoccupés en leur faveur; cela est opposé à la justice, qui veut qu'on se déclare pour la bonne cause en qui que ce soit qu'elle se trouve. Le Roi a fait sur cela une action louable et qui a été fort admirée. Il y a quelque temps qu'il eut un procès contre plusieurs particuliers de Paris, qui avoient cru que les remparts de la ville ayant été négligés, ils pouvoient s'approprier cet espace de terre et y bâtir des maisons. Bien des années après, les gens chargés des revenus

ice de Dieu. —Voilà une réponse admirable! dit ** de Maintenon, ne l'oubliez jamais, mes enfants: tre mérite dépend de notre travail. Je vous laisse · ce bon mot, et, quand je reviendrai, nous en rlerons ensemble. »

187[1]. — INSTRUCTION A LA CLASSE VERTE.

(Sur les jeux d'esprit.)

1705.

Madame ayant eu la bonté de nous envoyer érir, elle nous dit de l'entourer, et s'adressant à une ìtresse : « Je ne sais comment elles accommodent ır prodigieuse légèreté avec le dégoût qu'elles font roître pour les jeux d'esprit que nous leur avons nnés. Il me revient de tous les côtés qu'elles ne aiment point. » La maîtresse dit qu'elle voyoit le ntraire dans sa classe, que ses filles jouoient à ces ıx de tout leur cœur. « Vous me faites un vrai isir, dit Madame. Plusieurs de vous au sortir d'ici feront de petites sociétés et trouveront quelque uceur dans leurs familles. Eh bien! elles joueront tous ces petits jeux, car on y joue partout, depuis cour jusqu'aux gens médiocres. Le roi d'Espagne oit ravi quand il trouvoit quelqu'un pour jouer ec lui. Ce sera un avantage pour vous de les savoir vous serez par là en état d'y jouer avec autant

[1] *Lettres édifiantes*, t. V p. 417. — *Recueil d'Instructions*, 237.

contraire à la charité, de railler une personne d'un défaut corporel ou d'un défaut de l'esprit, ou de l'humeur. Cette demoiselle répondit que c'étoit de reprocher les défauts de l'esprit ou du cœur. « Il ne convient jamais, dit Mme de Maintenon, de relever aucuns défauts; la charité nous engage à les excuser tous; mais je trouve que c'est une bassesse et une cruauté de reprocher à quelqu'un un défaut naturel auquel il n'a nulle part, et qu'on n'est pas maître de corriger. Les bons cœurs et les esprits bien faits sont incapables de rire de ces sortes de défauts; ils les supportent et les cachent avec soin et avec tendresse pour ceux qui les ont. Mais je trouverois plus excusable de reprocher un défaut de l'esprit et de l'humeur; car, après tout, la personne en qui il est pourroit s'en corriger, ou du moins le diminuer; ainsi elle est blâmable de s'y laisser aller; mais cependant la charité nous défend de les reprocher, non plus que les autres. Un moyen d'éviter l'indiscrétion, qui est si désagréable et si insupportable dans la société, est de devenir prudente, de faire réflexion à ce que nous voulons dire, afin de prévoir s'il n'aura aucune mauvaise suite et ne fâchera personne,

« La prudence fait encore consulter les personnes sages et expérimentées; elle fait prendre de justes mesures pour venir à bout de ce qu'on veut entreprendre, et elle n'entreprend rien que de juste, et ne le fait point sans apparence de succès.

« La tempérance est une vertu qui nous modère en toutes choses et nous fait tenir un juste milieu entre le trop et le trop peu. Elle est d'un usage continuel,

entre les mains quantité de choses merveilleuses dont vous pouvez faire un usage également utile et agréable; il n'y a pas jusqu'à vos *proverbes*[1] qui, quoique les moindres de vos amusements, peuvent aider à vous ouvrir l'esprit. Voyez comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais; une honnête personne diroit-elle jamais : « Dites-le à Monsieur et à Madame aussi, si vous voulez[2]? » Une femme y parle poliment et sagement, et vous y trouverez bien de quoi vous entretenir raisonnablement quand vous le voudrez. On dit qu'il y en a de boudeuses qui ne veulent point faire comme les autres, et que, quand le jeu est en train, elles commencent seulement à rire. Hélas! les petites mignonnes, que nous leur sommes obligées de vouloir bien se réjouir! ne voudroient-elles point en être remerciées? Le propre d'un mauvais esprit est d'aimer à se faire prier. Quand vous n'êtes pas de même sentiment sur le jeu qu'on jouera, tirez au doigt mouillé ou à la pluralité des voix, et que celles qui en demandoient un autre que celui qui est échu et dont le goût n'a pas été suivi se rendent de bonne grâce à celui des autres. Prenez aussi l'habitude de parler modérément et sensément; les filles bien élevées ne parlent que d'un ton doux et modeste, ne se servent que de termes polis, et attendent ordinairement qu'on les interroge; il y a des mères très-sévères là-dessus. M[me] la princesse d'Elbeuf

[1] Voir le tome II des *Conseils aux demoiselles*.
[2] Voir le Proverbe VI.

rire avec éclat une personne modeste et bien élevée le Saint-Esprit, comme vous savez, dit lui-mêm que le rire du fou s'entend, parce qu'il rit avec éclat mais que celui du sage ne s'entend point, et ce parce qu'il est maître de tous ses mouvements et l sait modérer. Cependant, tout vous met hors d vous. Si une boule entre dans un *trou-madame*, e voilà assez pour faire des cris et des éclats de rire encore plus si vous gagnez une partie. Je ne con damne pas un petit mouvement de joie qui paro en ces occasions; mais il ne faut pas que cela aill jusqu'à faire des cris immodérés et en perdre con tenance. Il faut déshabituer les rouges de ces exc de joie; à plus forte raison le devez-vous, vous au tres, qui devez être toutes raisonnables.

« La force est une vertu qui nous fait poursuiv avec courage nos entreprises et surmonter les obst cles que nous trouvons dans les autres et dans nou mêmes au bien que nous avons entrepris, sans no rendre aux difficultés, soutenant les événements f cheux avec fermeté et sans abattement.

« A qui est-elle le plus nécessaire de nous tou cette vertu de force, Beauvais? — C'est à celle qui le plus de défauts, dit la demoiselle, et les plus dif ciles à détruire. — Oui, je le pense comme vous, » d Mme de Maintenon. Puis elle ajouta : « Celles qui o le plus de défauts ou qui sentent qu'elles ne sont p si bien nées doivent-elles se décourager et s'imag ner qu'elles ne pourront jamais venir à bout de l détruire? — Non, madame, dit la demoiselle, par que notre mérite dépend de notre travail, aidé de

un état moins dangereux pour le salut. Je vous apprends, au cas que vous ne le sachiez pas encore, que c'est une bonne chose de savoir s'ennuyer, mais c'en est encore une meilleure d'être d'un assez heureux caractère pour ne le pas faire, et de savoir tellement s'accommoder de son état qu'on en porte toutes les contraintes de bon cœur, et sans ennui. Vous vous plaignez d'être toujours assises; comparez cette petite contrainte avec celles que nous avons à la cour, et assurément elle ne vous paroîtra pas digne d'être comptée. Mais vous avez sur cela une étrange bizarrerie : quand on vous mène au jardin, vous ne voulez pas vous promener, et, à la classe, vous voudriez n'être point assises et courir. Que ne faites-vous chaque chose dans le temps? Il faut courir, sauter, danser au jardin, et travailler à la classe.

« N'aimez-vous pas bien vos maîtresses à présent? — Toutes répondirent oui. — Mais il faut, dit Madame, que ce soit raisonnablement, et point comme on faisoit autrefois; on ne dit plus : ah! ma chère petite mère une telle, que je l'aime! quel joli petit visage! quelle mignonne taille! quelles jolies petites mains! Je vous crois bien revenues de ces sottises-là. Adieu, mes chères enfants. »

---

d'esprit que les personnes avec qui vous serez. Ces jeux-là sont bons à mille choses; quand vous jouez, par exemple, à *j'aime mon amie*, vous dites : Je l'aime parce qu'elle est douce, je la haïrois si elle étoit rude; vous voyez par là que la rudesse est le contraire de la douceur. Je l'aime parce qu'elle est vigilante, je la haïrois si elle étoit paresseuse; cela vous donne occasion de réfléchir, et de dire : Mais la paresse est-elle le défaut contraire à la vigilance? n'est-ce point plutôt la lenteur, ou l'indolence, ou le manque de soin? Chacun dit là-dessus son sentiment et prend son parti; puis vous appelez une maîtresse pour voir qui a raison, et cela ne peut produire qu'un bon effet. De même, si l'on vous conte une histoire, parlez-en selon qu'elle est gaie ou tragique, belle ou édifiante, et faites un peu agir vos esprits pour en tirer quelque moralité ou quelques éclaircissements. Vous venez de voir jouer *Jonathas*[1]; que ne vous en entretenez-vous? que ne dites-vous : je n'entends pas un tel vers, une telle expression, je ne sais que veut dire ce mot, et ainsi des autres choses? Toutes vos tragédies vous sont très-utiles, elles vous apprennent à bien prononcer, à n'être pas décontenancées; elles vous occupent agréablement et sans aucune petitesse. Vous avez ici des choses que des princes et des princesses du sang n'ont point. J'ai employé les plus beaux esprits à vous faire des vers et les plus habiles musiciens à composer des chants; tout cela vous devroit rendre très-aimables. Vous avez

[1] Tragédie de Duché, faite à l'imitation d'*Esther*.

mon Dieu, dit-elle vivement, ne se souvient-on point de sa jeunesse, et combien on s'est ennuyé à l'église, avec sa mère? combien on avoit de peine à s'appliquer à écrire, à travailler? comme on se lassoit des choses sérieuses? enfin, combien on pensoit différemment de ce qu'on pense? pour moi, je m'en souviens à merveille. Ne l'avez-vous pas toutes éprouvé. » Chacune en convint avec Madame, qui ajouta : « Je ne comprends pas l'injustice d'exiger des autres ce qu'on sait bien, en sa conscience, qui coûtoit tant à faire. Je ne dis pas qu'on n'oblige point les enfants d'apprendre tout ce qu'il faut qu'ils sachent, ou qu'on ne les mène point à l'église, parce que cela leur fait de la peine, mais je ne voudrois pas qu'on en fût étonné, qu'on les pressât trop, qu'on ne leur donnât jamais de relâche, ou qu'on jugeât qu'une fille est légère parce qu'elle sort volontiers de son banc, ou qu'après avoir lu quelques lignes, elle regarde un oiseau qui vole. Cette vive vaudra peut-être mieux qu'une sournoise qui vous paroît plus sage. Ce n'est pas même parler juste de dire qu'une rouge est légère, car cette joie, cette vivacité, ce petillement des enfants, qui fait qu'ils ne peuvent demeurer en place, est un effet de la jeunesse : on est ravi de se sentir jeune, d'avoir de la santé, on n'a rien dans l'esprit; si quelque chose fâche, cela ne dure guère. On ne sauroit bien juger qu'une personne est légère qu'elle n'ait dix-huit ou vingt ans; la légèreté est proprement dans les sentiments et dans la conduite : c'est de ne pouvoir se fixer, de vouloir tantôt une chose, tantôt une autre, de ne

joue toute la journée avec Mme la duchesse de Bourgogne; sa fille est assise à son côté sans dire un seul mot; les jours ouvriers elle travaille, et les dimanches et fêtes, elle est les bras croisés à regarder jouer, et à s'intéresser au jeu de sa mère, et quelquefois, lasse et ennuyée de regarder, elle ferme les yeux. Mme Colbert, que la reine aimoit beaucoup, et à qui elle faisoit l'honneur de jouer avec elle, avoit sa fille debout près d'elle qui passoit sa vie sans parler. Et moi, dont tout le monde envie la faveur, et qui passe une partie de mes journées avec le Roi, on me croit la personne du monde la plus heureuse, et on a raison pour les bontés dont Sa Majesté m'honore; cependant, il n'y a peut-être personne de plus contrainte; quand il est dans ma chambre, je me tiens assez souvent éloignée de lui, parce qu'il écrit; on ne parle point, ou fort bas, par respect, et de peur de l'incommoder. Avant d'être à la cour, où je suis venue à trente-deux ans, je me pouvois rendre témoignage que je n'avois jamais connu l'ennui, mais j'en ai bien tâté depuis, et, malgré toute ma raison, je crois que je n'y pourrois résister si je ne pensois que c'est là où Dieu me veut. Eh bien! s'il vous falloit être dans ma chambre, sans dire un mot, une partie de votre vie, vous petilleriez, n'est-il pas vrai? Malgré tout ce que je vous dis, mon poste est bien envié. Cependant il n'y a de vrai bonheur qu'à servir Dieu, mes enfants, et la piété seule peut soutenir d'une bonne manière, et donner toujours une conduite égale au milieu des peines et des ennuis, de même qu'au milieu des prospérités, qui n'est pas

déjà acquis une estime et une confiance particulières dans notre maison, où on l'avoit retenue après ses vingt ans pour servir de maîtresse dans nos classes, où elle réussissoit à merveille. Madame voulut bien y joindre encore quelques demoiselles, et avant leur départ elle eut la bonté de leur donner les avis suivants, adressant principalement la parole à Mlle d'Aumale, comme devant être l'aide et le conseil de Mme l'abbesse. » (Note des *Lettres et Avis,* p. 525).

Septembre 1705.

« Il faut, mademoiselle, vous servir, en cette occasion que Dieu vous présente de travailler pour sa gloire, de toute la piété et la raison qu'il vous a données, et employer utilement pour le bien de la maison où vous allez la capacité et les talents dont

[1] *Lettres et Avis*, p. 125. — *Lettres édifiantes*, t. V, p. 382.

[2] Mlle d'Aumale était une élève de Saint-Cyr que Mme de Maintenon avait prise auprès d'elle comme secrétaire après qu'elle eut marié Mlle d'Osmond au marquis d'Havrincourt. C'était une personne très-instruite, qui s'acquit bientôt, par son esprit et sa sagesse, toute l'amitié de Mme de Maintenon et les bonnes grâces du Roi. « Elle est très-intelligente sur tout, disait Mme de Maintenon, et capable de toutes les choses d'esprit et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. » (*Lettres et Avis*, p. 677 et 685.) Elle refusa les plus beaux partis, et demeura avec Mme de Maintenon jusqu'à sa mort. Elle a laissé des Mémoires manuscrits que je me propose de publier.

[3] Mme de Maintenon, en fondant Saint-Cyr, n'avait pas voulu seulement soulager la misère de deux cent cinquante familles nobles et élever deux cent cinquante demoiselles ; elle voulait en faire une sorte de séminaire, dont les élèves iraient porter dans les couvents ou dans les familles l'instruction et les vertus qu'elles y auraient acquises, ou comme elle le disait, « qui multiplieroient l'éducation de Saint-Cyr. » — « Il y a, ajoutait-elle, dans l'institut de Saint-Louis, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » Elle s'efforça donc de créer des succursales de Saint-Cyr, et les deux principales furent l'abbaye de Gomerfontaine et le prieuré de Bisy. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. XII.)

188[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il ne faut pas presser les enfants sur la dévotion; distinction de la vivacité et de la légèreté.)

1705.

La communauté étant allée à la messe de dix heures avec Madame, un jour de récréation, après en être revenues, nous lui demandâmes si elle avoit remarqué que la première maîtresse des rouges, qui étoit en retraite, prioit environnée d'une *famille*. « Oui, répondit Madame, et j'ai espéré qu'elle n'avoit pas entendu d'autre messe, ayant bien vu que toute la classe n'étoit pas à celle de huit heures, car ce seroit se moquer d'en faire entendre deux à ces petites filles : elles s'ennuieroient et ne feroient que badiner. Les enfants ne sont pas capables d'une longue attention; il ne faut pas les lasser de prières : cela dégoûte de la piété, quelque chose qu'elles demandent là-dessus; car ce n'est que par hypocrisie, pour gagner les gens à qui elles ont affaire; elles connoissent si vite le goût de la gouvernante et de la maîtresse! Il ne faut point du tout compter sur la dévotion des rouges, rien n'est moins certain, l'expérience doit déjà vous l'avoir appris; vous y avez eu quelques petites saintes qui ne l'ont pas été longtemps. Mais,

[1] *Recueil des Réponses*, p. 367.

eussiez eu de l'aversion pour moi, vous n'auriez pas si bien reçu tout ce que je vous ai dit? Cela est certain, et que les plus belles choses enseignées par des personnes qui nous déplaisent ne nous font aucune impression et nous rebutent souvent. Ne vous étonnez pas de ce que vous pouvez voir dans cette maison-là de différent de ce qui se fait ici : chaque couvent a ses manières; celui où vous allez n'est pas fort régulier; vous serez peut-être surprise de voir aller seule au parloir, d'y passer beaucoup de temps, d'y manger, et semblables choses où vous serez portée de croire qu'il y a du mal, et il se peut bien faire qu'il n'y en ait point, eu égard aux circonstances dont elles sont accompagnées.

« Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé de pareils relâchements sous une abbesse de cent ans, et qui étoit en enfance depuis près de vingt ans. Loin de vous décourager pour les difficultés que vous trouverez en votre chemin, ne cessez de bénir Dieu des grâces qu'il vous fait. Les jeunes personnes de votre âge qu'il rend assez solides pour travailler à leur propre salut sont bien heureuses; combien donc l'êtes-vous davantage, vous, mademoiselle, qu'il daigne choisir de si bonne heure pour vous employer à celui des autres! Vous ne pouvez trop l'en remercier et vous efforcer d'entrer dans ses desseins, car c'est une grâce qui vous est particulière, et qu'il n'a pas accoutumé de faire aux personnes de votre âge.

« L'ordre de Saint-Bernard, dont est la maison où vous allez, est excellent; tout ce que Mme de la Viefville vous en a dit aujourd'hui me paroît admirable. »

rien suivre. Les personnes légères sont encore sujettes à des engouements ; elles veulent les choses avec passion et s'en dégoûtent de même fort vite ; il vaut mieux être modérée, aller plus doucement et marcher toujours. Il ne faut pas, encore une fois, s'étonner ni s'inquiéter de la vivacité des jeunes personnes, et si vous voulez, de leur légèreté ; elle passe si vite, on devient si fort sérieuse ; l'âge, les affaires, les chagrins modèrent bientôt cette joie de la jeunesse ; chacun l'a éprouvé en soi-même. On me reprochoit tant, au commencement, la liberté que je laissois à Mme la duchesse de Bourgogne pour se divertir, ses promenades, ses courses, ses jeux qui lassoient toutes ses dames ; mais je n'en étois point du tout en peine, et j'avois raison, car, quoiqu'elle soit encore bien jeune, elle est déjà trop sérieuse : elle est, sur les affaires de l'État, comme si elle avoit quarante ans. »

189[1]. — INSTRUCTION DE MADAME DE MAINTENON

A MADEMOISELLE D'AUMALE[2] EN L'ENVOYANT A GOMERFONTAINE, AUPRÈS DE MADAME DE LA VIEFVILLE[3].

(« Mme de la Viefville, au sortir de Saint-Cyr, s'étant faite religieuse à l'abbaye d'Argensol, de l'ordre de Saint-Bernard, fut nommée abbesse de Gomerfontaine, lorsqu'elle n'avoit encore que vingt-huit ans. La première chose qu'elle fit fut de demander à Mme de Maintenon ses avis et l'honneur de sa protection. Madame fut si touchée de sa vertu, de sa piété et de ses bonnes intentions, pour rétablir la régularité de son abbaye, qui avoit souffert de grandes atteintes pendant les vingt dernières années de l'abbesse précédente, qu'elle résolut de l'aider en tout ce qu'elle pourroit. Elle commença par lui donner Mlle d'Aumale pour aider à bien élever les pensionnaires et pour l'assister de ses conseils. Cette demoiselle s'étoit

nous n'avions fait en vous que des personnes libertines ou scrupuleuses. Je dis scrupuleuses à l'excès, car je sais que le scrupule vient d'abord d'une délicatesse de conscience très-louable, mais il faut qu'il s'apaise par la confiance et la docilité pour son confesseur. Soyez sincères avec Dieu, mes chères filles, et avec cela tout ira bien; si vous ne l'êtes pas, ce défaut ne peut être raccommodé par aucune confession, ni entretiens, ni pratiques, ni prières. Dieu est la vérité même, il faut le servir en vérité; il aime ceux qui ont le cœur droit; c'est là ce que je vous désire et à quoi tendent toutes les instructions que nous vous faisons. Soyez chrétiennes et raisonnables, ayez une piété sincère, libre, gaie, ronde, sans raffinement, comme de bonnes séculières; vous n'en serez dans la suite que meilleures religieuses, si Dieu vous y appelle. Examinez-vous sérieusement un bon quart d'heure; allez à confesse dans l'intention de tout dire et de suivre les conseils qu'on vous donnera; regardez le confesseur comme représentant Jésus-Christ et ayant reçu de lui le pouvoir de vous absoudre; ne mêlez rien d'inutile dans une action si sérieuse et si importante. Quand vous êtes sorties du confessionnal, ne faites plus d'examen, ce seroit chercher à vous embarrasser, ne vous occupez plus que de votre contrition; ne vous alarmez point si vous ne la sentez pas : elle est véritable si vous voulez vous corriger et prendre tous les moyens qu'on vous a donnés. Faites votre pénitence; remplissez-vous de la joie de votre communion et ne pensez plus qu'à vous y préparer. Conservez-vous

vous êtes remplie. Vous serez maîtresse des pensionnaires; attachez-vous fortement aux choses essentielles, qui sont de les rendre pieuses, raisonnables, bien instruites de leur religion, sachant bien lire, bien écrire, bien travailler, et ne vous amusez point à mille petites choses indifférentes, que nous avons établies ici pour faciliter le gouvernement d'un si grand nombre d'enfants à la fois, comme la séparation des bandes, le rangement au chœur *et dans* les classes, etc. Tout cela importe peu, pourvu que vous réussissiez à les rendre de bonnes chrétiennes, et à leur donner un bon esprit. S'il y a quelques grandes pensionnaires, tâchez de vous en faire aimer, pour leur pouvoir plus aisément inspirer le bien, et même les porter, s'il est possible, à vous aider à bien élever les enfants dont vous serez chargée, ou au moins à être de quelque secours à la maîtresse. Évitez cependant avec soin les amitiés particulières avec aucune d'elles; gagnez-les toutes en leur marquant la même amitié et la même attention; permettez-leur les petites choses qu'elles vous demandent, qui leur fassent plaisir, dès que vous pourrez les leur accorder sans danger, comme vous voyez que nous faisons ici; insinuez-leur, mais bien doucement, de se rendre utiles à la maison. Votre bon esprit vous fera trouver mille petits moyens de les persuader, et pour cela, il faut, comme je vous l'ai dit, commencer par vous en faire aimer, sans quoi vous ne réussirez jamais. N'est-il pas vrai que si, depuis que vous êtes ici et que vous m'entendez parler, vous ne m'aviez pas aimée, ou que vous

191[1]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Qu'il faut toujours commencer par la douceur et la raison dans les corrections que l'on est obligé de faire.)

5 décembre 1705.

..... Pour répondre à la question que vous me faites, il faudroit savoir quelle sorte de personne vous voulez reprendre. La maxime de Saint-Cyr est de commencer toujours par la douceur et la raison avant d'en venir à la rigueur.

J'approuve fort la complaisance que vous avez eue pour vos religieuses; il faut chercher à se faire aimer, et ne vouloir être aimée que pour les porter à Dieu.

Je vous envoie un excellent sujet en vous envoyant Champlebon[2], mais je vous annonce qu'il me faudra bientôt rendre Mlle d'Aumale, je n'ai fait que vous la prêter; charité bien ordonnée commence par soi-même, et nous avons besoin d'elle ici. Il faut lui donner le temps d'établir Champlebon; Saint-Laurent[3] fera fort bien en second. Je vous envoie trois petites pensionnaires: l'une est une enfant dont j'ignore la naissance[4]; les deux autres sont demoi-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 98. — *Lettres et Avis*, p. 572.

[2] L'une des demoiselles de Saint-Cyr envoyées à Gomerfontaine.

[3] Autre demoiselle de Saint-Cyr.

[4] « C'étoit un enfant de cinq ans, qu'elle trouva seule sur son chemin, ayant seulement un billet sur son corps qui marquoit qu'elle avoit reçu le baptême et son âge; Madame s'en chargea;

Puis, Mme de Maintenon, leur adressant la parole à toutes, leur dit avec bonté : « Adieu, mes enfants; si vous aimez Saint-Cyr, vous ne pouvez en donner de meilleures marques qu'en vous comportant bien en tout. Soyez douces et accommodantes, ne soyez point prêcheuses, faites tout le bien que vous pourrez, et si vous ne vous accommodez point de cette maison, nous serons toujours prêtes à vous recevoir; mais si celles d'entre vous qui veulent entrer au noviciat trouvent qu'il commence avec ferveur, et qu'il y ait lieu d'espérer d'y former de bonnes religieuses, nous vous enverrons encore de nos meilleurs sujets. » Puis les embrassant chacune en particulier, elle leur dit : « Adieu, mes enfants, vos larmes m'attendrissent, je suis présentement tout occupée de votre abbesse. »

190[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE BLEUE.

5 octobre 1705.

Je n'aurois pas cru, dans l'état de langueur où je suis, pouvoir sentir une si grande joie que celle que j'ai, de savoir que vous profitez des avis qu'on vous a donnés depuis quelque temps sur votre conscience; vous pouvez juger par là de quelle conséquence ils étoient pour vous. Tout ce qu'on fait pour votre éducation, mes chères filles, auroit été inutile si

[1] *Lettres et Avis*, p. 178.

répondre aujourd'hui, mais à tout ce qui me revient de vous. Je vous conjure, ma chère fille, de profiter de mon expérience et de ne pas vous laisser aller à tous les goûts de Saint-Cyr; on y a eu longtemps celui des manuscrits, et ils nous ont fait tant de mal, que nous avons été contraints de les défendre[1]. J'ai dit qu'il ne falloit point vous envoyer les méditations que vous demandez; toutes ces écritures-là ne sont qu'une grande perte de temps. Il y a tant de si bons livres, et il vous en faut si peu : le Nouveau Testament, l'*Imitation,* Rodriguez, saint François de Sales, les livres de votre ordre, en voilà plus qu'il n'en faut pour vous sanctifier. Le long temps que vous êtes à l'église, joint aux charges de votre maison, ne vous laisse guère de loisir, et ce n'est pas un malheur. La lecture fait plus de mal que de bien aux jeunes filles; celles qui sont simples se contentent des livres que j'ai marqués, et encore y en a-t-il qui en savent faire un mauvais usage; les autres font les beaux esprits et excitent une curiosité insatiable. Nous avons éprouvé tous ces inconvénients, et, encore une fois, je voudrois bien que vous en profitassiez.

N'êtes-vous point un peu indiscrète de vouloir garder mademoiselle d'Aumale parce qu'elle vous est bonne, sans penser qu'elle nous l'est aussi? Pressez donc votre résolution, ma chère fille, de nous la renvoyer vers les jours gras. J'espère que dans ce temps-là Champlebon sera accoutumée à vos pen-

[1] Voir la note de la page 249 du t. I.

soigneusement dans l'intervalle de votre confession et de votre communion, mais conservez-vous aussi après l'avoir faite; et cela sans contrainte, sans affectation et avec le sentiment de la liberté d'un enfant avec son père, qui ne craint rien tant que de le fâcher, mais qui n'a point le cœur ni resserré ni attristé par cette crainte, parce qu'elle ne vient point de l'appréhension de châtiments, mais de la tendresse qu'on a pour lui. Que ce soit là le fond de votre cœur et de votre piété; vivez dans l'innocence et la joie de votre état. Je ne vous dirai pas de ne point faire d'oraison, mais de n'en point parler; employez le quart d'heure que l'on vous a donné à dire à Dieu que vous l'aimez, ou que vous voulez l'aimer, à considérer les obligations que vous lui avez, à parcourir vos défauts, à lui en demander pardon, à faire des résolutions de vous corriger. Cette oraison est utile et simple : il n'y faut point de méthode; n'en discourez point; ayez quelques secrets avec Dieu.

J'ai encore une chose à vous dire que je crois nécessaire, c'est de vous appliquer ce que vous entendez dans les lectures et instructions; n'examinez point si ce que l'on vous dit est beau, mais tournez-le à votre profit. Je ne finirois pas, mes chères filles, si je me laissois aller au zèle que je sens pour vous; servez Dieu avec joie et une sainte liberté; évitez le péché, quelque léger qu'il soit, et tout ira bien. Ce qu'on m'a mandé de vous redouble l'impatience que j'ai de vous voir et remplit mon cœur d'une tendresse que je ne puis exprimer.

---

l'union, au repos, à l'éducation, qui est la fin de l'établissement de Saint-Cyr. Vous êtes religieuses, vous aspirez à la perfection, vous avez voué d'élever et d'instruire toute votre vie, voilà un assez grand ouvrage.

Pour remplir de si grands desseins, il faut travailler sans cesse, mais sans trop d'empressement; mettez-vous donc à l'aise et en repos, et ne vous agitez point de soins temporels jusqu'à vous troubler.

Possédez-vous dans la présence de Dieu, pratiquez toutes sortes de vertus, veillez sur vos filles, priez pour elles, attaquez doucement et continuellement leurs défauts, et encore plus leurs vices si elles en avoient; n'oubliez rien pour former Jésus-Christ en elles et pour les rendre raisonnables.

Que toutes les instructions, les conversations, les réprimandes, les punitions, les récompenses, les complaisances, les relâchements, soient employés pour les rendre vertueuses, de bonnes mœurs, modestes, discrètes, silencieuses, secrètes, bonnes, justes, généreuses, aimant l'honneur, la fidélité, la probité, faisant plaisir dans ce qu'elles peuvent, ne fâchant personne, portant partout la paix, ne désunissant jamais, ne redisant que ce qui peut plaire et adoucir. Treize ans ne sont point trop longs, mes chères filles, pour les instruire et les former à tant de bonnes choses; voudriez-vous renoncer à ce noble travail pour vous inquiéter et les inquiéter sur un ouvrage un peu plus tôt fait?

Il faut que vos demoiselles travaillent à tout ce qui se fait dans la maison; mais tout ce que je viens

selles, et c'est en attendant qu'elles puissent entrer à Saint-Cyr.

J'espère que l'amitié que vous aviez pour ma Nanon[1] lui procurera les prières de votre maison et les vôtres.

Soyez ponctuelle, je vous prie, nette et précise en affaires; adressez-vous directement à moi : j'ai été deux mois à vous demander une adresse pour vous écrire; il y en a un que j'attends les noms des petites demoiselles que vous avez prises. J'aime l'ordre; tous ces détails sont écrits sur mon livre; je ne brûle vos lettres qu'après y avoir répondu, et je ne passe pas un article. Ne vous amusez point à me faire des compliments, c'est un temps perdu; tâchons de rétablir votre maison. J'espère vous donner un petit secours à la fin de janvier ou au commencement de février. Je vous envoie cent écus sur les pensions de mes filles; marquez toujours quand vous aurez reçu mes lettres.

192[2]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Contre l'amusement et le danger des manuscrits; que les filles ne peuvent être trop sobres sur la lecture.)

20 décembre 1705.

Ce n'est pas à ce que vous m'écrivez que je veux

elle avoit souvent de semblables rencontres. » (*Note des Lettres et Avis.*)

[1] Mlle Balbien, qui était morte.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 99.

eligieuse avec plusieurs demoiselles, quand cela est lécessaire; vous voulez retrancher leur nourriture, etranchez la vôtre; vous voulez qu'on ait moins de nge blanc, ayez-en moins, mais ne retranchez jaiais ni pour vous ni pour elles que dans des cas rès-extraordinaires, car on ne vous a marqué que nécessaire; mais, encore une fois, ne les souffrez oint mal nourries quand vous le serez bien, ni mal êtues quand vous serez très-propres.

Je sais ce qui est dû à la profession et à la gravité eligieuse, mais je sais aussi que vous avez fait vœu e pauvreté; tout s'accommodera quand on le voudra. ous avez grand besoin d'une supérieure affectionnée t zélée pour l'institut; que le conseil pense de ième, et que la maîtresse générale soit l'avocate des emoiselles, car on sera toujours tenté de retrancher ur elles, parce que le grand nombre fait que le ioindre retranchement est considérable.

On sera de même tenté de les faire trop traailler pour épargner, mais on ne le peut sans rendre sur leur éducation, qui est un ouvrage de ersévérance. Huit jours passés sans leur parler ne aroissent point y avoir nui; il est pourtant vrai que e mal est réel, quoique invisible, et qu'il faut rendre le moins qu'on peut sur les maîtresses des lasses et sur les filles.

Il est impossible que de temps en temps on ne asse des fautes : les maîtresses des classes changent; es esprits sont différents; il y en a de plus portées es unes que les autres à innover. Il faut que la suérieure tienne la balance et entre dans la conduite

sionnaires. Il y a assurément du miracle à ce qui se passe à Gomerfontaine. Je vous prie de dire à Martinville[1] qu'elle avoit bien pris ses précautions avec moi pour revenir, et qu'elle a bientôt changé d'avis; je prie Dieu qu'il la fasse aussi bonne religieuse qu'elle est intelligente et propre à vous servir. Mais je vous en conjure, ma chère fille, de marquer moins de goût pour Saint-Cyr; j'ai peur que vos anciennes ne vous haïssent. Marquez-leur de l'amitié; pour moi, j'en ai beaucoup pour elles, et meurs d'envie de vous aider à rétablir leur maison et à assurer leur repos et leur salut.

193[2]. — LETTRE AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

11 février 1706.

Vous voulez donc que je vous écrive encore sur le gouvernement de votre maison; je vais le faire par complaisance, mes chères filles, car j'ai écrit partout ce que je vais vous dire, et je l'ai redit tant de fois, que j'en ai souvent importuné.

On se trompera toujours quand on voudra conduire une communauté de trois cent trente filles selon les idées d'un ménage particulier : il faut se contenter chez vous d'un grand ordre et de ne rien perdre; il faut que les petites vues cèdent aux grandes, et sacrifier de petits intérêts à la paix, à

[1] L'une des demoiselles envoyées à Gomerfontaine.
[2] *Lettres et Avis*, p. 106.

se porte pas bien ; ma sœur de Garnier est convalescente, de sorte que je ne vois que Mlle de Lajonchapt[1] en état de vous parler ; mais il ne faut pas la tuer. Contentez-vous de faire des lectures pour vos instructions, et ne souffrez pas que vos trois maîtresses vous disent un mot jusques à mon retour de Marly. J'espère que vous vous piquerez d'honneur, et que vous me ferez voir que trois muettes vous conduiront fort bien.

195[2]. — LETTRE AUX MAITRESSES DES CLASSES.

24 mars 1706.

Je conjure les maîtresses de classes de tenir la main à ce qui suit :

De revenir toujours à l'éducation des demoiselles, qui doit être chrétienne et raisonnable ;

D'avoir ce but-là devant les yeux dans tout ce qu'on leur dit ;

De l'expliquer dans les petites classes aux exercices nécessaires, catéchisme, lecture, écriture, apprendre par cœur pour la répétition du dimanche et des fêtes ;

De ne leur permettre ni vers, ni conversations, ni proverbes que par récompense ;

De leur apprendre à travailler ; de promettre, à

[1] Mmes de Saint-Périer, de Bouju et de Garnier étaient maîtresses des bleues, Mlle de Lajonchapt était une des *noires*.

[2] *Lettres et Avis*, p. 105. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 680.

de marquer est le plus pressé. Mettez-vous en repos dans toutes vos charges, ne donnez pas un moment à la lâcheté, à l'oisiveté, ne quittez pas vos emplois pour une prière que Dieu ne vous demande point; mais quand, après cela, votre ouvrage ne sera pas achevé, n'en ayez pas la moindre peine, vous le reprendrez le lendemain ou d'autres le feront. Tâchez d'inspirer aux demoiselles le goût de l'ouvrage, il leur est absolument nécessaire; mais vous y réussirez mieux en les divertissant qu'en les fatiguant trop.

Vous faites très-bien de vous servir des demoiselles et de les mettre à tout; mais il faut que ce soit dans le besoin, et il ne faut pas compter pour un véritable besoin l'envie que vous aurez de faire quelques misérables épargnes. Par exemple, vous faites balayer les demoiselles des années de suite pour soulager l'infirmité de leur sœur converse : rien ne seroit plus raisonnable que de lui donner ce secours de temps en temps; il ne l'est pas qu'elles le fassent toujours. Les demoiselles peuvent aider aux dames de la sacristie, aux sœurs converses, mais non pas être seules chargées de l'ouvrage.

Il est certain qu'il faut les mettre à tout, il est certain aussi qu'elles ne doivent pas trop travailler, ni être souvent tirées de leurs classes.

Qui trouvera ce milieu? la supérieure aidée et avertie par le conseil; mais vous devez garder une règle qui vous guidera, c'est de ne rien exiger d'elles que vous ne fassiez vous-mêmes. Vous voulez qu'elles balayent, balayez aussi; vous voulez qu'elles veillent les malades, veillez comme elles, c'est-à-dire une

ıtrement qu'elle : l'égalité de conduite entre les aîtresses est l'essentiel du gouvernement des deoiselles.

Amusez-les aux récréations, mais ne vous y andonnez pas, il faut toujours agir et parler par pport à elles, et remettre votre délassement avec s sœurs. Vous voyez, ma chère fille, que je ne is pas rebutée, et que je songe à vous former; je ois tout, j'espère tout, et je n'ai plus que de la joie r Saint-Cyr. Je me porte fort bien, et j'ai grand gret au temps que je donne ici. Je vous embrasse tout mon cœur.

197[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(De l'utilité d'inspirer le goût de l'ouvrage aux demoiselles.)

18 avril 1706.

Le 18 d'avril 1706, Mme de la Rozière[2] ayant dit la récréation que l'on étoit fort occupé d'exciter goût des demoiselles pour l'ouvrage, et de leur onner sur cela de l'émulation, Madame dit : « Vous pouvez leur inspirer rien de meilleur; comptez e c'est procurer un trésor à vos filles que de leur onner ce goût de l'ouvrage, car sans avoir égard la qualité de pauvres demoiselles qui les mettra

[1] *Recueil des Réponses*, p. 536. — *Lettres édifiantes*, t. V, 527.
[2] Voir t. I, p. 264.

des classes, non pour tourmenter et troubler les premières maîtresses, mais pour juger des choses qu'elles doivent laisser à leur disposition et de celles qu'elle doit décider. Il faut que je marque ici que mon intention n'a jamais été que la supérieure ne se mêlât point des classes; j'ai dit cent fois qu'il ne faut pas se mêler des charges les unes des autres, et qu'il faut laisser chacune en repos dans la sienne; mais cela ne peut regarder la supérieure, qui doit tout gouverner, tout conduire et tout savoir. Je ne puis trop conjurer mes chères filles de ne se point troubler les unes les autres en blâmant ce qui se fait; toutes les plaintes doivent être portées à la supérieure; mais, du reste, il ne faut point trouver les demoiselles mal habillées, mal nourries, mal élevées, etc., parce que vous contristez vos sœurs, quelque vertu qu'elles aient. Quand les demoiselles montent d'une classe à l'autre, il ne faut point s'en plaindre, mais les recevoir toutes également; j'ai vu faire de grandes fautes là-dessus.

194[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE BLEUE.

1706.

Je vous ai recommandé, mes chères filles, d'avoir soin de ma sœur de Saint-Périer; j'ai la même prière à vous faire pour ma sœur de Bouju, qui ne

[1] *Lettres et Avis*, p. 403.

ıune, maigre, horrible, quoique ce fût une per-
›nne bien faite et fort aimable. Si elle avoit eu
u goût pour l'ouvrage, il l'auroit préservée de tom-
er dans ce malheur. »

Mme de Bouju dit : « Permettez-moi, Madame, de
›us demander ce que nous devrions faire si quel-
ıes personnes de rang distingué vouloient nous
›nner à faire quelque ouvrage exquis et d'un grand
›ssin, et si notre constitution nous défendant ces
›rtes d'ouvrages, nous pourrions les accepter. —
ui est la personne, reprit Mme de Maintenon, qui se-
›it en droit de vous en donner, puisque vous devez
›us tenir dans un entier éloignement du monde? —
entends, dit Mme de Bouju, la reine de France;
›mme le Roi donne les places de demoiselles,
›tte maison sera toujours plus connue qu'une autre.
Ime la duchesse de Bourgogne, par exemple, pour-
›it nous en demander de cette sorte. — Je ne
rois pas que Mme la duchesse de Bourgogne voulût
auser ce désordre dans votre maison, reprit Mme de
laintenon; elle est trop jalouse de la régularité qui
'y doit observer; mais, après tout, nos rois sont
›s maîtres; vous devriez seulement commencer
ar leur faire représenter humblement que vos cons-
itutions vous défendent de travailler à ces grands
uvrages, que l'éducation des demoiselles dont vous
tes chargées indispensablement prend votre temps,
ue vous en êtes incapables, ne les sachant point
ire, et qu'il seroit très-dangereux pour vos demoi-
elles que des personnes séculières fussent ici tout
› jour à leur montrer à travailler; s'ils persistoient

celles qui sauront lire et écrire, qu'elles ne l'apprendront plus, de s'en servir pour montrer aux autres;

De prêcher toujours l'amour du travail dans toutes les classes;

De soutenir la dentelle aux jaunes, quand les autres ouvrages manquent;

De conserver soigneusement les carreaux, pour y pouvoir travailler quand on veut.

196[1]. — LETTRE A MADAME DE GARNIER[2],

L'UNE DES MAITRESSES DES BLEUES.

Marly, 1706.

Comment est-il possible que je ne vous aie jamais écrit, ayant tant de raisons de vous aimer? Je le fais avec plaisir, ma chère fille, et je vous conjure de vous former pour les classes, et d'imiter ma sœur de Saint-Périer. Donnez-vous tout entière, comptez sur l'imperfection des demoiselles, ne vous en impatientez jamais, reprenez-les doucement, continuellement, raisonnablement et brièvement; ne les poussez point, n'attendez point leurs réponses, semez et priez le père de la moisson : vous ou d'autres recueillerez dans la saison. N'ayez rien à dire à la première maîtresse, finissez tout par vous-même, gouvernez dépendamment de cette première, n'en soyez point honteuse, et ne projetez jamais de faire

[1] *Lettres et Avis*, p. 412.

[2] Marie-Anne de Garnier fit profession le 20 mai 1705 et mourut en 1754, âgée de soixante-quatorze ans.

soin, vous voir filer et coudre pour autrui, et ma sœur de Radouay (c'était l'économe) recevoir humblement cinq sols pour le prix de son travail, que de vous voir amuser à ces bagatelles et à ces ouvrages qui vous sont si défendus. Si jamais cela vous arrive, je viendrai de l'autre monde après ma mort, dit-elle en riant, faire un bruit effroyable pour épouvanter celles qui auroient des occupations si contraires à mes intentions. » Elle ajouta ensuite d'un ton plus sérieux : « Il ne faut s'occuper ici que de choses solides et retrancher tous les ouvrages inutiles et superflus ; mais en même temps que je ne veux point de magnificence, je veux une très-grande propreté, surtout au linge de la sacristie, qui non-seulement doit être beau, mais d'une finesse proportionnée au saint usage auquel il est destiné. »

198[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur les excuses et les réponses mal à propos.)

18 avril 1706.

« Je voudrois, mes chères enfants, dit Mme de Maintenon aux demoiselles, vous défaire de la pente que vous avez à vous excuser. Je sais qu'elle est naturelle, et que c'est même une pratique religieuse de ne le jamais faire, quoique l'on soit reprise à tort ; aussi ce n'est pas ce que j'exige de vous : je vous demande seulement en ces occasions d'écouter d'a-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 566.

peut-être dans la nécessité de travailler pour subsister, je dis que, généralement parlant, rien n'est plus nécessaire aux personnes de notre sexe que d'aimer le travail : il calme les passions, il occupe l'esprit, et ne lui laisse pas le loisir de penser au mal, il fait même passer le temps agréablement. L'oisiveté, au contraire, conduit à toutes sortes de maux ; je n'ai jamais vu de filles fainéantes qui aient été de bonne vie. Il faut nécessairement prendre goût à quelque chose ; on ne peut vivre sans plaisir ; si on ne trouve point à s'occuper utilement, il faut en chercher à autre chose. Que peut faire une femme qui ne sauroit demeurer chez elle, ni trouver son plaisir dans les occupations de son ménage, et dans un ouvrage agréable? il ne lui reste à le chercher que dans le jeu, la compagnie et les spectacles. Y a-t-il rien de si dangereux ? Combien de filles, sans être mal nées ni avoir de méchantes inclinations, ont perdu leur honneur pour s'être rencontrées en de mauvaises compagnies? combien voit-on de familles ruinées par le jeu ? combien de femmes qui étoient nées sages et modérées, de qui cet amour du jeu a causé la perte de la réputation ? J'ai connu une demoiselle à la cour, très-sage de sa nature, qui s'est perdue par là ; elle avoit une telle passion de jouer, que n'osant le faire ouvertement, parce que madame la Princesse dont elle étoit fille d'honneur lui avoit défendu, elle demeuroit tout le jour penchée à une porte, passant par-dessus l'argent, les cartes ; enfin cette passion l'a poussée si loin qu'elle passe des nuits à jouer avec des gardes ; elle en est devenue

vous avez, par exemple, fait un oubli ou un message de travers, au lieu de dire que vous aviez tant de choses à faire à la fois que vous n'avez pu vous en souvenir, dites que vous êtes très-mortifiées d'avoir ainsi oublié ou mal fait la chose dont vous étiez chargées, et bien fâchées de l'embarras que votre oubli ou votre étourderie ont causé. Agissez avec droiture, franchise et simplicité en toutes les occasions semblables, et comptez que rien n'est plus grand, plus généreux et plus noble, aussi bien que plus juste et plus raisonnable, que cette manière-là. A des personnes comme vous, je devrois me contenter de vous dire que la piété et la vérité seules l'exigent de vous; mais je suis bien aise de me servir de toutes sortes de motifs pour vous engager plus sûrement à m'accorder ce que je vous demande. J'aimerois cent fois mieux une fille qui feroit quelquefois les choses de travers, et qui tout bonnement l'avoueroit et en paroîtroit fâchée, par rapport à l'embarras que cela donneroit, qu'une autre qui feroit ordinairement fort bien les choses, mais qui ne voudroit point avouer son tort quand elle auroit manqué. Je dirois de la première : Voilà une fille vraiment candide, quoique un peu incommode dans ses bévues, mais il y a apparence qu'elle se corrigera, et sa droiture seule y contribuera beaucoup; et je vous assure que j'aurois une bien moindre opinion de la seconde, quoique plus capable. Encore une fois vous ne sauriez recevoir avec trop de respect et de reconnoissance tous les avis que l'on vous donnera, car c'est ordinairement un principe d'amitié et d'intérêt pour

à vous en vouloir charger, acceptez-les par obéissance, mais donnez-vous de garde de vouloir les achever en peu de temps, et pour cela de déranger vos exercices et votre éducation; soyez un an à finir cet ouvrage plutôt que de vous relâcher sur la régularité et sur le soin de vos demoiselles. Votre constitution vous défend les ouvrages exquis et d'un trop grand dessin, afin que vous n'entrepreniez point de faire des ornements trop magnifiques pour votre maison ou pour des personnes du dehors, et que vous ne fassiez point ici tous ces ouvrages et colifichets en broderie et au petit métier qui sont si inutiles. Vous êtes destinées à des occupations plus solides et plus importantes; je dis plus, car si par impossible, ce me semble, il vous arrivoit de manquer d'ouvrage, j'aimerois mieux que vous en fissiez pour le dehors et pour de l'argent, que vous donneriez ensuite aux pauvres, que de vous amuser à ces bagatelles. »

Et un jour qu'on lui en donna d'admirables et faits avec une délicatesse grande, elle dit : « J'espère que mes chères filles ne feront jamais de ces gentillesses-là; ces sortes d'ouvrages me déplaisent, non-seulement à cause de leur inutilité, mais principalement parce que je crois qu'on les fait avec une attache qui est contraire à la perfection, et qui est la cause de plusieurs irrégularités; on se couche plus tard, on ne se rend pas au son de la cloche pour les exercices; on en veut se faire des présents, on espère ensuite d'en recevoir. Oui, je vous le répète encore, j'aimerois mieux, si vous en aviez be-

faire des fautes à tout âge, et il n'y en a point où on ne doive être reconnoissant d'en être averti.

« Donnez-moi, mes enfants, la même consolation que vos anciennes compagnes, qui recevoient de si bonne grâce ce que l'on jugeoit à propos de leur dire pour leur bien ; aussi sont-elles devenues la plupart d'excellentes religieuses. Mlle de Ponbriant, par exemple, qui est présentement une si fervente carmélite, avoit mille défauts, et nous ne cessions de la reprendre : quand on me dit qu'elle vouloit être religieuse, je m'en moquai ; mais voyant que cela étoit véritable, je voulus lui parler sur sa vocation, et je lui dis : — Est-il possible, mon enfant, que vous pensiez à être religieuse avec le goût que vous avez pour le monde ? Elle me répondit : — Il est vrai, Madame, que je l'aime fort, je sens que je m'y perdrois, c'est pour cela que je ne veux point y aller. — Mais, lui dis-je, tu es si vaine, tu aimes tant à t'ajuster, à parler, à te réjouir ! — C'est justement à cause de tout cela, dit-elle, que je veux être religieuse. — Voilà ce qui s'appelle avoir du courage, ajouta Mme de Maintenon, et une excellente vocation. — M. Tiberge, dit Mme de Champigny, la respecte fort ; il y a quelque temps que je lui dis qu'elle m'avoit écrit, il me dit : « Gardez précieusement sa lettre comme venant d'une sainte. » A quoi Mme de Maintenon répondit : « Je la regarde aussi comme telle ; je ne puis vous dire combien j'en fus édifiée quand je l'allai voir. Je la trouvai toute pleine de Dieu, ne respirant que lui et tout ce qui a rapport à lui. »

bord bien respectueusement et tranquillement ce que vos maîtresses vous disent, et, quand elles ont fini, de leur demander, d'un ton doux et modeste, permission de leur dire vos raisons, pourvu qu'elles soient bonnes, car il vaut mille fois mieux avouer bonnement que l'on a tort que de donner une seule mauvaise excuse. Aussi ce que je vous dis est pour le premier cas, où je suppose que vous êtes reprises d'une faute dont vous n'êtes point coupables, ce qui peut arriver quelquefois, rien n'étant si aisé parmi votre nombre que de prendre l'une pour l'autre. Mais dans le second cas, où je suppose qu'effectivement vous avez fait la chose dont on vous reprend, vous ne devez pas avoir le moindre petit mot à dire, si ce n'est pour témoigner que vous êtes vraiment fâchées de l'avoir faite, que vous êtes bien obligées de l'avis qu'on vous donne, et résolues d'en profiter et de ne plus jamais tomber daus la faute dont on vous fait apercevoir. Je vous assure, mes enfants, qu'il n'y a personne, si animée contre vous qu'elle pût être, qui ne fût aussitôt désarmée par cette bonne manière; et je vous prie d'être bien persuadées que je ne vous demande en cela rien d'extraordinaire; que non-seulement toute fille bien élevée en use de la sorte, mais encore toute personne raisonnable et qui a l'esprit bien fait. Comptez qu'il est plus honorable d'avouer ingénument et simplement que l'on a tort, que de s'excuser mal à propos : c'est la marque d'un très-petit esprit et d'une méchante éducation. Que je n'entende donc plus parler ici de mauvaises réponses ou méchantes défaites. Si

celles qui montrent ni celles qui apprennent; ne regardez que la piété et la raison comme essentielles à l'éducation; offrez toutes vos peines et tout votre travail à Dieu entre lui et vous; vos filles brilleront moins par leur catéchisme et par leur conduite que par des vers et des conversations, et la pauvre maîtresse ne sera guère admirée quand ses filles prieront bien Dieu et qu'elles ne feront ni ne diront rien de mal à propos.

« Je prie Dieu, ma chère fille, de bénir tout ce que vous faites et tout ce que voulez faire. »

200[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'esprit d'intérêt qui détourne la plupart des religieuses de l'intention des fondateurs; en quoi nous y pourrions tomber.)

1706.

Madame nous renouvelant un jour avec un grand sentiment de crainte les prédictions qu'elle nous fait quelquefois, que nous tomberons dans la suite dans l'avarice et l'esprit d'intérêt, qui nous feront manquer aux intentions de nos fondateurs, nous l'assurâmes que nous tâcherions de perpétuer à jamais dans la maison l'esprit de désintéressement qu'elle nous avoit inspiré, et que les dangers qu'elle nous faisoit voir qu'il y auroit à nous en départir nous effrayoient extrêmement. « Comment, reprit-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 454.

vous qui nous porte à les donner; mais quand cela ne seroit pas, un esprit bien fait profite toujours de l'avis, quand même il partiroit d'un principe d'animosité. J'admire souvent Mme la duchesse de Bourgogne, qui est la première princesse du royaume, et sur laquelle je n'ai naturellement nulle autorité : vous ne sauriez comprendre avec quelle docilité, quelle bonne manière et même quelle reconnoissance elle reçoit les avis que je prends la liberté de lui donner. Mais, bien plus, je la trouvai l'autre jour assise sur un degré, à la porte de ma chambre, avec Jeanne, qui est une grosse villageoise de bon sens que j'ai chez moi, qui lui disoit tous ses défauts et tout ce qu'elle entendoit dire d'elle de désavantageux à Paris; cette charmante princesse, au lieu de se choquer de la franchise de cette bonne femme, se jeta à son col, et l'embrassa plusieurs fois en lui disant : — Je te suis bien obligée, Jeanne, je te remercie de tout ce que tu viens de me dire, car je sens bien que c'est par amitié pour moi. Et toutes les fois qu'elle la voit, non-seulement elle lui fait amitié, mais elle l'embrasse de tout son cœur, quoiqu'elle soit laide, vieille et dégoûtante. — Eh bien! mes enfants, qu'avez-vous à répondre à cet exemple? n'est-il pas plus que suffisant pour vous convaincre que rien n'est si louable, si convenable et si à sa place que de bien recevoir les avis que l'on donne, ou sur nos défauts, ou sur nos manières, ou sur quelques autres manquements? Travaillez, dès aujourd'hui, dès ce moment, à prendre cette bonne habitude, et conservez-la tout le reste de votre vie, car on peut

Neuville, car nous donnons bien volontiers aux demoiselles leurs besoins, et si largement que vous nous en reprenez quelquefois. — Oui, répondit Madame, tant qu'il ne vous en coûte pas de vous retrancher à vous-mêmes; mais s'il falloit vous ôter une jupe pour les habiller, je ne sais si vous seriez aussi exactes à leur donner ce qu'il leur faut. Pendant que vous aurez assez pour vous et pour elles, je ne crois pas que vous les laissiez manquer; il faudroit un fond de mauvaise volonté dont vous n'êtes pas capables. Mais si vos revenus diminuoient de manière qu'ils ne fussent plus suffisants, je craindrois bien qu'on ne se portât d'abord à retrancher aux demoiselles, et rien sur vous autres; car, ajouta-t-elle en riant, la grande pente est de pratiquer la pauvreté en ce qui ne va qu'à prendre sur autrui. Vous aurez de beaux prétextes pour tomber plutôt sur vos demoiselles : la communauté, direz-vous, est composée de personnes avancées en âge; elles ont des besoins que nos jeunes filles n'ont pas; l'épargne que l'on feroit sur la communauté reviendroit à peu de chose, mais la moindre sur les demoiselles fera une grosse somme à cause de leur grand nombre. Vous trouveriez ainsi des raisons d'excuser l'injustice de votre procédé. Cependant, étant religieuses, vous êtes engagées par le vœu de pauvreté à épargner et à n'avoir pas toutes vos commodités, au lieu que vos demoiselles sont des séculières. J'avoue qu'il y a des extrémités à craindre dans le zèle mal réglé que pourroient avoir quelques-unes qui trouveroient qu'on ne leur donne jamais assez.

199[1]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1706.

Je ne désapprouve point du tout, ma chère fille, qu'un enfant chante pendant le silence; il n'en est point troublé, et cependant la petite en profite; mais je désapprouverois fort que le chant devînt chez vous un sujet d'amusement et de division. Il seroit de l'amusement pour celles qui auroient ce goût-là; il seroit compté trop sérieusement si on le regardoit comme un exercice nécessaire à l'éducation; il pourroit causer de la division sur le choix de celles à qui on montreroit la musique, car plusieurs peuvent en être capables. Vous êtes appelées à un grand renoncement à vous-mêmes; il ne faut rien donner à votre goût, rien à l'amitié particulière pour vos sœurs, rien à vos proches, rien au plaisir d'en faire; il faut aller droit en tout et toujours sans acception de personnes.

J'approuve fort que vous profitiez des talents des filles qui vous aident dans la classe pour apprendre ce qu'elles savent à vos enfants; mais je désapprouverois fort que vous fissiez le moindre embarras à la maîtresse générale par rapport à ces talents-là; désirez toujours celles qui ont le plus de bonne foi et de raison; contentez-vous de celles qu'elle vous donne.

Soyez en tout modérées; ne poussez à bout ni

[1] *Recueil des Réponses.*

anquiez insensiblement. Vous le ferez d'abord ec scrupule; mais on s'accoutume aux choses, et xpérience de ce qui arrive dans la plupart des ablissements fait que je n'ose espérer que vous rez fidèles au vôtre. Je prie Dieu cependant qu'il ous en fasse la grâce. »

Quelques jours après, Mme de Maintenon parlant r le même sujet, Mme de la Rozière lui demanda que les religieuses de Saint-Louis devroient faire elles se trouvoient quelque jour hors d'état d'en-etenir leurs demoiselles aussi bien que les règles marquent, et s'il ne faudroit pas plutôt les faire availler davantage, afin de gagner de quoi les faire bsister, que de proposer d'en diminuer le nombre, de retrancher sur leur nourriture et sur leur ha-llement. « Sans doute, répondit-elle, qu'il seroit on de commencer par les faire beaucoup travailler; seroit même à souhaiter qu'elles le fissent assez bilement pour pouvoir vivre de leur travail en cas besoin; mais il seroit difficile de leur donner pour la plus de temps qu'elles n'en ont, car elles le font esque tous les jours, excepté le temps des exer-ces qu'il ne leur faut point ôter; vous ne pourriez ajouter que l'heure des vêpres, qui ne vous feroit s une grande avance. — Ne pourroit-on pas, dit ne de Veilhant, les faire lever plus matin, ou les ire travailler plus tôt qu'elles ne le font? — Tout la, répondit Mme de Maintenon, ne se devroit faire le d'une manière passagère, autrement il embar-sseroit beaucoup. Pour leur nourriture, je vous pète sans cesse qu'il n'y a point de superflu dans

ce qui est réglé, et que vous leur devez toujours le nécessaire. Mais c'est alors que vous pourriez faire les petites épargnes dont nous parlions l'autre jour, pourvu, encore une fois, que cela ne fût pas poussé trop loin, car j'aimerois beaucoup mieux n'avoir que cent filles au lieu de deux cent cinquante, que de renverser tous les règlements, et de m'éloigner des intentions du fondateur, afin d'en faire subsister un plus grand nombre. Comme ce seront toujours les rois qui donneront les places aux demoiselles, si vous étiez assez mal dans vos affaires pour ne plus pouvoir garder les conditions de la fondation, vous pourriez lui représenter que, vos biens étant beaucoup diminués, vous n'êtes plus en état de la soutenir. Si le roi qui régnera alors a de la bonté pour votre maison, il augmentera votre revenu plutôt que de diminuer le nombre de vos filles, ainsi qu'a fait le Roi, qui a mieux aimé l'augmenter de trente mille livres que de toucher à ce nombre de deux cent cinquante, comme on le lui proposoit. Si vous avez un roi qui ne se soucie point de conserver votre établissement, il consentira volontiers à vous laisser moins prendre de filles quand vous aurez fait voir, par vos comptes dressés en bonne forme, et par l'état de votre bien, que vous ne pouvez entretenir le nombre qui vous est marqué. Mais je ne crois pas que votre temporel dépérisse tant que le spirituel se soutiendra; c'est pourquoi je vous ai dit souvent que le renversement ou la conservation de votre institut est entre vos mains. Si vous êtes régulières, si vous remplissez avec fidélité les obligations de votre fon-

dation, si vous conservez soigneusement votre temporel, si vous ne faites aucunes folles dépenses, qui est-ce qui se fera un plaisir de vous détruire? Personne n'aura de raisons de souhaiter votre ruine; toute la noblesse, au contraire, est intéressée à vous conserver. Ce n'est pas le dehors que je crains, c'est le dedans; si jamais vous vous éloignez des intentions de votre fondateur, vous donnerez lieu à des personnes puissantes d'entreprendre sur votre temporel, et si la division se mettoit entre vous, en sorte que vous eussiez besoin de chercher du secours du dehors, votre maison tomberoit bientôt en ruine. Si, par exemple, vous ne vous accordiez pas pour vos élections, pour les réceptions de vos novices, et pour toutes autres choses où il fallût faire intervenir l'autorité de l'évêque ou du supérieur, il viendroit à la vérité pour vous accorder; mais, quelque bien intentionné qu'il fût, il faudroit qu'il embrassât quelqu'un des partis, il seroit facile de le prévenir, et vous verriez que la fille la plus adroite, et qui sauroit mieux parler pour soutenir son sentiment, l'emporteroit sur celles qui seroient les plus raisonnables, les plus vertueuses, et qui sauroient le moins s'intriguer. Un évêque, un supérieur peuvent avoir des raisons particulières de connoissance, de parenté pour s'intéresser à la réception d'une fille; ils vous prieront de la recevoir à leur considération, et puis vous vous trouverez chargées d'un mauvais sujet. Un évêque qui ne connoîtroit pas votre maison autant qu'il convient qu'il la connoisse, et que vous appelleriez pour vous mettre d'accord sur quelque

Quand j'appréhende qu'on ne prenne trop sur elles, je ne prétends pas blâmer l'épargne qu'on pourroit faire sur les choses qui ne sont pas essentielles à leur éducation, et il est bon qu'elles apprennent à être ménagères. J'approuverois fort que dans une grande disette on leur laissât porter leurs habits avec des pièces, qu'on leur donnât du ruban et des gants moins souvent, qu'on leur en laissât même manquer d'une manière passagère, et qu'on leur fît sentir d'autres privations qui ne nuisent ni à leur santé, ni à leur taille, ni à leur éducation; je voudrois seulement en ce cas que la communauté commençât d'épargner sur elle aussi bien que sur les demoiselles. Mais il y a des choses sur lesquelles je désapprouverois beaucoup le moindre retranchement, par exemple, sur la nourriture : vous leur en devez une bonne et suffisante; elle est nécessaire pour les faire croître, pour les fortifier et pour leur faire un bon tempérament; et vous ne sauriez retrancher de ce qui est réglé pour elles sur cet article sans leur faire tort. Je voudrois aussi toujours un grand soin de leur donner des corps aussi souvent qu'il est nécessaire pour conserver leur taille, quoi qu'il en pût coûter; qu'on ne retranche rien de la lumière, il les faut éclairer pour les bien veiller, cela est essentiel à leur éducation; qu'on donne au dehors ce qu'on ne pourra faire au dedans, sans occuper une Dame de Saint-Louis qui seroit nécessaire aux classes. Voilà des dépenses que vous ne pourriez retrancher sans injustice et sans manquer aux intentions de votre fondateur. J'appréhende bien cependant que vous n'y

butées des classes, parce qu'elles ne pouvoient demeurer tout le jour sur un siége au bout d'une table, et qu'elles craignoient d'anticiper sur les droits de la première maîtresse, ou de manquer à l'attention qu'elles doivent avoir sur les demoiselles, si elles eussent changé de situation. J'ai dit à ces filles-là que rien ne les obligeoit à demeurer à la même place, qu'il seroit bien plus utile aux demoiselles qu'elles se plaçassent, tantôt auprès d'une, à qui elle montreroit à travailler, tantôt auprès d'une autre pour l'empêcher de lier une conversation avec sa compagne; d'en aller redresser une troisième qui se gâte la taille à force de se tenir de travers; de faire de temps en temps le tour de la classe, quand elles n'auroient point d'autre raison que d'avoir envie de marcher; cette manière de veiller les demoiselles leur étant tout aussi bonne que d'être assises auprès d'une table pour les regarder. Sur cela, il est venu d'autres maîtresses me dire qu'en vérité les classes étoient tuantes, qu'elles ne pouvoient demeurer debout pour veiller les demoiselles. A celles-là je leur dis : Tenez-vous assises, il faut avoir pour soi les ménagements qu'on auroit pour les autres et ne point tomber dans les extrémités. Un jour, vous serez en disposition de parler pour les exhorter ou les reprendre à l'heure de l'instruction : eh bien! faites moins lire et parlez davantage; un autre jour, il ne vous viendra rien à dire, ou vous aurez mal à la tête : faites continuer la lecture et ne dites mot. Il faut ainsi se ménager dans les choses indifférentes, et se réserver pour les nécessaires.

ce qui est réglé, et que vous leur devez toujours le nécessaire. Mais c'est alors que vous pourriez faire les petites épargnes dont nous parlions l'autre jour, pourvu, encore une fois, que cela ne fût pas poussé trop loin, car j'aimerois beaucoup mieux n'avoir que cent filles au lieu de deux cent cinquante, que de renverser tous les règlements, et de m'éloigner des intentions du fondateur, afin d'en faire subsister un plus grand nombre. Comme ce seront toujours les rois qui donneront les places aux demoiselles, si vous étiez assez mal dans vos affaires pour ne plus pouvoir garder les conditions de la fondation, vous pourriez lui représenter que, vos biens étant beaucoup diminués, vous n'êtes plus en état de la soutenir. Si le roi qui régnera alors a de la bonté pour votre maison, il augmentera votre revenu plutôt que de diminuer le nombre de vos filles, ainsi qu'a fait le Roi, qui a mieux aimé l'augmenter de trente mille livres que de toucher à ce nombre de deux cent cinquante, comme on le lui proposoit. Si vous avez un roi qui ne se soucie point de conserver votre établissement, il consentira volontiers à vous laisser moins prendre de filles quand vous aurez fait voir, par vos comptes dressés en bonne forme, et par l'état de votre bien, que vous ne pouvez entretenir le nombre qui vous est marqué. Mais je ne crois pas que votre temporel dépérisse tant que le spirituel se soutiendra; c'est pourquoi je vous ai dit souvent que le renversement ou la conservation de votre institut est entre vos mains. Si vous êtes régulières, si vous remplissez avec fidélité les obligations de votre fon-

selles leur doivent être préférées. Il ne faut pas que ce que nous avons fait jusqu'ici vous autorise; nous sommes sorties de toutes les règles, dans le commencement de l'établissement, où nous avions besoin de plusieurs filles du monde qui eussent l'expérience que l'on ne peut trouver dans les vôtres. Nous nous sommes munies pour cela d'une permission verbale du Roi; mais je crois qu'il vous en faudra moins à l'avenir, et que vous devez réserver vos places aux demoiselles de Saint-Cyr. Je suis cependant persuadée qu'il y aura des cas où vous serez obligées d'en prendre. — Quels peuvent être ces cas? dit Mme de Glapion. — Par exemple, répondit Madame, si quelqu'un de connoissance et de probité vous indiquoit un excellent sujet, vous pourriez en essayer; il pourroit aussi arriver des temps où il n'y auroit presque aucunes de vos filles qui vous convinssent ou qui eussent vocation pour la maison; il faudroit bien pour lors ouvrir vos portes aux sujets du dehors plutôt que d'en manquer ou d'en prendre de mauvais chez vous. »

202[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

(Sur la communion.)

1706.

Je viens, mes chères enfants, vous parler de la communion que vous aurez le bonheur de faire demain.

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 517.

Je suis charmée de la piété que vous faites paroître à l'approche des sacrements, et je suis persuadée qu'elle est encore plus vive dans votre cœur qu'elle ne le paroît à l'extérieur, et c'est ce qui me rassure sur les craintes que j'ai quelquefois que vous n'approchiez, ou du moins quelques-unes d'entre vous, de ce divin sacrement par routine, pour suivre les autres, pour faire ce qui est marqué dans votre règle, et parce que l'on a soin de vous avertir quelque temps auparavant de vous y préparer pour tel ou tel jour; mais que, quand vous serez chacune chez vous, sans être avisées ou suivies par personne sur cet article, vous ne tombiez dans le relâchement et dans l'indolence, négligeant de vous confesser et de communier aussi souvent qu'il convient à tout bon chrétien de le faire, et surtout à des filles qui, comme vous, ont été élevées jusqu'à vingt ans dans la plus grande piété. Je puis vous assurer que, dans le monde même, les personnes qui ont un peu de soin de leur salut ne mettent pas ordinairement plus d'un mois de distance entre leurs communions. M. le duc de Bourgogne communie tous les mois; c'est la règle que saint François de Sales prescrit aux personnes séculières, et il ne suppose pas qu'une personne pieuse puisse le faire moins souvent. Le Roi et la Reine d'Espagne communient aussi tous les mois, comme M. le duc de Bourgogne, et avancent et reculent seulement cette communion de quelques jours, selon que les fêtes se rencontrent. Je vous nomme ces personnes-là, qui sont par leur état dans des occasions qui sembleroient les devoir

ıturellement éloigner de cette sainte coutume, ›ur vous convaincre que c'est celle de tous les bons :rétiens et pour vous prévenir contre les railleries ıe les gens du monde pourroient faire de votre :votion. Si vous en trouvez de cette sorte au sor- · d'ici, laissez-les dire et suivez toujours le plan ıe vous vous êtes fait d'une vie vraiment chré- ›nne. Les saints évêques et autres personnes de ›rtu, auxquelles je fais quelquefois voir votre mai- n, me disent souvent qu'elles sont étonnées que, enant une vie si pure et si innocente comme vous ites ici, vos communions ne soient pas plus fré- ıentes. A cela je réponds que je serois fort aise de ›us voir communier plus souvent qu'une fois le ois, mais que vous n'êtes pas toutes destinées à re religieuses, et que plusieurs d'entre vous devant tourner dans le monde et y prendre des établis- ments, je crois plus convenable, en faveur de lles-là, de vous faire prendre ici une pratique que ›us puissiez continuer dans le monde en quelque ›ndition que vous soyez, et que j'aime beaucoup ieux que vous ayez alors à augmenter le nombre : vos communions, à mesure que votre piété croî- a, qu'à les diminuer. Je suppose, en vous parlant nsi sur la fréquente communion, que vous meniez ıe vie vraiment chrétienne; car si vous étiez assez alheureuses pour oublier tous les bons principes ıe l'on vous donne ici et pour vous livrer aux plai- rs, à la vanité, aux jeux, aux spectacles, en un mot une vie toute mondaine, ce seroit bien une néces- té de diminuer le nombre de vos communions;

« Vous m'avez encore souvent pressée de vous dire les qualités que je croyois nécessaires pour faire un bon sujet, et les défauts qui mériteroient l'exclusion ; je vous les ai dites, mais cela vous empêche-t-il d'être embarrassées pour faire l'application des maximes générales? On dit bien qu'il ne faut pas d'esprits de travers ni dissimulés, de filles de mauvaise humeur ; mais le fait est de savoir si la personne proposée a un mauvais caractère d'esprit ou non ; si ces inégalités qu'on y remarque viennent d'un fond de mauvaise humeur ou d'accident ; si c'est une bizarrerie véritable ou une tentation ; si elle est dissimulée et pense à ne se pas montrer, ou si c'est qu'elle ait peu à dire, et ainsi des autres caractères ; rien n'est si difficile à discerner. »

Mme de Rocquemont demanda s'il faudroit hésiter à renvoyer une postulante qu'on trouveroit bizarre. « Si elle l'est, en effet, dit Madame, ce seroit un sujet de l'exclure ; mais reste à savoir si c'est une véritable bizarrerie, car toutes les personnes qui en ont fait quelque acte ne sont pas pour cela bizarres, comme, selon notre bon saint François de Sales, on ne doit pas dire qu'un homme est ivrogne pour l'avoir vu ivre. »

Nous demandâmes à Madame son sentiment sur l'usage qu'on devroit faire de la liberté qu'on nous avoit donnée, par les dernières lettres patentes, de prendre des filles du dehors pour être religieuses dans notre maison. « Je crois, dit-elle, que vous devez user rarement de cette permission, et pour des sujets excellentissimes ; car, pour les médiocres, vos demoi-

naturellement éloigner de cette sainte coutume, pour vous convaincre que c'est celle de tous les bons chrétiens et pour vous prévenir contre les railleries que les gens du monde pourroient faire de votre dévotion. Si vous en trouvez de cette sorte au sortir d'ici, laissez-les dire et suivez toujours le plan que vous vous êtes fait d'une vie vraiment chrétienne. Les saints évêques et autres personnes de vertu, auxquelles je fais quelquefois voir votre maison, me disent souvent qu'elles sont étonnées que, menant une vie si pure et si innocente comme vous faites ici, vos communions ne soient pas plus fréquentes. A cela je réponds que je serois fort aise de vous voir communier plus souvent qu'une fois le mois, mais que vous n'êtes pas toutes destinées à être religieuses, et que plusieurs d'entre vous devant retourner dans le monde et y prendre des établissements, je crois plus convenable, en faveur de celles-là, de vous faire prendre ici une pratique que vous puissiez continuer dans le monde en quelque condition que vous soyez, et que j'aime beaucoup mieux que vous ayez alors à augmenter le nombre de vos communions, à mesure que votre piété croîtra, qu'à les diminuer. Je suppose, en vous parlant ainsi sur la fréquente communion, que vous meniez une vie vraiment chrétienne; car si vous étiez assez malheureuses pour oublier tous les bons principes que l'on vous donne ici et pour vous livrer aux plaisirs, à la vanité, aux jeux, aux spectacles, en un mot à une vie toute mondaine, ce seroit bien une nécessité de diminuer le nombre de vos communions;

mais vous seriez alors bien à plaindre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous préserve de ce malheur. Il faudroit du moins, en ce cas, avoir toujours un confesseur arrêté, et prendre ses conseils et ses avis et les suivre; ce seroit un bon moyen pour vous aider à rentrer dans votre devoir. Mais celui que vous avez présentement entre les mains, dont je vous conjure, mes chères enfants, de faire un saint usage, est votre communion de chaque mois et celles que l'on veut bien encore vous accorder, outre celle-là; faites-les toujours comme si chacune devoit être la dernière de votre vie, et apportez-y toutes les saintes dispositions qu'il vous est possible, et vous ferez surement un grand amas de grâces, de forces et de secours pour le temps à venir. Mon Dieu! mes enfants, que tant de communions bien faites vous rendront fermes et courageuses pour le bien! qu'elles vous seront d'une grande utilité, pour la suite de votre vie, pour obtenir les grâces spéciales dont vous aurez besoin dans les occasions périlleuses dans lesquelles vous pourrez vous trouver! Il est moralement sûr que vous étant accoutumées à trouver ce secours dans la sainte communion, si vous étiez dans la suite quelque temps sans vous en approcher, vous y seriez rappelées en sentant intérieurement que quelque chose vous manque. Mais j'aime bien mieux espérer que le grand nombre d'entre vous ne s'écarteront jamais de ce divin sacrement et persévéreront dans la sainte habitude qu'elles prennent ici.

« Souvenez-vous aussi toute votre vie de la manière dont vous passez les veilles de vos commu-

nions, pour faire à peu près de même quand vous serez chez vous. Il n'y a personne dans le monde qui ne se retire ces jours-là, qui ne les passe en exercices de piété ou dans les églises ou dans sa maison, et vous ne serez point singulières en conservant cette bonne coutume, autant qu'il vous sera possible; car si un père, une mère, un mari, vouloient vous tenir tout ce jour-là auprès d'eux pour les servir et autre chose, alors votre premier devoir est d'avoir cette complaisance pour eux, et il faut savoir suppléer par le recueillement intérieur, par les fréquents retours vers Dieu et par les actes redoublés de désir de recevoir Notre-Seigneur, de foi, d'amour, etc., aux exercices extérieurs que vous ne pourriez faire.

« Je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis souvent édifiée de la manière dont la plupart des gens de guerre s'approchent de la sainte communion, du profond respect qu'ils font paroître; ils y vont les mains jointes, le corps prosterné, sans armes et avec une dévotion charmante. J'eus encore ce plaisir l'autre jour. Vous auriez été aussi ravies que moi si vous aviez vu la piété et la ferveur de deux gardes du corps en communiant, et cela tout ouvertement, sans respect humain, et aussi sans hypocrisie; car ils ne savoient pas que nous les pouvions voir: j'en suis encore tout embaumée. Adieu, mes enfants; vous voyez que je profite de tout ce que je vois qui peut vous être utile. »

---

mais vous seriez alors bien à plaindre. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous préserve de ce malheur. Il faudroit du moins, en ce cas, avoir toujours un confesseur arrêté, et prendre ses conseils et ses avis et les suivre; ce seroit un bon moyen pour vous aider à rentrer dans votre devoir. Mais celui que vous avez présentement entre les mains, dont je vous conjure, mes chères enfants, de faire un saint usage, est votre communion de chaque mois et celles que l'on veut bien encore vous accorder, outre celle-là; faites-les toujours comme si chacune devoit être la dernière de votre vie, et apportez-y-toutes les saintes dispositions qu'il vous est possible, et vous ferez surement un grand amas de grâces, de forces et de secours pour le temps à venir. Mon Dieu! mes enfants, que tant de communions bien faites vous rendront fermes et courageuses pour le bien! qu'elles vous seront d'une grande utilité, pour la suite de votre vie, pour obtenir les grâces spéciales dont vous aurez besoin dans les occasions périlleuses dans lesquelles vous pourrez vous trouver! Il est moralement sûr que vous étant accoutumées à trouver ce secours dans la sainte communion, si vous étiez dans la suite quelque temps sans vous en approcher, vous y seriez rappelées en sentant intérieurement que quelque chose vous manque. Mais j'aime bien mieux espérer que le grand nombre d'entre vous ne s'écarteront jamais de ce divin sacrement et persévéreront dans la sainte habitude qu'elles prennent ici.

« Souvenez-vous aussi toute votre vie de la manière dont vous passez les veilles de vos commu-

pas encore assez heureuse ni assez bien disposée pour le pratiquer dans la seule vue de Dieu, sans avoir besoin d'être soutenue ou animée par les louanges, ce qui s'appelle vertu chrétienne et solide, il faut toujours mieux, en attendant qu'on y soit parvenue, faire son devoir par le désir de l'approbation des personnes chargées de notre conduite, et de celles dont il est raisonnable de vouloir mériter l'estime. Je parlois tout à l'heure à la classe bleue de la différente sortie de Mlle de M....... et de celle de Mlle du N.... : on a été fort aise quand Mlle de M...... s'en est allée; toutes ses compagnes en ont été ravies, parce que, faisant fort mal, elle étoit à charge à tout le monde, et n'étoit ni aimée ni estimée; au lieu que Mlle du N.... est fort aimée et regrettée, parce qu'elle a toujours eu une conduite sage et raisonnable.

« Je ne comprends pas ce qui peut consoler une personne de se voir haïe et point estimée; toute la faveur ne m'en consoleroit pas; il suffit cependant d'être en faveur pour avoir peu de gens bien sincèrement affectionnés; je le dois bien savoir, et je le vois tous les jours. Ce n'est pas que je sois haïe, et je n'ai jamais été mieux persuadée de l'amitié de tout le monde que depuis que je suis malade. Quand M. l'archevêque de Paris [1] me dit, il y a quelques jours, que le peuple demandoit de mes nouvelles : « Comment se porte-t-elle ? » disent ces bonnes gens, je lui dis que cela me faisoit plus de plaisir que

[1] Le cardinal de Noailles.

203[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Du plaisir de se faire aimer, et de plusieurs fondations du Roi.)

1706.

Mme de Maintenon, en entrant dans cette classe, dit avec sa bonté ordinaire et en riant à Mme de Vandam, qui en étoit la première maîtresse : « *Eh bien!* ma sœur, cette classe continue-t-elle toujours d'être la merveille du monde? » Elle répondit que leur sagesse se soutenoit. « Je crois, dit Mme de Maintenon, qu'elles sont bien aises de voir que tout le monde est content d'elles, et c'est un grand plaisir pour les maîtresses de n'avoir qu'à leur donner des témoignages du contentement qu'elles ont de leur conduite, et de pouvoir passer avec elles paisiblement et utilement la journée. » Mme de Vandam dit : « J'entendois hier Mlle du Mesnil qui disoit qu'il n'y avoit rien de si agréable que de bien faire son devoir, de savoir que tout le monde étoit content de la classe, et qu'on n'avoit point de peine à la conduire. — Je suis ravie, dit Mme de Maintenon, de voir ces réflexions dans la tête de du Mesnil, car c'est une de nos éveillées. Quand on ne pratiqueroit le bien que dans la vue de contenter les personnes de qui on dépend, et de ne leur point donner de peine, ce seroit toujours très-bien, car cela part d'un bon cœur, et quand on n'est

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 755. — *Recueil d'Instructions*, p. 420.

pas encore assez heureuse ni assez bien disposée pour le pratiquer dans la seule vue de Dieu, sans avoir besoin d'être soutenue ou animée par les louanges, ce qui s'appelle vertu chrétienne et solide, il faut toujours mieux, en attendant qu'on y soit parvenue, faire son devoir par le désir de l'approbation des personnes chargées de notre conduite, et de celles dont il est raisonnable de vouloir mériter l'estime. Je parlois tout à l'heure à la classe bleue de la différente sortie de Mlle de M....... et de celle de Mlle du N.... : on a été fort aise quand Mlle de M...... s'en est allée; toutes ses compagnes en ont été ravies, parce que, faisant fort mal, elle étoit à charge à tout le monde, et n'étoit ni aimée ni estimée; au lieu que Mlle du N.... est fort aimée et regrettée, parce qu'elle a toujours eu une conduite sage et raisonnable.

« Je ne comprends pas ce qui peut consoler une personne de se voir haïe et point estimée; toute la faveur ne m'en consoleroit pas; il suffit cependant d'être en faveur pour avoir peu de gens bien sincèrement affectionnés; je le dois bien savoir, et je le vois tous les jours. Ce n'est pas que je sois haïe, et je n'ai jamais été mieux persuadée de l'amitié de tout le monde que depuis que je suis malade. Quand M. l'archevêque de Paris [1] me dit, il y a quelques jours, que le peuple demandoit de mes nouvelles : « Comment se porte-t-elle? » disent ces bonnes gens, je lui dis que cela me faisoit plus de plaisir que

[1] Le cardinal de Noailles.

toutes les faveurs du Roi. J'ai vu qu'en effet on craignoit de me perdre, et j'avoue que cela m'est bien agréable. M. de Chamillard étoit fort aimé avant d'être élevé à la charge de contrôleur général ; on est haï ordinairement dans ces sortes de places, parce qu'étant chargé des finances, on ne peut guère se dispenser de mettre des impôts sur les peuples, ce qui ne fait point aimer par soi-même ; c'est ce ministre qui fournit l'argent nécessaire aux besoins de l'État, et pour payer les gens de guerre. Il me demande de temps en temps : « Madame, commencé-je d'être haï? » Je lui réponds toujours : « Pas encore ; du moins, cela ne m'est pas revenu. » Quand il fut élevé à cette charge, le peuple disoit aux portes des églises : « Pour cette fois, en voilà un bon, il aime le peuple[1]. » — Mon frère me disoit l'autre jour, dit Mme de Champigny, que tout étoit bien changé aux bureaux depuis que M. de Chamillard est ministre d'État ; autrefois, on ne pouvoit aborder les ministres ; on essuyoit, dit-il, bien des brusqueries de leurs commis, et il falloit attendre des journées aux portes ; présentement on est écouté, et M. de Chamillard en use avec toute l'honnêteté possible. — En effet, dit Mme de Maintenon, c'est un homme admirable, il n'a point d'humeur, ou, pour mieux dire, il en a une très-bonne, et c'est ce qui le fait aimer ; car toutes les fois qu'on le voit, il est toujours le même. Quand il va chez le Roi, au lieu de se faire porter en chaise, comme les autres

[1] Voir page 45.

ministres, il va à pied, sa chaise le suit, afin de donner un libre accès à ceux qui veulent lui parler; en effet, il est toujours entouré de vingt ou trente officiers à qui il parle, et qu'il écoute les uns après les autres avec une grande bonté, comme s'il n'avoit que cela à faire [1]. Ce que ne faisoit point M. de Louvois, qui n'entroit pas dans un si grand détail, ne se mêlant que des choses les plus importantes, ce qui faisoit qu'il n'étoit point aimé. Comprenez, mes enfants, que rien ne rend si aimable que la bonté, la bonne humeur, et l'affabilité; c'est ce qui fait aussi que le Roi est si chéri de ses peuples, jamais il n'a rebuté personne. »

Puis, faisant un moment de réflexion, elle dit: « Mais, quand même il ne seroit pas bon, il le faudroit aimer. Savez-vous bien, dit-elle en adressant la parole à Mlle de Flavigny, qu'on est obligé de l'aimer et de lui obéir quoiqu'il fût méchant? » Elle répondit qu'oui. « Quoi! répondit Mme de Maintenon, s'il agissoit en tyran et s'il accabloit ses peuples, on seroit obligé de l'aimer? — Oui, Madame, répondit la demoiselle, Dieu nous l'ordonne. — Cela est bien vrai, répondit Mme de Maintenon, c'est un devoir du christianisme d'obéir aux rois et de les honorer; je ne dis

[1] Saint-Simon est d'accord avec Mme de Maintenon sur les qualités privées de Chamillard. « Il ne se rebutoit point, dit-il, des propositions les plus ineptes, ni des demandes les plus absurdes et les plus réitérées; son tempérament y contribuoit par son flegme qui ne se démentoit jamais, mais qui n'avoit rien de rebutant: sa manière de refuser persuadoit du déplaisir qu'il en ressentoit, et celle d'accorder ajoutoit à la grâce. » (T. IV, p. 149, de l'édition in-12.)

pas qu'il faille avoir autant d'inclination et sentir les mêmes attachements pour un mauvais roi que pour un bon, cela n'est pas possible; mais il faut être aussi soumis en tout, et avoir le même respect pour l'un que pour l'autre, en ce qui n'est point péché. On ne veut point croire cela dans le monde; quand on a un mauvais roi, il y a bien des gens qui ne se croient pas obligés de lui obéir; il n'y auroit donc aussi qu'à se croire dispensé d'obéir aux magistrats, et à toute puissance et autorité, parce qu'on ne les croit pas honnêtes gens; il s'ensuivroit de là une conséquence étrange, qui est qu'on ne seroit plus obligé d'obéir à personne, si on s'imaginoit que toutes celles qui sont constituées en dignité sont défectueuses. Ce raisonnement, comme vous voyez, est très-mauvais, car toute puissance vient de Dieu, et nous devons le regarder dans toutes les personnes qu'il met au-dessus de nous; quand il nous donne un mauvais roi, c'est qu'il veut nous punir, et quand il nous en donne un bon, c'est qu'il nous regarde dans sa miséricorde. « Il nous en fait une grande, dit Mme de Boissauveur, en nous donnant celui que nous avons. — Assurément, répondit Mme de Maintenon, c'est véritablement un bon roi; c'eût été un grand malheur pour la France s'il avoit été autrement, puisqu'on n'a point encore vu de règne si long que le sien; je pense qu'il signe de la soixante-troisième année de son règne, aussi a-t-il régné bien jeune, il n'avoit que quatre ans et demi. »

« Madame, dit Mme de Boissauveur, notre Roi a fait de grands établissements. — Oui, répondit Mme de

Maintenon en riant, quand il n'y auroit que celui de Saint-Cyr, il seroit admirable, n'est-il pas vrai? Et ne l'est-il pas encore davantage dans l'établissement des Invalides? Ma sœur, vous seriez surprise de voir la règle qu'il y a dans cette maison : ils sont plus de deux mille hommes qui gardent le silence aussi exactement que vous dites que les jaunes font présentement; on entendroit, comme on dit, une souris trotter; ce sont cependant des soldats grossiers. Il y a des officiers, chacun tient son rang. On a établi des punitions pour ceux qui font des fautes : il y a la table de la Samaritaine, où l'on ne boit que de l'eau; il y a aussi le cheval de bois pour ceux qui font des fautes plus considérables: il est dans un endroit où il peut être vu de tout le monde, et ceux à qui on impose cette punition, outre la douleur, ont encore la honte.

« Y étant allée une fois, le curé des Invalides me dit que de deux mille hommes il n'y en avoit que soixante qui n'étoient pas tout à fait convertis, et qui leur faisoient un peu de peine. Qu'étoit-ce que ce manque de conversion? C'est qu'ils n'approchoient pas si souvent des sacrements, et qu'ils n'étoient pas si dévots que les autres. A peine tous ces hommes connoissoient-ils Dieu à l'armée, et présentement ils sont d'une piété et d'une dévotion surprenantes. Il y en a grand nombre qui communient tous les huit jours, et plusieurs le font encore dans la semaine; ils font leurs deux heures d'oraison par jour, quoique cela ne soit pas de règle. J'allai dans une tribune de leur église, qui est par-

faitement belle et fort grande : elle inspire du respect par sa beauté et sa grandeur ; je vis dedans trois ou quatre cents invalides qui prioient Dieu avec une dévotion admirable. Je demandai quel exercice c'étoit ; on me répondit que ce n'étoit point un exercice, que c'étoit seulement quelques particuliers qui faisoient l'oraison. Ce sont cependant des hommes, et des hommes de guerre, qui sont avec ce respect dans les églises et qui prient si dévotement. » Quelqu'un demanda si c'étoit le Roi qui avoit fait leurs règles. « Oui, dit-elle, c'est lui-même, excepté certains détails où il ne pouvoit entrer ; mais tout ce qui est essentiel est de lui. Ils ont vingt messieurs de Saint-Lazare et trente sœurs de la Charité ; quel respect n'ont-ils pas pour ces filles ! ils n'osent leur dire un mot. Jamais ces gens ne jurent, quoiqu'ils y aient été accoutumés à l'armée. — Ne sortent-ils jamais dit ? une maîtresse. — Pardonnez-moi, répondit Mme de Maintenon, mais avec congé, et on leur marque l'heure où ils reviendront. Mais ce n'est pas là le seul établissement que le Roi ait fait ; c'est encore lui qui a établi les hôpitaux qui sont dans les armées. Quand on campe en quelque lieu, on choisit dans la ville ou le village le plus proche une maison pour traiter les blessés et les malades, ce qui se fait aux dépens du Roi ; quand on décampe, ce qui arrive souvent, on cherche un autre lieu pour servir d'hôpital, et on recommence ainsi à tous les décampements. »

Quelqu'un dit que l'Hôtel-Dieu étoit aussi un bel établissement. « Oui, répondit Mme de Maintenon,

on y reçoit tous ceux qui se présentent, mais ce n'est pas le Roi qui l'a fait, il y a longtemps qu'il subsiste; ce sont des religieuses qui en sont chargées et qui les gouvernent; ces gens-là ne sont pas aussi bien réglés que les invalides, aussi ce sont des malades. — Est-ce que les invalides ne sont pas des malades? dit Mlle de Marais. — Non, dit Mme de Maintenon, ce sont des gens qui, faute de quelque membre ou par quelque autre blessure, ne sont pas en état de servir; il ont seulement une infirmerie pour ceux qui tombent malades. A l'Hôtel-Dieu, dont nous parlions tout à l'heure, il y a des salles différentes pour chaque espèce de maladie, et toutes sont doubles, parce que les hommes et les femmes sont séparés. »

Mme de Vandam dit que le Roi empêchoit bien du mal et faisoit de grands biens : « Il me semble que vous nous avez dit qu'il est très-sensible au plaisir de sauver des âmes? — Il est vrai, dit Mme de Maintenon, et c'est ce qui me fait le plus espérer de son salut, puisque, s'il est vrai que pour avoir sauvé une seule âme, on est presque assuré du salut de la sienne, que sera-ce quand on aura procuré de grands biens à un nombre presque infini? Combien d'hérétiques lui doivent, après Dieu, leur salut[1] ! Avant même qu'il se fût déclaré contre eux,

[1] Mme de Maintenon n'a point fait ni conseillé, ainsi que ses ennemis le lui ont tant reproché, la révocation de l'édit de Nantes; c'est un point historique aujourd'hui parfaitement démontré; mais, comme la majorité de la France, elle l'a approuvée ; et rien ne témoigne mieux l'aveuglement qui inspira cet acte déplorable

il disoit à quelques-uns : « Je ne vous demande pas de vous convertir, mais, pour l'amour de moi, écoutez ceux qui prêchent la vérité catholique. » Ils le faisoient, et il étoit rare qu'ils ne changeassent pas. Que d'enfants n'a-t-il pas fait enlever du sein de leurs mères huguenotes pour les faire élever dans la religion catholique[1] ! Mme de Mailly[2] est de ce nombre ; elle étoit attachée à la religion de ses pères

que la facilité avec laquelle Mme de Maintenon parle de la *conversion des hérétiques*, même après les conséquences désastreuses qu'il avait eues. Il est cependant certain qu'elle s'opposa, autant qu'elle le put faire, aux mesures violentes de Louvois : « Tout en désirant de tout son cœur, disent les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, la réunion des huguenots à l'Église, elle auroit voulu que c'eût été plutôt par la voie de la persuasion que de la rigueur. » (Voir l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, p. 187.)

[1] Mme de Maintenon, à son retour d'Amérique et étant âgée de douze ans, fut confiée à sa tante, Mme de Villette, calviniste très-austère qui l'éleva dans la religion protestante pendant près de deux ans. Alors une autre de ses parentes, Mme de Neuillant, obtint un ordre de la reine régente, Anne d'Autriche, l'enleva d'autorité aux mains de Mme de Villette, et la mit dans un couvent, où l'on eut beaucoup de peine à la ramener à la religion catholique. Mme de Maintenon n'hésita point à faire subir à d'autres le traitement qu'on lui avait fait : elle fit enlever ainsi la petite-fille de Mme de Villette (Mme de Caylus), et la fit élever auprès d'elle dans la religion catholique. Elle en fit de même pour Mlle de Saint-Hermine, dont on va parler, et qui était aussi sa cousine. Enfin elle n'a cessé de regarder cet odieux moyen d'enlever aux mères leurs enfants comme le plus efficace pour ruiner le protestantisme. Ses ennemis le lui ont vivement reproché, et, il faut le dire, avec justice.

[2] Mme la comtesse de Mailly était fille du marquis de Saint-Hermine, cousin de Mme de Maintenon. Celle-ci l'éleva près d'elle à Versailles, la maria au comte de Mailly, et la fit nommer dame d'atours de la duchesse de Chartres.

et avoit beaucoup d'éloignement pour la catholique; mais, depuis qu'elle est convertie, je ne connois guère de femmes qui aient une plus solide dévotion, et surtout à la sainte Vierge. »

Mme de Boissauveur dit qu'elle avoit ouï dire que le Roi rapportoit tout à Dieu, et recevoit humblement de sa main les disgrâces et les pertes qui lui arrivoient. « Oui, dit Mme de Maintenon, quand il reçoit de mauvaises nouvelles de la guerre, c'est avec une grande soumission à Dieu, et sans perdre la confiance en lui. Je lui ai ouï dire dans ces occasions : « J'espère que Dieu nous aidera et que les choses iront mieux; il faut toujours nous confier en lui. »

Mlle de Segonzac demanda ce que c'étoit que l'établissement qu'on nomme la Charité : « La Charité, dit Mme de Maintenon, est un endroit où l'on donne à manger à tous les pauvres; la feue Reine[1] y alloit tous les jeudis, les servoit elle-même, et, après leur avoir donné à chacun un potage et une portion, elle leur distribuoit à tous un demi-louis. Il y a encore ailleurs de ces sortes de Charité : comme à Saint-Germain, à Fontainebleau. — Il faut, dit Mlle de Pincrée, qu'il y ait bien des pauvres, puisque tant d'endroits ne suffisent pas pour les soulager ? — Ah ! reprit Mme de Maintenon, le nombre en est infini, et surtout des pauvres honteux ; ce sont là les meilleures charités que l'on puisse faire ; ces pauvres gens-là qui n'osent demander leur pain

[1] Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.

sont encore plus à plaindre que les autres. J'en connois bien de ce rang; on leur peut faire la charité en leur faisant tenir de l'argent, soit par un confesseur, soit par soi-même, sous prétexte de leur rendre des visites, mais toujours d'une manière qui ne leur fasse point de peine.

« De toutes les charités que j'ai faites en ma vie, je n'ai jamais ressenti tant de joie que de celle que j'ai faite à une jeune demoiselle. On me donna avis que sa mère l'élevoit comme une princesse dans le dessein de la vendre bien cher. On me donne tant d'avis semblables, qu'il y en a un grand nombre auxquels je ne puis remédier; mais quand Dieu veut les choses, elles se font. J'écrivis sur-le-champ à M. l'abbé Tiberge pour savoir si cela étoit vrai; il me manda que cela ne l'étoit que trop; j'envoyai prendre cette fille, j'usai un peu d'autorité; on me l'amena ici à mon parloir. On me l'avoit faite belle comme le jour; elle étoit à la vérité jolie et bien faite, mais point aussi belle qu'on me l'avoit dépeinte; elle dansoit parfaitement bien, jouoit à merveille du clavecin, savoit très-bien la musique, paraissoit la fille du monde la mieux née. Je la mis à l'abbaye de Saint-Cyr[1]; elle n'y eut pas été trois mois, qu'elle demanda à être religieuse; elle ne put y être reçue à cause de son peu de santé. Je l'ai mise dans un autre couvent, où la règle est plus

[1] L'abbaye de Notre-Dame-des-Anges, qui était dans le village de Saint-Cyr; on en faisait remonter la fondation aux rois mérovingiens.

douce; elle y est une excellente religieuse, et y emploie au service de Dieu et à chanter ses louanges les talents que le monde lui avoit donnés pour le mal. — Je crois, Madame, dit Mme de Vandam, que vous vous êtes fait un grand plaisir d'ôter cette proie au démon? — Il est vrai, reprit-elle, que j'en ai beaucoup de penser que Dieu s'est servi de moi pour retirer cette pauvre enfant d'un si grand péril. Elle passe sa vie à gémir sur l'état de sa mère, qui menoit une si mauvaise vie qu'on a été obligé de l'enfermer. Voilà une sorte de charité; il y en a bien d'autres. Si chacun vouloit se servir de ses talents pour contribuer au soulagement de ceux qui souffrent, il y auroit moins de malheureux, et on feroit beaucoup de bien sans grande peine, car Dieu ne demande que ce que l'on peut faire; les uns donneroient de leur esprit, les autres de leurs biens, d'autres de leur adresse, d'autres de leur crédit, etc. » Mme de Boissauveur dit : « Il y en auroit qui ne donneroient que leurs bras pour le service des malades. — C'est une belle charité! dit Mme de Maintenon, Dieu en seroit aussi content, et peut-être plus que des autres, et ils auroient une grande récompense, puisqu'ils emploieroient tout ce qu'ils ont. Adieu, mes enfants. »

204[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'éducation solide.)

Novembre 1706.

Mme de Glapion demanda à Mme de Maintenon ce qu'elle entendoit par cette éducation solide *qu'elle* avoit si à cœur que l'on donnât aux demoiselles. « Je comprends, dit-elle, que c'est de s'appliquer, avant toutes choses et par-dessus toutes choses, à former la piété, la raison et les mœurs de vos filles, à leur inspirèr l'amour et la pratique de toutes les vertus qui peuvent leur convenir pour le présent et pour l'avenir; et pour cela il faut travailler sans cesse à détruire et à planter en ces jeunes cœurs ce qui se fait chaque jour par les entretiens publics et particuliers que vous devez avoir avec elles, et ménageant habilement toutes les occasions de leur inculquer de bons principes, de bonnes maximes, et encore plus de bons sentiments et de bonnes habitudes; car tout n'est pas fait, par exemple, quand vous avez réussi à tenir vos filles si recueillies à l'église qu'elles n'osent y lever les yeux. Il est vrai que cela édifie et leur est utile à elles-mêmes pour les accoutumer à la contrainte et à l'assujettissement si nécessaire aux jeunes personnes; mais ne les en croyez pas plus dévotes si vous n'avez eu soin d'établir dans leur cœur un vrai amour de la piété. On

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 263.

pourroit quelquefois leur dire à ce sujet : « Je suis fort contente de votre extérieur, cela va à merveille, mais c'est à vous à voir si c'est par respect pour la présence de Dieu que vous vous contraignez ; car si vous ne le faisiez que pour les créatures, votre peine seroit bien inutile. » Et s'il arrivoit que la communauté se plaignît que les demoiselles soient dérangées et causeuses pendant que la maîtresse sauroit qu'il n'y a, grâce à Dieu, aucun défaut considérable parmi elles, et qu'elles sont vraiment pieuses et vertueuses, elle ne devroit pas être bien affligée de ces plaintes, parce qu'il faut chercher *à être plutôt qu'à paroître ;* ce qui ne devroit pas cependant l'empêcher d'y remédier autant qu'elle pourroit. Je dis hier, sur cela, à celles de la communauté qui étoient ici, que je craignois qu'il y eût des maîtresses plus affligées quand leur classe a fait du bruit dans un corridor que le jour qu'il se sera fait parmi elles quelque chose qui aura déplu à Dieu, quoiqu'il n'y ait que les yeux des hommes qui aient été blessés de la première faute et que Dieu l'ait été de la seconde. Une d'entre elles me dit fort simplement qu'elle ne pouvoit souffrir que ses filles fussent trouvées en faute, et que c'étoit là son faible. Il est grand, lui dis-je, et se fait bien sentir à la jeunesse à qui rien n'échappe, et qui remarque aisément qu'une maîtresse se soucie moins d'établir la vertu dans sa classe que de la faire paroître dans un ordre merveilleux. Je ne puis assez vous répéter combien je crains qu'on se contente de régler l'extérieur ; votre vœu d'éducation vous

engage sur toutes choses à les élever chrétiennement et à les accoutumer à bien régler leurs mœurs; pour cela il faut des personnes qui se livrent de bonne foi et tout entières à l'œuvre que Dieu leur confie, et qui se comptent elles-mêmes pour rien; ce n'est pas se livrer tout entière comme on y est obligée quand on se contente de s'amuser de ses demoiselles, peut-être d'en tirer quelques services, sans songer à leur donner de bonne foi ceux auxquels on est absolument obligé par sa vocation.

« Il ne faut point éviter d'entrer dans leurs jeux, dans leurs conversations, même dans leurs démêlés: il y a du bien à faire partout quand on le veut sincèrement, et tout cela fait partie de leur éducation. Ne leur souffrez ni raffinements ni petitesses dans leur piété, mais enseignez-leur le saint Évangile dans toute sa force; dites-leur qu'il n'y a que ceux qui se font violence qui remportent le royaume de Dieu; qu'il faut nécessairement porter sa croix et se renoncer soi-même pour être sauvé; qu'il faut pardonner du fond du cœur à ceux qui nous ont offensés; qu'il faut adorer Dieu en esprit et en vérité et le servir de même; qu'il faut avoir le péché en horreur, en éviter toutes les occasions et s'attacher de tout son cœur à la pratique des vertus que Notre-Seigneur nous a recommandées.

« Prêchez-leur tantôt les maximes fortes et solides de la religion, et tantôt celles de l'honneur et de la bienséance. Ne vous lassez point de leur rebattre souvent, à présent et après ma mort, l'importance et la nécessité de cette piété solide et

simple que je vous recommandois presque incessamment et peut-être jusqu'à vous ennuyer.

« Mme la duchesse de Bourgogne en fit, il y a quelque temps, un trait qui me plut infiniment. Vous savez qu'elle avoit été fort malade, et tout le monde se récrioit sur le bon effet des remèdes qui l'avoient si promptement tirée du danger. Elle me dit tout bas : « Je suis bien persuadée que c'est sainte Geneviève plutôt que les remèdes qui m'a guérie, parce que je me suis sentie soulagée dès que je lui ai commencé une neuvaine et bu de l'eau où on avoit trempé de son pain. — Je suis ravie, madame, lui dis-je, de trouver en vous cette simplicité de foi si rare dans les grands et que Dieu récompense assez souvent par des guérisons miraculeuses qui, pour l'ordinaire, sont réservées pour le simple peuple, à cause de la vivacité et de la simplicité de sa foi. » Puis, rappelant quelques miracles de l'Évangile, je lui fis remarquer que Notre-Seigneur les avoit faits en faveur de la foi de ceux qui avoient eu recours à lui, disant à la Cananéenne : « Votre foi est grande; » à une autre : « Qu'il vous soit fait selon votre foi, etc. » Si je ne vous voyois point, Madame, ajoutai-je, d'autres marques de piété que cette confiance à une neuvaine ou au pain de sainte Geneviève, je n'en ferois point de cas et j'y craindrois de la superstition, parce que ces pratiques, quoique bonnes et autorisées de l'Église, ne sont pas essentielles, et se tournent même en abus quand on y met tout sa confiance sans se soucier de manquer à des devoirs plus importants, comme font

ceux qui ne voudroient pour rien au monde omettre leur chapelet, et qui n'ont aucun scrupule de blasphémer ou de se venger ; qui gardent l'abstinence du samedi et qui mangent de la viande le vendredi ; qui croient qu'il est impossible d'être damné quand on porte le scapulaire ou qu'on dit le rosaire, quoiqu'on demeure volontairement dans le péché. Mais quand ces pratiques extérieures sont accompagnées d'une vertu fidèle à tous les devoirs du christianisme, et qu'on leur préfère, ainsi que vous faites, ce qui est d'obligation, et que je vous vois attentive à attaquer vos défauts, à vous convaincre de la nécessité de vous faire violence pour vous sauver, à profiter de vos communions, à vous tenir en garde contre votre humeur, à faire excuse à vos femmes dès qu'il vous est échappé des paroles trop vives, et surtout à fuir le péché et à mieux servir Dieu, je reconnois avec plaisir que votre piété a les qualités nécessaires. La dévotion qui, sous prétexte de s'attacher au solide, dédaigne et méprise les moindres pratiques de l'Église, tient de la superbe : celle, au contraire, qui la fait consister en ces sortes de choses, sans s'acquitter des premiers devoirs de la religion, est superstitieuse.

« Je vous dis tout ceci, mes chères filles, ajouta Mme de Maintenon, pour vous convaincre de plus en plus de l'obligation où vous êtes d'inspirer à vos demoiselles ces mêmes sentiments, et que vous preniez un grand soin d'éviter de leur laisser prendre une piété orgueilleuse qui méprise ou raille tout ce qui tient du miracle, sans cependant les laisser tom-

ber dans toutes les petitesses de certaines personnes peu éclairées. Il faut qu'elles aient un profond respect pour les dévotions approuvées de l'Église, quelque petites qu'elles paroissent, mais vous devez les rappeler toujours aux pratiques essentielles qui sont : la fuite du péché, l'amour de Dieu et du prochain, et l'accomplissement des devoirs de son état, leur faisant bien comprendre que la vraie piété consiste à aimer Dieu, à penser à lui, à le consulter dans ses entreprises, à ne se pas contenter d'être à lui quand on est à l'église ou qu'on approche des sacrements, mais à y être tous les jours de sa vie par la fidélité à éviter ce qui peut lui déplaire et à faire ce qu'on sait lui être agréable. »

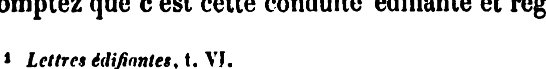
205[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Se faire estimer des demoiselles.)

Décembre 1706.

« Je ne puis me lasser de vous rebattre sans cesse les mêmes choses touchant votre quatrième vœu. Vous savez combien j'ai à cœur que vous en compreniez toute l'étendue et l'étroite obligation où il vous met de donner de bons exemples en tout à vos demoiselles. Ce n'est rien de les instruire, de les prêcher, de les reprendre, si vous ne les édifiez. Comptez que c'est cette conduite édifiante et régu-





[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

lière en tout qui leur fera le plus d'impression. Tout est perdu pour elles et pour vous, si elles peuvent vous reprocher avec justice des irrégularités, des manques de droiture, des bizarreries, des partialités ou des négligences dans les soins que vous devez avoir d'elles. Souvenez-vous toujours, et celles qui viendront après vous, qu'il faut avec les enfants paroître irréprochable. On ne sauroit s'imaginer combien ils voient clair, et le peu de cas qu'ils font des personnes qu'ils n'estiment point. Avant le mariage de Mme la duchesse de Bourgogne, les dames du palais couchoient tour à tour dans sa chambre; il me revint qu'elle marquoit beaucoup d'éloignement pour une d'entre elles et un grand goût pour quelques autres. Je lui parlai sur les inconvénients de cette préférence, et je tâchai de la porter à avoir plus d'estime pour celle pour qui elle paroissoit si mal disposée; mais elle me dit que cela lui étoit impossible, parce qu'elle n'avoit aucune piété. Je lui demandai sur quoi elle se fondoit pour en juger si mal. « C'est, dit-elle, que je ne la vois presque jamais prier Dieu : à peine se met-elle un moment à genoux, au lieu que Mme ... prie Dieu très-longtemps, tous les soirs, et fait toujours une heure d'oraison avant de s'aller habiller. » Voilà comment les enfants jugent des personnes qui les gouvernent. Soyez assurées que les vôtres ne sont pas moins clairvoyantes, et que vos demoiselles n'auront de créance en vous qu'autant qu'elles vous estimeront. Il ne faut pas se persuader qu'on en imposera aux enfants : ils savent démêler la mau-

vaise foi des personnes qui cherchent des prétextes pour couvrir leurs défauts et leurs passions. La vérité, comme vous savez, perce les murailles, et tôt ou tard elle se découvre, quelque soin qu'on prenne de la cacher. Rien n'est si fort que la vertu; elle ne manque guère de faire son effet; et quoiqu'il paroisse quelquefois qu'elle ne produise rien sur certains sujets, croyez qu'elle ne laisse pas de leur être utile, et qu'ils feroient apparemment encore plus mal si on n'essayoit de la leur faire goûter. »

206[1].—ENTRETIEN AVEC LES DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur l'ouvrage et les pratiques d'austérité.)

1706.

La maîtresse de la classe jaune dit que les demoiselles avoient fort le goût de l'ouvrage. « Cela me fait grand plaisir, dit Madame; tant qu'elles l'aimeront, tout ira bien, et on a lieu d'espérer beaucoup de celles qui l'aiment. Ce n'est pas seulement à cause de votre pauvreté, qui vous mettra en état d'en avoir besoin, que je vous souhaiterois affectionnées au travail, mais encore parce que le temps en passe plus vite, qu'on s'ennuie moins, et qu'il devient même un plaisir pour ceux qui en ont le goût. Mme la duchesse de Bourgogne ne sauroit se passer d'ouvrage; elle travaille jusque dans ses divertissements et jusque dans son lit; enfin elle y

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 133.

trouve son plus grand plaisir. L'ouvrage a cela de particulier que plus on s'y applique et plus on l'aime; on ne s'en lasse jamais; celles qui n'y ont point de goût sont malheureuses, car c'est ce qui convient le mieux aux personnes de notre sexe.

J'ai remarqué qu'on ne voit point en vous autres une chose qui se trouve dans presque toutes les jeunes personnes touchées de Dieu. C'est que, si on les croyoit, on leur laisseroit faire toute sorte d'austérités. Je me souviens que quelque temps après ma conversion, car j'ai été huguenote, étant en pension aux Ursulines, je me joignis à d'autres pensionnaires, et nous jeûnâmes ensemble le carême. Nous ne mangions le soir qu'un peu de pain, et nous gardions le fruit qu'on nous donnoit, dans le dessein de le manger à Pâques. Mais, quand il fut venu, nous ne pûmes nous résoudre à discontinuer la petite mortification que nous avions pratiquée jusque-là, et il fut résolu que chacune distribueroit ce qu'elle avoit à ses amies. Un raffinement de dévotion nous empêcha encore de suivre sur cela notre inclination, croyant qu'il seroit plus agréable à Dieu d'en faire part à celles que nous n'aimions pas. Nous le fîmes, et par là elles se remirent bien avec nous. »

207[1]. — LETTRE A MADAME DE LA ROZIÈRE.

A Saint-Cyr, ce 6 août 1706.

L'éducation est d'une grande obligation pour

[1] *Lettres pieuses*, p. 1716.

ous et d'une grande étendue; vous l'avez vouée, t c'est la fin de votre institut; il est fait exprès, et ɜ Roi a enrichi votre maison de toutes sortes de se- ours, dans la vue du bien que vous feriez aux pau- res demoiselles; son intention n'a pas été de faire ın couvent de plus dans son royaume, il y en a déjà ın assez grand nombre; regardez donc vos demoi- elles comme votre principale obligation, et com- ırenez bien qu'à l'égard de celles que vous avez lans vos charges, vous leur devez les mêmes soins ue si vous étiez maîtresse des classes, c'est-à-dire a même application, la même instruction, la même igilance, et les mêmes exemples, le tout selon vos ègles. Soyez toute à Dieu, ma chère fille, aimez out ce qui est de votre vocation, haïssez tout ce qui st du monde, ne gardez plus aucunes sécularités; narchez dans la présence de Dieu, demandez-lui les lumières qui vous sont nécessaires dans votre tat, il vous les donnera, et votre conduite exté- ieure sera sans reproche quand le dedans sera tout ccupé de plaire à Dieu.

208[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUFFLERS.

Ce 28 septembre 1707.

Je suis ravie, ma chère fille, de ce que vous êtes contente de votre classe, et encore plus du témoi- gnage que vous rendez de vos sœurs. Je voudrois

[1] *Lettres et Avis*, p. 293.

bien que Dieu voulût rendre la santé à M. de Boufflers[1]. Il faut que ma sœur de Marans[2] s'accoutume à prendre de l'autorité, elle n'est plus un enfant, et il ne faut plus trembler avec des enfants. Vous avez grande raison, ma chère fille, d'aimer tout ce qui est établi dans votre maison ; si vous le continuez, vous ferez des biens infinis par l'édification que vous donnerez à toutes les maisons religieuses. Priez pour celles qui n'ont pas été aussi bien éclairées que la vôtre. Je me porte toujours bien et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

209[3]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Traits divers sur l'excellence de leur Institut.)

1707.

Mme de Maintenon leur disoit souvent que l'éducation de leurs demoiselles et la charge de leurs classes sont un ouvrage immense pour des personnes qui s'y donnent de bonne foi, et qu'il n'est pas possible d'en soutenir le travail et d'en remplir les devoirs sans une sainteté éminente ; c'est à quoi elle les exhortoit sans cesse, même dans les commencements : « Vous devez, leur disoit-elle, traiter tou-

[1] Le maréchal de Boufflers.
[2] Nicole-Françoise de Marans de Penenverne fit profession le 25 août 1707 et mourut en 1710, âgée de vingt-huit ans. Elle n'avait pas été élevée à Saint-Cyr.
[3] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 473.

jours vos demoiselles d'une manière raisonnable, les élevant jusqu'à vous, au lieu de vous abaisser à elles. Il faut beaucoup de fermeté pour les conduire à la fin qu'on se propose sans se rebuter des difficultés, et une grande douceur pour y parvenir. » Quelqu'un ayant dit que M. d'Aubigné, archevêque de Rouen[1], ne parloit qu'avec admiration de la grandeur de l'institut des religieuses de Saint-Louis: « Il est vrai, reprit Mme de Maintenon, qu'il y en a peu où l'on puisse faire de plus grands biens à la jeunesse de notre sexe; la plupart des maisons établies pour l'élever n'ayant pas ordinairement assez de temps pour leur apprendre suffisamment tout ce qu'il faut qu'elles sachent pour former leur raison, leur jugement et leurs mœurs; c'est cependant l'essentiel, et ce doit être là votre capital; comptez pour peu le savoir si vous ne réglez bien la conduite. »

Une maîtresse de classe voulant la suivre à la communauté, Mme de Maintenon lui dit de rester plutôt à sa classe pour y faire le bien que Dieu demandoit d'elle, et comme cette personne marquoit du regret de ne pas entendre ce qu'elle alloit dire d'utile, Mme de Maintenon lui dit: « Il vaut beaucoup mieux faire des choses utiles que d'en entendre. »

Un jour que Mme de Maintenon suivoit l'ordre du jour de la classe rouge, une maîtresse lui faisoit faire attention à l'innocence de leur vie; Mme de Maintenon lui dit d'un air pénétré: « Que cela est agréa-

[1] Parent de Mme de Maintenon.

ble à qui aime Dieu ! Mais il faut, en effet, l'aimer pour en être capable et pour y trouver du plaisir. »

Parlant à une maîtresse, elle lui dit : « Je ne trouve rien de si pénible à la nature qu'un gouvernement chrétien, parce que dès qu'on veut remplir ses devoirs il faut s'oublier, se compter pour rien, se livrer aux autres, faire souvent tout autre chose que ce que l'on vouloit, ne jamais montrer d'humeur, de passion, de foiblesse, d'acception de personnes ; enfin se livrer tout entière à l'emploi dont on est chargé sans aucun rapport à soi-même. Un gouvernement humain est bien plus doux : on prend ce qui plaît, on laisse le reste parce qu'on rapporte tout à soi, et qu'on ne cherche que son plaisir et son repos. Si j'agissois ainsi, et que, sans me mettre en peine de ce qui se passe dans la maison, je prisse trois ou quatre Dames de Saint-Louis des plus spirituelles, que je m'en fisse une espèce de cour pour m'entretenir et me divertir, je ne serois pas fort fatiguée. Une première maîtresse de même qui ne se laisseroit approcher que des plus agréables et des plus spirituelles de sa classe, qui passeroit le jour dans un fauteuil à leur faire dire des vers, des conversations, et autres choses propres à réjouir, ou qui s'entretiendroit avec elles quand elle seroit d'humeur de le faire, éloignant le reste de ses filles, et ne souffrant point qu'on l'abordât quand elle voudroit se reposer ou se livrer à ses pensées, seroit, comme vous voyez, fort à son aise ; mais aussi ne feroit-elle rien moins que son devoir.

« *Je demande tous les jours à Dieu que Saint-*

yr soit détruit si les Dames ne sont des saintes, arce qu'il est comme impossible que vous remplis-iez les desseins de vos institutions si vous n'êtes ·ès-parfaites. Toute la France est intéressée à votre onservation tant que vous ferez votre devoir dans éducation des demoiselles, et au contraire tout le ionde demandera que votre maison soit détruite si ar votre irrégularité et votre négligence cette bonne ducation dégénère. Vos devoirs demandent une rande vertu, et vous n'avez pas les mêmes ressour-es qu'ont les autres religieuses pour se maintenir ans l'esprit de leur dévotion; au contraire, tout e qui vous environne vous servira de piéges et de rétexte pour vous relâcher. La vie austère et péni-ente de la plupart des religieuses les rappelle même l'esprit de leur vocation; elles ne peuvent guère 'en éloigner que l'on ne s'en aperçoive, parce u'il faut que l'extérieur aille toujours, et ce qu'elles nt seulement à craindre est une diminution de la erveur intérieure, qu'il leur est facile de renou-eler à l'approche d'une fête, d'une retraite, d'une isite, d'une communion; tout cela les réveille, et épare le mal avant même qu'il ait paru. Il n'en est as de même chez vous : le petit peuple qui vous nvironne, et qui ne cherche qu'à secouer le joug, ie favoriseroit que trop votre relâchement, qui ne e renfermeroit pas à vous seules, car votre jeu-iesse y participeroit bientôt; et je ne donnerois ias quelques mois pour détruire le bien que nous âchons d'établir depuis plus de vingt ans. Tout oule sur votre vertu, et les remèdes que vous

pourriez chercher au dehors, même dans ce qu'il y a de plus saint de votre connoissance, achèveroient plutôt de tout ruiner qu'ils ne vous aideroient à vous rétablir, parce qu'il est presque impossible, quelque éclairés que puissent être ceux que vous pourriez consulter, qu'ils comprennent assez vos obligations particulières pour vous rendre l'esprit de votre institut, si vous l'aviez perdu. »

Une maîtresse avoit de la peine à se donner si fort aux soins de sa classe parce qu'elle en étoit souvent distraite, Mme de Maintenon lui répondit : « Personne n'est exempt de distractions ; il vaut mieux avoir celles-là que d'autres plus mauvaises. J'avoue qu'il faut travailler à se modérer, mais après tout un peu trop d'activité vaut mieux que de la lenteur ou de l'indifférence, et les naturels vifs sont ordinairement les meilleurs et les plus propres à rendre service. A qui croyez-vous, par exemple, que le Roi sache meilleur gré d'un courtisan uniquement occupé à faire sa cour, qui est de tous ses plaisirs sans avoir jamais aucune peine, ou d'un fidèle sujet qui passe sa vie à combattre pour lui, exposé à de continuels dangers, toujours dans la peine et dans les fatigues, qui n'est soutenu que par son courage et par son attachement au service de son prince, n'ayant même que très-rarement le plaisir de l'approcher ? Il n'est pas difficile de voir que c'est le dernier ; faites-vous-en l'application, et voyez si vous avez sujet d'être affligée que la multitude des soins inséparables de votre charge rende votre présence de Dieu moins douce qu'autrefois. Pour moi

qui suis aussi fort vive, je me trouve accablée de distractions aussi différentes que sont les affaires dont j'ai la tête remplie : tantôt c'est Saint-Cyr qui m'occupe, une autre fois ce sont les affaires de l'État, ou ce que j'ai appris du quiétisme, du jansénisme, et autres maux qui menacent l'Église; enfin, je ne me présente guère devant Dieu qu'au travers d'une multitude de pensées qui remplissent mon imagination, mais je me console en lui disant : « Il « est vrai, Seigneur, que je mêle dans mes actions « une vivacité naturelle qui n'est pas exempte de « plusieurs défauts dont je suis confuse; mais aussi, « vous savez que je ne les entreprends que pour « vous plaire et pour vous servir, et que si je con- « sultois mon goût, j'aimerois mieux me reposer « que de me donner bien du mouvement pour des « affaires qui me seroient étrangères, si tout autre « que vous y étoit intéressé. » Vous voyez bien, ajouta Mme de Maintenon, que ce n'est pas pour mon plaisir que je me lève avant le jour pour venir à Saint-Cyr, malgré le brouillard et le mauvais temps, et que je fais mille autres choses fort contraires à mon inclination. Ce qui doit donc consoler une personne vive, c'est de penser qu'elle agit pour Dieu; sans cela elle seroit accablée de ses défauts. »

La maîtresse reprit que ce qui faisoit sa peine étoit, qu'au lieu de se prêter simplement aux occupations de sa charge, elle ne pouvoit s'empêcher de s'y livrer tout entière. « Pourquoi, lui dit Mme de Maintenon, ne vous donneriez-vous pas tout entière à un emploi qui vous vient de la part de Dieu,

et qui est pour sa gloire? C'est précisément ce que j'estime en vous, et si Dieu me donnoit le pouvoir de former une personne comme je le souhaiterois avec promesse de lui accorder tout ce que je pourrois désirer pour elle, je la demanderois d'un caractère à se donner tout entière à ce qu'elle fait sans rien réserver pour son plaisir, ni pour son repos, et c'est même ce qui s'appelle bon naturel. Mais il faut avoir soin de le sanctifier par l'intention pure de plaire à Dieu, de procurer sa gloire, de se rappeler de temps en temps en sa présence avec tranquillité et douceur, de ne jamais manquer par sa faute à aucun des exercices de piété marqués par la règle. »

210[1]. — INSTRUCTION AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Pour les disposer à prendre l'habit religieux[2].

1707.

Le 9 août 1707, dans une assemblée capitulaire, après qu'on eut fait la lecture de la réponse de

[1] *Lettres édifiantes*, t. V. — *Languet de Gergy*, p. 470.

[2] Quand la maison de Saint-Louis fut changée en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin, on laissa aux Dames leur ancien costume, qui était aussi modeste qu'élégant; mais en 1707 Mme de Maintenon jugea à propos de leur donner le costume sévère de l'ordre de Saint-Augustin : « Elle étoit persuadée, disoit-elle aux Dames, que l'habit religieux a quelque chose qui inspire de la gravité, du recueillement et du mépris pour soi-même; que dans le monde on étoit toujours en doute si elles étoient religieuses ou non, etc. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVIII.)

M. l'évêque de Chartres à la supplique des religieuses de Saint-Louis, pour lui demander la permission de prendre l'habit religieux, Mme de Maintenon dit : « Plusieurs d'entre vous m'ont priée de vous dire, à l'occasion de ce changement d'habit, ce qu'il y auroit à souhaiter de votre communauté pour qu'elle fût au point où l'on peut la désirer ; je vous dirai simplement ce qui m'est venu à l'esprit en parcourant vos vœux[1].

« Sur l'obéissance, il me semble que vous y êtes présentement bien fondées : vous respectez, aimez et obéissez cordialement à tous vos supérieurs ; il n'y a qu'à bénir Dieu des progrès que vous avez faits sur cet article, et il y a tout lieu d'espérer que cette pratique si bien établie se soutiendra à l'avenir. Touchant la chasteté, on n'a, grâce à Dieu, rien à vous reprocher : vous ne cherchez aucun plaisir hors de votre maison, vous avez un éloignement sincère pour le monde, vous fuyez le commerce avec les séculiers ; il ne paroît aucune attache ni amitié particulières entre vous, non plus que pour les autres personnes du dedans.

« Je ne vous trouve pas si avancées sur le vœu de pauvreté ; quoique vous ayez fait du progrès, il vous en reste encore beaucoup à faire ; vous vous sentez toujours de l'abondance où vous avez été dès votre établissement, et de la mollesse que je vous ai inspirée et communiquée. Je ne dis point cela par

[1] Les Dames de Saint-Louis faisaient les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et un quatrième de consacrer leur vie à l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr.

un sentiment d'humilité ; je reconnois sincèrement en être la cause ; je suis portée à donner largement toutes les commodités ; ma délicatesse, qui me les fait chercher pour moi-même, fait que je les procure aux autres [1] ; je suis accoutumée à l'opulence ; vous vous sentez encore des décisions trop relâchées que je vous ai faites. Je suis bien fâchée et confuse d'être la première coupable des défauts que je vous reproche ; mais enfin, mes chères filles, ce n'est pas une raison pour les excuser en vous ; car, après tout, je ne suis pas religieuse et vous l'êtes, et par cette qualité Dieu sans doute vous demande une perfection plus grande que celle qu'il attend de moi. Ne mettez point de bornes à celle que votre saint état exige de vous ; soyez en garde contre cette pente qu'on a ici à l'abondance et la recherche de ses commodités ; aimez à sentir les privations qui doivent rendre votre pauvreté réelle et effective, et sachez les porter courageusement ; ne vous donnez pas la liberté d'imaginer des commodités, de les demander expressément ; penchez plutôt à vous retrancher quelques-unes de celles qu'on donne ici largement ; soyez ravies le jour que la Providence

[1] Mme de Maintenon exagère sa délicatesse et son goût pour le luxe : au milieu de la cour la plus fastueuse de l'Europe, elle menait une vie très-simple, ayant à peine trois ou quatre domestiques, dépensant tout son revenu en aumônes : « Pendant les vingt dernières années de sa vie, dit Languet de Gergy, je l'ai vue fort souvent et jamais je ne lui ai vu d'autre habit que de quelque damas ou de quelque raz de Saint-Maur de feuille morte, sans or ni broderie ; une marchande de Paris est ordinairement plus richement vêtue. » (*Mémoires*, t. I, p. 229.)

vous procurera l'occasion de sentir votre vœu de pauvreté par quelques privations qui coûtent à la nature et qui mortifient ; car la pratique de la mortification est inséparable de celle de la pauvreté ; ce sont deux vertus essentiellement nécessaires à la vie religieuse et dont la pratique détruira les défauts que nous vous avons si souvent reprochés. Ne craignez pas tout ce qui peut faire un peu souffrir votre corps ; remettez-vous entre les mains de vos supérieurs du soin de votre santé ; la charité qui s'établit ici dans les supérieurs, et que j'espère s'y conservera, saura bien prévenir vos véritables besoins et y remédier. Vous n'avez pas lieu de craindre d'être mises à de trop fortes épreuves sur cet article, puisqu'ils y veilleront avec une charitable prévoyance ; reposez-vous-en donc sur eux sans vous en inquiéter, et appliquez encore là cette vertu de pauvreté et de mortification à laquelle votre état vous engage.

« Pour votre quatrième vœu de l'éducation, on a sujet d'être content de l'état où sont vos classes ; les règlements qu'on y a établis s'y maintiennent ; il reste néanmoins dans les jeunes maîtresses un défaut dont j'ai vu depuis peu plusieurs exemples, c'est qu'elles ne paroissent pas assez entièrement auprès des demoiselles lorsqu'elles sont avec elles, principalement pendant les récréations. Cependant, mes chères filles, c'est un des temps où vous pouvez leur être le plus utiles ; tout ce qu'elles font, tout ce qu'elles disent, vous doit donner matière de former leur raison, et de les redresser sur leurs

fausses idées ou leurs mauvaises manières; vous devez dans ce temps-là, comme dans tous les autres que vous êtes aux classes, vous occuper uniquement de vos filles sans vous permettre de vous en distraire un moment, ni de vous reposer de cette vigilance sur qui que ce soit, au réfectoire, au dortoir, ou ailleurs. Vous me répondrez peut-être: Nous ne respirerons donc pas? Et je vous répondrai: Non, tant que vous serez auprès d'elles. Si vous n'aviez pas des heures pour sortir de vos classes, je vous demanderois une chose impossible en exigeant une attention si continuelle; mais votre ordre de journée est merveilleusement bien tourné pour vous donner le délassement et le repos dont vous avez besoin. Il y a chaque jour des heures où vous perdez de vue vos demoiselles et où vous avez la consolation de voir vos sœurs, de prier Dieu avec elles, d'y manger, de vous récréer; ayez donc la fidélité de remettre à ces heures-là le relâchement qui vous est nécessaire, car pour celles que vous passez auprès des demoiselles, vous ne devez pas, encore une fois, vous relâcher un instant de cette application à les veiller et à les former. Si vous les menez au jardin, vous respirez l'air avec elles; mais vous ne devez pas vous livrer entièrement au plaisir de la promenade, ni vous amuser d'entretenir quelques personnes; vous vous y devez occuper uniquement de vos filles, et tenir la main que toutes les grandes demoiselles qui sont dans vos classes pour vous aider, aussi bien que tous vos petits chefs, s'en occupent dans ces heures de récréation comme dans

les autres, sans craindre qu'elles s'ennuient, et sans chercher à les récréer elles-mêmes dans un temps où toute votre attention doit être réservée pour votre classe.

« Un autre article sur lequel je me suis proposé de vous parler, pour vous congratuler de ce que Dieu a fait en vous qui tient du miracle, c'est le désir que vous témoignez souvent d'être regardées comme de petites religieuses; il n'est certainement pas naturel; c'est lui qui vous donne une disposition si opposée aux sentiments d'élévation que la grandeur de votre établissement auroit pu naturellement vous inspirer; car s'il y a quelques religieuses pour qui on dût craindre, avec sujet, la fierté, c'est vous autres, qui êtes fondées par le plus grand Roi du monde, qui avez de grands biens, qui êtes, on peut le dire, des favorites aimées, caressées, considérées, comblées de ses bienfaits, qui voyez tous les jours au milieu de vous une personne en faveur auprès de lui. Quelle joie pour moi, mes chères filles, de voir qu'au milieu de tant de sujets d'élévation et de gloire vous ne respirez que l'humilité et la simplicité, jusqu'à n'ambitionner que le nom de petites religieuses, et à aimer sincèrement et dans la pratique d'être regardées et traitées comme telles! Par cette humble simplicité vous expiez ce qu'il y a eu de grandeur humaine dans votre établissement, et vous affermissez inébranlablement votre institut; il n'y a aucun sujet de craindre qu'il dégénère jamais tant que vous serez dans ces sentiments. Conservez donc précieusement, je vous en conjure, ces fortes dis-

positions d'humilité, de simplicité, et, si j'ose ainsi parler, d'une bienheureuse petitesse qui vous attirera les bénédictions de Dieu. Étendez cette simplicité jusqu'à vos sœurs converses : elles sont religieuses ; regardez-les et traitez-les comme vos sœurs ; n'ayez point envers elles une conduite de maîtresses à l'égard des domestiques : *la religion égale tout ; il n'y a de différence que dans l'exercice de vos emplois* ; elles doivent faire la lessive et les autres gros ouvrages, comme vous faites le catéchisme aux demoiselles. Il faut encore qu'elles vous soient soumises dans les charges comme à leurs officières, et qu'elles demeurent dans la séparation d'avec vous marquée dans vos règlements ; hors de là le traitement doit être uniforme entre les religieuses du chœur et les sœurs converses ; aimez-les comme vos sœurs, en conservant pourtant la réserve que la prudence doit vous inspirer pour ne vous point familiariser avec elles, ni leur faire des confidences dont il seroit à craindre qu'elles n'abusassent. »

211[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur l'esprit mal fait, et l'éducation de Saint-Cyr.)

1707.

Les demoiselles de la classe bleue prièrent Mme de Maintenon de leur expliquer ce que c'est qu'un

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 973.

esprit de travers, contre lequel elles l'entendoient souvent parler. « C'est, dit-elle, par exemple, de ne point vouloir se soumettre aux règles des lieux où l'on est; d'être difficile en tout, de ne s'accommoder de rien, ni des personnes ni des choses qu'on leur donne, ou de celles qu'on leur propose; d'être toujours d'un avis différent de celui des autres, de ne se soucier point de faire plaisir, guère plus de faire de la peine; ce sont les esprits qui sont contrariants et entêtés dans leurs fantaisies, croyant toujours avoir raison; qui ne savent point s'accommoder au goût, à l'humeur de ceux avec lesquels ils ont à vivre, et quantité de choses semblables qui, je suis sûre, vous déplaisent à mesure que vous me les entendez nommer. Mais cela ne suffit pas, il faut que chacune de vous s'examine et se dise de bonne foi, et sans se flatter : Oui, je reconnois en moi tel et tel travers, j'ai tort en cela, etc., et que vous preniez toutes une bonne et forte résolution de détruire absolument en vous un défaut qui vous paroît si méprisable et si insupportable dans les autres; et que celles qui sont assez heureuses pour sentir en elles bien de l'opposition à tous les défauts dont je viens de parler rendent grâce à Dieu; car, en vérité, elles sont bien heureuses, les vertus naturelles étant toujours les plus sûres. N'est-il pas vrai, mes enfants, que vous trouvez très-aimable et recherchez de bon cœur la société de celles qui sont douces, toujours prêtes à faire ce que l'on veut, qui ne sont ni difficultueuses, ni contrariantes, ni bizarres, mais toujours égales et de bon accord? Tâ-

chez de devenir toutes comme vous êtes bien aises de trouver les autres, et mettez-vous bien dans la tête que l'on ne vous fait pas plus de grâce sur les défauts qui vous déplaisent et vous choquent si fort en votre voisine, que vous ne lui en faites.

« Vous seriez bien coupables, mes enfants, si vous ne profitiez de l'éducation que vous recevez ici. Vous vous trouvez contraintes, et vous regardez votre règle comme une dure servitude; c'est votre seul malheur de ne pas connoître combien vous êtes heureuses. Bien des gens désireroient d'avoir part à votre bonheur. On dit communément qu'il seroit à souhaiter que cet établissement eût été fait pour les premières personnes du royaume, lesquelles, après avoir reçu une si excellente éducation, feroient des biens infinis, au lieu que de pauvres demoiselles n'en peuvent ordinairement faire que de médiocres. J'ai vu le Roi plusieurs fois prendre plaisir à expliquer aux seigneurs de sa cour la manière dont on vous élève; M. le duc d'Harcourt, entre autres, étoit ravi de l'entendre, et dit au Roi qu'il se souvenoit bien d'y avoir eu des parentes de son nom. Mme la maréchale de Noailles m'a proposé bien des fois de mettre ici ses huit ou dix filles, à condition qu'elle payeroit la pension d'un pareil nombre de demoiselles de Saint-Cyr dans un autre couvent [1]. Tout cela vous fait voir

[1] Cette proposition fut souvent faite à Mme de Maintenon, et jamais acceptée, comme étant contraire au but de la fondation. « En tous lieux, disent les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, on se faisoit un honneur singulier de mettre des filles à Saint-Cyr.

combien on vous estime heureuses; goûtez donc votre avantàge, mes enfants, ne prenez aucun travers, et que les petites contraintes de votre règle ne troublent point votre bonheur. Croyez-vous, de bonne foi, être les seules personnes au monde qui soient obligées à en garder une? Il n'y a point de maisons un peu réglées où cela ne se fasse. La première chose que fait une personne raisonnable qui se met en pension dans une communauté, est de s'informer des heures, de l'ordre de la maison, pour s'y conformer et se lever avec les autres, aller à la messe à la même heure, observer, pour le parloir, ce qui est en usage, n'y allant point trop matin, et en sortant d'assez bonne heure pour ne pas incommoder; si ce sont des maisons où l'on sort, revenir assez tôt pour qu'il ne se fasse rien contre l'ordre établi, et on fait toutes ces attentions à trente et à quarante ans, quand on a l'esprit bien raisonnable et bien fait, avec la même attention et dépendance que le pourroient faire les plus jeunes personnes.

« Il faut que je vous dise, pour votre consolation, que je remarque parmi vous un certain bon esprit que je n'y ai pas mis et que j'y ai trouvé; c'est cette docilité qui vous fait répondre à une de vos compagnes, quoique plus jeune que vous, comme vous feriez à une maîtresse quand elle la charge de vous faire apprendre ou répéter quelque chose, et je vous exhorte à ne point perdre cette bonne ma-

pour qu'elles eussent le bonheur et l'avantage d'être élevées sous les yeux de Mme de Maintenon. »

nière qui va au soulagement de la maîtresse, et aide en même temps à former les unes et à simplifier les autres. Il faut rendre cette justice aux demoiselles de Saint-Cyr, que l'on a eu toujours à les louer sur la soumission qu'elles ont pour celles de leurs compagnes que l'on établit au-dessus d'elles, et du bon esprit avec lequel elles reçoivent les avis qu'elles leur font quelquefois donner par leurs maîtresses; aussi suis-je persuadée que ces avis ne se donnent jamais que comme ils doivent être donnés, c'est-à-dire pour des choses qui seroient véritablement mal, car nous ne prétendons pas qu'elles soient rapporteuses, et qu'elles se fassent un plaisir d'accuser leurs compagnes pour des riens, ce qui seroit le plus méchant caractère du monde. Quand on est obligé d'avertir, il ne le faut faire qu'avec une sorte de peine, comme malgré soi, faisant violence à son caractère, et uniquement pour le bien de la personne, et pour satisfaire sa propre conscience, qui peut obliger, en certain cas, même sous peine de péché, à donner ses avis; mais, encore une fois, je suis bien éloignée d'exiger que vous portiez à vos maîtresses mille bagatelles qu'il faut laisser tomber, ou reprendre vous-mêmes de bonne amitié. »

212[1]. — AVIS AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

Février 1708.

Quoiqu'il y ait un article qui vous regarde et qui

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 4.

devroit vous suffire dans l'*Esprit de l'Institut des Dames de Saint-Louis*, vous voulez que je vous marque quelque chose qui soit en particulier pour vous, et je le fais de tout mon cœur, vous aimant comme mes enfants, et désirant avec ardeur que vous profitiez de l'éducation que le Roi vous procure.

Il faut, pour remplir son dessein, que vous soyez bonnes chrétiennes et dociles; ces deux qualités renferment ce que vous devez désirer.

Instruisez-vous donc sans relâche de votre religion, aimez le catéchisme, qui contient tous les articles de foi, les mystères, et tout ce que nous devons faire pour accomplir la loi de Dieu.

Pratiquez ce que vous avez appris; soyez pieuses, humbles, charitables, silencieuses, modestes; le christianisme est la pratique de toutes les vertus; la piété est utile à tout; une couronne sans piété ne feroit que vous précipiter plus sûrement dans l'enfer. Que seroit-ce que l'infortune de votre état sans piété? vous seriez peu heureuses dans ce monde, et misérables pour jamais en l'autre.

Faites donc une bonne provision de piété, mes chères filles, qui vous soutienne contre les périls et les privations où peut-être vous serez exposées.

Voilà le fondement de votre salut, voilà ce que vous devez chercher aux dépens de tout, et quand vous l'aurez acquis, vous aurez assurément la docilité, qui est la seconde qualité que je vous désire. Soumettez-vous de bon cœur aux règles de votre maison; n'en méprisez aucune pratique; accoutu-

mez-vous de bonne heure à l'assujettissement. Ne soyez point dédaigneuses, mais bonnes, simples, aimant à plaire à vos maîtresses et à les soulager dans les peines que vous leur donnez; jugez de votre naturel par les répugnances que vous trouvez en vous pour ce qu'on vous demande, par l'amitié que vous avez pour vos maîtresses, par le goût pour les bonnes choses, par l'amour pour la vérité, par la reconnoissance pour les instructions et les avertissements que l'on vous fait. Que les bien nées se réjouissent et rendent grâce à Dieu; que les mal nées ne se découragent pas, car une grande récompense les attend si elles se font violence.

Que le caractère particulier des demoiselles de Saint-Cyr soit encore la piété droite et l'attachement à la saine doctrine; voilà, mes chères enfants, ce que je vous recommande : à quoi serviroit ce que vous avez voulu que je vous écrivisse, si vous ne le mettez en pratique? La piété droite est celle qui nous attache aux devoirs de notre état : votre piété ne sera pas droite si, tant que vous serez à Saint-Cyr, vous ne la faites consister à observer pour l'amour de Dieu les règles et les usages de la maison; vous prierez depuis le matin jusqu'au soir inutilement, si vous ne priez de la manière dont Dieu le veut et dans le temps qu'il veut.

Votre piété ne sera pas droite si, étant religieuses, vous n'êtes pas fidèles à l'institut où Dieu vous placera.

Votre piété ne sera pas droite si, étant mariées, vous abandonnez votre mari, vos enfants, et votre

petit domestique pour aller dans les églises dans les temps où vous n'êtes pas obligée d'y aller. Que ce soit la piété droite qui soit la piété des élèves de Saint-Cyr. Attachez-vous à l'Église; suivez-en l'esprit et les maximes; craignez toutes les nouveautés; soyez simples dans vos lectures; évitez la curiosité qui perd les personnes de notre sexe; fuyez les personnes et les livres dès qu'ils sont suspects; prenez le chemin le plus sûr, qui est la pratique de l'Évangile selon les devoirs de votre état, et expliquée par un conducteur dont la doctrine soit irrépréhensible.

213[1]. — LETTRE AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur la séparation de la communauté d'avec les demoiselles.)

Mars 1708.

1. Vous êtes instruites sur tout, mes chères filles, il me semble que je n'ai plus à vous parler que sur les demoiselles; je tâcherai donc de traiter ici l'éloignement dans lequel la communauté doit vivre à leur égard, et la conduite que doivent tenir celles qui sont chargées de leur éducation.

2. On vous a assez expliqué de fois que les religieuses qui ne sont pas employées aux classes s'acquittent du vœu d'instruire les demoiselles comme celles qui gouvernent, puisqu'elles leur rendent

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI. — *Lettres et Avis*, p. 59.

toutes sortes de services; celui de les édifier ne sera pas le moindre.

3. Qu'on ne s'informe point aux classes comment les filles sont gouvernées: que la communauté vive dans une entière séparation d'avec les demoiselles, et si les particulières y ont quelques proches parents, qu'elles les abandonnent au gouvernement de la maison et qu'elles ne s'en mettent point en peine; qu'elles ne s'informent point de leur éducation, et qu'elles attendent en paix ce que la supérieure voudra leur en dire; vous avez renoncé au monde et à vos familles: voudriez-vous les reprendre pour vous troubler et pour troubler un ordre si nécessaire à établir parmi vous?

4. Ces maximes paroissent dures, mais elles feront pourtant votre paix. On vous défend les communications entre vous, qui êtes toutes à Dieu: comment pourroit-on vous en permettre avec des jeunes personnes qui retournent au monde?

5. Les Ursulines, qui sont destinées à l'éducation des filles, n'ont aucun commerce avec elles quand elles ne sont pas aux classes; si quelques couvents n'observent pas cette règle, c'est qu'ils ne sont pas réguliers ou que la pauvreté ou la disposition du bâtiment les met à même de se relâcher; mais dans le grand couvent du faubourg Saint-Jacques, où j'ai demeuré, je n'y ai jamais connu que nos maîtresses.

6. Si elles ont jugé cette conduite nécessaire, quoiqu'elles ne gardent point des filles au-dessus de seize ans et qu'elles n'en aient qu'un petit nombre,

voyez ce que vous devez faire vous qui les avez jusqu'à vingt, qui est l'âge où elles sont plus difficiles à contenir.

7. Si vous ne comprenez ce danger, si vous ne l'évitez avec fidélité, il y aura des désordres qui perdront votre maison au dedans, et scandaliseront au dehors.

8. Vous avez déjà fait des expériences qui vous en ont fait voir les conséquences, et combien les procédés les plus innocents ont été susceptibles des plus mauvaises interprétations.

9. Vous ne trouverez de sûreté que dans l'éloignement entier que je vous demande. Ne les voyez que dans les lieux où vous ne pouvez pas les éviter; ne leur dites pas un mot, ne leur faites rien dire de particulier; s'il y a des honnêtetés à leur faire sur une maladie, sur une affliction, sur un bonheur, etc., que ce soit la communauté en général qui les assure de la part qu'elle y prend, sans que jamais elles croient être plus aimées les unes que les autres.

10. Mes chères filles, rien n'est plus important pour vous empêcher de trouver votre perte dans ce qui doit faire votre joie et votre couronne dans le ciel.

11. Mes inclinations sont tout opposées à la sévérité de ces maximes; mais mon expérience m'a instruite; je vous conjure d'en profiter.

12. Si la séparation du général de la communauté est d'une nécessité absolue, la conduite des maîtresses n'est pas moins importante.

13. Votre grande et unique affaire après celle

de votre salut, est le gouvernement des demoiselles; vous avez besoin pour y réussir d'avoir des maximes fermes, droites et uniformes, dont vous ne vous départiez jamais. L'*Esprit* de votre institut vous marque de travailler à rendre les demoiselles vraiment chrétiennes et de les accoutumer à une vie frugale et laborieuse; je ne vous en dirai rien ici; mon dessein n'est que de vous marquer les moyens que vous devez prendre pour les conduire.

14. L'intelligence entre les maîtresses est ce qui peut le plus y contribuer; il faut vouloir les mêmes choses; il ne faut vouloir ni aimer, ni être aimées; il faut soutenir la conduite les unes des autres; il faut ne se pas mettre à portée qu'on ose s'en plaindre; il faut ne point suivre ses inclinations particulières pour les demoiselles ni souffrir celles qu'elles pourroient avoir pour nous; il faut enfin ne vouloir que leur salut et l'édification de la maison, qui s'étendra sur toute la France.

15. Il faut un concert de bonne foi entre toutes les maîtresses, qui ne se démente jamais, qui fasse voir aux demoiselles qu'il est indifférent à qui elles s'adressent, puisque tout ce qu'elles disent revient à toutes les maîtresses, et qu'on ne peut avoir ni mystères ni confidences avec aucune qui ne soient connus de toutes.

16. Qu'il est même inutile de s'adresser à la maîtresse générale, puisqu'elle revient examiner ce qui lui a été dit avec la première maîtresse de la classe; que la supérieure même tient cette conduite, et que, quelque tour qu'elles prennent, elles voient qu'elles

sont gouvernées par un seul esprit et par des personnes si unies que rien ne peut les séparer.

17. Il n'y a que cette union, mes chères filles, qui puisse vous rendre assez fortes pour vous soutenir contre les demoiselles.

18. J'excepte de cette règle certaines confidences qu'elles pourroient avoir à faire sur leur conscience, qui obligent au secret quand ce sont des choses passagères, car si elles doivent avoir des suites, je crois qu'il faudroit prendre des mesures avec la première maîtresse et les supérieures.

19. Les maîtresses subalternes ne doivent point recevoir de ces confidences : il faut les renvoyer à la première maîtresse, ou à la maîtresse générale, ou aux confesseurs et supérieurs ; le nombre en est assez grand pour que ce ne soit pas gêner les consciences.

20. Gouvernez avec douceur, fermeté et gravité ; ne vous familiarisez point, ôtez même avec les plus petites ces caresses indignes de votre profession, et qui les amollissent et accoutument à ce qui seroit si dangereux dans la suite. L'amour-propre et la mollesse sont les écueils de notre sexe ; penchez plutôt à un peu trop de réserve ; qu'elles aient cette conduite les unes avec les autres, quelque proches parentes qu'elles soient : les caresses ne peuvent être bonnes et sont presque toujours mauvaises. Ne les louez jamais d'être flatteuses ; inspirez-leur une vertu plus courageuse, mais accompagnée de charité et d'humilité.

21. Conservez précieusement cette droiture déjà

établie chez vous sur l'égalité des traitements que vous faites aux demoiselles. Je vois avec un extrême plaisir que, malgré le respect, la reconnoissance et la sincère affection que vous avez pour le Roi, vous ne distinguez point les filles que vous tenez directement de sa main. J'ai le même plaisir de voir mes parentes oubliées, et que vous ne comptez ni protection, ni recommandation, ni élévation de naissance, mais sur leur seule vertu et leur plus grand besoin. J'espère qu'après de pareils exemples personne ne sera en droit de vous demander des distinctions. N'en accordez jamais, mes chères filles, sous quelque prétexte que ce soit, ni au dedans, ni au dehors, et si vous avez quelque préférence à faire, que ce soit pour celle qui auroit le moins de ressources d'ailleurs, si elle se trouve par elle-même propre à remplir la place qui se présenteroit.

---

214 [1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur zèle avec lequel elles doivent se donner à l'éducation des demoiselles.)

12 mars 1708.

Quelques jours après, Mme de Maintenon parlant avec les religieuses de Saint-Louis des bons ou mauvais événements de la guerre pour la nouvelle cam-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 981. — *Recueil des Réponses*, p. 388.

agne, elle leur dit qu'il y avoit actuellement à la our deux sortes de généraux, les uns qui vouloient emeurer pour voir le Roi, et attendoient ses ordres our partir; les autres, au contraire, qui mouroient 'envie de s'en aller au lieu où ils devoient passer ı campagne, quoiqu'ils n'y fussent pas obligés, les rmées n'étant point encore rassemblées, parce u'en attendant ils pourroient rendre quelques services au Roi, en considérant les chemins, les passaes, en observant les mouvements de l'ennemi, etc., endant qu'ils étoient inutiles auprès de lui; et que un d'eux, nommé M. de Berwick[1], qui n'étoit rrivé que depuis quelques jours, lui avoit dit que i le Roi ne lui donnoit son congé, il le demandeoit incessamment. Puis elle demanda à Mme de 'eilhant lesquels étoient les plus affectionnés au ervice du prince et le servoient le mieux. Elle dit ue Rodriguez[2] répondoit à la question. Mme de laintenon, l'interrompant vivement, lui dit : « Je eux votre pensée, ma sœur, et non pas celle de lodriguez. » Elle répondit donc que c'étoient ceux ui vouloient partir. « Faites l'application, répondit I^me^ de Maintenon ; et je crois qu'une religieuse de aint-Louis qui voudroit faire des prières extraorlinaires, qui déroberoit pour cela tout ce qu'elle

[1] Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, aréchal de France en 1706, et qui gagna en 1707 la bataille 'Almanza.

[2] Jésuite espagnol, auteur de la *Pratique de la perfection chréienne*, ouvrage très-estimé dans le dix-septième siècle et traduit ix fois en français. On le lisait beaucoup à Saint-Cyr.

[redacted]

pourroit sur sa classe, au lieu de ménager du temps pour en employer davantage auprès des demoiselles, qui s'estimeroit heureuse et bien dévote d'avoir su gagner quelques petits quarts d'heure de lecture ou d'oraison, ne seroit pas, à beaucoup près, si agréable à Dieu que celle qui, pour lui plaire, et s'acquitter le plus qu'elle peut de son quatrième vœu, donne tout son temps libre à ses demoiselles. »

Toutes les maîtresses s'écrièrent sur l'amour qu'elles avoient pour les classes, assurant qu'elles ne prenoient rien sur le temps qu'elles y doivent être, et ne faisoient que les exercices d'obligation, mais qu'étant quelquefois obligées de les avancer, on croyoit peut-être alors qu'elles les déroboient. « Je sais bien, dit Mme de Maintenon, qu'on aime les classes, que vous êtes ponctuelles à y aller dans les temps marqués; mais je crois, ajouta-t-elle d'un ton de raillerie, qu'il y en a quelques-unes qui le sont encore plus à en sortir; que l'on donne aux classes ce qui est absolument nécessaire, et que l'on seroit bien fâchée d'en donner davantage ou d'y aller un peu plus tôt qu'il ne faut; ce sont nos généraux qui attendent les ordres pour partir. Il y a cependant une différence bien consolante pour vous entre ceux qui veulent s'en aller et vous, parce qu'en partant ils s'éloignent de la présence du Roi, et que vous ne vous éloignez pas de celle de Dieu en quittant l'oraison pour aller faire sa volonté, puisqu'il est toujours avec vous, et qu'on le trouve plus sûrement où il nous veut qu'où notre volonté propre et notre dévotion particulière nous portent. »

« Il est encore à craindre, dit-elle, que ce ne soit pas toujours la piété qui excite à faire des prières extraordinaires, mais l'amour du repos. On se trouve bien à l'oraison, parce qu'on se délasse, qu'on cesse de penser à des choses désagréables et ennuyantes, qu'on n'a point le bruit des enfants, ni la conversation des grandes, ni les contraintes qu'il faut avoir auprès d'elles sans s'en apercevoir; on y cherche sa consolation; l'amour-propre s'en nourrit; on est quelquefois plus satisfait d'un quart d'heure de prière qu'on a faite en particulier que de toutes celles qui se font avec les autres. Supposons même qu'on ne cherche qu'à servir Dieu, si l'amour qu'on a pour l'oraison fait aller à l'église dans les temps où la règle en donne la liberté, comme les dimanches et fêtes, le zèle des classes ne doit-il pas faire faire la même chose? Vous devriez plutôt être portées à y aller trop souvent qu'à vous en retirer volontiers. Quand on aime Dieu, on est ravi de faire quelque chose pour lui plaire, et on n'y regarde pas de si près pour ne rien faire de trop. Les personnes charitables qui ont du bien ne se contentent pas de donner à un pauvre seulement pour l'empêcher de mourir; on lui donne largement et au delà de ce qui seroit absolument nécessaire. »

Puis elle dit, d'un air touché : « Vous verrez un jour ce que vous deviez à vos classes, c'est sur quoi Dieu vous jugera. Une Carmélite qui, au lieu de s'appliquer à l'oraison, voudroit aller au parloir instruire la jeunesse, comme les Ursulines, seroit fort en danger de son salut; elle feroit une œuvre excellente

en elle-même, mais je suis assurée que cette bonne œuvre ne la conduiroit pas au ciel, parce qu'elle n'est pas pour elle dans l'ordre de Dieu. Je dis la même chose d'une religieuse de Saint-Louis qui n'iroit pas volontiers aux classes, ou qui les quitteroit pour aller méditer; la fin de votre établissement est l'éducation, comme celle des Bernardines est de chanter les louanges de Dieu et celle des Hospitalières de servir les malades. Si vous compreniez l'excellence de votre œuvre, et combien vous plaisez à Dieu quand vous vous appliquez à inspirer la piété à vos demoiselles, que vous leur donnez une bonne maxime, que vous leur ôtez l'occasion de faire ou de dire du mal en demeurant avec elles et les amusant innocemment; car tout est bon quand il est fait dans la vue de glorifier Dieu, d'empêcher qu'il ne soit offensé, ou pour l'utilité du prochain; si, dis-je, vous étiez bien persuadées de ces avantages, vous iriez plus aux classes que l'on ne voudroit, et il faudroit vous retenir. Je ne désapprouve cependant pas le goût que vous avez pour la prière; au contraire, car votre vie doit être une oraison continuelle; il faut que vous viviez de Dieu, que vous marchiez en sa présence et que vous l'ayez en vue dans toute votre conduite, sans cela vous vous lasseriez et ne pourriez vous soutenir; mais je trouve qu'il n'y a point de charge plus propre à ce recueillement continuel que vos classes; tout vous y porte ou vous y appelle: vous y faites de saintes instructions, vous y entendez des lectures pieuses, on y chante des psaumes et des cantiques, on y garde le silence; tout cela

éloigne-t-il bien de Dieu? Quand saint Paul a dit: « Priez sans cesse, » il n'a pas prétendu qu'on soit tout le jour à l'église, parce qu'il parloit à des chrétiens de toutes sortes de professions dans lesquelles il vouloit qu'ils demeurassent; il explique aussi de quelle manière on le doit entendre en disant: « Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, ou fassiez autre chose, faites tout au nom du Seigneur. »

« C'est une erreur, dit-elle, de croire que la vie intérieure ne consiste qu'à prier : elle consiste de plus à remplir les devoirs de son état et à travailler dans la vue de plaire à Dieu. Croyez-vous que dans le monde nous ne connoissions point la vie intérieure, et que, parce que nous ne sommes point religieuses, nous ne puissions y parvenir? Ces bonnes dames, dit-elle agréablement, s'imaginent apparemment qu'il y a un paradis particulier pour elles, et que nous n'y aurons point de part. Vous vous trompez, nous sommes souvent plus droites que vous dans notre piété. M. le duc de Beauvillier[1], dont je vous ai parlé bien des fois, entend tous les jours une petite messe de grand matin; quand il y communie, il fait une courte action de grâces; il va ensuite au conseil, où il demeure jusqu'à une heure après midi, et il ne pense point à le quitter pour aller prier, parce qu'il est persuadé qu'il plaît

[1] « L'un des plus sages hommes de ma cour et de mon royaume, » disait Louis XIV en 1670. Il fut gouverneur du duc de Bourgogne, ministre d'État et chef du conseil des finances. (Voir les *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXI, p. 67.)

à Dieu en écoutant parler des affaires de l'État; je le crois aussi intérieur que vous autres. »

Puis regardant en souriant Mme du Pérou qui étoit supérieure, elle lui dit : « Si vous leur donniez la liberté de faire ce qu'elles voudroient, on les verroit toutes aller chercher des petits coins pour prier, et je craindrois bien qu'il n'y en allât guère aux classes, excepté quelques-unes, que je sais qui les aiment beaucoup et qui sont toujours prêtes d'y voler dans tous les moments qu'elles le peuvent. — Il est vrai, répondit Mme du Pérou, qu'il y en a qui en trouvent toujours les moyens, car, ayant un jour demandé à une de nos sœurs comment elle faisoit pour donner des temps extraordinaires aux classes, elle me répondit : « C'est que je veux accomplir mon quatrième vœu. »

Mme de Fontaines, qui étoit assistante, dit que depuis deux jours elle avoit passé quelques heures à une classe à la place des maîtresses que la mère supérieure avoit assemblées ; que le temps s'étoit passé à chanter et à garder le silence, parce qu'elle n'avoit osé s'avancer de leur faire l'instruction, n'étant que suppléante; que trois heures lui avoient paru fort courtes, tant elle y avoit trouvé du plaisir, et qu'elle y avoit bien pensé à Dieu. Mme de Maintenon lui répondit en riant : « C'est que vous n'êtes pas dévote ; celles qui le sont ne s'y seroient peut-être pas si bien trouvées. » Sur cela Mme de Boissauveur la fit ressouvenir qu'il y avoit longtemps que, parlant à la communauté sur le même sujet, elle avoit dit qu'il ne falloit pas recevoir des novices

plus dévotes que Mme de Fontaines. « Je le dis encore, dit Mme de Maintenon, ce seroit bien assez; » ajoutant : « Vous ne devez recevoir aucune fille à la profession qui n'ait une inclination particulière pour les classes, et qui ne s'y porte avec une grande ardeur. Une novice qui n'aimeroit pas tout ce qu'on y fait, ou qui s'y donneroit avec peine, marqueroit assez qu'elle n'a pas de vocation pour cet état; comme une fille pleine de répugnance pour les malades n'en auroit pas pour les Hospitalières. »

La maîtresse d'ouvrage, voulant rendre un bon office à ses aides qui étoient du noviciat, dit qu'un jour qu'on leur avoit donné permission de prier Dieu dans les temps qu'elles pourroient avoir de libre, elles lui avoient demandé si elle trouvoit bon qu'elles profitassent de cette permission. « Je suis sûre, reprit Mme de Maintenon, qu'elles auroient bien voulu que vous leur eussiez laissé toute liberté. » Et sur ce qu'elle assura qu'elles étoient demeurées de fort bonne grâce à travailler avec elle, sans marquer trop d'empressement ni aucune peine. « Voilà, dit Mme de Maintenon, comme il faut être dans toutes les charges, puisqu'on trouve Dieu partout et que nous ne devons chercher que lui. »

Mme du Pérou ajouta : « Ce qui détourne un peu des classes, c'est ce jour de retraite que la constitution permet; vous avez bien voulu qu'on le pût prendre un jour ouvrier, et sur cela il paroît qu'on a plus de peine à la faire le dimanche et les fêtes, parce que, dit-on, ils sont déjà consacrés à la prière; je crois pourtant que ce n'est pas tout à fait votre

intention. — N'est-il pas aussi marqué, reprit Mme de Maintenon, que la supérieure est en droit de refuser ce jour de retraite, dès qu'elle le jugera à propos? Mais on la presse peut-être, et elle ne peut pas toujours refuser. Il faut pourtant considérer qu'en prenant des jours ouvriers pour faire ces retraites, on retire une maîtresse de la classe; et si vous en faites une par mois, c'est l'ôter quatre fois la semaine, car vous êtes quatre à chacune. Cela, joint à toutes les autres, qui vous en retireront nécessairement, seroit bien préjudiciable à vos demoiselles à qui vous êtes toujours nécessaires. Pour moi, j'aimerois mieux voir à ma classe cinq maîtresses que quatre, et je serois ravie qu'outre cela il me vînt encore des demoiselles noires et des rubans couleur de feu [1]. »

---

215 [2]. — LETTRE A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1708.

J'ai cru qu'il falloit vous laisser quelque temps dans la classe sans vous rien dire; mais je crois qu'il faut présentement vous exhorter à parler plus que vous ne faites. Il y a sept à huit jours que vous êtes dans le recueillement et le silence; vous devez avoir fait une provision de vie intérieure, et mon intention n'est pas de vous la faire quitter. Je désire

[1] « Grandes demoiselles qui aident aux maîtresses dans les classes. »

[2] *Lettres et Avis* p. 312.

seulement que, suivant l'esprit de votre institut, vous joigniez le service de Marthe à la contemplation de Madeleine, et que vous remplissiez votre quatrième vœu. On n'instruit point sans parler; on n'élève point ses enfants en silence; il faudra donc, ma chère fille, que vous parliez aux demoiselles, que vous les repreniez souvent et que vous les instruisiez toujours; il faut même que vous entriez dans leurs conversations et dans leurs jeux, et que vous soyez bien persuadée que vous servez Dieu quand vous jouez aux dames, aux échecs, dans la vue d'acquérir par ces complaisances un pouvoir sur les esprits pour les mener à Dieu.

On peut plus exciter par la parole que par le silence : les apôtres, formés par Jésus-Christ, instruisoient continuellement; songez donc à remplir toutes vos obligations, ma chère fille. Il y a dans la classe même bien des temps de recueillement où elles gardent le silence; il y a des lectures, des chants; tout cela vous laisse le temps de retourner à Dieu, quand vous en seriez éloignée, ce que je ne puis croire quand vous pratiquerez ce que je vous propose.

216[1]. — LETTRE A MADAME DE SAINT-PÉRIER, PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

1708.

On nous interrompit, il y a quelques jours, dans

[1] *Lettres et Avis*, p. 304.

le temps que je voulois vous dire, ma chère fille, ce que j'ai déjà écrit ailleurs, qui est que, quand vous avez des filles de grande naissance, il faut redoubler vos soins pour leur éducation [1], mais d'une manière imperceptible aux autres, car l'égalité qu'on y garde est excellente. Ce que je demande n'iroit qu'à leur parler un peu plus souvent en particulier, à les employer à tout pour leur ouvrir l'esprit, à leur inspirer une solide piété et tout ce qui peut former leur cœur à la vertu; ces filles-là dans le monde et même dans les couvents peuvent faire de plus grands biens que celles qui sont forcées par la misère à retourner chez leurs parents. Mlle de Rochechouart est dans le cas que je vous parle, et il me semble que vous la poussez assez; ce qui me fait espérer que ses inclinations répondront à sa naissance.

Que vous êtes heureuse, ma chère fille, de ne pas

[1] Mme de Maintenon parlait ainsi d'après l'esprit même de la fondation de Saint-Cyr, cette maison n'étant pas, comme nous l'avons déjà dit, une maison ordinaire d'éducation, mais une source d'édification et d'instruction pour toute la France. Aussi, quand elle excitait Louis XIV à soulager la pauvre noblesse en fondant Saint-Cyr, elle lui disait : « Le bien et le mal que les gens de condition peuvent faire portent plus de coups que dans les autres classes de la société, parce qu'ils sont appelés à donner l'exemple. » Dans sa pensée, plus on était élevé en naissance, plus on devait faire de bien; mais ce qu'elle exigeait de la naissance, elle l'exigeait aussi de la richesse, car nous la verrons écrire : « Je donnerois de mon sang pour communiquer l'éducation de Saint-Cyr à toutes les maisons religieuses qui prennent des pensionnaires (de la bourgeoisie), elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élèvent des filles qui auront de plus grands établissements. »

n mot qui ne soit une bonne œuvre qui ira in que vous ! Vous contribuerez à la gloire de ur la terre, dans le temps que vous jouirez e ciel. Je ne puis m'empêcher de porter de aux Dames de Saint-Louis.

'ous prie de montrer cette lettre à ma sœur iemare[1], afin qu'elle fasse de même dans sa

---

². — LETTRE A MADAME DE SAINT-PÉRIER.

21 octobre 1708.

is avez de la peine à accorder deux choses vous ai dites et que vous trouvez opposées : que vous devez former autant que vous :z la conscience de vos filles à être simple, e et droite ; l'autre, qu'il ne faut pas les discoureuses. Il n'y a point d'opposition, ce nble, entre les deux conseils : ce ne sont pas s franches qui ont le plus à dire. La franchise isiste pas à dire beaucoup, mais à dire tout, tout est bientôt dit quand on est sincère, qu'il n'y a pas grand avant-propos, et qu'il it point employer beaucoup de paroles pour le cœur. Une personne simple dit naïvement elle a sur le cœur, et quand même elle seroit

rie-Madeleine de Rocquigny de Linemare fit profession le embre 1706 et mourut en 1749, à soixante-deux ans. Elle trois fois supérieure.

tres et Avis, p. 352.

un peu scrupuleuse, elle se calme par l'obéissance, et quatre mots lui suffisent. Celles qui ne sont pas simples ne peuvent se résoudre ni à parler ni à se taire ; il faut leur arracher leur confiance, et on se perd dans leurs tours et détours ; c'est ce qui fait ces longues conversations et ces retours à confesse, on a dit, mais on n'a pas tout dit, on n'a pas voulu dire une circonstance, et puis la peur prend de ne l'avoir pas dite, et on vient la redire ainsi que plusieurs autres. Un cœur droit dit dès la première fois tout ce qu'il sait. Ne voyez-vous pas que les plus franches sont les plus tôt confessées? elles ne cachent rien, et le confesseur, qui connoît cette disposition, a peu de chose à leur dire. Tout cela, ma chère fille, est de même pour les premières maîtresses : il faut dire peu à vos filles, il faut les accoutumer à peu dire d'abord, à ne se pas embarrasser de n'avoir rien à dire, à ne point chercher de quoi dire, à louer Dieu d'avoir peu à dire, car c'est la simplicité. Ces personnes-là doivent dire à ceux qui les conduisent : Je n'ai rien à vous dire, mais si vous voulez me faire des questions j'y répondrai, car je ne veux rien cacher. Cette disposition à ne rien cacher est cette ouverture, cette droiture, cette simplicité que l'on demande et qui est si agréable à Dieu. Vous voyez bien qu'elle ne consiste donc pas à beaucoup parler. Vous ne pouvez trop vous opposer à ce défaut, il est grand, et les conséquences en sont encore plus grandes. Je suis souvent humiliée chez vous de tant parler, mais il me semble que Dieu le veut ainsi. Je ne sais si vous

entendrez bien cette lettre; elle a été souvent interrompue; je ne répondrai point présentement à la dernière que j'ai reçue de vous. Adieu, ma chère fille, c'est d'aujourd'hui en huit que j'espère me trouver avec vous.

218[1]. — INSTRUCTION A LA CLASSE JAUNE.

(Sur l'aumône.)

1708.

« Mes enfants, ne vous proposez-vous point de faire l'aumône quand vous serez sorties d'ici? J'ai ouï dire que c'est la pratique des Dames de Saint-Cyr; mais la pouvez-vous faire sans la permission de votre père, de votre mère ou de votre mari? — Nous lui dîmes que non, que cependant nous nous y comptions obligées; mais que nous ne pouvions donner que peu n'ayant pas beaucoup. — Madame demanda à une demoiselle : « Quoi! vous croyez tout de bon être obligées de faire l'aumône avec vos cinquante écus, et n'ayant pas de quoi aller jusqu'à la fin de l'année? » — On lui répondit qu'il falloit se retrancher quelque chose et donner de son nécessaire, que chacun devoit agir sur cela selon son pouvoir; que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, et ceux qui ont peu doivent donner de ce peu. — « Vous dites fort bien, dit Madame; et je

[1] *Recueil d'Instructions*, p. 369.

vous assure que Dieu vous saura aussi bon gré et même plus du peu que vous donnerez qu'à d'autres qui donneroient davantage. Il ne regarde point à la grandeur de l'action, mais à l'intention qui la porte à la faire. Ne sauriez-vous point dans l'Évangile quelque exemple sur ce que nous disons? » — On lui répondit que Jésus-Christ promit qu'un verre d'eau donné pour l'amour de lui à un pauvre ne perdroit pas sa récompense, et qu'il eut plus agréable l'obole de la pauvre veuve que les grands présents des riches. — Madame demanda pourquoi. — Nous lui répondîmes que c'étoit à cause de sa bonne volonté. — Non-seulement pour cela, reprit Madame, mais aussi parce qu'elle avoit donné de son nécessaire, et que les riches n'avoient donné que de leur superflu. Voilà qui est bien consolant pour vous autres qui n'aurez pas grand'chose à donner, de penser que vous ne laisserez pas d'avoir part à la récompense promise à ceux qui font cette bonne œuvre, quand même vous ne donneriez qu'un sou. Il y a même d'autres manières de faire l'aumône, comme de procurer quelques secours, consoler les affligés, visiter les malades et leur donner les petites assistances dont on est capable, donner un bouillon à l'un, refaire le lit de l'autre. Vous pourrez aussi faire l'aumône spirituelle, qui est de donner de bons conseils et d'instruire. On peut encore faire l'hospitalité. »

219[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il faut éviter le trop grand empressement de faire plaisir aux demoiselles.)

1708.

Un jour de récréation que Madame demeura avec nous depuis deux heures jusqu'à quatre et demie, elle dit plusieurs choses fort utiles en répondant à différentes questions.

« Quand vous apportez ici quelques écrits curieux et agréables, lui dit-on, peut-on les faire voir aux demoiselles? — Oui, répondit Madame, si la maîtresse générale juge que cela leur soit propre, et il seroit bon même qu'elle prît l'ordre de la supérieure si la chose le mérite. Je voudrois que la maîtresse générale fût entièrement libre, soit de refuser, soit de différer de les donner d'abord à une classe ou à l'autre, et que celle des bleues, par exemple, croie qu'on lui fait tort si l'on commence par les jaunes, ni que la maîtresse des jaunes dise : « Cela a été aux bleues, donc c'est à notre tour à l'avoir; » car la maîtresse générale peut le donner aux vertes auparavant, et il n'est point nécessaire de le montrer à toutes. Les maîtresses, ajouta-t-elle, sont aussi vives sur cela que les demoiselles; elles ont une pas-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p. 576.

sion de leur faire plaisir, et je n'en sache aucune qui en soit exempte. Les égards et les attentions les gâtent; elles croient que tout leur est dû; elles ont des prétentions : les bleues s'offenseroient si on commençoit par les jaunes à faire voir une pièce nouvelle, et moi je voudrois que la maîtresse générale fût libre de commencer par les rouges, et, bien loin de vous empresser pour avoir promptement une nouvelle *conversation*, une nouvelle tragédie, je voudrois que vous profitassiez de cette occasion de modérer la vivacité de vos filles. Si je vous en disois les moyens, dit-elle agréablement, vous les écririez pour les mieux retenir, et quand l'occasion s'en présente, vous n'en profitez pas. Si j'apporte ici quelque chose, c'est à qui l'aura la première pour contenter l'inclination de ses filles; et puis, contre l'intention des supérieurs, qui voudroient bannir les écritures de la maison, l'on se dépêche de faire copier cette *conversation*, afin que les demoiselles la sachent plus tôt; on prend le temps des exercices, du travail, pour la leur montrer, parce qu'on veut qu'elle soit aussitôt sue que donnée, et vous me venez ensuite demander de quoi occuper vos filles à la récréation, parce qu'au lieu de leur faire apprendre une tragédie à loisir pendant ces heures-là, vous les distribuez au commencement de janvier pour qu'elles soient jouées avant le carême; et, pendant cet intervalle, il faut faire une espèce de cessation de travail et d'exercices, et livrer ce temps à leur plaisir. En vérité, cela est-il raisonnable? Je voudrois qu'on les leur donnât un an

avant que de jouer, afin qu'elles ne missent point d'autre temps que celui de leur récréation à les répéter. Je ne désapprouverois pas que, durant le carnaval, on prît des heures extraordinaires pour jouer; il faut bien leur donner quelques relâchements, mais vous avez peur de faire mal à vos enfants. Si vous leur faites apprendre une *conversation* ou des vers dans les heures de récréation : « Cela est bien sérieux, dites-vous, pour des petites; il n'y a que les grandes et raisonnables qui puissent goûter ce plaisir. » Quel inconvénient y a-t-il, ajouta-t-elle, qu'elles s'ennuient? Ne faut-il pas les y accoutumer? Cela leur arrivera souvent ailleurs. Pour moi, si je remarquois quelques filles qui témoignassent de l'ennui du jeu d'une pièce, d'un livre, je ne ferois pas semblant de m'en apercevoir; et bien loin d'éviter ce qui peut les contraindre ou les lasser, je le leur ferois faire si souvent et si longtemps, que je les habituerois à s'accommoder de tout. Je n'irois pas pressentir leur goût pour le satisfaire, ni creuser pour savoir si elles s'ennuient ou non; c'est un abîme où plus on creuse, plus on trouve de misère : le plus sûr est de le combler sans le sonder. Je sais bien qu'il est bon que les maîtresses fassent attention à diversifier leurs lectures et leurs divertissements : la jeunesse a besoin de cette condescendance; mais je ne voudrois pas que ce fût parce que les demoiselles ont marqué du dégoût, ni qu'elles s'aperçussent que j'ai cette attention à ne les point rebuter.

« — Vous chercheriez donc, dit une de nos sœurs,

un livre de lecture commune, quoique vous vissiez qu'elles en sont lasses? — Oui, répondit Madame. Quoi! parce qu'elles ne pourroient souffrir d'entendre une explication d'évangile, vous la retrancheriez! Il faut aller votre chemin, et ne faire ni plus ni moins, pour ce qu'elles peuvent dire ou montrer. Quand j'ai dit dans mes écrits qu'il ne falloit pas trop parler de Dieu, et qu'il y auroit moins d'inconvénient à ne point contenter entièrement l'ardeur des pieuses que fatiguer les autres, j'ai prétendu parler des discours de morale qu'on voudroit tenir au temps destiné à l'instruction, de peur de rebuter celles qui s'y ennuient, quoiqu'en général il faille les diversifier pour réveiller leur attention et ne pas toujours parler de piété.

« — Ne pourrions-nous pas, dit une de nos sœurs, rendre leurs lectures moins sérieuses dans le temps de récréation, c'est-à-dire depuis les Rois jusqu'au carême, afin qu'elles écoutassent ensuite les autres plus volontiers? — Fort bien, dit Madame; vous êtes maîtresses de diversifier ainsi les temps. Vous avez des livres d'histoire agréables qui, en les réjouissant, vous fourniroient une ample matière de les instruire; car il ne faut pas regarder cet exercice comme une simple lecture qui leur fasse passer le temps, et que vous vous contentiez de leur demander ce qu'elles ont retenu, mais il faut qu'elles le comprennent, que vous en fassiez l'application à elles-mêmes pour le règlement de leur conduite, en leur apprenant à réduire en pratique ce qu'elles entendent lire. Mais je ne permettrois pas, ajouta-t-elle,

aux maîtresses des petites classes d'être un mois sans parler à leurs filles du catéchisme; elles l'oublieroient bien vite, et vous devez avoir une grande attention à en venir dans vos catéchismes à la pratique. Vous y pourrez faire entrer tout ce qui regarde leurs mœurs aussi bien que leur instruction, et pour cela il faut songer à se faire entendre et à se proportionner à la portée de leur esprit. Je vous entendois faire hier, dit-elle à cette maîtresse; vous y disiez de bonnes choses, mais vous y parliez trop éloquemment; je suis sûre qu'elles n'entendoient pas la plupart des mots que vous disiez, qui convenoient cependant fort bien au sujet que vous traitiez. Je ne dis pas qu'il n'échappe quelquefois de ces expressions éloquentes, car vous parlez toutes bien; mais quand il en est échappé quelques-unes, il faut les expliquer.

« — Pourrions-nous, dit Mme de Veilhant, au temps de l'instruction, lire quelquefois aux demoiselles certains chapitres du Nouveau Testament qui conviennent à tout le monde, en leur faisant l'explication et l'application? — Assurément, répondit Madame; il est bon de leur montrer que la morale la plus sévère souvent n'approche pas de la force de certains passages de l'Évangile, qui est cependant d'obligation à tous les chrétiens. C'est ce que je fais remarquer au Roi quand il lit dans ma chambre le Nouveau Testament; je lui dis, sur ceux où Notre-Seigneur parle si fortement de la nécessité de renoncer à soi-même, de porter sa croix, de ne point aimer le monde : « Voyez, sire, combien l'on a tort

« quand on se plaint que les prédicateurs deman-
« dent des choses trop difficiles; tout ce qu'ils di-
« sent approche-t-il de ce que Jésus-Christ dit lui-
« même? »

Une autre demanda si une première maîtresse ne feroit pas bien, quand elle parle aux demoiselles en particulier, de tirer dans le Nouveau Testament ou dans l'*Imitation* quelques versets et de leur en faire l'application. « Non, ma sœur, répondit-elle; ces entretiens particuliers ne sont pas pour dire simplement de bonnes choses à ces filles, telles qu'on les trouveroit à l'ouverture d'un livre, mais pour en venir au détail de leur conduite et leur dire : Vous faites bien telle chose, continuez; mais ayez soin de le faire avec un bon motif, car, sans cela, il vous seroit inutile; je m'aperçois que vous prenez un mauvais esprit, songez à vous en défaire; vous marquez une mauvaise humeur, qui seroit fort incommode aux autres, travaillez à la vaincre. Ainsi du reste. »

220[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(De la manière de faire le catéchisme aux demoiselles, et qu'il faut cultiver la mémoire sans en faire trop de cas.)

1708.

On demanda à Madame si la manière de faire le catéchisme n'étoit pas de ces choses qu'on doit lais-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 586.

ser à la liberté des maîtresses, ou s'il falloit observer l'uniformité dans les classes, puisqu'on doit se proportionner à la capacité des demoiselles : « Vous pouvez bien, dit Madame, en vous proportionnant à la portée de vos demoiselles, être cependant uniformes dans la méthode d'enseigner le catéchisme. Les classes sont partagées de façon que vous le pouvez aisément, puisque les demoiselles y sont à peu près de même âge ; car je conviens que la manière d'instruire les rouges est différente de celle qui convient aux bleues. — Dans la classe rouge, dit une autre, n'y a-t-il pas de la différence à faire selon les temps ? lors, par exemple, qu'il y a des nouvelles venues, ne doit-on pas s'en tenir à la lettre ? — Comme cette classe, dit Madame, sera toujours composée, partie d'ignorantes nouvelles venues, partie de plus avancées, vous ne pouvez mieux faire que d'en venir toujours aux premiers principes pour qu'elles sachent bien les éléments de la doctrine chrétienne, entremêlant cependant la lettre du catéchisme de quelques explications pour vos plus avancées qui s'ennuieroient d'entendre toujours la même chose. Mais vous ne pouvez manquer sur cela de vous tenir à la manière dont MM. de la Mission[1] vous apprennent à le faire, qui est de poser d'abord pour fondement ce que dit le catéchisme, et puis d'ajouter des questions qui leur fassent comprendre par jugement ce qu'elles savent par mémoire, et ne pas em-

[1] Les prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison de Saint-Cyr.

brasser trop de matières à la fois. — Elles font, ajouta-t-on, une multitude de questions qui n'ont souvent aucun rapport au sujet de l'instruction et du catéchisme; ne faut-il pas leur répondre, afin qu'elles soient instruites sur tout? — Pourquoi leur souffrez-vous cela? dit Madame; n'est-ce pas ce que j'attaque depuis si longtemps, et ce qui les rend raisonneuses, peu simples? C'est ce qui rend aussi les classes tuantes. Je l'ai éprouvé dans les temps que j'y allois plus souvent : elles m'accabloient par cette multitude de questions. J'avois beau résoudre leurs difficultés ou répondre que j'ignorois ce qu'elles me demandoient; elles revenoient toujours sur les mêmes questions, ravies de discourir et d'embarrasser. C'est un des plus mauvais caractères qu'elles puissent avoir : il faut l'attaquer et le corriger dès les rouges, en leur ôtant la liberté de faire des questions inutiles et curieuses qui ne servent point à former leur raison et leurs mœurs. Tout ce qu'on doit leur permettre, c'est d'exposer simplement ce qu'elles n'entendent pas et d'en demander l'intelligence. Vous devez même être attentives à les prévenir sur cela en leur expliquant tous les mots de la lecture ou du catéchisme dont vous croyez qu'elles ne savent pas la signification; mais gardez-vous d'en faire des discoureuses qui questionnent pour le plaisir de parler, et qui veulent se divertir en sortant de l'attention aux instructions pour se jeter dans une multiplicité de questions frivoles sur tout ce qui leur passe par l'esprit. »

On demanda encore à Madame si elle approuvoit

qu'on fît faire les demandes du catéchisme par une demoiselle. « Pourquoi non? dit Madame; plus vous pourrez ainsi les exercer, et mieux vous les formerez. Cette manière n'est pas nouvelle : je l'ai vu pratiquer parfaitement aux vertes; cela leur donne de l'émulation et leur apprend à parler haut, surtout quand celle qui fait les questions est à une table différente de celle qui répond. Il ne faut pas aussi vous lier de telle manière que vous n'osiez les faire vous-même; mais si vous vouliez faire faire vos questions au chœur par une demoiselle, ce seroit une innovation, parce que vous êtes dans une pratique contraire, et il y auroit du danger de commettre vos filles à faire des fautes qui pourroient être une occasion à quelque irrévérence devant le saint Sacrement.

« — N'est-il pas nécessaire, dit une autre, que les demoiselles sachent le catéchisme par cœur? — Il est bon, dit Madame, qu'elles exercent leur mémoire, et il n'y a rien qu'il convienne mieux de leur faire apprendre que le catéchisme; mais, du reste, je fais peu de fond sur ce qu'elles apprennent ainsi : j'aimerois mieux qu'elles ne retinssent que six lignes et qu'elles les comprissent que d'apprendre un volume entier sans savoir ce qu'elles disent.

« — Ne trouvez-vous pas de la différence, dit une autre, entre la facilité d'apprendre par cœur quelque chose d'un livre ou de retenir un sermon d'un bout à l'autre? Il me semble que pour le premier on n'a besoin que de la mémoire et que pour le second il faut avoir été attentive et l'avoir un peu compris. — Je ne sais, dit Madame, s'il faut plus de jugement

pour retenir un sermon qu'on a entendu que pour apprendre par cœur dans un livre; mais je ne ferois pas grand cas de l'un ni de l'autre : la mémoire n'est pas un talent bien rare, elle ne fait rien au mérite, et j'aimerois mieux une fille qui auroit retenu les meilleurs endroits du sermon et qui en sauroit faire une juste application, qu'une qui le sauroit d'un bout à l'autre par mémoire. »

Madame de Vandam, qui a beaucoup de mémoire, déploroit ce talent, comme s'il eût été incompatible avec le jugement. Madame lui dit : « Il ne faut pas le mépriser, il a son utilité comme un autre : on doit le conserver et même le cultiver quand Dieu l'a donné et le mettre à profit; mais je ne voudrois pas qu'on estimât une fille pour ce seul avantage : une marque qu'il est peu solide, c'est qu'on l'attribue à notre sexe au lieu qu'on réserve le jugement aux hommes. — Est-il impossible, lui dit-on, d'avoir l'un et l'autre de ces talents à la fois?—Nullement, dit Madame, il y a des personnes qui ont du jugement sans avoir de mémoire, je ne les trouve pas beaucoup à plaindre; d'autres qui étant dépourvues de jugement y suppléent par une grande mémoire, et c'est peu de chose; pour celles qui n'ont ni mémoire ni jugement, elles sont bien mal dans leurs affaires. — Seriez-vous d'avis, dit une de nos sœurs, que pour cultiver la mémoire des demoiselles, on leur fît apprendre beaucoup de choses? — Non, dit Madame, cela prendroit un temps qu'on emploieroit bien plus utilement si on formoit leur raison. Il n'est pas question de remplir leur esprit, mais

qu'elles comprennent ce qu'elles pratiquent. — La plupart, dit M[me] de Berval, retiennent plutôt par mémoire qu'elles ne comprennent ce qu'elles entendent : une preuve de cela, c'est que ces mémoires prodigieuses, qui savent tant de choses par cœur, ne peuvent rapporter ce qu'il y a de principal dans une lecture qu'on leur fait, au lieu qu'on en voit d'autres qui apprennent difficilement et qui redisent d'une manière fort juste les meilleurs endroits de l'instruction et des lectures qu'elles ont entendues. — C'est une marque, dit Madame, que les premières ont plus de mémoire que de jugement et les secondes plus de jugement que de mémoire, et en cela elles leur sont préférables. »

221[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le ridicule des pièces composées par les religieuses ; s'en tenir à celles que Madame a données ; être sobre sur les lectures.)

1708.

Madame ayant entendu dire que quelques petites demoiselles de la classe rouge avoient osé gâter la tragédie de *Jonathas*, mettant au lieu des personnages de Samuel et de Saül des noms d'animaux et faisant de tout cela un assemblage bizarre, elle marqua un très-grand mécontentement à la com-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 733. — *Recueil des Réponses*, p. 593.

munauté de ce qu'au lieu de les reprendre, en s'étoit amusé à les écouter. « Est-il rien de si ridicule? dit-elle; ce n'est pas assez dire, il faut le nommer profanation. Quoi! tourner ainsi sottement des paroles de l'Écriture sainte dont cette pièce est composée! Si vous le regardez du côté de la piété, c'est ce qu'on appelle profaner une chose sainte; si vous consultez le bon sens, vous m'avouerez que c'est une impertinence de gâter une bonne chose. Quand cette pièce seroit profane, un esprit raisonnable ne pourroit prendre plaisir à ce ridicule : c'est ce qu'on appelle une farce. Je ne connoîtrois que Polichinelle capable de cette sotte plaisanterie : on lui parle d'hyménée; il répond : cheminée; tout le menu peuple éclate de rire; mais les honnêtes[1] gens haussent les épaules. Est-il possible qu'à Saint-Cyr on souffre quelque chose de pis, et qu'au lieu de faire taire à la première parole de sots enfants à qui de pareilles sottises passent par l'esprit, on les donne en spectacle? Vous ne devez pas donner à vos demoiselles une éducation trop élevée ni curieuse comme nous avions fait d'abord; mais aussi il ne faut pas que vous leur en donniez une rampante et peu raisonnable, ni tolérer, par une simplicité qu'on doit plutôt appeler petitesse, des choses pitoyables, tel qu'est, par exemple, de faire jouer un noël où la sainte Vierge et saint Joseph sont introduits sur le théâtre allant de porte en porte mendier un logement.

« Cela vient, ajouta Madame, de ce qu'on fait les

[1] Les gens bien élevés.

hoses sans demander conseil : devroit-on jamais ›lérer dans la maison aucun de ces noëls ridicules ui mêlent des circonstances sottes et risibles aux lus saints de nos mystères? Quelle utilité trouvez-ous à les faire chanter à vos demoiselles? Si c'est our les divertir, faut-il qu'elles se récréent aux épens de ce qu'il y a de plus auguste dans notre eligion ? Si c'est pour exciter leur piété, l'excite-ez-vous par des choses aussi peu sérieuses ? On ouffre cela parmi le peuple qui est plus simple : n les a d'abord composés pour les instruire du mys-ère d'une manière aisée à retenir, et puis il s'y est nêlé des choses tout à fait sottes à quoi l'on ne rend pas garde, et qui ne sont pas si dangereuses tous ces gens-là qu'à vos filles, qui en prendroient lutôt occasion de s'en réjouir qu'elles ne s'en édi-eroient et qui pourroient même en abuser. Ne avons-nous pas vu au commencement, quand on t représenter l'époux et l'épouse du *Cantique des antiques*, quoique ce fussent de beaux vers ? De lus, votre fondation vous obligeant d'élever la oblesse du royaume, il faut inspirer à vos demoi-elles une piété solide et raisonnable qui puisse s soutenir dans les différents états où il plaira à ieu de les appeler. Remplirez-vous les intentions e vos fondateurs, quand vous ferez de toutes les éculières que vous avez ici des filles pleines de etitesses, de travers, d'idées basses et grossières e notre religion? Combien seront-elles déconcer-ées quand elles se trouveront tournées en ridicule ar les personnes de bon sens sur des choses qu'elles

auront reçues de vous comme merveilleuses! Comment conserveront-elles les instructions solides que vous leur aurez données, si elles se sont confondues avec toutes ces puérilités? C'est ce qui me rend si vive à attaquer ces travers par la crainte qu'ils ne deviennent des défauts généraux et perpétuels dans la communauté, parce qu'en bonne philosophie on ne sauroit donner aux autres ce qu'on n'a pas. Comment donc donnerez-vous à vos demoiselles cette droiture et cette solidité dont je vous parle si souvent, si vous ne les avez pas vous-mêmes?

« — Il faut espérer, lui dîmes-nous, Madame, que vous nous les communiquerez, et qu'étant notre mère et notre institutrice, vous nous laisserez votre bon esprit : c'est de quoi nous avons bonne envie.
— Oh! pour ce bon esprit, je ne présume pas de l'avoir, répondit-elle; mais si Dieu m'a donné quelque droiture, il ne tiendra pas à moi que je ne vous la communique; vous savez avec elle ardeur je vous souhaite un bon esprit et avec quelle franchise je vous parle. Je connois votre bonne volonté; vous êtes ravies d'être éclairées, d'être reprises, d'être redressées; mais ce n'est pas assez, il faut entrer dans la pratique. Vous me parlez de vous laisser mon esprit; vous auriez un goût bien différent du mien, si vous preniez plaisir à ces cantiques et à ces fades représentations qui inspirent si peu de respect pour nos mystères. Je n'ai jamais pu souffrir qu'on se fît un jeu des choses saintes; j'ai toujours cru qu'on devoit parler de Dieu comme de Dieu, c'est-à-dire sérieusement et respectueusement; je vou-

drois que l'on cessât d'en parler plutôt que de le faire d'une manière qui ne seroit pas convenable. C'est ce qui m'afflige à l'occasion des religieuses : comme elles sont pleines de Dieu, elles le veulent toujours mêler dans leurs conversations, et parce qu'elles ont cependant besoin de se délasser et de relâcher l'arc, elles rient et plaisantent sur des choses de piété comme sur des indifférentes. Cela ne convient point en général aux religieuses, combien plus devez-vous l'éviter, vous qui élevez de jeunes séculières à qui il faut inspirer un grand respect pour tout ce qui regarde la religion !

« —Pourroit-on, dit une de nos sœurs, employer dans un jeu quelques circonstances d'une histoire de l'Ancien Testament, par exemple, pour représenter un proverbe ou figurer l'histoire même sans discours, comme qui représenteroit le sacrifice d'Isaac ?

— Non, dit Madame, cela n'en seroit pas meilleur pour être fait en silence. Vos filles doivent avoir tant de vénération pour les choses saintes, qu'elles n'osent les faire entrer dans leurs divertissements. Il n'en faut parler que d'une manière qui élève l'esprit à Dieu, avec autant de solidité que vous en pouvez remarquer dans ces excellentes pièces que je vous ai données. Vous voyez même que je n'ai pas voulu qu'elles vous missent dans leurs jeux, qu'elles fissent des prises d'habits, des professions, parce que cela ne m'a pas paru assez respectueux. Comment tolérerois-je qu'elles y employassent l'histoire sainte ? On doit leur apprendre à traiter toujours sérieusement les choses sérieuses, et vous

devez absolument retrancher des jeux de vos demoiselles tout ce qui contrefait les cérémonies de l'église ou certaines actions respectables des couvents, par exemple, l'élection d'une supérieure, l'exhortation que lui fait l'évêque en pareil cas, etc.

« — On raconte cependant dans la vie des saints, dit une de nos sœurs, comme une chose de bon augure, que dans leurs jeux ils imitassent les cérémonies de l'église, qu'ils fissent des sermons, des prédications, qu'ils chantassent la messe. — Nous ne savons pas, dit Madame, comment les saints faisoient ces sortes de représentations; elles pouvoient être accompagnées d'une simplicité qui les rendoit louables; le monde étoit plus simple autrefois, et l'on a été obligé de défendre bien des choses dont l'institution étoit pieuse et utile. Par exemple, l'hôtel de Bourgogne, à Paris, avoit été établi pour représenter la Passion de Jésus-Christ; l'on y mettoit un homme en croix, l'on portoit à sa bouche une éponge pleine de vinaigre, et l'on imitoit ainsi toutes les autres circonstances de la Passion de Notre-Seigneur; le peuple y assistoit avec tant de piété qu'il fondoit en larmes. La simplicité ayant diminué, il s'y est mêlé de si grands abus que l'on a été obligé de défendre cette représentation, et cet hôtel de Bourgogne[1], qui avoit été destiné pour une fin si édi-

[1] L'hôtel de Bourgogne était situé à Paris rue Mauconseil, là où se trouve aujourd'hui la halle aux cuirs. Les *confrères de la Passion* s'y établirent, en effet, sous le règne de François Ier, pour y jouer les pièces saintes qu'on appelait *mystères*; plus tard, on y joua des bouffonneries, des pastorales, des comédies, et enfin,

fiante, sert à présent de théâtre pour représenter les plus mauvaises pièces. Voilà comme l'on peut abuser des plus merveilleuses choses et ce qui oblige d'en blâmer et d'en retrancher comme dangereuses d'autres qui en elles-mêmes et dans leur origine étoient très-bonnes. C'est pourquoi l'exemple des saints, qui dans leur jeunesse contrefaisoient les cérémonies de l'église, ne doit pas être une raison pour vous de le tolérer à vos demoiselles, quoique je ne les condamne point en général.

« — Désapprouveriez-vous, lui dit Mme de Bouju, que comme elles jouent quelquefois à la madame, faisant des visites et en recevant, elles jouassent aux religieuses ? — Non, répondit Madame, ce jeu n'a rien de mauvais en lui-même ; il est assez indifférent qu'elles se réjouissent à représenter une communauté, qu'elles établissent une maîtresse, des pensionnaires, qu'elles aillent au parloir, pourvu qu'elles n'y mêlent ni cérémonies de l'église ni pratiques religieuses, qu'elles pourroient tourner en ridicule et pour lesquelles on doit leur inspirer un grand respect.

« Il faut ainsi, ajouta-t-elle, retrancher de leurs plaisirs les choses dont elles pourroient abuser : l'industrie de l'éducation est de les rendre utiles ; mais si l'on n'a pas assez d'esprit et d'adresse pour y mêler de l'utile, il faut au moins en bannir tout

jusqu'en 1680, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. En 1680, la *farce italienne* s'y établit, et c'est de ces pièces, en effet, très-mauvaises, que Mme de Maintenon veut parler.

ce qui pourroit être dangereux. Mais vous n'éviterez pas tous les inconvénients dont nous venons de parler, tant que vous aurez cette avidité que je vous reproche à leur chercher de nouveaux chants, de nouveaux eux, de nouveaux spectacles. Rien n'est si dangereux que ce goût pour la nouveauté, et il est naturel à l'homme, surtout à la jeunesse; mais bien loin de le nourrir et de le satisfaire, vous devez plutôt l'amortir pour ainsi dire en ne lui donnant point d'aliments. Toute votre sûreté est de ne rien innover : il faut vous contenter des pièces et des conversations que je vous ai données; il y en a assez pour diversifier. Croyez-vous que ceux qui donnent des spectacles publics en changent si souvent ? Les tragédies qu'on joue aujourd'hui sont les mêmes que celles qu'on jouoit il y a quatorze ans; le mieux qu'on puisse faire est d'entremêler quelques nouvelles pièces à ces anciennes qui reviennent toujours. Pourquoi vos demoiselles seront-elles plus dégoûtées que tous les gens du monde? Où est la raison de leur chercher quelque chose de nouveau ? Tout ce que vous pourrez leur permettre, c'est de jouer des proverbes, pourvu qu'on supprime dans la représentation ce qui sentiroit l'amour ou quelque passion dangereuse, et que cela se compose sur le champ, sans écritures, car il n'en faut pas faire une pièce. »

On demanda à Madame si elle appelleroit faire quelque chose de nouveau de joindre des morceaux de différentes pièces; qu'on mêlât, par exemple, des morceaux de la tragédie d'*Esther* avec des stances

de M. l'abbé Testu [1], et que de tout cela ensemble on en fît une représentation. « On peut, répondit Madame, ne jouer qu'un acte d'*Esther*, si l'on n'a pas le temps de la jouer entièrement; mais où est l'utilité d'y mêler des stances? Chantez-les seulement quand vous voudrez vous donner un opéra spirituel. N'est-ce pas dommage de démembrer ces excellentes pièces pour en faire un mélange et un galimatias qui, dans le fond, ne vaudra rien, et que les gens de bon goût ne pourront approuver, quoique celles qui l'ont arrangé le croient merveilleux? Qui vous a dit que ces pièces rapportées conviennent les unes aux autres? Tout cela ne prend-il pas votre temps? Encore une fois, il ne faut rien de nouveau, vous avez de tout ce qu'on peut désirer : des tragédies, de la musique, des conversations; jouissez-en, et vous en réjouissez puisqu'on vous les a données; mais bornez-vous donc là. C'est à quoi je crains que vous n'ayez bien de la peine, car vous avez un grand penchant à leur chercher des plaisirs nouveaux.

« Il y a une chose, ajouta Madame, que je voudrois bien obtenir des maîtresses, c'est qu'on laissât à chaque classe les livres qu'on y a mis, sans les prêter aux autres. Les livres sont un article bien important dans votre maison; vous ne sauriez observer trop exactement la règle de n'en laisser entrer aucun qui n'ait été examiné et approuvé par vos supérieurs : je ne dis pas seulement les livres de

[1] Les *Stances chrétiennes* de l'abbé Testu, mises en musique par Oudot, étaient souvent chantées à Saint-Cyr.

conséquence, mais je dis généralement; vous ne devriez pas laisser entrer un manuscrit, un imprimé, sans cette précaution; vous ne sauriez croire combien elle est essentielle. Où seroit la bonne foi, de ne pas lire les meilleurs livres sans la permission de son évêque, et de laisser introduire tous ces petits livres, couverts de papier bleu, qui pour l'ordinaire ne contiennent que des sottises? Est-ce qu'il n'y a que les bons livres qui ont besoin de l'examen? Mon Dieu! que cette facilité à donner l'entrée à ces petits livres sans approbation vous exposeroit à de terribles dangers! Si les jansénistes et les quiétistes vous connoissoient ce foible, ils auroient bientôt trouvé le secret de vous débiter toutes leurs erreurs par de petits imprimés, des maximes, des sentences qui se vendent presque pour rien, des cantiques nouveaux et spirituels. C'est dans ces sortes de livres qu'on trouve les choses les plus dangereuses, parce qu'ils ne sont pas sujets à l'examen et à la censure. Vous y trouverez des pauvretés pareilles à celles dont les noëls, la plupart, sont remplis, ou des erreurs semées avec des choses qui paroissent les plus précieuses et contre lesquelles on n'est point en garde, parce qu'on n'y soupçonne point de mal. Souvenez-vous de ce cantique que nous fîmes chanter à M. de Meaux [1], par Mme de Beaulieu, qui l'appeloit un pom-

[1] Bossuet, évêque de Meaux. Il vint souvent à Saint-Cyr, à l'époque du quiétisme, dont les erreurs avaient été adoptées par quelques Dames. Il s'agit sans doute ici d'un des cantiques de Mme Guyon, qu'on fit chanter devant lui par Mme de Beaulieu, l'une des belles voix d'*Esther*.

peux galimatias : n'est-il pas rempli d'erreurs des quiétistes? Au nom de Dieu, bannissez tout cela de votre maison; ne laissez jamais entrer chez vous aucuns livres ni manuscrits, sans approbation, sans examen ou permission de vos supérieurs, ni par le canal de ce qu'on appelle honnêtes gens, ni par celui des dévots, ni même par celui des filles qui entrent pour vous servir. On pourroit bien faire passer par elles ce qu'on n'oseroit pas vous donner autrement. »

M[me] de Blosset dit qu'il venoit quelquefois de ces imprimés, par des enveloppes, des paquets qu'on porte de Paris, que les demoiselles ramassent; et qu'elles avoient trouvé depuis peu une partie du *Mercure galant* [1], dont elles avoient ramassé les feuilles. « Quoi! dit Madame, vous souffrez que ces feuilles qui servent d'enveloppes tombent ainsi dans les mains des demoiselles! qu'elles les ramassent! qu'elles les relient! qu'elles les lisent! Voilà ce que j'appellerois matière de confession pour une maîtresse si cela m'étoit arrivé! — Nous voilà instruites pour jamais sur cet article, dirent-elles toutes. — Je le désire, repartit Madame, et que vous transmettrez à celles qui viendront après vous cette même fidélité et cette même exactitude à ce qu'il n'entre rien de suspect chez vous. »

A la fin de cette conversation, M[me] de la Rozière

[1] Recueil qui paraissait tous les mois, et contenait des nouvelles politiques, des anecdotes, des contes, des pièces de vers, etc. Il avait commencé en 1605, sous le nom de *Mercure françois*, et il finit en 1792.

conséquence, mais je dis généralement; vous ne devriez pas laisser entrer un manuscrit, un imprimé, sans cette précaution; vous ne sauriez croire combien elle est essentielle. Où seroit la bonne foi, de ne pas lire les meilleurs livres sans la permission de son évêque, et de laisser introduire tous ces petits livres, couverts de papier bleu, qui pour l'ordinaire ne contiennent que des sottises? Est-ce qu'il n'y a que les bons livres qui ont besoin de l'examen? Mon Dieu! que cette facilité à donner l'entrée à ces petits livres sans approbation vous exposeroit à de terribles dangers! Si les jansénistes et les quiétistes vous connoissoient ce foible, ils auroient bientôt trouvé le secret de vous débiter toutes leurs erreurs par de petits imprimés, des maximes, des sentences qui se vendent presque pour rien, des cantiques nouveaux et spirituels. C'est dans ces sortes de livres qu'on trouve les choses les plus dangereuses, parce qu'ils ne sont pas sujets à l'examen et à la censure. Vous y trouverez des pauvretés pareilles à celles dont les noëls, la plupart, sont remplis, ou des erreurs semées avec des choses qui paroissent les plus précieuses et contre lesquelles on n'est point en garde, parce qu'on n'y soupçonne point de mal. Souvenez-vous de ce cantique que nous fîmes chanter à M. de Meaux [1], par Mme de Beaulieu, qui l'appeloit un pom-

[1] Bossuet, évêque de Meaux. Il vint souvent à Saint-Cyr, à l'époque du quiétisme, dont les erreurs avaient été adoptées par quelques Dames. Il s'agit sans doute ici d'un des cantiques de Mme Guyon, qu'on fit chanter devant lui par Mme de Beaulieu, l'une des belles voix d'*Esther*.

peux galimatias : n'est-il pas rempli d'erreurs des quiétistes? Au nom de Dieu, bannissez tout cela de votre maison; ne laissez jamais entrer chez vous aucuns livres ni manuscrits, sans approbation, sans examen ou permission de vos supérieurs, ni par le canal de ce qu'on appelle honnêtes gens, ni par celui des dévots, ni même par celui des filles qui entrent pour vous servir. On pourroit bien faire passer par elles ce qu'on n'oseroit pas vous donner autrement. »

Mme de Blosset dit qu'il venoit quelquefois de ces imprimés, par des enveloppes, des paquets qu'on porte de Paris, que les demoiselles ramassent; et qu'elles avoient trouvé depuis peu une partie du *Mercure galant*[1], dont elles avoient ramassé les feuilles. « Quoi! dit Madame, vous souffrez que ces feuilles qui servent d'enveloppes tombent ainsi dans les mains des demoiselles! qu'elles les ramassent! qu'elles les relient! qu'elles les lisent! Voilà ce que j'appellerois matière de confession pour une maîtresse si cela m'étoit arrivé! — Nous voilà instruites pour jamais sur cet article, dirent-elles toutes. — Je le désire, repartit Madame, et que vous transmettrez à celles qui viendront après vous cette même fidélité et cette même exactitude à ce qu'il n'entre rien de suspect chez vous. »

A la fin de cette conversation, Mme de la Rozière

[1] Recueil qui paraissait tous les mois, et contenait des nouvelles politiques, des anecdotes, des contes, des pièces de vers, etc. Il avait commencé en 1605, sous le nom de *Mercure françois*, et il finit en 1792.

demanda à Madame ce que devoit faire une maîtresse qui auroit souffert ou fait faire aux demoiselles quelque chose de mal à propos (par exemple, de chanter des noëls, dont il étoit question de faire une représentation, un jeu peu convenable), si l'on pouvoit se contenter de ne le plus faire faire aux demoiselles, comptant qu'insensiblement elles l'oublieront. « Il faudroit, dit Madame, leur défendre de continuer ; car, croyez-moi, s'il y en a d'assez simples pour croire cela bon, vous en avez d'assez spirituelles pour voir qu'il ne vaut rien et pour conclure que, puisque vous ne voulez plus qu'elles jouent et qu'elles chantent comme auparavant, c'est une marque que vous vous êtes ravisée et qu'on n'a pas approuvé ce qu'on avoit fait. Le détour que vous prendriez pour trouver des prétextes de l'abolir, sans leur en dire la raison, ne serviroit qu'à leur faire voir que vous n'êtes pas de bonne foi. — Ce ne seroit donc pas, ajouta-t-on, une imprudence capable d'attirer leur mépris, que de leur dire tout franchement : « Mes enfants, je vous avois fait apprendre ce jeu, cette chanson, où je ne croyois point de mal ; mais après y avoir bien pensé, je trouve que cela ne vaut pas grand'chose par telle et telle raison ; ainsi je vous conseille de l'oublier et de vous remplir de choses plus solides ; je ne veux plus du tout qu'on le fasse. » — Je goûterois fort, dit Madame, ce procédé droit et simple ; je suis persuadée que, bien loin de vous faire mépriser de vos demoiselles, elles vous estimeroient davantage ; vous leur donneriez par là l'exemple de la bonne

foi et de la simplicité qu'elles doivent pratiquer en semblables rencontres. Il n'y a rien de si grand que cette droiture qui va jusqu'à n'être point honteuse de se rétracter quand on a eu tort. — Ne pourroit-on pas simplement leur dire : « Nous ne faisons plus telle chose parce que les supérieurs l'ont désapprouvé ? » — On le pourroit, dit Madame, mais j'aimerois mieux leur dire les raisons que l'on a eues de changer d'avis, parce que cela leur formera à elles-mêmes le jugement et la raison. »

222[1]. — LETTRE AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1709.

La première maîtresse doit parler aux demoiselles le plus souvent qu'elle peut ; c'est par les instructions générales et particulières qu'elle leur inspirera le bien ; c'est par là qu'elles seront élevées solidement ; le reste n'est qu'un ordre extérieur qu'il faut pourtant toujours observer, mais l'important est de les connoître, de leur parler sur leurs besoins, de leur donner des moyens pour se corriger, de les attendre avec patience et de les encourager, de suivre les progrès qu'elles font, de les louer ou blâmer selon le naturel qu'on leur connoît, de leur parler fortement en particulier et avec beaucoup de ménagements en général, de leur parler de la misère qu'elles trouveront hors de

[1] *Lettres et Avis*, p. 316.

Saint-Cyr, mais avec bonté et jamais par manière d'insulte, se souvenant toujours qu'on a été soi-même du nombre de ces pauvres demoiselles. Enfin il faut les traiter comme de bonnes mères qui compatissent à toutes sortes de misères, mais qui veulent toujours les consoler ou les adoucir. Les maîtresses subalternes doivent agir avec le même esprit de bonté et de charité et de vrai zèle pour le bien solide des demoiselles que le Roi et l'État leur confient.

223[1]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1709.

La perfection de votre état, la perfection de maîtresse de classe, le zèle de votre institut et les services que vous lui rendrez demandent de vous la même chose, ma chère fille; vous ne serez jamais bonne à vos classes qu'autant que vous serez bonne religieuse. C'est un abus qui a été de tout temps dans votre maison, qu'il faut de grands talents pour les demoiselles : tous les talents vous seront difficiles et dangereux, si vous n'avez point de vertu, et avec une véritable vertu vous serez utile aux demoiselles, quelque peu de talents que vous ayez; soyez solide, droite et simple, et vous les rendrez telles à proportion de leur âge et de leur état. Vous ne pouvez mieux faire, ma chère

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 53.

fille, que de vous bien porter; je suis fort bien aujourd'hui.

224[1]. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1709.

On peut quelquefois leur faire faire ce qui n'est pas marqué dans le règlement, comme, par exemple, les faire travailler pendant quelque temps aux récréations qu'elles ont libres, leur faire cesser pour un jour ou deux leurs exercices ; mais en même temps il est bon de leur faire sentir qu'on a des raisons pour cela, comme, par exemple, qu'on est fort pressé de quelque ouvrage ; et il ne faut pas qu'elles osent dire : Cela n'est pas dans nos règlements. Vous avez l'autorité de changer tout cela comme il vous plait, mais cependant il faut prendre garde à le faire rarement et que chacune ne suive pas son goût particulier, car une fille, par exemple, portée à la piété les retireroit de leurs exercices ordinaires pour leur faire faire, tantôt des oraisons particulières, tantôt des neuvaines à quelque saint ; et une autre qui aimeroit le travail leur feroit quelquefois sentir, même sans le leur dire, qu'elle a regret aux moments qu'elles donnent à l'oraison, et négligeroit volontiers leur instruction pour les faire travailler comme de bonnes servantes, croyant que qui travaille fait tout, et que le

[1] *Recueil des Réponses*, etc., p. 56.

reste ne doit être compté pour rien. Chacun pense diversement, et plus diversement qu'on ne sauroit dire, et je suis persuadée que qui vous feroit écrire à toutes en particulier ce que vous pensez sur l'éducation, il ne s'en trouveroit pas une qui ne pensât un peu différemment. Il y a bien de certaines maximes principales que vous auriez toutes, comme: qu'il les faut élever chrétiennement, les accoutumer à une vie laborieuse; mais il y a des choses plus particulières sur lesquelles vous ne conviendriez pas de même. Ainsi le remède c'est de ne les point conduire par votre propre esprit, de sacrifier vos vues, de n'entrer pas même dans ce qu'on pourroit vous proposer qui seroit meilleur que ce qu'on a établi dans la maison, mais le suivre par préférence à tout; sans cela on ne gardera point cette uniformité dans les maximes qui est le capital pour elles et pour vous. Quand j'ai dit qu'on est maîtresse de changer leur règlement, j'entends pour quelque temps en passant : ce seroit renverser l'ordre si l'on étoit plus longtemps hors de la règle que dans l'exercice de la règle.

225[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Contre l'esprit de cachotterie et sur l'obéissance.)

1709.

« Mes chères enfants, je viens vous parler de deux

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 143.

choses importantes, et bien différentes l'une de l'autre, mais qui ne se nuisent point, et doivent même s'accommoder ensemble : la première est sur l'esprit de cachotterie, que je vous prie de détruire absolument parmi vous. Soyez bien aises que vos maîtresses voient tout ce que vous faites, parce que vous n'êtes pas encore assez mûres et expérimentées pour juger de ce qui est bien ou mal, et ceux qui veillent sur votre conduite sont en état de vous le faire remarquer, ce qui vous formera extrêmement la raison. Dans le monde on jugeroit très-mal d'une fille qui voudroit se cacher de sa mère, ou d'une femme qui, voyant entrer son mari, cacheroit un livre, un papier, ou se cacheroit elle-même; il en concevroit de terribles soupçons. Quand donc vous voyez arriver une de vos maîtresses, il ne faut pas vous cacher de ce que vous dites ou de ce que vous faites, et, si elle vous le demande, il faut lui dire simplement ce que c'est. Ce qui retient quelquefois les jeunes personnes sur cela, c'est qu'elles croient qu'on va les blâmer et les reprendre. Ne craignez rien, vous ne serez reprises que pour votre bien, et selon la qualité de la faute que vous faites; si elle est considérable, on vous le fera voir avec bonté, car on ne se servira jamais de votre propre aveu pour vous punir; au contraire, on vous saura gré de votre droiture; si c'est une enfance, on vous le fera remarquer, et si c'est une chose indifférente, on vous dira qu'il n'y a point de mal, et ainsi on vous apprendra à faire un discernement juste. Plus je vis, et plus l'expérience me fait voir que l'esprit

de cachotterie est ce qui perd la plupart des jeunes personnes ; et tout ce qu'il y a de gens éclairés, que j'ai consultés, m'ont toujours dit de même.

« Quand je reviendrai vous voir, je prétends qu'on me puisse dire qu'il n'y en a aucune d'entre vous qui fasse des fautes considérables ; pour les fautes légères, il n'est pas étonnant que vous en fassiez quelques-unes, et elles ne m'empêcheront pas de vous venir voir, quand d'ailleurs vos maîtresses seront contentes de vous, et je prendrai plaisir à écouter toutes les demandes que vous voudrez me faire, et à vous faire connoître ce qui est mal en soi, et les raisons qui le rendent tel. J'emploierai de bon cœur, et avec plaisir, tout ce que Dieu m'a donné de lumières et de raison, à votre service ; mais promettez-moi donc que vous prendrez pour toujours une conduite franche, ouverte, sans aucun déguisement ni détour, n'ayant rien de caché pour vos maîtresses tant que vous serez ici, et que vous conserverez ce même bon esprit à l'égard des personnes dont vous dépendrez, comme vos pères, vos mères, oncles ou tantes, maris ou autres personnes, quand vous serez dehors. »

Elles le lui promirent toutes. Puis elle ajouta : « Croyez, mes enfants, que ce que je vous demande est très-raisonnable, et pour votre seul bien ; vous le pouvez voir vous-mêmes, pour peu que vous réfléchissiez sur ce que je viens de vous dire ; j'y ajouterai encore, pour achever de vous convaincre, que j'ai connu une femme de qualité et de grand mérite qui avoit pris auprès d'elle une jeune demoi-

selle dans le dessein de lui faire sa fortune en l'établissant après qu'elle y auroit demeuré quelque temps ; mais qu'elle en fut dégoûtée, et la renvoya sans avoir rien fait pour elle de ce qu'elle avoit projeté, uniquement parce qu'elle lui trouva un air mystérieux ; dès qu'elle entroit dans sa chambre elle avoit toujours quelque chose à cacher, tantôt un livre, tantôt un ouvrage, une autre fois un papier, et je vous assure que toute femme sage et raisonnable en auroit fait autant qu'elle, et que qui que ce soit ne s'accommode pas d'une personne dans la conduite de laquelle on ne voit point clair.

« La seconde chose que je vous demande est de vous appliquer à l'obéissance, de la pratiquer de bon cœur, d'en prendre une bonne habitude, et ne point regarder cette vertu comme ne convenant qu'aux jeunes personnes ou aux religieuses. Je puis vous assurer, avec cette sincérité que vous me connoissez et avec laquelle je vous parle toujours, qu'elle est de tous les états et de tous les âges. Demandez à cette demoiselle, ajoute-t-elle en montrant M[lle] d'Aumale qui avoit l'honneur d'être chez elle à la cour[1], si elle n'a pas besoin de beaucoup de soumission, et si elle sait à quelle heure elle se lèvera et se couchera, et ce qu'elle peut faire à chaque heure du jour, Il n'en est pas, dans le monde, comme de vous, à qui tout est réglé et marqué ; on ne sait pas souvent, d'une heure à l'autre, ce que l'on fera, surtout quand on est dans la dé-

[1] Voir page 119.

pendance. Plût à Dieu que les personnes qui y sont eussent fait auparavant un bon noviciat, où on leur eût bien appris à se soumettre et à rompre leur volonté, elles en seroient bien plus heureuses et plus contentes, car celles qui y ont été accoutumées dès leur jeunesse le font avec bien plus de facilité que les autres.

« Ce qu'on appelle proprement une personne bien née est une personne prête à faire tout ce que l'on a raisonnablement raison d'exiger d'elle. Je ne puis trop vous exhorter, mes chères enfants, à vous accoutumer à rompre votre volonté; vous vous en trouverez bien en quelque état que vous soyez dans la suite. Si votre fortune, par exemple, vous oblige à être chez quelque personne de condition, il faut obéir continuellement, être toujours prête à tout, et dans une sujétion continuelle; il faut ordinairement, dans ces sortes de postes, rompre dix à douze fois les projets qu'on pouvoit avoir faits. Si vous êtes mariées, vous ne ferez point vos volontés avec un mari, mais il faudra nécessairement faire la sienne. Si vous êtes religieuses, le vœu d'obéissance que vous ferez vous y obligera doublement. Ne vous imaginez donc point que la dépendance soit une pratique d'enfant. Qu'on me demande, à moi-même, si je reviendrai demain à Saint-Cyr : je n'en sais rien; à quelle heure je dînerai : je ne le sais pas, parce que, si je suis à Saint-Cyr, ce sera à onze heures, si je demeure chez moi, c'est à midi; à la cour je dîne à deux heures. Il en est de même pour mon coucher, ce n'est quelquefois qu'après minuit.

On pourroit croire que c'est pour son plaisir qu'on se couche si tard, ou parce qu'on ne se soucie pas de le faire plus tôt; point du tout, on seroit quelquefois fort aise de se coucher de bonne heure, mais on n'est pas libre de disposer de soi. Vous qui êtes si bien instruites, à qui on tâche d'apprendre sitôt à obéir, obéissez donc, soumettez-vous; rien n'est meilleur, *c'est le partage de notre sexe*, et j'espère que vous profiterez des leçons qu'on vous donne là-dessus, et que vous excellerez dans l'art merveilleux de savoir se vaincre soi-même, et de plier à toutes mains, selon la volonté de ceux dont vous dépendez; car ce n'est pas seulement pour le temps que vous êtes à Saint-Cyr que je vous prêche cette obéissance, c'est pour tout le temps de votre vie. Je vous l'ai dit cent fois, et je vous le redis encore, il ne s'en trouve point où il ne faille se soumettre à quelqu'un; les princes et les magistrats obéissent, quoique ce soit eux qui ont l'autorité en main : ils se soumettent aux lois, aux remontrances qu'on leur fait. Le pape même n'obéit-il pas à son confesseur, en ce qui regarde sa conscience? Vous ne trouverez personne sur la terre de raisonnable qui ne se soumette. »

---

226 [1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Quels jeux conviennent aux demoiselles, et ceux dont il est convenable de faire la dépense.)

1709.

Pour traiter toutes sortes de matières, la première maîtresse des *rouges* demanda un jour à Madame si elle pourroit permettre aux plus jeunes de faire des poupées aux récréations, que cela serviroit à les rendre adroites en les réjouissant. « J'aimerois toujours mieux toute autre chose que l'oisiveté, dit Madame; mais vous les rendrez bien plus adroites en leur faisant faire des choses utiles qui les formeront encore mieux, et je ne crois pas que vous leur deviez laisser faire des poupées. Les filles commencent à être capables d'apprendre à travailler de bonne heure, et les moins habiles savent bien vite tirer quelque utilité de leurs doigts. Vous n'en avez point qui n'aient sept ans accomplis, et vous ne pouvez trop tôt les occuper utilement pour elles, afin d'avancer leur éducation le plus qu'il est possible. Les enfants, d'ordinaire, prennent plaisir à tout ce qu'on leur fait faire, et il n'y a que manière de s'y prendre avec eux, en leur montrant avec douceur et patience, prenant la peine de remettre ou de faire remettre par quelqu'un de raisonnable

[1] *Recueil des Réponses*, p. 615. — *Lettres édifiantes*, t. VII.

leur ouvrage en bon train quand on a été obligé de leur défaire, car il ne faut rien négliger afin de parvenir à leur donner à toutes le goût de l'ouvrage, qui s'acquiert communément par l'habitude. Quant aux poupées, outre la perte du temps, où trouveroient-elles de quoi les faire? Vous les mettrez dans la tentation de couper leurs dentelles, d'effiler leurs rubans, et de prendre tout ce qu'elles pourront trouver pour les habiller; car je ne crois pas que vous leur fournissiez de quoi le faire, n'ayant rien dans la maison dont on ne fasse usage, puisque vous vendez vos guenilles pour faire du papier. Je n'aimerois pas, encore une fois, à laisser faire des poupées à de pauvres filles qui manqueroient de tout si elles étoient chez leurs parents. — A quoi donc les réjouir aux heures de récréation, reprit la maîtresse, car elles ont besoin de quelques amusements, et on leur défend plusieurs jeux, ou parce qu'ils sont d'un grand bruit, ou qu'ils font de la poussière? — Il faut bien qu'elles jouent, dit Madame, et qu'elles se divertissent à tous les jeux d'usage parmi les enfants; mais l'on ne doit permettre à la classe que des jeux paisibles, et réserver pour le jardin tous les jeux de mouvement, ceux où il faut sauter, courir, etc., et ne jamais souffrir qu'elles se pressent, se poussent, se tiraillent, qu'elles se jettent par terre, qu'elles jouent à des jeux de mains, qu'elles marchent et sautent sur les bancs et sur les tables, et encore moins sur des tabourets, qu'elles se fassent porter, qu'elles se traînent dans une chaise, qu'elles se coiffent de leur ouvrage, et

d'autres jeux semblables qui causent une grande ruine. »

Madame a eu la bonté de donner aux classes un grand nombre de jeux d'échecs, de dames, etc., et a fort recommandé de les y entretenir toujours aussi régulièrement que les livres, parce qu'il est de grande conséquence d'occuper la jeunesse innocemment et utilement, et que ces sortes de jeux sont propres à cela. « Je crois, nous a-t-elle dit bien des fois agréablement, cette dépense si nécessaire que j'ai presque envie de la fonder, de crainte qu'à l'avenir vous ne la voulussiez pas faire, la regardant inutile. » Lorsque Madame va aux classes les dimanches, elle paraît ravie de voir les demoiselles occupées d'une partie de dames ou d'échecs, et plusieurs fois elle a mis de l'argent pour celle qui gagneroit, afin de les affectionner à ces petits jeux.

« Est-il vrai, Madame, lui dit-on encore, que vous désapprouveriez qu'on oblige les demoiselles d'avoir des gants dans leurs classes lorsqu'il fait froid? — Oui, dit-elle, je désapprouverois infiniment qu'elles en eussent lorsqu'elles font quelque chose où il ne convient pas d'en avoir; par exemple: en portant un bouillon à une malade, en pliant du linge, ou en des occasions semblables où c'est une malpropreté et une vraie négligence d'en avoir; mais je voudrois que l'on tâchât de les préserver des engelures, parce que tant qu'elles durent elles les rendent inhabiles à toutes sortes d'ouvrages. On pourroit, pendant les grands froids, faire tiédir

l'eau avec laquelle elles se lavent les mains, et leurs sœurs converses en seroient chargées : ceci pour les petites classes. »

227[1]. — ENTRETIEN AVEC MADAME DE BERVAL.

(Du soin qu'il faut prendre de former les demoiselles du ruban noir, et qu'on les doit traiter avec distinction.)

Juillet 1710.

Madame me dit un jour qu'il y avoit longtemps qu'elle avoit envie de me parler sur les demoiselles du ruban noir, qu'elle craignoit que les officières qui en avoient dans leurs offices ne s'en regardassent pas assez chargées. « Elles le sont cependant, dit-elle, autant qu'une maîtresse l'est des demoiselles de sa classe, au moins pour la conduite extérieure; ainsi, elles doivent les former, les veiller, les reprendre, et ne s'en pas reposer sur la maîtresse générale, puisque c'est elle qui les voit le moins, et qu'elle ne peut répondre de ce qu'elles font dans leurs charges. C'est ce qui doit engager les officières à en prendre un plus grand soin, à profiter de toutes les occasions de leur montrer quelque chose, de les rendre raisonnables, de leur apprendre à bien employer leur temps, à être exactes à faire ce qu'on leur dit, fidèles à se trouver aux lieux où elles doivent être, enfin il faut leur servir de mères et les reprendre avec charité de

[1] Recueil des Réponses, p. 626.

leurs défauts et de leurs mauvaises manières. Par tous ces soins, les officières peuvent avoir autant de part à l'éducation que les maîtresses des classes, et comme elles n'en ont la plupart qu'une dans leur office, elles ont encore plus de moyens qu'elles de leur être utiles.

« Quoique vous les deviez reprendre, continua Madame, il est cependant bon de les ménager devant les demoiselles sur qui elles ont souvent quelque autorité et qui les doivent regarder comme leurs aînées; ainsi je ne voudrois pas prendre le temps qu'elles sont avec elles (lors, par exemple, qu'elles en gardent dans les charges), pour leur dire tout ce qu'on trouve à redresser dans leur conduite ou des fautes qu'elles n'ont pas faites devant les demoiselles, car pour celles qu'elles leur voient faire il est bon de les reprendre devant elles : une mère gronde bien sa fille devant la compagnie si elle fait une incivilité ou qu'elle dise une sottise. Il seroit plus contre leur honneur de faire des choses mal à propos devant les demoiselles que d'en être reprises, quand elles sont assez sottes pour n'y pas prendre garde.

« Autant, dit-elle encore, qu'il faut être attentive à former les demoiselles du ruban noir, à les reprendre, à ne leur rien laisser passer, autant seroit-il à souhaiter que vous eussiez beaucoup de considération pour ce corps-là. Vous en avez besoin, vous voyez même que vous ne sauriez vous en passer; il faut donc songer à le conserver, et pour cela les bien traiter, leur témoigner en toute occa-

sion qu'on les considère et qu'on les aime, leur donner la préférence sur les classes, leur choisir ce qu'il y a de meilleur; si l'on a, par exemple, quelque plaisir à faire aux demoiselles, commencer par les noires; en un mot, je voudrois les bien traiter et les bien reprendre. »

Elle ajouta : « Je crois qu'il faudroit aussi leur faire trouver une utilité sensible à être noires. Vos filles commencent à compter; elles voient que huit sous par jour, qu'elles auront de la rente de leurs mille écus, ne sont pas grand'chose; elles sentent le besoin où elles pourront être de gagner le reste par leur travail, surtout depuis qu'on fait faire aux classes certains ouvrages dont elles espèrent du profit. Elles n'ont pas beaucoup d'empressement pour avoir le ruban noir, nous nous en sommes bien aperçues; il est même assez naturel qu'elles aiment mieux apprendre des ouvrages qui leur peuvent être utiles, que d'employer le temps à vous servir dans vos charges, et si vous leur donnez ce ruban sans qu'elles le désirent, elles feront mille fautes, puisqu'elles en font bien lors même qu'elles l'ont désiré longtemps. Il faut donc tâcher qu'il y ait une grande émulation dans les classes pour parvenir à cette distinction; c'est pourquoi je pense qu'il seroit peut-être à propos de faire quelques présents à ces filles-là quand elles sortent, régler une certaine somme pour leur donner de plus qu'aux autres, à proportion du temps qu'elles auroient été noires, afin de leur faire désirer cet état et de les affectionner au service de votre maison. »

Madame nous a souvent donné l'exemple de ce qu'elle nous propose à ses dépens : elle leur envoie souvent des fruits, des oranges, de la pâtisserie, elle leur fait des présents. Un jour, elle mit deux douzaines de gants blancs fort beaux sur la table de leur chambre ; comme elle n'y trouva personne, elle écrivit un petit billet adressé à la maîtresse générale : « Voilà des gants pour les *noires*, que vous leur donnerez quand vous serez contente d'elles. » Elle a mené quelques-unes des demoiselles noires à Versailles, à Marly, à la paroisse du village, et lorsque ces demoiselles, pénétrées de reconnaissance de sa bonté, s'assemblent en corps pour la remercier, elle les reçoit toujours fort bien et s'arrête pour leur faire des amitiés, leur disant avec bonté : « Vous êtes les filles aînées de Saint-Cyr, vous êtes l'élite des classes, vous êtes le bras droit des Dames de Saint-Louis, leur bâton de vieillesse. » Et elle leur donne ainsi mille témoignages de considération et de bonté, jusque-là qu'elle veut qu'elles se chauffent à son appartement. En attendant qu'on fût convenu de leur donner quelque chose quand elles sortiroient de la maison, elle y a suppléé en donnant elle-même quinze louis à toutes celles qui sortirent, depuis qu'on proposa de leur donner quelque chose jusqu'au temps qu'on en prit la résolution.

---

228 [1]. — LETTRE DE M. DE LA CHÉTARDIE [2],

CURÉ DE SAINT-SULPICE, A MADAME DE MAINTENON.

1710.

Je ne crois pas, madame, pouvoir me dispenser de vous faire mes très-humbles actions de grâces de tout l'honneur, de toute la consolation et de toute l'édification que j'ai reçus de Saint-Cyr. Comme j'ai eu toute ma vie un attrait particulier pour l'instruction, que je m'y suis appliqué de longues années, que j'ai lu tous les livres que j'ai pu recouvrer là-dessus, et composé même des traités sur ce sujet, il me semble que j'en puis mieux juger que beaucoup d'autres. Mais votre ouvrage, madame, excelle par-dessus tout ce que l'esprit même pourroit se figurer là-dessus, et tout ce qu'on pourroit désirer est au-dessous de ce qu'on voit dans votre maison : des enfants sérieux sans gêne, joyeux sans puérilité, modestes sans affectation, savants sans ostentation, pieux sans fausse dévotion, où l'on a trouvé le secret de cultiver l'esprit dès qu'il commence à paroître et de le former à mesure qu'il se produit, où les exercices sont proportionnés à l'âge et aux forces, les talents perfectionnés, les défauts redressés, les tempéraments ménagés, la conduite sage, attentive, modérée, qu'une longue expérience et une raison éclairée et non une vaine spéculation

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 78.
[2] Voir t. I, page 161.

de cabinet ont produite; enfin, madame, il me semble que vous tirez des enfants de votre sexe tout ce qu'on en peut tirer, et que jamais l'idée de saint Jérôme et des anciens, ni le soin des premières dames qui formèrent autrefois les monastères et les communautés de vierges, n'ont approché de ce qu'on admire chez vous : ce que je dis, madame, après y avoir réfléchi et sans aucune flatterie ni complaisance. Enfin, madame, je m'en revins charmé; il m'a fallu quelques jours pour bien revenir à moi et pour vous savoir débarrassée de ce grand mariage[1], afin de me donner l'honneur de vous remercier, madame, et de vous exposer une petite portion de ce que j'avois dans l'esprit sur ce que j'avois vu. Je n'ai pu attendre la réponse que je ferai bientôt à vos deux derniers mémoires, à vous marquer, madame, l'estime que je fais de la grâce qui vous a été donnée et mon profond respect.

229[2]. — LETTRE DE M. DE LA CHÉTARDIE

A MADAME DE MAINTENON.

1710.

Je ne sais pourquoi vous croyez que j'ai un peu flatté le portrait de Saint-Cyr, madame, et que je vous expose à concevoir de l'amour-propre là-dessus; non, madame, il n'y a rien d'exagéré, et

[1] Le mariage du duc de Berry, petit-fils du Roi, avec la fille du duc d'Orléans.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 82.

ceux qui travaillent aux bonnes œuvres ont besoin qu'on les encourage, qu'on les soutienne et qu'on les porte à la reconnoissance envers Dieu. J'eus une telle impression de joie et de consolation intérieure pendant tout le jour que j'eus le bonheur de voir cet ouvrage, qu'elle me dura trois ou quatre jours d'une manière sensible, et que je ne puis assez exprimer mes sentiments là-dessus. Je pense que mon attrait pour ces ouvrages, l'expérience que j'en ai, l'excellence de celui que je voyois, qui surpasse et ce que j'ai vu et ce que j'ai pensé, aucun défaut qui se présentât à moi, l'examen que je faisois, sans dire mot, du règlement, de la manière d'enseigner, des habits, de l'ordre, de la modestie, des récréations, de la posture, de l'habileté des maîtresses, de leur douceur et de leur autorité, des manières propres à cultiver l'esprit des enfants proportionnées à leurs âges différents, à se former et à faire éviter des puérilités et les amusements mauvais.... enfin, madame, je vis tout, et je compris tout, ce me semble, mais je ne saurois l'exprimer.

230[1]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

13 octobre 1710.

La faute de la particulière dont vous m'écrivez est fâcheuse, madame, et vous donnera de la peine ;

[1] *Lettres et Avis*, p. 810.

mais ce que vous me dites de l'esprit de vos anciennes est plus important, et il est bien difficile d'y remédier. J'ai vu autrefois cet esprit dans notre grande classe : on ne pouvoit faire une réprimande à une fille que toutes les autres ne fussent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte et bien loin de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes et leur inspirer un autre esprit ; les grandes s'en sont allées, bonheur que vous n'avez pas, et nous jouissons présentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en punition, les autres ne l'insultent pas, elles en sont affligées, elles la consolent, elles la conjurent de s'humilier et de se corriger, et de ne rien oublier pour se remettre bien avec ses supérieures ; elles ne se mêlent pas de demander grâce pour elle. On ne peut être plus unies qu'elles le sont ; mais c'est en effet une union, et non pas une sédition ; tout concourt ici au bien public et particulier ; aussi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit. Nous ne cessons de prêcher au dedans la confiance pour les confesseurs, la sincérité, la soumission, le respect ; les confesseurs ne cessent de renvoyer aux supérieures, aux maîtresses du noviciat, des classes, des sœurs converses, des servantes, aux règles de la maison. On sait tout ce qui se passe, on avertit les maîtresses de tout sans se cacher et sans se faire haïr. Il n'y a pas un enfant ici qui ne soit persuadé que tout ce qu'on lui fait est pour son bien ; il n'y a pas une seule personne qui ne soutienne la supérieure, et elle soutient toutes les premières officières de chaque

charge. La nôtre gouverne sans embarras trois cent trente filles dans cette maison....

---

231 [1]. — ENTRETIEN AVEC MADAME DE GLAPION,

ALORS MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qu'il ne faut rien retrancher de ce qui a été réglé pour les demoiselles, pour l'habillement et pour la nourriture, excep'é dans des temps de grande disette, et toujours après avoir commencé par la communauté, ni les faire travailler à l'excès. — C'est Mme de Glapion qui parle.)

Ce 30 janvier 1711.

Madame de Maintenon ayant parlé à plusieurs personnes de la communauté, et craignant que nous eussions excédé en certaines choses et poussé trop loin l'épargne et le ménage, craignant aussi qu'on ne chargeât les demoiselles de trop d'ouvrage dans la maison, me marqua combien cela lui faisoit de peine : « Je suis très-persuadée, me dit-elle, que, dès que j'aurai parlé sur cela, on y remédiera ; je ne suis point en peine qu'on y manque ; j'ai bien plus à craindre, au contraire, qu'on ne se porte trop tôt à ce je veux ; mais ce qui m'afflige, c'est la crainte que j'ai pour l'avenir, et la pente qu'on aura peut-être à retomber dans ce que je reprends aujourd'hui, car si on s'y laisse aller de mon temps, que ne fera-t-on point un jour? Cependant, quelle injustice seroit-ce ? Quoi! si ces pauvres enfants ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, p 807. — *Mémoires de Languet de Gergy*, p. 401.

se plaignent pas, si elles souffrent tout sans dire un mot, faudroit-il pour cela retrancher et prendre sur elles ? Et quoique ce qui est réglé pour leur habillement soit très-simple, trouver encore à diminuer quelque chose, et cela, pour de petits ménages qu'on peut appeler de vraies vilenies, des lésines et des ravauderies pitoyables! Car, en vérité, ma sœur, quand vos grandes filles, par exemple, ont porté plus d'un an leurs habits, il est excessif de les faire durer encore aussi longtemps sur les petites; c'est ce que je ne puis souffrir. Il en est de même de je ne sais combien d'autres choses que l'on a poussées à un tel degré, depuis quelque temps, que je ne sais comment on peut fournir aux raccommodages, car voilà ce que cela fait : on rapetasse continuellement, sans songer que si d'un côté cela épargne quelque chose, on y met tant de soie, de fil et de temps, que l'un revient bien à l'autre.

« Qu'est-ce encore que cet honneur que les maîtresses se sont fait de faire tant d'ouvrage dans leurs classes ? Elles n'ont qu'à le laisser si on leur en donne trop, si on les presse excessivement; qu'elles aillent à la supérieure et qu'on fasse faire au dehors ce qui embarrasse; pourquoi se piquer de faire faire tout dans la maison ? Vos demoiselles n'ont-elles pas assez de temps à travailler dans leur règlement, sans les faire lever plus matin pour qu'elles le fassent encore davantage ? Sont-elles des ouvrières ? le Roi vous les a-t-il données pour cela ? et croyez-vous leur avoir rendu un bon service quand vous leur avez montré à bien faire des man-

teaux? Il leur est bien meilleur qu'elles sachent faire un peu de tout. Vous les pressez, vous les poussez vous-mêmes, et qu'en arrivera-t-il? c'est qu'au milieu de cela vous ne pouvez les bien élever. Comment voulez-vous qu'elles vous écoutent et leur parler vous-mêmes comme il faut, quand vous n'avez, comme elles, dans la tête, que l'envie d'avoir fini votre tâche? Cet empressement-là ne vaut rien, il faut un peu de tranquillité.

« Revenons à l'épargne; prenez-la pour vous, qui êtes religieuses; ménagez une chemise, une guimpe; portez des pièces à vos habits, cela convient fort à votre vœu de pauvreté; mais je ne crains point que vous poussiez cela trop loin pour la communauté. Je crois bien que vous ne manquez de rien en santé et en maladie, et si on retranchoit quelque chose, on verroit peut-être bien à tort des représentations; mais, parce que les demoiselles ne disent mot, fera-t-on des ménages pitoyables pour elles sur le linge, sur des draps? les laissera-t-on pourrir aux lits de certains enfants qui ont des incommodités, ce qui fait après cela qu'on ne les peut blanchir? On retranche leurs rubans, leurs gants; et ce qui m'inquiète, c'est qu'on sera toujours tenté d'y revenir, car, pour peu qu'on leur ôte, cela ne laisse pas d'être considérable à cause du grand nombre, et encore une fois, voilà ce que je crains pour l'avenir. Cependant, il faudroit s'en tenir à ce qui a été réglé, qui ne peut être plus simple; je vous assure que rien n'auroit si mauvaise grâce que de vous voir, vous autres, bien étoffées, bien vêtues

et bien en linge blanc, pendant qu'elles seroient dans la saleté et la négligence. Quand il viendra des temps bien misérables et bien fâcheux, où il faudra faire faire des retranchements, qu'on les fasse d'abord sur la communauté; qu'on vous voie un peu éguenillées; qu'on diminue vos portions; et puis, quand vous aurez fait cela du temps, je vous permettrai de voir s'il faudroit de là passer à faire de même aux demoiselles. Mais que vous soyez bien traitées en tout, et qu'on ne prenne que sur elles, c'est une injustice que les supérieures ne doivent jamais souffrir. Souvenez-vous donc de tout ceci dans la suite, et veillez, vous qui êtes maîtresse générale, à tous les besoins de vos filles. Il faut qu'elles soient traitées selon vos règlements; il n'y a rien en vérité à retrancher; parlez pour elles, regardez si elles n'ont pas ce qui leur faut, représentez-le à la supérieure; mais que je vous plains quand dans la suite du temps il faudra peut-être que vous ayez sur cela recours à un visiteur, à un évêque, parce que vous ne serez pas toutes d'accord, et qu'une supérieure, par exemple, et la maîtresse générale seront d'avis différents; que l'une voudra trop d'épargne et fera taire celle qui voudra soutenir l'intérêt des demoiselles[1] ! Dès que vous en serez là, tout ira bien mal, et vos filles seront bien à plaindre, car une particulière ne peut faire autre chose que d'avertir de ce qu'elle voit, de représenter à la supé-

[1] Les recommandations de Mme de Maintenon furent fidèlement observées, et jusqu'à sa destruction la maison de Saint-Cyr n'eut besoin ni d'être visitée, ni d'être réformée.

rieure : si on ne l'écoute pas, il faut bien qu'elle se taise, et que pour tout remède elle attende la visite. Mais quel secours peut donner le visiteur qui ne voit pas les choses par lui-même, et qui souvent est bien embarrassé à démêler la vérité et nécessité des divers avis qu'il reçoit? Au nom de Dieu, ma chère fille, inspirez à vos jeunes sœurs ce soin et ce zèle, pour que les demoiselles soient toujours aussi bien traitées que vos fondateurs l'ont prétendu, et que le bon esprit de les regarder en tout comme le premier objet de la fondation et de l'institut se perpétue à jamais dans votre maison. »

232[1]. — LETTRE A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES.

Ce 26 février 1711.

En faisant des réflexions sur vos classes, ce qui m'arrive très-souvent, je trouvai que la vôtre est celle qui a le plus besoin d'instruction. Les deux petites passent la plus grande partie de leur temps à apprendre le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le reste ; les bleues sont très-séparées : elles vont dans les offices, dans les petites classes et deviennent noires ; je n'en vois pas de plus sédentaires que les vôtres, et il faut en profiter. Appliquez-vous donc plus que jamais à former leurs cœurs et leurs mœurs, et ne prétendez pas

[1] *Lettres et Avis*, p. 329.

qu'elles comprennent ce que vous comprenez; il faut du temps, et il y en aura plusieurs qui ne vous entendront que lorsqu'elles ne seront plus ici et qu'elles se trouveront dans l'état que vous leur annoncez tous les jours, et qu'elles regardent souvent comme des suppositions et des exagérations. Travaillez donc dans l'obscurité, mais en foi, sans vouloir voir ce que vous faites; Dieu le verra et le récompensera.

Ne vous rebutez point de leur dire cent fois ce qu'on leur a peut-être dit aux rouges et ce qu'on leur dira encore aux bleues, et qu'il faut dire toute la vie.

Bonjour, ma chère fille; donnez ce que vous avez reçu.

233[1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1711.

Les classes sont votre principale affaire, c'est votre institut, c'est l'intention du Roi, c'est la fin de votre fondation. Ne vous lassez jamais de prêcher vos sœurs sur la vigilance à la garde et à l'éducation de vos demoiselles; n'ajoutez point règles sur règles, vous en avez assez; mais les maîtresses ne les lisent pas assez. Attaquez incessamment cette chicane que les Dames de Saint-Louis font sur leur

[1] *Extrait des écrits*, etc., p. 439.

temps : elles vont contre la volonté de Dieu, l'intention de leurs instituteurs et fondateurs, contre la charité qu'elles doivent aux demoiselles quand elles les quittent dans les temps que leur règle ne les envoie pas à l'église. Cette faim de la prière n'est qu'amour-propre qui veut se savoir gré de quelque chose et qui ne compte pour rien ce qui est de la règle. Comment enseigneront-elles aux demoiselles que la charité doit être exercée selon l'état de chacune, si elles manquent elles-mêmes à la dévotion de leur état qui est le soin des demoiselles ? Une vraie Dame de Saint-Louis devroit ménager tous les moments qui lui seroient possibles pour aller aux classes même aux heures où l'on n'y est pas obligé ; et nos filles croient être agréables à Dieu en allant faire une demi-heure d'oraison qu'on ne leur demande point et en quittant l'emploi du temps selon ce qu'il leur demande et selon leurs vœux. Je ne finirois pas sur ce chapitre, ma chère fille ; ne vous y rendez jamais, je vous en conjure : c'est à vous à faire observer les règles, et quand vous serez une particulière, donnez l'exemple pour la fidélité aux classes.

Il vous faut de la droiture et du discernement pour bien appliquer les divers avis que je vous ai donnés sur vos demoiselles. Combien de maîtresses, par exemple, qui se préviennent ! Combien qui s'effrayent de rien ! Combien peu qui savent distinguer ce qui est de conséquence ou ce qui n'en est pas ! Combien d'exagérations si en usage parmi vous ! Quels écrits pourront remédier à cela ? Je ne cesse

de vous dire que tout dépendra de votre droiture. C'est cette droiture qui vous fera mettre dans les charges principales les sujets les plus capables de les remplir, sans compter vos inclinations, vos répugnances, votre commodité.

Exhortez les maîtresses des classes à instruire les demoiselles sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde. On ne parle jamais chez vous que de couvents, et Dieu n'y veut pas tout le monde.

On ne peut trop prêcher aux demoiselles qu'il ne faut pas aller dans les déserts, mais servir Dieu dans son état, par la prière et la pratique des vertus.

Le Roi m'a dit qu'il croyoit présentement votre maison dans la perfection, mais qu'il avoit grand'peur que vous ne dégénérassiez.

234[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Qu'il y a un véritable contentement à servir Dieu.)

24 août 1711.

Mme de Maintenon, ayant fait lire la vie de saint Augustin, fit remarquer aux demoiselles le trouble dont il étoit agité avant qu'il fût déterminé à être entièrement à Dieu, et en prit occasion de les assurer qu'il n'y a de paix et de joie que dans la piété, que c'est une erreur de se persuader qu'en se ren-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 266.

dant dévote on renonce à la joie et aux plaisirs pour mener une vie triste, qu'au contraire il n'y a personne de si content que ceux qui sont à Dieu, parce que la joie de la bonne conscience, l'assurance d'être dans la voie du salut, le plaisir de sentir qu'on plaît à Dieu, est mille fois plus doux que le plaisir qu'on trouve à contenter ses passions, qui est toujours suivi de remords. Elle leur prouva cela par une comparaison familière : « N'est-il pas vrai, Martinville, dit-elle en adressant la parole à cette demoiselle, que si je vous disois : Mon enfant, jeûnez aujourd'hui pour l'amour de moi, vous me ferez plaisir, je vous en tiendrai compte ; vous vous feriez une joie de vous rendre ce témoignage à vous-même : Je donne à M[me] de Maintenon une marque de mon amitié, je lui plais, je lui fais plaisir. Cette pensée vous donneroit sans doute plus de joie que vous n'en auriez de satisfaire votre appétit, car je suppose que vous avez le cœur assez bien fait pour cela. Si vous êtes ainsi disposée pour une créature, aurez-vous peine à croire ce que dit saint Augustin, qu'il y a un plaisir véritable à se priver de tous plaisirs défendus, et même permis, pour l'amour de Dieu ? — Mais, répliqua M[lle] de Verdille, n'y auroit-il pas de l'orgueil à se persuader qu'on fait quelque chose qui plaît à Dieu ? — Non, dit M[me] de Maintenon, puisqu'il nous assure lui-même que les œuvres vertueuses lui sont agréables, et qu'il nous en tiendra compte. — Mais, dit M[lle] de Saint-Pol, je pourrois donc penser que je suis une petite sainte ? — Non, dit M[me] de Maintenon, quelques bonnes

œuvres que vous fassiez, il s'en faut bien que vous approchiez de ce qu'ont fait les saints, et si Dieu vous fait la grâce de le devenir, comme je l'espère, il vous en coûtera bien davantage; mais vous pouvez du moins vous réjouir dans la pensée que vous êtes dans le chemin qui conduit à la sainteté, et que vous y arriverez si vous êtes fidèle à le suivre. Il vous est permis de penser avec plaisir que si vous ne vous en détournez point au dedans par des péchés intérieurs, car je suppose que vous n'en pouvez faire d'autres bien considérables, vous mènerez une vie innocente, et qu'on peut même appeler une vie d'ange. Tous vos exercices sont pieux, vous ne lisez que de saints livres, tout vous porte à Dieu, on vous en parle, vous en parlez; si vous accompagnez ces exercices extérieurs d'un cœur fidèle et qui aime Dieu, qui ait intention d'agir pour lui, vous pouvez vous assurer que vous lui êtes agréable, et dans la voie du salut. Est-il un plaisir plus doux que de pouvoir, avec fondement, se rendre ce témoignage : Je puis espérer que je plais à Dieu, et que je suis dans la bonne voie? Non, mes enfants, il n'y a point d'orgueil dans cette espérance, pourvu qu'on reconnoisse que cette bonne disposition vient de lui. L'orgueil seroit de se l'attribuer à soi-même, de compter sur ses propres forces, et de se persuader qu'on aura assez de courage et de force d'esprit pour soutenir la vie dévote quand on l'aura une fois entreprise. »

235[1]. — LETTRE A MADAME DE BOUJU.

4 novembre 1711.

Dieu me garde de suivre votre conseil et d'écouter encore une fois nos sœurs sur les changements qu'elles voudroient proposer. Je suis très-persuadée que toute la déférence et la complaisance que M. l'évêque de Chartres[2] veut avoir pour moi n'iroit pas jusqu'à y consentir, et je vous assure aussi que, tant que j'aurai quelque autorité dans votre maison, on n'y changera pas la moindre chose. Si j'avois à faire l'ordre du jour, je le ferois comme il est. Je suis ravie que l'on se plaigne de manquer de temps : rien n'est plus dangereux que d'en avoir trop ; on a coupé les exercices tout exprès. Vous ne savez toutes ce que vous demandez, mais vous devriez savoir vous soumettre et accepter vos vœux : on vous a dit partout que vous n'avez été établies que pour les demoiselles ; tout a été réglé par rapport à elles. Vous voudriez une oraison tranquille : plusieurs la font fort bien dans les dortoirs, et on en trouveroit qui avoueroient qu'elles sont plus distraites au chœur qu'en demeurant auprès des demoiselles. Leurs distractions sont au moins utiles à la vigilance, et les autres sont en pure perte. Demeurez en paix où Dieu vous a mise, avertissez-moi de tout, mais sans exagération, nous en tirerons toujours quelque profit. Adieu, ma chère fille ; ne cessons point de demander la véritable sagesse.

[1] *Lettres pieuses*, p. 1982. — *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 154.

[2] M. de Mérinville, neveu et successeur de Des Marets.

236 [1]. — LETTRE A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1711.

Vous ne pouvez trop reprendre la liberté de vos filles pour parler de tout ce qui leur plaît ; ce n'est point à elles à rien dire sur les classes, elles ne les connoissent point quand elles n'y sont pas, et celles qui y sont n'en doivent dire leurs sentiments qu'à la supérieure. Ces louanges générales ou ces blâmes sont presque toujours faux, car il n'est point vrai que toute la classe fasse mal ou qu'elle fasse bien : le bien et le mal y seront toujours mêlés ; aussi ces discours ne se font que par rapport aux maîtresses qu'on veut ou fâcher ou flatter. J'ai toujours vu ce mauvais esprit chez vous : Dieu veuille l'en ôter ; priez-en mes chères filles de ma part.

---

237 [2]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE BLEUE.

(Au sujet d'une lettre de saint François de Sales, dont on leur faisoit la lecture.)

Mars 1712.

Mme de Maintenon interrompit cette lecture et demanda à Mlle du Mesnil ce qu'elle entendoit par l'humilité gaie et généreuse dont parloit saint Fran-

[1] *Lettres aux Supérieures.*
[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 403.

çois de Sales. « Je crois, dit la demoiselle, qu'en cette occasion la gaieté consisteroit à ne se point décourager des défauts dont l'humilité nous a fait convenir avec un bas sentiment de nous-mêmes; et la générosité à nous donner de bon cœur et bien courageusement toute la peine nécessaire pour venir à bout de nous en corriger. » Mme de Maintenon fut très-contente de cette réponse, et fit ensuite remarquer aux demoiselles la bonté et la solidité de l'esprit de saint François de Sales, sa droiture, sa douceur, et la manière raisonnable et insinuante avec laquelle il conduit les âmes à Dieu, et même à la plus haute perfection, quasi sans qu'elles s'en aperçoivent. « Que le vieux langage de ses ouvrages, ajouta-t-elle, ne vous rebute pas; je trouve qu'il n'en ôte point la beauté; mais quand cela seroit, il n'en ôteroit jamais la vérité et l'utilité. Le connoissez-vous, mes enfants, ce saint, et goûtez-vous ses maximes? — Oui, Madame, répondirent toutes les demoiselles, nous l'aimons et le goûtons beaucoup. — Ne pourriez-vous citer quelques-unes de ses maximes?

« Madame, dit Mlle de Conflans, il dit, dans un chapitre de son *Introduction à la vie dévote*, qui traite de la manière de conserver la pauvreté au milieu des richesses, que les jardiniers des princes sont plus curieux et plus diligents à cultiver et à embellir les jardins dont ils sont chargés que s'ils leur appartenoient en propre, parce qu'ils les considèrent comme étant aux rois et aux princes auxquels ils désirent de se rendre agréables par leurs

services, et que de même nous ne devons pas regarder les biens que nous avons comme étant à nous, mais à Dieu qui nous en a donné le maniement pour les employer à sa gloire, à notre salut, et à l'utilité du prochain, et qu'avec ces bonnes vues-là, nous lui sommes agréables d'en prendre soin.

« Oui, dit Mme de Maintenon, cela me fait souvenir d'un mot d'une de ses lettres qui me charme toujours, où il dit qu'il faut avoir autant de soin que d'attachement. Remarquez qu'il ne veut pas qu'on soit sans soin, mais qu'on ait autant de l'un comme de l'autre, c'est-à-dire qu'il veut un juste milieu en tout. — Dites-moi, mademoiselle, en parlant à la même, si vous étiez mariée et que vous ayez quinze ou vingt mille livres de rente, et que vous fussiez bien à votre aise, ce que vous feriez de votre bien? — Je nourrirois et habillerois bien mes enfants, dit la demoiselle, je payerois mes dettes, j'assisterois mes proches qui seroient dans le besoin, j'aurois soin des pauvres honteux, de tous ceux que je verrois dans la misère, j'irois porter mes charités dans les hôpitaux. — Tout cela est excellent, dit Mme de Maintenon; mais, entre toutes ces sortes de charités, vous devriez d'abord préférer vos pauvres parents, et les pauvres de vos terres. Mais si votre revenu venoit à manquer par quelque malheur imprévu, ne pourriez-vous pas emprunter pour pouvoir soutenir vos charités, dans le dessein de rendre la somme dans six mois ou un an? cela seroit-il injuste? » Mlle de Chaunac répondit que non. « Si vous croyez véritablement, ma fille, que

cela fût bien fait, répondit Mme de Maintenon, vous vous trompez; il ne faut pas emprunter pour faire des charités; et si vous mettiez votre bien en charité, de quoi vivroient vos enfants? qui payeroit vos domestiques? Il y a peu de personnes à qui il soit permis de mettre tout son bien en aumônes, comme à moi, par exemple, qui n'ai point d'enfants, et qui ai la terre de Maintenon en propre[1], ne l'ayant pas reçue en héritage de mes parents, ce qui fait que je puis en disposer sans faire tort à personne. Il faut penser à conserver son bien pour ses héritiers, et même l'augmenter s'il n'est pas suffisant, surtout vous autres qui en avez peu; il faut tâcher d'augmenter votre fonds par vos économies. Mlle de Saint-Martin, que vous connoissez, ne dépense que quatorze sols par semaine. Elle achète de la viande pour huit jours, en fait ce qu'il lui faut de potage pour le même temps; elle le réchauffe à chaque repas; elle aime mieux se retrancher sur cela, et avoir quelque chose pour les besoins qui peuvent survenir. D'un autre côté, j'ai ouï dire que la maison du père d'une demoiselle de Saint-Cyr a été vendue, à cause de ses dettes, à un valet de son aïeul; les terres passent par décret tout communément; les châteaux des seigneurs se vendent, et ils se voient obligés de prendre une chaumière de leur village, aimant mieux demeurer avec des gens de connoissance que

[1] Elle l'avait achetée en 1674 avec un don de cent mille livres que lui fit le roi pour la récompenser de la manière dont elle avait élevé ses enfants naturels.

parmi des étrangers. Le paysan est ravi en pareilles occasions, parce qu'il hait la noblesse. Adieu, mes chères enfants, priez pour la paix, vous y êtes toutes particulièrement intéressées. »

238[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE,

PRIEURE DE BISY[2].

(« Mme de la Mairie avait été élevée à Saint-Cyr. Mme de Maintenon, sachant qu'elle étoit nommée prieure de Bisy, maison extrêmement pauvre, lui fit tout le bien qui lui fut possible; mais surtout elle tâcha de l'aider dans le dessein qu'elle avoit de bien gouverner les religieuses et de donner une bonne éducation à ses pensionnaires. Cette dame lui écrivoit souvent avec confiance, et Mme de Maintenon ne manquoit pas de lui répondre. » (Note des *Lettres et Avis*, p. 845.)

1712.

Je crois que vous aurez bientôt les deux petites Martinvast; il faudra, dans la suite, tâcher de les faire entrer à Saint-Cyr, afin qu'elles aient part aux bienfaits du Roi. Vous pouvez, madame, prendre la plus petite de vos nièces, et employer monseigneur l'évêque d'Évreux auprès du père Letellier pour en faire mettre une chez nous. Ce n'est point moi qui m'en mêle; le Roi se fait un grand plaisir de donner les places, et il est bien juste de le lui laisser. Ce sera une bonne raison à mettre dans un placet, que celle d'avoir été ruiné par la guerre. Je vous donnerai deux cents francs de pension pour chacune

[1] *Lettres et Avis*, p. 847.
[2] Voir la note de la page 119 (t. II).

de ces trois pensionnaires, et cinquante livres une fois payées pour les mettre en fond de quelque linge.

Mais, madame, avant que de vous déterminer à prendre des pensionnaires, faites vos réflexions devant Dieu sur les soins que vous en devez avoir. Elles ne sont gardées qu'à Saint-Cyr; cependant, madame, il est essentiel de les veiller jour et nuit sans jamais s'en lasser; enfin ce sont des âmes dont vous répondrez : vous n'êtes point obligée à prendre des pensionnaires, mais vous êtes obligée de veiller sur leurs mœurs; je ne sais pas comment les religieuses se justifieront sur cet article.

Du reste, votre projet est très-bon, et je suis persuadée qu'elles seront très-bien élevées; les miennes seront bonnes à servir d'exemple pour les tourner comme il vous plaira, et pour leur faire faire très-peu de dépense, car je ne vous demande que de conserver leur innocence, de leur faire apprendre ce qu'elles doivent savoir par qui il vous plaira, de leur donner des corps bien faits pour leur taille, de songer à leur santé sans aucune délicatesse, et après cela de vous en servir pour tout ce que vous jugerez à propos.

Rien n'est si raisonnable que toutes vos vues pour bien nourrir vos filles en santé et en avoir grand soin dans les maladies; Dieu vous bénira si vous êtes encore plus occupée de les sanctifier que de les bien traiter, mais l'un et l'autre.

Le détail de votre lettre m'a fait le plus grand plaisir du monde; j'aime à tout savoir des gens à

qui je m'intéresse, et je n'aime point les compliments dont la plupart remplissent leurs lettres. Continuez de prier pour moi, et n'oubliez jamais le Roi et Saint-Cyr. Je suis de tout mon cœur à vous.

239[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Ce 10 juillet 1712.

Vous avez raison de compter pour beaucoup, madame, que je vous prête une demoiselle telle que Mlle d'Esplas[2], et j'y ai d'autant plus de peine, que je n'espère pas qu'elle réussisse. Elle ne trouvera apparemment de docilité qu'en vous ; les autres religieuses ne voudront point changer leur manière et ne se résoudront jamais à ne se point mêler de leurs parentes ou autres pensionnaires, et à les abandonner entièrement à celles que vous aurez choisies. Cette opération est pourtant absolument nécessaire pour l'éducation des enfants et pour l'union dans la communauté. Mlle d'Esplas est sage, douce, et si habile, qu'on l'a déjà mise maîtresse dans deux classes. Je prie Dieu de bénir sa mission. Je n'ai pu voir la personne qui l'emmène : j'avois trop d'affaires ces derniers jours-ci. Vous me ferez plaisir, madame, de m'informer de temps en temps de vos nouvelles, car c'est bien sincèrement que je m'y intéresse.

[1] *Lettres et Avis*, p. 856.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr que Mme de Maintenon envoyait à Bisy pour y réformer les classes.

240[1]. — LETTRE A UNE MAITRESSE DE LA CLASSE JAUNE.

1712.

Les jaunes voient que je songe à leur faire plaisir, il est juste qu'elles fassent de même pour moi ; dites-leur, ma chère fille, que je passerai une demi-heure à chaque bande, quand vous me direz qu'elles auront été quinze jours séparées de bonne foi dans le jardin sans que les maîtresses s'en soient mêlées.

241[2]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 9 août 1712.

Ce que Mlle d'Esplas me mande de votre communauté, madame, me donne beaucoup d'estime pour elle. On en trouveroit peu qui voulussent changer leurs anciennes méthodes ni prendre de nouvelles idées, encore moins qui déférassent aux avis d'une fille de dix-huit ans. Cependant il est certain que si vous voulez profiter des expériences de Saint-Cyr, vous donnerez une excellente éducation à vos pensionnaires, et sans qu'il en coûte beaucoup aux religieuses. Comme vos règlements ne vous défendent pas d'en recevoir ainsi qu'à Saint-Cyr, il est certain

[1] *Lettres et Avis*, p. 485.
[2] *Ibid.*, p. 257.

que vous pouvez, et même que vous devez songer à vos intérêts ; mais qu'est-ce que ces pensionnaires? Il n'y en a que deux sortes que vous puissiez prendre, des enfants ou des personnes avancées en âge, qui veulent penser à leur salut et quitter tout à fait le monde ; encore celles-là ne laisseront-elles pas de vous embarrasser souvent par leur humeur ; mais pour les grandes pensionnaires, elles perdront votre maison, et vous n'y établirez jamais l'éducation de Saint-Cyr.

Du reste, c'est commencer à bâtir sur un petit fonds, que celui de deux cents livres. Je voudrois vous donner de plus grands secours, mais il y a tant de misère qu'il faut donner peu à chacun.

Les affaires vont lentement pour tout le monde ; jugez comment peuvent aller celles des religieuses. Je fonde mes espérances pour vous, après Dieu, sur votre évêque, qui a tout ce qu'il faut pour vous aider. Dieu vous bénira si vous le faites servir chez vous. Je vous embrasse de bon cœur.

---

242 [1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 5 décembre 1712.

Je suis ravie, madame, de vous voir contente de Mlle d'Esplas, et bien édifiée de votre vertu et de celle de vos dames : il faut en avoir beaucoup pour

[1] *Lettres et Avis*, p. 859.

se rendre aux idées des autres et pour changer ce qu'on a accoutumé de faire. Je suis persuadée que Dieu bénira de telles dispositions, que vos filles bien élevées vous en attireront d'autres, et que par ce moyen la bonne éducation de Saint-Cyr se répandra partout. Je consens de tout mon cœur, madame, à ce que vous désirez : je me tiens honorée de mettre la première pierre à votre bâtiment. Je consens que Mlle d'Esplas demeure quinze jours après les trois mois, et je vous promets de vous la renvoyer l'année qui vient si vous continuez à vouloir vous servir d'elle. J'envie le bonheur qu'elle a d'aller ainsi en mission, et porter l'instruction qu'elle a reçue. Je ne verrai point M. de Bouville sans lui parler de vous, et je ne manquerai aucune occasion, madame, de vous donner des marques de mon estime et de mon amitié.

243[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

24 décembre 1712.

Vous m'avez paru avoir tant de dispositions à profiter de ce qui s'est établi à Saint-Cyr, que je me sens un grand zèle pour vous communiquer tout ce que nous savons, et qui, grâce à Dieu, réussit bien.

Rien n'est plus important que d'empêcher que

[1] *Lettres et Avis*, p. 863.

vos filles soient abandonnées à elles-mêmes et qu'elles se parlent bas; vous pouvez fort bien les confier à une sœur telle que vous me la représentez. C'est sans difficulté qu'il faut que vos pensionnaires se présentent aux confesseurs extraordinaires, et comme il faut les former sur tout, et leur dire la vérité, il faut qu'elles sachent que celles qui n'en ont pas besoin sont les plus heureuses; mais il faut qu'elles aident à cacher, en y allant, toutes celles qui n'oseroient se montrer, si toutes n'y alloient pas; que par là elles font une bonne œuvre, outre que leur disposition peut changer. Ne croyez pas, ma chère fille, qu'il faille attendre qu'elles aient quinze ans pour leur tenir de tels discours; nous les tenons à celles de sept ans, et nous nous en trouvons fort bien.

Mandez-moi tout simplement ce qu'auront coûté tous les jouets que je vous conseille; car je veux les payer, et que les enfants m'en aient obligation. Je ne sais pourquoi on a défendu les dés dans les couvents; car tout ce qui a servi à la *passion* ne laisse pas d'y être en usage, comme les clous, les échelles, les lanternes, les bourses, les coqs, les lances, etc.; ainsi je n'en ferois point de difficulté si vos religieuses ne s'en scandalisent pas; observez seulement de les faire jouer le plus souvent que l'on peut aux jeux où il y a de l'utilité soit pour l'esprit ou pour la mémoire.

244[1]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Janvier 1713.

Mme de Gomerfontaine m'écrit une grande lettre pour me persuader de lui prêter des secours pour établir chez elle l'éducation de Saint-Cyr. Mlle d'Aumale me presse de lui accorder tout ce qu'elle me demande. Je vous avoue que j'ai un peu de peine, parce que l'entreprise est un peu difficile. Notre abbesse a tant de gens à ménager, elle garde si peu ses pensionnaires, elle en est si peu maîtresse, elle change si souvent de confesseur qu'il me paroît très-difficile qu'elle puisse bien élever les enfants qu'on lui donne. Elle est charmée de la simplicité et de la droiture qu'on trouve dans nos classes; mais c'est à force de temps et d'application qu'on leur inspire. Il est bien vrai que la meilleure invention qu'on puisse trouver pour communiquer notre éducation est ce que Mme de Gomerfontaine projette : Champlebon[2], première maîtresse, ma sœur de Pinard[3], seconde, une demoiselle de Saint-Cyr, troisième, mademoiselle de Ferens[4] au-dessous, une petite fille pour modèle et pour chef de la première bande. Voilà ce qui se peut faire de mieux ; mais vous savez la peine que j'ai eue à rendre cette pre-

[1] *Lettres agréables*, p. 1338.
[2] Voir page 128.
[3] Élève de Saint-Cyr, religieuse de Gomerfontaine.
[4] Élève de Saint-Cyr.

mière maîtresse absolue dans sa classe ; on ne peut pourtant bien gouverner autrement. Il ne faut aucun partage dans l'autorité ni dans les maximes ; il faut que toutes les subalternes renvoient tout à la première, qu'elles prennent son esprit, qu'elles aient les mêmes maximes. L'exemple que nos maîtresses donnent là-dessus fait plus d'effet encore sur nos petites filles que toutes les plus belles choses qu'on peut leur dire. Mais puisque Mme de Gomerfontaine et Mlle d'Aumale veulent qu'on en essaye, voyez avec notre abbesse quelle noire vous lui donnerez. Pour modèle je préférerois Mlle de Mornay[1], qui est assez raisonnable pour aller faire un voyage qui peut être utile à la gloire de Dieu, et qui me fera un grand plaisir.

Vous voyez bien que cette lettre est pour l'abbesse et pour vous, afin que vous régliez toutes choses ensemble ; le tout sous l'autorité de notre mère. Faites mes compliments, je vous prie, et mes remercîments à mes sœurs de Sailly, de la Neuville, de Vandam et du Londe ; mais je me suis prescrit à n'écrire qu'au conseil ; le reste me mèneroit trop loin, et vous voulez me conserver.

Je crois qu'on ne fera pas le siége de Fribourg[2]. Il n'y a rien à désirer ni à demander que la paix.

[1] Gabrielle de Mornay de Montchevreuil ; elle n'avait encore que quinze ans, devint Dame de Saint-Louis en 1710, et mourut en 1782, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Elle avait une sœur qui devint supérieure de la maison de Saint-Louis.

[2] Le siége fut fait et Fribour pris, ce qui amena la paix de Rastadt le 6 mars 1714.

245[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 9 février 1713.

Je n'ai point de nouvelles de M. d'Évreux, et je vous assure, madame, que je les attends avec autant d'impatience que vous, dans l'espérance qu'elles vous seront favorables. L'amitié que j'ai pour vous me fait désirer de vous aider, mais j'y ajoute encore une autre vue plus utile. Je ne sais si je me flatte sur l'éducation de Saint-Cyr, mais je vous avoue que je la crois très-bonne ; je voudrois de tout mon cœur la communiquer et l'établir dans les autres maisons où il y a des pensionnaires : la vôtre me paroît plus propre qu'aucune autre à ce dessein. Vous avez bon esprit, votre communauté est petite, et j'ai lieu de croire qu'elle est raisonnable, par la manière dont elle entre dans ce que vous voulez, et dans ce que de jeunes filles de chez nous leur vont apprendre. Il n'en est pas de même des autres couvents ; ils ont leur esprit, leurs coutumes, et nos demoiselles qui s'y feront religieuses auront à les prendre, à s'y conformer, et à tâcher d'oublier ce qui se fait à Saint-Cyr. Ainsi, cette éducation ne fera pas tout le bien que je voudrois ; mais si vous pouvez vous attirer beaucoup de pensionnaires et les bien élever, on pourroit espérer que les autres maisons seroient tentées d'imiter la vôtre, et d'autant plus que nos méthodes et nos pratiques ôtent

1 *Lettres et Avis*, p. 266.

une grande partie de la peine de l'instruction. Nos Dames de Saint-Louis se sont usées dans les commencements en faisant tout elles-mêmes : il est établi présentement que les classes sont les plus douces charges de la maison, et où nous mettons les malsaines ; les demoiselles apprennent tout les unes aux autres, et les maîtresses n'ont qu'à être présentes et à voir si tout s'y fait. Cette présence est absolument nécessaire, car les enfants badineroient si elles n'étoient contenues. M[lle] d'Esplas vous a fait voir ce détail.

Je sais bien que l'égalité qui est à Saint-Cyr, et le pouvoir absolu qu'on a sur les demoiselles, rend notre éducation plus facile que chez vous, où les parents se mêlent de leurs enfants, où la fille de bourgeois veut être mieux traitée que la demoiselle, et que l'on ménage en effet, parce qu'on espère quelque avantage de la famille. On ne peut pas être partout désintéressé comme à Saint-Cyr, où l'on n'a besoin de personne, où l'on donne toujours sans rien recevoir ; mais on approche du plus près qu'on peut de ce désintéressement, et j'espérerois que, rendant des filles bien instruites, bien soumises et bien raisonnables, le bruit de votre éducation se répandroit et que votre intérêt même s'y trouveroit. Cette occupation qu'on donne aux filles, loin de les fatiguer, leur fait plaisir et ôte tout ennui ; en formant les autres, elles se forment elles-mêmes et deviennent excellentes mères de famille. Notre manière est douce : on les prend par raison, par émulation, par amitié, par récompense, par distinc-

tions; les demoiselles aiment tendrement leurs maîtresses, elles se trouvent heureuses, et leur affliction est grande quand le temps de leur sortie approche.

Il est vrai que nous avons d'excellents confesseurs qui savent nos règles mieux que nous-mêmes, qui s'y conforment, qui prêchent la docilité, le respect et la confiance entière pour les maîtresses, pendant que les maîtresses prêchent la docilité, le respect et la confiance entière pour les confesseurs. Tout s'entend pour le bien, et Dieu bénit tout.

Voici mon plan : si M. d'Évreux ne le renverse point, ou si Dieu ne dispose pas de moi sitôt, je vous donnerois M[lle] de Lasmastre[1], si vous continuez à en être contente; je vous enverrois encore quelque autre; M[lle] d'Esplas iroit après Pâques voir comment vont vos pensionnaires; je vous enverrois pour trois mois une petite fille qui seroit leur modèle. J'ai quelques pensionnaires à placer, et peut-être que Dieu mettroit au cœur de plusieurs de nos filles d'entrer dans cette bonne œuvre, car elles ont du zèle pour donner aux autres l'éducation qu'elles ont reçue. Je vous demanderois seulement de placer leur dot, afin qu'en cas de malheur elle pût les suivre.

[1] Demoiselle de Saint-Cyr.

246[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, ce 9 mars 1713.

J'ai à répondre à deux de vos lettres, madame, l'une du 6 et l'autre du 7 de février, que j'ai reçues en même temps.

Je serai fort aise d'entretenir votre confesseur : on ne peut rien faire de bon sans ce secours-là. Vous êtes trop heureuse d'avoir un évêque comme le vôtre ; s'ils étoient tous de même, les couvents en iroient mieux. Nourrissez vos enfants dans un grand respect pour les prélats et pour tous les prêtres : c'est un des articles de notre éducation ; on m'a dit que vous les avez.

Si vous aimez mes avis, ma chère fille, j'aime fort de mon côté à vous en donner ; ainsi ils ne vous manqueront pas ; comptez une fois pour toutes qu'ils seront toujours soumis à votre évêque : je n'ai pas fait un proverbe à Saint-Cyr que feu monseigneur de Chartres n'ait vu ; c'est le moyen que Dieu bénisse tout.

Ce n'est pas qu'en général j'aime les petites communautés, je crois que les grandes sont plus régulières ; mais c'est, dans le cas où nous sommes, que je crois qu'il sera plus facile de communiquer l'éducation à Saint-Cyr à un petit nombre d'enfants qu'à un grand. Réglez-vous sur le nombre que vous pouvez loger ; vous feriez plus de bien par les pen-

[1] *Lettres et Avis*, p. 874.

sionnaires, si vous les élevez bien, que par des religieuses; celles-ci chantent les louanges de Dieu, les autres le feront connoître, et le bien de l'instruction va à l'infini.

Je ne croyois pas que vous aviez tant de pensionnaires. Inspirez-leur l'horreur du péché, le souvenir de Dieu dans la journée, la docilité pour leur confesseur; vous avez parfaitement bien fait de lui communiquer vos règles : il faut aimer se concerter pour le bien.

Il est vrai que vous gardez trop peu les enfants qu'on vous donne; c'est ce qui doit exciter votre zèle à leur inspirer la religion et la raison, tant que vous les avez.

Il faut plus regarder la sagesse que le savoir dans vos chefs; nous en avons qui apprennent de leurs filles ce qu'elles ne savent pas, et leur montrent ensuite ce qu'elles savent.

Dieu a répandu dans Saint-Cyr une droiture qui fait que les plus grandes répondent au catéchisme qu'une petite leur fait comme elles répondroient à leur évêque; on obtient tout d'elles par la piété, la douceur et la raison; je voudrois de tout mon cœur que vous eussiez le modèle que vous désirez; mais vous remettez tout à l'été, et je puis vous échapper bientôt. Il est impossible que votre communauté, raisonnable comme M[lle] d'Esplas la dépeint, ne goûte une conduite qui élèvera mieux leurs filles et qui leur donnera moins de peine. J'avois bien pensé à vous proposer de venir à Saint-Cyr, mais je ne l'osois, dans la crainte que votre évêque ne l'approuvât

pas. Je me réduisois à votre jeune religieuse, qui nous a paru capable de profiter de ce qu'elle verra à Saint-Cyr; mais vous me remettez encore au mois de juin; je comprends bien que vous êtes nécessaire chez vous; faites donc ce que vous jugerez à propos.

J'ai tenu ferme pour la petitesse de l'église du dehors de Saint-Cyr[1]; la magnificence de la fondation et du fondateur paroissoient en demander une grande; mais il se rendit à la raison, et Saint-Cyr est un village où il y a trois églises : qui y seroit venu? quelques paysans. Ce n'est pas la grandeur des bâtiments qui honore Dieu, ma chère fille, c'est le sacrifice qu'on y offre, et la ferveur des prières qui s'y font. Je crois vous avoir déjà mandé que, dans la règle de Saint-Augustin, il ne parle que d'oratoire, et que les peuples doivent aller aux paroisses. Ne vous rendez pas là-dessus.

Je suis bien aise de ce que vous envoyez Mlle de Lasmastre aux pensionnaires, quoiqu'elle soit au noviciat.

C'est bien fait dans les récréations d'apprendre *Esther;* mais comme vos enfants sont peu avec vous, préférez l'instruction de la religion aux talents agréables, mais une religion solide et en pratique; donnez-leur des principes pour toute leur vie, et que les libertins même ne puissent tourner en ridicule.

[1] L'église *du dehors* de Saint-Cyr, c'est-à-dire la partie où était admis le public, pouvait à peine contenir quarante à cinquante personnes. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr.*) Mme de Maintenon fait cette observation à Mme de la Mairie, parce qu'on rebâtissait alors la chapelle ou église de Bisy.

Quand une fille sort d'un couvent, disant que rien ne doit faire perdre vêpres, on se moque d'elle; *quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera; quand elles auront pour principes qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais qu'ils fussent, on ne se moquera point; quand une fille dira : qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques, que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très-bien de cette religion, elle la fera aimer et respecter* [1]. Prêchez sincèrement, ma chère fille, cette dévotion pratiquée selon l'état où Dieu nous a appelés.

---

247 [2]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

Mars 1713.

J'ai vu votre confesseur, madame, dont j'ai été très-édifiée; je lui ai parlé de l'éducation de Saint-Cyr avec un zèle que je sens bien qui va à l'indiscrétion. Je voudrois communiquer tout ce que Dieu et notre expérience nous a découvert là-dessus et dont nous voyons tous les jours les fruits. Il m'assure que les mêmes maximes et les mêmes pratiques

[1] Les ennemis de Mme de Maintenon ont dit que l'âge l'avait rendue bigote jusqu'à la stupidité; quand elle donnait ces préceptes si sages, elle avait soixante-dix-huit ans!

[2] *Lettres et Avis*, p. 818.

sont à Gomerfontaine. Je le souhaite de tout mon cœur.

Je suis fâchée aussi de ce que vous avez été obligée d'ôter votre sœur, qui est de mes filles, d'auprès des pensionnaires, à cause qu'elle y parloit trop. J'ai tâché d'expliquer à votre confesseur combien nos Dames se font soulager ici par les enfants même, et que nos filles les plus malsaines veulent aller aux classes.

J'ai fait écrire Mlle d'Aumale à votre confesseur, pour lui offrir de lui montrer Saint-Cyr, s'il a le loisir de le voir. Il aura bien de la peine à tirer de l'argent de M. Desmarets[1]; l'approche de la paix n'en donne pas encore, et quand la paix sera faite, on n'en sera pas mieux les premières années; mais c'est beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ses maux et d'espérer qu'ils vont diminuer.

Vous faites parfaitement d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maison, pourvu que vous ayez la bonne foi de préférer l'éducation au travail. L'éducation est votre obligation, le travail est une habileté, mais qui leur est encore plus utile qu'à vous.

Je vous prie d'embrasser de ma part Mlle de Champlebon; je ne me console de l'avoir perdue que par être persuadée que Dieu l'a voulue chez vous et qu'elle y fera de grands biens, si elle vous aide à y établir l'éducation de Saint-Cyr.

Votre confesseur est bien content des *Conversa-*

[1] Contrôleur-général des finances.

tions : elles peuvent vous aider à former la raison des enfants ; mais souvenez-vous que les perroquets apprennent tout ce que l'on veut sans l'entendre, et que si vous n'expliquez aux enfants ce que vous leur apprenez, ce sera un temps perdu pour vous et pour elles. Adieu, ma chère fille, je ne puis finir quand je parle de l'éducation de Saint-Cyr ; je donnerois de mon sang pour le communiquer à toutes les maisons religieuses qui prennent des pensionnaires : elles feront de plus grands biens que nous, parce qu'elles élèvent des filles qui auront de plus grands établissements[1].

248[1]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Avis sur l'éducation des pensionnaires.)

Fontainebleau, le 9 avril 1713.

Je comprends parfaitement que vous ne pouvez point faire chez vous ce qui se fait à Saint-Cyr ; mais vous pouvez en prendre l'essentiel, qui est la solide piété qu'on y inspire. Je me découragerois là-dessus pour vous, si je n'avois pas vu votre confesseur, car sans secours vous ne pouvez rien faire, et tout ce que notre expérience et notre vigilance nous a appris nous seroit inutile si nous n'avions pas de bons confesseurs. C'est par eux que se fait le bien : vous ne pouvez trop prêcher et pratiquer au dedans la

[1] Voir la note de la page 217.
[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 137. — *Lettres et Avis*, p. 384.

docilité pour les confesseurs, et eux ne peuvent trop inspirer aux filles la confiance de celles qui les gouvernent.

Il est certain que, ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des grandes; il faut en tirer le plus qu'on peut et y mettre de l'émulation; il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres, et celle qui assemble les syllabes peut montrer à assembler les lettres, et ainsi du reste. Le peu de temps qu'on vous laisse doit vous renfermer dans ce qui est le plus nécessaire : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et préférablement à tout, le catéchisme bien expliqué et appliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises; il ne leur faut ni vers, ni conversations; il n'est point question de leur orner l'esprit. Il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants, l'instruction à leur petit domestique, l'assiduité à la paroisse le dimanche et les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans le commerce, etc.

Il faut leur conseiller de demander à Dieu un bon confesseur et de le choisir dans la vue de leur salut, de se laisser conduire comme un enfant; il faut qu'elles édifient leurs parents, leurs amis, leurs voisins, qu'elles donnent de bons conseils et de bons exemples.

Il faut leur dire que la piété ne s'oppose point à la joie, et qu'au contraire il la faut faire aimer en montrant qu'on sert Dieu avec plaisir : les instruc-

tions publiques et particulières doivent rouler toutes là-dessus. Il faut quelquefois leur parler en particulier, et peu chaque fois, c'est le plus pressant soin de la première maîtresse, c'est dans ce particulier qu'il faut attaquer leurs vices, elles reçoivent bien tout quand il n'y a point de témoins. Quoique ces filles soient peu de chose, elles ne laisseront pas de faire du bien dans leurs familles, dans leur quartier et dans les différents états où elles se trouvent. J'ai ici une fille qui a été à Saint-Cyr[1] et qui sert mes femmes; rien n'est égal à la vertu de cette fille : elle ne perd pas la présence de Dieu; elle met sa piété à remplir la journée de bonnes œuvres; elle dit que le service du prochain est une excellente prière; elle quitte l'église aussi volontiers qu'elle y va, selon que l'on veut; elle dit que c'est ce qu'on lui a appris à Saint-Cyr; elle est très-gaie.

Au reste, il faut vous dire que la petite Léger vous fait honneur : elle n'a pas perdu son temps chez vous, car elle est aussi bien tendre pour Gomerfontaine.

Il seroit à désirer que vous ne changeassiez pas souvent de confesseurs; je n'ose juger du vôtre, dans une seule visite, mais il m'a paru de très-bon sens et d'une grande piété.

Ne vous pressez point sur Mlle de Ferens, si elle vous est utile dans la moindre chose : ce qu'elle fera pour vos pensionnaires lui sera bon partout. En formant les autres, on se forme soi-même.

[1] Sans doute comme servante.

La démarche de votre ancienne religieuse est très-édifiante ; elle ne peut remplir plus saintement sa journée qu'en instruisant. Vous n'êtes point obligée de prendre des pensionnaires ; mais quand vous avez des raisons d'en recevoir, vous êtes très-certainement obligée à les élever chrétiennement et vous répondrez de leurs âmes.

Je ne serois pas surprise de voir votre amie sous ma sœur de Champlebon : nos classes sont pleines de ces exemples-là. Ma sœur de Radouay est au-dessous de ma sœur de Gruel, qu'elle a peut-être élevée et que bien sûrement elle a reçue[1]. Il est absolument nécessaire que la première maîtresse soit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui fasse les grâces, qui donne les récompenses, qui ordonne les châtiments. Il faut que les autres suivent son esprit, qu'elles lui renvoient la confiance des enfants, qu'elle ne leur souffre aucun attachement pour elles ; autrement, chaque maîtresse auroit ses filles, ce ne seroit plus que division et discorde. Nos Dames se trouvent bien d'avoir établi cette subordination ; leur vertu et leur bon esprit les en a rendues capables. Si vous vous établissez quelque réputation sur la bonne éducation, on vous donnera peut-être quelques filles de condition, et alors vous ferez de plus grands biens.

Je voudrois, avant que de mourir, vous voir encore une fois, et que vous amenassiez Champlebon ; cette

[1] Mme de Radouay avait fait profession le 13 mars 1694 et Mme de Gruel le 25 juillet 1699.

visite ne vous seroit point inutile, je ne dois pas la proposer pour mon seul plaisir.

249[1]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Sur l'immodestie dans les paroles et sur le mariage [2].)

Avril 1713.

Ne nous contentons pas de nous plaindre, ma chère fille, et de craindre l'avenir ; tâchons d'établir le présent le mieux que nous pourrons. Vous y pouvez contribuer plus que personne, et vous êtes assez prudente pour ne pas fâcher vos sœurs en même temps que vous ne devez pas souffrir à vos demoiselles de se parler bas les unes aux autres, Il faut leur passer bien de pauvres discours qu'on entendra, et ne pas tout relever quand il n'y a point de péché.

Mme d'Auxy[3] est hors d'elle quand elle a un habit neuf ; elle me consulte sur l'assortiment : j'y entre, et lui donne mes avis en lui disant que cette joie et le goût des ajustements sont de son âge, qu'il faut

[1] *Lettres et Avis*, t. II, p. 199. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 759.

[2] J'espère que le lecteur ne se scandalisera pas de ce chef-d'œuvre de bon sens et de naturel.

[3] « Jeune dame de quatorze à quinze ans qu'elle avoit élevée depuis l'âge de trois ans, et ensuite mariée. » Voir l'histoire de cette Dame (Jeannette de Pincré, dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 268).

que la jeunesse se passe, et que j'espère qu'elle viendra plus tôt qu'une autre à des inclinations plus solides. Je crois que cette condescendance porte plus au bien qu'une sévérité en tout, qui ne sert qu'à les rebuter et à les rendre dissimulées.

On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avoit parlé de sa culotte: c'est un mot en usage ; quelles finesses y entendent-elles ? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste ? Auront-elles de la peine à entendre les mots de curé, de cupidité, de curieux, etc. ? Cela est pitoyable. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur, qui parle de grossesse, d'enfantement, etc. ? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacrements, ne voulant pas nommer le mariage ; elle se mit à rire, et me dit qu'on ne le nommoit point dans le couvent dont elle sortoit. Quoi ! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé ! voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents ! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent, et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. *Il faut les accoutumer à en parler très-sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations,*

même dans les meilleurs. Il faut leur apprendre, quand l'occasion s'en présente, la différence des paroles immodestes, et qu'il ne faut jamais prononcer, et des paroles grossières : les unes sont des péchés, les autres sont contre la politesse.

Adieu, ma fille; je ne puis finir quand il est question de nos filles et du bien de la maison.

250[1]. — LETTRE A MADAME DE FONTAINES.

22 avril 1713.

Quand Dieu m'ôte la parole, ma chère fille, il ne veut pas que je parle[2]; mais puisqu'il me laisse la main libre, il faut que je vous écrive ce que je voulois vous dire. Ce n'est pas une matière nouvelle que j'ai à traiter avec vous, ni l'effet des plaintes qui me seroient revenues de quelque désordre dans nos enfants par peu de vigilance, mais c'est de cette vigilance dont je veux vous entretenir, et que je crains qui ne diminue par la confiance que vous pourriez avoir présentement dans vos filles dont vous êtes contente. Vous ne les conserverez dans l'état où elles sont que par cette vigilance ; ne vous fiez jamais à elles; il ne faut pas qu'elles s'y fient elles-mêmes, et si elles veulent conserver leur sagesse, elles doivent désirer d'être veillées. On se trouve seules, on se dit un mot assez indifférent d'abord, il est suivi d'un autre qui ne l'est pas tant, on

[1] *Lettres et Avis*, p. 330.
[2] Mme de Maintenon avait la voix éteinte par un gros rhume.

baisse la voix, et voilà une intelligence qui se forme; vos filles ne demeureroient pas quinze jours dans la règle. Mais, dites-vous, elles ne seront pas toujours gardées à vue, elles trouveront dans le monde des occasions bien plus dangereuses. Cela est vrai, mais quand Dieu nous y met, il nous aide; elles seront plus fortes à vingt ans qu'à dix huit; le temps peut beaucoup, et l'éducation qu'elles reçoivent les rendra si timides, que j'espère qu'elles se précautionneront. Enfin, ma chère fille, comptez bien que tout ce que nous avons établi, toutes les inventions que nous avons trouvées, les distinctions, l'émulation, la raison, et, en un mot, ce qui fait cette éducation qu'on admire, n'est rien du tout dès que vous cesserez de veiller jour et nuit. Quand on a cherché à vous soulager, ce n'a pas été pour vous procurer du loisir et du repos, mais pour vous mettre en état de faire ce que vous seule pouvez faire. Vous ne pouvez jamais laisser à une autre le soin de veiller : il faut qu'elles soient gardées par leurs maîtresses, par celles qui les connoissent, et par celles que Dieu en a chargées. Soutenez donc cette vigilance en quelque place que vous soyez, et soyez persuadée qu'il n'y aura de solidité dans vos travaux que par cette voie-là. Vous êtes les pierres fondamentales de l'institut : ne souffrez jamais qu'on change la manière de gouverner vos classes qu'après bien des représentations du succès que vous en avez vu. Si on vous ôtoit des classes, ne croyez pas devoir les oublier et dire : Je n'en suis pas chargée; vous le serez toujours de faire tout ce

qui vous sera possible pour continuer ce que vous avez vu établir et ce que vous avez établi vous-même. Bonjour, ma chère fille, prêchez et donnez l'exemple de la vigilance, c'est l'essentiel. N'écoutez plus d'autres méthodes, tenez-vous aux vôtres ; feu M. l'évêque de Chartres m'a dit et écrit bien des fois : « Saint-Sulpice a ses coutumes, Saint-Lazare a les siennes ; attachez-vous à celles de la maison de Saint-Louis. » Vous êtes dans l'ordre : c'est votre évêque qui a établi et approuvé tout ce qui se fait chez vous. Je ne puis finir quand il est question de votre chère maison.

Ne montrez point cette lettre présentement.

251[1]. — LETTRE A MADAME DE VANDAM[2].

Ce 20 avril 1713.

J'ai vu ce matin Mlle de.... dans une misère qui feroit de la compassion dans de simples paysannes ; mais comme je rapporte tout aux demoiselles de Saint-Cyr, je vous prie de leur faire faire une réflexion là-dessus. Si les demoiselles vouloient travailler, s'offrir dans des communautés où l'on a besoin de secours, elles trouveroient quelques places. Vos filles sont trop délicates : on s'en plaint partout au milieu des louanges qu'on leur donne.

[1] *Lettres et Avis*, p. 358.

[2] Elle succéda comme première maîtresse des bleues à Mme de Saint-Périer, qui mourut le 31 décembre 1712, âgée de trente-sept ans.

D'ailleurs, personne ne peut mieux que vous, ma chère fille, leur expliquer ce courage et cette intelligence qui fait que les unes subsistent où les autres meurent de faim.

Les maîtresses des classes devroient se mettre à la place des infirmières et les soulager le plus qu'elles pourroient dans les temps qu'elles en ont besoin [1], en recevant volontiers leurs filles quoique encore convalescentes. On sait bien laisser une bande à la classe pour achever un ouvrage ; pourquoi n'en laisseroit-on pas une de languissante qui auroit froid à l'église ? On n'est pas ici assez occupé du bien public, chacun tire de son côté et ne pense pas assez aux autres. J'ai appréhendé qu'on ne tirât trop les demoiselles des classes pour leur faire faire l'ouvrage des sœurs, et qu'on les surchargeât trop ; mais les règles générales et nécessaires n'empêchent point qu'on ne pousse une particulière qui en a besoin, qu'on ne fasse balayer une paresseuse, qu'on n'empêche une frileuse de se chauffer, qu'on hâte une lente qui coud trop lentement, qu'on envoie une glorieuse passer le jour avec ma sœur Préval, pour vider les bassins des malades. On peut leur donner ces pénitences-là pour des fautes, pour des pratiques de piété, pour des épreuves de courage : tout cela ne nuit pas au général de la classe qui va son train et qui suit les exercices. Communiquez cette lettre aux maîtresses des grandes classes pour en faire un usage modéré, et sans qu'on s'aperçoive

[1] Il y avait alors beaucoup de malades.

qu'on veuille rien changer, car, en effet, il n'y a là aucun changement.

252[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Mai 1713.

Le dessein où vous êtes d'établir chez vous la même éducation que vous avez reçue à Saint-Cyr, au moins dans tout ce qui vous sera possible, me fait prendre la confiance de vous donner ici quelques avis, et de vous faire part de ce que notre expérience nous a appris.

Sans une continuelle vigilance, tout ce que vous ferez sera inutile; il faut veiller vos pensionnaires jour et nuit; une conversation entre elles détruira en un moment tout ce que vous aurez fait. C'est pour en donner le loisir aux maîtresses que nous avons cherché tant d'inventions pour les soulager de mille autres occupations que d'autres peuvent remplir. Il faut avoir toujours les yeux ouverts sur elles avec une attention que rien ne puisse diminuer : c'est là le fondement sans lequel l'édifice tombera; la vigilance doit être égale pour toutes.

La piété même, qui est ce qu'il y a de plus solide, ne l'est pas assez dans la jeunesse pour résister aux occasions; c'est pourtant par cette piété qu'il faut commencer, mais une piété convenable à leur état et à leur âge; ne les poussez point à une

[1] *Lettres et Avis*, p. 879.

trop grande dévotion : vous en feriez des hypocrites ou des scrupuleuses ; nous avons toutes sortes d'expériences là-dessus ; mais il est de tout âge, de toute profession, de tout sexe, d'aimer Dieu, de fuir le péché, de se laisser conduire.

Vous ne pouvez pas imiter le désintéressement de Saint-Cyr : vous n'êtes pas fondée par un grand et magnifique Roi ; vous avez vos règles qui ne sont pas les mêmes ; vous pouvez donner et recevoir ; mais il faut, comme à Saint-Cyr, sacrifier votre intérêt au bien des pensionnaires, et ôter celles qui seroient incorrigibles, quelque peine que vous fissiez à leur famille ; le bien public doit l'emporter sur celui des particuliers.

Vous ne pouvez imiter l'égalité entre vos pensionnaires qui s'observe à Saint-Cyr, car il faut en certaines choses les élever selon ce qu'elles sont ; la piété doit être égale, mais réglée selon l'état ; l'artisan ne peut autant prier que celui qui n'a rien à faire. Il y a plusieurs endroits où je ne pousserois pas tant les unes que les autres : il n'importe guère que des filles de basse naissance lisent aussi parfaitement que les demoiselles, qu'on leur donne une belle prononciation, qu'elles sachent ce que c'est qu'une période, etc.

Il en est de même de l'écriture : il suffit qu'elles sachent écrire pour faire leurs mémoires et leurs comptes ; il ne faut pas leur apprendre à faire de lettres ni parler de style : un peu d'orthographe leur suffit ; il n'en est pas de même de l'arithmétique, elle leur est nécessaire.

Instruisez vos bourgeoises en bourgeoises ; dites-leur que rien ne déplait plus à Dieu et aux hommes que de sortir de son état ; ils sont tous réglés par la Providence, et il s'y oppose quand on veut être ce qu'il n'a pas voulu que nous fussions. Prêchez-leur la modération, qu'il ne faut pas que le paysan fasse le bourgeois, ni que le bourgeois fasse le gentilhomme ; le monde s'en moque, et considère plus ceux qui demeurent dans leur état et qui y vivent avec honneur et probité. J'ai connu des gens respectés de tous ceux qui les connoissoient par cette conduite.

Expliquez-leur bien les devoirs de la religion : on se contente qu'elles sachent par cœur les commandements de Dieu, sans leur apprendre à quoi ils nous obligent. Elles savent : Un seul Dieu tu adoreras, et adorent la Vierge ; elles disent : Tu ne prendras pas le bien d'autrui, et soutiennent qu'il n'y a point de péché à voler le Roi. J'ai vu tout ce que je dis.

Le plus grand nombre des chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observances des fêtes et jeûnes ; mais dans tout le reste oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjures, immodestie, chansons libres, etc.

Je ne me mettrois pas en peine de leur bonne grâce, je ne leur demanderois que de la modestie.

C'est dans le parler en particulier qu'il faut leur dire ce qu'elles sont et leurs obligations ; on ne les fâche point quand on leur parle tête à tête, avec rai-

son et douceur, et ces petites conversations sont des plus essentielles pratiques de l'éducation de Saint-Cyr, et ce qui nous a fait le plus de bien ; mais il n'y a que la supérieure et la première maîtresse qui leur doivent parler, et elles doivent se concerter pour dire les mêmes choses.

Il faut prêcher la raison à toutes également en l'appliquant selon l'état, et surtout empêcher qu'on ne dise aux enfants de ces pauvretés qu'il faut qu'elles oublient ; il ne leur faut donner que ce qui leur sera toujours bon, religion, raison, vérité.

Comme vous gardez peu vos pensionnaires, vous devez vous borner au catéchisme, lire et écrire. C'est perdre votre temps et le leur de leur apprendre des vers et des conversations. Si elles s'en plaignent ou leurs parents, répondez qu'on ne vous les laisse pas assez longtemps.

Mais il est certain que ce n'est pas là l'essentiel de l'éducation de Saint-Cyr, et que vous devez vous contenter d'apprendre vous-même les instructions qui sont dans les *Conversations* pour vous en servir dans vos instructions. Vous passerez bien du temps à leur apprendre par cœur, comme à des perroquets, ce qu'elles n'entendront jamais. Tout cela est bon à Saint-Cyr, où la plupart demeurent treize ans.

Vous ne pouvez être aussi désintéressée qu'à Saint-Cyr ; mais il faut pourtant l'être dans ce qui est essentiel pour vos pensionnaires ; nourrissez les miennes frugalement, habillez-les de toile tout l'été, mais brûlez de la chandelle l'hiver pour qu'elles soient vues jour et nuit.

Sacrifiez deux ou trois cents livres de plus pour avoir un bon confesseur.

Bâtissez pour contenir beaucoup de filles, mais non pas pour qu'on parle jamais de vous à Bisy.

Ayez peu de professes de chœur et de converses, mais le plus de pensionnaires que vous pourrez; c'est où vous ferez le plus de bien.

Donnez-leur peu de livres, mais qu'on leur explique ce qu'elles lisent, l'Évangile, saint Paul, saint François de Sales, etc.

253[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE ROUGE.

Mai 1713.

Je suis si contente de ce que ma sœur de Bouju et les autres maîtresses me mandent de mes chères rouges, que je veux, mes enfants bien-aimés, vous en marquer à vous-mêmes ma joie, et vous dire que de pareils témoignages augmentent fort ma tendresse pour vous. Je suis ravie de voir N..... et N..... dans la droiture de la pratique qu'on tâche de vous inspirer, et faire aussi bien les aides qu'elles ont fait les chefs. On ne sera plus honteuse à Saint-Cyr d'obéir, ni glorieuse de commander; on ne pensera qu'à se bien acquitter des emplois qu'on aura quels qu'ils puissent être. C'est encore un grand plaisir d'apprendre que vous modérez vos

[1] *Lettres et Avis*, p. 487.

voix aux récréations : il faut que des filles se modèrent toujours, et qu'elles gardent une conduite qui fasse voir qu'elles sont en tout maîtresses d'elles-mêmes ; vous ne vous en divertirez pas moins, mais vous ferez ce que des chrétiennes et des filles bien élevées doivent faire.

J'ai une grande impatience de revoir votre première maîtresse. On ne me dit rien de votre honnêteté les unes pour les autres ; j'espère pourtant que ce que l'on m'en avoit mandé au commencement non-seulement continue, mais augmente toujours.

Je vous embrasse, mes chères filles.

254[1]. — LETTRE A MADAME D'ESCOUBLANT[2],

SECONDE MAITRESSE DES CLASSES.

Mai 1713.

Je loue Dieu, ma chère fille, des dispositions que vous me marquez ; je les crois bien propres à attirer la grâce sur ce que vous allez faire. Continuez comme vous avez commencé, avec cette douce gravité qui empêchera la familiarité des demoiselles, qui est ce qu'il y auroit de plus dangereux ; gardez cette vigilance qui vous fait tout voir, et qui vous rend d'autant plus propre à observer ce qui se passe, que vous ne vous répandez point en discours ; faites

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 163.
[2] Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville fit profession le 15 mars 1711 et mourut en 1758, âgée de soixante-quinze ans.

observer la règle, et ce sera beaucoup. Soyez fort unie avec votre première maîtresse, et regardez tout ce qu'elle fait, pour faire de même en son absence quand c'est vous qui présidez; faites tout d'un grand concert avec celle qui vous suit, afin que si vous manquiez, la classe soit toujours conduite de même, car il faut que vous soyez si unies et si uniformes qu'on ne s'aperçoive pas dans la classe du changement de maîtresse. Quand on fait les choses par gloire, par intérêt et par vanité, on n'est pas fâchée qu'on voie la différence qu'il y a de notre conduite à celle des autres; quand on a Dieu pour but, on désire que le bien se fasse par les autres comme par vous. Par là on s'amasse des trésors de mérites par les choses mêmes que nous ne faisons plus, parce que nous les avons bien commencées. C'est ainsi, ma chère fille, que vous agirez. Je ne puis vous dire combien j'espère de grâces pour vous. Soyez fidèle à votre règle pour l'amour de Dieu; ne vous relâchez point devant vos demoiselles; réjouissez-vous aux récréations avec la communauté, et comptez sur tous les secours que je suis capable de vous donner. Je suis dans une entière liberté avec vous, par la confiance que vous avez toujours eue en moi, et peut-être aussi un peu par l'inclination que j'ai pour vous.

255[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

3 août 1713.

Vous avez très-bien fait, madame, de congédier vos plus grandes pensionnaires; il faudroit tâcher de les avoir à sept ou huit ans, et qu'elles ne fussent pas de si basse naissance[2]. Je ne regarderois pas tant à la pension qu'à ces autres circonstances, car les enfants ne dépensent guère, et l'on se sauve sur le nombre. Il faut tâcher d'accréditer votre maison pour donner des objets à votre zèle et multiplier l'éducation de Saint-Cyr.

Vous avez présentement M. de la Place[3] : il vous aura confié mes frayeurs sur l'entreprise que vous faites, que je crains qui ne soit au-dessus de vos forces.

Si M. l'évêque d'Évreux jugeoit que je dusse recommander vos intérêts à M. d'Argenson, je le ferois bien vite.

Vous avez fait un très-bon ami dans M. le curé de Saint-Sulpice, il n'a de défaut que d'être trop vieux.

[1] *Lettres et Avis*, p. 907.

[2] Parce que les personnes de haute naissance peuvent faire de plus grands biens. (Voir la note de la page 217.)

[3] Architecte de la maison de Saint-Cyr, qui était allé à Bisy voir l'église qu'on y bâtissait.

256[1]. — LETTRE AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE JAUNE.

26 août 1713.

Je suis très-fâchée, mes chers enfants, de partir sans vous dire adieu, et je le serois bien davantage si je vous laissois dans l'état où vous étiez il y a trois mois ; mais Mme de Gruel et Mlle d'Aumale m'assurent si fort que vous ne voulez rien céder aux autres classes, que je pars dans la confiance qu'il ne me reviendra de vous que des louanges. Vous en mériterez toujours quand le plus grand nombre fera son devoir, et quelques filles en pénitence ne me feront pas juger des autres ; j'espère même qu'elles se convertiront, et qu'elles voudront jouir de la joie et de la paix qui se trouvent dans l'accomplissement de son devoir. Tout ira bien tant que vous serez fidèles à avertir vos maîtresses, et quand elles seront contentes de vous. Je vous embrasse tendrement.

257[2]. — LETTRE A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Elle l'exhorte à prévenir les demoiselles contre le jansénisme et toutes sortes d'erreurs.)

29 octobre 1713.

Nous devons, ma chère fille, profiter de toutes les occasions pour l'instruction de nos filles : si vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 486.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 151. — Languet, t. II, p. 758.

n'étiez qu'une communauté religieuse, je vous laisserois, le plus qu'il seroit possible, ignorer ce qui se passe dans le monde; mais comme vous élevez des filles qui y retournent, il faut bien leur donner des préservatifs contre les différents dangers qu'elles y trouveront. Je vous ai fait lire la constitution du Pape contre le jansénisme, afin que vous voyiez qu'avec des apparences et des paroles de piété on fait prendre du poison aux âmes simples et ignorantes.

On les trompe par des dehors réguliers et même austères : les personnes les plus pieuses sont celles qui donnent le plus aisément dans les nouveautés, les libertins s'occupent d'autre chose. On s'insinue dans l'esprit des femmes pour leur dire qu'elles en ont trop pour marcher dans le chemin ordinaire, et qu'elles sont appelées à une plus haute perfection; il y en a peu qui résistent à ces discours. On entre dans le parti, et en y avançant on perd sa piété, ne s'occupant plus que des passions et des intérêts du parti.

Notre sûreté doit être dans l'obéissance et la soumission aux décisions de l'Église et à la conduite de nos supérieurs; c'est aux docteurs à raisonner et à approfondir; celui qui les fait docteurs leur donne les lumières dont ils ont besoin; nous sommes trop heureuses de n'avoir qu'à suivre notre règle, elle ne nous trompera pas; on n'est en paix que lorsqu'on est dans l'ordre.

Voyez quels troubles ces nouveautés font dans l'Église! voyez l'indépendance de ceux qui les em-

brassent! quelle révolte contre cette Église que Notre-Seigneur a établie, et qu'il conserve toujours, et contre toute puissance qui vient de Dieu! Que nos filles soient en garde contre ceux qui veulent les rendre orgueilleuses, décidant sur les matières de la religion, qui en regardent les pratiques comme des petitesses, qui attaquent le Pape, les rois et toute autorité. Le calvinisme et le jansénisme s'opposent à tout ce que l'Église approuve : il ne faut point honorer la Vierge, ni les saints, il est pitoyable de dire son chapelet, il faut lire l'Écriture sainte et en juger soi-même : voilà leurs discours. Vos filles reconnoîtront l'erreur en ces marques : la vérité est simple, humble, elle veut de la dépendance pour marcher avec sûreté.

Il faut qu'elles soient dans la disposition d'être soumises, prêtes à lire ou à ne pas lire, à faire les prières et les pratiques qu'on leur conseillera.

Vous ne pouvez trop leur conseiller de choisir un confesseur bien approuvé par ses supérieurs, et point soupçonné de nouveautés; elles n'ont point d'affaire plus pressée en sortant d'ici; elles y sont parfaitement et solidement instruites; ceux qui leur donneront d'autres maximes doivent leur être suspects.

Tâchez de mettre celles qui veulent être religieuses dans des couvents non soupçonnés. Il y a quatre jours que cette lettre est écrite; je voulois la pousser plus loin, mais je suis malade, et si occupée que je ne fais plus rien.

258[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, le 30 octobre 1713.

Je viens de recevoir une lettre de M. d'Évreux qui pense à une seconde affaire pour vous, de sorte que vous serez bientôt une des riches communautés de France. J'avois écrit à votre prélat pour le remercier, et je lui disois en même temps un mot sur l'éloignement que j'ai de recevoir des pensionnaires d'une si basse naissance ; il me mande qu'il vous enverra une copie de ma lettre ; mais je vous ai déjà dit et écrit bien des fois la même chose là-dessus. Ce qui seroit le meilleur présentement pour le succès de notre projet, ce seroit que vous tâchassiez d'avoir quelques filles d'une condition un peu élevée et qui ne fût pas pauvre, ce qui se trouveroit plus dans la robe que dans l'épée, comme quelque fille du parlement de Paris : une fille de cette sorte, bien élevée, donneroit de la réputation à votre maison, et vous en attireroit d'autres ; mais cela ne se peut faire en un jour.

Mandez-moi où vous en êtes de vos bâtiments, et mettez-vous bien dans l'esprit qu'une éducation chrétienne, établie dans le cœur de vos enfants, glorifiera plus Dieu qu'une église magnifique ; je sais qu'il en faut de cette sorte, et que Dieu lui-même en a marqué toute la somptuosité, mais c'étoit pour recevoir un peu plus de monde qu'il n'y

[1] *Lettres et Avis*, p. 911.

en aura à Bisy. Adieu, ma chère fille, comptez que vos lettres me feront toujours plaisir.

259[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

12 décembre 1713.

Toute notre maison a été très-édifiée de votre visite[2], madame, et pour moi j'ai été ravie de vous voir si raisonnable; je ne m'opposerai jamais qu'on vous donne nos règlements; je ne suis pas naturellement mystérieuse, et je voudrois de tout mon cœur que le bien qui se fait à Saint-Cyr se pût communiquer à tous les couvents, par rapport à l'éducation qu'on y donne.

Je sais les avantages que cette maison-ci a pardessus toutes les autres, par la piété et par la magnificence du Roi; que tout s'y fait gratuitement, que toutes les demoiselles y sont élevées également, que nous ne pouvons recevoir aucun présent, que les filles que nous élevons nous sont entièrement abandonnées, et qu'elles n'ont jamais aucune distinction que leur mérite, que ce sont les maîtresses qui jugent de leur mérite, sans aucun égard particulier, et qu'il y a ici un esprit de droiture et de liberté qui fait laisser les parents que j'y ai eus dans

[1] *Lettres et Avis*, p. 894. — Je place cette lettre à la date donnée par les manuscrits de Saint-Cyr; mais il est probable qu'elle a été écrite vers le milieu de 1712, à l'époque où Mme de la Mairie voulut imiter l'éducation de Saint-Cyr.

[2] Mme de la Mairie était venue voir Mme de Maintenon pour s'entendre avec elle sur les moyens de faire de Bisy un autre Saint-Cyr.

l'oubli, pendant que celles que je ne connois pas ont toutes les distinctions.

Les Dames de Saint-Louis qui ont des sœurs et des nièces dans les classes ne se mêlent point de leur éducation ; elles ne leur parlent que rarement, et jamais sans permission, soit dans leur santé, soit dans leurs maladies. Vous ne pouvez, madame, imiter entièrement ce qui se fait à Saint-Cyr, mais vous devez tâcher de le faire en tout ce qui vous sera possible; vos pensionnaires en seront bien mieux élevées, et vos religieuses en seront soulagées.

Les Dames de Saint-Louis conviennent que les classes sont de toutes les charges de la maison les moins pénibles, quoiqu'il y ait soixante filles à chaque classe, qu'elles ne quittent jamais ni le jour ni la nuit; cette vigilance est absolument nécessaire, et quand elles sont abandonnées les unes avec les autres, elles apprennent souvent dans les couvents ce qu'elles auroient ignoré dans le monde.

Les prêtres un peu expérimentés vous confirmeront cette vérité; mon expérience m'a appris la nécessité absolue de garder les enfants les uns des autres, et depuis qu'on y est fidèle, l'innocence règne dans cette maison.

C'est cette vigilance que nous exigeons de nos maîtresses, et c'est leur seule peine, car dans tout le reste elles se font soulager par les demoiselles.

Ce sont les plus grandes demoiselles qui aident à habiller les plus petites; elles font leurs lits et leur apprennent tout ce qu'il faut qu'elles sachent; on fait des récompenses de toutes ces fonctions, on ne

les accorde qu'aux plus sages ; vous comprendrez aisément que des filles élevées de cette sorte seront de bonnes maîtresses de pensionnaires dans les couvents, et d'excellentes mères de famille ; elles se formeront en formant les autres. Les maîtresses regardent de temps en temps le progrès des écolières ; il y a des récompenses pour celles qui montrent et pour celles qui apprennent, et tout excite une grande émulation.

Si jamais vous aviez envie d'en essayer, je vous prêterois pour un mois ou deux une de nos demoiselles, qui vous en apprendroit plus dans ce temps-là que ne pourront faire tous nos règlements. Le zèle que Dieu m'a donné pour l'instruction de la jeunesse, l'estime de votre évêque, la raison, la sagesse et la piété que nous avons cru voir en vous, me donneroient une grande envie de voir chez vous un petit Saint-Cyr, c'est-à-dire par rapport aux pensionnaires, car pour vos religieuses, je les crois bien au-dessus de nous, mais je voudrois de tout mon cœur vous donner ce que nous avons trouvé ici pour l'éducation des enfants et pour le soulagement des maîtresses.

Je sais que vous ne faites pas vœu d'instruire comme nous, mais je sais aussi que vous y êtes obligée dès que vous recevez des enfants, et que vous pécheriez beaucoup si vous ne leur donniez pas les instructions qui leur sont nécessaires ; je voudrois que vous tendissiez à la perfection qui peut rendre votre maison utile au prochain et de bonne odeur dans tout votre voisinage : la perfection seroit

d'aller peu au parloir, d'être désintéressée, fidèle à l'office, et de bien élever la jeunesse qu'on vous confiera. Les grandes pensionnaires font un grand tort aux couvents : elles les gâtent au dedans et les décrient au dehors; je ne voudrois que des enfants, ou de vieilles personnes pieuses qui voulussent vivre sans commerce au dehors.

Je voudrois avoir en vue de mettre, quand je le pourrois, la basse-cour dans le dehors; vous en retireriez le même fruit, et vous ôteriez la dissipation dans toute sorte d'occupations.

Tout ce que je vous propose ne peut se mettre en pratique que peu à peu, et selon les moyens que vous en aurez.

Mais, ma chère fille, je ne puis m'empêcher de vous exhorter comme votre mère de préférer toujours le spirituel au temporel : cet ordre est renversé dans la plupart des couvents. Traitez avec le plus d'égalité qu'il vous sera possible toutes les personnes que vous connoissez; donnez le meilleur à celles qui ont le plus de besoin, sans considérer le plus ou le moins ce qu'elles ont apporté.

Cette égalité contribue beaucoup à la paix, et empêche l'orgueil dans les unes et l'abattement des autres.

Voilà les vingt-trois articles de l'éducation de Saint-Cyr; votre évêque en feroit de meilleurs, mais vous l'avez voulu.

Mandez à M[lle] d'Aumale, ou à moi, quelles commodités il y a d'ici à Vernon, quelles voitures, où elles logent, quand elles partent, et si vous avez quel-

que connoissance à Paris pour le commerce que nous pourrions avoir avec vous.

Je prie Dieu de bénir tous vos travaux, et de me faire la grâce de vous aider; mon zèle n'est pas assez pur pour que l'amour-propre n'y ait pas un peu de part : il est flatté de voir une demoiselle de Saint-Cyr choisie par son mérite.

260[1]. — LETTRE A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

1713.

Vous voulez que je vous écrive ce que je vous ai dit tantôt sur la piété que je vous désire, et des moyens que je vous ai conseillés pour y parvenir; les voici : l'éloignement du péché, la présence de Dieu, la docilité à se laisser conduire. Je crois que l'éloignement du péché est ce qu'il y a de moins suspect et de plus solide dans la piété; les grands péchés nous perdent, les petits déplaisent à Dieu, et nous conduisent peu à peu dans les grands; laissez-les tous, et évitez-en les occasions. Vous dites que vous manquez de courage; demandez-le à Dieu, mais c'est le tenter que de s'exposer à l'occasion, et de vouloir qu'il vous donne le courage pour y résister. Évitez les personnes légères et indévotes : elles seroient dangereuses quand votre piété et votre âge seroient plus avancés.

[1] *Lettres et Avis*, p. 489.

Soyez fidèle à la présence de Dieu, il vous y convie : si vous êtes honteuse de lui, il le sera de vous; la présence de Dieu vous empêchera de l'offenser, elle vous unira à lui tous les jours de plus en plus, et à la fin vous transformera en lui.

Gardez-la sans inquiétude et sans chagrin, vous y remettant de temps en temps avec une grande douceur et une profonde paix; laissez-vous conduire; consultez de bonne foi; ne consultez que dans vos besoins; ne cherchez point à discourir; parlez peu, appliquez-vous à vous corriger, adressez-vous à Dieu sur toutes les choses, montrez à votre confesseur ce que vous croyez que Dieu vous demande, et soit qu'il vous ordonne quelque chose ou non, consolez-vous par l'obéissance. Dieu ne voulut que la volonté d'Abraham, et le récompensa du sacrifice qu'il ne fit pas.

Accoutumez-vous à vous appliquer les instructions que vous entendez tous les jours : on ne vous les donne pas pour vous apprendre à les redire, mais pour les pratiquer dans toutes les occasions; or, il est certain que si vous voulez en profiter et les mettre dans votre cœur plutôt que dans votre mémoire, vous en avez assez pour vous former une piété droite et essentielle.

Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire pratiquer les résolutions que vous voulez écrire dans ce livre [1].

[1] Un livre blanc qu'elle donnait à certaines demoiselles pour qu'elles y écrivissent des pensées de piété.

Écrivez peu, renoncez à l'esprit, et entretenez-vous avec Dieu le plus que vous pourrez.

---

261 [1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur ce qu'il ne faut rien affecter d'extraordinaire dans la piété.

Janvier 1714.

Mme de Maintenon, après avoir entendu la lecture de la vie de saint Simon Salus, qui, par humilité, contrefit le fou pendant quelque temps, prit la parole et dit aux demoiselles : « Il y a deux sortes de gens qui prennent mal la vie des saints : les uns sont de mauvais esprits, qui se moquent de tout ce qui est au-dessus de leur compréhension ou de leur goût dépravé, et les autres de bonnes consciences, mais trop peu éclairées pour faire un juste discernement de ce qu'il faut imiter ou seulement admirer dans les saints ; car Dieu a une conduite différente sur les uns ou sur les autres selon ses desseins, qui sont toujours respectables et adorables ; mais comme il est rare qu'il nous attire à une sorte de vie singulière et extraordinaire, et que communément il nous donne pour moyen infaillible de notre salut la pratique fidèle des commandements de Dieu et de l'Église, et du devoir de l'état où il nous a appelés, il ne faut rien faire de singulier, et qui surprenne le

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 519.

monde et nous donne un renom extraordinaire, sans l'avis d'un saint et savant directeur ; car, outre que sans cela on s'égareroit très-certainement soi-même, on rendroit souvent, par une telle conduite, la piété méprisable et rebutante pour le reste du monde ; car, généralement parlant, il faut tâcher d'attirer à la vertu pour la faire voir aux hommes avec toute sa beauté, sa raison, sa douceur et sa droiture. Les saints qui ont contrefait les fous, comme celui dont on vient de lire la vie, sont plus admirables qu'imitables, et, adorant avec respect la conduite de Dieu sur eux, il n'en faut tirer d'autre profit que celui de louer en eux la force de la grâce, et de nous exciter nous-mêmes à nous vaincre courageusement en tant de petites choses, qui paroissent, pour ainsi dire, des monstres à notre lâcheté dans la vie commune que Dieu demande de nous. Les bonnes âmes sont frappées de ce qu'elles voient ainsi de merveilleux dans les saints ; ces affreuses austérités qu'ils ont pratiquées, cette solitude, cet éloignement de toute société pour vaquer jour et nuit à la prière, les touchent, et elles voudroient de tout leur cœur en faire autant : cela vient d'un fonds excellent, mais il faut le régler par la prudence et la droiture chrétienne. C'est ce que je dis sans cesse aux Dames de Saint-Louis qui, après avoir entendu la lecture au réfectoire, en reviennent souvent à la récréation toutes pénétrées. « Eh ! mon Dieu, disent-elles, nous ne souffrons rien en comparaison de ce que nous venons d'entendre ! Comment serons-nous sauvées ? » Elles voudroient de tout leur cœur

se déchirer le corps de disciplines, coucher sur la dure, porter la haire, jeûner comme les filles de l'Ave-Maria. Mais ne savez-vous pas, leur dis-je, que chacun doit se sauver selon la vocation où Dieu l'a appelé, et qu'on ne sera jugé que sur les devoirs du christianisme et sur ceux de son état et profession? On ne vous demandera pas, au jour du jugement, si vous avez macéré votre corps de mortifications, mais si vous avez bien instruit et bien élevé vos demoiselles, si vous avez veillé sans cesse sur leur conduite, et si vous en avez pris tout le soin marqué par vos règles. C'est en pratiquant cela avec zèle que vous vous sauverez, comme les filles de l'Ave-Maria se sauvent par les austérités. Elles me répondent: « Mais tout le monde n'est-il pas obligé de faire pénitence? » Oui, leur dis-je, et vous la ferez bonne en remplissant tous vos devoirs, et en prenant, en échange des austérités que vous voudriez faire, toutes les contraintes et sujétions de votre état; et je vous assure que vous ne deviendrez jamais saintes en étant singulières contre l'intention de vos règles et de vos instituteurs.

« Il seroit assez plaisant, ajouta-t-elle en adressant la parole aux demoiselles, qu'après avoir entendu la vie de saint Philippe de Néri, je dise: « Voilà un saint qui a fait le fou par humilité, nous devons imiter les saints, donc je m'en vais faire la folle pour m'humilier; » et que je vinsse faire des folies devant vous le matin et puis une instruction bien grave l'après-midi. Avouez que je n'aurois pas grand poids sur vos esprits, et qu'il me siéroit bien

mal de vous reprendre de vos enfances et de vos légèretés. Les personnes qui gouvernent doivent s'attirer le respect et la créance de ceux avec qui elles sont, non point pour leur propre gloire, mais pour celle de Dieu, qui nous oblige par sa loi à ne rien faire qui puisse aliéner notre prochain de nous. Il seroit assurément bien convenable et bien à propos, ajouta-t-elle en riant, que je m'habillasse de papier et que je misse un bonnet vert, parce que j'ai lu qu'un saint l'avoit fait, et que je m'en retournasse comme cela à la cour, je me rendrois certainement incapable d'y faire le moindre bien, et on m'y tourneroit avec raison en ridicule. Je dois, par exemple, dans la place où je suis, désirer que vous m'estimiez et que vous m'aimiez, et même rechercher que vous ayez ces sentiments-là pour moi sans pécher contre l'humilité; car, en même temps que je désire votre estime, je suis très-persuadée que je n'en mérite aucune, qu'au contraire je ne mérite que du mépris. Retenez bien, mes enfants, que nous devons avoir de bas sentiments de nous-mêmes, et bien recevoir de la main de Dieu les humiliations qui nous arrivent, mais que nous ne devons rien faire pour nous avilir quand cela peut être préjudiciable au bien que nous sommes obligées de faire par notre vocation. Encore un coup, respectez tout ce qui se trouve de singulier et d'extraordinaire dans la vie des saints; ne révoquez point en doute les miracles et les autres merveilles que Dieu a opérés en eux, mais affectionnez-vous à une sorte de vie, la plus pieuse et la plus chrétienne qu'il vous sera pos-

sible, et en même temps la plus commune à l'extérieur. Si Dieu exigeoit de vous dans la suite quelque chose de singulier et au-dessus des voies ordinaires par lesquelles il a coutume de nous sauver, il sauroit bien vous le faire connoître ou par lui-même ou par ceux qui seroient alors chargés de votre conduite. Soyez fidèles aux grâces présentes que Dieu vous fait, mes enfants, c'est tout ce que vous avez à faire, et ce qui vous en assurera la continuation et même l'augmentation pour l'avenir.

262[1]. — INTRUCTIONS AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR ENVOYÉES A BISY[2].

1714.

Inspirez aux jeunes pensionnaires une piété solide, droite et simple : solide, en leur expliquant qu'il faut la consulter dans tout ce que nous avons à faire d'un peu important ; droite, en la pratiquant selon notre état ; simple, en ne cherchant que notre salut dans les instructions, dans les livres, dans les entretiens avec les gens de bien.

Il faut inspirer un grand respect, et pour les sacrements et pour les ministres de Jésus-Christ, leur

[1] *Lettres et Avis*, p. 892.

[2] Sur la demande de M[me] de la Mairie, deux demoiselles de Saint-Cyr furent envoyées à Bisy « pour y établir l'ordre de Saint-Cyr parmi les pensionnaires. » Ces demoiselles étaient M[lle] de Saint-Messant et M[lle] de Glapion ; celle-ci, nièce de M[me] de Glapion, n'avait que quatorze ans.

faire aimer la piété en ne la leur donnant point d'une manière austère.

Leur dire toujours la vérité, n'exiger aucune pratique religieuse, leur donner une piété qu'elles puissent garder dans le monde, ne les laisser jamais sans une personne à qui on puisse se fier, ne leur permettre jamais de parler bas et leur en ôter l'occasion.

Les occuper toujours, être présente à leurs jeux, afin qu'elles les fassent modérément, doucement, facilement; on leur est aussi nécessaire dans ce temps-là qu'à celui de l'instruction.

Leur parler en particulier pour les exhorter au bien et pour les reprendre; ne les point reprendre devant les autres; ne les punir jamais sans les avoir averties plusieurs fois; leur parler toujours raisonnablement, quelque jeunes qu'elles soient; ne se pas lasser de dire cent fois la même chose; les porter à la joie, et leur donner une honnête liberté.

Leur donner le goût de l'ouvrage en le diversifiant le plus qu'on peut; nulle distinction que la sagesse; les persuader qu'on les aime également.

263[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

1714.

Vous verrez, madame, par ma diligence à vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 914.

répondre, combien vos lettres me sont agréables, et l'envie que j'aurois de vous aider dans l'intention que vous avez de donner chez vous l'éducation de Saint-Cyr.

Les filles de basse naissance ne vous feront pas de tort quand vous les élèverez suivant ce qu'elles sont : vous en ferez des chrétiennes, elles vous rendront service, et seront bien plus en état d'en rendre à leur famille; mais il y a peu de parents assez raisonnables pour connoître leur véritable intérêt. Il est très-bon que vous alliez aux pensionnaires, surtout dans les commencements d'un règlement nouveau; il ne faut pourtant pas y aller trop souvent, et, quand vous y êtes, il faut autoriser les maîtresses, du reste les laisser en liberté; nous nous trouvons bien à Saint-Cyr de cette méthode.

Vous mettrez votre maison en réputation si vous rendez quelques filles bien raisonnables; et vous ne les rendrez raisonnables qu'en leur inspirant la raison par vos discours et par votre exemple, qui sera encore plus fort que vos paroles. Elles seront à peu près telles que vous serez : si vous êtes de bonne foi, elles seront de bonne foi; si vous agissez droitement, elles agiront droitement; si vous vous relâchez, elles se relâcheront; si vous êtes extérieures, elles seront extérieures; si vous faites autrement quand on vous voit que lorsqu'on ne vous voit pas, elles feront de même; si vous vous donnez tout entières, elles se donneront aux choses dont vous les chargerez; si vous vous cachez de vos supérieurs, elles se cacheront de vous : cet article re-

garde plus les maîtresses que vous, je vous prie de leur dire.

Votre expérience vous fera voir que les grandes personnes qui veulent se retirer chez vous y feront plus de mal que de bien.

Rien n'est égal aux bontés de votre évêque pour vous et pour votre maison.

Les petites classes de Saint-Cyr ne vont point à vêpres les trois mois d'hiver, et quand vos filles n'iroient que les dimanches et les fêtes, il n'y auroit pas de mal.

Souffrez encore, ma chère fille, que je vous répète, pour vous et pour vos maîtresses de pensionnaires, que les vers, les conversations, les proverbes, les fables, et tout ce qu'on apprend à Saint-Cyr n'est pas l'essentiel de l'éducation, et leur est même très-inutile pour l'avenir, si vous ne leur expliquez pas la religion et la raison qui sont dans tout cela.

Il faut tout rapporter à leurs mœurs : qu'elles voient l'insolence d'Aman, et combien il est malheureux au comble de la faveur ; qu'elles remarquent la confiance en Dieu et le courage de Mardochée, et ainsi du reste. Les *Conversations* ont été faites pour éclairer nos Dames de Saint-Louis, qui ne peuvent guère savoir, ayant été élevées à Saint-Cyr, que rien n'est si dangereux que les mauvaises compagnies, qu'on ne peut avoir trop de soin de sa réputation, qu'il ne faut jamais recevoir des présents des hommes, qu'il faut les éviter comme nos plus grands ennemis, puisque pour l'ordinaire ils nous flattent pour nous perdre.

L'essentiel de l'éducation est la piété, qu'il faut leur inspirer solidement, mais la piété selon leur état, et non pas dans la multitude des prières. Il faut leur apprendre les différents devoirs des différents états : l'*Introduction à la vie dévote* est excellente pour cela.

Il faut bien se garder de leur peindre la dévotion triste et austère, mais au contraire gaie par le repos d'une bonne conscience; il ne faut pas caresser plus que les autres celles qui paroissent les plus dévotes, vous en feriez des hypocrites.

Il ne faut point leur donner des pratiques religieuses, mais les élever en bonnes séculières. La pauvre Mme de Bouju fit deux dévotes par son zèle peu expérimenté : l'une mourut folle, et l'autre le devient par ses scrupules.

L'essentiel est cette simplicité dans toute leur conduite, cette droiture dans leurs intentions, cette bonne foi dans tout ce qu'elles font; vous l'avez expérimenté dans Mlle de Glapion : peu de filles auroient fait ce que vous lui avez vu faire. On leur apprend ici à dire des vers, et on leur dit en même temps que ce talent est peu de chose, et que la plus sotte comédienne les dit mieux qu'elles. On ne caresse point celles qui ont ces petits talents plus que celles qui ne les ont point, on enfleroit les unes et on décourageroit les autres. On leur dit toujours la vérité en tout, on leur donne pour petit ce qui est petit et pour important ce qui est important. Mais, madame, cette piété formée et suivie ne se peut inspirer que par les confesseurs, et vous n'en avez

point chez vous ; je vous avoue que cet endroit-là me fâche tout à fait. Tout le bien que vous voyez à Saint-Cyr s'y est fait par les confesseurs.

Mlle de Glapion m'a réchauffée sur vos pensionnaires, en me disant le mérite de celle qui les gouverne. Je suis ravie de ce que Mlle de B... se corrige ; mais il lui faut encore du temps pour surmonter son humeur : c'est un des plus grands défauts pour vivre en communauté.

Quelque estime que vous ayez pour l'éducation de Saint-Cyr, il est impossible que vous l'imitiez en tout, par la différence des lieux, et par n'être pas dans la même abondance. L'essentiel est de leur inspirer la piété et une grande docilité, de leur faire aimer la piété en faisant voir qu'elle n'est pas opposée à la joie, de ne les laisser jamais seules et sans une personne de confiance, de leur ôter le loisir de se parler en les occupant toujours : les défenses ne feroient qu'exciter leur envie ; qu'elles ne parlent jamais bas. Je mets au rang des occupations les jeux ; Mlle de Lasmastre leur en apprendra qui ne sont point inutiles. Ayez des *dames*, des *jonchets*, des *trous-madame* : je les payerai de tout mon cœur.

Il faut parler raisonnablement et doucement en toutes occasions.

Il ne faut jamais les châtier sans les en avertir plusieurs fois, on est trop heureux quand une menace les corrige.

Il faut leur parler en particulier, et traiter leurs défauts avec charité et patience, mais avec force, en ne se rebutant jamais ; il faut surtout s'oublier soi-

même, ne point songer à leur dire de belles choses, mais bonnes, ne point vouloir en faire des prodiges de mémoire ou de grâces que leurs parents admirent, mais des filles raisonnables ; il faut tâcher de leur donner de l'émulation.

Il faut leur inspirer la piété de leur état : cette sorte d'éducation ne paroît pas tant que de leur apprendre mille choses par cœur ; la raison ne se montre point d'abord, mais les couvents et les familles où elles iront la trouveront meilleure que de savoir des langues étrangères et d'avoir mille talents extérieurs.

264[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

7 février 1714.

Les raisons que vous me mandez pour vous décharger de Mlle d'Ormoy sont si bonnes, que je m'en vais solliciter son entrée à Saint-Cyr. A l'égard des enfants qui ont la tête un peu dure, il faut prendre patience, leur dire cent fois la même chose. L'émulation que vous établissez chez vous est ce qu'il y a de meilleur ; pour la timidité, c'est une très-bonne qualité dans une fille.

Vous avez grande raison d'employer Mlle de Saint-Messant à vous former des chefs ; il faut lui donner ce qu'il y a de meilleur dans votre classe ; ceux

[1] *Lettres et Avis*, p. 929.

qu'elle a formés en formeront d'autres, et tout cela ne se fait pas en un jour.

Vous avez très bien fait de refuser M...., qui vouloit que j'écrivisse à M. Desmarets pour son parent; je ne le ferois pas pour les miens. Je serois bien à charge aux ministres, si je me chargeois de telles affaires; il y a longtemps qu'ils ont exigé ma parole là-dessus. Ne dites jamais : ce monsieur, c'est une très-mauvais manière de parler.

Je m'en vais écrire à M. le curé de Saint-Sulpice une lettre qu'il puisse montrer à M. de....; je ne puis en faire davantage. Si je lui écrivois, il viendroit me voir, et me demanderoit bien des choses qu'il faudroit lui refuser.

Nous sommes fort contentes de Mlle d'Hapancourt[1].

Une des règles qui m'a donné le plus de peine à établir à Saint-Cyr a été la subordination des maîtresses subalternes avec la première : elles vouloient être consultées, et tout le temps se perdoit en consultations, par conséquent en contestations pendant lesquelles les demoiselles étoient abandonnées; les maîtresses vouloient des punitions pour chaque faute, elles vouloient être craintes et aimées; elles conviennent présentement qu'il est beaucoup meilleur que la première maîtresse le soit en tout, qu'elle soit chargée de tout, qu'elle conduise tout, et que les autres soutiennent tout ce qu'elle veut. Je leur ai proposé l'idée d'une mère de famille : elle

[1] Nièce de Mme de la Mairie, qui passa cinq ou six mois à Saint-Cyr.

se sert de ses grandes filles pour élever les petites; mais tout se fait par son ordre. La première maîtresse parle en particulier; elle a la confiance de ses filles; il n'y a qu'elle qui sache où elle en est avec elles; et, sur la plainte d'une maîtresse subalterne, elle punira une fille à qui elle a promis la patience et la douceur pour ses fautes!

C'est une enfance de croire qu'il ne faut pas laisser une faute impunie : c'est selon les naturels, c'est selon les temps, c'est selon ce que veut cette première faute. Il sera plus aisé de trouver ce discernement dans une tête que dans quatre. Si on la trouve trop douce, si elle fait des choses que les autres blâment, elles peuvent se plaindre à leur supérieure; cette porte doit toujours leur être ouverte; du reste, les maîtresses doivent reprendre continuellement et courtement; elles doivent avertir la première maîtresse de ce qu'elles voient, et ne plus penser si on les punit ou si on ne les punit pas.

La première doit consulter la supérieure et lui rendre compte de sa classe; cette conduite attirera plus de bénédictions.

La supérieure doit presque toujours être donnée en récompense ou en punition, soit pour aller aux pensionnaires, soit qu'on les lui envoie à sa chambre.

Il ne faut pas qu'elle se montre trop souvent, son autorité en seroit moins grande; vous devez avoir et suivre deux vues pour vos pensionnaires : l'une d'en acquitter votre conscience, l'autre de rendre les soins qu'elles demandent moins à charge que vous pourrez à vos religieuses; c'est pourquoi il faut

établir, quand vous le pourrez, quatre maîtresses, dont il y ait toujours deux à la classe et deux à la communauté ; cette diversité est très-agréable. Quand nos filles ont été vingt-quatre heures auprès des demoiselles, elles sont ravies de les quitter pour se retrouver aux exercices de la communauté, où elles trouvent de la douceur et du repos ; quand elles ont été vingt-quatre heures à la communauté, elles ne sont point fâchées de retrouver leurs filles, dont elles sont délassées.

Voulez-vous que je vous envoie une grande fille pour pouvoir être maîtresse? Voyez, par Mlles de Glapion et de Saint-Messant, comme on forme la raison aux enfants en leur parlant toujours raisonnablement. Ne mettez plus de fin à vos lettres.

265[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, ce 5 mars 1714.

Jamais les détails de votre maison ne m'ennuieront ; si j'avois autant de pouvoir que de bonne volonté, vous seriez en repos sur le temporel, et n'auriez plus à penser qu'à ce qui regarde le service de Dieu.

Il faut une grande patience pour les sujets dont vous me parlez : le petit esprit d'un côté et le peu de vocation de l'autre vous éprouveront souvent. Ce que vous me mandez de la petite de N... doit être corrigé, mais non pas vous embarrasser. Les pre-

1 *Lettres et Avis*, p. 987.

mières impressions qu'on donne aux enfants dans la plupart des maisons sont presque toutes vicieuses; on les voit arriver menteuses, voleuses, dissimulées; tout cela se guérit par la douceur, par la raison, encore plus en priant pour elles. Ne vous effrayez pas de ces choses-là, n'en paroissez point effrayée aux enfants, dans l'espérance qu'elles en auront plus d'horreur; il ne faut jamais leur dire que la vérité, et dans cette occasion-là il falloit dire qu'on ne dérobe jamais sans offenser Dieu, leur faire voir que l'on comprend fort bien qu'elles ont vu faire de ces choses-là dans leur famille, mais qu'il ne les faut plus faire; qu'on les récompensera si elles se corrigent, et qu'on les châtiera fortement si elles ne se corrigent pas; tout cela, dit de sang-froid, fait mieux que tous les vacarmes qu'on pourroit faire.

Je suis bien charmée de l'emplette que Mlle de Saint-Messant a faite sur son argent.

Tâchez d'avoir de la lumière la nuit : elles commencent à être courtes, c'est un argent bien employé.

La petite de Lafons fait très-bien aux classes. Je l'ai peu vue depuis quelques jours, n'ayant eu ni le loisir ni la force. J'ai consulté sur son mal M. Fagon, qui n'y voit pas grand remède : c'est dommage, car elle me paroît bien née.

Mme de Fontaines m'a dit que vous ôtiez le voile à Mlle de Lasmastre. Je crois que vous faites bien; c'est à elle à prendre son parti; le meilleur pour elle seroit d'être troisième ou quatrième maîtresse à vos pensionnaires; vous la garderiez tant qu'elle

y feroit bien, et jusqu'à ce que vous en eussiez d'autres. Les demoiselles de Saint-Cyr en sauront toujours davantage sur l'éducation des enfants. Je vous envoie deux cents francs pour vos plus grands besoins.

266[1].—LETTRE A MADEMOISELLE DE SAINT-MESSANT.

Du 15 mars 1714.

Je suis si contente de vos lettres et de toute votre conduite, ma chère enfant, que je veux vous le dire moi-même, quoique très-languissante depuis quelque temps. Continuez à bien établir ce que vous avez appris, et surtout cette bonne foi qui ne se détourne pas un moment de la vérité, mais ne comptez pas que cet ouvrage se fasse en un jour. Semez toujours, en attendant le temps de la récolte, qu'une autre fera peut-être; mais qu'importe? pourvu qu'elle soit bonne. Je serai ravie de vous revoir, et vous croyez bien que ce que vous faites augmente fort la tendresse que j'avois déjà pour vous.

267[2].— LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

1714.

J'ai toujours été malade, madame, depuis que vous êtes partie de Saint-Cyr, et je suis encore assez

[1] *Lettres et Avis*, p. 887.
[2] *Ibid.*, p. 902.

abattue pour ne pouvoir écrire de ma main ; mais celle dont je me sers[1] n'est suspecte ni à vous ni à moi. J'aurois voulu écrire à Mme Sougé[2], dont j'ai reçu une très-bonne et belle lettre. Je crois, comme elle, que l'esprit de Saint-Cyr s'établira à Bisy ; elle en a vu de près la solidité et la facilité, mais il faut après cela avoir un très-bon esprit pour déférer aux lumières des autres, et on auroit de la peine à trouver des communautés qui en usassent comme la vôtre. La nôtre est bien édifiée de tout ce qu'on a vu dans votre élève, et elle vous fait bien de l'honneur.

Comme on fait grand cas de mon écriture à Saint-Cyr, je suis bien fâchée de n'en pouvoir donner à ma chère fille de Glapion[3], pourtant très-digne supérieure ; sa lettre m'a fait grand plaisir, elle est précisément comme je les demande. Je ne suis point surprise de ce que Mlle d'Hapancourt[4] est un bon chef, j'ai une grande opinion d'elle, et que ce sera une seconde maîtresse de Bisy. Gardez-vous, cependant, de la gâter, elle mérite d'être conservée ; il faudra qu'après avoir commandé elle obéisse à quelque autre, sans cette précaution elle s'accoutumeroit trop à l'autorité.

Nous vous avons envoyé M. de La Place, après

[1] Mlle d'Aumale écrivait, sous la dictée de Mme de Maintenon, une grande partie de ses lettres.

[2] Maîtresse des pensionnaires à Bisy.

[3] Voir la note 2 de la page 327.

[4] Mlle d'Hapancourt, nièce de Mme de la Mairie, était retournée à Bisy.

lui avoir confié la peur que j'ai que vous ne vous embarquiez à de trop grands bâtiments et à une trop belle église. Les secours que je puis donner sont très-peu de chose ; il faut que je me partage entre une infinité de misères qui viennent à ma connoissance : où prendrez-vous les sommes considérables qu'il faut pour payer tous les jours les ouvriers? il n'y a rien à attendre du côté de la cour, surtout la guerre continuant ; l'argent est toujours très-rare, et je crains que le blé n'enchérisse encore. Vous me trouverez bien défiante, mais je ne pense pas qu'il faille tenter Dieu.

Dites à Mlle de Glapion que si quelque fille se distingue par sa sagesse, elle me fera plaisir de m'en nommer le nom, quel qu'il soit, et cela, dans la droiture et dans la simplicité de Saint-Cyr, sans autre égard que la vérité.

Prêchez bien à vos enfants, madame, la simplicité dans leur piété ; qu'elles n'y cherchent point de ragoûts ; qu'elles ne soient point discoureuses sur leur conscience ; qu'elles soient dans la volonté de Dieu et dans la pratique de tout dire à leur confesseur, mais qu'elles aient peu de chose à dire ; qu'elles se laissent conduire comme des enfants.

Qu'elles aiment les prières communes, qui ne sont communes que parce qu'elles sont les meilleures ; qu'elles aiment surtout le *Pater;* qu'elles le fassent toutes en français ; qu'elles tâchent de le bien entendre : elles trouveront tous nos besoins exprimés dans les sept demandes qui y sont renfermées. Peut-on chercher d'autres prières que celles que Notre-Sei-

gneur nous a faites lui-même? au moins doivent-elles l'emporter sur toutes les autres. Elles ne peuvent mieux honorer la Vierge que par la prière que l'Église nous donne et qu'elle fait réciter continuellement avec le *Pater* au commencement de tous les offices. Peut-on faire de meilleurs actes de foi que ceux qui sont compris dans le *Credo?* Peut-on se mettre dans des dispositions plus contrites et plus humbles que celles qui sont dans le *Confiteor?* Avec cela, madame, l'observation des commandements de Dieu et de l'Église, la réception des sacrements, la fuite des péchés mortels, n'est-ce pas tout ce qu'il faut inspirer à vos pensionnaires?

268[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 18 avril 1714.

Mlle de Saint-Messant[2] est charmée de Bisy et des bontés que vous y avez eues pour elle. Je n'ai pu la faire convenir que votre maison est vilaine; elle m'a répondu que le corps de logis des pensionnaires est fort beau, et que tout ce que vous avez commencé étant élevé, elle sera très-raisonnable.

Je ne vous demande point de louanges pour nos filles, mais que vous considériez que cette raison avancée vient de ce qu'on leur parle toujours raisonnablement, et qu'on ne les laisse point se parler ensemble, car c'est ce qui gâte tout.

[1] *Lettres et Avis*, p. 947.
[2] Elle était revenue à Saint-Cyr.

Quand vous me manderiez que vos petites filles sont très-méchantes, je ne me découragerois pas; il n'y a qu'à semer toujours : horreur du péché, docilité, bonne foi, émulation, raison, douceur, tout cela produira son fruit dans son temps. Vous en avez de si jeunes qu'il faut encore redoubler de patience.

Mandez-moi quel jour Mlle de Gouaix [1] entrera au noviciat, afin que je l'écrive et assure sa dot.

Je me fie à vous sur ma sœur Sougé. Vous n'êtes pas mal en maîtresses avec Mme de Bertout, ma sœur Sougé, Mlle de Lasmastre, et Mlle de Rosière. Mlle de Glapion seroit même capable de l'être.

Pourquoi menez-vous vos pensionnaires à vêpres, les jours ouvriers? Il n'y a nulle nécessité, et vous avez trop peu de temps à les garder pour perdre celui-là; nous avons d'autres raisons pour y mener les nôtres. Vous faites bien de choisir vos pensionnaires, vous en ferez beaucoup plus de bien. Mademoiselle votre nièce est très-jolie; ma sœur de Roucy en espère beaucoup; elle se porte bien. Mlle de Saint-Messant a une grande opinion de ma sœur Sougé, par sa capacité dans les classes.

---

269 [2]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

A Marly, ce 6 mai 1714.

Je vous dirai toujours la même chose sur les de-

[1] Élève de Saint-Cyr qui voulait être religieuse à Bisy.
[2] *Lettres et Avis*, p. 950.

moiselles de Saint-Cyr : ce sont elles qui vous doivent faire juger si les moyens que l'on prend pour les élever sont les meilleurs, et si elles ont la raison plus avancée que les autres. Vous les voyez de près, vous les voyez sans nous ; nous ne saurions vous imposer là-dessus : prenez garde seulement à ne pas aller trop vite, car c'est un ouvrage de patience. Il faut semer continuellement, prier Dieu pour elles, et attendre le temps de la moisson, que l'on ne sauroit hâter. Je vous vois étonnée qu'une petite fille soit rude, l'autre trop vive, et faire toutes ces observations-là dans un âge très-tendre : il ne faut pas que cela vous rebute un moment, ni vous fasse juger de l'avenir. Mlle d'Aumale prétend avoir été des plus éveillées et des moins estimées dans son enfance.

Je recommande à vos prières le prince que nous avons perdu [1], quoiqu'on doive tout espérer des dispositions dans lesquelles il est mort, après avoir reçu tous les sacrements avec une entière connoissance et toutes sortes de marques de piété.

270[2]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

(Sur les amitiés.)

Mai 1714.

Mme de Maintenon leur dit : « J'ai dessein, aujourd'hui, mes enfants de vous parler sur l'amitié. Il y

[1] Le duc de Berry, petit-fils de Louis XIV.
[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 564.

en a de deux sortes, une bonne et une mauvaise : la bonne fait qu'on se porte mutuellement au bien, et la mauvaise, au contraire, en détourne. Vous ne pouvez être trop unies ensemble, mes enfants, et avoir trop d'amitié les unes pour les autres ; mais il faut, pendant que vous êtes ici, que cette amitié soit générale et qu'elle n'exclue aucune de vos compagnes ; car les amitiés particulières, qui sont très-permises dans le monde, où il est fort libre et même convenable de se faire une société de gens choisis et de personnes de mérite, ne le sont pas dans les communautés, où elles font toujours des partages qui blessent le cœur de celles qui se sentent moins aimées et comme abandonnées. Votre règle est tournée de façon que vous ne sauriez vous associer ainsi plusieurs ensemble ; il faut vous accommoder avec celles avec qui vous vous trouvez, et les traiter aussi honnêtement les unes que les autres, quoiqu'il vous soit fort permis de vous sentir plus de goût, d'estime et d'amitié pour quelques-unes que pour les autres ; mais je vous exhorte fort à prendre la bonne habitude de ne pas laisser paroître ces inclinations particulières, pour ne point troubler la charité et l'union parfaite qui doit être égale entre vous toutes. Cette leçon est celle que l'on donne à toutes les personnes de communauté, et l'on dit ordinairement que toutes les amitiés particulières sont la peste des *religions*[1]. L'amitié, qui est une vertu si aimable et si douce, n'est donc point une vertu *religieuse*[2],

[1] C'est-à-dire des couvents.
[2] C'est-à-dire une vertu de couvent, une vertu monacale.

mais bien une vertu propre aux personnes séculières, et, quoique vous soyez séculières, elle ne vous convient pas encore, parce que vous êtes en communauté; mais quand vous serez hors d'ici, il vous sera fort libre d'avoir des amitiés particulières; il faudra seulement user d'une grande prudence et de discrétion pour faire un bon choix, car vous hasarderiez de perdre votre réputation par la seule liaison que vous auriez avec certaines femmes ou filles qui ne seroient pas elles-mêmes d'un bon renom.

« On dit que vous aimez fort vos maîtresses; je vous en loue, cela marque un bon cœur; je vous exhorte seulement à leur témoigner votre amitié beaucoup plus par votre docilité et votre application à profiter de tout ce qu'elles vous recommandent, que par des caresses et des empressements qu'il convient cependant que vous ayez pour elles jusqu'à un certain point. Je me souviens que j'ai aimé une de mes maîtresses étant pensionnaire dans un couvent[1] à un point que je ne puis dire; je n'avois pas de plus grand plaisir que de me sacrifier pour son service; j'étois fort avancée dans les exercices, de sorte que, dès qu'elle étoit sortie, je faisois lire, écrire, compter, l'orthographe et jouer toute la classe, et je me faisois un plaisir de faire tout son ouvrage sans qu'il me fallût d'autre récompense que celle de lui faire plaisir. Je passois les nuits entières à empeser le linge fin des pensionnaires, afin qu'elles fussent toujours propres et qu'elles fissent honneur

[1] Aux Ursulines de Niort. Elle n'avait alors que douze ans.

à la maîtresse sans qu'elle en eût la peine; j'étois charmée de voir son étonnement de trouver tout son ouvrage fait sans elle. Je faisois coucher promptement mes compagnes, je les pressois tant qu'elles n'avoient pas le temps de se reconnoître; elles se couchoient pourtant diligemment et de bonne grâce par complaisance pour moi, car j'étois fort aimée. J'amassois beaucoup de bouts de chandelle, et je faisois en sorte qu'on ne brûlât pas autre chose dans toute la classe pendant une semaine, pour que j'eusse le plaisir de donner de temps en temps une chandelle entière à ma maîtresse pour des lectures et autres exercices qu'elle faisoit pendant la nuit. Je pensai mourir de chagrin quand je sortis de ce couvent, et j'eus l'innocence, pendant plus de deux ou trois mois, de demander à Dieu tous les jours, soir et matin, de mourir, ne pouvant comprendre que je pusse vivre sans la voir, et cependant j'étois, en ce temps-là, dans de grandes ferveurs, mais c'étoit manque d'instruction, car si j'avois su qu'il ne faut pas souhaiter la mort pour de tels motifs, je ne l'aurois pas fait; mais j'y allois bien simplement et bien franchement, puisque je m'adressois à Dieu, et que ce n'étoit pas par aigreur ni par amertume de cœur que je faisois cette prière. Je crois que, voyant mon innocence, il ne m'en a pas su mauvais gré. Je priois pour elle tous les jours, et, étant ensuite entrée dans le monde, et même dans le grand monde, je ne l'ai jamais oubliée; je lui écrivois régulièrement deux fois la semaine, je ne le pouvois faire davantage, la poste pour le Poitou ne partant pas plus

souvent; mais, quelque affaire pressée que j'eusse, je ne manquois point de lui écrire le mercredi et le dimanche. Tout le monde me louoit de ma reconnoissance et d'avoir un si bon cœur, et mon amitié pour elle n'a fini qu'avec sa vie. Quand je fus établie[1], je demandai d'aller faire un voyage en Poitou pour voir mes parents, mais c'étoit en effet pour voir ma chère mère Céleste, car c'étoit son nom; je fis cinquante lieues exprès, mais sous un autre prétexte[2].

« J'ai toujours aimé les personnes qui ont eu soin de moi : la mère de Delisle, mon maître d'hôtel, étoit ma gouvernante, et la femme de chambre de ma tante[3], chez laquelle je demeurois. Je l'aimois avec une tendresse surprenante, je lui montrois à lire et à écrire, et, quand j'avois fait quelque faute, elle me disoit : « Vous avez fait quelque chose mal à propos, vous ne me montrerez point à lire aujourd'hui par punition. » J'étois affligée et pleurois amèrement. Je la peignois aussi; et elle me disoit, quand j'avois fait quelque faute : « Vous ne me peignerez point demain. » Je me désolois, j'étois inconsolable, et j'ai toujours conservé une grande amitié pour cette femme-là, jusqu'à la faire venir trente ans après auprès de moi à la cour. Pour Delisle, qui est son fils, je l'aime tout à fait, non-seulement parce que c'est un très-bon homme, mais encore parce qu'il

[1] A la cour.
[2] On retrouve ces détails dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*.
[3] Mme de Villette.

est le fils de cette femme qui étoit ma gouvernante. Voilà de ces amitiés fortes et qui cependant ne sont point blâmables, et je vous louerai toujours du goût que vous montrez pour vos maîtresses, et de la reconnoissance que vous leur témoignez ; il faut seulement que les marques extérieures que vous en donnez soient égales envers toutes, quoique, comme je vous le dis, il vous soit fort permis d'avoir plus d'inclination pour l'une que pour l'autre ; mais, encore une fois, toutes les marques de préférence font de très-mauvais effets dans les communautés.

« Quant à vos compagnes, je vous répète qu'il faut tâcher de ne point montrer ici, du moins d'une manière trop marquée, plus d'amitié pour les unes que pour les autres, à moins que ce ne soit pour les plus raisonnables, les plus vertueuses et les plus pieuses, et qu'un chacun en voie le motif ; ce goût-là est la marque d'un bon esprit et d'un cœur incliné au bien. »

271[1]. — LETTRE A MADAME DE LA MAIRIE.

Marly, le 12 novembre 1714.

Je m'ennuyois d'être si longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Mlle de Gouaix est trop heureuse de travailler à dompter son humeur : en quelque lieu qu'elle aille, elle en sera plus heureuse, et il n'y a guère de plus grand défaut que celui-là, pour les per-

[1] *Lettres et Avis*, p. 978.

onnes qui ont à vivre en communauté. J'en dis autant de Mlle N..., qui sera bien à plaindre si elle joint ne mauvaise humeur à une mauvaise fortune; il aut aussi qu'elle combatte cette rudesse, qui l'empêche de montrer aux autres, et qu'elle pense à la manière dont elle veut être reprise. Rien ne porte plus les enfants à la patience que d'en avoir une grande pour elles et qu'on les reprenne avec douceur; tout cela ne peut aller bien vite.

Je prie Mlle de Lafons de se bien porter pour revenir se renouveler encore à Saint-Cyr, et se mettre en état de vous être utile.

Contentez-vous que les maîtresses se donnent de bonne foi à l'éducation; qu'elles instruisent, qu'elles reprennent, qu'elles punissent, qu'elles récompensent, qu'elles fassent tout raisonnablement et tranquillement; qu'elles donnent de bons exemples sur la patience, sur la douceur; mais ne les froissez pas trop, et qu'elles ne se pressent point trop, vous les étoufferiez à la montée, comme dit saint François de Sales. Mille amitiés à ma sœur de N...; elle est d'une race de gens d'honneur et de courage; je sens une grande tendresse pour elle de vous en voir si contente.

On ne peut estimer plus votre communauté que je le fais; il faut que l'esprit de Dieu y règne, et qu'elles aient beaucoup de raison et de droiture, de prendre le bien comme elles font de quelque personne que ce soit. Je vous envoie trois cents livres pour vous aider.

272[1]. — LETTRE A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Ce 12 janvier 1715.

En l'année 1700 ou 1701, je m'occupai fort des classes[2], et nous commençâmes à y établir ce qui s'y pratique avec tant de succès présentement. Il faut pourtant nous renouveler dans la vigilance, ma chère fille, et défendre très-absolument aux demoiselles de dire un mot tout bas à leurs compagnes; cette faute, qui paroît très-légère aux personnes sans expérience, est très-considérable, et il n'y en a point sur laquelle il faille leur faire moins de grâce. Punissez-la donc très-grièvement, et laissez dire ce qu'on voudra là-dessus. Si les demoiselles veulent raisonner un moment là-dessus, elles conviendront qu'elles ne parlent bas que pour dire des choses qu'elles ne croient pas bonnes; on a donc raison de leur défendre.

On ne peut être assuré de la jeunesse sans cette précaution; mais après cela ne les reprenez pas trop sévèrement de ce qu'elles diront, et tâchez de leur apprendre à distinguer le bon, le mauvais, l'indiscret, l'imprudent, l'immodeste, le grossier, et tout cela peu à peu, laissant passer même bien des choses.

Je vois de nos Dames choquées et alarmées quand

[1] *Lettres et Avis*, p. 334.
[2] Voir la note de la page 300 (tome Ier).

nos filles désirent des ajustements, et qu'elles se trouveroient heureuses d'avoir un habit couleur de rose : il ne faut pas leur faire des crimes de cette foiblesse de leur âge et de notre sexe; il faut leur dire doucement que ces goûts-là passeront, et ne leur en pas faire un péché. Vous aurez plus leur confiance par ces petites condescendances. Mais, encore une fois, qu'elles ne parlent point bas, et que les maîtresses, les noires, les rubans couleur de feu, les chefs, aient toujours les yeux ouverts sur elles.

Je prie Dieu de vous faire connoître le mérite et la sincérité de cette vigilance, pour vous y donner tout entière; éloignez tout ce qui pourroit vous embarrasser, et veillez continuellement, mais tranquillement.

273[1]. — LETTRE A MADAME DE LA VIEFVILLE.

Janvier 1715.

Les écoliers, les pages, les laquais, les pensionnaires de couvent sont très-sujets aux espiègleries que font les vôtres; elles en faisoient ici autrefois, mais il n'en est plus question; l'éducation chrétienne et raisonnable qu'on leur donne les met bien loin de telles bassesses, et je ne crois pourtant pas qu'il y ait de jeunesse ensemble qui se divertisse plus que la nôtre, ni d'éducation plus gaie; vous l'avez vu de près. Je vois de grandes difficultés chez vous dans la

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. — *Lettres et Avis*, p. 827.

diversité des conditions, par la différence des choses qu'il faut dire.

Quoique leurs âmes soient également précieuses à Dieu, il faut pourtant que l'instruction soit plus étendue pour une demoiselle que pour une fille de vigneron[1] : il suffit à celle-ci de savoir ce qui est absolument nécessaire pour être sauvée, il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les demoiselles parlent bon françois, et les reprendre quand elles y manquent ; il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvu qu'elles entendent assez pour pratiquer ce qui est commandé. Les filles du vigneron se rendront ridicules en disant des vers ; ils sont bons aux demoiselles.

Il faut parler aux filles de marchands de la fidélité dans leur commerce, sur les mesures, sur les poids, sur les profits permis ; tout cela ne convient point aux autres. Du reste, il n'importe point que vous imitiez Saint-Cyr en tout. Qu'une de vos dames aille par jour faire écrire, une autre apprendre à travailler, il n'y a rien que de bon.

Les inventions que nous avons pour que les enfants se montrent les uns aux autres ont été trouvées pour le soulagement des maîtresses, qui n'auroient jamais pu fournir à tout ; mais il ne faut pas que les dames qui vont montrer quelque chose de particulier se mêlent de la conduite de leurs écolières, qu'elles les punissent, qu'elles les récompensent ; elles doivent simplement en rendre bon ou mauvais témoignage à

[1] « Il y en avoit deux à Gomerfontaine. »

la première maîtresse, ou il arriveroit qu'elles puniroient une fille dont la première maîtresse seroit contente, ou qu'elles donneroient une récompense à celle à qui la maîtresse destine une punition. Cet endroit-là est essentiel, il faut que toute l'autorité soit dans cette première, et que les autres n'aient point de peine que les autres enfants la voient.

Nous nous sommes aperçues souvent du bon effet de cette subordination, et ces exemples de soumission et d'humilité sont encore plus forts que les discours pour les instruire. C'est ce qui a établi ce bon esprit à Saint-Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au catéchisme à une qui en a sept[1] comme elle feroit à sa supérieure, et qu'elles apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles savent; car, en tout, on leur inspire la raison, en leur montrant la petitesse qu'il y auroit à ne pas profiter de ce qu'une autre sait, parce qu'on a quelques années plus qu'elle. On leur donne toujours les choses pour ce qu'elles sont : la piété au-dessus de tout, la raison ensuite, les talents pour ce qu'ils valent; on ne récompense point celles qui en ont, on n'estime que la vertu et la sagesse. En les louant de bien dire des vers, ou d'avoir bien chanté, on leur dit que les plus sots comédiens ou chanteuses d'Opéra s'en acquittent bien mieux qu'elles, et qu'il

[1] « C'est la pratique de la maison de Saint-Louis, que c'est un enfant qui commence à faire par cœur à une de ses compagnes toutes les questions de la leçon du catéchisme que l'on va expliquer. » (*Note du manuscrit.*)

n'y a point à s'en glorifier; on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures; et les sages ont les distinctions. C'est, encore une fois, cette conduite qui inspire la raison : vous aurez beau la pratiquer, si on vous voit préférer votre parente ou votre amie aux autres. Voilà l'essentiel de l'éducation. Qu'elles vous voient en tout juste, désintéressée, donnant autant de soin à la plus choquante qu'à la plus aimable; les enfants voient fort bien ce que font leurs maîtresses.

Il faut parler à une fille de sept ans aussi raisonnablement qu'à une de vingt ans; c'est ce qui avance nos filles comme elles le sont, quoique d'ailleurs elles n'aient aucune expérience.

274[1]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE MORNAY[2].

Mai 1715.

Si votre conduite à Gomerfontaine répond à ce que vous m'écrivez, mademoiselle, on aura sujet de se louer de vous, et votre séjour n'y sera pas inutile. Madame l'abbesse doit être bien contente de moi de lui envoyer un tel secours qui, joint aux filles de Saint-Cyr qu'elle a, et à M[lles] de Pimbré et d'Aubri, doit très-bien représenter cette éducation ici. Que vous êtes heureuse, ma chère fille, d'être

[1] *Lettres et Avis*, p. 832.

[2] « Que Madame avoit envoyée à Gomerfontaine pour aider aux maîtresses des pensionnaires. »

employée de si bonne heure à de si grandes œuvres! Mandez-moi souvent des nouvelles; vos lettres me feront toujours plaisir, quelques affaires que je pusse avoir. Nous partons dans quinze jours pour Fontainebleau; nous reviendrons ici à peu près dans le même temps, et nous nous reposerons ensemble de nos missions, car vous savez que je vais à Avon[1]. Adieu, ma chère enfant.

275[2]. — LETTRE A MADEMOISELLE DE FRANLIEU[3].

Juin 1715.

Vos occupations ne sont pas petites, ma chère fille, et je n'en connois pas de plus grandes que d'inspirer la religion et la raison : c'est là le solide de l'éducation de Saint-Cyr. On ne peut pas pourtant les traiter aussi également que chez nous; on ne peut pas toujours les arranger de même, ni les habiller d'un habit uniforme, ni leur donner toutes les distinctions ni tous les prix qu'on donne dans nos classes. On n'a pas le temps de leur apprendre autant de choses; mais cette religion et cette raison est de toutes les conditions et de tous les âges : c'est là ce qu'il faut tâcher de bien établir, avec un esprit de vérité et de douceur dans tout ce qu'on leur dit,

[1] Village où elle faisait beaucoup de charités, et où elle se plaisait elle-même à faire le catéchisme aux enfants.
[2] *Lettres et Avis*, p. 833.
[3] « Qu'elle avoit envoyée à Gomerfontaine pour le même sujet. »

sans finesse, sans tromperie, sans leur faire jamais rien accroire, et parlant aux plus jeunes comme aux plus grandes, dès qu'elles peuvent entendre ce qu'on leur dit.

Il faut les élever selon leur état, et dire à la demoiselle et à la bourgeoise ce qui leur convient. Quand on ne marquera jamais de mépris pour la bourgeoise ni pour la paysanne, elles souffriront qu'on ne les traite pas en demoiselles. Quand la grande demoiselle peignera la bourgeoise, qui est trop petite pour le faire elle-même, les autres verront que c'est la raison qui fait agir et non pas la hauteur. Quand la demoiselle montrera à lire à la bourgeoise, la bourgeoise se portera à rendre service à la demoiselle.

Il faut leur expliquer librement et franchement la différence des conditions que Dieu a ainsi arrangées, qu'il veut être servi selon l'état de chacune, mais que la plus pieuse sera toujours celle qui lui sera le plus agréable.

Il faut leur inspirer cette piété différente dans les pratiques que vous entendez si bien expliquer à Saint-Cyr. Quand toute la conduite des maîtresses sera ainsi fondée sur toutes ces maximes, sans jamais se démentir, et qu'elles iront toujours droit sans acception de personnes, considérant la vertu de préférence à tout, Dieu les bénira, et les filles se formeront à ce bon esprit.

La vérité a une force et attire une bénédiction bien différentes des finesses et des adresses de l'esprit du monde.

Je ne puis finir, ma chère fille, sur ce chapitre :

vous êtes trop heureuse d'être employée, à votre âge, à de si belles fonctions.

J'embrasse Mlle de Mornay. Les petits mots de vos enfants sont très-jolis; je voudrois les voir toutes travaillant incessamment; mais ne vous tuez pas : cet ouvrage est un ouvrage de patience sans bornes.

En voilà beaucoup pour une malade : je l'ai toujours été depuis mon retour de Fontainebleau.

276[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Sur les scrupules de dévotion.)

1715.

« Je veux, mes chers enfants, parler aujourd'hui pour celles d'entre vous qui sont scrupuleuses; vous ne sauriez mieux faire pour vous corriger de ce défaut, qui est plus grand et plus dangereux que vous ne croyez peut-être, que de vous soumettre aveuglément aux décisions de messieurs vos confesseurs, qui, outre qu'ils sont gens habiles, savants, éclairés, sont encore sages, très-prudents et expérimentés; et je ne vois pas comment vous pourriez ne leur pas obéir en tout ce qu'ils vous disent pour le bien de votre âme. Je vous assure que vous pouvez avoir en eux toute la confiance possible, et que vous ne guérirez jamais de vos scrupules que par une docilité

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 631.

et une obéissance entière. Je comprends bien que vous ayez à votre âge une petite pointe de scrupule, et cela est même très-bon et très-louable, ne pouvant venir que d'une source qui est la crainte d'offenser Dieu; mais l'entêtement, l'opiniâtreté, l'indocilité et les raisonnements sans fin, qui sont les défauts ordinaires des caractères scrupuleux, sont iusupportables, très-nuisibles à ces personnes-là, et très-sûrement ne sont point de l'esprit de Dieu. Je sais qu'il fait quelquefois passer certaines âmes par ces sortes de peines intérieures, mais je sais aussi que quand ces peines viennent de lui elles sont accompagnées d'humilité, de docilité et d'obéissance. Je vois que quand elles viennent du caractère d'esprit, elles sont ordinairement accompagnées de tous les défauts que je viens de parler, et que si l'on est assez courageux, assez pieux et assez docile pour surmonter, par une obéissance aveugle, tous les faux raisonnements de son esprit, on s'égare bien dangereusement, on se donne bien de la peine à soi-même et souvent encore plus aux autres. Encore une fois, la docilité est le seul moyen de revenir de ces sortes de peines, même si elles viennent de Dieu, et de redresser son caractère si elles viennent de la tournure de l'esprit, et d'empêcher qu'elles n'aient des suites fâcheuses. Ne croyez pas qu'il n'y ait que les jeunes personnes qui aient besoin de cette docilité pour leurs confesseurs; toutes les personnes pieuses et raisonnables s'en font un devoir, un mérite et une espèce d'honneur. Devenez donc bien dociles, mes enfants, à messieurs vos con-

fesseurs ; portez-leur un profond respect et ne les faites pas revenir sans cesse au confessionnal pour des riens ; ne croyez pas qu'ils soient gagés pour vous entendre depuis le matin jusqu'au soir. Pour moi, je ne voudrois pas même faire venir plusieurs fois mon domestique pour lui dire des bagatelles ; à plus forte raison faut-il avoir cette considération pour des ministres de Jésus-Christ, qui nous tiennent sa place. Si vous étiez dans vos paroisses, vos curés n'auroient pas le temps de vous écouter, ils ne quitteroient pas l'autel pour cela. Au nom de Dieu, mes chers enfants, faites-vous des consciences droites, simples, ouvertes et dociles. »

277[1]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'entrée des princes et princesses dans la maison.)

1715.

Les religieuses de Saint-Louis voulant savoir le sentiment de Mme de Maintenon sur l'article de leur cérémonial qui traite de l'entrée des rois et des princes, elles le lurent devant elle au commencement d'une de leurs récréations, et sur ce qu'il y est marqué qu'on prendroit la précaution d'éloigner les demoiselles qu'il pourroit être dangereux de laisser voir, elle s'écria : « Ah ! votre maison est perdue si vous en êtes là ; et si jamais les entrées

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 666.

de séculiers chez vous deviennent assez fréquentes et assez familières pour faire des connoissances avec vos demoiselles, comptez que c'en est fait de toute votre régularité ; mais j'espère que la cour s'éloignant de Versailles, comme il y a toute apparence[1], vous serez moins exposées à ces visites, qui ne peuvent être que d'une reine pieuse qui viendroit pour prier Dieu et s'éloigner du monde. Il est à croire qu'en ce cas elle ne voudroit pas causer de désordre dans votre maison, et qu'ainsi elle n'amèneroit pas une grande suite, ou bien des princes ou princesses que des particuliers prieroient de leur faire ces plaisirs. Quand cela n'arrivera que rarement, vous ne pouvez pas vous y opposer ; s'il étoit trop fréquent, il faudroit vous adresser aux personnes de piété et en crédit que vous connoîtriez dans vos intérêts, comme le confesseur du Roi, la reine même, si elle vous honoroit de ses bontés, et les prier de remontrer au Roi que vous auriez tout à craindre pour votre régularité de l'entrée des séculiers chez vous ; mais faire cela avec beaucoup de prudence et de précautions, car après tout ils sont vos maîtres, et ce seroit assez pour les porter à ouvrir toutes vos portes que de prétendre avoir des droits contre eux, comme firent les Carmélites, qui se prévalurent d'un bref apostolique pour régler le nombre des personnes qui entroient à la suite de la reine, qui alloit chez elles fort souvent ; le Roi en fut si choqué que

[1] Mme de Maintenon n'aimait pas Versailles, et croyait que les successeurs de Louis XIV reprendraient leur résidence à Paris.

peu s'en fallut qu'il n'y fît entrer Paris. Avec ses maîtres, ajouta-t-elle, on n'a d'autres droits que la prière et les très-humbles remontrances. Toute votre sûreté, comme je vous l'ai dit bien des fois, sera d'être un peu sauvages et farouches avec les gens du monde quand ils entreront dans votre maison, de répondre simplement à ce qu'ils vous demanderont, d'une manière respectueuse, sans chercher à s'insinuer et à faire aucune liaison et connoissance particulière ni avec les grands ni avec ceux de leur suite, vous contentant de les édifier; et en cas qu'ils voulussent voir toute la communauté, il faudroit qu'elle parût dans le même respect et avec toute la gravité religieuse. »

Mme de Glapion lui demanda ce qu'il y auroit à faire si une princesse vouloit passer la récréation avec la communauté, quoiqu'on lui représentât ce qui est marqué là-dessus dans les règles. « Il faudroit, répondit Mme de Maintenon, y paroître timides et embarrassées, y parler peu, et vous contenter de répondre à ce qu'elle vous feroit l'honneur de vous demander; ne vous pas beaucoup mettre en peine de la divertir, car c'est le vrai moyen d'éloigner ces personnes-là, qui ne cherchent ordinairement que leur plaisir. — Pourroit-on, dit une autre, les faire amuser par les demoiselles en faisant jouer des tragédies, des conversations, etc.? — Gardez-vous bien de le leur proposer, reprit-elle, c'est tout ce que vous pourriez faire si elles l'exigeoient. Cachez vos demoiselles encore plus que vous, et si vous êtes obligées de les montrer, que ce soit toujours en

votre présence. Faites voir les classes bien rangées et en bon ordre, mais ne cherchez pas à donner du plaisir aux séculiers ; tâchez, au contraire, de les dégoûter de venir chez vous, et bien loin de vous mettre en frais pour des collations, si on en demande, il faut répondre que vous ne les savez pas apprêter, et leur présenter simplement quelques fruits ou semblables choses. — Si une reine pieuse venoit ici de temps en temps par dévotion pour se retirer, la devrions-nous recevoir? dit Mme de Vandam. — A la bonne heure, dit Mme de Maintenon, ce vous seroit une protection. Il faudroit lui tenir un oratoire bien propre, l'y laisser prier Dieu tant qu'elle voudroit, et ne point faire de connoissance avec les dames de sa suite[1]. — Faudroit-il aussi l'ennuyer? — Oui, répondit Mme de Maintenon en riant, je suis fort du goût qu'on ennuie les séculiers ; du moins ne faudroit-il point chercher à devenir la favorite de cette reine, ni de ses dames, mais chercher de bonne foi et avec désintéressement le vrai bien général de la maison, évitant que cette reine, toute pieuse qu'elle pût être, entrât dans les secrets de votre maison, en voulant se mêler du gouvernement et des charges ; rien ne vous seroit plus dangereux. »

[1] C'est ce qui arriva sous le règne suivant. La reine Marie Leczinska avait un appartement et un oratoire à Saint-Cyr, et y venait souvent passer des journées dans la retraite ou dans la conversation des Dames. (Voir l'*Histoire de la Maison royale de Saint-Cyr*, ch. xv.)

278[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Pour les précautionner contre les nouveautés en matière de religion.)

1715.

La maîtresse des demoiselles de la classe bleue pria Mme de Maintenon de précautionner ses filles contre les nouveautés qui sont en règne dans ce siècle; Mme de Maintenon répondit : « Elles sont trop heureuses de n'être pas obligées de savoir toutes ces différentes opinions, puisque ce n'est pas à elles à en juger; c'est ce qui m'a fait souvent bénir Dieu d'être femme, parce qu'il est de notre condition de n'en point parler, et même de les ignorer, et que c'est pour nous un péril de moins. Le meilleur moyen que je puisse vous donner, mes chères filles, ajouta-t-elle en s'adressant aux demoiselles, pour éviter de tomber dans l'erreur, c'est de fuir toutes nouveautés et ne n'avoir aucune liaison avec ceux qui sont infectés de ces fausses maximes, quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs; mais de vous en tenir toujours à une croyance simple de notre religion, sans embrasser aucun des partis opposés à la foi catholique et à l'obéissance que tout bon chrétien doit à l'Église romaine. Si on vous demande du-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 707. — Nous avons inséré cette instruction pour donner une idée de l'importance et de l'animosité des discussions relatives au jansénisme, puisque Mme de Maintenon croyait nécessaire d'en entretenir les demoiselles de Saint-Cyr.

quel vous êtes, répondez que vous n'êtes d'aucun parti sur les opinions non décidées par l'Église, que vous croyez tout ce qu'elle croit et que vous condamnez tout ce qu'elle condamne; que vous suspendez votre jugement sur les propositions sur lesquelles elle n'a pas encore prononcé, et que vous ne voulez point entrer dans le détail de ces disputes qui sont si en vogue présentement, ni raffiner dans votre croyance. C'est le parti que je pris dans ma jeunesse, que j'ai passée avec de grands esprits qui disputoient continuellement sur ces sortes de matières; je n'y suis jamais entrée, et quand je voyois l'aigreur et l'animosité qui se mêloient dans ces disputes, je disois en moi-même : Si je suis jamais dévote, je ne serai ni de ceux-ci, ni de ceux-là. Ce n'est pas la peine, disois-je, d'embrasser la vie dévote pour se damner par la haine et l'orgueil que cet esprit de cabale inspire; car la présomption est tellement le caractère de ces dévotions de parti, que communément, pour parler d'une personne qui est de la cabale, on dit : C'est une femme élevée au-dessus du commun, comme s'il vous étoit marqué dans l'Évangile qu'il faut avoir une dévotion élevée et singulière. Ne nous est-il pas recommandé, au contraire, d'en avoir une qui soit humble et simple? notre religion ne nous apprend-elle point à choisir toujours la dernière place? saint Paul ne dit-il pas à tous les chrétiens que chacun par humilité considère tous les autres comme élevés au-dessus de lui? Cependant le propre de ces dévotions de parti est d'inspirer un profond mépris pour ceux

qui ne sont pas du sien. Deux sortes de. personnes donnent plus facilement dans le jansénisme : les unes par orgueil, à cause des grands esprits qui ont été d'abord les soutiens de cette cabale, afin de passer elles-mêmes pour femmes d'esprit et de bon goût ; les autres se font un honneur de se déclarer de leur parti, croyant y servir Dieu plus parfaitement, éblouies par l'austérité dont les jansénistes font gloire dans leurs maximes ; mais Dieu ne permet guère que ces dernières personnes aillent bien loin sans être éclairées, en considération de leur bonne foi. Un bon moyen pour se préserver d'entrer dans ce parti, c'est de s'en tenir pour ses lectures aux auteurs anciens et approuvés, comme sont Grenade et Rodriguez, saint François de Sales, etc. ; car ceux de Messieurs de Port-Royal portent un venin d'autant plus dangereux, que leur style flatte davantage le goût naturel et élève l'esprit. Pour moi, ajouta-t-elle, je n'ai jamais goûté aucun de leurs livres, quoique très-beaux : l'esprit en est content, mais le cœur n'en est pas plus porté à servir Dieu, et je ne me suis jamais sentie portée au bien par leur lecture. Il n'en est pas ainsi de mon bon saint François de Sales : je n'en saurois lire une page sans mourir d'envie de servir Dieu, et sans qu'il me semble que je m'en vais faire des merveilles. » Mme de Maintenon ajouta : « Défiez-vous surtout de tous les livres qu'on vous donne en cachette, car, s'ils sont bons, pourquoi en faire un mystère ? s'ils sont suspects, pourquoi les lire ? »

Un jour, Mme de Maintenon ayant entendu lire

aux demoiselles de la grande classe la vie de saint Charles Borromée, elle fit peser sur l'endroit où il étoit dit qu'il faut respecter tout ce que font les personnes en autorité, surtout les souverains pontifes. « Vous comprenez bien, mes chères enfants, que c'est de notre saint-père le pape dont on parle; je voudrois que le principal fruit que vous remportassiez de l'éducation de Saint-Cyr fût une grande soumission pour l'Église et un profond respect pour le pape. Quand vous sortirez d'ici, vous trouverez des personnes qui tâcheront de vous en détourner, en vous disant que le pape n'est qu'un homme comme les autres. Il est vrai, c'est un homme; mais un homme qui nous tient la place de Jésus-Christ, à qui il a promis son secours particulier, et qu'il ne lui refuse pas, surtout dans les décisions qu'il fait en qualité de chef de l'Église; c'est pourquoi elles sont toujours très-respectables, quand bien même il ne seroit pas aussi irréprochable dans ses mœurs et aussi saint dans sa conduite que son caractère le demanderoit; nous ne lui devrions pas, même en ce cas, porter moins de respect et lui être moins soumises. Il faut faire une grande différence entre la personne et le personnage : il se pourra trouver des papes déréglés dans leurs mœurs, mais ils seront toujours infaillibles dans leurs décisions, lorsqu'ils prononceront sur la doctrine à la tête de l'Église, et avec l'union du corps des évêques. Il est le sucesseur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point

contre elle. Il y a eu, poursuivit Mme de Maintenon, dans tous les siècles des erreurs qui se sont élevées contre la saine doctrine; elles ont toujours été condamnées par l'Église de Rome, qui est le centre de la catholicité. C'est pour cela que les évêques ne se contentent pas d'examiner et de condamner dans leurs synodes les erreurs qui naissent de leur temps; ils envoient leurs décisions à notre saint-père le pape, persuadés que sa décision comme chef de l'Église confirme la leur et sert de règle aux autres Églises.

« Vous devez vous attendre que les libertins ou les hérétiques vous appelleront les filles du pape. Oh! la grande louange, mes chères filles! plaise à Dieu qu'on ait à vous la donner souvent! On vous dira que l'éducation de Saint-Cyr est trop simple, et que vous n'êtes pas assez savantes sur votre religion. Il est vrai que cette éducation est simple, et c'est en cela qu'elle est meilleure que celle que ces personnes-là goûteroient davantage. Nous ne cherchons qu'à vous rendre de bonnes chrétiennes, très-raisonnables, et à vous bien fonder dans la religion catholique, afin que vous la portiez partout où vous irez.

« Mais, Madame, dit la maîtresse, à quoi nos demoiselles connoîtront-elles les gens qui sont de ces partis opposés à la vraie catholicité?—D'abord, répondit Mme de Maintenon, on leur donnera d'autres maximes que celles qu'on leur enseigne ici, qui sont conformes à la foi générale de l'Église. Je vous dirois volontiers comme saint Paul aux Ga-

lates : « Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que je vous ai annoncé, quand ce seroit moi-même, ou un ange, qu'il soit *anathème.* » Quelque apparence de vertu, d'austérité, de sainteté, d'humilité même que vous voyez dans ces personnes, ne vous y laissez pas séduire, car les hérétiques ont toujours paru sous le masque d'une piété feinte ; on diroit, à les voir, qu'ils sont d'une mortification et d'une humilité parfaites ; mais on ne trouve, dans le fond de leur doctrine, qu'orgueil et mépris du prochain. Avec cet extérieur si édifiant, qu'on les attaque, qu'on les nomme des noms qu'ils méritent ! vous connoîtrez bientôt ce qu'ils sont. D'ailleurs, ils censurent et critiquent tous ceux qui ne sont pas de leur parti et qui ne pensent pas comme eux.

« Les jansénistes ont écrit des lettres diffamantes, pleines d'aigreur, d'animosité et de médisances contre les jésuites[1], parce que cet ordre a toujours tenu plus ferme contre les nouveautés. Ces lettres sont si mauvaises, qu'elles ont été brûlées par la main du bourreau, et qu'on ne peut les lire sans danger de commettre un péché mortel, puisque s'il y a du péché mortel à entendre une médisance faite d'une personne particulière, à plus forte raison y en a-t-il à prendre plaisir à lire ces libelles qui dénigrent tout un ordre respectable.

« Tout le but de cette instruction, mes chères

[1] Mme de Maintenon veut parler des *Lettres provinciales* de Pascal.

enfants, tend à vous porter à demeurer toujours attachées à la simplicité de la croyance catholique et à ne chercher aucun raffinement dans la dévotion. Ne vous piquez donc point d'avoir ce qu'on appelle un esprit élevé au-dessus du commun; vous l'aurez assez étendu si vous savez vous sauver. Il n'en faut guère plus à notre sexe; le surplus lui est ordinairement nuisible, car l'orgueil et la superbe s'y mêlent presque toujours, et vous savez que c'est un péché que Dieu déteste et qu'il punit avec sévérité, souvent même dans ce monde. »

279[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE VERTE.

1715.

Mme de Maintenon étant entrée dans la classe verte pendant qu'on y lisoit la vie de saint Edmond, où il est d'abord parlé de la piété de sa mère, elle demanda à Mlle de Bourneuf si elle croyoit qu'il fût fort nécessaire d'avoir de la piété dans le monde, et la demoiselle ayant répondu que oui, Mme de Maintenon ajouta : « Oui, assurément, et bien plus que dans les couvents, où l'on ne voit que de bons exemples, et où tout ce que l'on fait et tout ce que l'on entend a rapport à Dieu et y rappelle inces-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 43.

samment. Cependant, grâce à sa bonté, quoiqu'il soit difficile de se sauver dans le monde, il n'est pas impossible; mais quelles précautions croyez-vous qu'il faut prendre pour ne pas manquer cette grande affaire du salut même au milieu du monde, mademoiselle de Vandeuil, lorsqu'on y est nécessairement engagé par son état? — Madame, dit la demoiselle, je crois qu'il faut avoir un grand recours à la prière et une grande fidélité à ses exercices de piété, et à fréquenter les sacrements. — Cela est bien dit, reprit Mme de Maintenon; il est de foi que notre salut est attaché à la prière, et personne n'a tant besoin de prier que ceux qui demeurent dans le monde. Je pense quelquefois que c'est à eux principalement que Notre-Seigneur a dit : Cherchez, frappez et demandez, car pour les personnes de communauté il semble que toutes les grâces et tous les moyens de salut viennent en foule au-devant d'elles; au lieu que nous autres, pauvres misérables mondains, il nous faut ramer sans cesse pour nous procurer ces secours qui seuls peuvent nous soutenir contre les mauvais exemples et la perversité du siècle, et pour nous faire marcher dans le chemin étroit par lequel il faut nécessairement passer pour être sauvés et parvenir à ce royaume céleste pour l'acquisition duquel nous devons sacrifier toutes les choses de ce monde et notre vie, s'il étoit nécessaire; cela est-il aisé, Saint-Maixant? — Non, madame, dit la demoiselle, je trouve que le chemin large l'est bien davantage, car il n'y a qu'à ne se contraindre en rien. — Oui, reprit Mme de Main-

tenon, mais où mène-t-il, ce grand chemin? — A l'enfer, répondit la demoiselle. — Oui, dit Mme de Maintenon, à la perdition éternelle; il faut donc bien se garder de le suivre, et, quoi qu'il nous en coûte, nous efforcer de marcher par le chemin que Jésus-Christ a tracé. »

En continuant la lecture de la vie de saint Edmond, il fut dit que sa mère avoit soin de lui envoyer de temps en temps de petits cilices et autres instruments de pénitence qu'elle mettoit secrètement dans les paquets de linge et de hardes qu'elle lui envoyoit; sur quoi plusieurs demoiselles secouèrent la tête, faisant voir que ces sortes de présents n'auroient pas été de leur goût; Mme de Maintenon s'en étant aperçue, dit : « J'en vois quelques-unes d'entre vous à qui le soin de cette sainte femme n'auroit pas fait plaisir; mais elles ne penseront peut-être pas longtemps de même, et nous pourrons bien les voir les plus empressées à imiter celles de leurs compagnes qui sont mortes il y a quelque temps en odeur de sainteté; je vous avoue que je ne pense jamais à ces chères enfants qu'avec une consolation infinie. La petite de Polignac, par exemple, qui avoit eu une conduite si édifiante, et à qui on trouva de petits recueils de ce qu'elle avoit retenu des conférences, des instructions et des lectures qu'elle avoit entendues sur la vie cachée; elle n'avoit pas naturellement beaucoup d'esprit ni de mémoire, mais elle avoit mis toute son application à suivre l'attrait que Dieu lui donnoit pour cette vie cachée dans laquelle elle avoit déjà fait bien des

progrès, selon le témoignage de son confesseur et de ses maîtresses. La petite d'Argenteuil, qui étoit aussi de votre âge et de votre classe, n'avoit-elle pas mille inventions pour se faire souffrir? elle ne mangeoit jamais de fruit, ni rien qui pût flatter son goût. L'attrait général des vertes étoit alors la mortification ; il falloit les retenir et veiller continuellement sur elles pour les empêcher d'en trop faire; ce que je ne vous dis pas, mes enfants, pour exiger de vous des choses semblables; mais, en vérité, il est bien juste que nous tâchions de souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur, qui a tant souffert pour nous. Cependant les mortifications auxquelles je vous exhorte davantage, et qui lui seront les plus agréables, et à vous les plus utiles, ne sont pas tant celles du corps que celles de l'esprit : retenir une réponse mal à propos que l'on est sur le point de faire, une parole contre la charité, une raillerie, un bon mot qui feroit briller notre esprit, une excuse point nécessaire, et qui ne feroit que contenter notre amour-propre; se retenir de cueillir une fleur, de regarder quelque chose d'agréable, ne se pas plaindre du froid, du chaud et des autres incommodités légères qui se rencontrent, et cent choses de cette nature qui ne peuvent faire tort à votre santé, mais un très-grand bien à votre âme.

« J'oubliois encore la fidélité à garder votre silence et votre règle, l'obéissance et le respect envers vos maîtresses. Voyez que d'excellentes pratiques vous pouvez faire sans nuire à votre santé, car malgré l'admiration que vous me voyez pour vos

anciennes compagnes, que je regarde comme des saintes, je suis fort d'avis que vous ménagiez et fortifiiez votre santé pour être dans la suite plus en état de soutenir la règle des différentes maisons religieuses auxquelles, selon l'apparence, Dieu destine plusieurs d'entre vous. Priez donc de tout votre cœur, aimez Dieu sincèrement, servez-le fidèlement par vos exercices de chaque jour; fuyez soigneusement tout ce qui peut lui déplaire; ne faites jamais, si vous le pouvez, des fautes volontaires, quelque légères qu'elles soient; gardez exactement les commandements de Dieu et ceux de l'Église; ménagez bien toutes les occasions de peine que Dieu vous envoie; ayez l'habileté d'en faire votre profit pour le ciel, car il veut bien nous tenir compte de tout ce que nous endurons avec soumission à ses ordres, quoiqu'ils soient désagréables à notre nature. Une bonne ménagère dans le monde ne laisse rien perdre, et met tout à profit, de même une bonne ménagère pour Dieu profite de toutes les occasions pour pratiquer la vertu, et sait souffrir mille petites choses secrètement entre Dieu et elle, sans que personne s'en aperçoive. Cette vertu, mes enfants, quoique bien parfaite, n'est point au-dessus de votre âge; elle me paroît très-droite et très-solide, et telle que je la désire à moi-même. Adieu, mes enfants. »

280[1]. — LETTRE A MADAME DE DRAGUEVILLE[2],

MAITRESSE DES CLASSES.

1716.

Je n'ai pas le règlement des classes ici; mais je vous dirai bien, sans le voir, qu'il ne faut rien régler pour les promenades, et qu'elles dépendent de la volonté de la première maîtresse. Je sais qu'en son absence la seconde peut faire de même; mais il faut qu'en effet elles fassent tout de même, et que les demoiselles ne puissent dire : « Notre seconde maîtresse n'est pas si sévère que la première; elle est bien plus portée à nous donner du relâchement. » Ne leur donnez jamais lieu de tenir de pareils discours, et que les seconde, troisième et quatrième soient plus ou moins sévères selon la pratique de la première, s'y conformant en tout. Votre gouvernement ne sera jamais solide s'il n'est uniforme, et si, au lieu de songer à se faire aimer des demoiselles, on ne songe à leur faire voir qu'elles sont conduites par le même esprit. Vous avez du bon sens, vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 407.

[2] Marie-Françoise du Mesnil-Adelée de Dragueville, Dame de Saint-Louis, n'avait pas été élevée à Saint-Cyr : « Elle connut de bonne heure la vanité du monde, disent les *Mémoires de Saint-Cyr*, et comprit qu'il n'y a point de meilleur parti à prendre pour assurer son salut que d'embrasser la vie religieuse. » Elle fit profession le 11 décembre 1715, et mourut en 1738, âgée de quarante-cinq ans.

n'êtes point molle, vous connoissez le monde ; ainsi je compte que vous rendrez nos filles plus laborieuses, moins enfants, moins attachées à leurs plaisirs, moins causeuses, et en tout raisonnables, comme il convient à leur âge et à leur éducation. Je vous prie de leur faire bien des amitiés de ma part, et de croire que j'en ai beaucoup pour vous.

281[1]. — AVIS A DEUX DEMOISELLES

QUI, EN SORTANT DE SAINT-CYR, ALLOIENT ÊTRE RELIGIEUSES DANS UN AUTRE COUVENT.

1716.

N'oubliez jamais ce qu'on vous a dit à Saint-Cyr : Si vous ne conservez votre piété, vous serez malheureuses dans ce monde et dans l'autre.

N'examinez point vos confesseurs, allez à confesse comme si c'étoit à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous êtes assez instruites pour discerner s'ils vous portoient au mal ; en ce cas-là, quittez-les ; hors cela, soyez-leur soumises.

Demandez à Dieu une conscience simple, ne raffinez sur rien, dites peu de chose, mais pratiquez les bonnes œuvres de votre état.

Ne soyez point curieuses sur les nouveautés qui troublent présentement la religion ; déclarez simplement, quand il sera nécessaire, que vous voulez

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 297.

mourir filles de l'Église catholique et romaine; n'entrez dans nulle dispute sur ces matières-là, vous n'en êtes pas capables.

Il m'est revenu que quelques personnes disent à quelques-unes d'entre vous qu'on les trompe sur les affaires de la religion, que le jansénisme est un fantôme que les jésuites ont imaginé pour tourmenter leurs ennemis, que M. le cardinal de Noailles soutient les libertés de l'Église de France, et qu'il n'y a rien de plus.

Vous savez, mes chères filles, qu'on ne vous a jamais trompées à Saint-Cyr, qu'on vous y dit la vérité sur tout, et jusqu'aux enfants, à qui on rend raison de tout; en auroit-on excepté la religion? Que ceux qui vous tiennent de pareils discours vous deviennent suspects.

Le jansénisme n'est point un fantôme; c'est une erreur qui dure depuis longtemps, et qui s'est bien étendue; le long règne du feu Roi [1] n'a pu la détruire, quoiqu'il y ait toujours travaillé; il étoit très-jaloux des libertés de l'Église de France, et a été souvent brouillé avec Rome sur cette matière-là; elle sert de prétexte pour soutenir le jansénisme. Ne parlez point là-dessus, mais demeurez simples filles de l'Église de France, soumises au saint-siége en tout ce qui est de la foi, et priez pour ceux qui la servent et pour ceux qui la troublent.

Offrez tous les matins vos actions à Dieu, et pensez à lui dans la journée.

[1] Louis XIV était mort le 1er septembre 1715.

Faites votre possible pour vous rendre utiles dans la maison où vous allez.

Soyez toujours pour les supérieures, et inspirez ce sentiment aux autres par vos paroles et encore plus par vos exemples.

Portez la paix partout, et ne donnez jamais de mauvais conseils.

Entrez le moins qu'il vous sera possible dans les affaires des autres; vous en aurez moins de déplaisir; soyez discrètes, et ne croyez jamais que vous ne pourrez incommoder; ne faites point d'intimes liaisons, on s'en repent presque toujours; tâchez de n'être à charge par aucun endroit; vivez de peu, accommodez-vous de tout, épargnez plus que si vous étiez chez vous; ne vous occupez ni de votre santé ni de votre personne : ni l'une ni l'autre n'en seront pas plus mal; rien ne nous rend plus désagréables que d'être occupées de nous-mêmes.

Ne parlez point de votre naissance : plus vous l'abandonnerez, plus on s'en souviendra.

Ne désirez jamais le bien par de mauvais moyens.

Ce n'est point assez pour vous, mes enfants, de faire votre devoir en vivant en bonnes chrétiennes et avec toute soumission pour madame l'abbesse, il faut aller plus loin, et vous offrir en tout ce qui pourra être du service de la maison, ne rien refuser et vous faire désirer.

282[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

(Sur l'indiscrétion.)

1716.

Mme de Maintenon ayant demandé aux demoiselles de la classe jaune sur quoi elles désiroient qu'elle leur fît l'instruction, Mlle de Chardon proposa l'indiscrétion; Mme de Maintenon la renvoya à la *Conversation*[2] qu'elle avoit faite sur cette matière.

Elles demandèrent ce que c'étoit que de rompre en visière[3]. « C'est, dit Mme de Maintenon, dire des choses désobligeantes en face, comme de reprocher ouvertement à une personne les défauts de l'esprit ou du corps, quelque malheur arrivé dans sa famille et choses semblables. » — Elles demandèrent des exemples sur l'indiscrétion. — « C'en est une, répondit Mme de Maintenon, de parler d'un défaut devant une personne qui l'a, relever les avantages d'une belle taille en présence d'un bossu, de parler du désagrément d'une personne qui a quelque autre difformité devant quelqu'un qui seroit borgne ou qui auroit la bouche de travers ou qui boiteroit et pareilles choses; dire qu'on seroit bien fâché d'avoir

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 143. — *Recueil d'instructions*, p. 183.

[2] Conversation I. Voir les *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 181. — On lit cette conversation, et les demoiselles font des questions sur ce qu'elles n'entendent pas.

[3] C'est une expression de la *Conversation* susdite.

des parents qui fussent morts sur un échafaud devant une personne qui a un semblable malheur dans sa famille; vanter la noblesse devant des personnes qui ne sont pas nobles et qui tiennent cependant un certain rang par leur fortune.

« Une personne indiscrète fait tout mal à propos, elle entre à contre-temps, elle sort de même[1]. » Entrer mal à propos, c'est rendre visite à une personne quand elle est en affaires ou qu'elle est avec une autre qui lui est assez intime pour être bien aise de se trouver seule avec elle; on sort à contre-temps quand, après avoir fait cette indiscrétion, on fait sentir à la personne qu'on s'aperçoit qu'elle seroit bien aise de se trouver seule avec son amie et qu'on sort sur-le-champ; c'est l'embarrasser et l'obliger à se défendre, car il n'y a personne qui ose convenir tout franchement qu'elle est de trop dans la conversation. Quand on a tant fait que de faire une visite mal à propos, il faut faire comme si on ne s'apercevoit pas de l'embarras qu'on cause, rendre sa visite très-courte, et chercher un prétexte pour en sortir honnêtement, et le plus tôt qu'on peut, sans faire sentir que c'est parce qu'on s'aperçoit qu'on interrompt la conversation commencée avec l'autre personne, à moins que celle qu'on va voir ne fût en affaire; car pour lors il seroit de la prudence de ne pas passer outre et de remettre la visite à un autre jour. Une personne indiscrète n'entend point ce qu'on veut qu'elle

[1] Phrase de la *Conversation* susdite.

sache et elle écoute ce qu'on ne veut pas qu'elle entende; parce que dans le premier cas, au lieu d'écouter ceux qui parlent et d'entrer dans le sujet de la conversation, elle l'interrompt pour dire ce qui lui vient dans l'esprit; elle écoute ce qu'on ne veut pas qu'elle entende dans une conversation dont elle ne devroit pas être, au lieu de se retirer prudemment quand elle voit des personnes qui parlent bas. Rien ne rend si indiscrète que de n'être occupé que de soi, c'est ce qui fait qu'on ennuie, rapportant tout à soi, ne parlant que de soi, de ses maux, de ses affaires, rien ne rend si désagréable dans la société. Je connois une jeune personne de la cour qui est haïe de tout le monde sans être mauvaise, mais seulement parce qu'elle n'est occupée que d'elle-même et qu'elle veut toujours en parler. On m'en faisoit des plaintes un de ces jours, on prétendoit qu'elle nuisoit aux autres par les rapports qu'elle m'en faisoit. Je répondis : Comment me diroit-elle ce que font les autres, elle qui ne parle que d'elle-même? La personne qui m'en faisoit des plaintes convint avec moi que c'étoit là en effet son tort et ce qui la fait haïr. Je ne sache pas d'ailleurs qu'elle ait jamais fait ni dit du mal à personne.

« Pour éviter les indiscrétions, il faut, comme je vous le disois tout à l'heure, être occupé des autres plus que de soi; penser avant que de parler si ce qu'on va dire ne fera de peine à personne, s'il n'aura pas de mauvaises suites; prendre garde si en se plaçant on n'incommode point quelqu'un. — N'est-ce pas une indiscrétion, dit Mlle de Chabot, de révéler

un secret? — Cela passe l'indiscrétion, répondit Mme de Maintenon; c'est une perfidie qui est bien opposée à la probité dont nous parlions l'autre jour, c'est une infamie dont une personne d'honneur n'est pas capable. Lequel aimeriez-vous mieux, dit-elle en apostrophant Mlle de Vandeuil, de dire indiscrètement votre secret à quelqu'un ou de déclarer celui qu'un autre vous auroit confié? — J'aimerois mieux, dit la demoiselle, dire celui d'un autre. — Ce sentiment est plus naturel que généreux, repartit Mme de Maintenon; car révéler un secret qu'on vous a confié est une trahison, une bassesse, une infamie, et si vous dites le vôtre ce n'est qu'une imprudence qui ne porte d'ordinaire préjudice à personne; votre secret est à vous, vous êtes maîtresse de le dire à qui il vous plaît; si vous le placez mal tant pis pour vous : c'est une indiscrétion; mais le secret qu'on vous a confié est un dépôt qui doit être sacré et dont vous ne pouvez disposer; c'est pourquoi toutes les règles du christianisme et de l'honneur vous imposent la nécessité de ne le pas violer; mais il est de la prudence de ne vous pas engager au secret avant de savoir si vous pouvez, en conscience, ne pas déclarer ce qu'on veut vous donner sous le secret.

« Voici un petit détail des plus communes indiscrétions qu'il faut tâcher d'éviter avec soin, si l'on ne veut pas être fort désagréable en société :

« Choisir la place la plus commode; prendre ce qu'il y a de meilleur sur la table; interrompre ceux qui parlent; parler trop haut; montrer par quelque

air du visage que ce que l'on dit vous fâche ou vous ennuie, et qu'on le trouve trop long ; parler de soi, de ses sentiments, de ses aventures, de sa naissance, de sa famille, de ses répugnances, de ses inclinations, de sa santé, de ses maladies ; non point que l'on ne puisse faire quelquefois quelques-unes de ces choses-là, mais il faut que cela soit rare ; dire dans ce que l'on raconte des circonstances inutiles ; allonger ce que l'on dit au lieu de le raccourcir ; ne pas montrer d'attention à ce que l'on nous dit ; parler bas à l'oreille devant quelques personnes à qui l'on doit du respect ; parler ou faire du bruit à un spectacle en cérémonie ; parler de quelque défaut devant ceux qui l'ont ; parler pour parler, sans qu'il y ait de l'utilité ou du plaisir pour les autres ; rire immodérément ; se mettre devant le jour de quelqu'un qui travaille ou qui fait quelque autre chose ; s'approcher de trop près de quelqu'un qu'on respecte ; ne pas écouter une lecture où l'on se trouve ; ne pas attendre la fin d'une histoire qui nous ennuie ; se trop presser de dire ce qu'on vient d'apprendre ; montrer qu'on savoit ce qu'on veut dire ; se servir de ce qui est aux autres ; parler trop vivement ; hasarder de gâter ce qui est aux autres ; montrer qu'on voit et qu'on entend ce qu'on veut vous cacher ; écouter quelqu'un qui parle bas ; dépenser librement ce qui n'est point à nous ; faire des questions inutiles ; montrer qu'on sait un secret ; quand quelque chose devient public, montrer qu'on le savoit ; montrer qu'on devine ce qu'on ne nous veut pas dire ; s'avancer trop ; ne pas craindre de

faire attendre; ne pas craindre d'incommoder les autres; emprunter trop facilement; garder trop longtemps ce qu'on emprunte; lire les lettres qu'on trouve; ne pas ménager ses domestiques sur leur travail, sur leurs pas, sur leur repos; présumer de ses forces, et pour le corps et pour l'esprit; se pousser trop par des austérités qui ne sont pas de notre état, sans prévoir que nous manquons ensuite à ce qui en est; parler de sa conscience à ceux qui n'en sont pas chargés; parler trop de ses confesseurs; vouloir que les autres pensent et agissent comme nous; répondre trop facilement des autres; porter son jugement facilement, soit des choses, soit des personnes; agir et parler sans réflexion; assurer ce qu'on n'a pas vu; parler avec décision; demander à une dame quel âge elle a; regarder par-dessus l'épaule ce qu'elle lit ou ce qu'elle écrit; rire de ce qu'on n'entend point; rire des façons des étrangers qui nous paroissent singulières, ou de leur langage quand ils ne parlent pas bien le françois. »

283[1]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur l'Institut.)

Janvier 1716.

Quelques particulières de la communauté s'étant récriées à la récréation sur la commodité qu'il y a

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 157.

à trouver les habits d'hiver et d'été dans ses cellules au commencement de chaque saison, sans avoir eu la peine d'y travailler, ni même d'y songer, Mme de Maintenon leur dit : « Croyez-vous que cela ne se fasse que pour vous faire jouir du repos et de l'abondance, et que pendant que la plupart des religieuses pratiquent rigoureusement la pauvreté, n'ayant pas le moyen d'en changer, on n'ait eu en vue que de vous rendre plus heureuses qu'elles? Non, assurément ; mais on a voulu, en vous mettant à votre aise, que vous ne fussiez occupées que de vos filles, et vous ôter tout ce qui pourroit vous détourner de l'assiduité nécessaire auprès de vos demoiselles. Prenez donc cela, mes chères filles, dans l'esprit qui l'a fait faire, jouissez des commodités que l'on vous donne et du soin que vos supérieures ont de vous ; mais en même temps livrez-vous tout entières à votre principale occupation, et ne la quittez jamais. »

Après cela Mme de Maintenon parla assez longtemps sur ce que cette maison avoit de différent des autres maisons religieuses, et elle voulut qu'on l'écrivît ; il fut recueilli sur-le-champ, et on le lui lut ensuite ; elle le trouva bien, et dit qu'il falloit le conserver ; le voici tel qu'il lui fut montré :

« Il faut que les Dames de Saint-Louis se mettent bien dans l'esprit et comprennent que leur établissement est singulier dans l'Église, et que ce qui se fait de plus excellent dans les autres communautés ne leur doit point servir de règle ; il faut soutenir votre maison sur le pied où elle est présentement,

et ne jamais rien innover sous quelque prétexte que ce puisse être. L'intention de vos fondateurs, en vous établissant, a été de faire élever chrétiennement deux cent cinquante demoiselles; on n'avoit d'abord point intention que vous fussiez religieuses, mais l'expérience nous ayant fait voir que les vœux simples ne vous engagent point absolument, vous auriez pu vous dégoûter ou l'on se seroit dégoûté de vous, ce qui auroit fait un changement perpétuel dans votre maison, et empêché qu'on ne pût rien établir de stable. On n'a point trouvé de moyen plus propre pour vous fixer que de vous faire faire des vœux solennels; mais en vous faisant religieuses on a compris que vous seriez entièrement différentes des autres; on vous a déchargées de la grande quantité de prières, d'austérités, et généralement de tout ce qui auroit pu vous détourner de votre bonne œuvre; c'est pourquoi on n'a pas voulu vous donner toutes les pratiques, toutes les observances et les régularités qui sont en usage dans les autres maisons religieuses, qui vous auroient empêchées de vous donner entièrement à l'éducation de vos demoiselles, et c'est pour éviter tout ce qui pourroit vous en détourner qu'on vous a donné celle de n'aller guère au parloir, et de n'écrire que rarement. Vous ne pouvez point m'accuser de ne vous point vouloir parfaites et de n'avoir voulu ici que des personnes qui ne priassent Dieu que le matin et le soir; je vous ai toujours désiré et demandé une grande perfection, même dans les commencements; je suis persuadée que les *Dames de Saint-Louis ne*

peuvent être trop parfaites et qu'elles doivent être des saintes, mais que toute leur perfection consiste à s'acquitter parfaitement de leurs exercices de religion et du soin des demoiselles; tout doit se rapporter à cela. Si on avoit voulu que vous eussiez ici autant d'offices et d'austérités qu'il y en a dans la plupart des monastères, le Roi, votre fondateur, étoit assez puissant pour transporter ici une maison d'Ursulines ou de filles de Sainte-Marie, plutôt que d'y établir de nouvelles religieuses; mais il ne l'a point fait, afin que, votre institut étant unique et singulier, vous ne tinssiez à rien, et que vous n'eussiez ni communautés ni supérieures qui voulussent introduire chez vous les coutumes de leurs maisons; et, quoique nous ayons pris ici des filles de Sainte-Marie des pratiques qui nous ont été très-utiles, et que nous leur ayons obligation de nous avoir donné une sorte de gouvernement religieux qui est admirable, nous n'avons pas pris toutes les coutumes ni toutes les pratiques de leurs maisons, mais seulement celles qui ont pu convenir à l'éducation des demoiselles. Nous avons laissé tout le reste; car, pour ce qui regarde les classes, elles ne nous ont rien appris, et elles étoient les premières étonnées de la facilité avec laquelle on les gouverne.

« Vous devez honorer et estimer toutes les autres religieuses plus que vous, les croire plus saintes, vous regarder comme les moindres et les dernières de toutes; mais vous devez aimer votre institut de préférence à tous les autres; il seroit impossible, dans une aussi grande maison qu'est la vôtre, d'ob-

server les mêmes régularités, par rapport aux hommes, qu'on fait ailleurs; par exemple, dans un couvent de Carmélites, où ils n'entrent que rarement, c'est une nouvelle chez elles quand le médecin y est venu, et ici vous l'avez tous les jours; vous ne sauriez non plus vous dispenser d'avoir des ouvriers pour l'entretien de votre jardin et de vos bâtiments; aussi vous ne pouvez observer sur cela les coutumes des autres maisons. On a essayé de vous donner les pratiques des filles de Sainte-Marie comme de baisser leur voile, de sonner une clochette lorsqu'il y a des hommes dans la maison; mais on n'a pas trouvé que cela pût convenir dans la vôtre, où il est si fréquent qu'il en devient impraticable, et parce que vous avez un grand nombre de demoiselles à qui il faut à la vérité inspirer une grande modestie, mais rien de singulier. Je compte infiniment davantage sur votre piété que sur ces dehors extérieurs de régularité qui sont incompatibles avec vos emplois, et nous voyons que tout ne consiste pas en cela, puisque dans les maisons où elles ont été établies avec le plus d'exactitude il ne laisse pas d'y avoir quelquefois des scandales, et que dans les communautés les plus exposées, comme les filles de la Croix et de l'Union chrétienne, on n'a encore jamais ouï dire rien qui en approchât. Encore une fois, c'est votre piété et votre vertu qui vous garderont, si vous êtes fidèles à remplir vos devoirs et à garder votre règle. On peut dire que votre vie est très-sainte, et qu'il n'y a rien de plus grand que ce que vous faites, puisque vous n'êtes occupées de-

puis le matin jusqu'au soir qu'à faire connoître Dieu, à empêcher qu'il ne soit offensé, et à le bien servir.

« Les supérieures doivent avoir soin d'entretenir une sainte joie dans la communauté, de donner des récréations et de les diversifier ; vous pouvez, même très-utilement, vous amuser de vos demoiselles comme nous faisions quelquefois par ces répétitions si agréables qu'elles font de temps en temps; cela leur met d'excellentes choses dans l'esprit, cela les réjouit elles-mêmes, car elles sont bien aises d'être écoutées, qu'on les voie ; cela est bon aussi à leur donner une bonne contenance, à leur apprendre à bien prononcer, et il est bien juste qu'elles contribuent à votre plaisir. »

---

284 [1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1716.

« Il y a, dit une autre fois Mme de Bouju à Mme de Maintenon, des maîtresses qui ont l'attrait de s'attacher à perfectionner particulièrement les demoiselles les mieux nées et de plus grande espérance; d'autres, de s'appliquer aux plus défectueuses ou aux plus tardives; lequel aimeriez-vous mieux [2] ? — Je ne voudrois pas, répondit Mme de Maintenon, en négliger une seule, non plus que de préférer les

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.

[2] Ce commencement se trouve aussi dans l'entretien de la page 31.

unes aux autres, et je vous conjure, mes chères filles, d'établir pour jamais cet esprit dans votre maison; que les soins soient égaux pour toutes, que l'intérêt soit le même, et qu'aucun de ces enfants, que Dieu et le Roi vous confient, ne puisse se plaindre avec justice d'avoir été moins bien traité que d'autres. J'avois pensé autrefois que vous feriez une bonne œuvre de vous appliquer davantage, quoique d'une manière imperceptible, à former les filles d'une naissance plus distinguée; je vous l'ai même écrit en quelque endroit[1]; mais, toutes réflexions faites, je pense différemment présentement, et je persiste à vous recommander d'avoir une conduite égale, et la même attention, le même zèle et les mêmes soins, généralement pour toutes vos demoiselles; l'expérience nous faisant voir qu'il n'y en a point qui ne puisse parvenir à des places et à des fortunes où tout ce qu'elles auront pu prendre ou apprendre ici de bon ne sera pas de trop. Ce n'est pas une raison parce qu'une fille est excessivement pauvre quand elle vient ici de la laisser là et de s'y moins appliquer qu'à une autre, sous prétexte qu'elle n'en sera que plus malheureuse si elle retombe dans la même misère dont la bonté du Roi l'a tirée; croyez que si vous avez soin de l'élever en bonne chrétienne, d'en faire une fille raisonnable et de lui donner le plus de talents qu'il vous sera possible, vous lui rendrez un très-grand service; cette piété, cette raison, ces talents lui aide-

[1] Voir la lettre à Mme de Saint-Périer, p. 217.

ront à porter la pauvreté avec plus de courage, à en soulager une partie, et peut-être à l'en tirer tout à fait, comme nous l'avons déjà vu en plusieurs. »

285[1]. — INSTRUCTION AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE VERTE.

Juillet 1716.

Mme de Maintenon ayant fait venir dans son appartement[2] les six plus raisonnables de la classe verte, leur dit : « Ce n'est point, mes enfants, pour vous faire le catéchisme que je vous envoie chercher aujourd'hui, mais pour vous parler sur la manière de vivre avec la politesse et les bienséances qui conviennent. Puisque Dieu vous a fait naître demoiselles, ayez-en les manières : que celles d'entre vous qui ont été bien élevées chez messieurs leurs parents les conservent, et que les autres s'appliquent avec soin à les acquérir. Cela est plus important que vous ne sauriez croire ; la grossièreté rebute tout le monde et même les personnes les plus vertueuses ; cela inspire malgré soi un certain dégoût qui fait qu'on évite d'avoir affaire aux personnes qui n'ont

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 219.

[2] La vieillesse empêchait Mme de Maintenon d'aller dans les classes aussi souvent qu'autrefois ; pour continuer son œuvre d'éducation, elle faisait quelquefois venir des demoiselles dans sa chambre, et leur donnait ses instructions ordinaires. Quand elle fit celle-ci, qui est pleine de grâce et de bon sens, elle avait près de quatre-vingt-deux ans.

ni attention, ni politesse, ni savoir-vivre. Je vous en ai souvent parlé dans les classes, mais votre maison se renouvelle en si peu de temps qu'il faut aussi répéter très-souvent les mêmes choses. Je vous dis donc, mes enfants, que vous ne sauriez trop tôt prendre l'habitude d'être polies entre vous, c'est le moyen de l'être avec tout le monde. Ne vous tutoyez pas, ne vous appelez pas tout court, défaites-vous de ces gros tons rudes et traînants qu'on est tout surpris de trouver en des demoiselles.

« Que toutes vos actions soient tranquilles, douces et modestes; ne jetez point une porte, ni un siége, ni un livre de toutes vos forces, comme un manœuvre feroit d'une pierre. Conduisez la porte doucement avec la main, et posez de même de bonne grâce le siége, le livre et toutes autres choses. Ne passez devant personne sans faire la révérence, faites-vous-la les unes aux autres pour vous y accoutumer. Cédez-vous le pas à une porte ou du moins faites-vous un petit air de politesse avant que d'entrer, et que ce ne soit pas à qui le fera la première, comme je l'ai souvent vu. Ne répondez jamais oui ou non tout court; il vous est absolument nécessaire d'y ajouter : oui, monsieur, oui, madame, non, ma mère, non, mademoiselle, etc., si vous ne voulez pas être aussi grossières que les paysannes les plus mal apprises. Ne recevez jamais rien et ne présentez jamais rien à qui que ce soit sans faire auparavant un geste de politesse. Parlez bon françois et n'inventez pas mille mots qui ne si-

gnifient rien et ne sont en usage nulle part. Encore une fois, mes chères enfants, puisque Dieu vous a fait naître demoiselles, prenez-en les manières aussi bien que les sentiments, et mettez-vous dans l'esprit, une fois pour toutes, que quelque vertu, quelque mérite, quelque talent et quelques bonnes qualités que vous puissiez avoir d'ailleurs, vous serez insupportables aux honnêtes gens si vous ne savez pas vivre. J'éprouvai cela moi-même, il y a quelque temps, au sujet d'une fille très-vertueuse qui se vint présenter pour être à notre noviciat ; sa grossièreté, sa mauvaise contenance, son ton, ses méchantes expressions et toutes ses manières me déplurent si fort, que je me tins, comme l'on dit, à quatre, pour ne l'en pas faire apercevoir. Je n'ai pas la force de monter [1] à vos classes aussi souvent que je le faisois autrefois, mais je compte, mes enfants, que vous allez reporter à vos compagnes tout ce que je vous dis là, et que vous ne manquerez pas, par vos exemples et par vos paroles, à les renouveler toutes dans l'envie d'acquérir les bonnes manières dont nous parlons. Quoique vous soyez chargées d'un certain petit commandement sur vos compagnes, cela ne vous met pas en droit de leur parler avec empire, ni avec hauteur, ni par grossièreté ; au contraire, vous devez vous attacher plus qu'aucune autre à le faire avec politesse, afin de leur servir de modèles en tout. Par exemple, dites doucement et honnête-

[1] L'appartement de Mme de Maintenon était au rez-de-chaussée. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.)

ment à l'une : « Voudriez-vous bien vous reculer pour ne pas ôter le jour à une telle? » à une autre : « Je vous prie de faire un peu de place à celle-là; » une autre fois : « Vous me feriez grand plaisir; » et à celle-là : « Si vous vouliez bien lui aider à faire son ouvrage, ou lui faire répéter telle chose sur laquelle la maîtresse la doit examiner aujourd'hui. » Ainsi du reste et de mille sortes de choses qui se présentent à tous moments.

« Que tout votre extérieur soit bien composé; tenez-vous droite, portez bien la tête, n'ayez point le menton baissé : la modestie est dans les yeux, qu'il faut savoir conduire modestement, et non dans le menton. Quelque chose que vous disiez ou que vous fassiez, prenez garde à ne fâcher personne et à n'incommoder qui que ce soit, c'est de quoi il faut être toujours occupée, si l'on ne veut déplaire presque incessamment dans la société.

« Si vous vous asseyez, prenez garde de n'incommoder personne; de n'en être ni trop près, ni trop loin; prenez la place qui vous convient et point celle d'un autre. N'approchez jamais assez près d'une personne pour la pousser, et si par malheur cela arrivoit, il en faudroit faire de sincères excuses. Une d'entre vous, cependant, me poussa assez brusquement il y a quelques jours pour entrer avant moi, sans seulement s'en apercevoir; cela me fait juger que vous êtes accoutumées à avoir ces mauvaises manières-là les unes avec les autres, et c'est ce que je voudrois détruire pour toujours. Il n'y auroit rien à désirer à votre éducation si vous pouviez vous

élever dans cette politesse que nous vous demandons et qui vous devroit être naturelle.

« Les petits exemples d'attention qne je viens de vous citer vous doivent servir pour toutes les autres occasions. Cette politesse s'étend presque à tout et doit accompagner toutes vos actions extérieures, soit pour le ton, l'air, la manière et la façon de les faire.

« Promettez-moi, mes enfants, de profiter de ce petit entretien; allez travailler à le rendre aussi utile à vos compagnes, et donnez-leur le bonjour de ma part. »

286[1]. — LEÇON D'HISTOIRE POUR LA CLASSE BLEUE,

FAITE EN 1717 PAR Mme DE MAINTENON A L'AGE DE 82 ANS.

(Une maîtresse de la classe bleue ayant dit à Madame que les demoiselles lui avoient fait des questions sur certains personnages de notre temps auxquelles elle n'avoit su que répondre, Madame lui envoya ces portraits.)

M. le prince de Condé, qu'on appelle souvent le grand Condé pour le distinguer des autres, étoit aïeul de M. le duc d'à présent et prince du sang; il vécut sous Louis XIV, et se trouva mêlé dans les guerres civiles ordinaires dans les temps de minorité. Comme le roi ne peut gouverner lui-même, il lui faut un conseil et des ministres; tous les grands en veulent être, ce qui ne se peut; de là viennent les intrigues, les partis différents, et enfin

[1] Autographe de mon cabinet.

les guerres. On veut un chef à chaque parti, et les princes se partagent. Ils déclarent leur soumission et leur affection pour le roi, en même temps qu'ils attaquent ceux qui gouvernent l'État. M. le Prince se trouva dans ce cas-là à l'égard de la reine mère, Anne d'Autriche, et du cardinal Mazarin, et il ne revint à la cour que longtemps après fa majorité du roi. Ce prince étoit bien fait de sa personne, d'une grandeur médiocre, les yeux perçants et la physionomie haute; il avoit beaucoup d'esprit, étoit savant, d'un courage héroïque, et aussi capable pour la guerre que vaillant dans les occasions. Il vécut à son retour fort retiré à Chantilly, belle maison à dix lieues environ d'ici. Il venoit de temps en temps voir le roi, dont il fut toujours fort bien traité. Il lisoit beaucoup, et avoit souvent de beaux esprits avec lui. Il se convertit de bonne foi, et mourut à Fontainebleau où il vint pour la petite vérole de sa petite-fille, Mme la duchesse. Il écrivit au roi pour lui demander encore pardon de ses révoltes et pour raccommoder le prince de Conti, son neveu, qui avoit déplu à Sa Majesté.

M. le prince de Conti, son frère, se trouva aussi mêlé dans les guerres civiles. Il étoit contrefait. Il avoit épousé une nièce du cardinal Mazarin. Il devint très-pieux et donna tout son bien aux pauvres, pour réparer les maux qu'il avoit faits pendant la guerre. Madame sa femme vécut et mourut comme une sainte.

Mme de Longueville étoit sœur de ces deux princes, et passa sa jeunesse dans leurs intrigues,

de même que Monsieur son mari. Elle étoit très-belle et pleine d'esprit. Elle fut touchée de Dieu, mais ell tomba entre les mains d'un directeur imbu des nou veautés qui ont tant fait de mal à l'Église. Elle pro tégea ce parti, et vécut dans des pratiques de piét très-austères. Elle étoit naturellement très-délicate et se tenoit presque toujours debout pour se morti fier. On prétend qu'elle mourut de foiblesse, n prenant pas assez de nourriture.

Le cardinal Mazarin étoit Italien ; il vint e France dès le temps du cardinal de Richelieu. L reine mère, Anne d'Autriche, le fit son premie ministre pendant la régence. Il fut le prétexte d toutes les guerres civiles qui agitèrent la Franc pendant la minorité de Louis XIV. Il avoit de l'es prit et des qualités propres au gouvernement, mai voulant trop s'élever. Il fit venir sept nièces et deu neveux. Les deux premières s'appeloient Marti nozzi : on dit qu'elles étoient demoiselles. L'aîné épousa le duc de Modène, souverain en Italie, pèr de la reine d'Angleterre que nous voyons. La se conde épousa M. le prince de Conti. Elles vécuren l'une et l'autre dans une grande sainteté.

Les deux neveux, dont le nom étoit Mancini étoient de basse naissance, bien faits et bien nés Ils moururent jeunes l'un et l'autre. Leurs sœurs au nombre de cinq, furent mariées, l'aînée à M. d Mercœur, fils de M. de Vendôme, appelé César Monsieur du temps d'Henri IV, dont il étoit fils na turel; la seconde, à M. le comte de Soissons, princ de Savoie établi en France. La troisième épousa l

connétable Colonne, fort considéré et établi à Rome. La quatrième fut mariée à la mort du cardinal, qui lui choisit M. de la Meilleraye comme le plus riche seigneur de la cour. Il leur donna des millions à condition qu'ils s'appelleroient Mazarin; celle-là étoit très-belle. La cinquième, toute petite à la mort de son oncle, demeura sous la protection de la reine-mère, qui la fit élever et la maria à M. le duc de Bouillon.

M. Colbert étoit attaché au cardinal Mazarin, et fut par là connu du roi. Il entra dans les affaires à la mort du cardinal. Il étoit homme d'honneur, attaché au bien de l'État et à la gloire du roi. Il lui donna une grande connoissance des finances qui étoient dans un grand désordre. Il protégeoit tous ceux qui se distinguoient par quelque mérite. Il rétablit le commerce. Il étoit haï, parce qu'il étoit froid et dur, mais on l'a loué après sa mort. Les chagrins, que M. de Louvois lui donnoit en portant le roi à toutes sortes de dépenses, contribuèrent à sa mort. Il éleva trop sa famille.

M. de Louvois, ministre et secrétaire d'État de la guerre, étoit fils de M. le Tellier, ministre de la régence et toujours attaché au roi, qui mourut chancelier. Il avoit beaucoup d'esprit, étoit fort laborieux, de grand détail, entrant en tout, et voulant savoir jusques aux métiers les plus communs[1]. Il étoit rude et dur, attaché au roi et à l'État, mais si présomptueux et si contrariant, qu'il étoit devenu

[1] Voir t. I, p. 393.

insupportable à son maître. Il auroit essuyé une disgrâce sans la guerre. Il s'en apercevoit, et mourut subitement, le cœur serré d'une façon particulière qui fit connoître que le chagrin l'avoit tué[1].

M. de Turenne, cadet de la maison de Bouillon, étoit un des plus grands hommes de notre siècle. Sa physionomie étoit mauvaise ayant les sourcils joints, mais bien trompeuse, car on ne vit jamais plus de bonté, d'humanité et de douceur. Il ne connoissoit aucune sorte d'intérêt, ni dans les grandes, ni dans les petites choses; il ne savoit pas s'il avoit de l'argent, ou s'il en manquoit. Il n'avoit de vanité que sur la naissance; et s'il n'avoit pas trop aimé ses proches, on n'auroit pas eu la moindre faute à lui reprocher. Il en fit une en confiant au cardinal de Bouillon son neveu, ce qu'il ne devoit pas lui confier. On lui en reprochoit encore une autre: en confiant un secret à une jeune personne peu capable de le garder. Mais il avoit beaucoup d'esprit et toutes sortes de connoissances, un grand talent pour la guerre avec un grand courage. Il fut presque toujours opposé à M. le Prince, commandant les armées du roi pendant les guerres civiles. On les comparoit souvent sans décider en faveur d'aucun, disant que M. le Prince avoit une valeur plus brillante, et M. de Turenne une valeur plus sage. Il ne connut aucun vice. Il étoit capable d'amitié. Il fut tué en Allemagne. Il étoit de la religion prétendue réformée : le roi fit pour le convertir des efforts qui

[1] Voir, dans les *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 278, une note sur ce sujet.

le nécessitèrent à écouter des disputes. Il fut convaincu assez longtemps avant de l'avouer, craignant qu'on ne l'accusât de trop de complaisance pour le roi. Il fut témoin du miracle qui arriva au Louvre. Le feu ayant pris dans la galerie, et le vent menaçant de le porter partout, on apporta le saint sacrement; le feu et le vent cessèrent. M. de Turenne fut pourtant encore quelque temps sans se déclarer. Le roi apprit sous lui le métier de la guerre et fit plusieurs campagnes sans rien décider par lui-même.

287[1]. — LETTRE AUX MAITRESSES DES PETITES CLASSES.

14 février 1717.

Mes chères filles, l'attention continuelle que j'ai pour l'éducation des demoiselles me fait remarquer que depuis quelque temps elles ne sont pas si intelligentes sur les choses qu'elles doivent apprendre ici qu'elles l'étoient autrefois.

J'en ai cherché les raisons, et ne pouvant m'en prendre à la diminution de votre application, qui me paroît toujours la même, j'ai cru que les noires et les rubans couleur de feu n'étoient pas assez appliquées à leur montrer à lire, écrire, l'orthographe, la lecture en toutes sortes d'écritures et le reste.

Cependant vous savez en quel ordre on vous a marqué les exercices, et que ceux que je viens de

[1] *Lettres et Avis*, p. 128.

dire marchent immédiatement après le catéchisme. Je crains qu'on donne trop de temps pour les répétitions des dimanches, pour les vers, pour les chants où l'on est ici trop difficile, pour les conversations et les proverbes; tout cela leur est très-bon, mais il est encore plus nécessaire de savoir lire et bien écrire. Cherchez avec votre supérieure ce que vous pourriez faire pour donner de l'émulation à celles qui montrent à nos plus petites filles, car il est impossible qu'elles s'en acquittent toutes également, et cependant il ne paroît point de prix, ni de distinctions pour celles qui font mieux que les autres.

Ne feriez-vous pas bien de n'admettre dans vos tragédies, répétitions, conversations, etc., que celles qui seroient les plus avancées dans les exercices communs? car, au pis aller, il vaut mieux qu'elles sortent d'ici sans savoir dire des vers, que sans savoir lire et écrire.

Je ne puis m'empêcher d'écrire encore ici ce que je vous ai dit cent fois sur le catéchisme. Tenez-vous-en à celui de Chartres, il est précis, il est court; n'entrez point dans de trop grandes explications; vos filles sauront assez quand elles auront observé les commandements de Dieu et de l'Église, et qu'elles approcheront des sacrements avec les dispositions nécessaires. Vous ne pouvez trop, dans vos instructions générales, les porter à une grande sincérité dans leurs confessions, sans cela, il n'y a ni confession valable, ni conversion; mais ne leur souffrez point de questions curieuses, et dès qu'il

est question de péché, renvoyez-les à leurs confesseurs.

Je ne sais si des journées de lecture et d'écriture ne seroient pas aussi utiles que celles qu'on destine à l'ouvrage, et je voudrais qu'on donnât quelque prix à celles qui auroient excellé.

288[1]. — MAXIMES

QUE MADAME DE MAINTENON PRENOIT LA PEINE D'ÉCRIRE A LA TÊTE DES CAHIERS DES JEUNES DEMOISELLES DE SAINT-CYR, POUR LEUR SERVIR D'EXEMPLES D'ÉCRITURE.

Accoutumez-vous à l'humeur des autres, sans espérer de les accommoder à la vôtre.

Accoutumez-vous à être seules.

Accoutumez-vous de bonne heure à être secrètes.

Aimez la présence de ceux qui vous reprennent, et que votre conduite soit égale quand ils vous voient et qu'ils ne vous voient pas.

Ayez de la reconnoissance pour tous ceux qui vous ont fait du bien.

Aimer Dieu et votre état est le seul bonheur.

Cherchez la vérité en tout.

Contribuez à la paix autant qu'il vous sera possible.

Dieu sait mieux ce qu'il vous faut que vous-mêmes.

Écoutez toujours et ne parlez guère.

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 109.

[redacted]

Aimez à faire plaisir et ne mentez jamais.

Élevez souvent votre cœur à Dieu.

Il n'y a de véritable malheur que d'avoir tort.

Il n'y a rien de honteux que de mal faire.

Il n'y a point d'état qui n'ait ses peines, et souvent plus grandes que les vôtres.

Il n'y a de vrai bonheur que de se conformer à la volonté de Dieu.

La fortune est inconstante; la vôtre est mauvaise présentement, c'est une raison pour espérer qu'elle deviendra bonne.

Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire.

La véritable pénitence est de recevoir de bon cœur et d'aimer les peines que Dieu nous envoie.

Les souffrances et les afflictions qui nous viennent de Dieu lui sont plus agréables que les mortifications que vous choisiriez.

Les réprimandes que l'on fait aux jeunes gens sont de véritables marques de l'amitié qu'on a pour eux.

La mort nous égalera tous, il n'y aura plus que nos bonnes œuvres qui y mettront la différence.

N'ayez d'inquiétude que pour votre salut, le reste est trop incertain pour s'en mettre en peine.

N'ayez jamais envie de voir ni d'entendre ce que l'on veut vous cacher.

Ne dites jamais rien qui puisse désunir.

N'oubliez jamais Dieu; et si on ne vous laisse pas assez de temps pour le prier, pensez à lui.

N'enviez point les richesses, puisqu'il faut s'en détacher pour faire son salut.

Offrez à Dieu toutes vos actions.

Obéissez exactement à vos supérieurs, sans vouloir examiner s'ils ont tort ou raison.

Prenez de bonnes habitudes : il n'y en a point qui ne deviennent douces, quelque pénibles qu'elles vous paroissent d'abord.

Faites un bon usage de tout ce que l'on veut bien que vous voyiez et entendiez.

Prenez toujours la dernière place ; il vaut mieux être appelé que chassé.

Rendez-vous le plus capables que vous pourrez, car vous ne savez à quoi Dieu vous destine.

Ne soutenez jamais votre opinion avec opiniâtreté.

Rendez-vous si vous trouvez que vous ayez tort ; il y a plus de grandeur à se rétracter qu'à soutenir une mauvaise cause.

Ne vous souvenez de votre noblesse que pour être plus vertueuses.

Ne confondez pas la mauvaise gloire avec la bonne.

Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres.

Ne soyez jamais pressées de redire ce que vous avez appris, à moins qu'il ne soit utile à quelqu'un.

Ne vous plaignez pas, car vous avez tout ce qui vous est nécessaire, et mille personnes manquent de tout.

Ne vous familiarisez jamais avec les hommes : la modestie est le partage des personnes de notre sexe.

Ne vous affligez pas de votre mauvaise fortune, mais songez à vous rendre dignes d'une meilleure.

Nous parvenons souvent à ce que nous avons désiré, et nous n'en sommes pas plus heureux.

Rendez-vous à la raison aussitôt que vous la voyez.

Soyez raisonnables, ou vous serez malheureuses.

Si vous vous mettez bien dans l'esprit qu'il est inévitable de souffrir, vous en souffrirez beaucoup moins.

Soyez sévères pour vous et indulgentes pour les autres.

Si vous ne pouvez donner l'aumône aux pauvres, donnez-leur vos prières, vos soins et des consolations.

Souvenez-vous de l'obole de la pauvre veuve ; elle fut plus agréable à Dieu que les grandes aumônes des riches.

Si vous voulez être agréables à Dieu, obéissez à ses lois.

Si vous voulez être agréables dans la conversation, ne parlez guère de vous.

Souffrez beaucoup avant que de vous plaindre.

Si vous ne profitiez de votre bonheur, vous vous en repentiriez un jour bien inutilement.

Si vous voulez être heureuses, regardez ceux qui sont au-dessous de vous et non pas ceux qui sont au-dessus.

Sachez bon gré à tous ceux qui vous reprennent ; il n'y a personne qui n'aimât mieux vous flatter que de vous reprendre.

Si vous sentez de la joie quand on vous reprend, croyez que vous aurez du mérite.

Si vous ne perdiez jamais de temps, vous seriez bientôt capables.

Soyez sobres, et ne soyez jamais occupées de vous que pour songer à éviter tout ce qui pourroit déplaire à Dieu et aux honnêtes gens.

Pour être agréable aux autres, il faut s'oublier.

Soyez gaies, et non pas évaporées.

Soyez ravies de faire quelque chose pour Dieu.

Si vous êtes orgueilleuses, on vous reprochera votre misère, et si vous êtes humbles, on se souviendra de votre naissance.

Il faut que des filles se modèrent toujours, et qu'elles gardent une conduite qui fasse voir qu'elles sont maîtresses d'elles-mêmes.

Il faut souffrir avec patience ce que la justice de Dieu veut que nous souffrions de l'injustice des hommes.

Pour bien commander, il faut savoir bien obéir.

La plus grande parure de notre sexe est la modestie.

Il n'y a que Dieu qui puisse vous donner le courage de soutenir votre mauvaise fortune.

Regardez ceux qui vous reprennent comme vos véritables amis.

C'est un mauvais caractère que celui de grand parleur.

On raille souvent les filles sur leur timidité, mais on les en estime davantage.

[redacted]

Il est difficile de parler beaucoup sans dire des sottises.

Si vous voulez être aimées, occupez-vous plus des autres que de vous-mêmes.

Rien ne déplaît tant qu'une fille hardie.

Les vertus chéries de Notre-Seigneur sont l'humilité et la douceur.

Travaillez sans cesse, mais sans affectation.

En quelque condition qu'une fille soit, le goût de l'ouvrage lui est nécessaire.

Vous ne serez véritablement raisonnables qu'autant que vous serez à Dieu.

Religieuses ou séculières, il faut haïr le monde, si vous voulez être chrétiennes.

Le monde n'est pas tous ceux qui ne sont pas enfermés dans les couvents, mais ceux qui ne vivent pas suivant l'Évangile.

On se sauve dans le monde quand on observe la loi de Dieu.

Aimez à faire plaisir, craignez de fâcher.

L'empressement de parler vient de légèreté ou de vanité.

Dites le moins que vous pourrez de choses inutiles.

Parler pour se réjouir honnêtement n'est pas inutile.

Choisissez d'être incommodées plutôt que d'incommoder.

Soyez simples dans toute votre conduite.

Que votre conscience soit simple et sincère.

Le jour où vous n'avez rien fait pour Dieu est perdu.

Aimez à contenter toutes les personnes avec qui vous vivez, et surtout celles de qui vous dépendez.

Ne troublez jamais la paix, n'aigrissez personne.

Soyez capables de secret, ne soyez jamais pressées de parler.

Vous déplairez à Dieu si vous cherchez à plaire au monde.

Si vous connoissiez le monde, vous le haïriez.

Notre-Seigneur a prié pour ceux qui le crucifioient, et il n'a pas prié pour le monde.

Vous ne serez heureuses qu'en aimant Dieu.

Songez que Dieu vous a choisies entre mille pour être élevées dans sa maison.

Prenez la bonne habitude de remplir tous les moments de la journée.

Ne faites et ne dites rien que vous ne vouliez bien qu'on sache.

Les filles bien élevées ne parlent jamais bas à l'oreille de qui que ce soit.

Ayez une conduite ouverte, simple, franche, et éloignée de tout mystère.

289[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Traits divers.)

1. L'on demanda à Madame si l'esprit du règlement, qui marque à celle qui préside de ne se pas

[1] *Recueil des Réponses*, p. 397.

appliquer ordinairement à faire faire des exercices, comme écrire, compter, etc., ne devoit pas l'empêcher de faire lire aux demoiselles pour le plaisir d'entendre lire. « Oui, assurément, répondit-elle; où seroit la bonne foi, de s'appliquer à entendre une lecture qui attache naturellement, au lieu de veiller sur la classe ? Si l'on avoit cru qu'elle pût avoir en même temps cette attention générale à faire faire un exercice particulier, on l'auroit établie comme les autres à une famille pour y faire lire et compter. Je ne dis pas que l'attention de celle qui préside doive être si continuelle qu'il faille toujours qu'elle ait les yeux ouverts pour qu'il n'échappe rien à sa vue ; elle ne pourroit y résister ; il faut bien un peu se ménager pour être en état de soutenir le travail plus longtemps ; aïnsi elle peut tantôt demeurer à sa place, et de là observer ce qui se passe, tantôt se mettre auprès d'une fille et lui montrer à travailler, tantôt en faire écrire une autre ; mais il faut que cela soit court, et elle en doit toujours revenir, de bonne foi, à faire son capital de tenir tout dans l'ordre. »

2. On demanda encore à Madame si l'on pourroit dire quelques paroles de consolation à une fille qui viendroit d'apprendre une mauvaise nouvelle. « Il faudroit, dit-elle, la laisser pleurer, être bien aise de voir cette marque d'un bon naturel ; mais il seroit fort bon, après cela, de la consoler, de prendre part à sa douleur et, en la remettant entre les mains de sa maîtresse, lui dire : Je vous amène une fille bien affligée. Il ne faut point, mes chères filles

ajouta-t-elle, tomber dans les extrémités, et, comme il ne faut être ni familière ni trop libre, il ne faut point être sauvage ni dure. »

3. Madame nous dit un jour : « On ne souffrira rien dans l'habillement des demoiselles qui ne soit uniforme. On ne souffrira nulle distinction dans les demoiselles, et l'on établira en tout l'esprit de la communauté sans que l'on se distingue jamais.

« Il faut occuper les demoiselles sans relâche, et les accoutumer à prendre leurs divertissements dans la présence des maîtresses qui, de leur côté, doivent avoir une grande complaisance pour tout ce qui n'est pas un mal.

« Les demoiselles n'écriront jamais hors de leurs classes.

« Les maîtresses ne les dispenseront jamais des règles, quelque grandes ou sages qu'elles soient, n'y ayant point de plus grande sagesse dans une communauté que de subir toutes les lois, et les distinctions pouvant être sujettes à de grands inconvénients. »

4. On lui demanda un jour si ce n'étoit point une pratique trop forte pour les demoiselles que de leur faire passer les trois derniers jours de la semaine sainte en retraite, et de leur supprimer alors toute récréation. « Non, dit-elle, il faut les accoutumer à entrer véritablement avec piété dans l'esprit de l'Église ; mais avoir l'industrie de les occuper, dans les temps où elles ne sont pas au chœur, d'une manière pieuse et cependant qui leur soit agréable et les délasse un peu de la longueur des

offices. D'ailleurs il n'y a personne dans le monde qui ne retranche, dans ces huit jours, de ses plaisirs, de ses ajustements, et surtout qui n'évite de faire ou de recevoir des visites. Je me souviens, ajouta-t-elle, qu'étant fort jeune et n'étant rien moins que dévote, je fus tout à fait choquée de ce qu'une dame m'avoit proposé une visite le vendredi saint. Je disois en moi-même : Pour qui me prend-elle donc ? me croiroit-elle athée. »

5. Reprenant un jour une demoiselle qui parloit de sa naissance, elle dit : « Un sentiment d'humilité vaut mieux que des degrés de noblesse ; vous êtes demoiselle, vos preuves sont faites, n'en parlez plus. »

290[1]. — MAXIMES DE MADAME DE MAINTENON

POUR SERVIR A L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES QU'ELLE PREND SOIN DE FAIRE ÉLEVER DANS LA VERTU.

Votre plus grand bonheur n'est pas de subsister, c'est d'être instruites comme vous l'êtes.

Si vous croyez le conseil des gens sages, vous aurez de bonne heure ce qu'ils n'ont acquis qu'en vieillissant.

Louez ce que vous trouvez digne de louanges, mais ne blâmez jamais.

Mettez votre confiance en Dieu, et ne vous inquiétez point de l'avenir.

[1] Pièce tirée du cabinet de M. Fillon (de Fontenay), et qui a été écrite par une Dame de Saint-Louis.

Votre sexe vous oblige à l'obéissance : vous ne sauriez trop vous y accoutumer.

Pensez souvent à ce que vous devez à Dieu, et de quel état il vous a tirées.

Les personnes qui s'accommodent le mieux de la familiarité aiment encore mieux le respect.

Il faut obéir avant de vouloir commander.

Dites toujours ce qui peut plaire, et jamais ce qui peut brouiller.

Écoutez toujours et ne parlez guère.

Vous faites tous les jours votre examen de conscience à l'égard de Dieu, faites-en un à l'égard des hommes pour votre conduite.

Ne vous couchez jamais sans avoir appris quelque chose.

Rendez-vous à la raison aussitôt que vous la voyez.

Cherchez en Dieu ce qui peut vous contenter.

Si vous n'apprenez étant jeunes, vous en serez fâchées étant vieilles.

Ne perdez point de temps, vous en serez plus habiles et plus heureuses.

On aime mieux plaire en flattant, que se faire haïr en réprimant.

Si vous vous mettez bien en l'esprit qu'il faut souffrir, il est indubitable que vous en souffrirez moins.

Les réprimandes qu'on fait aux jeunes gens sont les véritables marques de l'amitié qu'on a pour eux.

Traitez les autres comme vous voudriez être traitées.

Apprenez à obéir, car vous obéirez toujours.

Il faut offrir toutes vos actions à Dieu dès le matin, et lui demander la grâce de profiter des bonnes instructions qu'il vous envoie.

Ne soyez jamais cause d'aucunes querelles, et contribuez à la paix autant qu'il vous sera possible.

N'oubliez jamais Dieu, et si l'on ne vous laisse assez de temps pour le prier, pensez à lui.

Dites : pourvu que je sois trouvée agréable devant Dieu, peu m'importe de plaire aux yeux du monde.

Il faut acquérir les biens de ce monde sans passion, les posséder sans attache, et les perdre sans regret.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

